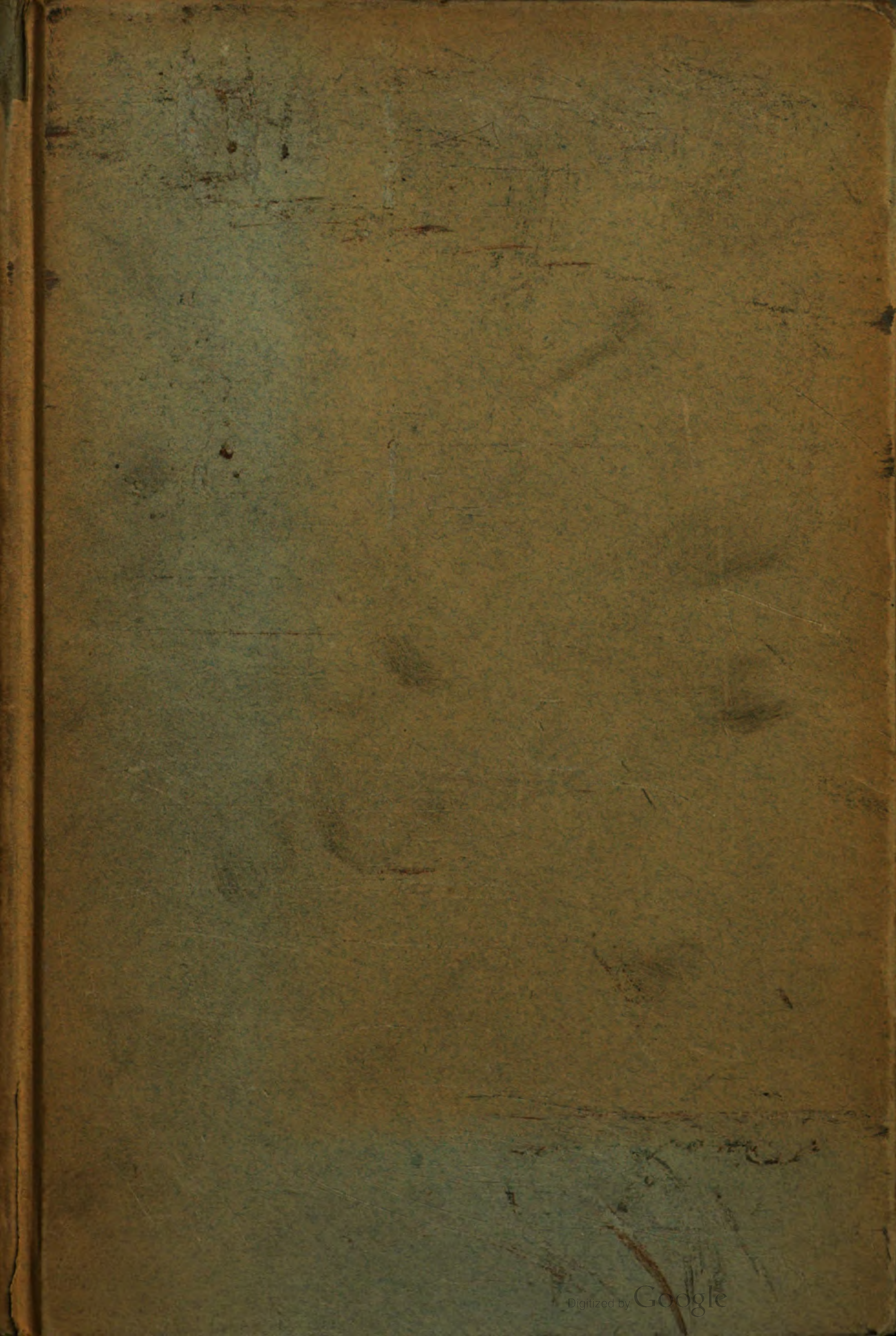


L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

---

15 MAI — 15 AOUT 1905

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

---

15 MAI — 15 AOUT 1905

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

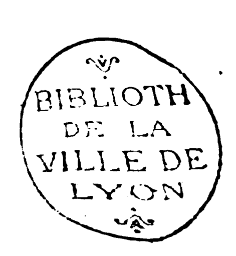
avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SERIE. — TOME XLIX.

---

15 MAI — 15 AOUT 1905





ON S'ABONNE : A Lyon, FACULTES CATHOLIQUES, 25, rue du Plat,
et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A Paris, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VIe arrond.).
A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A Madrid, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.



LES
GRANDS SOUVENIRS LYONNAIS
DE L'AN 1643

On se rend assez vite compte, à la lecture des registres, consulaires de l'an mil six cent quarante-trois, de l'état d'âme dans lequel se trouvaient, au commencement de mars, quelques jours avant leur célèbre vœu à Notre Dame de Fourvière, les cinq estimables bourgeois — Messieurs Mascranny, Chappuy, Boniel, Le Maistre et Pillehotte — qui composaient alors, l'un comme prévôt des marchands, les autres en qualité d'échevins, le corps municipal de la bonne ville de Lyon (1).

Deux événements, qu'ils redoutaient mais auxquels il fallait s'attendre, préoccupaient très vivement ces Messieurs et faisaient, à l'hôtel de ville de la rue Poulaillerie où ils se réunissaient fréquemment, le principal sujet de leurs entretiens. Il s'agissait : d'une part, de la mort du roi, Louis XIII, qui devait vivre encore quelques semaines mais dont l'état de santé était dès lors absolument désespéré ; d'autre part, du prochain retour de la peste qui ne manquait jamais, depuis quelques années, de venir, dès les premières tiédeurs du printemps, décimer le malheureux peuple de Lyon.

(1) *Archives municipales*. BB *registre 197*.

Le prince, qui se mourait au château de Saint-Germain, n'était pas, tant s'en faut, un inconnu pour nos pères. Le souci des affaires de son Etat, auxquelles — tout en aimant à se dissimuler derrière la robe rouge de son ministre — il n'avait jamais cessé de prendre une part active, ne l'avaient pas amené moins de huit fois, en vingt ans, dans nos murs.

Le 11 décembre 1622, lors de sa première venue, la Ville avait tenu à honneur de lui faire une entrée solennelle. En outre de ce que nous appellerions aujourd'hui les corps constitués, dix mille hommes, des trente-six quartiers, tous armés et bien habillés, se portèrent, sous la conduite de leurs trente-six capitaines-pennons, jusqu'au château de La Motte, au devant de leur jeune souverain, et rentrèrent en ville avec lui. Sur le parcours du cortège, toutes les maisons étaient tapissées, toutes les rues ornées d'arcs de triomphe ou de « représentations fort belles », des plus grands personnages de l'antiquité ». Rien ne s'était vu d'aussi magnifique depuis la légendaire entrée de Henri II en 1548. Le roi était conduit par les échevins sous un riche dais et monté sur un grand cheval blanc. Il se rendit à l'église de Saint-Jean, où fut chanté un *Te Deum* et au sortir de laquelle il toucha les écrouelles. Quelques uns des malades qu'on lui avait présentés furent instantanément guéris (1).

Avant de quitter Lyon, le roi reçut, à l'archevêché où il était descendu, la visite d'un prélat qu'il tenait, comme son père en toute particulière estime. Nous voulons parler de François de Sales, évêque de Genève. On sait que ce grand et aimable saint est mort, en cette ville, dans la chambre de l'aumônier des Visitandines de Bellecour, le 28 décembre 1622. Il était donc, lors de son entrevue avec Louis XIII, à la veille d'aller recevoir au ciel la récompense de ses éminentes vertus (2).

Huit ans plus tard, en 1630, se place le plus long et le

(1) Pericaud. *Notes et documents*, 11 décembre 1622.
(2) Steyert. *Le lieu precis où est mort Saint François de Sales, Lyon, 1900.*

plus marquant des séjours que le même prince ait faits dans notre cité. Ce n'est pas sans raison que nous appelons encore aujourd'hui « Palais royal » la maison, située au débouché du pont Tilsitt, entre le quai et la rue du Plat. Cette dénomination lui vient de l'honneur qu'elle eut, en 1630, de servir, pendant deux mois, de demeure à la Cour de France.

Le roi, qui revenait de guerroyer en Italie, y avait pris logis au commencement d'août. Le 22 septembre il y tomba malade. Le 30 du même mois il était si mal qu'on « le tint pour mort ». La chambre, où, se croyant lui-même perdu, le prétendu moribond se préparait pieusement à mourir, fut, ce jour-là, le théâtre d'une scène inénarrable. Près du lit royal se tenaient la reine régnante, Anne d'Autriche, la reine mère, Marie de Médicis, les deux cardinaux de Richelieu, le ministre et l'archevêque, et plusieurs des plus hauts dignitaires de la Couronne. Au spectacle émouvant de l'agonie d'un prince à peine âgé de vingt-neuf ans, tous ces personnages versaient des larmes. Mais chez plusieurs d'entre eux, à la douleur se mêlait l'inquiétude du sort qui les attendait sous un nouveau maître. Anne d'Autriche, veuve sans avoir donné d'héritier à la Couronne, n'avait qu'à retourner en Espagne : elle devenait indifférente, pour ne pas dire antipathique aux Français. Marie de Médicis, longtemps enchaînée par Richelieu, se voyait sur le point de ressaisir le pouvoir à l'avènement de son second et faible fils, Gaston d'Orléans. Richelieu était consterné. Avec Louis XIII il perdait sa fortune, sa liberté, la vie peut-être. Déjà un carrosse était attelé et des relais commandés sur la route d'Avignon, afin de lui permettre d'aller en hâte, dès que le roi aurait rendu le dernier soupir, chercher un refuge dans les Etats du pape (1).

Si Louis XIII fût mort ce jour-là que de changements dans l'histoire de France ! Ses médecins l'avaient aban-

(1) *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. III de la 2e série. *Véritable récit de ce qui s'est passé en la maladie du Roy, par le P. Suffren, son confesseur.*

donné en déclarant qu' « à moins d'un miracle, il ne passerait pas la journée ». Le miracle se fit. Au moment où le cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon et grand aumônier de France, s'apprêtait à lui administrer l'extrême-onction, le roi s'écria « qu'il était guéri ». La fièvre venait de le quitter. Le soir même, il avait repris assez de force pour se lever, souper et se promener dans sa chambre d'un pas ferme.

Il paraît qu'au moment où il était le plus bas, Louis XIII avait eu l'idée d'invoquer « feu Monsieur l'évêque de Genève » qui n'était pas encore canonisé mais qui n'en était pas moins déjà vénéré comme un saint. Il avait même voulu que le cœur de ce grand serviteur de Dieu, dont les religieuses de la Visitation de Bellecour avaient le précieux dépôt, fût apporté dans sa chambre et suspendu au chevet de son lit. Depuis quelque temps « il s'était fait à Lyon plusieurs miracles par Monsieur de Genève ». Peu de personnes doutèrent qu'il ne fût l'auteur de la subite guérison du prince avec lequel il avait eu, à Lyon même, au moment de quitter ce monde, l'un de ses derniers entretiens (1).

Treize années s'étaient écoulées depuis ces événements. De nouveau le roi était malade, et, cette fois, sa santé était si délabrée qu'il n'était plus possible d'en espérer le rétablissement.

Louis XIII avait en horreur les grands discours et les prédications empoulées. Il disait que « les cheveux, qu'il avait gris avant le temps, lui venaient des longues et mauvaises harangues » dont il lui fallait, en sa qualité de souverain, subir, à tout propos, l'audition. Lorsque, en 1642, il avait traversé Lyon se rendant au siège de Perpignan, M. Mascranny était déjà prévôt des marchands. Ayant à complimenter le roi, Mascranny le fit en quelques mots. Le roi fut ravi. Mettant familièrement sa main sur l'épaule de l'orateur : « M. le prévôt, lui dit-il, vous méritez de faire des harangues, car vous les faites à perfection : vous les faites courtes et bonnes » (2).

(1) Pericaud. *Notes et documents*, septembre 1630.
(2) *Ibid.* 17 février 1642 et 19 septembre 1639.

Bien plus que de la rhétorique de ses courtisans Louis XIII aurait pu se plaindre de l'inepte dévouement de ses médecins; car il a été l'insigne victime du mode de médicamentation aux dépens duquel allait s'exercer justement la verve de Molière. Cinquante saignées par an, deux cents médecines, autant de ce qu'on appelait, dans l'entourage du roi, les « petits remèdes ». Et, à mesure que le malade s'épuisait, augmentation du nombre des petits comme des grands remèdes. Quel est, de nos jours, le tempérament qui résisterait à un pareil régime ! Ce qui étonne, ce n'est pas que le roi en soit mort, c'est qu'il ait été de complexion assez robuste pour n'en pas mourir dix ans plus tôt (1).

Un changement de règne était toujours, sous l'ancienne monarchie, pour tout le royaume et, en particulier, pour chacune de ses bonnes villes, un événement d'une haute gravité.

Il est incontestable que, dénué des qualités, extérieures et brillantes, qui avaient fait aimer Henri IV, Louis XIII ne jouissait pas d'une popularité aussi grande. Mais, prince exact, consciencieux, plein de dignité, doué d'un sens droit, épris des choses de la guerre — on a pu écrire de lui, avec raison, qu'il avait su, tout aussi bien que son père, « faire son métier de roi ».

A l'intérieur, le pays pacifié par la destruction de la puissance politique des protestants et la soumission des grands au pouvoir royal; à l'extérieur, la France portée par le succès de sa diplomatie et de ses armes au premier rang des nations européennes : tel était le magnifique bilan du règne qui allait prendre fin. M. le prévôt Mascranny et ses collègues n'étaient pas hommes à méconnaître ces grands résultats; ils en éprouvaient une patriotique fierté.

Malheureusement le prince à qui on les devait, était sur le point de disparaître. Qu'allait devenir la France sous la longue régence que rendait inévitable le jeune âge de

(1) De Beauchamp. *Louis XIII d'après sa correspondance avec Richelieu*, 1902, p. 28.

l'héritier du trône ? On n'avait conservé qu'un assez mauvais souvenir du gouvernement de Marie de Médicis. La main d'une autre femme, de la reine Anne d'Autriche, serait-elle assez ferme, si le pouvoir lui était déféré, pour maintenir dans le devoir ces princes et ces grands dont Richelieu avait eu tant de peine à déjouer les complots ? De nouveau le pays n'allait-il pas être troublé, livré à des dissensions dont il était difficile que Lyon n'eût pas à subir le contre-coup ? Sombre perspective, dont le patriotisme de nos échevins n'avait pas tort de s'alarmer.

Mais un danger encore plus pressant, dont ils se faisaient encore plus de souci, parce qu'il était plus local et qu'il rentrait plus directement dans les devoirs de leur charge d'en préserver leurs concitoyens, c'était celui de « la maladie contagieuse ».

Nous ne savons pas assez notre bonheur de vivre en un temps où la peste n'est plus à craindre. Si grande était la terreur qu'elle inspirait à nos pères que, comme Lafontaine dans sa célèbre fable, ils hésitaient à l'appeler par son nom. Ils aimaient mieux dire « la contagion, le mal dont Dieu permet que nous soyons affligés ».

Il n'est aucune cité, aucune campagne, même la plus reculée qui puisse se vanter de n'avoir jamais reçu la la visite de la peste. Lyon, certes, n'avait pas, autrefois le monopole de ce fléau. Mais ce qui est vrai, c'est que de toutes les villes du royaume la nôtre était bien celle qu'il avait le plus souvent et le plus cruellement éprouvée.

Les épidémies les plus meurtrières semblent avoir été celles de 1564, de 1581 et de 1628.

En 1564, la ville fut à demi dépeuplée. « En cette pestilence, dit Paradin, il fut mis plus de corps en terre qu'il n'en resta dessus (1). »

(1) PARADIN. *Histoire de Lyon*, p. 386. « Et encore y (à Lyon) a esté envoyé une généralle pestilence, la plus cruelle et la plus meurtrière dont il soit mémoire et de laquelle l'on dict qu'il fut mis plus des corps des citoïens en terre qu'il n'en demeura sur terre. Dont pouvaient assez testifier les rues, ès-lesquelles ne se voyaient que solitudes, les églises où ne resonnaient que mortuaires. Ès-maisons

En 1581, la mortalité n'avait pas été moins épouvantable. Une particularité curieuse de la peste de cette année-là, c'est qu'elle eut pour prélude et peut-être pour cause une extraordinaire invasion de chenilles. Telle était, suivant un témoin oculaire, la multitude de ces insectes que les murailles et les toitures des maisons en étaient toutes noires et que des cheminées elles tombaient dans le pot qui bouillait sur le feu, si la ménagère ne se donnait garde de le tenir bien couvert (1).

Quant à la grande contagion de 1628, on ne peut lire, sans frémir de pitié et d'horreur, la relation que nous en a laissée l'un des Pères Jésuites qui se consacrèrent alors à l'assistance des pestiférés (2).

La peste fut, cette fois, importée d'Italie. Un soldat, qui revenait du Milanais, en étant mort à Vaux-en-Velin, le propriétaire du champ, où ses camarades s'étaient hâtés de l'enterrer, eut la malencontreuse idée d'exhumer le cadavre. Il n'en fallut pas plus pour que le fléau se répandît aussitôt dans le village de Vaux, qui fut complètement ravagé,

plaintes et deuils ; le jour, tristesse et désolation ; la nuict, charrois et voitures de corps morts et d'autres encore respirans. De quelque part qu'on se retournoit, il ne se présentait qu'imaige de mort devant les yeux. Et la grande pitié était que grande multitude de malades, se sentant atteints et ne voulant aller aux hospitaux pour y être pansés, se répandaient par les villages et par les champs où ils mouraient et infestaient les terres prochaines ; et estaient leurs corps dévorés des bestes. » Suivant Rubys, *Histoire véritable de Lyon*, p. 404, il mourut, en 1564, « de bon compte faict bien 60.000 âmes ». On lit également dans une lettre du Consulat à Henri IV (AA. 141, arch. munic. 20 mai 1598) qu'il mourut, à Lyon, en 1564, « plus de 60.000 personne pour n'y estre demouré auculne personne de qualité pour y tenir police. » Le défaut de police provenait de la mésintelligence des échevins dont six, cette année-là, étaient catholiques et six protestants.

(1) Rubys. *Histoire de Lyon*, p. 430. « L'année 1581, sur le commencement de l'esté, se vit à Lyon une telle multitude de cette vermine que nous appelons chenilles qu'en plusieurs endroicts de la ville les murailles des maisons en estaient toutes noires et les couverts et les cheminées si pleines qu'elles tombaient dans le pot qui bouillait sur le feu si on ne se donnait garde de le tenir bien couvert. Mais elles disparurent toutes en un instant et ne sçut-on qu'elles devinrent. Cette corruption présagea la grande peste d'où la ville et le pays furent affligés. »

(2) *Lyon affligé de contagion*, par le P. Jean Grillot, de la Compagnie de Jésus. Lyon. 1629.

et, de là, dans le faubourg de la Guillotière. Il importait d'en préserver la ville. D'ordre du Consulat, un poste de gardes fut établi à l'extrémité du pont du Rhône. Vaine précaution! les arquebuses des braves factionnaires lyonnais eussent peut-être arrêté un corps d'armée ennemi: elles laissèrent passer le souffle pestilentiel. On ne s'aperçut que trop, le 5 septembre, qu'il avait franchi le Rhône, et aussi la Saône; car dès ce jour-là, à Saint-Nizier, à Saint-Jean, à la Grand'Côte, plusieurs personnes tombèrent comme foudroyées.

Pour échapper au mal contagieux, le mieux était d'user de ce qu'on appelait plaisamment (on plaisante jusque dans les larmes) les pilules « DE TRIBUS: CITO, LONGE, TARDE. » C'est-à-dire qu'il fallait fuir le plus tôt possible, aller le plus loin possible et revenir le plus tard possible. Ce moyen convenait aux riches bourgeois qui possédaient dans la banlieue des villas ou des métairies. Mais il n'était guère à la portée des vingt-cinq mille ouvriers en soie qui vivaient entassés dans les divers quartiers de la ville. Quelques-uns de ces malheureux, qui avaient tenté de fuir au début de l'épidémie, ne trouvèrent à la campagne aucun abri. Loin de les secourir, les paysans les chassaient à coups de pierres, tant ils craignaient de contracter d'eux la maladie. Ils furent obligés de revenir à Lyon mourir, dans leurs pauvres demeures, de la peste ou de la famine.

L'aspect de la ville était lamentable. Les rues étaient désertes, les boutiques et les portes d'allées fermées. Plus de bruit des ateliers en activité, plus de commerce. Les amis, les parents même n'osaient plus s'aborder. Ceux des habitants que les besoins de la vie ou les devoirs de la religion forçaient à sortir, marchaient à grands pas, tenant sous leur nez un flacon d'odeurs. Partout l'immobilité, partout un morne silence, qu'interrompait cependant quelquefois le passage ou d'un tombereau chargé de cadavres ou d'un groupe d'ouvriers sans travail qui allaient, à l'hôtel de ville, demander du pain.

C'était une grosse affaire pour le Consulat de nourrir tous ces affamés. Le produit des quêtes et des souscrip-

tions volontaires n'y suffisant pas, on décida que chaque habitant aisé, sans aucune exception des nobles ni des ecclésiastiques, assisterait à ses frais, pendant toute la durée de la contagion, un certain nombre des pauvres de son quartier. A la porte de chaque riche était affichée la liste des malheureux qu'il devait nourrir et, s'il y manquait, ses meubles étaient immédiatement saisis et vendus, sans attendre l'expiration des délais ordinaires de la loi (1).

Pendant que la charité était ainsi décrétée d'obligation, le fléau se chargeait de diminuer le nombre des indigents à secourir. Il y eut, sur la fin d'octobre, jusqu'à quatre cents décès par jour.

Trois barques et six chariots, toujours en mouvement, conduisaient les malades qui ne pouvaient être soignés chez eux à l'hospice Saint-Laurent. Bien qu'agrandi, en 1545, grâce aux libéralités de Thomas de Gadagne, cet hôpital était hors d'état de contenir les six mille pestiférés qui s'y trouvèrent tout à coup réunis. Rien de plus effroyable que le spectacle de cette accumulation de malades. La plupart n'avaient pas de lits. Ils remplissaient les cours, les jardins même, couchés pêle-mêle, sur la paille, les uns en plein air, les autres dans des cabanes de bois élevées à la hâte. L'hiver venu, on en vit qui s'efforçaient de se faire, contre le froid, un horrible abri avec les corps, raidis par la mort, de leurs compagnons d'infortune.

(1) *Arch. munic.* BB 174. *Séance consulaire du 3 octobre 1628.* « ...A esté arresté que par le Consulat sera faite distribution des pauvres quaymandeurs par la ville aux notables et aisés d'icelle soit nobles, ecclésiastiques ou autres sans aucun en exempter... baillant à chacun d'eux un certain nombre desdits pauvres pour iceulx nourrir à raison de 3 sols par jour pour chacun, et que, pour ce, seront délivrés les billets du Consulat, signés par le secrétaire, sur lesquels les notables et aisés seront, en cas de refus, contraints de nourrir à ladite raison les pauvres qui leur seront affectés par ouverture de leurs maisons et prise, saisie et vente de tous meubles sans attendre lesdits jours accoutumés... » *Séance du 5 octobre.* Ordre « à tous les habitants qui sont de présent absents de cette ville qu'ils aient à se rendre en leurs maisons et domiciles pour la nourriture des pauvres dont ils sont chargés suivant le rôle qui sera mis à chaque porte. Et faute de quoi faire seront leurs maisons ouvertes et les pauvres logés en icelles et sera passé outre nonobstant toute opposition ou appellation quelconque. »

Les hospitalisés de Saint-Laurent mouraient presque tous; mais on eût dit qu'ils ne mouraient pas de la même maladie. Quelques-uns expiraient subitement, comme frappés de terreur, dès leur arrivée à l'hôpital. D'autres, le visage pâle, livide, marqué de taches charbonneuses, déjà en putréfaction quoique respirant encore, ne réussissaient à rendre l'âme qu'après de longues journées de morne souffrance. Ceux dont on remarquait la face empourprée et les yeux injectés de sang étaient agités d'un délire si violent qu'on était obligé de les enchaîner. La frénésie, qui s'était emparée d'eux dès les premières atteintes du mal, ne devait les abandonner qu'à leur dernier soupir, qu'ils rendaient en poussant d'affreux hurlements. Certains malades n'éprouvaient aucune douleur et conservaient toute leur intelligence, mais n'en mouraient pas moins juste au moment où ils venaient d'annoncer, pleins de joie, qu'ils se sentaient mieux.

Si triste que fût le sort des pestiférés de Saint-Laurent, il était cependant envié par les infortunés qui périssaient, à l'abandon, dans la rue ou dans leurs demeures. Quarante religieux : Minimes, Capucins, Jésuites, ne cessaient de parcourir la ville, dont ils s'étaient distribué les quartiers, afin de porter aux mourants les secours et les consolations de la religion. « Ce n'est pas alors, dit Monfalcon, qu'on aurait mis en question l'utilité des congrégations. Elles acceptèrent avec empressement un service qui devait être pour beaucoup de leurs membres une sentence de mort (1). »

La contagion faisait tant de victimes que, pour arriver jusqu'au lit des malades, les religieux étaient souvent obligés de passer sur les cadavres qui, en attendant l'arrivée des fossoyeurs, encombraient le plancher de la chambre ou le palier de l'escalier. Tandis que, par une étrange exception, quelques rues étroites et malsaines étaient épargnées, d'autres, quoique mieux aérées, perdirent presque tous leurs habitants. Des familles entières, quelquefois

(1) Monfalcon. *Histoire de Lyon*. T. II, p. 755.

de dix personnes, furent moissonnées. D'une seule maison du quartier des Terreaux on tira plus de cent cadavres.

Le peuple appelait « corbeaux » les charretiers qui avaient accepté, moyennant un bon salaire, la tâche dangereuse d'enlever les morts et de les conduire au cimetière improvisé du pré d'Ainay. Surchargés de besogne, ces hommes de trempe grossière emportaient parfois, pour s'économiser de la peine, en même temps que les cadavres, des malades qui n'avaient pas encore tout à fait cessé de vivre. Morts et mourants partaient ensemble dans le tombereau qui servait de char funèbre. Un jeune homme, enlevé ainsi encore vivant, raconta, plus tard, qu'étouffant dans le tombereau sous le poids des corps, il n'avait trouvé la force de se dégager et de crier que juste au moment où il allait être précipité, lui et le reste du chargement, dans la vaste fosse commune qui les attendait.

Commencée en septembre 1628, la peste avait atteint son apogée sur la fin d'octobre. En décembre, on s'en était cru délivré, mais, vers le 15 janvier, elle avait repris toute sa force pour ne s'éteindre, après plusieurs alternatives de diminution et d'augmentation, qu'en septembre 1629. Elle avait duré une année entière. Quel était le nombre des morts ? Je crois être plutôt au-dessous de la vérité en l'évaluant à 50.000. Ce qu'il y a de certain, c'est que, sur dix-neuf moulins à blé qui étaient en activité sur le Rhône, avant l'épidémie, neuf suffirent, lorsqu'elle eut cessé, aux besoins des habitants, et encore n'étaient-ils que médiocrement occupés.

Nous sommes aujourd'hui assez enclins, lorsque nous nous rappelons ces grandes fauchées de la peste, à en attribuer la responsabilité aux autorités de l'époque. Nous nous figurons que, par ignorance ou incurie, elles ne prenaient pas les précautions élémentaires qui eussent suffi à écarter la contagion ou à en restreindre les ravages. L'accusation tombe à faux. Car les « affaires de la santé » étaient, en réalité, de toutes, celles dont nos édiles faisaient l'objet de leur plus constante sollicitude.

Apprenaient-ils que la peste régnait à Genève, au Puy, à Chambéry, immédiatement ils soumettaient les provenances de ces pays à de rigoureuses quarantaines (1). En même temps ils multipliaient, à l'intérieur de leur ville, les mesures les plus minutieuses d'assainissement et de préservation (2).

Il est vrai que lorsque, malgré ces précautions, une

(1) *Arch. munic.* BB. 61. « A cause que l'on se meurt de peste à Genève défense à toute personne venant dudit Genève d'entrer à Lyon et qu'on n'y amène aucun poisson venant du lac dudit Genève, sur grosse poyne. »

(2) BB 107. *7 janvier 1581*. Injonction aux habitants de faire nettoyer deux fois la semaine les devantures de leurs maisons et de ne mettre ou entreposer « emmy la rue » aucun seau d'immondices. Ordre aux capitaines-pennons de s'enquérir de tous les malades de leurs quartiers et, s'il se produit quelque cas suspect, d'en donner immédiatement avis. — *15 mars 1581*. Expulsion de tous mendiants, fainéants, vagabonds qui ne sont nés ni domiciliés à Lyon, — interdiction à tous fripiers brocanteurs de garder aucunes fripes ou meubles venant dehors la ville, — défense de recevoir les marchandises provenant de Paris, du Puy, de Tarare et autres lieux suspects. — *19 juin 1581*. Ayant été avertis qu'il y a, en la rue des Epies, dans trois ou quatre maisons, des malades atteints de la contagion, les sieurs échevins ordonnent que tous les valides de la dite rue en sortiront et seront conduits, pour y faire quarantaine, dans une maison achetée, pour les recevoir, d'un sieur Murard. Quant aux « malades et infects » de la rues des Epies, ils seront « enserrés à cadenas » dans leurs maisons et « ladite rue close et fermée d'un côté et d'autre. » — *11 septembre 1581*. « A été advisé de faire inhibitions et défense à toutes personnes infectes et atteintes de la maladie contagieuse de ne fréquenter personne ny aller parmy la ville, ains de se contenir et demeurer en leurs maisons, *sur poyne de la vie*. » — *20 septembre 1581*. Toutes les personnes valides mais ayant fréquenté des malades, sortiront de leurs maisons et iront en des cabanes, là où leur sera montré, pour n'en sortir qu'avec permission des députés de la santé, après quarantaine. — Les suspects (c'est-à-dire les habitants des maisons où il y a des malades), « encore qu'ils ne les aient fréquentés, ne sortiront des dix jours après qu'ils auront été trouvés suspects, pendant lesquels dix jours ils prendront les purgations, préservations et parfums qui leur seront ordonnés pour les conserver et feront leur lessive. Et, les dix jours passés, voulant aller par la ville, n'y pourront aller sans porter, savoir : les hommes et les enfants males sur leurs chappeaux quatre croix blanches, et les femmes un chappeau noir sûr la teste avec un tel nombre de croix afin d'être connus et remarqués pour suspects et ce durant 25 jours, sous poyne, ceux qui seront trouvés parmy la ville sans les dites croix, d'être sur le champ conduits à St-Laurent pour y servir les malades pestiférés. » — Ordre aux bedeaux de l'Aumône de faire perquisition de tous les petits gueux qui courent jour et nuit par la ville, de chasser les étrangers en leur donnant quelque chose et, quant à ceux de la ville, de les resserrer pour être nourris par l'Aumône, etc., etc.

épidémie grave se déclarait, gouverneurs, magistrats, échevins même quelquefois, se hâtaient de « gagner leurs maisons des champs ». Alors les services publics cessaient de fonctionner ; le cours de la justice ordinaire était suspendu. Mais la ville n'était pas, pour cela, privée de police ni les pestiférés d'assistance.

Avant de se disperser, Messieurs les échevins avaient eu le soin de constituer, pour être « employés aux affaires de la santé », tout un personnel de médecins, de compagnons barbiers, de chirurgiens, d'aumôniers, de frères et sœurs garde-malades, de charretiers-fossoyeurs.

De plus, en l'absence des autorités habituelles, et à compter du jour de ce qu'on peut appeler sa mise en état de peste, la ville était gouvernée par un conseil de dix ou douze bourgeois qu'on nommait les « députés de la santé ». C'étaient des hommes admirables. A leur entrée en charge, ils juraient de rester à Lyon, au service de leurs concitoyens, tant que durerait l'épidémie ; et, au risque de leur vie, ils tenaient parole. Secourir les malades et veiller à la préservation des personnes encore bien portantes était l'attribution essentielle des commissaires de la santé. Mais ce n'était pas la seule. Ils cumulaient tous les pouvoirs. Au besoin ils rendaient la justice. Ils avaient même droit de vie et de mort. Contrevenir aux ordonnances de la santé était, en temps de peste, un crime capital. Ceux qui s'en rendaient coupables risquaient d'être pendus à la grande potence de la place des Terreaux, en compagnie des malfaiteurs, trop nombreux, qui profitaient du malheur public pour dévaliser les morts ou cambrioler les maisons (1).

(1) BB 107. *6 juillet 1581.* « ... Advisé que pour le soulaigement des six sieurs députés pour le faict de la santé il est très-requis et nécessaire d'en nommer encore quatre autres, gens d'honneur et de réputation, qui aient les mêmes pouvoirs que les autres six... afin qu'il y en ait toujours *quatre déambulatoires* par la ville pour faire observer et entretenir les ordonnances et défenses faites et publiées, et *six sédentaires*, les uns après les autres, selon le départ qu'ils feront entr'eux... »

Ibid., *29 juin 1581*. Rondes de Messieurs les juges de la police, députés de la santé, accompagnés des gens du guet et des bedeaux de l'Aumône afin de faire assigner les contrevenants aux défenses.

Ibid., *11 septembre 1581*. « ... Pour chastier exemplairement les

Plus d'une épidémie, sans doute, fut prévenue ou enrayée par le « bon ordre » que faisaient observer les commissaires de la santé (1). Mais bien souvent aussi, il arrivait — lorsque la chaleur ou quelque autre cause favorisait sa multiplication — que le microbe pestilentiel envahissait d'un coup tous les quartiers de la ville. Alors toutes les précautions, tous les règlements sanitaires devenaient inapplicables ou inefficaces. Alors les députés de la santé étaient débordés, leur zèle se dépensait en pure perte. Plusieurs de ces généreux concitoyens succombèrent à la peine sans même avoir, en mourant, la consolation de penser que leurs efforts aient sensiblement servi à conjurer le mal.

Quant aux médecins, leur art n'était pas non plus, contre la maladie contagieuse, d'un grand secours.

Ah ! ce n'est pas que le corps médical ne tînt dès lors, en notre ville, une place considérable. Dès cette époque nous avions de nombreux médecins. Nous avions même une sorte de collège ou académie de médecine qui jouissait d'une grande réputation, dont n'était pas membre qui voulait. Cette savante compagnie ne se désintéressait nullement de la peste. Loin de là, elle eut longtemps pour président, en la personne du docteur Pancrace Marcellin, un homme de mérite, qui était, comme praticien et comme écrivain, un spécialiste de la peste (2). Le consu-

recelateurs du mal contagieux et infracteurs des ordonnances faictes sur le faict et police de la santé, et pareillement les vagabonds, gens sans adveu, jureurs et blasphémateurs du nom de Dieu... seront dressées des potences parmy la ville ès-places publicques que sera advise... »

(1) Gaspard CHEVALIER. *L'ordre public pour la ville de Lyon pendant la maladie contagieuse. Lyon, 1643.* L'auteur avait exercé pendant l'epidemie de 1638 les fonctions de député de la santé. Son livre est fort intéressant. On y trouve, en outre de beaucoup de renseignements sur la peste, une foule d'observations et de conseils qui peuvent être, aujourd'hui encore, fort utiles aux personnes qui s'occupent d'administration hospitalière et de salubrité publique. M. le docteur Gailleton connaissait l'œuvre de G. Chevalier et ne dédaignait pas de s'en inspirer lorsqu'il avait à prendre, en sa qualité de maire de Lyon, des arrêtés de police sanitaire.

(2) Pancrace MARCELLIN. *Traicté de la peste, avec les moyens de s'en preserver et guérir. Lyon, 1639.* Marcellin avait été commis à la santé en 1628.

lât n'omettait pas, lorsqu'une épidémie grave éclatait, de faire appel aux lumières de l'Académie. Messieurs les médecins étaient priés de venir conférer entre eux à l'hôtel de ville. Non seulement on les convoquait mais même, quelquefois, voulant absolument tirer d'eux tout ce qu'on les croyait capables de donner, après les avoir réunis, on les mettait sous clef en leur signifiant qu'ils ne sortiraient que lorsqu'ils seraient tombés d'accord de la formule, dont on aurait eu tant besoin, du vrai remède à suivre pour guérir les malades de la contagion et en préserver les sains (1). Hélas! où il aurait fallu un Pasteur, quelle n'était pas l'insuffisance de Pancrace Marcellin et de tout le docte corps dont il était le digne président! Lorsqu'ils étaient assemblés, nos académiciens péroraient longuement, émettaient les théories les plus bizarres, puis finalement se séparaient sans avoir réussi à s'entendre sur rien. La faillite de leur science fut complète. Les plus francs d'entre eux, et non les moins habiles, avouaient tout uniment « qu'ils n'entendaient rien au traitement de la peste ». Pas plus aux prescriptions de la Faculté qu'aux arrêtés de la Police il n'appartenait de mettre un terme à l'affliction lyonnaise.

... En 1643, nos pères étaient encore sous le coup du grand désastre de 1628. C'est que, depuis, le fléau ne leur

(1) *BB arch. munic.* 96. 26 mars 1577. Réunion à l'hôtel commun du corps médical. BB. 107. 28 juin 1581. Grande délibération des docteurs Tollet, Dalechamps, Strapedius, Bernardin, Torel, Pons et plusieurs autres. *Ibid.*, 14 juillet 1581. « Attendu que le mal contagieux, au lieu de diminuer, s'accroit de jour en autre, qu'il est besoin d'un prompt remède pour empêcher qu'il ne prenne un plus long cours s'il plaira à la bonté divine. A été ordonné et enjoint à tous les médecins, qui cejourd'hui se réuniront à l'hôtel commun, de conférer et se résoudre ensemblement, sur le champ et avant que de se despartir, des préservatifs desquels les sains, tant vieux, jeunes que petits enfants auront à user par chacun jour pour se préserver du mal... et du tout une ordonnance rédiger par écrit, qu'ils remettront, dès-demain pour tout délai et préfixion de temps, ès-mains des sieurs échevins pour être ladite ordonnance publiée et imprimée, à ce que un chacun s'en puisse servir et aider et prendre lesdits remedes. Et ce sur poyne, contre celui ou ceulx desdits médecins qui ne s'y trouveront, de la somme de cinq écus qui seront employés aux frais de la santé... »

avait, pour ainsi dire, laissé aucun répit. Dès 1631, il avait reparu à l'Hôtel-Dieu et, en 1638, quelques semaines lui avaient suffi pour enlever des milliers d'ouvriers. C'est, en cette occurrence, qu'apparut l'extraordinaire charité de l'archevêque Alphonse de Richelieu. Suivant l'habitude, dès le début de la contagion, les autorités s'étaient empressées de fuir. Le cardinal était, lui, resté à son poste. Il n'entendait pas « dénier son assistance au peuple confié sous sa conduite ». La naissance d'un dauphin, qui survint le 5 septembre, lui aurait cependant fourni un légitime prétexte de s'absenter ; car, en sa qualité de grand aumônier de France, il lui revenait d'aller à Paris baptiser le jeune prince. Mais, entre le futur Louis XIV et les pauvres pestiférés de Lyon, son choix fut vite fait. Baptisera qui voudra l'héritier de la Couronne. M. le Grand Aumônier resta au milieu des pestiférés qu'il allait personnellement confesser et consoler à leur lit de mort (1).

(1) Manuscrits de la bibliothèque de Lyon.

Lettres du Cardinal écrites de Lyon pendant la peste de 1638. Juillet. « Monsieur l'avocat, à vous salut. Pour nouvelle de cette ville, vous sçaurez que j'y suis haut et puissant seigneur et qu'il n'y a ni mâle ni femelle qui ait la hardiesse de me coudoyer. Gouverneurs et gouvernantes ont gagné au pied, et ne reviendront de longtemps si le duc Charles ne les y rechasse Le clergé est dispersé : la justice se rend sous l'orme : le bureau des trésoriers est désert : les élus ont loisir d'étudier à la campagne ; les marchants ont abandonné leurs boutiques ; les négociants les changes ; les chevaux ont emporté leurs maîtres ; les chiens et les chats ont eu leur route du côté d'Avignon. De tout cela vous pouvez conclure qu'il n'y a quasy plus ici nulle sorte de beste, si vous n'en exceptez les hiboux et les orfraies, oiseaux de mauvais augure, lesquels faisant leurs retraites dans nos plus vieilles tours, prennent plaisir par droit de voisinage, à me donner la nuit de facheuses aubades. Notre solitude est importune car en même temps nous nous trouvons dans une grande ville et dans le désert, etc. »

Août. « Monseigneur,... Je ne suis pas si ennuyé de la vie que je voulusse courir comme un désespéré à la mort ni aussi si amoureux que je la voulusse conserver par quelque lâcheté reprochable. Il est vray que le mal contagieux augmente tous les jours en cette ville et que je n'en suis pas sorty pour ne pas dénier mon assistance au peuple confié sous ma conduite en un temps ou bien souvent la mère abandonne l'enfant attaché à sa mamelle par crainte ou par nécessité. L'occasion ne se présente pas toujours de s'éprouver soy-même et peut-être n'en rencontrerai-je jamais une si belle pour expérimenter jusqu'où ma philosophie me peut faire avancer. Je suis, selon mon avis, désormais trop en age pour ménager un bien petit nombre de

Les Marseillais sont fiers de leur Belsunce et ils ont raison. A Lyon nous ne connaissons souvent même pas nos grands hommes.

De 1638 à 1643 il n'y avait pas eu d'épidémie violente. Mais, ce qui ne valait guère mieux, le mal contagieux avait élu domicile dans notre ville : il n'en sortait plus ; il y était à l'état endémique. L'hiver, il s'assoupissait ordinairement ; mais c'était pour se réveiller au printemps, à la grande désolation des pauvres habitants qui tremblaient de le voir augmenter pendant l'été.

M. le prévôt Mascanny et les échevins, ses collègues, se demandaient fréquemment, à l'hôtel de ville, « ce qu'ils pourraient bien faire, qui n'eût été déjà fait » pour débarrasser enfin la ville de cet hôte insupportable.

Cependant les nouvelles que l'on recevait, chaque jour de la santé de Louis XIII étaient mauvaises et ne permettaient pas de douter de sa fin prochaine. La mort n'effrayait nullement l'auguste malade. « Le roi, écrivait à Lyon l'un de ses médecins, le roi veut mourir. Il affronte la mort avec une merveilleuse résolution. Il a du plai-

mauvaises années qui apparemment me restent à courir. Agréez donc, je vous en supplie, que, puisque je suis parmy mon troupeau, je m'y gouverne comme pasteur et non pas comme mercenaire, afin que s'il plait à Dieu de m'appeler, il me trouve veillant, etc.. »

« Mon R. Père, En récompense de l'affection que vous me témoignez je désire que vos montagnes soient toujours couvertes de rosées, que vos pressoirs lassés de faire effort rompent en pressant la grappe du raisin, que vos campagnes soient couvertes d'une moisson abondante, etc... Pour ce qui regarde le ciel nous en parlerons en une autre occasion. Cependant je ne peux m'empêcher de vous dire que vous êtes comme celuy qui, pour excuser une retraite honteuse dit que : *celui qui fuit peut de nouveau combattre*, quand vous cherchez un prétexte pour me persuader de m'éloigner du péril. J'y suis et si Dieu veut que j'y périsse je le veux avec lui. Je l'ai prévu et reconnu avant de m'y mettre et pris la résolution d'y demeurer de pied ferme et sans blesmir tout autant qu'il durera. Je ne suis pas bien aise de voir cette ville affligée, mais puisqu'elle l'est, je suis très satisfait de m'y être trouvé. Il m'est indifférent ou que la peste ou qu'une fièvre lente me tue et je tiendrai pour terre sainte quelqu'endroit que ce puisse être où ce corps qu'un esprit languissant traine avec difficulté fera sa dernière chûte, et je ne penserai avoir fait mauvaise foire (pour user du terme de nos marchands) si, pour moins d'un verre d'eau, je rencontre heureusement ce chemin lequel conduit à la félicité qui n'a point de fin ; en ce pays là, *videbimus Deum sicut est*, etc.. »

sir à la voir venir et se réjouit quand on lui dit qu'elle approche (1). »

Cette extraordinaire sérénité, qui étonnait ses médecins, se conçoit cependant assez bien de la part d'un prince qui pouvait se rendre, à ses derniers moments, le témoignage d'avoir toujours donné à ses sujets, l'exemple, si influent quand il vient de haut, d'une vie privée irréprochable en même temps que d'une religion sincère et éclairée.

La correspondance, récemment publiée (2), de Louis XIII avec Richelieu, nous apprend que les « bons jours » de ce roi véritablement très chrétien étaient ceux où, à la messe qu'il entendait chaque matin, il avait communié et bien prié pour la France. Nous y voyons qu'il était d'une tendre dévotion envers la Sainte Vierge, qu'il aimait à célébrer ses fêtes, que même le 8 décembre, jour où se faisait déjà la fête de l'Immaculée-Conception, était l'un de « ses jours » de communion et de ferventes prières.

Messieurs les échevins de Lyon savaient tout cela (3). Les lettres qui les informaient des progrès de l'agonie royale leur fournissaient l'occasion fréquente de célébrer entre eux les rares vertus du mourant et de se remémorer les divers événements de son règne. Considérant le degré de prospérité auquel étaient parvenues, sous le gouverne-

(1) Pericaud, *notes et documents, 1643. Lettre du docteur Moreau à Charles Spon, médecin à Lyon.*

(2) Cte de Beauchamp. — *Louis XIII d'après sa correspondance avec Richelieu, 1902.* « Mon cousin... J'ai fait mon « *bon jour* » aujourd'hui et ai prié le bon Dieu pour vous, afin qu'il vous donne la santé parfaite et qu'il vous tienne toujours en sa sainte garde. Louis. 25 mars 1634, *fête de l'Annonciation.* — « ... Je m'en vais « *faire ma fête* » pour prier le bon Dieu qu'il vous redonne la santé parfaite, qu'il nous donne la victoire sur nos ennemis et une bonne paix ensuite. Chantilly 8 septembre 1636, *fête de la Nativité*, 8 heures matin. — « Depuis la prise de Corbie je me suis mis dans la dévotion beaucoup plus que devant, pour remercier Dieu des grâces que j'en reçus en cette occasion... J'ai prié le bon Dieu pour vous aujourd'hui. » 8 décembre 1636, *fête de l'Immaculée-Conception.*

(3) Louis XIII les avait souvent, à Lyon même, édifiés par sa piété. « Arrivée à Lyon le 16 septembre 1639, Sa Majesté prit logement dans l'abbaye d'Ainay; le surlendemain, dimanche, elle communia par les mains de l'archevêque de Vienne et entendit vêpres au noviciat des Capucins. » V. *Gazette de France, p. 636 et 652.*

ment de Louis XIII, les affaires de la France, ils n'étaient pas éloignés, dans leur mysticisme lyonnais, d'en faire remonter le mérite à la piété du roi au moins autant qu'au génie politique de son ministre.

En 1638, Louis s'était voué, lui, sa couronne et tous ses sujets, à la Vierge Marie. Mascranny et ses collègues étaient très frappés de ce fait que, depuis le vœu du roi, ses armes n'avaient jamais cessé d'être victorieuses et ses desseins d'être couronnés de succès.

On était au commencement de mars ; le carême venait dê s'ouvrir. La sainte quarantaine devrait être encore, elle était pour les âmes religieuses de nos pères, le temps des réflexions graves, des examens de conscience, des fortes et nobles résolutions. Nos échevins étaient des hommes tout d'une pièce. Chrétiens, ils ne l'étaient pas seulement le jour de leur mariage ou le jour de leur mort. Ils l'étaient partout et toujours, dans leur vie publique comme dans leur vie privée, à l'hôtel de ville comme dans leur famille. Chacun d'eux se demandait, devant Dieu, s'il avait, en sa qualité de magistrat municipal, rempli tout son devoir.

Le jeudi 12 mars, après avoir, au début de leur séance, rapidement expédié quelques affaires courantes, ils mirent en termes la question — qu'ils s'étaient déjà plusieurs fois posée et qu'ils voulaient enfin résoudre — de savoir « quel était le plus grand bien et avantage qu'ils pussent procurer » à la ville dont les intérêts leur étaient confiés.

Tout de suite, l'idée leur vint et ils tombèrent d'accord que ce qu'ils avaient à faire, c'était d'imiter « le pieux exemple de leur roi très chrétien (1) ».

(1) *Arch. munic.* BB. 197. « Du jeudy, douziesme jour de mars mil six cent quarante trois, en l'hostel commun de la ville de Lyon, y estant : Messieurs Mascranny, Prévot des marchands; Chappuis, Boniel, Le Maistre, Pillehotte, échevins.

« ... Lesdictz sieurs, ayant mis en considération que le plus grand bien et adventage qu'ilz pouvaient procurer à cette ville estayt de la mettre soubz la protection toute puissante de la très-sainte et « Immaculée » Vierge Marie, mère de Jésus-Christ, nostre Seigneur, par quelque honneur et dévotion extraordinaire que le corps consulaire luy rendrait annuellement ;

Incitez à ce bon œuvre par le pieux exemple de nostre Roy très-

Le roi avait, en 1638, consacré son royaume à la très sainte et très glorieuse Vierge Marie. Le royaume s'en était bien trouvé. Ils se dirent que le plus grand service qu'ils pouvaient rendre à la ville dont ils étaient les administrateurs, était de la placer sous la puissante protection de Celle qu'il leur plaît de nommer, — lui donnant un titre de plus que le roi — la très sainte et « Immaculée » Vierge Marie.

Un vœu se compose essentiellement d'une prière et d'une promesse. La prière de nos échevins ne concerne pas uniquement la peste. C'est une prière générale. Ce qu'ils demandent c'est « le plus grand bien et avantage de la ville ». Ils confient à Marie tous les besoins, tous les intérêts, présents ou à venir, de leur populeuse cité.

Toutefois, comme, de toutes les grâces, la cessation de la peste est celle qu'ils ont le plus à cœur d'obtenir de la miséricorde divine, leur délibération vise spécialement la peste. Que Marie protège Lyon ! qu'elle lui donne la paix ! qu'elle nous préserve, nous et nos descendants de la guerre et des discordes civiles et de tous les autres dangers ! Mais d'abord, que par son intercession toute puissante, disparaisse enfin le terrible mal qui depuis si longtemps nous afflige et dont nous ne pouvons plus espérer d'être délivrés par des remèdes humains !

Pour disposer Marie à prendre en main les affaires de la Ville, il était indispensable de contracter envers elle quelque engagement extraordinaire. Que fallait-il lui promettre ? Je ne serais pas étonné que, sur ce point, les cinq délibérants aient hésité et discuté longuement.

chrestien duquel les armes et les desseings prospèrent au point que chascun sait soubz une si puissante protection ;

A quoy faire ilz se trouvaient d'aultant plus obligez que faisans reflexion sur ce que nonobstant les soings très-exacts et le bon ordre fort ponctuellement observé en ceste dite ville, puis l'année 1628, le mal contagieux n'a laissé presque d'y continuer jusqu'à présent, de manière qu'il semble n'y avoir lieu d'esperer d'en être si promptement delivrez par des remeddes humains, et que pour obtenir du ciel cette grâce, il soit nécessaire de recourir puissamment aux intercessions, prières et protection de la très-sainte Vierge par quelque dévotion plus grande qu'à l'ordinaire...

Leur vœu n'était pas, tant s'en faut, le premier qui fût fait au nom de la Ville. Les actes publics de dévotion rentraient tout à fait dans les mœurs de nos pères des XVIe et XVIIe siècles. Bien des fois déjà, en temps d'affliction, ils avaient eu recours, pour apaiser la colère de Dieu, à la miséricorde de la Vierge sa mère. Seulement, chose à remarquer, lors de ces anciens vœux, c'était toujours en quelque sanctuaire étranger que le Consulat avait jugé à propos d'adresser à Marie les supplications et les offrandes de la Ville. En 1564, on s'était voué à Notre-Dame du Puy (1). Et, lors des grandes mortalités de 1581 (2) et de 1628, c'est sous la protection de Notre-Dame de Lorette qu'on avait cru devoir se placer par l'envoi jusqu'en cette ville d'Italie d'un pèlerinage chargé de somptueux présents (3). Ces pieuses démarches n'avaient pas été sans

(1) RUBYS. *Déclaration des privilèges*. p. 30. Histoire de Lyon, p. 404. « En l'année 1564 la ville fut assaillie d'une telle et si extrême contagion de peste que les deux tiers pour le moins du petit menu peuple en mourut. Pendant qu'elle dura le bon Père Emond Auger, jésuite, ne cessa jamais de prescher en l'église Ste-Croix assisté de ce bon ecclésiastique Maistre André Amyot, custode dudit Ste Croix, qui le logeait. Ce bon Père Emond allait tous les jours assister les malades ès-hopitaux et ès-cabanes, les consolant et exhortant et leur despartant les aumônes qu'il recueillait des gens de bien. Il *fit un vœu pour toute la ville à Notre Dame du Puy*, lequel, après que la peste fut finie, il alla rendre avec le bon custode Amyot.

(2) *Arch. munic. BB. 107. 21 décembre 1581.* « Les sieurs échevins,... désirant sur toutes choses effectuer le vœu ci-devant fait à Notre Dame de Laurette en Italie et nommer personnages dignes et suffizants pour l'aller rendre, au nom de la ville et communauté, sur le printemps, et y faire les aulmosnes et présents à cet effet résolus et en descharger leurs consciences — ont nommé pour faire ledit voyage et rendre ledit vœu Maitre Emond Auger, jésuite, et Maitre Claude de Rubys, Procureur général de la ville. » Les deux pelerins auxquels s'était joint leur intime ami, André Amyot, custode de Ste Croix, furent reçus en grand honneur à Lorette par l'évêque, à Rome par le pape. BB. 109. 4 décembre 1582. « Durant (la contagion de 1581) le bon Père Auger, jésuite, reprenant ses anciennes erres, comme il se trouva lors fort à propos à Lyon, fit un debvoir admirable d'assister les povres affligés de peste. » RUBYS. *Hist. véritable de Lyon, p. 430.*

(3) BB 174. *9 septembre 1628.* « Lesdits échevins,... considérant que Dieu est irrité particulièrement contre cette ville ainsi qu'il le manifeste permettant qu'elle soit affligée de la sorte qu'elle est du mal contagieux et que les vrais remèdes auxquels, en cette extrémité, on doit recourir sont les prières et bonnes œuvres comme le plus assuré moyen qu'on ait pour apaiser sa justice, — nos devanciers même en pareille occurrence, ayant tenu pareilles voies efficacement en obte-

utilité contre la peste. Elles avaient « grandement servi à refréner la fureur de cette meurtrière ». Cependant le fléau n'avait pas été définitivement vaincu. On l'avait vu bientôt se raviver et recommencer ses méfaits.

Ne serait-on pas tout aussi bien exaucé — et mieux peut-être — si, cette fois, au lieu d'aller, au loin, implorer Marie, on s'efforçait de toucher son cœur, à Lyon même, par quelque monument qu'on y érigerait en son honneur et par quelque dévotion et hommage extraordinaire que le Consulat lui rendrait en l'un des principaux sanctuaires qu'elle y possédait ? C'est à ce parti que, tout bien pesé et considéré, finirent par s'arrêter nos judicieux magistrats. D'où les deux promesses que renferme leur délibération.

Premièrement, ils décident d'élever à Marie, deux « figures de marbre blanc », dont l'une sera placée sur la terrasse qui est au-devant de la loge des Changes — l'autre, sous un dais de pierre noire, sur la pile du milieu du pont de Saône (1).

nant la santé publique qui longues années, par la grâce de Dieu, avait duré en cette ville — ont faict et font vœu d'envoyer, au nom de ladite ville et communauté, deux religieux de bonne et dévote vie, enfants de ceste ville, à Notre Dame de Laurette pour porter un présent à l'église, prier et faire prier la Sainte Vierge de vouloir intercéder envers son cher et glorieux fils, notre Seigneur et Sauveur, qu'il lui plaise rétablir en ceste ville la santé et bannir tout mal pestilentieux. »

(1) BB. 197. Suite de la délibération du 12 mars 1643. « ... L'affaire mise en délibération, a esté résolu que sur la terrasse qui est au devant de la loge des Changes, à l'endroict qui sera jugé le plus honnorable et le plus commode, l'on dressera un piedestail de la hauteur de cinq piedz et demy, faict de bonne pierre noire de St Cire, bien polie, ayant dedit piedestail deux tables de mesme pierre, l'une du costé de la place des changes et l'autre de celluy de ladite loge, pour y faire graver l'inscription que l'on advisera, et que sur ledit piedestail sera posé une figure de la Vierge faicte de marbre blanc, de la hauteur de cinq pieds, tenant son petit Jésus sur son bras gauche en luy présentant de la main droite un cœur.

En outre, lesdits sieurs ont résolu et arresté que sur le bout de la pille du pont de Saosne, sur laquelle il y a une croix de pierre, l'on placera une autre figure de la Vierge, de marbre blanc, de la haulteur de cinq piedz et demy, soubs un petit dôme triangulaire composé de trois petites arcades de la largeur de trois piedz sur six de hauteur, et que celle desdites arcades qui fera face du coté du midy sera enrichie de deux petites colonnes de pierre noire polie de l'ordre dorique, et le reste dudit dosme basti de même pierre noire sans polissure. Au devant duquel dosme sera construit un autel de ladite

Disons tout de suite, que des causes restées inconnues, devaient retarder, jusqu'en 1659, l'exécution de cette première partie du vœu. De la statue, qui fut érigée alors audevant de la loge des Changes, il ne reste que le souvenir. Au contraire, la Vierge du pont de Saône subsiste. Elle est connue sous le nom de Notre-Dame de la Paix, probablement parce qu'elle fut inaugurée au moment de la fameuse Paix des Pyrénées (1). On peut la voir dans l'une des chapelles de l'église de l'Hôtel-Dieu, où elle a été transportée au XVIIIe siècle (2), et où elle est tenue en grande vénération par les Sœurs hospitalières (3). Quant à l'édicule, qui servait de niche à la Vierge du pont de Saône, tout le monde sait qu'il se trouve maintenant au bas du Chemin-Neuf, où il forme l'encadrement d'une fontaine.

Si notre ville était soucieuse de son histoire, il y a longtemps que les deux fragments d'un monument qui ne manque pas de valeur artistique et auquel s'attachent de si précieux souvenirs, eussent été réunis, restaurés et placés à Fourvière, ou en quelque autre endroit convenable, pour y être religieusement conservés.

Secondement, « voulant, disent-ils, accompagner ces actes extérieurs de dévotion envers la Vierge-Marie, de la dévotion intérieure du cœur », Messieurs les échevins arrêtent que, tant eux, pendant les années de leur administration, qu'après eux, leurs successeurs iront à pied, toutes les

pierre, au parement duquel sera posé une table aussy pierre noire polie pour y escrire telle inscription que l'on résoudra. Et sera la croix, qui est à présent audit endroit posée au plus haut du dôme, le tout suivant les desseings qui ont été faict par le voyer de ladite ville. »

(1) STEYERT. *Histoire de Lyon*. T. III, p. 266. Cette statue est l'œuvre du sculpteur Jacques Mimerel. Le projet du monument du pont de Saône avait été dressé dès avant le vœu, sur l'ordre du Consulat, par le voyer de la ville Simon Maupin.

(2) J.-J. GRISARD. *Le vœu des échevins de la ville de Lyon*. Lyon, Pitrat, 1888. Remarquable étude où l'on trouve un compte rendu exact et complet de l'exécution du vœu des échevins depuis 1643 jusqu'à nos jours.

(3) L'abbé P. CHATELUS. *Notre-Dame de Fourvière*, p. 54. « Elle (Notre-Dame de la Paix) est considérée comme miraculeuse ; les Sœurs hospitalières aiment à prier devant elle pour obtenir la conversion des malades qui refusent les secours de la religion. »

fêtes de la Nativité de la Vierge, revêtus de leurs robes ordinaires, en la chapelle de Notre-Dame de Fourvière, pour y ouïr la sainte messe et faire leurs prières et dévotions à ladite Vierge, et lui offrir, en forme d'hommages et de reconnaissance, la quantité de sept livres de cire blanche, en cierges et flambeaux, propres au service divin de ladite chapelle, et un écu d'or au soleil (1).

Monter à Fourvière! Faire un vœu à Notre-Dame de Fourvière ! Ce qui nous paraît aujourd'hui si naturel, était alors quelque chose d'extraordinaire et de nouveau. C'est que, bien que déjà très fréquenté, l'antique oratoire de Notre-Dame-de-Bon-Conseil n'avait pas encore conquis définitivement, entre les sanctuaires lyonnais de la Sainte Vierge, le premier rang qui lui appartient aujourd'hui sans conteste. Pendant plusieurs siècles, c'est la chapelle de Notre-Dame-de-Grâces, à l'Ile-Barbe, qui avait été le principal foyer, dans notre région, du culte marial. Naguère encore, en 1630, lorsque Louis XIII, étant tombé malade à Lyon, on le croyait perdu, ce n'est pas à Fourvière, c'est à l'Ile-Barbe que les deux reines étaient allées en pèlerinage, demander la guérison du roi (2).

(1) BB 197. *Suite de la délibération du 12 mars 1643.* » Et finablement lesdicts sieurs Prevost des marchans et eschevins — voullans accompagnier ces actes extérieurs de dévotion envers ladicte Vierge de la dévotion intérieure du cœur, et la continuer par une recognaissance annuelle — ont résolu que tant eux, pendant les années de leur administration, que leurs successeurs ès-dites charges iront à pied, toutes les festes de la Nativité de la Vierge, qui est le huictiesme jour de septembre, sans robbes, néantmoins avec leurs habits ordinaires, en la chapelle de Nostre Dame de Fourvière, pour y ouyr la Sainte Messe, y faire leurs prières et devotions à ladicte Vierge, et luy offrir en forme d'hommage et recognaissance la quantité de sept livres cire blanche en cierges et flambeaux propres au divin service de ladicte chapelle, et un escu d'or au soleil. Et ce pour disposer ladicte Vierge a recevoir en sa protection particulière ladicte ville. Dont a été faict le présent acte. Mascranny, Chappuy, Boniel, Le Maistre, Pillehotte. »

(2) Pericaud. *Notes et documents*, 14 octobre 1630. Les deux reines vont, à pied, avec toutes les dames de la cour, rendre à la chapelle de N. D. de l'Isle-Barbe les vœux faits pour la guérison du roi. CC *Mercure de France*, XVI, 8 4. — *Arch. munic.* BB 118, 5 février 1587. Achat d'un calice d'argent jusques à la valeur d'environ 30 escus auquel on fera graver les armoiries de la ville « pour icelui calice être offert en dévotion, charité et aumône en la chapelle de Notre-Dame de l'Isle-Barbe ensuite du service faict en ladite cha-

Il est très probable que l'idée de recourir à Notre-Dame de Fourvière fut suggérée à Messieurs les échevins par l'exemple des Recteurs de l'hospice de la Charité. Les Recteurs de la Charité avaient, cinq ans auparavant, obtenu en « faisant vœu, pour leurs enfants, à Notre-Dame de Fourvière », la cessation prompte et complète d'une maladie étrange qui, depuis longtemps, tourmentait horriblement les pauvres petits orphelins de l'Aumône générale, et contre laquelle on avait essayé en vain de tous les remèdes naturels (1).

M. Mascranny et ses collègues ne pouvaient pas ne pas avoir connaissance du vœu de l'Aumône générale et de son heureux succès. Il est tout simple qu'ils aient résolu d'aller, eux aussi, faire à Notre-Dame de Fourvière, leurs dévotions et prières, afin qu'elle veuille bien étendre à toute la ville, les effets de la maternelle bonté, dont l'enfance malheureuse avait eu le premier sourire.

Il devaient être, eux aussi, merveilleusement exaucés.

Si les limites d'un article le permettaient, il ne nous serait pas difficile de montrer que l'extinction de la maladie contagieuse n'est que l'un des bienfaits que nos pères allaient devoir à l'intercession de leur nouvelle protectrice.

Nous disions, en commençant, que les échevins n'envisageaient pas sans apréhension, à la nouvelle de la mort prochaine de Louis XIII, les désordres dont la France et, en particulier, leur ville pourraient avoir à souffrir au début du nouveau règne. Leurs craintes n'étaient pas dénuées de fondement. Un roi de cinq ans, une femme pour régente, un ministre italien : c'étaient pour l'ambition des grands des circonstances favorables qu'ils allaient mettre à profit en s'insurgeant, une dernière fois, contre le pouvoir royal. Mais, tandis que les incidents, les uns

pelle afin d'implorer l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie envers son fils notre Sauveur et Rédempteur, qu'il lui plaise, ayant pitié de cette ville et communauté, y rétablir la pristine santé. »

(1) L'anniversaire de ce bienfait extraordinaire est aujourd'hui encore célébré, chaque année, par un pèlerinage des Hospices à Fourvière qui a lieu le troisième mercredi après Pâques. V. P. Chatelus, *N.-D. de Fourvière*, p. 183.

tragiques, les autres burlesques, de la Fronde révolutionnaient Paris et plusieurs autres villes, tandis que, tout près de nous, les habitants des Dombes payaient, à Thoissey, d'un peu de leur sang, l'honneur d'avoir pour souveraine la grande Mademoiselle, Lyon, par un insigne privilège, ne devait cesser de goûter une paix profonde. Dès l'année 1643, s'ouvre, pour notre ville, une ère brillante de progrès matériel et moral. L'établissement de plusieurs monastères, la construction du somptueux hôtel de ville de la place des Terreaux, l'embellissement de la place Bellecour, l'agrandissement des bâtiments et l'augmentation du nombre des classes aux collèges de la Trinité et de Notre-Dame, ne sont que quelques-uns des signes de cette explosion de prospérité.

Obligé de nous borner, nous n'insisterons, un instant, que sur celui des effets du vœu consulaire de 1643 qui en est le plus extraordinaire et le plus remarquable. Peut-être trouvera-t-on quelque intérêt à suivre les dernières convulsions du fléau qui allait, après avoir brisé tant de vies humaines, périr enfin lui-même, écrasé sous le pied vengeur de Notre-Dame de Fourvière.

Le 12 mars, jour de la délibération du Consulat, l'état sanitaire de la ville n'était pas encore mauvais : on n'avait pas encore d'épidémie. On redoutait seulement le RÉVEIL de la contagion ; le vœu ne l'empêcha nullement de se produire, comme les années précédentes, dès les premières journées du printemps. La Vierge Immaculée était, sans doute, déjà décidée à exaucer nos pieux échevins. Mais, avant de les exaucer, elle voulait qu'ils eussent tenu leur promesse. Elle attendait qu'ils lui eussent apporté, à Fourvière, le triple hommage de leur or, de leur cire blanche et surtout de la dévotion de leurs cœurs.

Quant à présent, n'étant pas encore désarmé, le mal allait, une fois encore, faire sentir sa puissance en jetant, selon sa coutume, un voile de deuil sur la saison des fleurs : l'épidémie ne cessa d'aller en s'aggravant pendant les deux mois d'avril et de mai.

On sait que Louis XIII est mort, au château de Saint-

Germain, le 14 mai, jour anniversaire de l'assassinat de Henri IV. Dès le 17, un courrier extraordinaire apportait, à l'hôtel de ville de Lyon, la nouvelle officielle du décès du souverain.

M. le prévôt Mascranny était un prudent magistrat. La maxime romaine : *Provideant consules ne quid respublica detrimenti accipiat*, était, dit-on, toujours présente à son esprit. Aussi n'avait-il pas attendu la mort du roi pour prendre (il avait pris dès le 3 mars) toutes les dispositions de nature à empêcher que l'annonce d'un changement de règne ne fût à Lyon le prétexte de quelque désordre (1). Il n'y en eut aucun. La population avait autre chose à faire que de « s'émouvoir de politique ». Elle était tout entière au souci de la santé publique qui, de jour en jour, empirait. A la fin de mai, la mortalité était si forte que l'on reconnut la nécessité de pourvoir aux affaires de la santé par les mêmes voies que les années précédentes. C'était, une fois encore, la mise de la ville en état de peste (2).

Cependant la mort du souverain était un événement trop important pour passer inaperçu même dans une ville où le mal contagieux jetait le désarroi. Mascranny eût, en sa qualité de prévôt, gravement manqué aux devoirs de sa charge s'il ne se fût hâté d'écrire, au nom de la Ville, une lettre de condoléance et de respectueuse soumission au jeune Louis XIV. C'est ce qu'il fit dès le 29 mai (3). Quel-

(1) *Arch. municip.*, BB 197, *3 mars 1643.*
(2) *Ibid.* BB 197, *samedi 30 mai 1643.*
(3) *Arch. munic.* AA 120, f° 395. « Sire, comme nous ne pouvions apprendre de plus sinistre événement que celui de la perte que tout la France et cette ville, en particulier, ont faicte du Seigneur Roy, votre père, qui fut le plus vertueux monarque du monde, aussi ne pouvions-nous recevoir plus grande consolation que celle que nous procure la lecture des lettres que nous avons eu l'honneur de recevoir de la part de V. M. en date du 14 de ce mois, tant pour y être fait foi de la fin si chrétienne, et correspondante à sa vie, de S. M. défunte qu'on ne saurait douter que son âme ne jouisse à présent de la béatitude éternelle qui est tout ce que ses bons sujets lui doivent actuellement souhaiter, que encore pour la grâce que V. M. nous fait de nous y témoigner la croyance qu'elle prend de notre fidélité et affection à son service. Sur quoi nous pouvons lui affirmer que tous ses sujets de cette ville se conserveront toujours, au péril de leur vie, en si favorable sentiment que celui qu'elle a de leur zèle pour leur devoir et qu'il y aura si parfaite obéissance à ses comman-

ques jours plus tard, une seconde lettre portait les félicitations de la ville à la Reine mère, Anne d'Autriche, dont on venait d'apprendre l'avènement à la régence (1).

Avoir écrit ces lettres, c'était bien. Mais il y avait quelque chose de plus à faire. En cas de changement de règne, il était d'usage invariable, sous l'ancienne monarchie, que chaque bonne ville du royaume s'empressât de députer à Paris quelques-uns de ses plus notables habitants pour promettre, en son nom, foi et obéissance au nouveau roi et pour obtenir de lui la confirmation des droits et immunités dont elle avait joui jusque-là. Il eût été de l'intérêt de la ville de Lyon de faire partir le plus tôt possible ses députés. Et cependant, le 12 juin, il n'était encore arrivé en cour aucune délégation lyonnaise.

Ce jour-là, dans le cabinet du secrétaire d'Etat, Michel Le Tellier, se trouvait un bourgeois de Lyon, nommé Chanu, homme de confiance des échevins qui l'avaient chargé de faire la remise au roi et à la reine des lettres de la Ville.

« Comment se fait-il donc, M. Chanu, demanda le ministre, que la ville de Lyon n'ait encore envoyé aucuns députés à Leurs Majestés depuis leur avènement à la Couronne et à la Régence, pour leur rendre les honneurs et respects accoutumés en cette conjoncture ? Lyon est bien en retard, car les autres bonnes villes se sont déjà, presque toutes, acquittées de ce devoir. — Veuillez bien croire, Monsieur le secrétaire d'Etat, dit Chanu, que si les Lyonnais ne sont pas venus, dès le décès du feu roi, saluer Leurs Majestés, ce n'est nullement par manque de zèle ou affection à leur service. Leur retard n'a d'autre cause que le « mal conta-

dements que son service ne recevra jamais aucune atteinte ; étant certain que la disposition à laquelle nous sommes tous à cet effet est si ferme qu'elle ne peut recevoir accroissement non plus que diminution. C'est ce que nous protestons à V. M. et qui paraît ici sy véritable qu'on n'y entend retentir que vœux et prières pour la durée de sa prospérité et santé. Croyez, Sire, que nous n'avons point de plus forte passion que pour vivre et mourir très-humbles, très-obéissants et très-fidèles sujets et serviteurs de V. M... A Lyon, le 29 mai 1643. »

(1) *Ibid.*

gieux » dont, depuis deux mois en ça, il plaît à Dieu que la ville soit affligée. — Ah ! vous avez donc toujours la peste à Lyon, dit Le Tellier. L'épidémie est-elle forte, cette année ? Combien y a-t-il de décès par jour ? — Il peut y avoir, M. le ministre, chaque jour, six à sept maisons de frappées. — C'est beaucoup ; s'il en est ainsi, les Lyonnais ont juste raison de ne pas venir se présenter à Leurs Majestés. Au surplus, je vais en parler à la Reine. Revenez me voir demain matin, M. Chanu, et je vous ferai connaître, sur ce sujet, les volontés et résolutions de Sa Majesté (1). »

Consultée par Le Tellier, Anne d'Autriche, au seul mot de peste, sentit passer, en elle, le frisson qu'éprouvent toutes les mères lorsqu'elles redoutent quelques dangers pour leurs enfants. Que des gens, sortant d'un pays infecté de peste, osent venir aborder le jeune roi, non certes, elle ne le voulait pas, elle ne le permettrait pas. Ordre fut expédié aux Lyonnais, de par la Reine Régente, qu'ils eussent à différer leur ambassade jusqu'à ce que la maladie contagieuse fût, en leur ville, totalement éteinte.

A ce moment même, à Lyon, l'épidémie ayant un peu diminué, on se préparait à célébrer, pour le feu roi Louis XIII, un service de *requiem* en l'église cathédrale de Saint-Jean. La cérémonie eut lieu le 19 juin : elle fut des plus solennelles. Le chœur et la nef entiers étaient tendus de deuil avec deux lés de velours noir chargés

(1) *Archives munic.* AA 86. *Lettre à Messieurs les Prévot des marchands et échevins du S. Chanu, leur agent d'affaires à Paris, en date du 12 juin 1643.* « Messieurs, après avoir accusé reception de la votre du 8 du présent moys, nous vous dirons avoir rendu à Mr. Le Tellier vos lettres pour le Roy et la Royne Régente. Lequel d'abord s'informa de nous si la Ville ne députterait pas nombre de personnes pour, dans cette conjoncture, venir en Cour : Et lui ayant fait scavoir que la considération de la maladie contagieuse vous avait fait différer de rendre ce devoir, ledit sieur Le Tellier demanda s'il y en avait beaucoup. Et lui ayant reparty que icelle journée il y pouvait avoir six ou sept maisons de frappées, ledit sieur répliqua que cella estait considérable et que l'on avait juste raison de ne pas venir d'es-lieu infect pour se présenter devant Leurs Majestés, qu'il en parleroit à la Royne Régente et que, demain au matin, nous eussions à le voir pour nous faire scavoir la volonté et résolution de ladicte Dame Royne sur ce subject : à quoi nous satisferons... »

d'écussons et, au-dessus, une rangée de cierges de cire jaune. Au fond du chœur, contre la croix, se voyait une grande armoirie de France et, au-dessous, une effigie du roi défunt voilée de crêpe ; au milieu de l'église, un vaste catafalque garni d'une multitude de cierges de cire jaune, entouré de grands flambeaux de six pieds de haut et surmonté de la « couronne impériale ».

Sur les dix heures du matin Mgr le marquis de Villeroy, gouverneur, et M. de Champigny, conseiller et intendant du roi en la justice, police et finance du pays lyonnais, firent leur entrée. Deux fauteuils leur étaient réservés. Derrière eux se rangèrent — à droite, Messieurs les magistrats tenant la sénéchaussée et siège présidial de Lyon — à gauche, le corps consulaire : prévôt, échevins, ex-échevins et officiers de la ville, tous revêtus de leur grand costume, robe violette fourrée d'hermine et brodée d'or. Le Cardinal n'était pas encore de retour de Paris où il était allé présider les funérailles du feu roi ; en son absence, la messe fut célébrée par M. le Custode de St-Jean qu'assistaient le maître de chœur et deux de MM. les chanoines comtes de Lyon.

L'office parachevé, M. l'abbé Michel de Pures, docteur en Sorbonne et fils d'un ancien échevin, monta en chaire et prononça une oraison funèbre du roi défunt à laquelle Boileau eût, sans doute, trouvé à redire mais qui fut jugée à Lyon « très belle et éloquente » (1).

Il eût été difficile de rendre de plus grands honneurs à la mémoire de Louis XIII. Ces honneurs n'étaient pas trop grands, de la part de la ville de Lyon, envers un prince auquel elle avait une raison de plus que les autres cités de France de se montrer reconnaissante. N'était-ce pas, en effet, au pieux exemple de l'auguste défunt qu'elle était redevable du vœu dont justement elle commençait à recueillir les premiers fruits ? Au lieu d'augmenter comme à l'ordinaire, durant l'été, le mal contagieux, sous quelque mystérieuse influence, décroissait rapidement.

(1) *Arch. municip. BB 197, mardi 23 juin 1643.*

Le quinze août arrivé, on remarqua que huit jours de suite, toute l'octave de la fête de l'Assomption qu'on avait solennisée suivant les prescriptions de Louis XIII, s'écoulèrent sans qu'aucune seule personne fût atteinte de la maladie. Les semaines suivantes, le Consulat reçut la déclaration de quelques nouveaux cas, mais très peu nombreux et sans gravité (1).

Le fléau manifestement battait en retraite. C'est qu'il fallait que le mardi, huitième jour de septembre, il eût complètement et pour toujours, évacué la ville. Ainsi en avait décidé Notre Dame de Fourvière.

Ce jour-là, c'est conformément à leur promesse, humblement, à pieds, en robes noires, que Messieurs les échevins vinrent faire leurs dévotions dans la chapelle de ladite Dame. Mais, si leur attitude était celle de suppliants, leurs prières furent des actions de grâce plutôt que des supplications, et c'est en forme d'hommage de reconnaissance qu'ils firent à Marie l'offrande de leurs sept livres de cire blanche et de leur écu d'or au soleil (2). La peste était

(1) *Arch. municip. BB 197, lundi 28 septembre 1643.* « Les Prévost des marchans et eschevins de la ville de Lyon,

« Certifions à ceux qu'il appartiendra que le mal contagieux qui a eu cours en icelle depuis 5 ou 6 mois a esté si petit que véritablement nous avons le plus souvent pu assurer ny en avoir aucun attendu le grand soin qu'ont eu les sieurs commissaires de la santé de faire enlever les malades à leur grabat ensemble les sains qui demeuraient avec eux et les avaient tant soit peu fréquentés, et que depuis six semaines en ça le mal se fut tellement diminué par la grâce de Dieu que huit ou dix jours (du 15 au 25 août) se sont écoulés sans que personne quelconque y en ait été atteinte. Et, en pareil temps, on a eu seulement en chaque jour une personne dénoncée et en chaque nuit deux. Et la plus grande dénonce qu'en ce temps ait esté faicte n'a esté, en un jour, que de quatre personnes et, en les autres, que de trois. Et *ainsi manifestement le mal s'esteint.* Aussi l'abbord des personnes et marchandises, y venant de toutes parts, mesme du Languedoc, Provence, Dauphiné, Comté d'Avignon, y est aussi grand qu'il fut jamais. Les seigneurs Cardinal de Lyon, Gouverneur et Intendant de la justice y résident continuellement en toutes les cours y faisant leurs fonctions ordinaires, ainsi qu'a pu voir et reconnaître le Si..., secrétaire de S. A. le prince de Savoie, député en ceste ville par les sieurs syndics de Chambery pour s'y informer et enquérir comme y est la santé publicque. »

(2) Le beau vitrail de M. Bégule, qui est à Fourvière dans l'ancien sanctuaire au dessus de l'autel de N. D. du Bon Conseil, reproduit avec une grande fidélité historique, le souvenir du vœu de 1643. On sait que le même sujet est, sous une autre forme, sculpté à droite au fronton de la basilique.

finie ! Ce n'est pas en vain qu'ils avaient mis leur confiance en la Très Sainte et *Immaculée* Vierge Marie. Elle les exauçait à jour dit.

Si, de cette exacte coïncidence de la cessation du fléau avec le pèlerinage des échevins on me demandait une preuve, je ne serais pas embarrassé d'en donner plusieurs. Mais tout d'abord je prierais qu'on veuille bien consulter le procès-verbal de la séance consulaire du 11 septembre.

Nous avons vu qu'au mois de juin l'envoi de la députation, qui devait aller saluer le jeune roi, avait été retardé, sur l'ordre de la reine mère, jusqu'à complète extinction de la contagion dont la ville était affligée. Le 11 septembre, au lendemain du pèlerinage à Fourvière, quelle est la délibération qui va se prendre à l'Hôtel de Ville? En voici le fidèle résumé : Considérant que, grâce à la bonté divine, le bon ordre est rétabli en cette ville quant à la santé d'icelle ; que, le mal contagieux étant éteint, des députés lyonnais peuvent maintenant, sans aucun péril, aller aborder les précieuses personnes de Leurs Majestés ; le Consulat arrête d'élire et de faire immédiatement partir la députation qui, au nom de la ville, ira en Cour rendre au Roi et à la Reine mère les devoirs et honneurs accoutumés ès-cas de nouvel avènement à la Couronne et à la Régence. Sont nommés députés Messieurs Mascranny, prévôt, Lemaistre, échevin, et Grolier, procureur général (1).

(1) *Arch. municip.* BB. 197 f° 134. Séance consulaire du 11 septembre 1643. « ..... Savoir faisons : Qu'ayant dès longtemps en ça eu advis que les autres bonnes villes du royaume avaient député vers le Roy et la Royne, sa Mère Régente, plusieurs des plus nottables de leurs concitoyens pour rendre de leur part à Leurs Majestés les devoirs, honneurs et respects dus et accoutumes ès-cas de nouvel advènement à la Couronne ou à la Régence — nous n'aurions manqué de zèle et affection pour en faire de même aussitôt après le décès du feu Roy, de glorieuse mémoire. Mais le mal contagieux dont il a plu à Dieu que cy-devant cette ville ait été affligée, nous aurait retenus jusqu'à ce qu'il fût adminué ; et même Leurs Majestés l'auraient trouvé bon, ainsi que M. Le Tellier nous en aurait donné l'assurance par ses lettres.

Depuis, par la Bonté divine, *ayant vu le bon ordre rétabli en cette ville pour la santé d'icelle* en sorte que, sans péril aucun, les députés pourraient aborder Leurs Majestés et aller suppléer aux devoirs omis pour les causes prédites — et supportant avec raison impatiemment le retardement à les rendre... avons arresté de pourvoir à ladite

Partez, Messieurs, allez faire savoir au Roi et à toute la France que, depuis qu'il s'est consacré à Marie, Lyon n'est plus la ville de la peste.

En Savoie, on conservait des doutes. Messieurs les syndics de Chambéry n'admettaient pas que Lyon fût tout à coup quitte de la peste, juste au moment de l'année où ordinairement il en était le plus rigoureusement affligé, Un commissaire vint, de leur part, dans le courant de septembre, s'informer, *de visu*, de l'état véritable de la santé des Lyonnais. On promena ce saint Thomas dans toute la ville. On lui fit voir que « les seigneurs, Cardinal, Gouverneur et Intendant y résidaient continuellement, que toutes les cours et tribunaux y faisaient leurs fonctions ordinaires, que l'abord des personnes et marchandises venant de Languedoc, Provence, Dauphiné, comté d'Avignon et autres parts y était aussi grand qu'il y fut jamais. Enfin on lui apprit que trois notables Lyonnais venaient de partir en députation pour Paris où Leurs Majestés de France n'appréhendaient nullement de les recevoir. Ne fallait-il pas

députation.... » Cf. AA. 120 f° 457. Lettre du Consulat à la reine pour lui annoncer le départ des députés et la prier de leur donner audience. « Madame, Le retardement que cette Ville a apporté à l'envoi des députés pour rendre ses devoirs au Roy à son advènement à la Couronne et à Votre Majeste à l'entrée de sa régence... nous rendrait grandement confus, nous voyant lès derniers en une action à laquelle notre inclination et la connaissance de notre obligation nous aurait portés des premiers, n'était la certitude qu'on nous a donnée que Votre Majesté était informée de la cause qui nous a retenus, savoir du mal contagieux qui a ici fait quelque progrès durant lequel on n'aurait pu qu'avec grande imprudence laisser partir des députés pour approcher des personnes si précieuses que celles de Vos Majestés. Mais dès aussitôt que, par la grâce divine, *le mal s'est esteint*, en sorte que nous avons subjet de croire que l'abord de nos concitoyens ne doit être appréhendé... nous avons pressé le départ de nos députés... suppliant, Madame, très-humblement Votre Majesté de vouloir gratifier de son audience et véance les submissions qu'ils lui feront au nom de cette Ville, puisque nous manquerions de vie plutôt qu'à satisfaire et obéir à ses commandements, la faveur desquels nous ambitionnerons toujours autant ardemment que véritablement nous sommes, de Votre Majesté, les très humbles, très obéissants et très fidèles subjets et serviteurs. A Lyon le 14 septembre 1643. » Le 10 septembre, le Consulat avait arrêté de réunir les fonds nécessaires afin de « rembourser les sieurs commissaires pour le faict de la santé des grandes et notables sommes » (400 livres environ) dont ils avaient fait l'avance pendant la contagion : donc elle était terminée.

que l'épidémie fût bien finie, puisque personne ne redoutait plus la fréquentation des Lyonnais ? C'est ce dont furent obligés de convenir, sur le rapport de leur commissaire, les très défiants Savoyards (1).

Ah ! si nos pères eussent su que c'était pour toujours qu'ils étaient délivrés du mal contagieux, quelle explosion d'allégresse dans toute leur cité ! quelle joie dans toutes leurs familles et quels *Te Deum* d'actions de grâce dans toutes leurs églises ! Mais ils n'osaient espérer un tel bonheur. Sans doute, ils étaient pleins de reconnaissance envers Marie. Seulement ils ne connaissaient pas encore toute l'étendue du bienfait dont ils étaient l'objet. Ils ignoraient qu'ils venaient d'obtenir, à Fourvière, ce qui ne leur avait été autrefois accordé ni au Puy, ni à l'Ile-Barbe, ni à Lorette : la disparition à tout jamais du fléau. Ni échevins, ni habitants n'avaient encore entièrement dépouillé la crainte d'un retour offensif de la peste.

Aussi n'est-ce pas sans une vive émotion qu'ils apprirent, en 1649, qu'elle venait d'éclater à Marseille et qu'elle remontait la vallée du Rhône.

Il ne semblait pas que Lyon pût échapper à l'infection :

(1) *Arch. munic.* AA. 120 f° 469. Lettre du 29 sept. 1643. « A Messieurs les Conservateurs de la santé à Chambéry, Messieurs, il est vray que par la grâce de Dieu le mal contagieux, qui a eu icy quelque petit cours depuis cinq ou six mois en ça et moindre de beaucoup et sans comparaison aucune que celuy qu'on a publié est à présent tellement diminué qu'il ne parait pas qu'il y en aye eu aulcun, de sorte que quand les s[rs] conseillers d'estat de votre prince et vous pourvoierez à la liberté du commerce comme cy-devant... nous pouvons assurer que vous ni les aultres estats de S. A. ne courrez péril quelconque, non plus que les aultres provinces et villes dont les habitants ont fréquentation avec ceulx de celle-cy où de toutes parts l'abbord des personnes et des marchandises y venant mesme de Provence et Languedoc, Avignon et aultres lieux circonvoisins est aussy grand qu'il fût jamais. Ainsi que le s[r] com[re], votre envoyé pourra certifier luy ayant esté loysible de voir et considérer tout ce que bon luy a semblé, et s'informer de l'estat de la santé en ceste ville qui est tel que nous n'avons point fait difficulté d'envoyer nos depputés à la Royne et au Roy pour aller rendre les debvoirs de ceste ville à Leurs Majestés sur leur advènement à la Couronne et à la Régence. Après cela, nous ne saurions vous donner plus de certitude de l'amendination du dit mal icy. Aussy ne vous ferons-nous ceste lettre plus longue que pour vous assurer, Messieurs, que nous sommes veritablement vos très-affectionnés et très-humbles serviteurs, Chappuis, Boniel, Pillehotte. »

elle vint expirer à ses portes. Etonnés de la précieuse immunité dont jouissait maintenant leur cité, les catholiques lyonnais remercièrent Celle, dont ils commençaient à comprendre toute la miséricordieuse puissance (1).

Au dehors, beaucoup de gens persistèrent longtemps à considérer notre ville comme un foyer de contagion. En 1651, le bruit que la peste était à Lyon, courut en plusieurs pays. Une curieuse lettre du Cardinal-Archevêque montre que la nouvelle était réellement fausse : « Je ne comprends pas, écrit-il, quelles étranges nouvelles on vous a donné de nos mortalités; car nous n'en voyons point arriver, que fort peu et, toutes, par les voies naturelles. Le sieur Dugué, l'avocat Bernardon et l'un de nos prêtres, nommé Lagrive, sont allés à Dieu dans un âge fort avancé, et le bonhomme Dumay, par une hydropisie qui l'a emporté en peu de temps, n'étant plus jeune et ayant peu de force et de vigueur pour résister au mal » (2). Ainsi, maintenant, non seulement on ne mourait plus à Lyon de la contagion; mais on n'y mourait presque plus. Il fallait, pour y mourir, être valétudinaire et très vieux.

Les historiens de notre ville constatent tous, non sans étonnement, le fait de la brusque et définitive extinction de la peste, à compter du 8 septembre, jour du pèlerinage des échevins à Notre-Dame de Fourvière.

« Nous devons reconnaître, écrit Clerjon, que, depuis ce jour, on ne trouve plus, dans nos annales, aucune trace de fléau, qui respecta notre cité même, en 1740, époque où il sévit avec tant de rigueur en Provence et s'étendit jusqu'aux limites du Lyonnais (3). »

Le regretté Steyert fait remarquer que, depuis la subite cessation du mal contagieux en 1643, deux siècles et demi se sont écoulés sans que la science ait réussi à découvrir aucune cause naturelle de ce phénomène (4). Il est certain qu'il ne saurait être attribué :

(1) *Arch. munic., BB 203, année 1649.*
(2) Péricaud, *Notes et documents, 9 mai 1651.*
(3) Clerjon, *Histoire de Lyon.* T. VI, p. 179.
(4) Steyert, *Histoire de Lyon.* T. III, p. 267.



Ni à un soudain progrès de la médecine : les grandes conquêtes de la chimie médicale ne datent que de nos jours ;

Ni à une amélioration de l'hygiène privée : le XVII[e] siècle, si brillant d'autre part, ne saurait prétendre à la palme de la propreté. Sous Louis XIV, on s'habillait richement lorsqu'on en avait les moyens ; mais, même à Versailles, on ne se lavait que fort peu ;

Ni enfin à de nouveaux procédés prophylactiques : le Consulat ne fit que rééditer, en 1643, les ordonnances sanitaires qui, les années précédentes, n'avaient rien empêché.

A Marià factum est istud! Steyert a raison. On ne trouvera jamais d'explication naturelle de ce qui est l'œuvre de Marie. C'est Elle qui a délivré Lyon de la peste.

Mais, nous demandera-t-on peut-être — comment se fait-il qu'elle ne l'en ait pas délivré plus tôt ? D'où vient qu'alors que les anciens vœux n'avaient eu d'autre effet que d'enchaîner mamentanément le fléau, celui de 1643 ait eu la puissance de le détruire ?

La raison, qui en a déjà bien souvent été donnée, c'est que, cette fois, au lieu d'envoyer des députés au Puy ou à Lorette, nos échevins avaient préféré porter eux-mêmes leurs supplications et leurs offrandes à Notre-Dame de Fourvière. Or, Marie (pourrait-on en douter aujourd'hui ?) voulait être spécialement honorée à Fourvière. C'est à Fourvière qu'il lui plaisait d'exaucer les Lyonnais. Elle avait résolu d'y manifester sa gloire, en faisant du modeste oratoire de Notre-Dame-de-Bon-Conseil un centre extraordinaire de prières et de grâces.

A cette première raison de l'heureux succès du vœu des échevins de 1643, nous demandons qu'on nous permette d'en ajouter une seconde. C'est que : c'est un vœu à « l'Immaculée-Conception ». Or, vouer Lyon à la Vierge Immaculée, c'était « faire ce qui ne s'était pas encore fait ». Ah ! nous n'ignorons nullement que, depuis déjà plusieurs siècles, nos pères croyaient à l'Immaculée-Conception et, que de toutes les Eglises, celle de Lyon avait été, sinon la première, du moins l'une des premières à en célébrer solennellement la

fête. Il n'en est pas moins vrai que, ni lors du vœu de l'Aumône générale, ni dans les anciens vœux contre la peste, il n'apparaît qu'on ait songé à invoquer Marie conçue sans péché! Quant au vœu de Louis XIII, dont celui de nos échevins procède si étroitement, il est permis de dire que l'Immaculée-Conception y est virtuellement saluée; car, c'est à la Vierge très pure, à la Vierge dont seules les mains ont été dignes de porter la Pureté même que s'adresse la prière du roi très chrétien (1). Cependant, l'Immaculée-Conception n'y est pas nommée expressément. Dans leur mémorable délibération, Mascranny et ses collègues n'hésitent pas, eux, à implorer sur leur ville la protection toute puissante de la Vierge « Immaculée ».

Ce mot, qu'ils n'ont inscrit dans leur procès-verbal que parce qu'il était gravé dans leurs cœurs, Marie l'a lu. Il est le secret de l'accueil qu'elle a fait à leur prière.

Avoir échappé à la tache originelle n'est pas le fleuron le moins brillant de la couronne de gloire de Marie. Est-il extraordinaire qu'elle ait été touchée de se voir donner, au nom de tout un peuple, un titre qu'elle aimait et qui lui appartenait, mais que l'Eglise ne devait lui décerner officiellement, par la voie du Pontife romain, que plus de deux cents ans plus tard?

Les faits qui viennent d'être rapportés sont si familiers et si chers aux catholiques lyonnais, que plusieurs d'entre

(1) *Lettres patentes du 16 février 1638.* « Dieu, qui élève les rois au trône de leur grandeur, a voulu prendre un soin si spécial de notre personne et de notre État que nous ne pouvons considérer le bonheur du cours de notre règne sans y voir autant d'effets merveilleux de sa bonté... Tant de grâces si évidentes font que, pour n'en différer pas la reconnaissance... nous avons cru être obligé, nous prosternant aux pieds de sa Majesté Divine... de nous consacrer à la grandeur de Dieu par son fils rabaissé jusqu'à nous et à ce fils par sa Mère élevée jusqu'à lui; en la protection de Laquelle nous mettons particulièrement notre Personne, notre Etat, notre Couronne et tous nos sujets pour obtenir par ce moyen celle de la Sainte Trinité par son intercession, et de toute la cour céleste par son autorité et exemple. Nos mains n'étant assez pures pour présenter nos offrandes à la Pureté même, nous croyons que Celles qui ont été dignes de la porter les rendront hosties agréables et c'est chose bien raisonnable qu'ayant été médiatrice de ses bienfaits, Elle le soit de nos actions de grâces. »

eux s'étonneront peut-être qu'on n'ait pas jugé téméraire de les rappeler ici à leur souvenir.

L'auteur ne l'aurait pas entrepris, s'il n'y avait été encouragé par cette observation, qui lui a toujours paru juste, que ce que nous connaissons et ce que nous aimons n'est pas, ordinairement, ce dont nous acceptons le plus difficilement qu'on nous parle.

Et puis, faut-il l'avouer ? Invité à donner un article à cette revue juste au moment où se célébraient les fêtes jubilaires du cinquantenaire de l'Immaculée-Conception, il n'a pu résister à la tentation de jeter une humble note lyonnaise dans l'immense concert des louanges qui montait alors, de toute la chrétienté, jusqu'au trône de la Reine des anges. Il s'est imaginé que les lecteurs de l'*Université Catholique* lui pardonneraient de leur avoir refait un récit déjà fait mille fois, mais qui ne pouvait que tourner à l'honneur de leur ville et à la gloire de l'Immaculée-Conception — en se terminant par ces simples mots qui en sont la conclusion naturelle : aujourd'hui comme autrefois, le salut est pour nous, Lyonnais, tout près de nous. Dans nos peines, dans nos anxiétés, dans nos espérances, allons, du même cœur que nos pieux échevins de 1643, prier, à Fourvière, la Vierge « Immaculée ».

R. MOUTERDE.



“ L’HOMME ”

D’ERNEST HELLO

Le nom seul d’Ernest Hello fait naître chez les catholiques qui ont lu ses œuvres, des réflexions humiliantes et attristantes. Si cet écrivain n’était pas catholique, ou si seulement, il mettait dans ses affirmations un peu de cette diplomatie plus ou moins consciente qui est un titre à l’indulgence de nos ennemis, la critique officielle le classerait parmi les hommes supérieurs du dix-neuvième siècle, quitte à modifier plus tard son jugement. Combien d’écrivains qu’on qualifie couramment de géniaux, verront dans les âges prochains tomber leur réputation !

Au contraire, jamais la réputation d’Hello n’égala son mérite. Aujourd’hui même, il ne compte qu’un petit nombre d’admirateurs très fervents, il est vrai, mais impuissants à faire prévaloir leur opinion contre l’indifférence commune.

D’autre part, on entend assez fréquemment des pères de famille bien intentionnés se plaindre, et non sans quelque raison, des difficultés très grandes que fait naître la question de la lecture. On voudrait des livres modernes et vivants qui soient en même temps sains, orthodoxes et fortement pensés. A ces pères de famille justement inquiets, je me permets d’indiquer *l’Homme* d’Ernest Hello. Le jeune étudiant qui aurait lu, relu et médité cette œuvre forte et saine sera assez bien préparé, je ne dis pas

à affronter les luttes de la vie intellectuelle, mais à aimer et à comprendre d'autres écrits, bref, à acquérir un ensemble de connaissances logiquement reliées entre elles. Ce qui domine, à l'heure actuelle, chez les jeunes gens même catholiques, c'est un certain empirisme qui rend à peu près impossible, toute discussion doctrinale. Les meilleurs disent: « Unissons-nous, groupons-nous, soyons les plus nombreux. Loin de nous les hautes spéculations! Puisque le mal fait rage, donnons toutes nos forces à l'action et surtout, aimons bien notre temps afin de le gagner à notre cause. »

Comment leurs conseillers ne leur disent-ils pas, à ces jeunes gens bien intentionnés, que l'œuvre de Marie, toujours supérieure à celle de Marthe, devient à certaines époques, sinon l'objet unique, du moins le premier objet des préoccupations chrétiennes. Contre le mystérieux et formidable courant qui emporte le monde moderne vers les violences de la Révolution, et la France, ne disons plus sur le bord, mais jusque dans les dernières profondeurs de l'abîme, que peuvent nos petites et si intéressantes et si sympathiques associations? Peu de chose, hélas! Mais il est un domaine sur lequel il dépend de nous que la Révolution ne domine jamais, c'est la vie de nos âmes. Il faudrait créer en nous-mêmes et dans les jeunes générations qui veulent bien nous suivre, il faudrait créer des convictions inébranlables grâce auxquelles nous puissions braver ou dédaigner ou corriger l'opinion dominante, et laisser passer l'orage sans courber la tête. Autrement dit, les catholiques de France doivent à tout prix, constituer une minorité consciente de sa force ou si l'on veut de sa faiblesse, homogène et irréductible. Or, cette homogénéité ne pourra naître que de la force et de la pureté d'une doctrine que formuleront les plus instruits d'entre nous et que tous vivront ou s'efforceront de vivre. C'est là proprement ce que l'Eglise appelle chanter un cantique nouveau.

De tous les écrivains catholiques du dix-neuvième siècle, Hello est peut-être le plus apte à faciliter les préliminaires de cette indispensable concentration. Dans l'horreur que lui inspire la médiocrité morale et intellectuelle

de ses contemporains, il entre, malgré tout, une certaine sympathie pour les égarés qui rend possible les explications cordiales. Encore qu'il combatte avec une franchise et une vaillance rares, les ennemis de la foi, il les intéresse et par les sujets qu'il choisit, et par la façon dont il les traite. En entrant dans l'atmosphère intellectuelle qui est celle de *l'Homme*, le lecteur du vingtième siècle, soucieux de rester toujours moderne, ne se sent point trop dépaysé. Et voilà que peu à peu il apprend à juger, puis à mépriser, puis à haïr ce siècle qu'il adorait peut-être au fond de son cœur. Hello appartient à la grande école des de Maistre et des Veuillot; il n'est pas l'égal de ces deux grands maîtres, non, mais il mérite d'être associé à leur ministère. On pourrait lui appliquer ce que Paul de Saint-Victor a dit d'Euripide. Il ressemble à Pédasos le troisième cheval du char d'Achille qui n'était pas de sang divin comme les deux autres, Xantos et Balios, mais qui, dit Homère, suivait pourtant les coursiers immortels.

Il serait difficile, en effet, de ne pas relever chez Hello, certains défauts symptomatiques qui classent un écrivain. Il explique lui-même, en une courte préface, que l'unité mécanique fait absolument défaut dans *l'Homme*. Qu'est-ce que l'unité mécanique qu'il oppose à l'unité organique? On ne sait trop en vérité, mais il est certain que *l'Homme* laisse à désirer du côté de la composition. Le sens de l'unité esthétique semble en effet perdu — et peut-être pour toujours — depuis les premières années du dix-huitième siècle. Ne cherchez plus ni chez Rousseau, ni chez René, ni même chez Hugo, assez proche parent de Nicolas, comme on sait, cette belle unité morale, esthétique et littéraire qui est une des perfections les plus caractéristiques de la fable de la Fontaine, ou de la tragédie de Racine, ou de l'oraison funèbre de Bossuet.

D'autres défauts moins impersonnels inquiètent les lecteurs amis d'Ernest Hello. C'est une louable ambition, assurément, d'habiter toujours les hauts sommets, mais une ambition dangereuse. Comme Jacob luttait avec l'ange, on lutte avec le sublime, on l'attrape quelquefois, plus

souvent, on le laisse s'évanouir dans les brumes de la haute spéculation et alors... on déclame. — Hello dira, par exemple : « La férocité peut rire; celui qui a tué sans émotion peut rire; l'indifférence peut rire; l'insouciance peut rire.

« Mais n'y aurait-il pas un rire triomphant qui serait le signe superbe de la Relation dépassée. Qu'arriverait-il si l'Essence ? Arrêtons-nous... Silence. »

Carlyle et Nietzsche ont essayé, eux aussi, de se représenter avec une certaine précision, la sublimité du rire transcendant, mais en se plaçant à un autre point de vue. Ils se sont proposé de décrire les joies triomphantes du Surhomme égotiste sortant définitivement vainqueur des grandes luttes de la vie. Le rire d'Ernest Hello, si je le comprends bien, se rattache à la contemplation la plus désintéressée. Comment ? C'est ce qu'il explique assez mal, d'où résulte pour le commun des lecteurs réfléchis un cruel embarras. Incapables de comprendre, ils voudraient bien admirer, mais ils ne peuvent motiver leur admiration; ils sont tentés de sourire, mais ils craignent, bien à tort, je pense, de commettre un sacrilège. Convenons, en toute simplicité, et une bonne fois pour toutes, que le style d'Ernest Hello est souvent amphigourique.

L'auteur de *l'Homme* ne sait pas toujours affirmer son indépendance vis-à-vis de ses maîtres, qu'il a admirablement choisis d'ailleurs. Tel chapitre est emprunté à Joseph de Maistre et tel autre à saint Denys l'Aréopagite. On est ravi certes de relire ces pages incomparables, mais on en veut à Ernest Hello de son excès de modestie. Il fallait non pas seulement citer ces deux écrivains, mais les expliquer, les paraphraser peut-être et surtout les mettre en contact avec les temps où nous vivons.

Enfin la critique d'Ernest Hello qui est, d'ordinaire, si courageuse, si savoureuse, si originale, si haute, faiblit par instants ou s'égare. Même lorsqu'il dit vrai, l'auteur de *l'Homme* impatiente par ses longueurs ou par des développements trop faciles le lecteur un tant soit peu informé. Chacun sait, par exemple, que la vieille rhétorique attache

trop d'importance à certains petits procédés oratoires et ne s'intéresse pas suffisamment à tout ce qui est l'âme de la grande éloquence. On insiste plus que de raison dans *l'Homme* sur ces deux vérités bien connues.

Ailleurs, Hello pèche au contraire, par manque d'informations, ou bien parce qu'il se laisse entraîner trop loin dans une controverse mal engagée. Il n'hésite pas à flétrir énergiquement l'antiquité qu'il semble confondre, par moments, avec le paganisme. Sans doute, il sait des authentiques païens comme Ovide ou Pétrone ou Stace, distinguer Eschyle, Sophocle et Virgile. Mais une certaine obscurité enveloppe sa pensée littéraire et religieuse. Dans l'antiquité on voit très nettement se détacher un groupe immortel de poètes et de penseurs qui ayant reçu directement ou indirectement de Palestine « les rayons précurseurs du christianisme » les transmettent pieusement aux générations suivantes. Pour n'avoir pas connu l'importance de ce fait, certains controversistes du dix-neuvième siècle, — tels l'abbé Gaume et Hello lui-même — ont prononcé sur la valeur morale de l'esprit classique des jugements incomplets, et, en un sens, injustes. Hello, par exemple, ne voit dans l'Enéide qu'une sorte d'exercice littéraire dans le plus pur goût alexandrin. Comme si ce grand poème — inachevé d'ailleurs et très défectueux, — n'était pas essentiellement liturgique, religieux, et dans une certaine mesure, théologique !

Hello dit encore avec une assurance déconcertante : « Eschyle a plus de rapport avec l'art, Euripide avec la religion ». Personne ne songe à nier la beauté esthétique du théâtre d'Eschyle, ni l'érudition théologique dont fit preuve Euripide dans les *Bacchantes* et ailleurs. Mais l'idée est singulière, en vérité, de contester la grandeur religieuse de celui qui était élève des prêtres, prêtre lui-même de Mars et de Cérès, le chantre de Prométhée et de Cassandre, l'auteur de *l'Orestie*, enfin. Par où il apparaît que les opinions littéraires d'Ernest Hello, prises isolément méritent un sérieux contrôle, *l'Homme* est un très brillant et dangereux manuel de littérature..

Mais grâce à Dieu, Hello sut mettre dans cette œuvre puissante, autre chose que de la critique littéraire. Toute la première partie qu'il intitule très justement « la Vie » a pour objet la psychologie des hommes du dix-neuvième siècle, et particulièrement des incrédules. Elle témoigne d'une remarquable finesse et d'une étonnante profondeur car en ce commencement de vingtième siècle, elle n'a rien perdu de son intérêt, ou peu s'en faut.

De quels éléments est faite la vie religieuse et morale de tous ces hommes qui s'agitent autour de nous, à la recherche du confort moderne et du bonheur? Ernest Hello l'explique en cent vingt-deux pages, inégalement belles et fortes.

A en croire Hello, l'homme moderne, affranchi de ses croyances catholiques, pratique l'idolâtrie sous toutes ses formes, autant que l'antique adorateur de Baal ou le Hottentot fétichiste de nos jours. « Le veau d'or est resté comme le type de l'idolâtrie, son nom, son symbole. Le veau d'or c'est l'idolâtrie elle-même dans sa fureur la plus grossière et dans le mensonge le plus invraisemblable qu'elle eût osé peut-être jusque-là... Il y a tel crime dont on rit, tel autre dont on est fier. On ne rit pas de l'avarice et on n'en est pas fier, mais on la nourrit longtemps de son sang, jusqu'à ce qu'on en meure.

« L'idole cachée est triste, morose, menaçante, sinistre ; toutefois, il faut pénétrer dans les détails les plus secrets et les plus intimes de la vie pour apercevoir sa face sombre ; cette idole demande à l'adorateur le sacrifice continuel de sa vie. Elle ne se paye pas de paroles; elle veut un sacrifice réel, effectif. C'est un maître très dur : il abuse de son pouvoir et ne connaît pas la pitié... L'avare a des terreurs à la fois bourgeoises et fantastiques. L'argent qui remplit ses jours remplit aussi ses nuits... Le sanctuaire de l'âme est envahi... L'avare adore, dans le silence de la nuit, ce qui est caché à tous les regards... »

Le plus piquant est que dans la pensée d'Ernest Hello l'idolâtrie du veau d'or compte, à l'heure présente, un grand nombre de fanatiques honteux. Qui voudrait étudier à fond

cette question délicate et intéressante devrait rapprocher l'étude d'Ernest Hello, en première ligne, de l'avare si magnifiquement portraicturé par Molière, et, en second lieu, des théories antisémitiques de Drumont. La pensée d'Ernest Hello peut, jusqu'à un certain point, affronter ces glorieuses et redoutables comparaisons.

Le second chapitre du livre consacré à la Vie porte un titre un peu obscur : les *Associations d'idées*. Tout simplement, Hello constate que le triomphe du dix-huitième siècle a eu pour résultat, un dévergondage d'idées auquel on ne trouve rien de comparable dans l'histoire. Les hommes égarés disent maintenant : « Le beau, c'est le laid ; le bien, c'est le mal ; Dieu, c'est Satan. »

Dans les cinq chapitres (1) qui suivent, Ernest Hello développe des idées sages, mais plutôt banales. Il ne retrouve sa verve, sa profondeur, ses qualités maîtresses de psychologue et de philosophe que dans son admirable réquisitoire dirigé contre « l'homme médiocre ». Ce titre inquiète M. Henri Lasserre qui a cru devoir composer une étude préface sur *l'Homme* (2) ; il inquiétera tous les lecteurs de Hello, qui conscients de leur faiblesse intellectuelle, craindront de se sentir atteints par ses traits. Mais non, encore que que nous n'ayons rien de génial en nous, pourvu que nous soyons chrétiens, nous pouvons nous tenir pour assurés qu'il n'y a rien de commun entre l'homme médiocre de Hello, et nos modestes personnalités.

Il ne s'agit que de s'entendre. « Le trait caractéristique, absolument caractéristique de l'homme médiocre après lequel s'acharne notre auteur, c'est sa déférence pour l'opinion publique. » Comment les catholiques méprisés, persécutés et mis au ban de l'opinion pourraient-ils avoir tant de déférence pour cette odieuse souveraine ? Ils échappent ainsi aux anathèmes d'Ernest Hello. Au surplus, « l'homme humble méprise tous les mensonges, fussent-ils

(1) *Le respect humain*, *L'indifférence*, *Le rire*, *Les larmes*, *Le travail et le repos*, *L'honneur*.

(2) Bien des lecteurs regretteront que M. Lasserre ne se soit pas contenté d'écrire une courte biographie d'Ernest Hello.

glorifiés par toute la terre et s'agenouille devant toute vérité. »

Quel est donc cet homme médiocre, dont la seule pensée excite à un si haut point, la colère de notre philosophe? C'est l'électeur progressiste qui, du haut de la Science (avec majuscule), se permet de régenter, ou de railler, ou de critiquer l'Eglise. Il s'appelait jadis, M. Homais, ou M. Prudhomme, ou M. Coquelet, ou M. Cardinal; il s'appelle, aujourd'hui, légion. Car vous pensez bien que les épreuves prolongées de l'Eglise ont considérablement augmenté le nombre de ses adversaires. Hello fustige tous ceux qui, par lâcheté, par faiblesse d'esprit, par vanité, par paresse, par badauderie, par ambition, adoptent les misérables façons de penser, qui triomphent chez les maîtres du jour.

Disons bien haut, qu'en insistant ainsi sur la médiocrité intellectuelle et morale de ces Messieurs, Hello fait preuve d'une rare clairvoyance. Combien de triples sots croient se donner à eux-mêmes, un brevet de haute supériorité, en proclamant avec fracas leur admiration pour les idées du jour. Etre de son temps, se piquer de tolérance, de largeur d'esprit, surtout ouvrir les yeux aux lumières qui s'offrent de toutes parts, marcher avec le progrès, telles sont les formules qui enchantent la niaiserie du suffrage universel. Et tous ces progressistes se congratulent, ils affirment la mort de la tradition, de l'autorité de la Foi, en même temps qu'ils chantent en chœur, leurs mérites et leurs triomphes : « Nous sommes le Vrai, nous sommes le Beau, nous sommes le Bien, et qui oserait nous contredire, puisque nous sommes le Nombre ! »

Cette incommensurable fatuité d'un siècle qui assiste béatement à la ruine de la France et à l'affaissement de l'Europe tout entière, exaspère Hello. Il ne trouve qu'un cri de colère, mais ce cri sort des profondeurs de son âme ; et il retentit formidable : médiocres! médiocres! médiocres! Ecoutez : « L'homme médiocre aime les écrivains qui ne disent ni oui, ni non, sur aucune question, qui n'affirment rien, qui ménagent toutes les opinions contradictoires. Il

aime à la fois, Voltaire, Rousseau et Bossuet. Il veut bien qu'on nie le christianisme, mais qu'on le nie poliment, avec une certaine modération dans les mots. Il a un certain amour pour le rationalisme et, chose bizarre, pour le jansénisme aussi. Il adore la profession de foi du vicaire savoyard... L'homme médiocre regrette que la religion chrétienne ait des dogmes ; il voudrait qu'elle enseignât *la morale toute seule*; et, si vous lui dites que sa morale sort de ses dogmes, comme la conséquence sort du principe, il vous répondra que vous exagérez... » N'était une certaine lourdeur de style, on croirait entendre le célèbre Navet de Louis Veuillot.

Malheureusement, le ton de cette magnifique colère ne se soutient pas. Hello emploie contre son ennemi, des arguments puérils ou d'une valeur fort contestable. Seule, doit demeurer sa conception générale de l'homme médiocre, qui concorde assez exactement avec les idées de Louis Veuillot et les antipathies de Flaubert.

Bien que vaniteux et optimiste, l'homme médiocre a pour parent très proche, le romantique, pleurard de nacelle. Lui-même, il a ses heures d'attendrissement, durant lesquelles il pleure, tantôt sur ses malheurs personnels, tantôt sur les héros de roman, de romance, de drame et de mélodrame. Hello professe l'horreur du romantisme, et c'est pourquoi, il flétrit le désespoir à la Werther et toutes les maladies d'âme qui sont nées du romantisme. « Sainte Rose de Lima, disait que les larmes appartiennent à Dieu et que celui qui les donne à un autre, les vole au Seigneur. Or, les larmes sont devenues des abominations. Elles, dont l'essence est de se cacher, elles sont devenues des parades, des poses, des attitudes. Elles, qui sont les sanglots de la vérité, quand la vérité ne peut plus parler : elles sont devenues des mensonges. »

Qu'Hello ait trouvé ineffablement ridicule, la mélancolie de René et de ses innombrables élèves, et qu'il ait exprimé son sentiment en termes quelque peu emphatiques, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Son mérite très grand est d'avoir

discerné dans la tristesse du romantisme une forme de corruption galopante, une cause de décadence et un véhicule puissant de l'idée révolutionnaire. Il a osé appeler de ses vœux, la fin du dix-neuvième siècle littéraire, ce qui est proprement un acte de courage. « C'est le crime du dix-neuvième siècle, de ne pas haïr le mal et de lui faire des propositions. Il n'y a qu'une proposition à lui faire, c'est de disparaître. » De Maistre n'eût pas mieux dit. Plus tard, plus tard, alors peut-être trop tard pour notre malheureux pays, on comprendra toute la justice et toute la beauté de cette formule. Le dix-neuvième siècle littéraire qui devait disparaître, règne encore, hélas ! en souverain, sur un très grand nombre d'intelligences. Aussi, l'anarchie intellectuelle et morale est-elle passée à l'état chronique. Les intéressés, et à défaut des intéressés, les indifférents ou les ennemis, découvriront un jour, les relations de cause à effet qui existent entre le romantisme et la décadence française. Ce jour-là, il se trouvera peut-être quelque critique, pour rendre enfin, justice à Ernest Hello.

Il est difficile de ne point partager les généreuses haines de notre auteur, quand on songe à ce fait incontestable que le dix-neuvième siècle est le simple prolongement du dix-huitième. Sans doute, un groupe de penseurs, la plupart catholiques, s'efforça ou s'efforce énergiquement de réagir contre des doctrines plus insuffisantes encore, que perverses, mais ce groupe ne constitue qu'une minorité. La majorité des écrivains et surtout des lecteurs passifs suit le courant, dont Bayle fut le créateur. Si Joseph de Maistre revenait parmi nous (avril 1905), il n'aurait qu'à modifier légèrement une phrase célèbre, qui tomba de sa plume aux environs de 1818 : pour ceux qui dirigent ou exploitent la France, le dix-huitième siècle dure encore.

Ce que Ernest Hello reproche le plus vivement au dix-huitième siècle, c'est d'avoir supprimé le mystère : « Par la position qu'il occupe dans l'échelle hiérarchique des êtres, l'homme ne peut ouvrir les yeux sans apercevoir un mystère. Ouvrir les yeux, je me sers à dessein de ce mot. Pour ne point apercevoir le mystère, l'homme a besoin de

fermer les yeux et de les fermer violemment; alors, le mystère disparaît, parce que la lumière a disparu... Or, il y a dans l'histoire un siècle qui a pour caractère la négation du mystère. Qu'a-t-il fait? Quelle est sa raison d'être? Il a pris l'évidence que je viens d'exprimer et il en a fait la démonstration par l'absurde. Il a montré jusqu'où va, dans la perte de la lumière, l'homme qui nie le mystère. Ce siècle ressemble à une interruption dans les temps historiques. »

Rien n'est exagéré dans ce vif et très beau réquisitoire. Toutefois, des événements ont éclaté qui projettent sur la question des lumières nouvelles et nous permettent de juger mieux le dix-huitième siècle. Il formait aux yeux d'Ernest Hello une sorte de bloc, un bloc qui ne laissait deviner aucune lézarde. Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Buffon, les encyclopédistes, les romanciers et les dramaturges formaient un groupe compact et, semblait-il, indissoluble. Les lézardes sont maintenant apparentes; ou plutôt une dislocation suivie d'un effritement s'est produite dans le bloc. Il serait peut-être téméraire de dire que Voltaire n'existe plus, mais, à coup sûr, il a perdu de son crédit et il a cessé d'être redoutable. Au contraire, Rousseau est, pour l'instant du moins, fort menaçant. Et il se trouve que s'il n'a pas le sens du mystère, comme le remarque justement Hello, il paraît du moins le vivre. L'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions* se flatte de comprendre la Nature, de l'aimer passionnément et d'entrer en contact avec l'Infini. Son action se confond le plus souvent avec celle de Kant et fait triompher un pseudo-mysticisme plus ou moins panthéiste qui se noie volontiers dans le mystère ou plutôt dans un certain mystère.

Obéissant à cette influence trop visible de Rousseau, les romantiques du dix-neuvième siècle — Victor Hugo principalement — essayèrent, en effet, de parodier le mysticisme catholique. Ils dédaignèrent les procédés discursifs pour s'élever, d'un seul coup d'aile du génie, je veux dire par intuition, jusqu'aux plus hauts sommets de la vie contemplative.

Il (l'homme) doit ravir au ciel austère
L'éternel feu ;
Conquérir son propre mystère
Et voler Dieu.

Les lois de nos destins sur terre
Dieu les écrit ;
Et si ces lois sont le mystère
Je suis l'esprit.

Expliquer pourquoi Victor Hugo et les romantiques ne comprirent ni la méthode intuitive usitée chez les vrais contemplatifs, ni la nature du mystère, est sans doute, chose superflue pour les lecteurs de l'*Université Catholique*. Mais en s'obstinant à parler du mystère, les élèves de Jean-Jacques prouvent que le jugement d'Ernest Hello appelle une révision. Il eût fallu, d'une part, dédaigner Voltaire contre lequel il est vraiment trop facile d'avoir raison, d'autre part, reconnaître que Rousseau et les romantiques avaient le goût du mystère. Après quoi, l'auteur de *l'Homme* pouvait se contenter de citer quelques pages bien choisies de Rousseau lui-même, de Lamartine et de Victor Hugo. Toutes les pièces du procès étaient ainsi sous les yeux du lecteur et assez probantes pour qu'il devînt inutile de formuler une conclusion.

Toutes les considérations qui précèdent sont groupées autour d'un mot aujourd'hui triomphant, mais qui, il y a un quart de siècle, n'avait pas encore conquis, je crois, la grande gloire, le mot Vie. Sans transition, l'auteur de *l'Homme* essaie maintenant d'approfondir un autre mot qui a le don d'hypnotiser la plupart de nos contemporains ; il disserte sur la Science, grave sujet, trop facile et en même temps trop difficile qui échappera maintes fois à son étreinte. Du moins lui inspirera-t-il quelques magnifiques pages qu'on ne devrait pas avoir le droit d'ignorer chez les croyants.

Avant de dire ce que doit être la Science, Hello observe ce qui est, c'est-à-dire la confusion des langues et des idées, il dit Babel. Sur toutes les marches de la tour, le philosophe chrétien n'entend que les notes discordantes du paga-

nisme, du rationalisme et du panthéisme. Les deux premiers combinés produisent le troisième.

« Le panthéisme est l'adoration simultanée de la vie animale et de la vie morale de l'homme, l'adoration simultanée de l'homme et de la nature, comme puissances identiques quant à leur essence et quant à leur développement, comme manifestations variées de la substance unique, ne tenant leur vie que d'elles-mêmes.

« Le panthéisme représente l'erreur dans sa forme suprême, dans sa forme absolue ; c'est le sommeil du néant. »

Là-dessus, Hello fait connaître, en quelques mots étonnants de précision et de force, les quelques mérites, les effroyables lacunes et les dangers de la philosophie allemande ; il caractérise, en homme qui s'y connaît, Fichte, Schelling et Hégel. De la philosophie de ce dernier, il retient la grande et satanique formule : l'Etre et le néant sont identiques.

Pourquoi et comment l'Etre et le néant sont-ils identiques ? Voilà ce que se demandent en tremblant certains Français qui étudient ou n'étudient pas Hégel, mais qui se croient tenus en conscience de le comprendre ou de le citer ou de l'admirer sur la foi d'autrui. Ernest Hello raille très finement ces aspirants philosophes : « Les maîtres allemands ne s'étant pas baissés pour se faire entendre des écoliers français, dont la taille n'est pas très haute et dont l'oreille est paresseuse, les pauvres écoliers sont dans un cruel embarras. Pour essayer de répéter sa leçon, il faudrait l'avoir entendu. Or, l'un avait saisi au vol un mot, l'autre un autre mot ; celui-ci un substantif, celui-là un adjectif. Hélas ! qu'est-il arrivé ? Ils ont cousu ensemble ces brèves égarées ; mais ces morceaux de phrases, mis les uns au bout des autres, n'avaient aucun sens, et les écoliers ne s'en sont pas aperçus. »

Hello ne croyait pas que cette germanomanie philosophique pût durer plus de dix ans. Combien il se trompait ! Sous peine d'être refusés au baccalauréat, tous les jeunes gens de dix-sept ans sont tenus de se faire des convictions

définitives sur l'objectivité de la sensation, le devenir, l'impératif catégorique, l'immanence, le surhomme et autres sujets divertissants. Avec fureur, des professeurs consciencieux et d'ailleurs patriotes, s'efforcent de germaniser chez nous les sentiments, les idées, les méthodes de travail et même l'apologétique et la théologie. Vous qui aimez les jeunes gens, ne les plaignez-vous pas d'être ainsi condamnés aux travaux forcés et inutiles ? Leurs cerveaux de Gallo-Romains, subtils et capables d'aller au fond des choses, comprendraient, moyennant un effort normal, les hautes spéculations d'un saint Anselme, d'un saint Thomas et d'un Scott. Ils se fatiguent, s'anémient et s'atrophient dans l'étude des philosophes allemands. Mais tous ces bons jeunes hommes se persuadent qu'ils marchent avec le progrès et, du haut de leur petite érudition philosophique, ils jugent dédaigneusement saint Thomas et le condamnent. Si Hello revenait parmi nous, je lui demanderais respectueusement de reprendre son beau chapitre sur Babel, de le développer ou plutôt de le transformer en un petit volume substantiel et clair, où la terminologie allemande serait réduite à son strict minimum. Mais ne se trouvera-t-il pas quelque jeune Hello parmi nos professeurs de philosophie catholique ?

Un des plus beaux chapitres de *l'Homme* est celui qui a pour titre : *Les alliances spirituelles*. « Quand un homme, dit Hello, perd l'amour de la doctrine bonne ou mauvaise qu'il professait, il garde ordinairement le symbole de cette doctrine ; seulement il sent mourir en lui toute aversion pour les doctrines contraires à celle-là... (Avant le christianisme) combien de dieux étaient adorés sur cette planète ! ... Et cependant toute cette multitude d'idoles ennemies vivaient ensemble au Panthéon. Elles se pressaient sans se combattre, se serraient sans se nuire, et se coudoyaient sans se gêner. C'est qu'elles étaient d'accord entre elles. Mais quand le Soleil parut venant de Bethléem, la clameur fut générale... Toutes reconnurent l'ennemi commun, et l'on put voir pourquoi elles n'avaient pas lutté entre elles. Le secret de leur calme était leur complicité.

« Si nous remontons le cours des siècles, le même spectacle se présente. »

Tous les croyants de nos jours liront ou reliront ces pages admirables et si consolantes. Ils y verront, analysée avec autant de modération que de force, la grande félonie dont ils sont les victimes. L'isolement social, politique et moral au milieu duquel nous vivons, fait naître chez un grand nombre d'entre nous, non seulement une tristesse habituelle, mais des inquiétudes de conscience et une vague propension à transiger avec l'ennemi. Vaincus et justement défiants, ne nous raidirions-nous pas dans notre intransigeance ? Hello se contente d'attirer notre attention sur les alliances louches qui toujours unirent les amis du mal et aussi, les défenseurs irrésolus du bien. Comme les athées se constituent les avocats du jansénisme, le paganisme attire le rationalisme, et l'on voit Gœthe l'Olympien pardonner à Voltaire toutes ses polissonneries, en haine du christianisme.

En ces dernières années, l'habitude des trahisons plus ou moins conscientes a pris un développement inouï. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les comptes rendus des séances parlementaires pour comprendre qu'une peur atroce étreint sans cesse les honorables préopinants ; celle de passer, je ne dis pas pour cléricaux, mais pour faiblement anti-cléricaux. L'horrible sentiment pénètre jusque dans l'âme des défenseurs de la bonne cause. Il n'en va pas autrement dans la vie intellectuelle et dans la vie privée. Partout, se forment des groupements dans lesquels les hommes droits n'entrent ou ne réussissent à se maintenir qu'au prix des plus grands sacrifices. Ils doivent s'estimer heureux quand ils ne sont pas refoulés dans leur solitude après avoir subi des humiliations et des injustices.

Il faut bien ajouter qu'un certain nombre de catholiques sont responsables, dans une certaine mesure, de ce triste état de choses. A tout prix, ils veulent réconcilier avec l'Eglise le siècle flétri par Hello et maudit par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même : ils encensent la Démocratie au lieu de la servir, ils veulent être, quand même,

de leur temps, de ce temps qui leur est si foncièrement hostile. Hé oui ! nous sommes des isolés, des vaincus, et pis encore, des persécutés ; il y aurait quelque dignité à le dire hautement puis à se tenir, et à se conduire en conséquence. A Hello qui ne détestait pas les grandes figures oratoires, il y aurait peut-être lieu de redire, en les modifiant légèrement, les paroles célèbres de Bossuet : Dormez votre sommeil, cher et bon maître, car si vous reveniez au milieu de nous, la honte et une stupeur douloureuse accableraient votre âme.

Si la félonie des uns et la faiblesse des autres provoquent à ce point les généreuses colères d'Hello, c'est qu'il vit toujours dans une atmosphère de vérité et de santé morale, divine, le pur catholicisme. Remarquez-vous assez que quelques-uns des nôtres se hâtent, dès qu'ils ont pris une plume, d'adopter une attitude neutre au point de vue religieux ? Ils parlent volontiers de christianisme, et s'ils ont l'occasion d'entrer dans les polémiques catholiques, ils s'en tiennent le plus souvent aux côtés profanes des questions traitées. Les catholiques dits sociaux, par exemple, n'abuseraient-ils pas des dissertations sur les syndicats, banques, retraites et groupements ? Ils concentrent absolument toute l'attention de leurs élèves, je ne dis pas sur la question sociale, mais sur certains aspects un peu étroits, ce me semble, de la question ouvrière, comme si vraiment, il n'y avait pas autre chose au monde. La plupart des conférenciers et des écrivains apportent dans leurs études, une compétence plutôt livresque que professionnelle, de sorte que sans s'en douter, je le veux bien, ils s'exposent à nous faire perdre un temps précieux. On ne voit pas que les catholiques dits sociaux aient fait de grandes conquêtes dans les milieux ouvriers, mais pendant ce temps, les jeunes gens catholiques risquent de négliger l'histoire, la géographie religieuse du monde, la philosophie et l'art chrétien.

Chose plus grave, ils ne sont pas suffisamment excités à aborder la théologie élémentaire, à méditer sur la pratique des sacrements, à vivre sans respect humain et

intégralement la vie catholique. Prenez de l'eau bénite et faites dire des messes, disait Pascal. A l'instar de Pascal, de Louis Veuillot, des grands théologiens comme M. Olier et des bonnes chrétiennes comme nous en connaissons tous, Hello professe une profonde et sincère et ostensible vénération pour l'eau bénite et le signe de la croix. « L'homme, dit-il éloquemment, a faim et soif d'être exalté à son tour, et le signe de la croix quand il étend nos bras avides de saisir, le signe de la croix, quand il nous précipite tout entiers, vivants et palpitants, dans la ressemblance du Fils de l'homme, le signe de la croix, quand il est complet et ardent, ressemble au cri de la faim et de la soif.

« Paul, le patriarche du désert, est mort dans cette attitude, et c'est ainsi qu'il s'offrit au regard d'Antoine, quand Antoine revint vers lui. Paul était dans l'attitude d'un homme qui s'élance.

« Il s'était élancé. »

Dernière preuve et très curieuse que Hello était un catholique sans respect humain et sans faiblesse, il s'attachait aux auteurs les moins mondains, les moins populaires, les plus austères et les plus mystiques. Il cite abondamment M. Olier et saint Denys l'Aréopagite, et cela de façon à scandaliser tous nos hypercritiques. Est-il tolérable que Hello confonde saint Denys l'Aréopagite avec saint Denys, le premier évêque de Paris ? « Les infatigables historiens des antiquités de la France (1), le P. Sirmond, de Launoy, le P. Pétau, etc., s'étayant des renseignements qu'on trouve dans les anciens, tels que Sulpice Sévère, Eusèbe, Grégoire de Tours, ont complètement démontré l'impossibilité de cette tradition, autrefois admise et ont mis hors de doute que saint Denys, honoré comme premier évêque de Paris et patron de la France, n'est pas saint Denys l'Aréopagite, mais un autre Denys qui contribua grandement durant le troisième siècle, à la conversion de la Gaule, et qui mourut pendant la persécution de Dèce. »

(1) J'emprunte cette docte phrase à un Allemand catholique.

Hello ignorait absolument l'existence de ces importantes découvertes et il n'éprouvait pas le moindre doute sur l'authenticité des écrits attribués à saint Denys l'Aréopagite ; il s'appliquait uniquement — le croirait-on ? — à les comprendre et à s'approprier leur doctrine. Pourtant, il est démontré, paraît-il, que ces écrits furent connus par un théologien anonyme du quatrième ou du cinquième siècle.

Pour plusieurs raisons dont la principale est ma notoire incompétence, je ne me permettrai pas de défendre l'auteur de *l'Homme* évidemment coupable de lèse-érudition. Mais après cela, il me sera peut-être permis de dire que je préfère la brave ignorance d'Hello à toute la science de Messieurs les hypercritiques. Ils nous hypnotisent si bien avec leurs questions d'authenticité qu'ils nous enlèvent le temps et même le goût de lire les ouvrages eux-mêmes. Il importe peu en vérité, que les écrits attribués à saint Denys l'Aréopagite soient l'œuvre d'un mystique du quatrième ou du cinquième siècle. Ont-ils, oui ou non, une réelle valeur ? Il faut croire apparemment, qu'ils ne sont pas dépourvus de mérite puisque saint Thomas les cita et les commenta longuement dans la *Somme*.

Hello essaie de dire en une sorte de prose poétique, toutes les beautés, toute la grandeur, toute la transcendance enfin des écrits attribués à saint Denys l'Aréopagite. Et il semble bien, qu'en effet, ces éloges n'aient rien d'excessif. Telle page que Taine nous apprit à admirer chez un illustre poète moderne, perd de son éclat, si on la rapproche d'une page correspondante de saint Denys l'Aréopagite. « Plus de choses dit Tennyson, plus de choses sont accomplies par la prière que ce monde ne l'imagine, car par elle la terre, ronde toute entière, en toutes ses parties, est liée comme par des chaînes d'or aux pieds de Dieu. »

Lisez maintenant les lignes suivantes de saint Denys l'Aréopagite citées par Hello : « Quand nous appelons Dieu à notre aide par une prière chaste, l'esprit dégagé d'illusions et le cœur préparé à l'union divine, alors nous lui devenons présents. L'homme s'élève donc par la prière, à la contemplation sublime des splendeurs de la divine

bonté; tels si une chaîne lumineuse attachée à la voûte des Cieux descendait sur la terre, et si, la saisissant, nous portions sans cesse et l'une après l'autre, les mains en avant, nous croirions les tirer à nous, tandis qu'en réalité, elle reste immobile à ses deux extrémités et que c'est nous qui avançons vers le splendide éclat de son radieux sommet. »

... A Ernest Hello Dieu avait donné un grand cœur, une volonté droite, un esprit puissant qui, à certaines heures ressemble à du génie, une aptitude à bien écrire qui fut malheureusement négligée. *L'Homme* n'est pas un chef-d'œuvre de tout premier ordre, mais une œuvre encore vivante, saine, qui étincelle en maintes pages de sublimes beautés: il renferme des matériaux excellents, des sujets de thèse remarquables, des intuitions supérieures. Il est regrettable que ce beau livre n'ait pas sa place marquée dans toutes les bibliothèques catholiques.

Abbé Delfour.



DANS LA TERRE DE HUSS

Suite (1)

QANAWAT

Dans la vallée de l'ouadi Qanawat, des filets d'eau courent à côté du torrent rapide, mouillant des touffes d'asphodèles et des pierres charriées de la montagne. Au bord de la rivière, un moukre monte la garde devant une stèle, au fronton triangulaire, pierre tombale, sommée d'une rosace au lieu d'une croix. Ordre est de nous arrêter pour que l'on estampe une inscription nabatéenne qui couvre une des faces de la stèle : c'est bien un monument funéraire, la tombe d'un certain *Cassiou* et de son épouse *Rachel*. Le beau nom, ~~celui de l'épouse~~ préférée de Jacob et que les Sémites n'ont jamais oublié; et ce souci de la femme indique un spécial degré d'élevation morale chez ces populations contemporaines de Jésus de Nazareth.

Nous approchons du bourg : l'avant-garde nous y a précédés, l'arrière-garde achève l'estampage. A l'aventure, nous pénétrons en ce mélange de ruines colossales et de cases habitées, dont les troubles actuels diminuent la sécurité ordinaire. M. B..., notre jeune Parisien, file en tête et, par la plus heureuse intuition, directement il nous guide vers nos tentes. La vallée se creuse en gorge resserrée; sur la droite, Qanawat descend ses cubes de

(1) Voir le numéro d'avril.

pierre grise à la lisière d'une plaine verdoyante, tandis qu'à l'autre bord se lèvent des étages de jardins, des figuiers en leur nudité d'hiver, des pommiers, des amandiers en fleurs. Le pavillon tricolore s'agite là-bas, près des peupliers et des saules, jalonnant la rivière blanche d'écume ; le P. J. qui vient à notre rencontre nous invite à laisser nos chevaux à ses moukres, pour commencer avec lui, la visite de l'ancienne Kenath des Hébreux.

Qanawat, disons-le de suite, est une ville sainte, la ville sainte des Druses. A Soueida ils sont plus nombreux ; mais, hélas ! ils n'y sont pas seuls ; et les casernes turques ne leur offrent, ni coup d'œil, ni voisinage sympathique. Ici, les Druses sont chez eux, essayons donc de les étudier sur place. D'abord, comment se sont-ils réfugiés dans le Hauran qui, sur soixante mille, en compte les deux tiers, soit quarante mille ? Leur émigration est connue ; après les massacres de 1860 et l'expédition française au Liban, les massacreurs des chrétiens se sauvèrent en ces régions abruptes et reculées. Tels sont les personnages au milieu desquels nous voyageons depuis deux jours, leur nationalité se confond avec leur foi religieuse qui a pris son origine dans ce berceau des plus antiques civilisations, le pays des pyramides et des sphinx, l'Egypte. Les Druses se nomment eux-mêmes Unitaires : ils adorent un seul Dieu subsistant en une personne. Ce Dieu se manifeste ; la dernière fois — c'était la dixième — il se révéla dans Hakem, un calife fatimite du Caire, une sorte de Néron, doublé de Caligula. Se permettant tout, comme de défendre aux femmes de sortir, interdisant même aux fabricants de babouches de leur en confectionner, comme de mettre le feu à sa capitale et de tuer ses serviteurs, en manière de récréation, se croyant tout permis, il s'imagina être Dieu. Hamzé et Darazi, deux courtisans sortis de la Perse, achèvent de lui tourner la tête ; et lui seul était Dieu, lui seul méritait l'adoration. Darazi fut le soldat, l'apôtre de la religion nouvelle ; Hamzé, l'organisateur des croyances et des conquêtes. Afin de mieux réussir, Darazi autorisa la licence et, le peuple ne comprenant rien à son prosélytisme le chassa de la terre

de Misraïm. Il s'enfuit au Liban, continuant à prêcher le culte de Hakem et s'attacha des disciples qui de son nom s'intitulèrent Druses. A son retour au Caire, Darazi périt victime de la jalousie d'Hamzé; Hakem périt également et sans doute de la même main. Resté seul, Hamzé déclara qu'Hakem, loin d'être parmi les morts, s'était retiré derrière la grande muraille de Chine, jusqu'au jour de la justice inexorable, en punition de l'incrédulité de son peuple. Puis, dégoûté d'une mission stérile, il prononça la clôture de l'effusion des grâces et de l'ère du salut. Son disciple, Moktana, le supplia de surseoir à l'exécution de la terrible sentence; mais, de ce sursis, ne vint pas le succès, et l'arrêt d'exclusion tomba sur les infidèles, irrévocable, à jamais. Telle est l'origine de ces Druses énigmatiques; ces événements se passaient vers l'an 1000.

A côté du chemin de Si'ah, des colonnes s'alignent près de hauts murs déchiquetés; des arcades, rongées de vétusté, dessinent un cercle noir dans une douce lumière; des baies larges encadrent des intérieurs d'une tranquillité de cimetière. Tout cet ensemble désordonné de murailles, de colonnades, de voussures isolées demeure inexplicable; et ce n'est pas le nom d'*Es-Séraï*, dont se servent pour le désigner les indigènes, qui révèle l'âme de ces choses mortes, de ces monuments réduits à l'état de squelettes décharnés. Cependant, depuis M. de Vogüé, l'on y distingue un temple, remplacé par une église, auquel fut adossé une basilique, transformée plus tard en palais. Ainsi se justifie la dénomination d'Es-Seraï.

Une façade percée de deux rangées d'ouvertures et dont la porte médiane est surmontée d'une vaste baie cintrée, est apparentée à celle de la mosquée d'Omar à Bosra. Si l'on regarde attentivement les fines décorations des montants de cette porte, on remarque des emprunts faits à des édifices antérieurs : une gracieuse guirlande de feuillage, sans les raisins de Si'ah, coupée au milieu du linteau par une croix, qu'un artiste chrétien sculpta, témoignage de la consécration des beautés païennes au nouvel évangile. A la hauteur de la porte, une étroite corniche traverse toute la

largeur de la façade. C'est le meilleur aspect de l'église dédiée au Christ, après la chute du paganisme. Derrière ces arêtes fauves, si bien enlevées sur les étendues roses du couchant, on aperçoit encore des pans de murs, à moitié écroulés, du temple des Séleucides : des fagots de buissons épineux obstruent les ouvertures et nous empêchent de fouiller l'intérieur.

Force est d'atteindre le chevet en contournant du côté du midi, et brusquement l'on est en face de la basilique adjacente au temple primitif : une évocation des bâtisses constantiniennes, une réplique des vénérables constructions religieuses de Rome, convertie à la foi catholique. De superbes colonnes, le pied engagé dans des amas de basaltes, tombées, on ne sait d'où, la tête évasée en une magnifique efflorescence d'acanthes noires, soutenaient jadis un portique. Entre deux de ces colonnes, un arc, relevé d'une croix à la clef de voûte, s'appuie au mur, plutôt à ce qu'il reste du mur de l'atrium; et peut-être après quinze siècles nous entrons dans la cour, autrefois parvis sacré, sous l'arceau qui vit passer les pontifes grecs de la Canatha romaine. La cour, à elle seule, enrichirait un musée byzantin de province. Sur l'un des côtés, une colonne pareille à celle du péristyle atteste l'existence d'une bordure somptueuse de l'atrium; et, derrière, des appartements ruinés ont été remis en état de service. En face, une série de six colonnes d'un dorique très fruste, reliées par un architrave vulgaire. Au fond, monte la façade de la basilique devenue palais; une porte monumentale enguirlandée d'un rinceau de pampres du même goût exubérant de Si'ah marque son entrée. Au-dessus, des fenêtres percent les assises noirâtres du mur ébréché, découpant sur le ciel des carrés de pourpre.

Tout autour de cet atrium, des chapiteaux d'un style simple et correct sont disposés en guise d'escabeaux, inusables comme le dallage parfaitement conservé de ce parvis du IVe siècle. La jeunesse incompressible de la nature a pourtant marqué son œuvre en cet asile des choses rongées et détruites; un prunellier a glissé ses tiges épineuses par

les fentes d'une dalle brisée, même un pommier fleuri caresse, de la pointe de ses branches roses, le majestueux linteau de la basilique effondrée.

Le vieillard qui nous accueille en cet atrium du Bas-Empire, appuyé sur son bâton, avec une mine pâle, ascétique, éclairée de petits yeux mobiles et brillants, est un proche parent du cheik Ahmed, le saint de Qanawat, auquel nous étions curieux de rendre visite, et dont la famille habite les sacristies et les dépendances des temples antiques. Ahmed est absent : peut-être est-il en prière auprès d'un mort de la communauté druse pas encore enterré, car il jouit d'un crédit illimité parmi ses coréligionnaires. C'est un Oqqal, un Ajaouid, ce qu'il y a de plus sélect dans la religion d'Hakem et de Darazi; n'est pas Oqqal qui veut.

La première classe des Druses est celle des ignorants : sans participation aux mystères des assemblées il leur suffit d'être prêts à combattre pour la cause; et d'abord, suivant ce que nous avons appris à Qanawat, il faut y ranger toute personne non mariée, puisqu'on n'est pas admis aux réunions religieuses avant d'avoir convolé en de justes noces. Quant aux initiés, par des progrès soutenus ils conquièrent le titre de chefs de la religion, d'Oqqals. La dernière classe est celle des parfaits Ajaouid, élite enrichie des libéralités pieuses de tout Druse soucieux de son salut, car l'Ajaouid, en retour, répand ses bénédictions sur la tête de son bienfaiteur. Oh ! certainement, notre vieillard à figure chafouine est un Ajaouid très expert dans l'art de réciter d'emphatiques souhaits. Partageant le toit du premier de tous, du saint de la région, il est tenu d'en avoir les vertus caractéristiques et sans contredit l'hospitalité règne chez les Unitaires. Aussi faut-il entendre avec quel trémolo dans la voix il se plaint de notre refus du café qu'auraient préparé les femmes; car il y a femmes e enfants à l'ombre de ces cases de basalte enfumé. Un beau voile de mousseline leur couvre la tête et le buste, laissant voir par transparence la robe bleue et la riche ceinture de soie du Liban rayée de mauve. Au surplus, l'Ajaouid

maintient sa maison au rang suprême de la pratique religieuse en épousant une femme Oqqal, dignité que les constitutions d'Hamzé lui accordent aux mêmes conditions qu'à l'homme. Merci des bénédictions de l'Ajaouid ; mais le temps presse, à demain une seconde visite.

A gauche, à l'angle formé par la façade du Séraï et le mur latéral de la cour s'ouvre une sorte d'abside rudimentaire ou de niche très vaste. La paroi du fond est évidée en forme d'arco-solium ; rien n'y manque, pas même la table de pierre de ces funèbres excavations. Saluons bien bas, très bas, nous sommes devant le tombeau druse du patriarche biblique de la terre de Huss :

— Ici, dit gravement le vieillard, le Néby Ayoub a vécu ; ici, il est mort ; ici, est le *Kabr* du Juste et nous le prions.

Et joignant le geste à la parole, il allume de minuscules lampions de fer battu déposés sur la table de dolérite, table encombrée d'ex-voto étranges, où les fidèles de tout rit, même des chrétiens jettent des pièces de monnaie. Job, l'homme juste et craignant Dieu, l'homme soumis aux décrets éternels, non pas en fataliste mais en serviteur du maître du monde, aurait-il habité ces régions montagneuses ? Rien ne nous défend d'admettre qu'au moins il les parcourut ; et si la chambre de son prétendu tombeau est un reste de l'ancienne basilique, peut-être l'Eglise grecque avait-elle dédié là un autel au saint homme ; peut-être son culte s'y est-il continué d'âge en âge. Dès lors les Druses perpétuent de nos jours ces témoignages séculaires de haute vénération à l'égard de l'Oriental admiré de Dieu même. En tous cas le dessin de cette chapelle est dans le style primitif des sanctuaires des catacombes, et les chrétiens aujourd'hui viennent y prier Job autant que les Druses et les Musulmans.

Nous laissons le vieil Ajaouid à son tombeau et à ses lamentations ; d'ailleurs ses regrets sont-ils sincères ? Impossible de s'en assurer avec ces fidèles de Darazi, car les livres sacrés autorisent le Druse à tromper étrangers ou adversaires, à les séduire par toutes sortes de machinations. La fourberie permise va jusqu'à pratiquer toutes les

religions, à se conformer aux usages d'un peuple quels qu'ils soient, sauf à formuler à l'intérieur des anathèmes contre tout ce qui n'est pas la sagesse unitaire.

Comme à Bosra, j'ai observé au Séraï une profonde divergence d'avec l'aspect des planches de G. Rey (1). Au lieu de colonnes isolées dans un désert de pans de murs, près de la chapelle de Job on sent un peu de vie circuler autour de la tombe de l'illustre mort. J'aime à croire que la religion druse a repeuplé cet endroit où la prière a passé depuis des millénaires des lèvres payennes à celles des chrétiens puis finalement des Ajaouids unitaires.

A cinq minutes des portes sculptées de l'église, au levant, on arrive à travers des vagues de roches grisâtres sur un terrain déblayé récemment pour mettre à jour de vastes citernes déjà signalées des différents visiteurs du Hauran. Les voûtes construites d'énormes quartiers de basalte défient l'usure des siècles, autant que celles de la *Cloaca Maxima* des bords du Tibre : un travail solide, un travail de Romains. A la suite, on voit s'élancer, imposantes, les colonnes du temple prostyle de G. Rey. Inutile de chercher en ses planches les citernes et même les pilastres panachés d'acanthes qui terminent les murs de la cella. Les premières n'étaient pas visibles et le dessinateur a oublié les seconds.

Cependant, au fond du sanctuaire de l'Idole, la muraille a été renversée aux trois quarts durant la dernière guerre (1895-1897). La défense contre les Turcs fut acharnée à Qanawat, et le beau temple utilisé comme citadelle par les Druses reçut les décharges des fusils, voire des canons du Sultan. Les antes et les niches qui décoraient le trône du dieu sont mutilés; des trous ronds marquent le passage des boulets. Faut-il louer les Askaris d'avoir respecté les quatre énormes colonnes de trente pieds de hauteur, encore debout, et formant le portique de ce temple de Jupiter ? — Elles continuent à présenter au soleil des chapiteaux d'une riche élégance, tandis que les murs splendides de force,

(1) *Voyage dans le Haouran.*

réguliers d'appareil, dorés d'un peu de lumière mourante se profilent au-dessus d'un champ de dévastation extrême.

En lui-même, le monument évoque le souvenir du temple du soleil à Djerach; mais le cadre est si différent, les amoncellements de pierres noires volcaniques d'où s'enlèvent les fûts et les pilastres ressemblent si peu aux belles orges vertes qui envahissent jusqu'au plus reculé du sanctuaire de Gérasa. Du sommet des murs, où nous grimpons par les arêtes ébréchées, le regard embrasse la totalité du village; et plus loin, dans la campagne, des colonnes rousses, émergées d'un fouillis de verdure, gardent l'emplacement d'un autre temple aussi pur de style, aussi délicatement orné que celui du maître des dieux. Avec des nuances de feu qui s'éteint, le soleil s'incline vers les chapiteaux violacés de la basilique, la longue échine d'un aqueduc; et l'on mesure d'un regard circulaire ce coup de griffe de la louve romaine, toujours semblable, toujours identique: des aqueducs et des thermes, des basiliques et des temples, des murs d'enceinte et des tours.

Sous les Romains, Qanawat devança Bosra et ses édifices qu'ont signés les Antonins marquent le triomphe de l'art (1). L'histoire ne parle pas de cette ville avant Pompée (2). Par suite des communications créées entre les diverses provinces de l'empire, des gens de Canatha abordèrent en Gaule; et l'on a découvert à Trévoux, en 1802, une inscription grecque et latine, l'épitaphe d'un marchand syrien: *bouleutès, politès te kanôthai* (*ô*) *n*, citoyen de Canatha, dans la province de Syrie.

Saint Jérôme croit que la Canotha des Notices ecclésiastiques est l'ancienne Kenath de la Bible (3). Armstrong et Conder partagent ce sentiment (4). La demi-tribu de Manassé, après avoir établi sa domination au pays de Galaad, aurait donc poursuivi ses conquêtes, refoulant les Amorrhéens des fertiles plateaux de Basan et, pour met-

(1) *Voyage*, etc. G. Rey, p. 486.
(2) Schurer, *Die hellenistischen Städte*, p. 133.
(3) Onomasticon, n° 109, 1.
(4) *Names and places*, 1, p. 109.

tre cette région à l'abri des coups de main des vaincus retirés dans les cités du Ledjah et du Djébel Hauran, elle s'en serait emparée, limitant son territoire à ces abruptes défenses posées par la nature.

C'est le sens le plus littéral du texte sacré : « Les fils de Makir, fils de Manassé, marchèrent contre Galaad et s'en emparèrent : ils chassèrent les Amorrhéens qui y étaient. Moïse donna Galaad à Makir fils de Manassé qui s'y établit... » La prise de possession de Galaad est un fait accompli. Mais on ne s'arrête pas en si beau chemin : « Jaïr, fils de Manassé, se mit en marche, prit les bourgs, et les appela bourgs de Jaïr... » Naturellement ce sont des bourgs en dehors du Galaad de Makir soumis aux Juifs ; la marche en avant de Jaïr suppose bien que ses exploits ne lui conquièrent pas le Galaad, déjà cédé à son frère. Mêmes expressions et même raisonnement à l'actif de Nobach : « Nobach se mit en marche, prit Kenath avec les villes de son ressort et l'appela Nobach d'après son nom... (1) ». Jaïr a taillé son lot à la suite de Galaad, attribué à Makir. Ce Nobach, qui paraît seulement à ce verset de la Bible, cherche le sien vers ces montagnes de nuances imprécises qui barrent, au levant, la steppe immense de la Noukrat-el-Hauran. Le texte des Chroniques ne contredit pas celui des Nombres (2). Les difficultés que l'on oppose à cette identification (3) ne semblent pas ébranler fortement l'opinion commune qui fait de la Qanawat d'aujourd'hui (la ville sainte des Druses) la Canotha où siégeait l'évêque Théodose, l'un des Pères du concile de Chalcédoine, la Canatha de Josèphe, où les troupes d'Hérode furent battues par les Arabes (4), la Kenath du royaume d'Og cédé à Manassé oriental.

Du temple de Jupiter, par des décombres en pente, semblables à des éboulis de haute montagne, on se rend aux murs de la ville, à la porte d'une antique voie qui conduisait à des tombeaux. Dans la paisible moiteur qui

(1) Nombres, XXXII, 42.
(2) I Chroniques, II, 23.
(3) *Revue Biblique*, octobre 1898.
(4) *Bell. Jud.*, I, 19-2.

devance la nuit close, on passe recueilli entre ces choses également mortes, le cimetière fastueux d'une colonie romaine et la ville ruinée du ɪᴠᵉ siècle. De la porte un ante demeure, collé à un arceau brisé dans son élan. Et la large brèche découvre un chemin creux, bordé de lourdes bâtisses abattues par la guerre ou les trépidations du sol, un *vicus* inabordable à des piétons humains, tant il se hérisse de monceaux de basalte. Remarquable, l'appareil du mur d'enceinte, des pierres de taille de plusieurs mètres de long; et ces vénérables remparts, respectés des hordes d'envahisseurs, croulent par les blessures reçues il y a dix ans. Seul, me voilà seul à photographier la porte et la solitude de basalte bleuté ou blanchi de mousses et de lichens. Mes compagnons ont poursuivi leur visite et c'est en bravant mille chances de m'égarer que je tâche de les rejoindre. A l'appréhension des dangers signalés s'unit la crainte d'un accident, d'une chute en quelque profondeur insoupçonnée, car il faut franchir des monticules de pierres sombres, maisons démolies, avec leurs matériaux empilés sur place : débordantes richesses pour un constructeur de palais neufs, escalade périlleuse au-dessus de salles basses et d'orifices de citernes.

La robe blanche du P. J... se trémousse devant la porte d'une habitation encore debout. Là renaît la circulation de la vie et gravement un Druse nous fait les honneurs de son *home*. Toujours le même hall de réception, la voûte charpentée de pierres, assise sur trois puissantes arcades. Toujours la même préparation du café, si noble, si importante chez l'Oriental; et pendant le galop précipité du pilon sur les grains torréfiés, nous examinons les particularités de la maison de notre hôte. Autour de la salle des étrangers règnent, pour les appartements privés, deux corridors de service. Une fenêtre carrée, surface noire de glace désétamée, coupe au milieu le mur du fond. Et sur cette glace apparaît un chef-d'œuvre de grâce bien arabe, la tête fine, l'œil humide et intelligent de la cavale favorite. La bonne bête loge au premier et se distrait en promenant son regard sur les visiteurs admis chez son maître.

Celui-ci, du même visage impassible, avec le même sourire ébauché, qui, sous sa froideur calculée et son apparente sécheresse, cache une âme très inflammable, ouvre la porte d'un second hall soigneusement verrouillée. Quelle surprise, et comme l'extérieur en sa vétusté lamentable dissimule l'inaltérable beauté de cet appartement mystérieux ! Le Druse, indifférent à nos cris d'admiration, attend, placide, muet, la fin de ces exclamations bruyantes. Le plan général est celui des maisons hauraniennes; mais, ici, les arcades se subtilisent en nervures d'un linéament suave et les courbes reposent sur des pilastres qui taillent des panneaux byzantins à la paroi d'ébène. Une salle exiguë, mais si délicate; un boudoir que l'on dirait à l'usage des filles de l'Erèbe, en reflets métalliques de l'infernal basalte.

J'ai vu à Pétra un salon gréco-romain d'aussi riche opulence sculpté dans les grès roses de l'ouadi Mouça; le dessin était pareil, mais chez les Nabatéens des carnations nacrées semblaient animer la pierre. Ici, la nuit du mystère étend sur les murs des revêtements d'ombre ou des tentures de deuil. Qu'est cela? — Pourquoi ce luxe de sculptures?— On penserait de préférence à quelque khaloué d'Unitaires, quelque loge pour les tenues druses, car les adeptes d'Hakem sont des francs-maçons peu différents des nôtres. La loi du secret, si rigoureuse, a inventé des signes auxquels les initiés se reconnaissent; par exemple, le rite des deux vases, l'un rempli d'eau, l'autre vide. L'Oqqal verse l'eau du vase plein dans le vase vide afin de témoigner de sa foi à la métempsycose, l'un des points du dogme d'Hamzé. Ou bien on interroge le suspect sur le chapitre des Limites; c'est le nom donné aux cinq ministres d'Hakem et par lesquels le dieu fatimite gouverne le monde: l'Intelligence universelle, l'Ame, la Parole, le Précédent, le Suivant. D'autres questions insidieuses sont également posées, quand un Oqqal inconnu ne présente pas des garanties suffisantes.

Pour nous, *roumis*, chrétiens déclarés, nous ne sommes pas soumis à l'interrogatoire rituel. On nous offre de monter à la chambre haute par un escalier extérieur; et nous som-

mes fort étonnés de voir les femmes vaquer librement aux soins du ménage, sans se soucier de notre présence, ni s'enfuir au harem ou se voiler du calicot jaunâtre festonné des bandeaux noirs d'une chevelure de jais. *Tayeb* le café du Druse, assurément le café d'un Oqqal, une tête enturbannée de mousseline blanche vivant sur des épaules habillées d'un boléro bleu foncé, le costume du sage au pays des parfaits.

Devant un ancien mur de dimensions considérables, façade d'une église aux baies façonnées il y a longtemps, on parlemente et l'on pénètre dans une cour bordée d'arcades, vieux cloître, nef éventrée d'un sanctuaire bysantin, habité maintenant par un notable du village. La nuit, et non le plafond de l'église abattu depuis des siècles, nous plonge dans l'obscurité; à la lueur d'une lampe fumeuse et de la braise ardente d'un foyer sur lequel bout une marmite d'eau, nous suivons les mouvements rapides de la femme druse qui broie du froment, le jette dans l'eau bouillante et prépare le *borghol*. Inutile de sonder le gouffre du temps sous les arceaux de la vieille église; on n'y voit goutte et nous rentrons au campement par une rue pavée, — nos félicitations à la voirie de Qanawat — qui franchit la rivière sur un large pont.

Les curieux affluent vers l'îlot rougi des flambées de la cuisine d'Ibrahim. — Et notre Hollandais, qu'est-il devenu? — Mme S. G., une maternelle sœur de charité, lui fait un pansement qu'il supporte sans la moindre contraction ou le plus léger pli de douleur. En vain, toutefois, lui prêche-t-elle le repos sur la couchette; force nous est de le porter à table il s'y rendrait sur son pied écrasé, imprudence plus dangereuse que l'éboulement des blocs du temple de Si'ah.

18 avril.

Un froid très vif nous saisit quand le P. J. sonne le réveil; entouré de l'ouadi Qanawat, qui se tord aux flancs la presqu'île où nous avons dormi, on sent l'humidité pénétrante et l'on frissonne, au sein de la ouate mouillée

d'un épais brouillard. Vraiment c'est un pays de déceptions cet Orient au ciel pur, à la clarté radieuse de l'aube au couchant. — Un excursion au pôle nord, murmure le Parisien qui grelotte de froid et ronchonne comme un vieux colonel. A l'insu de mes compagnons, je profite des premières lueurs du jour pour me glisser dans la gorge de l'ouadi et remonter sur la rive droite. Un bois de peupliers aux crêtes luisantes, des piaillements d'oiseaux qui chantent le matin, des enclos cultivés, arrosés avec abondance, tout cela tresse une parure de jeunesse aux blanches assises d'un temple d'où s'échappe une source purpurine autrefois consacrée aux nymphes.

Contre les failles du rocher les Romains ont, à l'ordinaire taillé les gradins du théâtre classique. Au-dessus, une tour carrée commande le défilé presque en face des colonnades du Siraï. J'ai voulu revoir le tombeau de Job, l'antique basilique des évêques du Bas-Empire, et puis le vieil Ajaouid, qui nous a si bien accueillis hier au soir. J'ai même usurpé le temps de retourner aux magnifiques colonnes de Jupiter. Et maintenant, par une rue que l'on dirait pavée depuis quelques mois, loin d'y soupçonner un travail des maîtres du monde, je rentre au campement foulant aux pieds les dalles qui résonnaient sous les pas des légionnaires. Des maisons basses et enfumées s'aventurent, à l'huis de la case, de curieux minois dorés d'un coup de soleil matinal. Sur le pont les indigènes, aussi nombreux que la veille, épient notre départ tandis que deux beaux types de Druses causent avec les chefs de la caravane, au milieu des tentes roulées et des moukres actifs. Ce sont les deux têtes de Qanawat, le cheik religieux et le cheik civil, venus saluer de bonne heure l'illustre Consul — le quiproquo persiste — et nous souhaiter un excellent voyage.

Nous quittons la ville sainte sans avoir pu surprendre la moindre exhibition religieuse : ni sentences, ni statues, ni cérémonie ni représentation quelconque. On nous dit d'ailleurs que les assemblées unitaires se tiennent une seule fois par semaine, dans la nuit du jeudi soir au ven-

dredi matin, nuit sacrée où s'effectua le départ d'Hakem à la muraille de Chine, où le retour du dieu le révélera aux profanes et aux fidèles. Que se passe-t-il en ces nuits d'exubérant fanatisme? On ajoute qu'il ne nous est pas permis de le savoir et malheur à l'infidèle qui tenterait de surprendre le mystère: montant la garde autour de l'assemblée, sans pitié, des hommes armés de fusil tueraient l'audacieux. Qu'à cela ne tienne, notre provision de courage n'est point à l'affût d'aventures aussi tragiques, et si les Druses nous cachent leur culte et leur religion, bizarre amalgame de Bible et de Coran, de sentences de vieux philosophes et de conteurs arabes, la résignation nous sera facile.

CHOBHA

Un premier village *Miphaleh*, à la montée de la colline qui termine au nord la plaine de Qanawat. Miphaleh, localité parfaitement ignorée, est en train de devenir célèbre chez les Druses. Regardez l'*Abou Toumeis;* un ouély se profile au sommet sur le ciel matinal, ouély neuf, bâti à l'occasion d'une vision du Messie Hamzé : « Je suis le Messie — Al Messih — déclara-t-il en se montrant à un paysan de Miphaleh endormi au pied de l'Abou Toumeis. Je suis le Messie et si tu me construis un sanctuaire sur cette montagne que j'habite je guérirai les malades et Allah bénira tous les pélerins qui s'y rendront pour m'honorer. » Le paysan s'est mis à l'ouvrage et la turbeh de l'Abou Toumeis attire les dévots de la contrée, si bien que la montagne a changé de nom : à l'Abou Toumeis s'est substitué le Djebel-Al-Messih.

Hamzé n'en est pas à son coup d'essai ; les apparitions, cela le connaît de vieille date et les livres druses racontent qu'il s'est manifesté une dizaine de fois sur la terre. Il fut même le disciple de Jésus en apparence : et si le prophète Aïssa (Jésus) avait suivi ses conseils jamais les Juifs ne se seraient avisés de le crucifier. C'est lui, Hamzé, lui la

lumière, le Verbe de Dieu, qui enleva le corps de Jésus, qui se fit voir aux apôtres sous les traits de leur Maître. En réalité la résurrection de Jésus est un mythe.

Après ce village, où le Messie druse compte ses plus chauds partisans, on descend dans un vallon solitaire et l'on remonte aussitôt sur les premiers gradins de l'Abou Toumeis, l'un des géants bleuâtres du massif hauranien. Du plateau doucement incliné au couchant, sur lequel nous donnons un instant de repos aux montures, le soldat druse qui nous guide nous montre un vaste tapis vert au fond de la vallée de *Mourdouk* c'est le *Merdj*, objet de litige entre ceux de Qanawat et ceux de Miphaleh, le motif de la bataille où beaucoup furent blessés et deux morts restèrent sur le terrain. Les accès de fureur étouffés dans le sang, on a remis au saint de Qanawat, le cheik Ahmed, le soin de trancher le différend. Par sa bouche la sagesse a formulé un jugement salomonien qui divisait le champ contesté en deux parties égales attribuées l'une à Miphalet, l'autre à Qanawat ; preuve d'incorruptible équité, le propre village d'Ahmed n'était point favorisé aux dépens de la partie adverse.

Ce plateau isolé nous offre un immense panaroma depuis les vaporeuses traînées de l'Adjeloun jusqu'aux croupes argentées qui dominent Damas et continuent leur route plus haut que Baalbek. Au midi, les briques rouges de Soueida tachent fortement les pentes du Tell-el-Kleib ; et, dans la plaine sans bornes, pointent les minarets de Dera'at et se noient sous une buée de nuances adoucies les villages de terre desséchée. Irbid se devine à certains vallonnements sombres, Banéas, à l'échancrure des collines du Jourdain supérieur. En face l'Hermon est un éblouissement de neiges irisées; sur la droite, au nord, le Ledjah déroule sa nappe de scories volcaniques à la limite des cultures de la Noukrat ... — Que c'est beau ! tel est le cri d'admiration répété de bouche en bouche. Que c'est beau ! Vraiment le spectacle serait-il plus merveilleux si l'on faisait l'ascension des sommets de l'Abou Toumeis, au lieu de s'en tenir à ce promontoire ? En vain l'on voudrait s'attar-

der devant cet horizon si riche d'observations géographiques, si magnifique d'aspects grandioses; il faut poursuivre notre route.

A l'extrémite de ce belvédère Chobah, se montre brusquement, au bout d'une voie qui, d'une inflexible ligne droite, coupe une vallée jalonnée des piliers d'un aqueduc. Avant la descente le P. J... nous indique par les échappées de cette vallée, à l'orient, la région du *Sâfah*, la situation de *Chaqqa*. Une immense lande plate à peine relevée de minces renflements lilas et violets, sur laquelle flotte une buée diaphane. C'est là que fut découvert un genre d'inscriptions baptisées safaïtiques (du Sâfah), et que réussit à déchiffrer Joseph Halévy. MM. Dussaud et Macler en ont publié une riche collection après leur exploration de 1899. Revenons à Chobah : la ville, ancienne Philippopolis, bâtie par l'empereur Philippe l'Arabe (242-249), né à Bosra, se relève insensiblement contre des cônes bronzés, rouillés, des cônes tronqués, nommés *ghararas* (sacs de blé), par les indigènes; volcans éteints qui ont vomi la lave, employée aux anciennes constructions. Chobah présente tous les caractères de la cité romaine, et de loin, ses ruines roussies, impressionnantes de grandeur, témoignent du sens patriotique, avec lequel un fils de cheik arabe devenu maître du monde a édifié une capitale en son pauvre pays. A la porte du sud, des vestiges confus commencent la voie magnifique, pavée de gros quartiers de lave cendreuse, comme la large avenue qui, de Naples à Pompéï, rampe au pied du Vésuve, lave balayée par les vents âpres du Djebel, mieux que par les cantonniers les plus actifs, lave posée il y a près de de deux mille ans et si neuve, qu'on la dirait travaillée d'hier.

A droite, des ruines imposantes nous arrêtent; de suite on abandonne les rênes aux moukres, pour se glisser entre des murailles disloquées, lézardées, abîmées, sur des décombres envahis d'orties brunes, sillonnées de reptiles. Ce sont des thermes comparés souvent à ceux de Caracalla, dont les proportions semblent pourtant moins majestueuses, quoiqu'ils dominent un champ plus désolé et se drapent de

clartés étincelantes au-dessus d'un horizon désert. Le caldarium se reconnaît aux conduites d'air chaud, à la double paroi des murs où il circulait librement; quant au pavé sur lequel l'eau se transformait en vapeur, il a disparu sous la voûte, tombée presque d'un seul bloc, voûte légère, construite d'une pierraille volcanique noyée dans le ciment. Une deuxième salle, ronde, contenait une piscine et l'on aperçoit les canaux destinés à l'adduction des eaux des *Ayoun-el-Khanis*. Ces murs étaient plaqués de marbre, comme l'indiquent les crampons de fer restés en place, quand le revêtement de vert antique ou de porphyre fut arraché. De hautes niches, au-dessus de la foule élégante des baigneurs et des oisifs, trônaient des dieux et des déesses; et, les niches vides demandent ce que sont devenus les dieux. Des exèdres prolongent les salles principales, disputées aux herbes folles; et toutes ces constructions de plaisir, ne gardent nulle impression, sinon celle d'une lassitude accablante, d'une torpeur muette après les orgies byzantines.

A pied, nous continuons notre route; une voie, d'est à ouest, pareille à la première et pavée de même, la coupe à angle droit. Quatre bases rectangulaires, larges et résistantes, sur lesquelles étaient érigées quatre statues, rappellent un tétrapyle analogue à celui de Djerach. Ces avenues alignaient une procession de colonnes, jalonnant le parcours des cortèges pompeux, qui saluaient au passage les Immortels en leurs temples et les tyrans à leurs palais. Les vestiges de ces colonnades font également souvenir de Djerach. On tourne à gauche et l'on monte au couchant par une pente douce; la voie rase à droite, un vieux temple, dont quatre colonnes restent debout; trois sont couronnées d'un chapiteau corinthien, le fût de la quatrième est brisé. Derrière le rang de colonnes, une terrasse peu élevée cache les dalles de la cella; un pan de mur, avec l'entaille d'une niche éventrée, protège un bloc informe gisant à terre, peut-être torse d'une divinité tombée sur le sol, lamentable débris d'un culte faux.

Les habitations des Druses, maintenant, s'éparpillent des deux côtés de la voie triomphale; les figures sortent

des embrasures des portes, silencieuses, voilées d'un air de tristesse et, dans le village et dans la campagne, c'est l'engourdissement d'un morne repos, comme le grand deuil d'une catastrophe, et ces farouches Unitaires sont plus impénétrables que jamais. La cause de cette attitude, sombrement douloureuse, est un événement à peine terminé : une question de sang. On s'est échauffé en disputes, on s'est battu et, treize personnes, nombre fatidique, ont été tuées. A quel propos? Affaire d'influence locale, de rivalités politiques; après le meurtre, couve la vengeance. La loi du talion s'exerce sans miséricorde chez les Druses : œil pour œil, dent pour dent; de Moïse, ils n'ont rien mieux retenu que cela. Un homicide se commet-il, les Sages, les Parfaits, les Ajaouids, tachent d'amener les partis à composition, et l'on débat le prix du sang à l'amiable, comme l'on ferait d'une jument de race; les cours de ce marché pénal ne sont pas exempts de certaine fluctuation et l'on varie de trente mille à vingt mille piastres par mort d'homme.

Les flaques rouges sont trop fraîches encore, et rien n'est conclu à Chobah; aussi la vengeance reste à l'ordre du jour, vengeance implacable, passant, charge cruelle, de génération en génération. Quand la réconciliation aura été signée, sur la demeure de l'homicide on plantera une perche, sur laquelle on attachera un foulard : drapeau de la paix signée et qui fera taire tout sentiment de vengeance. Les gens de Chobah, malheureusement, n'en sont pas là, et les keffiehs symboliques ne flottent nulle part.

La voie s'arrête devant une façade antique : de beaux blocs dorés par le soleil, contre lesquels se hissent de méchantes huttes d'un gris sale, comme des verrues sur une main fine. A l'intérieur, de pauvres ménages se sont excavés un refuge et se terrent au fond sombre d'un trou sans issue. Nous pénétrons jusqu'au pied du mur superbe : les indigènes ont dénommé le monument, le *Seraï :* « A quelques pas plus haut, écrit G. Rey, se trouve la ruine la plus étrange que j'aie jamais rencontrée; c'est une grande niche, ou pour mieux dire, une abside flanquée au retour de deux ailes, ornées de niches carrées à consoles. Etait-ce la cella

d'un temple inachevé? je serais tenté de le croire, mais n'ose me prononcer, car cet édifice ne me paraît pas avoir jamais été destiné à recevoir une voûte (1). » D'autres, y voient une kalybé, ce mot grec, que francisa M. de Vogüé, d'après l'inscription *iéran kalubèn* d'Oumm Ez-Zeitoun, indiquerait la sainte maison, le sanctuaire du dieu. Peut-être, ces ruines ont-elles simplement appartenu au palais du gouverneur de Chobah, que l'on ne nous a montré nulle part ailleurs : admirable situation de la *Domus* du Préfet de Philippopolis, au sommet de la voie orientale, près des temples et de l'amphithéâtre, regardant le panorama varié d'une plaine fertile et de montagnes aux nuances délicieuses, plongeant sur tous les quartiers de la ville.

Un peu à gauche, une masse carrée passablement conservée, assez dénuée d'ornements : c'est un temple qui, détail singulier, s'élève sur une crypte. Quant à l'amphithéâtre nous le cherchons d'abord en vain ; et puisque les Druses angoissés se renferment dans un mutisme effrayant nous errons à la découverte. De vieux murs délabrés à plusieurs étages terminent le village près du temple. On y grimpe par une rampe jadis praticable, aujourd'hui vrai sentier de chèvres ; c'était bien derrière ces murs ruineux fermant la scène que se cachait le théâtre. De leur cime l'œil découvre un gouffre béant, au fond duquel il est aisé de descendre par une série de vieux gradins.

Pauvres gradins noirs ! comme ils sont déchus de leur splendeur impériale et comme le spectacle actuel diffère des représentations données sur la scène au temps de Philippe l'Arabe. A cette époque, au chant des chœurs grecs, amusés par les jeux des histrions, les légionnaires se délassaient de leurs rudes campagnes, entourant le siège doré d'un consul et spectateurs des tragédies antiques, des spirituelles comédies d'un Plaute ou d'un Aristophane. Aujourd'hui, brisées les plaques de marbre, brisés les gradins de basalte, retenus les blocs irréguliers par la terre glissée dans les fentes, tout l'hémicycle raviné

(1) *Voyage dans le Haouran*, p. 94.

comme le lit d'un torrent après le passage d'une trombe, hérissé de roches accrochées sans ordonnance et maintenant, quand même, les grandes lignes courbes des places réservées à tout un peuple bruyant et curieux. Et quels acteurs sur la scène! Quels masques de théâtre! Une femme, une pauvresse déguenillée, enveloppée de son voile jauni, triturant, de ses mains noires et de ses pieds sales, une outre rebondie de laitage: système druse de battre le beurre. A côté, un petit garçon les cheveux en broussaille qui se cramponne à la jupe bleue de sa mère, tout tremblant à mon approche. Je m'approche en effet, pour photographier doublement la scène: une laiterie moderne sur un fond de théâtre antique. Et la femme qui veut me cacher ses traits mord furieusement son calicot défraîchi et me lance des regards qui témoignent peu de sympathie à l'objectif. Un coup d'œil à des vomitoires, magasins de paille hachée luisant au soleil comme une poussière d'or; et je remonte par cet entonnoir piqueté de la silhouette de mes compagnons restés en haut.

La visite achevée, on songe à prendre du repos et des forces; il n'est pas loin de midi.

— Nous déjeunons ici?

— *Là, là, là*, non, non, non, réplique aussitôt le soldat druse *muchtayeb*, ce n'est pas bon.

— C'est l'heure pourtant.

— Non, il n'est pas prudent de séjourner davantage.

— Que crains-tu donc?

— Les têtes sont en ébullition, les rapports si tendus qu'on peut tout craindre et qu'il faut déguerpir au plus vite.

— Vous avez fini de voir, conclut résigné le P. J.: partons.

Un cran de plus à la courroie et l'on parcourt à nouveau les belles voies pavées de lave mate; deux ou trois sonneries de la trompe pour appeler nos moukres attardés au village; puis nous montons à cheval et, sans les attendre, nous retournons à la porte du sud et nous obliquons à droite sur le chemin de Mourdouk.

Sur le chemin... est chose facile à dire : de chemin il n'y en a pas. Vis-à-vis du *Ghararet el Kibliyeh*, que nous longeons de près, les landes stérilisées par les déjections des vieux cratères à peine gardent une légère trace de pas dans la direction du sud-ouest. Car nous décrivons à présent un recul prononcé vers le sud d'où nous sommes partis ce matin : zigzag imposé par la visite des alentours de Qanawat. Les cônes violâtres, tachés de lie de vin se succèdent très réguliers au nord, hauts fourneaux de la nature qui firent pleuvoir sur les plaines du Hauran le manteau de pierre constituant l'étrange physionomie du Trachon. A mesure que nous nous éloignons des volcans préhistoriques, des fleurettes roses brodent une tapisserie gracieuse, entremêlée de marguerites jaunes, à travers les ondulations de la montagne rendue peu à peu à la culture des céréales. Au bout de trois quarts d'heure d'une marche que ne ralentit aucune observation — ventre affamé n'a pas d'oreille, — nos chevaux nous amènent vers un ouély planté au milieu des banquettes rousses d'un champ de tombes paysannes, dix minutes avant le village de Mourdouk. Là, du moins chez les morts nous trouverons le refuge tranquille que les vivants disputent à nos formidables appétits.

Entre les pierres tumulaires on déplie les paquets de victuailles, les bouteilles s'accotent au flanc des sépulcres, et tout en jouissant de la paisible hospitalité des vieux Druses nous demandons à des micocouliers ombreux de nous intercepter les rayons du soleil. L'aspect macabre de notre salle à manger ne nous impressionne nullement; d'ailleurs, les morts ne sont plus là, sous les cénotaphes délabrés. Les Unitaires croient à la métempsycose ; — l'âme de nos hôtes silencieux qu'est-elle devenue ? — l'âme des mécréants, expliquent les livres druses, passe en un corps de mécréant; l'âme d'un fidèle en celui d'un autre fidèle jusqu'à ce qu'elle s'élève au sommet de la perfection. Alors, elle secoue son enveloppe charnelle et s'en va rejoindre Hamzé à la grande muraille de Chine, derrière laquelle Hakem tient sa cour. Assurément plus d'un tré-

passé de Mourdouk est parti pour la Chine tant le joli cimetière — quelle opposition de termes — respire la paix ineffable du juste. Quand sonnera l'heure du jugement, Hamzé le premier ministre d'Hakem donnera ce bas monde en récompense aux vrais Unitaires; mais ce bas monde transformé en paradis terrestre; les méchants retourneront sur la terre de la souffrance et de l'expiation. Les anges, traduisez les hommes les meilleurs, goûteront une béatitude sensuelle, épicurienne; les démons, les hommes les plus pervers seront réduits à une dure servitude. O vous, âmes de la grande Muraille ne soyez point trop sévères à l'égard de pauvres infidèles qui déjeunent sur vos tombeaux! L'herbe fine qui verdoie parmi les sarcophages nous tisse un tapis moelleux; et les reins appuyés contre la maçonnerie funèbre, le repas expédié, je laisse errer mes yeux sur les maisons blanches de Mourdouk ombragées de bouquets de verdure, sur la plaine criblée de soleil.

Nous visitons l'ouély: un sanctuaire de haut vol dédié à Mahdy le frère du messie Hamzé, édicule sombre comme la religion druse et non l'habituelle et mignonne koubla d'une blancheur laiteuse. Détruit, rasé pendant la guerre de 1897 les dévots de Mahdy le rebâtissent; il est à peu près terminé. Détail caractéristique, le mihrab du culte officiel a été imposé au sanctuaire druse; mais qu'importe Hamzé n'autorise-t-il pas ses fidèles à simuler les religions rivales, pourvu qu'intérieurement on les exècre. La chapelle de Mahdy s'estompe dans la vapeur ténue qui monte de la plaine: les murs de pierre supportent une voûte presque achevée et l'on entre librement dans le sanctuaire dont la clôture n'a point encore été placée. Le long catafalque de Mahdy, à lui seul, emplit l'intérieur : quelle défroque, quels oripeaux jetés sur ce tombeau vénérable et quelle débauche de couleurs en ces guenilles sacrées. Le dos d'âne en pierre d'un bleu foncé est habillé, plutôt fagoté de mouchoirs grenat semés de lunes blanches, de foulards striés de raies bleu barbeau, de châles verts, d'un vert à décourager les épinards, de ceintures jaune jonquille.

Puis à la tête du santon, à l'endroit où l'ange du juge-

ment tiendra ses assises, on lui a destiné un joli coussin rose. Et cet amas d'étoffes soumises à la décoloration dont les tachent alternativement le soleil et la pluie, ne doit pas sous peine de mort être touché. Non pas que le cénotaphe enferme quelque machine infernale, non pas même que Mahdy se réveille quand on secouera ses linceuls et frappe le sacrilège ; mais les fanatiques ne souffriraient pas impunément ce manque de respect à leur idole, tout aussi bien ce Druse, qui se complaît à nous raconter ses légendes, serait à redouter.

A côté du tombeau enrubanné, un berceau très modeste, très pauvre, semblable aux caisses gondolées des nourrices savoyardes. Que fait là ce berceau? — Il attend sa clientèle enfantine : un petit Druse est-il malade, vite on le porte au marabout de Mourdouk, on le couche dans la gondole de peuplier, et vogue la galère, le mal disparaît. En retour, les heureux parents déposent des offrandes au fond du berceau, profit d'un Ajaouid, gardien, probablement cousin du bon Mahdy. Berceau se dit *mahad;* mahad et Mahdy sont trop apparentés pour que l'esprit superstitieux des Druses n'en ait pas tiré parti. Mahdy naturellement est le protecteur né des angelets roses du mahad; et sont-ils malades on les conduit à Mahdy. On sacrifie aussi des moutons au frère d'Hamzé : certaines croûtes noires dissimulées sous des pierres arrachées aux tombes marquent la place du sang répandu.

A l'angle sud-ouest de l'habitacle religieux, des lampes de fer battu, sœurs de celles du tombeau de Job à Qanawat, brûlent de temps en temps autour des friperies du saint Unitaire. Mahdy repose dans le silence d'un cimetière que poétise, avec un charme exquis, la vue splendide de la Noukrat : les micocouliers penchent leur chevelure sur la voûte de sa tranquille demeure et la panachent d'une verdure luisante ; et, quand le soir les ramiers bleus viennent y chercher un abri, sans doute ils lui racontent les faits et gestes de ses fidèles montagnards.

2 heures : Un chemin bordé de vignes nous amène au village de Mourdouk, une trentaine de maisons accrochées à une

pente rocheuse baignée d'une mare d'eau coulant d'une sorte de passage voûté au fond duquel une fontaine, la dernière nous dit-on avant Damas, murmure fraîche et limpide. Une inscription grecque saisie au vol pendant que nous dégustons cette eau délicieuse et si propre. Des plantations d'oliviers blanchâtres, de figuiers et d'abricotiers chargés de fruits verts s'enlèvent comme une échappée de fraîcheur sur un horizon très chaud. Et le chemin s'allonge, s'allonge, monotone, traversant une plaine rouge, mouchetée de rares tiges de froment : la sécheresse appauvrit les cultures et pronostique la hideuse famine. Vers 3 heures, le sentier gravit un mamelon qui se ramifie aux montagnes de Qanawat dont nous sommes extrêmement rapprochés.

A gauche un amas de pierres taillées, renversées, envahies de ronces, d'où s'élève la ligne noire d'une colonne ou d'une tour déchiquetée qui de sa dentelure zigzague un ciel d'or pourpre. De près l'on constate, à la suite des débris amoncelés, un petit édifice posé sur un soubassement monumental. L'angle de tour, qui barre violemment les lumineux lointains, présente un miracle d'équilibre de dalles croulantes, de basalte incliné à terre. On suppose qu'une église succéda au temple primitif bâti en ce lieu ; car cette construction, dont les ornements sculpturaux gisent en ce fouillis de décombres et se font voir sur les pans de murs restés debout, appartient au village de *Sleim* où nos infatigables montures nous conduisent. Or, Sleim peut fort bien être l'ancienne ville épiscopale de *Néapolis*, voisine de Qanawat ; et que ses temples aient été changés en églises à cette époque de la transformation des monuments payens en basiliques chrétiennes, quoi de plus naturel ! Adjacents aux ruines, des terrains creux sont probablement des restes d'anciens *birkets*, destinés à alimenter des bains. La ville antique, cette Néapolis que pense G. Rey (1), devait occuper le flanc septentrional du village actuel, où là seulement, on découvre des vestiges des temps passés, si l'on

(1) *Voyage*, etc., p. 196.

excepte les merveilles artistiques volées aux peuples morts par les races vivantes.

Retenu aux ruines, j'arrive seul et sans guide à la maison du cheik, où déjà les indigènes ont introduit mes compagnons. Un brave homme le cheik, un cousin de celui d'Iré, l'un des Atrachs, cette famille de bandits qui nous a hébergés à son *Kasr* patriarcal. Ici, de même, une réception grave, cérémonieuse et néanmoins sympathique. Et puis vous ne vous imaginez pas comme il est élégamment logé ce successeur des évêques de Néapolis, section religieuse, et des sous-préfets de Constantin, côté civil. On a débarqué chez lui les plus beaux restes d'antiquités déterrés sur son domaine ; comme on suit les influences ataviques en cette rapacité de grands seigneurs amis des arts.

Figurez-vous un mur de trente pieds d'élévation, et solide — d'énormes cubes de basalte — fermant la cour d'honneur : ce n'est pas un mur, c'est un rempart. Un mur d'entrée doit avoir une porte, et chez l'Atrach de Sleim, à elle seule la porte est un monument. Un arc en saillie retombe sur deux colonnes sveltes enfoncées dans le sol comme des poteaux de télégraphe. A leur cime les fines palmes du chapiteau émergent d'une couronne de méandres délicats. Plus délicate encore est la guirlande de beaux raisins et de feuilles de vigne qui décore le chambranle. Au linteau, des Vandales ont martelé probablement une figurine, peut-être une croix médiane, selon que les pampres ont été arrachés d'une basilique ou d'un édifice payen. Dans le tympan, la rosace de ces pierres évidées, en guise de judas rustique, et particulières à la terre de Huss.

Trois marches conduisent à une terrasse parquetée de basalte, sur laquelle s'ouvre le hall servant aux audiences du cheik, à la réception des étrangers. Deux arcades formant les deux baies de l'entrée s'appuient au chapiteau d'une colonne centrale dont la base, ainsi que les colonnes corinthiennes de Bosra, s'élargit en chapiteau renversé. Un degré surélève le prétoire druse, et tout autour des bancs de pierre, qui se revêtent de tapis précieux, complè-

tent l'ameublement ; tandis que des lanternes suspendues aux voûtes noires éclairent les séances de nuit — disons à tout hasard — les rits dérobés aux profanes de la religion unitaire. Des arcs en ogive soutiennent le lourd plafond agencé à la méthode hauranienne. Sur la terrasse, une ligne de chapiteaux cueillis aux environs fait vis-à-vis aux banquettes du fond de la salle. Coudoyant une belle prodigalité de curiosités antiques, on n'est pas étonné de déposer son colonial sur des consoles grisâtres, qui simplement, examinées de près, racontent leur sanglant usage d'autel payen. Et tout le reste ne dépare nullement cette collection de vieilleries insignes, et croyant franchir le seuil de la demeure d'un chef de tribu, au royaume de Basan, l'on est fort surpris de s'asseoir au milieu d'un musée.

Nous nous asseyons en effet : les chefs de Sleim, le turban d'une blancheur plus intense sur leur tête de bronze, le voile de mousseline blanche encadrant le visage expressif et tombant sur les épaules, le corps pris dans le manteau rayé blanc et brun de rouille, attendent un signe du P. J. pour s'asseoir également. La farce du consul se continue sans doute ici ; et ces nobles indigènes, au port si majestueux, à la démarche recueillie, aux manières respectueuses et dignes, ne croient point trop nous honorer. On cause des nouvelles de la région, de la distance du temple d'*Attil* — un édifice des Antonins voisin de Qanawat; — et nous concluons que le détour est impossible ce soir. Ces conciliabules sont coupés par des voix stridentes, martelant des syllabes de la dure langue des Bédouins, qui montent par les fenêtres du prétoire si calme, si reposant.

Je vais au fond de la salle percée de quatre grandes fenêtres grillées de fer et sans vitre; je me penche et j'aperçois, dans une maison de basalte en contre-bas, ajourée elle aussi de fenêtres sans verres, un Druse au visage austère, émacié, scandant une lecture qu'il fait sur un livre huileux. Autour du maître, des enfants décrivent un cercle, accroupis à genoux, répétant après lui les accents gutturaux, les aspirations folles où la langue arabe s'imprègne d'un sens étrange de la nature orientale. Intéressante cette école

d'un village du Hauran; et s'il nous était permis d'en fouiller les coins et les recoins, peut-être l'intérêt s'aviverait-il considérablement. L'école chez les Druses d'ordinaire c'est le Khaloué; et celle-ci, fosse profonde, masquée derrière le konak de l'émir Atrach semble habilement située pour voiler les secrets du culte d'Hakem. L'école a des murs d'une nudité crue et rien n'égaie ces parois toutes sombres de tristesse. On chercherait vainement des tableaux, des cartes, etc, le mobilier usuel d'une école primaire. Ni banc, ni chaise, une couronne de gamins très éveillés, répétant la leçon qu'épèle au milieu d'eux l'Ajaouid préposé à l'instruction de la jeunesse hauranienne.

Mais le jeudi soir, le Khaloué s'illumine et de leur cachette mystérieuse on tire les livres sacrés, ces livres interdits aux regards profanes et dont les dernières émeutes, notamment la guerre de 1897, ont brisé les sceaux. Car les vainqueurs se sont jetés sur ces codes du fanatisme, et l'on a pu de la sorte avoir une certaine notion de la religion d'Hakem si fermée au public. Cette nuit de fête, on adore solennellement le dieu que prêchèrent Hamzé et Darazi. Son culte est-il tout spirituel, ou bien les hommages sont-ils adressés à une représentation de l'ancien calife du Caire? Adore-t-on en esprit et en vérité, d'un culte aussi nu que les murs de l'école, ou bien l'encens fume-t-il devant un dieu de bois ou de métal? — Dans les Khaloués envahis on a découvert de petits veaux de matière précieuse que l'on suppose être l'image symbolique d'Hakem. Mais le culte du veau d'or et d'argent est condamné par les livres druses; Darazi, lui-même, jalousé, renié, bafoué par Hamzé, a été traité de veau et d'apôtre du veau et de Satan. Ces figures de veau seraient-elles un objet d'adoration ou d'anathème? — On penche en faveur de la première opinion. Malgré les élucubrations d'Hamzé, le veau d'argent est adoré comme le symbole d'Hakem; et malgré les excommunications qu'il lança contre Darazi, sectateur du veau d'or, les Druses le considérent toujours comme leur apôtre et toujours s'appellent de son nom.

Jeudi soir, dans ce Khaloué de Sleim, les femmes d'un

côté, les hommes de l'autre, un iman unitaire lira les doctrines d'Hamzé, brûlera l'encens de l'adoration aux pieds du simulacre d'Hakem, — un veau d'argent sorti de son réduit impénétrable — et l'on égorgera le mouton que l'assemblée mangera avant de retourner chez les profanes et les impurs. Cependant des gardiens farouches, l'arme au poing, veilleront auprès de cette salle basse et ne laisseront approcher nul infidèle des mystères d'Hakem et de Darazi.

Un parfum subtil emplit le hall livré aux entretiens solennels sur un mode très emphatique. Les fines tasses de porcelaine transparente, et combien petites, circulent lentement, et les claquements significatifs de la langue en savourant le kahoué vont leur train, ponctués du *Daïman* rituel, toujours, toujours (quelque chose de semblable à notre *ad multos annos*), déguster le divin nectar. A peine le café est-il bu, que le grand cheik, l'Atrach, à mine imposante de vieux bandit, se lève, emmène le P. J. dans un aparté qui livre notre esprit à toutes les conjectures. A Stamboul le Sultan, dit-on, offre du café même à ses plus mortels ennemis ; et quand le breuvage est avalé, une personne charitable avertit parfois l'invité impérial des suites fâcheuses de la réception. — Mon ami, ton affaire est bouclée et tu vas mourir : le café dissimulait un poison.

Je suppose que cette race de brigands ne nous a point administré le suprême bouillon... Mais non, l'Atrach est malade ; un Atrach malade dépoétise le personnage, et le rusé compère consulte le P. J. à l'insu de ses familiers. — Des douleurs, des rhumatismes ? — Qu'il les garde. — Qu'en pensez-vous, vous autres ?... — La consultation terminée, les nobles personnages se lèvent d'un mouvement souple et d'une ample distinction ; le moukres amènent les montures au bord de la terrasse et nous enfourchons nos excellentes bêtes devant cette ligne de turbans qui s'inclinent, de lèvres s'ouvrant à des salams d'une sincérité probable.

Descendus de Sleim, entre des oliveraies magnifiques, nous suivons le cours de l'ouadi Qanawat jusqu'à *Kefr el-*

Laha. Que sommes-nous venus faire ici, au lieu de nous diriger directement à l'ouest, vers Medjel et Sidjin, où déjà les tentes à cette heure sont rendues ? — La campagne déroule ses nappes verdoyantes tachées de rouge par les anémones et les coquelicots. Au village, nous frôlons des cases noires, très anciennes, bâties pour les races amorrhéennes de Basan. Et ce sont les plus régulières, les plus résistantes, si on les compare à d'autres huttes d'un rouge brun construites en pisé, étalant déjà les larges plaies que font au mur et les orages et les pluies d'hiver : ajoutez la chaleur déjà forte et qui fendille cette terre rouge, cette *Adamah* primitive. Que sommes-nous venus faire ici ? — Des éphèbes à la peau rousse, dorée comme la croûte d'un vol au vent, gambadent au bord de la rivière presque tarie, dans le costume d'Adam avant la faute. Le globe d'or, il faut le croire, darde des rayons très chauds à Kefr el-Lahah puisque l'on y croise les modes du Sénégal. Un pont cassé de vieillesse sert de route branlante au-dessus de l'ouadi ; et nous passons, examinés des pieds à la tête par les yeux bruns, arqués de noir, de tous les naturels, étonnés de voir de pareilles physionomies chez eux. Que sommes-nous donc venus faire ici ? — Aucune ruine en ce misérable village de cases ruineuses assurément et lézardées ! Nouvelle direction : du nord-ouest, la tête de la caravane tourne brusquement au sud-ouest, et nous laissons Kefr el-Laha sans avoir déniché la moindre inscription. Relever des caractères inconnus, récolter de l'inédit, c'était l'espoir nourri en traversant un village insoupçonné. Cet espoir déçu, tête baissée, l'on se dirige en silence à Medjel. Si nous avions évité ce détour, notre route eût été considérablement diminuée ; deux kilomètres séparent Medjel de Sleim (1) et notre chemin d'écolier en comptera plus du double. A nouveau, insensiblement, nous nous élevons vers cette Medjel du Hauran, étendue sur une ondulation très accentuée de la plaine. De petits murs de pierre sèche divisent les propriétés particulières et bordent le chemin,

(1) V. Cuinet, *Vilayet de Syrie*, p. 486.

portant, à des intervalles inégaux, des pyramides de roches entassées, que l'idée religieuse consacre à certaines superstitions unitaires. L'un des moukres, jeune gamin ramassé dans les souks de Jérusalem, abruti d'ailleurs, s'amuse, derrière nos chevaux, à renverser les clôtures fragiles et les pyramides mal équilibrées, ce qui nous attirerait du désagrément, s'il était vu des Druses. Et comme je me suis mis en retard à Kefr el-Laha, mon cheval, dont une épaisse couche de poussière assourdit les pas, m'amène au démolisseur tout à son œuvre de vandale; et sans qu'il sache d'où part le coup, je l'enveloppe de ma cravache, au nom d'Hakem, le protecteur de ces contrées. Il crie grâce pour son flagrant délit; le dieu eût eu moins de clémence, s'il se fût avisé de le punir.

Un roulement mêlé de saccades monte en sons lourds du *merdj* silencieux, rompant la paix des heures assoupies ; et vivement je regarde en arrière : là-bas, du sentier s'élancent des tourbillons d'une poussière jaune ; quelque chose de haut sur jambes et de fauve danse au milieu du nuage étouffant. Vite, j'embusque mon cheval à l'angle d'une masure et je crie à mes compagnons de prendre garde. Les chameaux, car c'étaient des chameaux, passent rapides, en bonds désordonnés, comme un irrésistible torrent, troupeau en fuite qui se jette à travers le long serpent de la caravane, maintenant serrée dans un chemin creux, entre les murs des habitations et des édifices ruinés. Et les chevaux se cabrent, et les naturels, accourus pour nous voir, se réfugient presque sous leurs pieds; et tout ce monde clame son effroi, s'agite éperdument, tandis qu'à la course défilent toujours les gibbeuses et sobres bêtes des steppes de Syrie. Et l'avalanche fauve écoulée, l'on constate, heureusement, que l'on en a été quitte pour de légers frôlements et le frisson à fleur de peau d'un légitime émoi.

Medjel se pare d'un nom commun qui, chez les Druses, n'évoque aucun souvenir biblique. Medjel signifie tour, le migdal, migdol des Hébreux. Néanmoins ce village a succédé, les ruines l'attestent, à certain bourg de l'antiquité grécoromaine, remplaçant lui-même l'un de ceux qui furent

attribués au possesseur de Kenath (1). La poussière noirâtre dont l'épaisseur offre un tapis très doux aux va-nu-pieds du *balad* (village), assiège les murs cendrés des huttes basses; et la teinte uniformément triste du village n'est égayée que des longs voiles blancs des femmes et des robes blanches des hommes enturbannés de blanc. Par exemple, il y a affluence de curieux; et comment tous ces êtres humains gîtent-ils en ces cases naines d'Esquimaux. Piqués au bord des toits en terrasse comme des statues de villas italiennes drapées à l'orientale, ils nous regardent, immobiles, sans menace ni salam d'aucune sorte; et, surpris de notre passage, ils se demandent assurément quel plaisir goûtent ces inconnus, à se promener sur les pentes du Djebel.

Au sommet du village, le chemin contourne, à droite, les angles de bâtisses lépreuses, semées au hasard, se moquant des beautés de la ligne droite. Des enfants emboitent le pas de nos chevaux, même un bon veillard avec un turban de soie crème brochée de dorures, un notable de Medjel, nous accompagne; peut-être veut-il nous offrir l'hospitalité. Tout ce monde récolte sa part des curiosités du pays; nous en constituons aujourd'hui l'élément principal.

Cette fois la direction est nettement déterminée à l'ouest, et la dernière étape d'une journée marquée de tant de marches et de contre-marches dessine un ruban pierreux, qui va s'enrouler à la masse lourde, comme une citadelle féodale, du village de Sidjin. Dans le calme absolu du soir, il serait agréable de chevaucher sous la voûte aux nuances délicatement fondues, si les rayons obliques du soleil couchant ne dardaient en plein leur lumière dans les yeux. Maintenant le disque trempé de rose s'approche du sol et met une frange d'or aux maisons de Sidjin groupées en manière de *burg* rhénan. De ces choses doucement lumineuses la chaleur s'éloigne; des bouffées d'air vivifiant nous arrivent des longues traînées bleues coiffées de neiges

(1) Nombres, XXXII, 42.

ravissantes, que les Arabes nomment le cheik des montagnes et la Bible l'Hermon.

A la tête de la caravane, je découvre tout à coup un groupe de cinq individus, cachés derrière des roches noires embroussaillées d'oliviers sauvages. Et c'est ainsi que l'on peut être pillé, dévalisé, sur un mode très biblique, au moment où l'on y pense le moins. Personne en rase campagne ne s'entend ni se montre ; une immense étendue de céréales en herbe, d'un vide accablant. Et là, sous vos pieds, vous débusquez cinq bravi, le fusil entre les jambes, à l'affût d'une riche aubaine et noyés dans le velours de la plaine illimitée. Qui sont-ils, d'où viennent-ils? — Peut-être l'avant-garde, les éclaireurs d'un razzou parti des steppes qu'arrose le Zerka, peut-être une bande de pillards aventurée des repaires du Trachon, ou plus simplement des voleurs de grands chemins, tels que l'on en rencontre partout. Origine, intentions de ces mines patibulaires, peu nous importe. Nous sommes trop nombreux pour craindre même l'esquisse d'une attaque, et nous nous éloignons des bandits qui épient l'occasion d'opérer chez leurs congénères.

Au pied du Tell qui porte les maisons de Sidjin dispersées en éventail, on gravit une vingtaine de mètres sur les pentes des mezbélés alignés au flanc de la colline comme des verrues grisâtres. Puis nos montures tracent un angle droit sur ce terrain de fondrières et gagnent notre campement vers le sud, soulevant la poudre fine, irrespirable des immondices desséchées. Ah ! les délices de l'étape achevée ! avec quelle volupté on s'étend sur les couvertures déroulées à la porte des tentes, dans la tiède atmosphère du crépuscule. Et puis la journée semblait ne devoir pas finir; et depuis le départ de Qanawat, neuf heures de cheval, hachées de visites, de recherches, etc.

Voici notre Hollandais; le cher compagnon a dû voyager avec les bagages et prendre le chemin le plus court afin d'éviter la fatigue à son pied endolori. Une enceinte de murs de pierre sèche ferme notre quartier général, et les voiles blancs éployés sur les blouses bleues s'agitent sous des flots de rires bruyants, autour du Haram des Roumis.

A quelques pas de là une pareille enceinte protège une mare d'eau jaunâtre, où les grenouilles sonnent aux astres étincelants leur gutturale fanfare. Et la procession des amphores sur la tête des *benat* de Sidjin, et celle des ânes gris caparaçonnés d'outres mouillées serpentent du village à l'eau croupissante. Et l'on nous informe que ce soir on boira de cette eau nauséabonde à défaut de source limpide; Ibrahim, il est vrai, la fera bouillir auparavant....

« Abraham était assis à la porte de sa tente, pendant la chaleur du jour... (1) ». Le jour a baissé, la nuit doucement déplie ses voiles de gaze mauve se fonçant de couleur jusqu'à l'azur profond piqué de clous d'or, nuit qui rayonne ces demi-clartés, charme indicible du ciel d'Orient. Et si l'intensité de la chaleur s'est évanouie, pourtant comme le vieux patriarche, assis à l'entrée de la tente, dans la contemplation muette du va et vient des moukres affairés, des sombres rougeurs de notre cuisine de nomades, nous entendons les chiens de Basan aboyer aux étoiles, dont la lumière étrange et belle à miracle caressait les paupières de Job, couché sur son mezbélé de misère.

(1) Genèse, XVIII, 1.

A. Dard. *(la fin prochainement)*



REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. Nous avons déjà parlé, à plusieurs reprises, à nos lecteurs, du *Dictionnaire de la Bible*, publié par M. J. Hastings, avec l'assistance de M. J. Selbie ; ce monumental travail, quatre volumes in-4°, de près de mille pages chacun, achevé en quatre ans, 1898-1902, vient d'être complété par un *Extra-Volume* (1), qui rendra les plus grands services à ceux qui consulteront le dictionnaire. Il comprend tout d'abord des index : noms d'auteurs et indication de leurs articles, sujets traités, textes de la Bible étudiés, mots hébreux et grecs cités, illustrations, cartes. Le second index, qui donne le titre des articles sur un sujet donné et l'indication des passages dans le reste du dictionnaire, où il a été question du même sujet, sera très utile. La liste des auteurs comprend des noms anglais et américains et aussi un certain nombre d'allemands. Les collaborateurs, au nombre de cent quatre-vingt-quatorze, sont tous des savants bien connus et qui ont été mis à contribution pour les questions qui étaient leur spécialité.

Dans les articles, publiés dans les quatre volumes du dictionnaire, avaient été traitées toutes les questions que comportait un dictionnaire de la Bible complet : exégèse, histoire, géographie, théologie, critique, philologie ; il res-

(1) *A Dictionary of the Bible* dealing with its Language, Literature and contents including the biblical Theology edited by James Hastings, with the assistance of John Selbie. Extra-Volume containing articles, indexes and maps. in-4°, xiii, 936 pp. 35 fr.

tait cependant quelques questions connexes, qui n'avaient pu trouver place dans le dictionnaire, ou d'autres dont la publication avait été différée afin de permettre aux auteurs de profiter des travaux récemment publiés. Ces diverses études ont trouvé place dans l'*Extra-Volume*. Elles sont au nombre de trente-huit, et presque toutes de très grande importance ; quelques-unes cependant ne paraissent pas se rapporter bien directement aux études bibliques. Nous ne pouvons, on le comprend, analyser ces travaux, qui sont déjà des résumés ; il suffira d'en indiquer les titres et le contenu. Ces articles ont dû être imprimés au fur et à mesure de leur achèvement, car ils ne sont pas rangés d'après un ordre quelconque. Essayons de les grouper.

Sur le Nouveau Testament, nous avons à citer un long travail de M. Votaw sur le Sermon sur la montagne, son origine, sa transmission et son interprétation ; celui de M. Tasker, sur les Evangiles apocryphes, leur définition, leur origine, leur valeur et leur classification ; celui de M. Allan Menzies sur l'Evangile selon les Hébreux, ce que nous en dit la tradition, les fragments conservés et les hypothèses sur son origine ; celui de M. Ropes, sur les Agrapha, la signification de ce mot, la liste des Agrapha. Au Nouveau Testament peut se rattacher l'étude sur la Didachè, sa découverte, la Didachè primitive, ses transformations et sa valeur pour la connaissance du Christianisme primitif. Mais le travail de beaucoup le plus important est celui de M. Murray sur la critique textuelle du Nouveau Testament, où l'on trouvera très clairement exposés l'objet, les matériaux et les méthodes de cette science. En voici la conclusion : Il ne semble pas qu'il y ait une raison quelconque de prévoir que les études récentes sur le texte occidental finiront par infirmer le jugement porté par Wescott-Hort, sur l'importance relative des divers groupes d'autorités textuelles et de modifier, sinon pour un très petit nombre de passages, leur appréciation sur la valeur des variantes. On lira aussi avec fruit le travail de M. Fr. Buhl sur la Judée au temps de Notre-Seigneur, la population, la langue, la constitution politique, les condi-

tions sociales, les partis, l'éducation, les arts, la littérature, les Juifs de la Diaspora. Au Nouveau Testament se rattachent encore les articles sur le Diatessaron (Stenning), Josèphe (Thackeray), Philon (Drummond), le Talmud (Schechter).

Parmi les articles d'intérêt général, nous signalerons les études sur la révélation (Garvie), la Trinité (Scott), sur les Concordances (Redpath), les versions continentales (Llewellyn), les versions anglaises (Luptow), la Diaspora (Schürer), les commentaires des Pères grecs sur les épîtres pauliniennes (Turner).

Sur l'Ancien Testament nous avons d'abord l'article Sémites, signification de ce terme, classification et caractéristiques des Sémites, par Mc Curdy, auquel se rattache celui sur les races de l'Ancien Testament, le dixième chapitre de la Genèse par Morris Jastrow. L'étude sur la religion d'Israël, cent vingt-deux pages, par le Dr Kautzsch, est un véritable traité dont voici les divisions principales : traces d'une religion prémosaïque d'Israël, fondation de la religion d'Israël par Moïse au Sinaï, la religion d'Israël en Chanaan dans la période anté-prophétique, la période des prophètes jusqu'à l'exil, Ezéchiel, le second Isaïe, la période post-exilienne et le commencement de l'Apocalyptisme, le Code sacerdotal, la poésie religieuse lyrique et élégiaque, la littérature des Proverbes, Job et l'Ecclésiaste. A ce travail se rattache, comme une suite naturelle, l'étude sur le développement de la doctrine dans la période des apocryphes, c'est-à-dire de l'an 200 avant J.-C. à 100 après, par M. Fairweather. Après avoir établi la question, cité les sources et signalé les influences qui se sont exercées sur le judaïsme après l'exil, l'auteur étudie la doctrine de Dieu, de la Sagesse, l'angélologie et la démonologie, l'anthropologie, l'espérance messianique et l'eschatologie, telles qu'on les retrouve dans les écrits de cette époque. Les articles sur la religion de la Babylonie et de l'Assyrie (Jastrow), de l'Egypte (Wiedemann), de la Grèce et de l'Asie mineure (Ramsay), sur le code d'Hammurabi (Johns), sont un utile complément de ces études sur la religion d'Israël. Les

articles : oracles sibyllins (Rendel Harris) le culte d'Apollon (Farnell) n'ont avec celle-ci qu'un rapport assez lointain ; celui de M. Hanton, sur la Théocratie, se justifie mieux, ainsi que ceux sur les nombres, les jours, les années, les dates (Ramsay), les papyrus (Kenyon), les routes et les voyages dans l'Ancien Testament (Buhl), dans le Nouveau (Ramsay), sur les vaisseaux et les bateaux (Blomfield), sur le style de la Bible (König), sur les symboles et les actions symboliques (König), sur les salaires (Bennett).

Nous pouvons, maintenant que ce *Dictionnaire de la Bible* est terminé, porter un jugement d'ensemble sur sa valeur et ses caractéristiques principales. Les articles ont presque tous été écrits par des spécialistes qui avaient déjà prouvé, par leurs ouvrages, qu'ils connaissaient bien la matière qu'ils avaient à traiter. Il en est résulté que nous possédons sur chaque point l'état actuel de la science. La méthode suivie est nettement objective. On s'est attaché plutôt à rassembler des faits qu'à émettre des hypothèses. La critique y est modérée et conservatrice et, bien que les auteurs soient protestants, ils n'ont pas cherché, sinon sur quelques points, à établir leurs idées confessionnelles. La bibliographie est très complète et nous sommes heureux de constater que les travaux des catholiques français y sont relevés. Remarquons enfin que nous avons là un dictionnaire où toutes les questions qui se rattachent de près ou de loin à la Bible ont été traitées dans la mesure de leur importance.

II. M. Arthur Wright a publié une seconde édition de sa Synopse des Evangiles (1), revue et augmentée; il aurait pu dire : complètement transformée. En fait, c'est un ouvrage nouveau, bien que basé sur les mêmes principes. On connaissait par les précédents ouvrages de M. Wright, la position qu'il avait prise au sujet de la formation des Evangiles; dans ce nouveau travail, il

(1) *A Synopsis of the Gospels in greek*, with various readings and critical notes by the Rev. A. Wright — Second edition, revised and enlarged ; in-4°, LXXII, 319 pp. London. Macmillan, 1903. 12 fr. 50.

expose son hypothèse en détail et en donne la preuve dans la Synopse.

M. Wright pense que les Evangiles synoptiques reproduisent la tradition orale, mais à des degrés divers de formation et d'époque. Cette tradition ne s'est pas formée par la prédication répétée des faits évangéliques; elle a été en quelque sorte officielle. L'apôtre Pierre a instruit des catéchistes, qui ont appris par cœur les récits évangéliques et les discours du Seigneur; c'est donc aux catéchistes que sont dues les ressemblances de forme, si nombreuses dans les Evangiles. La seule difficulté de cette hypothèse c'est que, nulle part, il n'est question de ces catéchistes, non plus que des leçons que leur aurait données saint Pierre.

Il se forma plusieurs couches de traditions qui se répartissent en sources différentes : M. Wright en distingue cinq qui ont été utilisées de la façon suivante par nos évangélistes. La première source proviendrait de Marc, mais elle aurait eu trois formes. La moins développée se retrouverait dans l'Evangile de Luc, une seconde plus développée, serait dans l'Evangile de Mathieu; enfin, augmentée de quelques détails et influencée par la tradition johaninne, la troisième se trouverait dans l'Evangile de Marc canonique. La seconde source serait le recueil de discours attribué à l'apôtre Mathieu, mais elle se présenterait sous deux formes différentes dans Mathieu et dans Luc. La troisième source, que l'auteur appelle paulinienne, on ne voit pas bien pourquoi, comprendrait le Journal de Voyage de Galilée à Jérusalem par la Pérée, que Luc, IX, 58 — XVIII, 14, a inséré dans son Evangile. La quatrième, qualifiée d'anonyme, contient des fragments divers, épars dans Mathieu et Luc. La cinquième, particulière à Luc, comprend les récits de l'enfance de Jésus. Ceci posé, voici comment les évangélistes ont utilisé les différentes sources.

Nous avons déjà dit que le second Evangile, écrit vers 70, était une troisième forme de la catéchèse de Pierre, transmise par Marc. Le premier Evangile, vers 75,



contiendrait la deuxième forme de cette catéchèse, le recueil complet des Logia de Mathieu et quelques sentences ou récits d'origine diverse. Le troisième, 70-80, serait formée de la première rédaction de la catéchèse de Pierre, des Logia de Mathieu, de la source paulinienne, de fragments anonymes et des récits de l'enfance. Il faut mentionner encore les faits que les évangélistes auraient empruntés à une tradition d'origine johaninne et enfin les notes rédactionnelles qu'ils ont pu ajouter.

La Synopse est disposée de façon à appliquer ces principes; elle est divisée en cinq parties : le cycle de Marc, les Logia de Mathieu, la collection paulinienne, les fragments anonymes, les narrations particulières à Luc. Pour chaque section l'auteur reproduit ce qui est le principal de la section et les passages parallèles des autres Evangiles. Le texte est divisé en lignes très courtes, afin de faciliter la comparaison, laquelle d'ailleurs ressort bien par l'emploi de caractères différents. Le tout est accompagné de notes critiques, exégétiques, historiques.

Quel que soit le point de vue auquel on se place, on devra reconnaître la valeur et l'utilité de ce travail. Ceux mêmes qui adoptent l'hypothèse documentaire pourront y trouver une disposition des documents, qui explique cette hypothèse, tout aussi bien que celle de la tradition orale. En définitive, tous les critiques admettent qu'on peut distinguer dans les Evangiles des récits et des discours d'origine diverse; étaient-ils écrits ou encore à l'état oral ? Voilà où l'on se sépare. M. Wright essaye de retrouver les sources diverses de nos Evangiles, de les séparer et aussi de les rassembler; en fait, il n'a pas prouvé qu'elles étaient encore orales, quand elles ont été utilisées par les évangélistes. De plus, si l'on admet les divisions générales, on le suivra moins dans le détail. Il nous semble impossible de fixer d'une façon aussi tranchée ce qui appartient à telle ou telle couche de la tradition, à l'auteur ou à ses inspirateurs; le subjectif entre pour une trop grande part dans une semblable partition. Nous n'en reconnaissons pas moins que M. Wright nous a donné

là un beau livre qui sera un excellent instrument de travail.

III. La Concordance des mots du Nouveau Testament grec de C.-H. Bruder (1) est bien connue, puisqu'elle a été publiée pour la première fois en 1842 ; mais elle a subi, depuis cette époque, de nombreuses modifications, et il vient d'en être donné une édition nouvelle, qui a beaucoup amélioré l'ouvrage. On y a introduit les leçons adoptées récemment par les nouveaux éditeurs du Nouveau Testament. Telle qu'elle est, cette concordance est un excellent instrument de travail. On y trouvera relevés tous les mots du Nouveau Testament, même les particules, καί, δέ, insérées dans les passages afférents. Les expressions particulières à chaque mot, ainsi que les sens divers de ceux-ci, sont catalogués et marqués par un signe. Les citations de l'Ancien Testament sont relevées et données dans le texte hébreu. Bref, cette Concordance rendra les plus grands services à l'exégète et, sans exagération, on peut dire qu'elle est indispensable à quiconque voudra étudier sérieusement les livres du Nouveau Testament au point de vue grammatical ou exégétique.

IV. On se demandait depuis longtemps quelle était la valeur critique des éditions du Nouveau Testament syriaque, qu'avaient publiées Widmanstadt (1555) et ses successeurs. M. Edward Pusey collationna les anciens manuscrits de la Peshitto pour fixer la valeur des éditions imprimées et rassembler les variantes pour une édition critique. Après la mort de M. Pusey, M. G. H. Gwilliam a continué le travail, et, en 1901, il a publié les Evangiles d'après la version Peshitto (2). En tête, il donne le texte

(1) Ταμιεῖον τῶν τῆς καινῆς διαθήκης λέξεων sive *Concordantiae omnium vocum Novi Testamenti graeci* cura C. H. BRUDER — Editio stereotypa sexta e quarta auctiore et emendatiore, lectionibus TREGELLESII atque WESTCOTTI et HORTII locupletata, repetita ; in-4°, LII, 885 pp. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1904. 35 fr.

(2) *Tetraeuangelium Sanctum iuxta simplicem Syrorum Versionem ad fidem Codicum, Massorae, Editionum denuo recognitum. Lectionum*

syriaque et latin de la lettre où Eusèbe explique à Carpianus les canons qu'il a dressés pour retrouver les passages parallèles des Evangiles ; viennent ensuite les Evangiles : à gauche, se trouve le texte syriaque en caractères jacobites, vocalisé d'après le système usité dans les manuscrits de la Massore jacobite. Quarante-deux manuscrits jacobites et nestoriens, datant du ve au xiie siècle, ont été collationnés en tout ou en partie, pour l'établissement de ce texte. En notes, a été dressé un riche apparat critique, où sont relevées les variantes des manuscrits et des éditions imprimées. A gauche, M. Gwilliam a donné une traduction latine calquée sur le texte syriaque, à l'usage de ceux qui ne comprennent pas celui-ci.

Voici les conclusions de l'éditeur : « Le texte de l'édition princeps de 1555 est complètement identique à celui qui était en usage au temps où nos manuscrits furent écrits; elle reproduit donc les manuscrits syriaques du v[e] siècle; ces manuscrits n'ont pas été altérés dans la suite et les variantes avec le texte grec, qu'ils présentent, remontent à une haute antiquité. » En quelques passages cependant, M. Gwilliam a corrigé Widmanstadt en se basant sur l'accord des manuscrits anciens. Nous avons donc maintenant les Evangiles tels qu'ils étaient lus dans les anciennes églises de Syrie, jacobites et nestoriennes.

Dans un travail, publié deux ans plus tard, (1), M. Gwilliam a établi la place que doit occuper la version Peshitto dans l'apparat critique du Nouveau Testament grec; son importance dépend de ce fait qu'elle est un témoin indépendant. Or, par l'examen des variantes des quatorze premiers chapitres de Matthieu, l'auteur montre que la Peshitto s'accorde 108 fois avec le texte traditionnel, c'est-à-dire en usage dans l'Eglise chrétienne, tel que l'attestent

supellectilem quam conquisiverat P. E. Pusey, A. M. *auxit, digessit, edidit* G. H. Gwilliam, S. T. B. Accedunt capitulorum notatio, concordantiarum tabulae, translatio latina, annotationes ; in-4° allongé, xvi, 608 pp. Oxford, Clarendon Press, 1901. 53 fr. 50.

(1) *Studia biblica et ecclesiastica*. Vol. V, Part. III, *Place of the Peshitto Version in the Apparatus criticus of the greek New Testament* by G. H. Gwilliam. in-8, p. 189-237. Oxford, Clarendon Press, 1903.

les manuscrits et les écrivains ecclésiastiques, et 65 fois avec le codex B. En 137 passages, elle marche indépendante, soutenue tantôt par la version curetonienne, tantôt par le palimpseste sinaïtique, et 37 fois elle reste seule. Par conséquent, la version Peshitto reproduit un texte grec que nous n'avons plus. Reste à savoir à quelle époque elle a vu le jour. M. Gwilliam avoue qu'il ne voit rien de positif sur ce point. Toutefois, il ne peut accepter l'opinion de M. Burkitt, qui attribue la version Peshitto à Rabbula, évêque d'Edesse de 411 à 435. Il croit que cette version dérive d'une version syriaque plus ancienne, mais laquelle? Quoi qu'il en soit de ces questions obscures, M. Gwilliam a certainement démontré que la version Peshitto n'était pas un témoin du texte du Nouveau Testament, qu'il fût permis de négliger.

V. Ainsi que le fait remarquer très justement M. Stanton, la question de la valeur historique des Evangiles est une des plus importantes qui puisse se poser pour le croyant, ou même pour l'historien de la civilisation. Pour la résoudre, il va l'étudier sous ses divers aspects. Dans une première partie dont nous parlons plus loin en détail, il examine les traces de l'usage des Evangiles dans ce qui nous reste de la littérature chrétienne primitive, et de la valeur qu'on leur attribuait; dans une seconde, il discutera l'histoire de la composition des Evangiles synoptiques, et dans la troisième les caractères internes du quatrième Evangile et ses rapports avec les synoptiques. La quatrième partie traitera particulièrement de la valeur du témoignage des Evangiles, en ce qui concerne la vie et la pensée juives au temps de Notre-Seigneur, et examinera si la conception de l'histoire de l'origine du christianisme qu'ils nous présentent est en harmonie avec ce que nous en apprennent les autres documents.

Dans la première partie, la seule publiée jusqu'ici,

(1) *The Gospels as historical Documents*. Part. I, *The early use of the Gospels* by V. H. Stanton; in-8°, xv, 288 pp. — Cambridge, at the University Press, 1903. 9 fr. 35.

M. Stanton, après quelques remarques préliminaires sur la manière de citer des écrivains post-apostoliques, passe en revue les écrits du Ier et du IIe siècle, l'Epître de Clément Romain, les Epîtres d'Ignace martyr et de Polycarpe, la Doctrine des douze Apôtres, l'Epître de Barnabé, le Pasteur d'Hermas, l'Apologie d'Aristide et la pseudo-Epître de Clément, ainsi que ceux des hérétiques, Marcion, Basilide et Valentin, pour y rechercher l'usage qui a été fait des Evangiles ; le résultat est assez maigre, et il semble souvent difficile de dire si ces premiers écrivains ont emprunté les sentences du Seigneur, qu'ils rapportent, à nos Evangiles canoniques, ou à des recueils de sentences, ou même à la tradition orale.

Le témoignage de Justin sur les Evangiles est étudié en détail. Il est admis que cet écrivain a connu Matthieu et Luc, qui sont les sources principales de ses récits ; les traces de Marc sont moins claires ; pour l'Evangile de Jean, il s'en est servi, mais avec réserve. Les points en litige portent sur cette attitude de Justin en face du quatrième Evangile et sur l'usage qu'il a fait des sources extra-évangéliques. M. Stanton ne croit pas que Justin ait connu l'Evangile de Pierre; les parties qu'il a en commun avec celui-ci, lui viennent d'une autre source, probablement des Actes de Pilate, que l'Evangile de Pierre aurait utilisés aussi.

M. Stanton examine ensuite le témoignage de quelques écrivains du IIe siècle, Méliton de Sardes et Apollinaire, Denys de Corinthe, la lettre des églises de Vienne et de Lyon, Théophile, Tatien, Athénagore, Hégésippe, les gnostiques Ptolémée et Héracléon, et arrive à saint Irénée. Il explique d'abord le silence de la tradition et de Papias, en particulier, sur l'apôtre Jean et établit fortement le témoignage, si net et si précis de saint Irénée : « Jean, le disciple du Seigneur, qui se coucha sur sa poitrine, publia lui-même l'Evangile, pendant qu'il habitait à Ephèse, ville de l'Asie. » Bien que le presbytre Jean ait existé, ce n'est pas de lui qu'il peut être question ici. Enfin, un dernier chapitre précise la position, qu'occupent les quatre

évangiles canoniques à la fin du IIe siècle, et détermine l'usage qui est fait de quelques Evangiles extra-canoniques, et du Diatessaron de Tatien.

Voici les conclusions générales: En ce qui touche le premier Evangile les traces d'un usage ancien sont spécialement abondantes et le témoignage d'un écrivain (Papias) qui avait vu et entendu plusieurs auditeurs des apôtres, et peut-être deux des auditeurs du Seigneur lui-même, marque une connexion entre cet Evangile et un écrit hébreu de l'apôtre Matthieu. Son langage cependant est tel qu'il permet, si même il ne suggère, la croyance que l'ouvrage de Matthieu a été incorporé dans l'Evangile grec, et que celui-ci n'est pas une traduction du premier. Les citations du second Evangile sont plus rares que celles des trois autres; mais le nom de son auteur est fortement attesté, ainsi que sa dépendance de la prédication de Pierre. Il y a des traces anciennes du troisième Evangile, mais la première mention de Luc, comme son auteur, a été faite par saint Irénée. Comme pour Marc, son obscurité relative parmi les contemporains est en faveur de cette attribution. Enfin, les différences entre le quatrième Evangiles et les synoptiques, qui proviennent de ce que ceux-ci reproduisaient plus exactement la forme commune de la tradition orale, sont en quelque sorte une grande garantie d'authenticité. Il a fallu qu'il y ait eu de sérieuses raisons de croire que cet Evangile était fondé sur le témoignage apostolique pour vaincre le préjugé, créé contre lui, par les contrastes qu'il présente avec les narrations qui avaient été jusqu'alors généralement reçues. Les témoignages qui établissent l'activité de l'apôtre Jean en Asie dans la dernière partie de sa vie, ainsi que sa qualité d'auteur de l'Evangile, sont très précis; mais l'idée qu'il eût été proprement l'auteur a pu se substituer insensiblement à celle d'une participation plus indirecte à l'ouvrage, qui aurait consisté dans ce fait qu'il avait été le témoin et le rapporteur de ce qui avait été consigné dans l'Evangile, et ainsi avait inspiré celui-ci.

Ce bref résumé ne donne qu'un aperçu très incomplet du

riche contenu de cette œuvre. Elle mérite d'être étudiée soigneusement, car elle nous apprendra avec précision ce que nous devons penser sur la connaissance qu'ont eue les premiers écrivains chrétiens de nos Evangiles canoniques. L'auteur, bien informé, est nettement conservateur; il ne craint pas cependant d'ouvrir quelques voies nouvelles, dans lesquelles cependant on hésitera à le suivre. Nous attendons avec impatience la suite de ce travail.

VI. M. J. Wellhausen était connu pour ses études sur l'Ancien Testament; il vient d'aborder les Evangiles, et il les traite dans le même esprit critique. Il ne tient aucun compte des travaux de ses devanciers, sinon pour les dénigrer par quelques brèves allusions ; il marche donc absolument indépendant. Il donne d'abord une traduction du texte, puis il l'éclaircit par de très courtes scholies. Il ne discute pas ; c'est à peine s'il donne les preuves de son opinion, il affirme. Il présente certainement quelques bonnes observations, mais trop souvent il donne comme certaines, des hypothèses, qui n'ont d'autre fondement que sa propre manière de voir. Nous en citerons plus loin quelques-unes.

Ont déjà été publiés l'Evangile de Marc, l'Evangile de Matthieu, l'Evangile de Luc (1); le premier est donné tout entier, sauf les ℣ XVI, 9-20, déclarés inauthentiques. Les deux premiers chapitres de Matthieu et de Luc, concernant les récits de l'enfance, sont laissés de côté; on ne nous dit pas pourquoi. Comme d'ailleurs M. Wellhausen n'explique pas sa pensée sur la formation des Evangiles dans une introduction, on est obligé de glaner çà et là sa manière de voir sur cette question, et encore elle n'est pas toujours suffisamment précisée. Il rapproche assez souvent le grec de Marc avec l'expression araméenne ; veut-il insinuer que le second Evangile aurait pour base un document araméen ? Il ne croit pas qu'on puisse prouver que toutes les parties communes à Matthieu et à Luc proviennent d'une même

(1) J. WELLHAUSEN, *Das Evangelium Marci*, übersetzt und erklärt; in-8°, 146 pp. — *Das Evangelium Matthaei*, 152 pp. — *Das Evangelium Lucae*, 142 pp. Berlin, G. Reimer, 1903-1904 — 5 fr. le vol.

source ; plusieurs cependant trahissent une dépendance littéraire.

Dans les brèves notes qui accompagnent la traduction, l'auteur fait, on pourrait dire avec désinvolture, le départ de ce qui est parole de Notre-Seigneur, addition de la tradition ou de l'évangéliste ; on reconnaît ici l'homme qui a l'habitude de découper les textes. Voici maintenant quelques-unes de ses affirmations, qu'il est bien permis de qualifier d'inattendues : Jésus ne se serait pas déclaré le Messie et il n'aurait pas revendiqué devant le grand prêtre sa qualité de Fils de l'homme ; il n'a d'ailleurs jamais pris ce titre au sens messianique. Le discours de Jésus sur la ruine de Jérusalem et la fin du monde est composé d'éléments juifs et d'éléments chrétiens ; Jésus n'a jamais prédit sa parousie. Le récit de la transfiguration est un doublet de celui de la résurrection. Les démoniaques ont poussé des cris inarticulés qu'on a interprétés plus tard. Jésus a nourri dans le désert ceux qui l'avaient suivi, mais au moyen de provisions qu'avaient apportées ses disciples ; le nombre des assistants a été considérablement grossi. Le centurion de Capharnaum est un doublet de Jaïr. Il serait possible de relever encore quelques observations tout aussi extraordinaires ; citons plutôt cette remarque très juste à propos de Marc, IV, 38 : « Le sommeil de Jésus au milieu de la tempête n'a rien de commun avec Jonas ; ce récit n'est pas un écho de l'histoire de Jonas. En général, il est rarement exact que les récits évangéliques doivent leur origine à des types de l'Ancien Testament. » Tout bien pesé, nous conclurons que, si l'exégète ne doit pas tenir pour non avenu le travail de M. Wellhausen, il ne peut cependant le prendre pour guide et accepter la plupart des explications qui s'y rencontrent.

VII. Ainsi que le fait remarquer le Dr Ch. Bugge (1), les ouvrages sur les paraboles du Seigneur sont nombreux —

(1) *Die Haupt-Parabeln Jesu*, ausgelegt von Ch. A. Bugge, mit einer Einleitung über die Methode der Parabel-Auslegung ; in-8°, xx, 496 pp. Giessen, Ricker-Töpelmann, 1903. 13 fr. 75.

il en cite quatre-vingt-dix-neuf, expliquant, soit l'ensemble, soit quelques paraboles particulières — et il semble bien qu'après le travail du Dr Jülicher, il n'y avait pas lieu de revenir de sitôt sur la question. Tel, n'est pas l'avis de l'auteur, et cela d'autant plus qu'il ne partage pas sur la nature et l'explication des paraboles, les opinions de son devancier. Le Dr Jülicher veut appliquer rigoureusement aux paraboles évangéliques les définitions d'Aristote. La parabole est distincte de l'allégorie; la première, est une comparaison entre deux termes, dont le plus clair explique celui que l'est moins; la seconde, est une métaphore développée ou une suite de métaphores, qui a besoin d'être expliquée. La parabole, au contraire, est claire de sa nature. Ces définitions sont exactes; mais peut-on les appliquer aux paraboles évangéliques? N'y a-t-il aucune des paraboles prononcées par Notre-Seigneur, où il y ait eu mélange d'allégorie? Toute la question est là, et lorsqu'on lit dans les Evangiles des paraboles, où l'allégorie est visible, en doit-on conclure, d'après M. Jülicher, que l'on n'a pas la parole même du Seigneur, mais une interprétation de la tradition? Le Dr Bugge proteste contre ces principes. La parabole évangélique a été ce qu'était la parabole en ce temps-là, chez les Juifs, c'est-à-dire un mélange, où l'on distingue la parabole pure et l'allégorie, et il en donne des exemples démonstratifs, empruntés aux écrits du temps, où la pensée a besoin, il est vrai, d'être expliquée, car elle est souvent paradoxale. Mais, n'avons-nous pas de nombreuses paroles du Seigneur, qui sont exactement dans le même cas? « Celui qui a trouvé sa vie, la perdra, et celui qui aura perdu sa vie à cause de moi, la retrouvera », *Mt.*, x, 39. « Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père et sa mère... sa propre vie, il ne peut être mon disciple », *Lc.*, xiv, 26. « Plusieurs des premiers seront les derniers et plusieurs des derniers seront les premiers », *Mt.*, xix, 30. « Car à celui qui a, il sera donné et à celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera enlevé », *Mc.*, iv, 25. « Faites-vous des amis avec le Mammon de l'iniquité », *Lc.*, xvi, 9; Cf. *Mt.*, v, 29, 30; viii, 22; x, 34-36; vi, 25-29; xix, 23-25;

XI, 25, 26; *Lc.*, VI, 29, 30; XIV, 12-14. Si l'on déclare postérieures toutes les paroles du Seigneur qui ont besoin d'explications, on enlèvera à la figure du Seigneur, une grande partie de son originalité. La conclusion est donc, qu'il n'y a aucune raison de rejeter comme inauthentiques les paraboles du Seigneur, où transparaît l'allégorie.

Le D[r] Bugge procède ensuite à l'explication des paraboles, qu'il range sous trois chefs : les paraboles des secrets du royaume de Dieu; les dernières paraboles du royaume chez Mathieu; les paraboles individuelles chez Luc. Voici les conclusions de l'auteur sur le royaume de Dieu : Le Sauveur, pendant sa vie sur la terre, n'a pas seulement préparé le royaume de Dieu, il l'a fondé; les disciples de Jésus, sincères et qui avaient compris, étaient déjà les fils du royaume. Ils le devenaient par la réception du baptême messianique.

L'explication, que donne le D[r] Bugge, de chacune des paraboles, est excellente; nous ne prétendrons pas qu'il a résolu toutes les difficultés qu'elles présentent, mais par sa méthode strictement objective, il a nettement dégagé ce qui était certain, de ce qui reste encore obscur. Qu'on lise en particulier l'explication de la parabole de l'économe infidèle, *Lc.*, XVI, 1-19.

VIII. Le travail de M. Paul Fiebig (1) sur les anciennes paraboles juives et les paraboles de Jésus, peut être rangé à côté de celui de M. Bugge, car il apporte aux principes de celui-ci des preuves basées sur les documents contemporains. M. Fiebig a pensé avec raison que, si l'on voulait comprendre la méthode d'enseignement et les paroles de Notre-Seigneur, il fallait étudier les procédés et les enseignements des docteurs contemporains. Il a donc reproduit cinquante-trois paraboles, qu'il considère comme les plus anciennes que nous ait conservées le Talmud; elles sont empruntées à la Mechilta, et proviendraient pour la plupart

(1) *Altjüdische Gleichnisse und die Gleichnisse Jesu* von P. FIEBIG; in-8°, VII, 167 pp. Leipzig, Mohr-Siebeck, 1904. 3 fr. 75.

de rabbins, qui auraient vécu de l'an 70 avant Jésus-Christ, à l'an 220, après. Cette datation ne peut être qu'approximative. Quelques-unes des paraboles citées ressemblent, au moins pour la forme, à celles de Notre-Seigneur; elles n'ont pas, cependant, leurs caractères simples et populaires, elles sont plus alambiquées. L'auteur examine ensuite si, les paraboles de la Mechilta sont des allégories, et quelle a été l'originalité des paraboles de Jésus. Voici ses conclusions :

L'originalité des paraboles de Jésus ne réside pas dans la forme, mais dans leur contenu. Il serait aussi faux de supposer qu'en opposition aux procédés des Juifs de son temps, il a formé de pures allégories, qu'il l'est d'affirmer qu'il a prononcé des paraboles au sens strict du mot. Ses paraboles sont, comme il fallait s'y attendre, de formes mélangées, tout aussi bien que celles des Juifs du temps. Les paraboles évangéliques ressemblent à celles que nous a transmises la Mechilta. Par leur fraîcheur ravissante et leur clarté, surtout par leurs sujets d'intérêt largement humain, elles sont bien supérieures aux paraboles juives, et sont complètement dégagées de l'esprit étroit et de l'exégèse rabbinique de celles-ci. Malgré leurs rapports avec les paraboles juives, les paraboles de Jésus portent en elles-mêmes la garantie que, seul, Jésus a pu les créer.

Ce travail de M. Fiebig est intéressant à lire et prouvera, une fois de plus, combien il est important d'avoir recours aux écrits des temps contemporains de Notre-Seigneur, si l'on veut bien comprendre les enseignements de Jésus et en déterminer exactement le sens et la valeur. Le malheur est que cette littérature rabbinique est très peu abordable ; elle aurait besoin d'être dégagée de tout ce qui est maintenant sans valeur, et surtout d'être exactement datée.

IX. Dans la préface de son livre *Les idées de saint Paul sur les fins dernières* (1), M. Kennedy nous apprend qu'après

(1) *Saint Paul's Conceptions of the last Things* by the Rev. H. A. Kennedy; in-8°, xx, 370 pp. London, Hodder and Stoughton, 1904. 9 fr. 35.

avoir étudié le Paulinisme il est arrivé à cette conclusion que toute la théologie de l'Apôtre dépend de ses conceptions eschatologiques ; et, comme il a constaté aussi qu'il existe une grande confusion dans la manière de présenter les enseignements de saint Paul sur cette question, il va essayer de dégager nettement ce que celui-ci a pensé sur les fins dernières. L'entreprise est hérissée de difficultés et présente des aspects si divers, qu'on nous permettra de rester dans les généralités et d'indiquer seulement les sujets traités.

Dans un premier chapitre, l'auteur étudie la place qu'a occupée l'eschalologie dans la pensée religieuse de saint Paul, et principalement dans sa doctrine de la justification et de la vie dans l'Esprit. L'idée centrale est l'union personnelle du chrétien avec le Seigneur ressuscité ; de cette vie du Christ en nous résulte une vie qui ne peut cesser. Dans le suivant on nous montre comment, sous l'influence de l'Ancien Testament, du judaïsme et de l'expérience personnelle de Paul, se sont formées ces idées. Paul était un Hébreu élevé dans les écoles pharisiennes, mais il avait été converti par la vue de Jésus ressuscité ; on comprendra que sa conception des fins dernières se ressente de ces diverses contingences. La doctrine de l'immortalité de l'âme, telle que l'avait conçue la philosophie grecque, n'est pour rien dans l'idée de la résurrection chez saint Paul. Pour celui-ci, il n'y a pas simplement survivance d'une partie de l'homme, mais vivification de la personnalité tout entière de l'homme, âme et corps. Tous les deux étaient transformés par le pouvoir vivificateur de l'Esprit divin. Le corps naturel, animé du πνεῦμα, devient un corps spirituel. Le cinquième chapitre est tout entier consacré à nous expliquer comment saint Paul avait expliqué la résurrection. Dans le troisième et le quatrième, il avait été parlé de sa façon de concevoir la vie et la mort, la Parousie du Seigneur et le jugement ; enfin, dans le dernier, de la consommation du royaume de Dieu. Dans tous ces chapitres il y aurait beaucoup à glaner. Relevons seulement quelques observations.

Nulle part saint Paul ne parle *ex professo* des fins dernières du méchant ; il a toujours en vue, dans ses explications, le chrétien en union avec Jésus-Christ. Et cependant, on ne peut dire qu'il ait jamais enseigné un salut final universel. Ses conceptions sur toute la question des fins dernières ont été plutôt pratiques que systématiques ; elles dérivent de la conscience qu'il a de vivre en Jésus-Christ et de l'assurance qu'il possède que rien ne pourra jamais l'en séparer. Il n'y a donc pas lieu de chercher dans les épîtres de l'Apôtre ce qu'il pense sur l'état de l'âme après la mort et avant la résurrection, et sur quelques autres questions que la philosophie moderne a soulevées ; elles n'entraient pas dans son plan d'idées. Pour lui, cependant, le royaume de Dieu devait atteindre à la fin des temps sa consommation finale, mais il était déjà commencé. Ni Jésus, ni saint Paul n'ont affirmé l'imminence de cette consommation. Pour comprendre leurs paroles, il faut les comparer les unes aux autres et en limiter la signification par ces comparaisons.

Nous en avons assez dit pour montrer l'importance du travail de M. Kennedy et la méthode prudente qui y a présidé. En nul endroit, l'auteur n'a cherché à éblouir le lecteur par la hardiesse ou la nouveauté de ses aperçus ; il a présenté les questions loyalement, en les considérant sous leurs divers aspects, sans chercher à en dissimuler les difficultés, et, s'il a souvent donné des solutions acceptables, il se rend bien compte qu'il reste encore bien des points obscurs. Nous ne connaissons pas assez à fond les spéculations des docteurs contemporains de saint Paul, et surtout leur terminologie, pour comprendre exactement la nature et la portée de certaines propositions de saint Paul. Concluons cependant que M. Kennedy nous a fait faire un pas nouveau dans la théologie paulinienne.

X. L'ouvrage de M. von Dobschütz sur *Les Communautés chrétiennes primitives* (1) est d'une extrême importance au

(1) *Die urchristlichen Gemeinden. — Sittengeschichtliche Bilder* von P. von Dobschütz; in-8°, xiv, 300 pp. Leipzig, Hinrichs, 1902. 7 fr. 50.

point de vue apologétique. L'auteur a établi d'après les rares documents de la période post-apostolique, l'état moral de ces communautés. Il les passe en revue en dégageant pour chacune d'elles ce qu'elles ont de caractéristique. Il étudie d'abord les Eglises pauliniennes, Corinthe, Thessalonique et Philippes, les Eglises de Galatie, de Rome, en utilisant les lettres de l'Apôtre à ces diverses Eglises ; puis les Eglises judéo-chrétiennes, Jérusalem et la propagande juive à l'encontre de saint Paul. Le troisième chapitre est consacré à l'étude des communautés postérieures, encore sous l'influence paulinienne, en Asie Mineure, à Corinthe et à Rome, à celles des Eglises johannines, en Asie Mineure, à Antioche, enfin aux commencements du gnosticisme et aux Eglises pendant la période de la transition au catholicisme, à Rome. Bien que l'auteur n'ait pas étudié *ex professo* les sources de son exposé, il est facile de voir la position qu'il occupe à l'égard des documents. Il tient pour authentiques toutes les épîtres de saint Paul, à l'exception des Pastorales et de l'épître aux Ephésiens. L'épître aux Hébreux a été adressée, à Rome, à une communauté particulière, une sorte d'Eglise de famille ; la I[a] Petri est un écrit pseudonyme. Jean d'Ephèse n'est pas le Jean des Evangiles, le fils de Zébédée ; il était cependant de l'entourage du Seigneur. Le livre des Actes a une tendance à embellir les faits ; Luc n'est pas l'auteur du Journal de route ; le décret de Jérusalem n'a pas été l'œuvre de la conférence tenue en cette ville, mais de Jacques et de ses co-presbytres.

Après avoir établi par des faits l'état moral des communautés chrétiennes, von Dobschütz retrace sommairement celui des païens contemporains, et de cette comparaison il ressort vigoureusement quelle a été l'action du Christianisme sur les âmes. La transformation a été complète et si, çà et là, on signale encore quelques ombres au tableau, il est établi que les premiers chrétiens ont bien été, comme l'a déclaré Aristide dans son Apologie, des modèles de toutes les vertus.

XI. M. Zahn est connu de nos lecteurs par ses travaux sur le Nouveau Testament, en particulier par son histoire du canon du Nouveau Testament. Il vient de donner de cet ouvrage encore inachevé un résumé (1) destiné à compléter son Introduction au Nouveau Testament, publiée il y a six ans. Il détermine d'abord les sens divers du mot canon et de ses dérivés, puis il établit l'état du canon du Nouveau Testament vers 170-220 après Jésus-Christ, et remontant en arrière, de 140-170; il recherche les traces les plus anciennes, que nous possédions, indiquant un recueil des écrits apostoliques; ces traces sont rares. En tout cas, vers 220, l'Eglise entière acceptait comme livres, qu'on lisait dans les assemblées chrétiennes et qui faisaient autorité au même titre que ceux de l'Ancien Testament, tous nos écrits canoniques, à l'exception de l'épître de saint Jacques, de la IIa Petri et de l'épître aux Hébreux, sur lesquelles l'accord n'était pas complet. Vient ensuite, après 220, une période de discussion sur ces écrits, et même sur quelques autres, comme l'Apocalypse, qui fut rejetée par les Eglises de Syrie. L'étude s'arrête à l'époque de Justinien, où soit en Orient, soit en Occident, le canon du Nouveau Testament paraît définitivement fixé. Sur quelques points il pourra être permis de ne pas partager les opinions de l'auteur, mais, en général, on devra accepter ses conclusions.

Antérieurement à ce *Précis de l'histoire du canon du Nouveau Testament*, M. Zahn en avait développé un chapitre dans une brochure intitulée : *Athanase et le canon de la Bible* (2); c'est une étude sur la trente-neuvième lettre festale, écrite par l'évêque d'Alexandrie en 367. Cette lettre, que l'on trouvera dans le *Précis*, p. 86, détermine les livres que l'on doit tenir pour canoniques, soit de l'Ancien,

(1) *Grundriss der Geschichte des neutestamentlichen Kanons*, von Th. ZAHN; 2e vermehrte Auflage. In-8°, 92 pp. Leipzig, Deichert-Böhme, 1904. 2 fr. 65.

(2) *Athanasius und der Bibelkanon* von Th. ZAHN; in-8°, 36 pp. Leipzig, Deichert-Böhme, 1901. 1 fr. 25.

soit du Nouveau Testament, ceux qui peuvent être lus dans les assemblées chrétiennes comme édifiants: Esther, Judith, Tobie, la Sagesse, l'Ecclésiastique, la Didachè et le Pasteur d'Hermas et enfin les apocryphes contre lesquels il met en garde ses ouailles. Il ne semble pas que cette lettre d'Athanase ait exercé une grande influence même en Orient, et bien que le décret pseudo-gélasien en parle, il n'en a pas tenu compte, puisqu'il ne mentionne pas la distinction capitale entre les deux catégories d'écrits, que nous avons mentionnés d'après cette lettre : les κανονιζόμενα et les ἀναγινωσκόμενα. Ce travail éclaircit bien l'idée que se faisait Athanase sur le criterium, base de la canonisation des écrits, à savoir leur origine apostolique.

E. Jacquier.



REVUE DE LINGUISTIQUE

---

1. *Lectures on the Study of Language*, by Hanns Œrtel, Professor in Yale University. 1902. New-York, Charles Scribner's Sons. 1 vol. in-8 de xviii-346 pp. 3 dollars.
2. *The Elements of experimental Phonetics*, by Edward Wheeler Scripture. With three hundreds and forty-eight illustrations and twenty-six plates. 1904. New-York, Charles Scribner's Sons. 1 vol. in-8 de xvi-627 p. 4 dollars.
3. *Lehrbuch der Phonetik*, von Otto Jespersen. Autorisierte Uebersetzung von Hermann Davidsen. Mit 2 Tafeln 1904. 1 vol. in-8 de vi-255 p. Leipzig et Berlin, B. G. Teubner. 5 marks.
4. *Hollaendisch. Phonetik-Grammatik-Texte*. Von R. Dijkstra, Lehrer der Niederlaend. und Deutsch. Sprache im Amsterdam. 1 vol. in-16 de vi-105 p. 1903. Même librairie. 3 m. 60.
5. *Der Indogermanische Ablativ*. Dissertation inaugurale pour l'obtention du doctorat à la haute Faculté de Philosophie de l'Université de Marbourg, par Carl Cappus, de Frankfort-sur-le-Main. 1903. 1 vol. in-8 de 94 p. Frankfurt a. Main, Karl Scheller.
6. *Appendix Lexici Græci suppletorii et dialectici editi Lugd. Batav. a. 1902 ap. A. W. Sijthoff*. Scripsit H. Van Herwerden, Professor ord. in Academia Rheno-traiectina, rude donatus. 1 vol. in-8 de vi-262 pp. 1904. Leide, A. W. Sijthoff. 6 florins.
7. *Ausführliche Grammatik der Griechischen Sprache*, von Dr Raphaël Kühner. Deuxième partie : Syntaxe. Troisième édition en deux volumes, rédigée à nouveau par le Dr Bernard Geth. Second volume. In-8 de ix-714 p. 1904. Hannover et Leipzig, Librairie Hahn. 14 marks.
8. *A Latin Grammar*, by W. G. Hale, Professor of Latin in the University of Chicago, and C. D. Buck, Professor of comparative Philology in the University of Chicago. 1903. 1 vol. in-12 de xi-388 p. Boston et Londres, Librairie Ginn.
9. *A Grammar of Oscan and Umbrian*, with a collection of inscriptions and a glossary, by C. D. Buck, Ph. D., Professor of Sanskrit and Comparat. Philol. in the University of Chicago. 1904. 1 vol. in-8° de xvii-352 p. Boston, Librairie Ginn.
10. *Laterculi vocum latinarum, voces latinas et a fronte et a tergo ordinan-*

das curavit Otto Gradenwitz, Antecessor Regimontanus. 1904. 1 vol. in-8 de II-546 p. Leipzig, S. Hirzel. 16 marks.

11. *Transactions and Proceedings of the American Philological Association.* 1903. Volume XXIV. 1 vol. in-8° de 105-CLIII p. Boston, Librairie Ginn. 2 dollars.

12. *The Worth of Words*, by Dr Ralcy Husted Bell, with an Introduction by Dr William Colby Cooper. 3e édition, revue et augmentée. New-York, Hinds et Noble. 1 vol. in-12 de xxv-307 p. 1 dollar 25.

13. *Phonetische Grundfragen*, von Otto Jespersen. 1 vol. in-8 de II-185 p. 1904. Leipzig et Berlin, B. G. Teubner. 3 marks 60.

1. Le beau livre du Dr Œrtel est dédié à la mémoire de W. D. Whitney. Comme le maître regretté, le savant professeur de Yale University ne s'est pas attaché à exposer la grammaire d'un groupe de langues ou d'un idiome particulier. Il a voulu pénétrer plus avant, et, sans exclure aucune famille, noter les procédés de l'esprit humain, quand il se sert de ce merveilleux instrument qu'est le langage. Il professe, et avec raison, que la linguistique et la psychologie ont des domaines bien distincts : mais, comme Wundt, il emploie volontiers les observations psychologiques pour éclairer les faits grammaticaux. D'ailleurs, il connaît bien les savants qui ont dirigé leurs recherches d'après cette méthode, particulièrement quand il s'agit de sémantique.

Le premier chapitre est une introduction où l'auteur fait l'histoire des idées qui ont dirigé la linguistique pendant le XIXe siècle. Sans doute, il s'arrête un peu longtemps à Fr. August Wolf, qui était un philologue, et non un grammairien, et qui n'a exercé sur la linguistique qu'une action indirecte. Mais, pour le reste, et attendu le point de vue auquel il s'est placé pour son étude du langage, le Dr Œrtel a résumé assez heureusement cette histoire. Il rappelle G. Hermann, qui eut son heure de célébrité, mais dont les théories formulées *a priori* ont disparu à la lumière des faits. La méthode historique apparaît, en 1819, dans la monumentale *German Grammar* de Jacob Grimm, qui fait ressortir dans le langage un *social product*, et qui signale l'importance des changements phonétiques pour les recherches étymologiques. R. von Raumer note à son tour la nécessité des connaissances physiologiques pour

procéder avec sûreté dans cet ordre de travaux. Bopp indique une voie nouvelle, qui sera longtemps suivie, quand il dit (1827) que « la grammaire, dans le sens le plus élevé et le plus scientifique du mot, doit être à la fois l'histoire et la science naturelle du langage ». Il met à profit les travaux de ses prédécesseurs sur le sanskrit et il publie, en 1833, le premier volume de sa *Vergleichende Grammatik*. Nous retrouvons encore ici des noms chers à la grammaire comparée : Pott, « le plus grand étymologiste de notre temps », a dit M. Bréal ; A. Schleicher, dont le *Compendium* a remplacé le grand ouvrage de Bopp ; A. de Humboldt, qui s'est attaché à noter les relations du langage avec la pensée. Le Dr Œrtel accorde une attention spéciale à Steinthal, et pour plusieurs raisons : il a, par exemple, réagi contre les tendances naturalistes de ses contemporains, en refusant de voir dans le langage un organisme indépendant ; il a affirmé que c'était, au contraire, « une activité psychique » ; enfin, il a énergiquement insisté sur le caractère social qu'il faut lui attribuer. La fin de ce chapitre rappelle les noms les plus connus parmi les linguistes de nos jours, ceux, par exemple, de Whitney et Wundt.

Avant de poursuivre, l'auteur s'arrête au problème de la classification des dialectes et des langues. En ce qui concerne les dialectes, des romanistes éminents ont nié la possibilité d'une délimitation rigoureuse : ils ont dit qu'il fallait se contenter d'une « géographie des traits linguistiques isolés », et que tout autre essai de groupement est « un travail à peu près complètement perdu. » Le Dr Œrtel admet bien qu'une simple statistique, qui résume l'état présent des dialectes, est insuffisante pour permettre un sérieux classement. Mais il ajoute qu'on peut le mener à bonne fin en utilisant les données de l'histoire, comme l'ont fait Grœber et Horning. Ainsi, nous savons les destinées de la Gaule après la conquête de Jules César : nous pouvons nous aider de cette connaissance pour faire le départ des dialectes gallo-romans (1). Mais nous n'avons

(1) Sur ce point, nous ne partageons pas les opinions du Dr Œrtel.



qu'une idée très insuffisante des migrations et des colonisations qui ont lieu dans le domaine hellénique, et voilà pourquoi nous ne pouvons classer les dialectes grecs d'une manière satisfaisante. Quant aux langues indo-européennes, nous savons encore bien moins les destinées des peuples qui les parlaient aux premiers âges, et nous ne pouvons rien affirmer de certain à leur sujet. Avec des hypothèses ingénieuses, A. Schleicher a cru être en mesure de reconstituer la langue-mère qu'ils parlaient avant leur séparation. Mais il n'a pu se servir ici des données de l'histoire et persuader ses lecteurs. Il en est qui contestent la généalogie des langues telle qu'il l'a esquissée, et Johannes Schmidt lui a opposé sa théorie des ondes (*Wellentheorie*), qui a obtenu l'adhésion d'un certain nombre de linguistes. En fin de compte, le Dr Œrtel admet la théorie de Schleicher comme une excellente méthode de classification, mais refuse de lui reconnaître une valeur historique.

Il s'occupe aussi des causes qui produisent des changements dans le langage, et il accorde une grande importance à l'imitation et à l'analogie. A ses yeux, l'imitation est due à la tendance sociologique que nous avons de nous conformer à notre entourage : elle s'exerce d'un individu à un autre individu. Quant à l'analogie, c'est l'imitation d'une personne par elle-même. Sur ce double sujet, l'auteur entre dans des considérations ingénieuses, dont vous voudrions pouvoir donner au moins une idée. Nous regrettons de n'avoir non plus le temps d'analyser la leçon où il étudie les changements phonétiques. Il estime que les Néogrammairiens auraient dû donner la raison de l'invariabilité qu'ils attribuent aux lois phonétiques, ce qui est peut-être bien exigeant : il est possible de constater une loi, sans pouvoir en indiquer la cause. Pour lui, les changements phonétiques sont dus à des influences psychologiques et physiologiques qu'il n'indique pas d'une manière précise ; il se refuse à admettre la loi de leur constance telle qu'elle a été formulée par les Néogrammairiens, et il attribue à des influences sociales l'uniformité relative qu'il veut bien reconnaître en eux. En fait, il n'est pas de l'école de

K. Brugmann et H. Osthoff. La dernière lecture est une étude très remarquable des changements sémantiques, et résume bien ce qui a été écrit de plus important sur le sujet pendant ces dernières années.

En résumé, l'ouvrage du Dr Œrtel mérite d'être lu, même par ceux qui sont au courant des découvertes les plus récentes de la grammaire comparée. Il est tout à l'honneur du savant professeur et de l'Université sous les auspices de laquelle il a paru. Qu'il nous soit permis de présenter cependant, à l'auteur, une seule remarque. L'esprit du lecteur serait encore plus satisfait, si le savant linguiste avait pris la peine de donner à son livre, et même à certaines lectures, une conclusion où il aurait résumé les idées qu'il avait exposées auparavant.

2. Nos contemporains ont le souci de l'exactitude dans le détail, et c'est la précision qu'ils apprécient surtout dans l'exposition d'une doctrine scientifique. Aussi les études philologiques ont-elles fait d'immenses progrès dans ce sens : les explications qui paraissaient suffisantes il y a un demi-siècle, ne seraient plus jugées telles aujourd'hui. La phonétique a longtemps été étudiée dans les textes, et il semblait tout d'abord que ceux-ci étaient entièrement suffisants. Maintenant, surtout depuis que les Néogrammairiens ont posé en principe que le langage humain est soumis dans tous les temps à des influences similaires, on s'est avisé d'étudier la phonétique chez l'homme d'aujourd'hui. Cette science a fait des progrès considérables, et tous ont pu constater quels services elle est appelée à rendre. Elle donne une idée exacte de la nature et de la valeur des phonèmes. Elle aide à en reconstituer l'histoire, et elle indique une orientation plus sûre à l'étymologie. Parfois l'observateur superficiel juge avec dédain des explications phonétiques qui lui paraissent improbables : des études plus approfondies lui donnent une connaissance plus exacte des mutations du langage, et résolvent toutes les difficultés.

Au reste, les manuels consacrés à la phonétique peuvent être compris de manières très diverses et exécutés sur des

plans très différents. Nous avons sous la main *The Elements of Experimental Phonetics*, du Dr Edward Wheeler Scripture, Professeur de Psychologie expérimentale à la Yale University, et nous pouvons dire que ce superbe volume est une vraie encyclopédie où sont résumées toutes les questions afférentes au sujet (1). L'auteur devient, quand il le faut, physicien et physiologiste, et il explique avec une parfaite compétence ce que c'est que les courbes du langage, comment la voix est produite par les organes, et de quels instruments nous pouvons nous servir pour caractériser les phonèmes. Son exposition est rendue plus vivante et plus nette par de nombreuses gravures et des planches très soignées, qui constituent la plus précieuse des illustrations. Mais il ne faut pas oublier que l'illustre savant est surtout un psychologue, et que sous le fait matériel il aime à découvrir les causes intellectuelles qui l'ont produit ou influencé. Nous dirons même que parfois certaines explications ne se rattachent au sujet principal que par un lien assez lâche. Mais nous ajouterons, sans tarder, que nous ne songeons pas à en faire un reproche à l'éminent philosophe. Au contraire, nous avons lu avec le plus grand intérêt toutes les pages où il essaie de surprendre les procédés, normaux ou anormaux, particuliers à l'esprit humain. En fin de compte, il a résumé beaucoup de découvertes qui avaient été faites avant lui ; mais il y a aussi dans son livre bien des pages qui lui sont personnelles, et qui décèlent un observateur ingénieux.

Notre dessein n'est pas de faire le départ des doctrines qui sont propres à M. Scripture, et des faits qu'il a empruntés à ses prédécesseurs ; il faudrait connaître complètement la littérature du sujet, et nous ne sommes pas dans ce cas. Nous dirons toutefois qu'il y a dans ce livre une foule de notions précieuses, qu'il est bon de connaître quand on veut

(1) Ce qui augmente encore le prix de cette œuvre, c'est la bibliographie abondante qui est placée à la fin de chacun des chapitres. L'auteur a même eu l'attention d'indiquer les maisons où l'on peut se procurer les instruments nécessaires aux expériences d'un laboratoire phonétique.

s'occuper sérieusement de phonétique. Il est bien vrai, par exemple, qu'il n'y a pas de différences tranchées entre les diphtongues et les voyelles longues, celles-ci ne gardant pas toujours la même valeur. Il est non moins certain que la perception d'un son est fortement influencée, à l'occasion, par des suggestions dues à l'association des idées. Les éléments qui le constituent sont alors inconsciemment modifiés, supprimés ou même créés par l'auditeur. Chez presque tous les individus à l'état normal, des suggestions venues de leur entourage peuvent produire une hallucination, et ils croient entendre un son faible qui est purement imaginaire. La perception exacte d'un phonème dépend aussi de la facilité avec laquelle l'auditeur peut le produire lui-même. Les enfants et les étrangers ne saisissent pas les défauts de leur propre prononciation ; aussi leur est-il particulièrement difficile d'entendre les paroles d'autrui. L'auteur dit encore, et non moins justement : Le phonème émis par un individu est le résultat d'un très grand nombre d'adaptations délicates de l'appareil, influencé par une infinité d'expériences, présentes ou passées, faites dans le domaine de l'audition, de la pensée et de la parole. Le phonème varie avec les moments et les occasions. Si nous possédions des instruments suffisamment exacts pour mesurer les sons, nous n'en trouverions jamais deux qui fussent complètement semblables ; mais nous saisissons d'autant moins les variations phonétiques, que nous n'avons pas l'aptitude suffisante pour les reconnaître.

Nous nous arrêtons ici : nous croyons avoir donné une idée suffisante de la valeur de ce beau livre, un des plus importants dans la collection des *Yale Bicentennial Publications*.

3. Le Docteur Otto Jespersen s'est conquis une juste célébrité, il y a peu d'années, par un ouvrage remarquable dont le titre est *Fonetik en systematisk fremstilling af laeren om sproglyd*. Mais cette œuvre présente un double inconvénient. Rédigée en danois, elle est peu accessible à la grande majorité des phonétistes. En outre, les obser-

vations qu'elle renferme portent sur le danois parlé, et n'ont qu'un assez mince intérêt pour les étrangers. M. Jespersen a voulu se rendre utile à un public plus nombreux. Il a éliminé de son livre beaucoup d'explications détaillées relatives aux langues scandinaves, et au danois en particulier. D'autre part, il a donné presque toute son attention à la phonétique des trois langues principales de l'Europe, le français, l'allemand et l'anglais. Le livre ainsi remanié a été traduit en allemand avec un rare bonheur, par le Dr H. Davidsen, de Kiel. Il nous reste maintenant à en faire connaître le contenu.

L'auteur professe n'avoir voulu faire qu'un manuel, et, pour ce motif, il s'est abstenu de certains développements théoriques qu'il réserve pour un ouvrage dont la publication ne tardera pas, les *Phonetische Grundfragen*. Il s'est efforcé aussi d'éviter le plus possible une terminologie savante. En revanche, il a imaginé pour la transcription des phonèmes un système « analphabétique », qui a le double mérite de la simplicité et de l'exactitude. Il note par des lettres combinées avec des chiffres le lieu de l'articulation immobile, celui de l'articulation mobile, la forme et le degré de l'ouverture de la bouche. M. Jespersen a négligé dans son étude tout ce qui concerne l'acoustique, et il nous promet de nous dire, dans le livre qu'il annonce, la raison de cette omission.

Voyons maintenant quel est le plan de ce manuel. La première partie est analytique, pour employer l'expression du savant professeur : il y passe en revue nos différents organes avec chacune de leurs parties, et il expose leur rôle dans la production des phonèmes. Dans la seconde partie, qu'il intitule « Synthèse », il examine chacun des phonèmes pour rappeler par quels organes il est produit. Jusqu'ici, il n'est question que des phonèmes étudiés isolément. Une troisième partie est consacrée à l'étude de leurs influences réciproques, et naturellement aux questions d'accentuation. Le dernier chapitre, intitulé *Nationale Systematik*, indique le caractère particulier de chacune des trois langues spécialement étudiées. Ce caractère est assez

tranché, puisqu'il nous est possible de le deviner à une distance où nous ne pouvons distinguer aucune des paroles prononcées par un étranger.

Nous avons lu avec bonheur les remarques, très ingénieuses, faites par l'éminent phonétiste relativement à ces langues.

En résumé, M. Jespersen a présenté, dans une exposition savante et très lucide à la fois, les notions de phonétique qu'il importe le plus de connaître. Son livre est clair sans être superficiel : il est très peu d'ouvrages dont nous pourrions faire le même éloge. Nous souhaitons vivement qu'il soit traduit en français par un auteur compétent, pour la plus grande diffusion des études phonétiques dans notre patrie.

4. La connaissance de la phonétique peut être d'une très grande utilité pour l'enseignement des langues vivantes. Pendant bien longtemps, nos exigences n'étaient pas grandes relativement à cet enseignement : nous nous estimions très heureux quand nous pouvions lire à livre ouvert un texte de Shakespeare ou de Manzoni. Mais aujourd'hui, vu la facilité et la fréquence des moyens de transport, nous voyageons beaucoup plus, et nous éprouvons le besoin de parler correctement les langues vivantes les plus connues. La phonétique est un moyen très expéditif de saisir nos fautes, d'en reconnaître la cause et d'y apporter un remède efficace. C'est en s'appuyant sur ce principe qu'un phonétiste bien connu, M. W. Viëtor, a inauguré une série de petits manuels sous ce titre général : *Skizzen lebender Sprachen*. Nous avons sous les yeux l'un de ces livres, trop courts, hélas ! mais très soignés au point de vue de la phonétique. Il est signé de M. R. Dijkstra, professeur de hollandais et d'allemand à Amsterdam. Les formes sont données en écriture courante du pays, et reproduites aussi, dans la grammaire proprement dite, d'après une transcription qui est à peu près celle de l'Association phonétique internationale. L'auteur, qui est au courant des théories scientifiques d'aujourd'hui, a bien

soin d'avertir que certains numéros doivent être lus lentement, et qu'alors l'action réciproque des phonèmes est plus restreinte.

En résumé, ce livre élémentaire, qui comprend une centaine de pages, est d'un intérêt incontestable, et donne une idée favorable de la collection où il est publié.

5. M. Carl Kappus a présenté à l'Université de Marburg une thèse de doctorat dont le titre est plein de promesses : il annonce, en effet, une étude de l'ablatif indo-européen. Le sujet est mal connu ; car les savants qui s'en sont occupés n'ont pu l'éclairer suffisamment : il mériterait donc une juste gratitude, celui qui pourrait résoudre les questions que ce sujet comporte.

L'auteur ne l'a pas traité complètement. Il a négligé de propos délibéré l'ablatif du pluriel et du duel. Au singulier, il s'est occupé surtout des thèmes en — *o* — : nous ne lui en ferons pas un reproche, car à l'époque la plus reculée, ces thèmes étaient peut-être les seuls à posséder un ablatif. Mais il s'est arrêté à peu près exclusivement aux formes qui ont pour terminaison une voyelle longue suivie d'une dentale. Il en est d'autres cependant qui auraient pu du moins être discutées. Il accorde ensuite plus de vingt pages à la préposition slave *otŭ*, qui se construit avec le génitif pour marquer l'ablatif : il traite aussi de la particule sanskrite *otas*, et conclut qu'il n'y a pas lieu de la rapprocher de *otŭ*. La dernière moitié de la thèse, et la plus importante, est consacrée à rechercher la valeur de l'ablatif dans le Rig-Véda et les parties les plus anciennes du Yaçna. Les citations védiques, avec leur traduction, tiennent quarante-sept pages : celles du Yaçna, pas tout à fait quatre. M. Kappus a voulu indiquer quels étaient les emplois de l'ablatif en indo-européen. A-t-il atteint son but et fait sa démonstration, en ne citant que des textes védiques et avestiques ?

Cette thèse ne répond donc pas aux promesses du titre qui lui est donné. Nous n'insisterons pas sur le défaut de proportion des parties dont elle se compose. Nous dirons

seulement que si elle avait été disposée avec plus d'art, partagée en chapitres et en articles soigneusement numérotés, avec une bonne préface où l'auteur aurait exposé son plan et l'ordre de ses idées, elle se ferait lire avec plus de facilité et un plaisir plus complet. D'ailleurs, nous n'avons ici que l'œuvre d'un débutant. Nous espérons bien que le jeune savant reprendra son travail par la base, et que, après les recherches nécessaires, il nous donnera la monographie de l'ablatif indo-européen, que nous attendons toujours.

6. Nous avons entretenu nos lecteurs de l'important *Lexicon Græcum* de M. H. van Herwerden. Nous avons dit alors que le savant et infatigable professeur de l'Université d'Utrecht s'était proposé de de donner un supplément aux dictionnaires grecs d'aujourd'hui, et même à la seconde édition du grand *Thesaurus* d'Henri Estienne. L'auteur n'ignorait pas que son répertoire était incomplet : mais, avancé en âge et d'ailleurs valétudinaire, craignant les surprises que nous fait souvent la vieillesse, il se hâtait de le publier tel qu'il était. Son œuvre une fois donnée au monde savant, le courageux érudit n'a pas jugé devoir se reposer. Il a continué son travail lexicographique, pour amasser le plus de matériaux possible et contribuer pour une bonne part à la composition d'un nouveau *Thesaurus*, que tous nous appelons de nos vœux. Ce labeur vient d'aboutir à un appendice, qui ne sera pas le dernier, nous l'espérons, et que nous voulons présenter à nos lecteurs.

Il est naturellement conçu au même point de vue que le précieux répertoire qu'il est appelé à compléter. Nous ne voulons rappeler que très brièvement ce qu'est ce dernier. Il renferme des formes peu connues ou même entièrement ignorées au commencement du XIX[e] siècle, et qui ont été découvertes dans des mss. inédits, des papyrus et des inscriptions. L'auteur a aussi accordé l'hospitalité à des mots connus, mais dont certains textes récemment trouvés ont révélé de nouvelles acceptions. Il a révélé avec une attention particulière les formes dialectales, en négligeant

celles qui appartiennent à la langue homérique, à l'attique et à la κοινή. Or, dans notre appendice, le dessein de l'auteur est sensiblement le même. Signalons à la curiosité de nos lecteurs les passages assez nombreux où M. van Herwerden rapporte les formes grecques aux mots sémitiques dont elles sont probablement dérivées. Notons aussi les nombreuses indications qu'il a empruntées au livre de M. Bérard, *les Phéniciens et l'Odyssée*. Il y a aussi des constructions qui n'appartiennent pas à la syntaxe vraiment classique : celle de μή, par exemple, avec l'aoriste de l'impératif. L'auteur n'oublie pas de signaler les textes où elles se rencontrent. Une foule de notes critiques augmentent la variété et l'intérêt de ce recueil. Ainsi, au mot ἰατροί, nous trouvons l'indication des décrets rendus en l'honneur des médecins du ve au i^er^ siècle avant notre ère. Le savant professeur n'omet aucune occasion de signaler les fautes, même les moins importantes en apparence, qui lui ont échappé dans la correction ou la rédaction du *Lexicon*. En un mot, son nouveau recueil est un travail aussi consciencieux que plein d'attrait. Ceux qui le liront y seront initiés à bien des particularités de la langue grecque, cet idiome si fréquent en surprises, parce qu'il présentait des dialectes et des parlers si différents.

7. Le livre important du D[r] Raphaël Kühner, *Ausführliche Grammatik der Griechischen Sprache*, comprend deux parties de longueur très inégale. Tandis que la première, où il est question de la phonétique et de la morphologie, tient tout entière dans un seul volume, la seconde, qui comprend la syntaxe, en a deux. C'est le dernier, qui compte plus de sept cents pages in-octavo compact, dont nous devons rendre compte maintenant. Disons d'abord ce qu'il contient. Il comprend la syntaxe du participe et de l'infinitif, puis celle des propositions, soit coordonnées, soit subordonnées. Il y est dit, — et nous pensons que c'est avec raison, — que les secondes sont venues des premières, et que l'hypotaxe a été toujours précédée de la parataxe. Les propositions coordonnées

n'appelant pas de modes particuliers, toute l'attention est accordée aux particules qui servent à les rattacher aux propositions précédentes. Les propositions subordonnées ont aussi leur tour, et sont étudiées avec tout le soin qu'elles méritent. Les trois derniers chapitres sont consacrés aux figures grammaticales, depuis l'ellipse et la brachylogie jusqu'à l'anacoluthe, puis à la période oratoire. Nous nous arrêtons ainsi au seuil de la rhétorique.

Parlons maintenant de la troisième édition. Le Dr R. Kühner étant mort, c'est le Dr Bernard Geth qui s'est chargé de la préparer. Mais il ne s'est pas contenté de reproduire la précédente, et il a soumis celle-ci à une véritable refonte. Il est peu de pages qu'il n'ait pas remaniées et améliorées dans la mesure du possible. Les exemples ont été revisés. Ceux que la critique contemporaine avait signalés comme altérés, ont été écartés et remplacés par d'autres plus probants. Bien des assertions basées sur des leçons fausses ou douteuses ont été supprimées ou modifiées. Toutes les pages, par exemple, où il est parlé des modes dans les propositions isolées, ont été transformées. Ce remaniement était nécessaire, parce que la doctrine de Kühner sur la nature du subjonctif et de l'optatif ne peut plus être soutenue. Quant aux propositions subordonnées, dont la classification est basée sur la logique et la psychologie, le Dr Geth les laisse à peu près dans le même ordre : il place seulement après celles qui marquent le but, celles qui indiquent la crainte, ou le soin d'éviter quelque chose. D'autres corrections de détail ont été opérées : ainsi les emplois de la particule τέ sont rattachés à sa valeur copulative, et il n'est plus question ici de l'adverbe confirmatif et du suffixe indéfini admis par Kühner.

Mais ce que nous voulons louer surtout dans cette œuvre, c'est l'énorme quantité de matériaux qui s'y trouve accumulée, ce sont les nombreux exemples qui sont mis à la disposition des philologues, ce sont les références bibliographiques, toujours si précieuses pour les chercheurs. En résumé, ce volume est le complément d'un

ouvrage important. La grammaire de Kühner-Geth se recommande, par ses qualités multiples, à tous les maîtres qui veulent avoir une connaissance approfondie du grec classique. Si les professeurs de l'enseignement secondaire veulent prendre la peine de l'étudier sérieusement, ils y trouveront le moyen de donner à leurs leçons la clarté, la vie, et partant l'intérêt qui trop souvent leur fait défaut. Ils comprendront plus vite et plus parfaitement, sans le secours d'une traduction, les auteurs qu'ils sont chargés d'expliquer, et ils y noteront des nuances qu'ils pourront faire ressortir. Le prix relativement élevé de cette œuvre ne saurait les arrêter : il est bien compensé par l'utilité qu'ils retireront de cette grammaire monumentale.

8. La grammaire latine de MM. Hale et Buck, professeurs à l'Université de Chicago, est destinée aux étudiants de l'enseignement supérieur. Les élèves de l'enseignement secondaire, au moins pour la plupart, éprouveraient quelque difficulté à s'assimiler les matières contenues dans ce manuel, attendu leur nombre et la manière dont elles sont mises en œuvre. Nous ne voulons pas dire que ce livre est disposé sans méthode et rédigé dans un style insuffisant. Au contraire, nous reconnaissons qu'il est merveilleusement adapté aux besoins des jeunes gens d'une intelligence développée : mais il pourrait effrayer les débutants. Tout au plus dirons-nous que certaines notes ou remarques auraient été avantageusement incorporées au texte proprement dit. La rédaction est en résumé claire, lumineuse et vraiment scientifique.

Les deux auteurs se sont partagé la tâche au gré de leurs préférences. L'un s'est chargé de la phonétique, de la flexion et de la dérivation ; l'autre a pris pour lui la syntaxe, l'ordre des mots et la versification. Cette grammaire est très complète. Nous ne voyons guère que la sémantique qui ait été négligée : mais, si les deux savants l'avaient admise, nous nous demandons quelles proportions ils auraient dû donner à leur livre.

Nous avons parcouru avec intérêt ce traité, en notant

les remarques suivantes, que nous nous permettons de soumettre aux deux auteurs. Dans la partie phonétique, qui d'ailleurs est assez courte, les consonnes ont été bien négligées, si nous considérons l'attention qui a été accordée aux voyelles. Pour expliquer (p. 24) comment le primitif *agros* est devenu *ager*, nous n'admettrions pas l'évolution proposée par le texte et nous proposerions la suivante : *agros*, *agro*, *agr*, *ager*. P. 119, *inquam* est placé en tête des formes du présent de l'indicatif : c'est probablement une forme de subjonctif qui signifie à peu près « puis-je dire » dans les textes classiques (1). Certains points de la syntaxe auraient pu aussi, semble-t-il, être rédigés d'une manière plus parfaite encore. L'emploi des cas, par exemple, aurait gagné à être exposé d'après un plan plus simple et plus lucide, avec des remarques de détail moins nombreuses. Il est vrai que cette grammaire est faite pour des étudiants, et que les auteurs ont sans doute voulu les initier complètement aux traditions de la syntaxe latine.

A tout prendre, ce manuel est excellent. Il nous semble bien supérieur à tous ceux que nous avons reçus jusqu'ici des Etats-Unis. Puisse-t-il exciter dans notre pays une heureuse émulation : si les maîtres qui enseignent la grammaire s'efforçaient d'être à la fois savants et lucides, cette science ferait de rapides progrès, et nous verrions tomber bien vite les objections qu'ont élevées contre elle des esprits superficiels.

Nous avons indiqué M. le Prof. C. D. Buck comme l'un des auteurs du livre que nous venons de louer. Cet éminent philologue a préparé seul une autre œuvre dont nous devons dire un mot maintenant. C'est une grammaire de l'osque et de l'ombrien. Quiconque est initié à l'histoire des langues italiques, sait quelles contributions importantes ces idiomes peuvent apporter à la connaissance scientifique de la langue latine. Sans doute ils ont suivi, à partir

(1) D'après une autre explication, *inquam* est un temps passé de l'indicatif, et sa terminaison — *am* répond à celle du grec — *ον*. Il devrait alors se traduire « ai-je dit ». Mais on s'accorde généralement aujourd'hui à lui dénier la valeur d'un présent de l'indicatif.



d'un certain moment, une évolution qui leur était propre, et ils diffèrent l'un de l'autre, en même temps qu'ils se distinguent du latin. Ils n'en ont pas moins des traits de ressemblance, en sorte qu'ils éclairent d'une lumière très appréciable l'histoire de ce dernier. Au surplus, quand un philologue est, autant que M. Buck, versé dans la connaissance de la grammaire indo-européenne, il voit des rapprochements dans des cas où un lecteur non initié n'aperçoit que des divergences. Son exposition en devient d'autant plus scientifique et plus attrayante pour ceux qui vont à son école.

M. le Prof. Buck a donc réussi à nous donner, dans un volume de trois cent soixante-dix pages, un manuel complet de l'osque et de l'ombrien. Une introduction assez courte nous fait connaître les traits particuliers à chacune des deux langues, les monuments qui ont servi à les reconstituer, les caractères employés pour les inscriptions et les monnaies, enfin, une bibliographie sommaire des travaux qui ont été publiés sur le sujet. C'est la phonétique et la morphologie qui ont été traitées avec le plus grand soin. Nous avons remarqué, par exemple, ce que l'auteur dit du changement de -*ro* et -*ri*- en *er* (p. 71, note). Dans son étude intitulée *Der Vocalismus der Oskischen Sprache*, il avait enseigné que cette mutation appartenait à la période italique c'est-à-dire au temps ou l'osque, l'ombrien et le latin n'étaient pas encore séparés. Dans son nouveau livre, il revient sur cette opinion, et il estime que l'évolution tout entière s'est accomplie isolément en latin. Un chapitre important est réservé à la dérivation. Un autre traite brièvement de la syntaxe, y compris l'ordre des mots : cette partie ne pouvait d'ailleurs comporter beaucoup de développements, l'auteur n'ayant à sa disposition qu'un matériel insuffisant. Pour permettre à ses lecteurs de s'exercer à l'intelligence de l'osque et de l'ombrien, il a placé à la fin de son livre les inscriptions les plus longues et les plus importantes de ces deux idiomes, avec des commentaires et des index. Toutefois, quand elles étaient écrites avec un autre alphabet que le

latin, il s'est servi de ce dernier quand même, en prenant garde que la transcription rendît fidèlement le texte primitif. Nous nous contenterons de ces indications. Toutes sommaires qu'elles sont, elles suffisent, croyons-nous, pour donner une juste idée de ce volume, et montrer l'utilité qu'il peut avoir pour ceux qui veulent connaître, au moins sommairement, les deux langues sœurs du latin.

10. Voici maintenant un répertoire d'un caractère tout particulier, qui ne peut guère servir à des élèves, mais qui est d'une incontestable utilité pour les philologues de carrière. Il s'agit des *Laterculi vocum latinarum*, publié par le Dr Otto Gradenwitz, Professeur à l'Université de Kœnigsberg. Il a été aidé dans son travail de statistique par l'un de ses collègues, M. le Prof. Brinkmann, et par les étudiants des trois Facultés qui composent l'Université. Il nous faut indiquer le caractère et le contenu de ce recueil, que son titre un peu énigmatique n'aide pas à deviner. Ce livre contient deux listes de mots latins. Nous disons « listes » et non pas « dictionnaires ». En effet, ce terme n'est employé que pour les recueils où chaque forme est suivie de sa définition ou de sa traduction : or, nous ne trouvons ici que de longues colonnes de mots. La première liste les présente dans l'ordre alphabétique suivi par tous les dictionnaires. La seconde, disposée dans un ordre inverse, les indique en commençant par la dernière lettre, et en remontant vers la première. Celle-là ne peut manquer d'être utile, en certifiant l'existence d'une forme que l'on croyait inédite et sur laquelle on avait des doutes ; elle rassurera les romanistes à propos de certaines étymologies qui pour eux seraient demeurées hypothétiques, parce qu'ils ne connaissaient pas de science certaine le point de départ. Mais celle-ci surtout rendra de grands services à ceux qui étudient la philologie latine. Ils rencontrent parfois des textes mutilés ou simplement mal édités, et ils ne savent comment trouver une leçon acceptable : il leur suffira d'un suffixe pour trouver dans ce répertoire le mot qui s'adapte le mieux au contexte. Parfois aussi les inscrip-

tions présentent des formes abrégées : les épigraphistes se serviront avantageusement de cette table pour les compléter. D'ailleurs, elle aura son utilité pour la grammaire. Elle permettra de mieux saisir le mécanisme de la dérivation, en montrant, par exemple, quelle a été la fréquence ou la rareté d'un suffixe, quelle était la richesse d'une conjugaison, ou encore en fournissant des exemples à l'appui d'une thèse. Pape et Grassmann ont donné des dictionnaires ou des index qui commencent ainsi par la fin du mot, et qui ont rendu de vrais services.

M. Gradenwitz a pris pour base de son travail le dictionnaire de Georges (1879, 7[e] édition) : il a utilisé aussi les listes de Paucker et les *Addenda lexicis* de Wœlfflin. Il est regrettable qu'il ne se soit pas avisé de consulter nos lexicographes français, L. Quicherat, par exemple. Il a déjà collectionné plus de 52.000 mots dans cette première édition. Quand il en fera paraître une seconde, — augmentée sans aucun doute, — nous lui conseillons bien discrètement les travaux de nos savants, qui lui donneront plus d'une précieuse indication. En attendant, ce travail considérable est tout à l'honneur de M. le Prof. O. Gradenwitz et des collaborateurs qui l'ont aidé dans la préparation des *Laterculi*.

11. Nous avons reçu depuis quelques mois le t. XXXIV des *Transactions and Proceedings* de l'*American Philological Association*, et nous ne voulons pas tarder plus longtemps à en entretenir nos lecteurs. Ce volume contient les actes de deux congrès tenus par des membres de la savante société, l'un à New-Haven, en juillet 1903, l'autre à San Francisco, en décembre 1902. Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié que la section de la *Pacific Coast*, sans doute à cause de la distance, a ses meetings séparés.

Ils savent aussi que chacun des volumes se divise en deux parties, qui comprennent respectivement les *Transactions* et les *Proceedings*. La première dénomination s'applique aux travaux qui ont été jugés dignes d'être insérés dans toute leur teneur. Parmi ceux-ci, nous avons

remarqué une étude M. Fr. Gardner Moore sur l'usage de l'ellipse dans Tacite, et une autre de M. C. W. E. Miller sur les monosyllabes latins dans leurs relations avec l'accent et la quantité, étudiés chez Térence. Toutefois, en louant le travail de l'auteur, nous ne pouvons nous rallier ni à ses principes, ni à ses conclusions. Signalons encore, dans une première partie, une note où M. Francis A. March propose d'adopter trois signes particuliers pour distinguer l'*a* de *far*, l'*o* de *nor* et l'*u* de *bur*. Nous doutons que sa proposition ait quelque succès dans la pratique. D'ailleurs, l'alphabet anglais n'appelle-t-il pas une refonte complète, si l'on désire faire cesser la confusion qui existe dans la prononciation courante d'aujourd'hui ?

Les *Proceedings* sont les travaux présentés dans les deux congrès et, sauf de rares exceptions, lus devant l'assistance, mais seulement en abrégé, et non pas dans toute leur extension. Il en est cependant qui ont une certaine étendue. La plupart sont importants pour la philologie. Mais nous ne voulons citer que ceux dont le sujet se réfère à la grammaire ou à la métrique, et encore ne pourrons-nous les rappeler tous. Parmi les *Proceedings* du congrès de New-Haven, nous rappellerons l'étude de M. Edwin L. Green sur l'emploi de ἴδιος comme possessif chez Polybe, une autre sur l'omission de la copule dans certaines constructions grecques, par M. J. E. Harry, et une critique du travail de Danielsson sur l'assimilation suivie de diectase dans les œuvres homériques, par M. H. C. Tolman. L'érudit professeur établit des rapprochements intéressants entre cette diectase et celle qui se constate dans les hymnes à Apollon découverts à Delphes, aussi bien que dans les hymnes védiques. Le Prof. H. W. Magoun discute la théorie actuelle de l'élision en grec ; il estime que ce phénomène était semblable dans les deux langues classiques de l'antiquité, et il conclut en fin de compte : *What was Greek Elision ?* N'oublions pas de signaler deux travaux où le Dr H. J. Edmiston étudie la coïncidence de l'accent des mots avec l'ictus du vers dans les deux derniers pieds de l'hexamètre latin, et, d'autre part, la diérèse après le

second pied dans l'hexamètre de Lucrèce. Notons encore le mémoire du Prof. Karl P. Harrington sur l'art que les élégiaques de Rome ont apporté dans la métrique, et celui du Prof. R. B. Steele sur le gérondif et l'adjectif verbal en - *dus* chez Tite-Live.

Le congrès de San Francisco, dans ses *Proceedings*, a discuté les sujets les plus variés. Nous y trouvons des études de philologie classique, celle de M. Samuel B. Randall sur l'apocope de *s* chez Lucrèce, et une autre de M. H. C. Nutting sur les modes de la condition. N'omettons pas non plus l'excellent travail du Président B. J. Wheeler sur un problème de la composition en indo-européen. Mais les mémoires les plus étrangers à l'antiquité classique ont été admis dans cette assemblée. Les uns étaient consacrés à la philologie contemporaine, allemande, anglaise, italienne et espagnole. Dans d'autres, on s'est occupé de siamois, de chinois et même d'une langue californienne appelée *hupa*.

Nous n'avons pu mentionner tous les travaux qui avaient provoqué notre attention, et qui pouvaient plaire à la juste curiosité de nos lecteurs. Mais ce que nous avons dit suffira, nous l'espérons, pour montrer la valeur de cette publication et donner à quelques-uns le désir de la lire et de la connaître par eux-mêmes.

12. Le Dr R. H. Bell a fait sur la valeur des mots un livre dont nous avons sous les yeux la troisième édition. Le titre, qui est très général, donnerait à croire qu'il s'agit d'une étude du langage envisagé d'une manière abstraite. Mais l'auteur n'a voulu s'occuper que de l'anglais, qui est probablement sa langue maternelle. A son ouvrage, il a donné l'épigraphe suivante, empruntée à Herbert Spencer: « Les hommes doivent regarder le langage comme un patrimoine qu'il ne faut pas laisser perdre, ni ravaler, par une réversion dont ils seraient les auteurs, au niveau des types inférieurs. Ce devrait être un cas de conscience, de ne pas mésuser des mots et aussi de résister à l'abus que l'on en fait. Si, comme le croient des juges étrangers et

exempts de préventions, la langue anglaise doit devenir universelle, ce doit être pour tous un devoir de rejeter les mauvais procédés du langage. » Malgré l'exagération évidente de ce passage, il y a cependant une part de vérité que personne ne sera tenté de rejeter. Au surplus, M. Ralcy H. Bedd caractérise justement son œuvre quand il se plaint, dans l'Appendice, des reviewers qui ont critiqué les deux premières éditions : « En résumé, le but de ce livre était d'éveiller l'intérêt en faveur de l'anglais correctement parlé ; de suggérer l'emploi de mots riches à la place d'expressions insuffisantes ; de protester contre la négligence dans le parler et de batailler pour la simplicité et la logique dans le choix des formes. « J'ai agi, ajoute-t-il, non pas en homme de parti, ni en chercheur original dans le domaine de la philologie, ni en dogmatiste, ni en puriste, ni en prophète à l'égard des lettrés, mais comme un individu sans prétention s'adressant à un public semblable à lui. » Ajoutons, pour achever de caractériser ce livre, qu'il comprend beaucoup de détails pratiques, et qu'une part un peu maigre y est faite aux idées générales et aux considérations théoriques. Il sera utile aux Anglo-Américains, qui ont l'occasion de donner à certains mots des acceptions nouvelles et des emplois ignorés à Londres. Il servira aussi aux étrangers qui veulent s'initier aux idiotismes de la langue anglaise. Cette œuvre est d'ailleurs rédigée avec entrain, et se fait lire facilement. Quant aux critiques et aux remarques de détail, M. R. H. Bell paraît ne pas les appeler : c'est pourquoi nous ne formulons pas celles qui nous sont venues à l'esprit.

13. Dans le cours de cet article, en parlant du manuel du Dr Jespersen, nous avons annoncé que cet excellent traité devait être complété par les *Phonetische Grundfragen*, du même auteur. Or, ce dernier livre nous est parvenu, et nous ne voulons pas clore cet article sans en parler. Ce nouvel ouvrage, d'un caractère plus théorique que le précédent, est aussi conçu d'une autre manière. Il comprend des articles composés à des époques très différentes, et que

l'auteur n'a pas cherché à unir par des additions, pour les faire entrer dans un plan méthodique. Notons aussi, en passant, que l'allemand dans lequel il est traduit ou rédigé, nous a paru moins bon que celui du *Handbuch*. Il n'importe. Ce recueil est très précieux pour les phonétistes dont les observations sont incomplètes, et qui désirent se faire guider dans leurs recherches par un maître exercé. Le Dr Jespersen s'y montre comme un chercheur sagace et avisé, qui sait conduire avec méthode ses investigations. Il établit des distinctions que nous n'avions pas prévues, et il projette la lumière sur certains coins que nous n'avions pas remarqués. Au moment même où nous nous croyons bien sûrs d'une théorie et où nous considérons un point comme acquis, voilà qu'il nous apprend à douter. Nous devenons peut-être un peu sceptiques avec lui, — en matière linguistique, cela va de soi : — du moins, il nous a induits à réfléchir.

Le premier chapitre des *Phonetische Grundfragen* est peut-être le moins neuf sous le rapport des idées : il y a longtemps qu'on a montré pour la première fois comment l'écriture courante donne une idée imparfaite des phonèmes. L'auteur examine ensuite les caractères que doit présenter une graphie propre à les noter avec exactitude. Puis il se demande quelle peut être la meilleure prononciation, et il pose en principe que c'est celle qui est complètement affranchie de particularités dialectales. Le ch. IV est intitulé : *Akoustich oder Genetisch?* C'est là que le Dr Jespersen tient la promesse qu'il a faite dans son manuel, d'expliquer pourquoi il a étudié les phonèmes au point de vue de l'articulation plutôt que de l'acoustique : la méthode qu'il a choisie prête moins à l'erreur, parce que bien des causes nous empêchent de percevoir exactement les sons produits. Les deux articles suivants nous apprennent comment il est possible de systématiser les phonèmes, et quels instruments peuvent être utilisés pour en déterminer la nature dans les différents organes qui concourent à les produire. Le dernier chapitre avait à nos yeux la plus grande importance, parce qu'il y est question de la

constance des lois phonétiques. Le Dr Jespersen formule en ces termes la théorie des Néogrammairiens : « De sa nature, l'évolution des phonèmes s'accomplit d'après des lois qui n'admettent pas d'exceptions. » Mais c'est pour la combattre. Nous aurions pu le soupçonner, en l'entendant affirmer que chaque individu a sa phonétique, et que le même homme, pris à des moments différents, ne prononce pas le même son de la même manière. Avec une pareille base, il n'est guère possible d'établir les théories de H. Paul et de ses amis. Nous n'adhérons pas aux conclusions du Dr Jespersen. Mais nous avons lu son livre avec intérêt. Qu'il nous soit permis, avant de terminer, d'en citer la conclusion : « La vie du langage est bien plus complexe que nos doctrines scientifiques, et particulièrement des assertions comme celle de la constance des lois phonétiques, ne nous le laissent soupçonner. Grâce à Dieu, il y a encore beaucoup de choses à examiner, à explorer, à méditer.

A. Lepitre.

P. S. Nous venons de recevoir le premier fascicule d'une œuvre importante, que nous faisons un devoir de signaler immédiatement à l'attention de nos lecteurs. Il s'agit du *Lateinisches Etymologisches Wœrterbuch*, du Dr A. Walde, Professeur à l'Université d'Innsbrück, publié par la Librairie Universitaire de Carl Winter, à Heidelberg. Nous avons déjà saisi l'occasion de louer les œuvres savantes éditées par cette librairie, qui n'a pas de supérieure en Allemagne. Cette nouvelle œuvre ne peut que confirmer sa réputation, et elle est cependant d'un prix très abordable. Elle comprendra dix livraisons : chacune d'elle ne coûtera aux souscripteurs que 1 mark et demi; mais le prix sera élevé à l'apparition de la dernière livraison.

A. L.



BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

La Sainte Bible traduite en français sur les textes originaux avec introduction et notes et la Vulgate latine en regard par le chanoine Aug. Crampon; 7 vol. in-8°, xxxvii, 721; iv, 813, 509; ii, 679; viii, 954; xx, 613; xvi, 663 pp. Paris, Tournai, Lyon, Desclée, 1898-1904. Prix : br. **56** fr., cart. **75** fr.

L'auteur de la *Sainte Bible*, traduite en français d'après les textes originaux, avait donné d'abord une nouvelle édition des Commentaires de Cornelius à Lapide, 1857-1863, puis une traduction des Evangiles, 1864, et des Actes des Apôtres; enfin, en 1884, une traduction de tout le Nouveau Testament. Il prépara une traduction de l'Ancien Testament, mais il fut arrêté par la mort après la publication du premier volume. L'œuvre a été reprise par les Pères de la Compagnie de Jésus, Corluy, Piffard, Lemaire, Griesbach, et menée à sa fin l'année dernière. On ne nous dit pas quelle a été la part de travail de ces derniers, sinon qu'ils auraient continué l'impression d'après le manuscrit de M. Crampon. Pour le Nouveau Testament, il nous est dit, cependant, que le travail a été revu et entièrement refondu. Nous pensons que les Livres apocryphes de la Vulgate, vol. vii, sont dus aux nouveaux éditeurs, Griesbach et Piffard.

Dans une préface placée en tête du premier volume, l'auteur donne les notions indispensables sur l'inspiration des livres bibliques, sur le canon de l'Ancien et du Nouveau Testament, sur les anciennes versions, Septante et latine, sur la Vulgate, ses caractères, son authenticité. Il nous explique ensuite ce qu'il a voulu faire. Chaque livre de la Bible est précédé d'une introduction,

où sont étudiées succinctement les questions d'auteur, de date, de composition, afférentes à chacun. Le texte est expliqué au moyen de notes courtes et substantielles. M. Crampon ne s'est pas attardé à réfuter toutes les objections qui ont été opposées au texte sacré; il n'a pas non plus discuté dans le détail les questions sans nombre, qui ont été soulevées à propos de chaque verset du texte. Il s'est attaché à expliquer clairement les passages difficiles, de façon à ce qu'ils deviennent compréhensibles dans la mesure du possible. Il a donc pratiqué, dans toute son œuvre, la méthode positive ou objective. La traduction, tout en étant littérale, est claire et élégante; elle vise surtout à l'exactitude. Nous ferons en particulier l'éloge de la traduction du Nouveau Testament; toutes les fois que nous avons eu l'occasion de l'examiner, nous l'avons trouvée bonne.

Malgré toutes les qualités de ce travail, qualités que nous nous plaisons à reconnaître, il y aurait quelques observations à présenter. L'auteur est, sur des questions encore non éclaircies, trop affirmatif. Est-il certain qu'à Rome, du temps des Apôtres et de leurs premiers successeurs, le peuple ne parlait que latin et que, par conséquent, il fût nécessaire de traduire pour eux les saintes Ecritures dans cette langue (1). S'il en était ainsi, pourquoi donc la langue ecclésiastique officielle de l'Eglise romaine, l'auteur le reconnaît, était-elle grecque? Pourquoi tous les livres chrétiens ont-ils été écrits en grec même à Rome jusqu'à la fin du deuxième siècle? En fait, il est probable que les livres sacrés étaient lus en grec dans les assemblées chrétiennes et traduits de vive voix. Est-ce aussi bien exact de dire « que la version latine a été rédigée en latin populaire » ? Ne vaudrait-il pas mieux dire qu'elle était dans la langue de la conversation, par opposition à la langue littéraire ?

Est-il certain que Papias, en rapportant que Mathieu a écrit les Logia du Seigneur, a fait allusion à un Evangile complet, contenant les faits historiques et les discours ? Les preuves qu'en donne l'auteur sont plutôt faibles. Est-il « présque certain », comme on nous l'a dit, que saint Mathieu a écrit son Evangile en l'an 42 ? Saint Irénée n'est pas de cet avis. Sur la question synoptique, il nous est seulement affirmé que les premiers écrivains ont consigné par écrit ce qu'ils avaient appris par la tradition

(1) Au vol. VI, p. 123, il nous est dit que le grec était généralement compris à cette époque.

orale, qui avait pris une forme stéréotypée. On avait cru jusqu'à présent, sur la foi de saint Paul, que Marc était le cousin de Barnabé; d'après M. Crampon, il serait son neveu. Les raisons données en faveur de l'authenticité de la finale de saint Marc sont assez faibles ; la question est insuffisamment élucidée. A propos des Actes, il est dit qu'ils sont connus dès le commencement du deuxième siècle, à Rome, à Antioche et à Smyrne, puisque saint Clément, saint Ignace et saint Polycarpe en citent des passages ou y font allusion comme à un livre inspiré et, en note, sont données les références. Si l'auteur avait examiné les textes il aurait été beaucoup moins affirmatif. C'est d'ailleurs une observation que nous devons généraliser. M. Crampon n'a pas toujours suffisamment soin de préciser exactement le degré de vérité de ses affirmations. Il eût été bon d'y apporter quelques nuances restrictives.

Malgré ces quelques observations, nous maintenons notre premier jugement sur la valeur du travail de M. Crampon et nous croyons qu'il est appelé à rendre de grands services.

E. Jacquier.

Jésus, Messie et Fils de Dieu d'après les Evangiles synoptiques par M. Lepin, prêtre de Saint-Sulpice ; 2e édition revue et augmentée ; in-12, lxxv, 430 pp. Paris, Letouzey et Ané, 1905. Prix : **3 fr. 50**.

Nous avons déjà présenté à nos lecteurs la première édition de cet ouvrage, et nous avons dit tout le bien que nous en pensions. Ainsi que nous l'avions prévu, ce travail a été bien accueilli du public, et l'auteur a dû en donner une seconde édition. Il ne s'est pas contenté de faire quelques corrections ; il n'a pas cependant remanié son travail primitif. Il l'a conservé dans le texte, en y ajoutant deux chapitres nouveaux : Mesure dans laquelle les relations synoptiques risquent d'avoir été influencées par la tradition postérieure au Christ; Perfection de la science du Christ. C'est dans les notes surtout que se trouvent les parties nouvelles ; elles sont maintenant si abondantes et si copieuses que l'ouvrage en a été presque doublé. En réalité, actuellement nous avons la question traitée deux fois, dans le texte et dans les notes. Il eût mieux valu, d'ordinaire, fondre ces matériaux nouveaux dans le texte et nous sommes bien persuadé que l'auteur aurait agi ainsi s'il avait été libre. Mais

l'éditeur n'a pas dû vouloir que le cliché fût trop modifié. Il est fâcheux vraiment qu'un auteur ne soit pas plus maître de son œuvre.

Dans ces notes M. Lepin a donné principalement les références aux ouvrages modernes et cité les opinions des critiques sur les questions traitées dans le texte. Nous ne pouvons nous y arrêter, mais disons quelques mots sur le nouveau paragraphe : la perfection de la science du Christ.

A la suite des théologiens, M. Lepin distingue dans le Christ deux sciences distinctes, une « science expérimentale, acquise par l'exercice de ses facultés naturelles, conditionnée par le temps et le lieu où il lui a été donné de vivre, soumise, comme chez les autres hommes à la loi de succession et de perfectionnement ; d'autre part, une science supérieure ou surnaturelle, indépendante des organes, du milieu environnant et de l'expérience personnelle, immédiatement dérivée de la lumière divine ou de l'esprit du Sauveur. » Cette distinction est fondée sur les faits de la vie de Notre-Seigneur ; toute la difficulté réside dans la façon dont la première pouvait subsister, étant donné la seconde. L'auteur étudie ensuite longuement les passages évangéliques où, d'après quelques critiques, Jésus aurait prononcé des paroles, qui indiqueraient en lui l'ignorance, ou même impliqueraient l'erreur. Il y aurait lieu, dit M. Lepin, de séparer dans le discours eschatologique certains fragments, où sont exprimées des idées qui, réunies, constituent des difficultés insurmontables. Resteraient ensuite deux ou trois paroles du Seigneur qui semblent nécessiter son prochain retour ; elles ont résisté jusqu'à présent à toute explication directe. N'y aurait-il pas lieu, en face de l'ensemble des écrits évangéliques et de toute la littérature chrétienne, attestant la prédication de l'Evangile à tous les hommes, de les tenir pour insuffisamment comprises ? En terminant, nous recommandons cette nouvelle édition de l'excellent travail de M. Lepin.

E. J.

Mgr Le Camus. **Fausse exégèse, mauvaise Théologie.** Lettre aux directeurs de mon Séminaire à propos des idées exposées par M. A. Loisy, dans « Autour d'un petit livre », in-8°, 126 pp. Paris, Oudin, 1904.

Le but de Monseigneur l'Evêque de la Rochelle est d'étudier et de caractériser les idées qu'a émises M. Loisy dans son

volume intitulé : « *Autour d'un petit livre* ». Il suit l'écrivain pas à pas et présente rapidement les raisons qu'il a de ne pas admettre les hypothèses, proposées par le critique. Il ne nous semble pas qu'il y ait rien de bien nouveau dans cette lettre ; elle a cependant l'avantage de résumer les positions de la critique conservatrice en face de l'exégèse progressiste. On trouvera, p. 122, une suite de propositions, où est développée la sentence du Saint-Office, condamnant les doctrines de M. Loisy.

E. J.

Les Sources de la croyance en Dieu, par A. D. SERTILLANGES, professeur de philosophie à l'Institut catholique de Paris. Perrin, Paris, 1905. pp. 372. Prix : **7** fr. **50**.

« L'idée de Dieu est le carrefour où toutes les avenues de la pensée humaine se rencontrent. » Ces paroles de Jules Simon, prises par M. Sertillanges comme épigraphe à son livre, nous donnent immédiatement une idée du travail de l'auteur : démontrer l'existence de Dieu en conduisant la raison dans le chemin tracé, à travers les siècles, par l'humanité elle-même.

« Soit que nous parcourions l'étendue de l'espace, soit que nous remontions le cours du temps, nous nous trouvons en face de l'idée de Dieu. Longtemps avant que les philosophes eussent posé la question, l'humanité qui devance toujours, en vivant, les théories de la vie, vivait déjà de la réponse (1). » Instinctivement, de l'Orient à l'Occident, du Nord au Sud, la créature humaine, que nous sommes, cherchait un plus grand, plus fort, plus intelligent qu'elle. Ne fallait-il pas trouver une solution au problème du monde ou plutôt un auteur à ce théorème ? Dès l'origine, nous voyons la nécessité d'expliquer l'univers amener l'homme à professer la croyance en une Cause première.

Selon les époques, les philosophes, la Cause première prend différents noms : l'Intelligence ordonnatrice, le Premier moteur, l'Être suprême. Et toutes ces formules cachent la conception d'un Absolu tout puissant ; cependant, seul le peuple juif a salué en Dieu le *Créateur*.

Mais, si l'élite des nations et des intelligences sait, avant l'ère chrétienne, s'approcher, dans les hauteurs de la métaphysique, de l'Idée éternelle, la masse, la foule, dans son horreur de l'abs-

(1) *Sources de la croyance en Dieu*, p. 17.

traction, tombe dans l'anthropomorphisme. Néanmoins, il est intéressant de constater le besoin instinctif de tous les peuples d'adhérer au principe de l'unité divine, besoin qui se manifeste jusque dans le polythéisme où nous trouvons un dieu, *chef* des dieux.

Avec une clarté et une érudition admirables, M. Sertillanges nous expose les causes de la hausse et de la baisse de l'athéisme, car, si l'histoire ne se recommence pas exactement, elle n'en suit pas moins un certain cycle et un coup d'œil général sur la vie des nations nous met en face d'une période alternée de croyance en Dieu et d'athéisme.

Dans la première période, la majorité des esprits tend par erreur ou par superstition, à substituer Dieu cause première et éloignée aux causes secondes, directes, des phénomènes naturels. Cette substitution regrettable amène une réaction d'athéisme qui correspond généralement au progrès de la science.

Les savants, en effet, ont pour domaine les phénomènes naturels; ils les étudient et, comme ils en pénètrent plus ou moins le mécanisme, il leur est facile de témoigner de leur connaissance des causes secondes. Celles-ci ayant tenu injustement la place de la Cause première, les savants trouvent logique de nier Dieu puisque son existence ne leur apparaît plus comme nécessaire pour expliquer le monde. Il leur reste cependant à dévoiler la cause des causes secondes.

M. Sertillanges combat ici très habilement les théories matérialistes de certains savants; il leur démontre que, s'il est de leur domaine d'étudier tout ce qui est de l'ordre expérimental et de nous dire *comment* se produisent les phénomènes, ils n'ont plus, par contre, la mission de nous découvrir l'*origine* des choses; ceci est du domaine de la métaphysique et appartient aux philosophes.

Le chapitre sur la nécessité d'expliquer l'ordre de l'univers est moins heureusement traité que les autres, bien que l'auteur nous fasse voir, dans la marche ordonnée du monde la conception d'une intelligence supérieure, transcendante, dominant les peuples et les événements.

L'auteur place ensuite l'homme en face de l'homme, de ses origines, de sa vie, de sa fin. Nous sommes amenés à constater l'impossibilité des théories transformistes et évolutives à nous assigner une autre origine que celle d'une Cause première, apte à communiquer la vie sans la recevoir elle-même, car

l'homme donné pour cause à l'homme est lui-même un effet. Nous tombons ici dans la confusion du rôle de la cause seconde et prochaine avec la Cause première et éloignée; le problème de l'origine de la vie humaine reste encore, dans ce cas, entier à résoudre. De même, l'âme ne peut être un produit de la matière en raison de ce principe : « Tout effet doit avoir sa cause suffisante et cette cause n'est suffisante que si elle est de même nature ou d'ordre supérieur à son effet (1). »

M. Sertillanges ajoute à tous ces motifs de croyance en Dieu notre besoin instinctif de vivre, d'être protégé et de rechercher un appui auprès de l'Absolu, de la Force et de l'Etre par excellence. Sans Dieu, la situation de l'homme, ce " roseau pensant " n'est-elle pas anormale et incompréhensible ? Or, nous portons en nous une soif de logique; ne serait-ce donc pas ici le comble de l'illogique s'il n'y avait, dans la nature humaine aucune adaptation d'une tendance originelle à sa fin ?

Et la morale, comment l'établir sans Dieu, sans l'existence d'un Bien absolu, transcendant, servant de critérium à nos actes et d'un juge impeccable et infaillible attribuant à nos actions la sanction qu'elles méritent ? Concluons encore : pas de justice sans Dieu, car celle qui existe en ce monde n'est qu'une ombre de celle après laquelle nous soupirons.

Cette considération amène l'auteur à nous faire constater notre besoin instinctif d'Idéal et à établir la Réalité de cet Idéal. Enfin, M. Sertillanges aborde l'étude sociale. Les hommes groupés constituent la société, phénomène *naturel*, non artificiel, puisqu'il a pour base la famille. Ici, quelques pages très intéressantes sur la notion du Droit et les erreurs du Contrat social.

Chez tous les peuples nous retrouvons l'instinct de la perpétuité et de l'unité du mariage et, de même que dans le polythéisme nous signalions un dieu chef des dieux, nous remarquons dans la polygamie une femme favorite placée au-dessus des autres.

Les motifs de crédibilité à l'existence de Dieu fournis par l'ordre de l'univers, la vie humaine, se retrouvent ici appliqués à l'ordre social, à la vie sociale, à la finalité sociale. L'auteur termine par une réponse à ces trois objections : « Dieu n'est point parce qu'il est inutile, parce qu'il ne peut être et parce que le mal existe. »

(1) *Sources de la Croyance en Dieu*, p. 173.

Le livre de M. Sertillanges est un véritable traité rationnel de l'existence de Dieu, fait par un philosophe à l'esprit net, logique et toujours soucieux de justice vis-à-vis de ses adversaires.

On peut et on doit louer cet ouvrage sans réserve, car ce ne sont pas ses légères imperfections, quelques arguments sans portée, quelques répétitions, des préambules inutiles, un ton parfois doctoral, qui empêchent de classer cette œuvre parmi celle des Maîtres de la pensée catholique.

G. B.

L'Esprit Saint. *Sa Personne divine, son action dans l'Eglise et dans les âmes.* (Méditations inédites de Mgr Dupanloup). Paris, Lethielleux, 1904.

Ce petit volume in-18 de 232 pages est le dernier qu'ait écrit l'illustre évêque d'Orléans. Deux ans avant de mourir, il se demandait si Dieu lui donnerait le temps d'achever ce beau travail. Pendant vingt-cinq ans, le manuscrit était resté entre des mains fidèles. On ne peut que savoir gré au confident privilégié du prélat de faire jouir le public des soliloques religieux de cette grande âme. Mgr de la Passardière, dans sa préface, nous dit que Mgr Dupanloup n'a pas voulu faire un traité de Théologie ; il ne s'est proposé que de raviver en lui-même et dans les âmes la dévotion à la troisième personne de la sainte Trinité. Il a donc recueilli les enseignements que les écrivains inspirés nous ont transmis sur l'Esprit Saint. Il a demandé aux Pères de l'Eglise et aux conciles leur doctrine et leurs décisions, puis il s'est livré à ses réflexions personnelles dans le recueillement et la prière. Le livre se divise en deux séries d'élévations. Dans la première, l'auteur, en parcourant la tradition, se rappelle à lui-même la doctrine catholique sur la divinité, les attributs et les perfections de l'Esprit Saint dont le nom propre est Amour. La seconde partie du volume considère sa puissance et son action dans l'Eglise pour l'illumination et la sanctification des âmes. Tous ces chapitres sont remplis d'onction et d'une intense piété. Si Mgr Dupanloup, cherchant à s'édifier lui-même, a trouvé dans ces colloques une solide nourriture spirituelle, et, selon sa propre expression, un « bain de paix, de lumière et d'amour », nul doute que les chrétiens du monde et les prêtres, en lisant ce recueil de ses pensées intimes ne se sentent stimulés à un renouvellement de vie intérieure.

Les grandeurs de la maternité chrétienne, par une Mère. — In-12 XIX-396 pages, 1905. — Paris, Lyon, Société Saint-Augustin. Prix : **3** fr. **50.**

Ce volume se divise en deux parties d'inégale étendue : l'une, théorique et relativement courte, où l'auteur, entrevoyant la Maternité chrétienne tour à tour dans l'idéal modèle de la Vierge Mère et dans celui de l'Eglise catholique, rappelle ses grandeurs et les étudie; l'autre, pratique et très patiemment fouillée, où l'on nous fait parcourir une à une toutes les étapes du ministère maternel, où l'on n'en laisse dans l'ombre aucun des devoirs, et où l'on indique les moyens de se dévouer vaillamment à les bien remplir. La Mère chrétienne qui a condensé ici le trésor de sa propre expérience appuie, de surcroît, ses conseils sur l'autorité des Pères de l'Eglise, des grands orateurs de la chaire, et des maîtres qui ont, avant elle, touché d'une main sûre à tous ces graves problèmes de la formation des âmes d'enfants et d'adolescents ; les références précises, les citations lumineuses, les mots qu'on retient se pressent sous sa plume, à chaque page, se mêlent heureusement à la substance de sa pensée propre et impriment à sa démonstration un dernier et vigoureux relief. Et combien tout cela est dit, en même temps qu'avec bon sens et logique, avec cœur et sympathie ! Combien la femme de tact, délicatement tendre et compatissante, se trahit ici, à chaque ligne sous la mère ! On ne sera donc point surpris qu'un livre qui, par l'ampleur et la solidité de sa doctrine, semble digne vraiment de devenir le « bréviaire » des mères chrétiennes, ait été, dès son apparition, entouré et comme auréolé des approbations les plus hautes et les plus enviables. Béni avec effusion par S. S. le Pape Pie X ; loué et recommandé par LL. EE. le cardinal Coullié et le cardinal Perraud; présenté au public par Mgr Dadolle dans une de ces charmantes « Lettres » d'introduction qui mettent tout de suite et définitivement les questions au point, le volume des *Grandeurs de la maternité chrétienne* est donc, d'ores et déjà, assuré d'obtenir dans les familles un très grand succès — celui justement qu'il mérite.

J. C.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Précis de philosophie scientifique et de philosophie morale, par Gaston Sortais, in-12 p. xvi-604. Paris, Lethielleux. Prix : 6 fr.

Voici un extrait de l'introduction. Il nous expliquera le but et le caractère de l'ouvrage. « 1, Les définitions sont multipliées. C'est le procédé scientifique opposé au procédé littéraire. 2, Chaque affirmation est accompagnée d'un exemple concret. 3, Chaque question est divisée en paragraphes numérotés, pour faciliter les recherches, et chaque paragraphe est, le plus souvent, disposé de façon à former un plan de dissertation. 4, Certaines questions, plus importantes ou plus complexes, sont étudiées avec une ampleur particulière : par exemple, la philosophie des sciences, les méthodes des sciences mathématiques et des sciences physiques, les divers systèmes de morale, le déterminisme, les grandes hypothèses scientifiques. » (1)

L'auteur est un ancien professeur de philosophie à l'externat de la rue de Madrid, à Paris. Il fait preuve d'une haute compétence dans les questions les plus épineuses. L'habitude de l'enseignement se trahit dans l'exposition qui brille par un caractère particulier de netteté et de précision. Pour juger du mérite de l'ouvrage, il faut se rapporter aux circonstances qui l'ont vu naître. « C'est pour répondre aux exigences du programme de l'examen du baccalauréat en mathématiques qu'il a été composé. On ne trouvera donc pas ici une philosophie complète. Il n'est pas question de métaphysique générale et particulière. Les grands problèmes de l'être en général et de ses divers aspects, de la nature intime de l'âme et du corps, ne sont pas même effleurés. Ils étaient inutiles pour le but que se propose l'auteur. Mais en revanche, tout ce qui touche de près aux études scientifiques est traité avec ampleur. » Les notions suprêmes qu'elles supposent et qui sont d'une importance capitale reçoivent dans cet ouvrage un développement qui achèvera l'éducation du collège et fortifiera la culture intellectuelle de nos jeunes collégiens. Ainsi, un très long chapitre au début traite de la science en général, des rapports des sciences avec la philosophie, de

(1) Introd., p. xi.

l'origine, de la distinction et de la classification des sciences. La question de la méthode est aussi exposée avec soin et profondeur. C'est surtout dans les sciences physiques et naturelles que le progrès a été rapide. Signalons à ce propos le chapitre très intéressant des grandes hypothèses scientifiques ; la nébuleuse primitive, l'unité de forces physiques, le transformisme, le déterminisme. La morale aussi a été explorée dans toutes ses régions. Ici l'ouvrage ne laisse rien à désirer pour l'actualité, surtout dans la partie qui a pour objet la morale sociale. Le cercle s'élargit singulièrement et s'ouvre à toutes les thèses qui préoccupent à bon droit l'opinion publique : les devoirs des patrons et des ouvriers, l'insurrection et la résistance, les rapports de l'Eglise et de l'Etat, l'Eglise et la Révolution, l'impôt, le vote, le droit d'association. Nous n'avons pas trouvé le chapitre de la morale religieuse qui était pourtant annoncé. Est-ce une lacune ou bien une omission légitime, fondée sur des raisons qui nous échappent ? C'est une simple observation que nous hasardons, sans vouloir jeter un blâme sur un ouvrage qui se recommande à tant de titres.

Ph. Gonnet.

La crise du libéralisme et la liberté de l'enseignement, par G. Sortais, in-12, p. 222. Paris Lethielleux. Prix : **2** fr. **50**.

Le parti libéral traverse une crise redoutable. Le cri d'alarme a été jeté par M. Beuglé dans la *Revue de métaphysique et de morale*. A ce cri d'alarme ont répondu des universitaires distingués, tels que Lanson, Lapie, Lyon, Landry, etc. Ils ont reconnu les abus de la liberté, et tout en se défendant de soutenir la cause de l'autorité, ils se réfugient dans le monopole universitaire comme dans le Palladium qui doit mettre à l'abri les conquêtes de l'esprit moderne, et les sauver du naufrage. Les voilà donc forcés de reconnaître les abus du libéralisme révolutionnaire, et de renier leurs principes, à leur manière et malgré eux, ils sont obligés d'en venir à la doctrine catholique, et d'adopter les conclusions du Syllabus qui condamne la liberté illimitée.

C'est cette contradiction piquante que M. l'abbé Sortais relève dans cette brochure. Le terrain sur lequel il se place est extrêmement solide. On ne saurait mieux montrer les absurdités du libéralisme exagéré, qu'en signalant ses inconséquences et ses impossibilités dans la pratique. Il examine d'abord les princi-

pales formes du libéralisme, et partout il prouve par des faits qu'il a menti à ses promesses et que la faillite a été complète. Sur le terrain religieux, économique, politique et esthétique, il n'y a pas de milieu entre l'anarchie et l'autorité. Les protestants orthodoxes ont été obligés de formuler un *credo* pour prévenir une dissolution inévitable. Et encore ils n'ont pas réussi. « Il n'y a que deux alternatives, disait Newman ; le chemin de Rome ou le chemin de l'athéisme. » Dans la science, dans l'économie politique, dans l'art lui-même, les esprits supérieurs ont compris la nécessité de mettre un frein aux caprices de l'individualisme. Claude Bernard de nos jours a mis en pleine lumière le caractère impersonnel de la science. En économie politique, le libéralisme a abouti à un socialisme effréné, et au servage de l'ouvrier. C'est l'inquiétude et l'angoisse dans tous les rangs de la société. Même désordre dans la littérature. En supprimant toute règle, et en émancipant outre mesure les facultés sensitives, on a abouti à l'incohérence, à l'obscurité et à l'imprécision.

Après avoir exposé la déroute du libéralisme dans les diverses voies où il s'est engagé, l'auteur aborde la question spéciale de la liberté d'enseignement. Il oppose les anciens libéraux qui, à la suite d'Eugène Pelletan, protestaient contre le monopole et défendaient la liberté avec une noble franchise, aux libéraux de l'heure présente qui ne reculent pas devant la contradiction, et désertent la vieille thèse libérale, par un sentiment étroit d'intolérance. Il réfute ces derniers par leurs propres arguments et les met en contradiction avec eux-mêmes. Le maître chrétien n'est nullement gêné par le dogme qui lui laisse le champ libre dans le domaine de l'opinion dont l'étendue est immense, et lui indique un petit nombre de points lumineux qui l'empêchent de s'égarer. La vraie liberté ne se trouve que dans l'église. Cette partie est très forte, très documentée. Les adversaires sont réfutés par eux-mêmes. La discussion est partout courtoise, quoique assaisonnée parfois d'une mordante ironie. Le style est vif, alerte, tel qu'il convient à une œuvre de combat. Cette brochure nous rappelle la bataille célèbre qui, dans la dernière période du second Empire, provoqua une sérieuse émotion parmi les catholiques. Elle mérite de prendre place à côté des brochures qui alors formèrent l'opinion, et qui étaient signées par des noms tels que Mgr Pie, Plantier, Dupanloup et Montalembert.

Ph. Gonnet.

J. Ferrand, corresp. de l'Acad. des Sciences morales et politiques, **Césarisme et Démocratie**, in-12 de xxxviii-258 pp. Paris, Plon, 1904.

On a inséré, en tête de ce livre, la notice que M. Cheysson a écrite sur M. J. Ferrand pour l'Académie des Sciences morales et politiques. Et ç'a été une sage pensée de nous faire ainsi connaître l'auteur avant de nous introduire dans son œuvre. Une longue pratique des affaires publiques, des idées libérales, une fière attitude devant l'ennemi au cours de l'année terrible, une expérience douloureuse et personnelle des vicissitudes de la politique dont il fut un jour la victime, l'avaient fortement dressé pour la tâche théorique à laquelle il consacra les jours de sa retraite prématurée. Cette tâche n'était autre que la réorganisation administrative de notre pays sur la base d'une intelligente décentralisation. De là une série d'articles, de conférences, d'ouvrages. De là le présent livre.

M. Ferrand y assigne au malaise dont nous souffrons une cause très nette, savoir : le désaccord qui existe entre les institutions politiques de la France, orientées vers le parlementarisme libéral, vers la démocratie et les institutions administratives figées dans le monde consulaire de l'an VIII, dominées par l'esprit césarien. Ce dualisme contre nature doit nous conduire logiquement d'abord à un essai de socialisme officiel, puis vers quelque état anarchique d'où sortira la dictature. — Quant aux idées directrices qui devraient présider à l'organisation idéale appelée par M. Ferrand, on les trouvera exposées au chapitre III de l'ouvrage. Pour lui, un gouvernement doit pouvoir défendre avec efficacité certains des intérêts essentiels, donc jouir de plus d'indépendance et de force qu'il n'en a à l'heure présente ; il doit aussi « ménager au suffrage universel plus d'instruments d'éducation administrative et politique qu'il n'en existe ».

X.

Der Dom zu Aachen, und seine Entstellung, grand in-12, p. 100, Liepzig, Heinseich. *La cathédrale d'Aix-la-Chapelle et sa restauration.* Prix : 1 fr. 25.

Cette brochure est une protestation contre les travaux de restauration qui ont été entrepris dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. Elle intéressera les amateurs de nos vieilles églises, ces monuments qui font l'honneur du moyen âge. Elle s'adresse

surtout aux spécialistes, et à ce point de vue, elle offre des considérations, et soulève des problèmes qui ne manqueront pas d'éveiller leur attention et de piquer leur curiosité. Pour réussir dans cette œuvre, il faut se rapprocher du style carolingien. Mais en quoi ce style consiste-t-il ? Il y a dans la vieille cathédrale des parties qui rappellent le style grec, d'autres qui se rapprochent du goût copt-hellénistique. Quelques-unes se conforment aux traditions chrétiennes de l'Orient. Dans une première partie, il confirme la vérité de cette assertion par une étude approfondie du monument. La seconde partie est consacrée à des critiques sur la restauration qui a été entreprise. Cette discussion intéresse surtout les savants d'Outre-Rhin. La façon sérieuse dont elle est présentée, et la science archéologique de l'auteur, peuvent la recommander aux savants de tous les pays.

Ph. Gonnet.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Notes de bibliographie pour l'histoire religieuse de la Révolution dans le département de l'Ain, par l'abbé Charles Dementhon, directeur du grand Séminaire de Brou, président de la société Gorini ; Paris, Picard, et Lyon, Brun, 1904, in-8°, 72 p.

Le but de M. Dementhon, dans cet opuscule, est d'aider le bon vouloir des jeunes prêtres qui, « avec plus d'ardeur que d'expérience bibliographique, vont faire leurs premiers pas dans le dédale des études sur notre grande Révolution ». Il s'attache à leur faire connaître les sources à consulter, qu'il classe sous deux titres : 1° *Sources manuscrites :* archives notariales, judiciaires, hospitalières, — communales, — départementales, — nationales ; 2° *Travaux imprimés :* documents imprimés, — études spéciales : faits et institutions, personnages, doctrines, — études générales : Ain, régions voisines, France. Vient ensuite, en supplément, un sommaire des anciennes archives ecclésiastiques de l'Ain d'après les inventaires officiels.

Clair, précis, vraiment pratique, ce travail rendra de grands services. Il serait souhaitable que l'exemple de M. Dementhon fût suivi et que, dans chacun de nos diocèses, les débutants eus-

sent à leur disposition un guide pareil. Est-il besoin d'ajouter que cet ouvrage, s'il s'adresse plus particulièrement aux érudits de l'Ain, est utile à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la Révolution ? On y rencontre, par exemple, p. 53, des indications bibliographiques sur la secte des Fareinistes (ainsi appelée du village de Fareins, en Dombes), célèbre « non pas tant peut-être par le venin de ses doctrines anti-sociales, mi-jansénistes, mi-quiétistes, que par la folie déconcertante de ses pratiques, imitées des fameux secouristes ou convulsionnaires du cimetière Saint-Médard ».

F. V.

Souvenirs du Consulat et de l'Empire dans le département de la Drôme et spécialement dans le Diois (1799-1815), par le chanoine Jules CHEVALIER, professeur d'histoire au grand Séminaire de Romans; Grenoble, imprimerie Descotes, Sévoz et Cie, 1904, in-8°, 242 p.

Ce volume fait suite à *La Révolution à Die et dans la vallée de la Drôme* (1789-1799), dont *l'Université catholique* a entretenu ses lecteurs, mars 1904, p. 469. Il est conçu sur le même plan : nous avons là un recueil très riche de documents contemporains, pièces manuscrites ou imprimées (placards, mandements, etc.) fort rares, reliés les uns aux autres par un sobre commentaire et des explications précises qui les placent dans leur milieu historique.

L'intérêt de cette publication est encore plus grand que celui de la précédente. On connaissait quelque peu la période de la Révolution dans la Drôme ; sur celle du Consulat et de l'Empire les renseignements faisaient défaut.

Quand il s'agit d'exécuter le concordat et de réorganiser le diocèse de Valence, l'évêque légitime, Gabriel Melchior de Messey, alors à Augsbourg, refusa de se démettre, moins par attachement à son église — il n'avait guère paru s'en soucier autrefois, « si ce n'est aux époques où il en touchait les revenus ». — que par fidélité royaliste, pour plaire au prince en qui il reconnaissait le souverain de la France. L'ancien évêque constitutionnel de la Drôme, Marbos, qui s'était « sécularisé » depuis longtemps et qui était devenu modeste conseiller de préfecture à Valence, offrit à tout hasard une démission qu'on ne lui demandait pas ; il se ressouvint d'avoir exercé les fonctions

épiscopales quand il s'aperçut que l'Etat accordait des pensions à plusieurs évêques constitutionnels démissionnaires, et il demanda la même faveur. C'est l'évêque constitutionnel démissionnaire de la Manche, François Bécherel, qui fut nommé évêque de Valence, après avoir souscrit une formule, dite de profession de foi et de rétractation, assez vague du reste et dont, faute de mieux, dut se contenter le cardinal Caprara, légat du Saint-Siège. Par bien des côtés Bécherel fut un prélat recommandable : foncièrement honnête, administrateur prudent et habile, affable et simple, il eut du zèle et fit du bien. Mais il ne se détacha qu'insuffisamment, si ce n'est, semble-t-il, vers la fin de sa vie, de ses idées gallicanes et de son passé révolutionnaire. Il fut trop l'évêque selon le cœur de Napoléon, toujours adulateur et toujours obéissant, prompt « à s'effacer devant l'autorité civile, à se soumettre à ses exigences au delà parfois des bornes qu'un évêque ne saurait franchir ». Quand Napoléon tomba, Bécherel salua le retour des Bourbons avec le même enthousiasme qu'il avait jadis pour célébrer les louanges de l'empereur. Le mandement par lequel il prescrivit un *Te Deum* d'action de grâces à la suite de la rentrée de Napoléon en France et de sa nouvelle prise de possession de la couronne fut plus modéré. Bécherel mourut le 26 juin 1815, le jour même où l'on apprenait à Valence le désastre de Waterloo.

On trouve, dans le volume que publie M. Chevalier, les renseignements les plus curieux non seulement sur l'épiscopat de Bécherel mais encore sur l'administration du préfet Descorches. Et même on y a, comme en raccourci, l'histoire de la France durant ces quinze années ; on y voit la manière dont Napoléon s'y prit pour réorganiser toutes choses, le rôle que, dans sa pensée, devait avoir la religion ; on y saisit sur le vif les variations de l'esprit public, les causes qui désaffectionnèrent la France de son héros, celles qui préparèrent l'impopularité de la Restauration et qui creusèrent, entre les Français, « un abîme de malentendus, de rivalités et de haines, que le temps n'a point encore comblé ». Des monographies, semblables à celles que M. Chevalier vient de nous offrir, donnent excellemment des « sensations d'histoire » fortes et justes.

Félix Vernet.

Le T. R. P. Marie-Théodore Ratisbonne, d'après sa correspondance et les documents contemporains. Deux volumes in-8° de 624 et 744 pp. Paris, Poussielgue, 1903.

Peut-être le titre de ces deux volumes ne dit-il pas tout ce qu'ils contiennent, car on n'y trouve pas seulement racontées la vie et les œuvres du P. Théodore Ratisbonne, mais aussi, à partir du moins de sa conversion, la vie de son frère Alphonse, le célèbre voyant de Saint-André delle Fratte, et de même l'histoire, en grande partie, de la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame de Sion, fondée par le P. Théodore. Cette abondance ne serait pas pour nous déplaire, si le dernier dessein de l'auteur surtout — celui de faire l'histoire de l'œuvre sioniste — ne l'avait entraîné dans des digressions un peu longues. Certaines descriptions de cérémonies paraîtront également bien minutieuses et peu nécessaires. Mais, ces réserves faites, on ne peut que donner des éloges à cette œuvre considérable, intéressante, dont la trame et la suite sont menées avec un art remarquable.

Œuvre intéressante, et œuvre éminemment édifiante. Le P. Théodore, au contraire du P. Marie-Alphonse, n'arriva pas à la foi chrétienne par un miracle sensible du ciel. C'est lentement, grâce à la droiture de son âme et à l'influence d'une grande chrétienne, M[lle] Humann, qu'il reconnut la vérité. Mais quand il fut entré dans l'Eglise, il se donna tout entier à Jésus-Christ, et l'on ne vit jamais dans son dévouement ni retour ni langueur. Il lui sembla qu'une mission lui était particulièrement imposée par la Providence, celle de travailler à la conversion de ses frères, les Juifs, et de réunir, dans ce but, des collaborateurs qui y consacreraient leurs soins. De là sortirent la Société des Prêtres et la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame de Sion, la première, qui ne devait s'établir fermement et se développer qu'après sa mort, la seconde, qu'il eut la consolation, pendant sa vie, de voir grandir et s'étendre au loin. Si, au but principal de leur institut, les religieuses durent, pour suffire à leur subsistance, adjoindre concomitamment l'œuvre de l'enseignement, le but principal ne fut jamais cependant oublié ni négligé, et l'enseignement même devint un moyen de l'atteindre plus sûrement. Il faut lire, dans les deux volumes dont nous parlons, les innombrables extraits de lettres du P. Ratisbonne à ses filles qu'on y rapporte. Tout y respire une foi ardente et un zèle infatigable ; mais partout aussi on rencontre le ton de

fermeté et de virile décision qui convient au fondateur et au directeur d'un ordre établi jusqu'en Palestine et en Amérique. Rien de fade ni de mièvre dans cette admirable correspondance. A regarder même seulement le portrait du Père placé en tête du premier volume, on reconnaît de suite, dans cette figure si énergique, l'homme d'action et de gouvernement.

On ne peut donc que recommander indistinctement à tous les fidèles la lecture de cette vie du P. Ratisbonne. Tous y trouveront, avec l'intérêt qu'offre une belle page de l'histoire de l'Eglise au XIX[e] siècle, les leçons de confiance en Dieu et de sainte fermeté que réclame l'heure présente.

J. TIXERONT.

Le cardinal Manning, par Victor de MAROLLES, président de l'Association des publicistes chrétiens (préface de M. Ferdinand BRUNETIÈRE, membre de l'Académie Française). Paris, librairie des Saints-Pères, 1905.

Après les ouvrages et les articles de revue qui nous ont déjà fait connaître la personne du cardinal Manning et ses œuvres, il semblait difficile de publier encore un volume sur l'illustre archevêque de Westminster. L'ouvrage de M. de Marolles répond cependant à l'attente des lecteurs de la collection : « Les grands hommes de l'Eglise au XIX[e] siècle ». Une place d'honneur était due à cette grande figure. M. Brunetière félicite l'auteur d'avoir marqué les étapes de la carrière du cardinal avec plus de précision que personne, à son gré, ne l'avait fait jusqu'ici. Il a raison. M. de Marolles nous donne en des pages très littéraires, une belle synthèse de la vie et des œuvres du prélat, si justement appelé l'évêque des ouvriers. Manning et le protestantisme, Manning et le libéralisme, Manning et le socialisme : telle est la division de l'ouvrage. Dans la première partie se trouve l'histoire émouvante de la conversion de ce brillant clergyman qui sut tout sacrifier pour arriver à la vérité religieuse intégrale. L'auteur y a résumé, en quelques paragraphes d'une admirable clarté, ce mouvement d'Oxford qui sera toujours du plus vif intérêt et d'où date la renaissance catholique de l'Angleterre. La seconde partie a surtout trait à l'attitude de l'archevêque dans la question de l'infaillibilité.

A ce propos, l'auteur nous décrit les origines et les tendances de l'école libérale de cette époque ; il nous laisse entrevoir, avec

beaucoup de délicatesse, les heurts involontaires qui attristèrent à plusieurs reprises les deux nobles convertis d'Oxford : Newman et Manning. Mais aussi quel touchant spectacle ! deux grandes âmes, malgré leurs divergences de vues et de méthodes, ou leurs différences de tempéraments, restent unies dans un amour ardent de l'Eglise et de leur pays !

Dans la troisième partie, le cardinal nous apparaît comme l'homme d'action et de dévouement aux classes ouvrières. Il fonde en Angleterre, comme Mgr Ketteler en Allemagne et M. Le Play en France, l'école catholique sociale destinée peut-être à orienter en Europe la législation du travail.

Bien que l'auteur ne prétende pas donner au public une biographie détaillée, et qu'il se contente d'étudier l'influence que le cardinal Manning a exercée sur son siècle, il ne laisse pas que d'introduire ses lecteurs dans l'intimité d'une des plus belles figures de nos temps actuels, type de l'ascète, du pasteur et de l'apôtre.

Œuvres historiques de M. l'abbé Gonthier, aumônier des hospices d'Annecy ; in-8°, t. I, p. 666 ; t. II, p. 557 ; t. III, p. 536. Thonon-les-Bains, Jules Masson.

Les sujets traités dans ces trois volumes se rapportent, en général, à l'histoire de la Savoie. Ils offriront un vif intérêt à tous ceux qui aiment cette province riche en souvenirs de tout genre et curieuse par ses traditions. Quelques-uns même franchissent cet horizon un peu étroit et abordent des questions d'une portée plus haute et plus étendue. Ainsi, à propos du rôle que jouèrent les évêques de Genève, lors du grand schisme d'Occident, l'auteur nous apporte quelques informations assez neuves sur cette crise redoutable qui a duré soixante-dix ans. Dans une fort bonne étude, sur l'organisation de l'enseignement avant la Révolution, il démontre que l'instruction primaire était très répandue et à la portée de tout le monde, que l'instruction secondaire était très développée, que ce développement était dû surtout à l'Eglise, à l'initiative des évêques et des prêtres. Il commence son récit au XIe siècle et le conduit jusqu'à la Révolution française. Le clergé est constamment sur la brèche, fondant des écoles et des collèges, se dévouant à l'instruction des enfants avec un zèle infatigable. Il le prouve par des témoignages nombreux et puisés à bonne source.

C'est surtout à ressusciter l'image de l'antique Savoie que semble viser l'auteur. Travailleur infatigable, il a compulsé les vieilles archives, et, par de longues et minutieuses recherches, nous fait vivre au milieu de ces vieux montagnards aux mœurs rudes et agrestes, mais au caractère fortement trempé. Il nous ouvre la porte des monastères d'autrefois, nous introduit dans les divers sanctuaires et nous en retrace les péripéties émouvantes dans les temps troublés du moyen âge. C'est ici la liste des immeubles qui appartenaient aux Bernardins de la Roche et des supérieurs qui ont gouverné ce couvent, c'est là une notice détaillée sur les abbés qui ont été à la tête de la célèbre abbaye de Filly.

L'auteur ne pouvait oublier celui qui a été la gloire de la Savoie. Nous avons nommé saint François de Sales. Un volume est consacré à combler les lacunes laissées par ses biographes. Après une savante dissertation sur les châteaux et la chapelle des Allinges qui dominent la plaine du Chablais, théâtre des exploits du saint, il entreprend le récit de ses courses évangéliques. La mission de saint François de Sales a été souvent racontée. Il y a dans l'ouvrage de M. Gonthier des détails inédits. A la suite de l'histoire de cette mission, il nous a conservé une pièce fort curieuse, le journal du saint pendant son épiscopat. Nous entrons dans la vie intime du grand évêque de Genève, nous le suivons jour par jour. C'est un tableau de vertus simples et ordinaires qui, pour être moins éclatantes, n'en sont pas moins méritoires. Que de perles qui seraient restées enfouies et qui, grâce au zèle de l'auteur, ont paru à la lumière et brillent du plus vif éclat.

Ph. GONNET.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — ADAMSON (R.), *The christian doctrine of the Lords' supper*. Edinburgh, Clark. XI-288 p., in-8, 5 fr. 60. — BACHMANN (Ph.), *Der erste Brief des Paulus an die Korinther*. Leipzig, Deichert. VI-482 p. in-8, 10 fr. 25. — BAUDRILLART (A.), *400 ans de Concordat*. Poussielgue. In-12, 3 fr. 50. — BROGLIE (abbé de), *Preuves psychologiques de l'existence de Dieu*. Bloud, 3 fr. — CAILLARD (V.), *Jésus-Christ et les prophéties messianiques*. Retaux, XXXII-477, p. in-8. — DIEMER (M.), *La Légende dorée de l'Alsace*. Perrin. In-16, 3 fr. 50. — DODS (M.), *The Bible. Its origins and nature*. Edinburgh, Clark. XIII-245 p. in-8, 5 fr. 60. — DREVES (G. M.), *Analecta hymnica medii aevi*. XLVI. Reisland. 395 p. in-8, 15 fr. — ERMONI (V.), *Les premiers ouvriers de l'Evangile*. 2 vol. Bloud, 1 fr. 20. — FOLGHERA (R. P.), *L'Apologétique de Lacordaire*. Bloud, 0,60. — FRANÇOIS DE SALES (S.), *Lettres de direction*. Poussielgue. In-12, 3 fr. 50. — GIBERGUES (abbé de), *Réparation*. Poussielgue. In-8, 3 fr. — GRIFFITH (J.), *The apostel Peter*. New-York, Revell. 296 p. in-12, 6 fr. 25. — HALÉVY (J.), *Recherches bibliques*. III. Leroux. 886 p. in-8, 20 fr. — HARPER, *Amos and Osea*. Edinburgh, Clark. CLXXI-424 p. in-8, 15 fr. — MATHEWS (Sh.), *The messianic hope in the New Testament*. Chicago-University Press. In-8, 10 fr. 50. — MASON (A.) *The historic martyrs of the primitive Church*. London, Longmans. 434 p. in-8, 8 fr. 10. — MEINERTZ (M.), *Der Jakobusbrief und sein Verfasser*. Freiburg, Herder, 8 fr. 75. — MONNIER (J.), *La descente aux enfers*. Fischbacher. 301 p. in-8, 7 fr. 50. — MÜLLER (A.), *Geschichtskerne in den Evangelien*. Giessen, Töpelmann, 3 fr. 75. — NEWMAN. *Psychologie de la foi*. Bloud. In-16. — NOUVELLE (A.), *L'authenticité du IVe Evangile et la thèse de M. Loisy*. In-16, 2 fr. — RIFAUX (Dr M.), *L'agonie du catholicisme*. Plon. In-16, 3 f. 50. — ROUZIC (abbé L.), *La T. S. V. Marie*. Beauchesne. In-12, 2 fr. — SCHLEGEL (N.), *Libri Samuelis*. Wien, Mayer. X-CXXXV-66 p., in-8, 16 fr. — SORTAIS (G.), *La valeur apologétique du martyre*. Bloud, 0 fr. 60. — TURMEL (J.), *La descente du Christ aux enfers*. Bloud, 0 fr. 60. — WABNITZ (A.), *Histoire de la vie de Jésus. La passion et la résurrection*. Fischbacher, 528 p. in-8, 7 fr. 50. — X. *De la prédestination et du sort final des païens*. Bloud, 0 fr. 60.

Philosophie, Sciences et Beaux-Arts. — ALINARI (V.), *Eglises et couvents de Florence*. Fischbacher. XII-287 p. in-16, 5 fr. — *Cathédrales (Les) de France*. Fascicule I. Laurens. Gr. in-4°, 25 fr. — CÉEZ (F. de), *La vie bien comprise*. Beauchesne. In-16, 2 fr. 50. — CIM (A.), *Le Livre*. I. Flammarion. In-16. 5 fr. — DUCHESNE-FOURNET (J.), *La main-d'œuvre dans les Guyanes*. Plon. In-8, 6 fr. — *Figaro-Illustré. Les Salons de 1905*. — GUIBERT (J.), *Le caractère*.

Poussielgue. In-32, 1 fr. — HAECKEL (E.), *Les énigmes de l'univers*. Schleicher. IV-460 p. in-8, 4 fr. — LAFOND (P.), *Le Musée de Rouen*. Larousse. In-8, 2 fr. — LECHAT (H.), *Pythagoras de Rhégion*. Picard, 130 p. in-8, 4 fr. — POINCARÉ (H.), *La valeur de la science*. Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — TURMANN (M.), *Initiatives féminines*. Lecoffre. VII-430 p. in-12, 3 fr. 50.

Histoire et Géographie. — BARBEY (Fr.), *Une amie de Marie-Antoinette*. Perrin. In-18, 5 fr. — BOUCHAUD (P. DE), *Naples*, Lemerre. In-8, 3 fr. — BOURGEOIS (E.), *Manuel historique de politique étrangère*. III. Belin. 866 pp., in-18, 6 fr. 50. — BOUTARD (abbé Ch.), *Lamennais, 1782-1838*. Perrin. In-8, 5 fr. — BUFFENOIR (H.), *La comtesse d'Houdetot*. H. Leclerc. In-8, 10 fr. — COCHIN (D.), *Ententes et ruptures*. Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — DANIEL (A.), *L'année politique 1904*. Perrin. 560 p. in-16, 3 fr. 50. — ESTHERAZY (Cte V.), *Mémoires*. Plon, In-8, 7 fr. 50. — GERMAIN (A.), *Le B. J.-B. Vianney*. Poussielgue. In-12, 1 fr. 50. — HAUSSONVILLE (Cte D'), *Mon Journal pendant la guerre*. Calmann-Lévy. In-8, 7 fr. 50. — *Histoire de France*. VI, 2. Hachette. In-8, 6 fr. — JOANNE (P.), *Dictionnaire de la France*. VII (S.-Z). Hachette. In-4, 30 fr. — LEFEBURE (L.), *Portraits de croyants au XIXe siècle*. Plon. In-8, 3 fr. 50. — L'HOTTE (Gal.), *Souvenirs*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — MOULIN (R.), *Une année de politique extérieure*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — REISET (Vte DE), *Les enfants du duc de Berry*. Emile-Paul. In-8, 5 fr. — SCHUMBERGER (G.), *Derniers soldats de Napoléon*. Plon. In-8, 5 fr. — STAPFER (P.), *Victor Hugo à Guernesey*. Soc. franç. d'imprim. In-18, 3 fr. 50.

Philologie et Belles-Lettres. — BARAUDE (H.), *Fatale méprise*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — BARRÈS (M.), *Au service de l'Allemagne*. Fayard, 1 fr. 50. — BAYE (Bonne DE), *L'âme brûlante*. Perrin. In-16, 3 fr. — CHAMPOL, *Les revenantes*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — DHALEINE (L.), *N. Hawthorne*. Hachette. In-8, 7 fr. 50. — DOMBRE (R.), *Mon prince*, H. Gautier. In-12, 3 fr. — DUMESNIL (R.), *Flaubert*. Soc. franç. d'impr. In-16, 3 fr. 50. — FAGUET (E.), *Propos littéraire*. III. Soc. franç. d'impr. In-18, 3 fr. 50. — GASTON-ROUTIER, *Le capitaine Saint-Méry*. Fontemoing. In-18, 3 fr. 50. — GAUTIER (M.), *La lumière dans l'ombre*. Perrin. In-16, 3 fr. — HUCHARD (R.), *Dix contes vécus*. Perrin. In-16, 3 fr. 50. — JAUBERT (D.), *Gestes de Provence, 1545-96*. Fontemoing. In-16, 3 fr. 50. — LABORDE-MILAD (A.), *Fontenelle*. Hachette. In-16, 2 fr. — LANDIS (R.), *Une page de la vie russe*. Stock. In-18, 3 fr. 50. — RESCLAUZE DE BERMON, *Demi-mère*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — RIVOIRE (A.), *Il était une bergère*. Lemerre. In-18, 1 fr. 50.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.



LETTRE ENCYCLIQUE

DE

NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

Aux Evêques de tout l'Univers catholique

SUR

L'ENSEIGNEMENT DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES
LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES
ET AUTRES ORDINAIRES DES LIEUX
EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

PIE X PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

C'est dans un temps bien mauvais et bien difficile que le secret dessein de Dieu a élevé Notre faiblesse à la charge de Pasteur suprême pour diriger le grand troupeau du Christ. Car si l'homme ennemi rôde depuis longtemps autour de ce troupeau et lui tend des embûches avec la ruse la plus ingénieuse, aujourd'hui, plus que jamais, semble se réaliser la prédiction de l'Apôtre aux vieillards de l'Eglise d'Ephèse : « *Je sais que des loups dévorants entreront chez vous et n'épargneront pas le troupeau* ». (Act., xx, 29.)

Tous ceux qui ont encore quelque zèle pour la gloire de Dieu ont recherché les causes de cette crise religieuse. Chacun apporte son avis, et chacun aussi, selon son sens, suit la voie qu'il croit bonne pour défendre et restaurer le règne de Dieu sur cette terre.

Pour Nous, vénérables Frères, sans nier les autres causes de l'abaissement des âmes, de leur débilité et des maux si graves qui s'ensuivent, Nous nous rallions de préférence au sentiment de ceux qui attribuent ce malheur à l'*ignorance des choses divines*, sentiment qui s'accorde pleinement avec ce que Dieu lui-même a dit par le prophète Osée : « *La science de Dieu n'est plus sur la terre. Le blasphème, le mensonge, l'homicide, le vol, l'adultère ont inondé le monde et il se commet meurtre sur meurtre. C'est pourquoi la terre sera dans le deuil et tous ceux qui l'habitent seront languissants* ». (Os., IV, 1 et sq.)

Et de fait, à notre époque, des plaintes universelles, et trop justifiées, hélas ! s'élèvent contre l'ignorance extrême où se trouve la généralité du peuple chrétien à l'égard des vérités dont la croyance est indispensable au salut. Quand Nous disons le peuple chrétien, Nous ne parlons pas seulement de la foule ou des classes inférieures, qui trop souvent trouvent une excuse dans ce fait qu'obéissant à des maîtres exigeants ils ont peu de loisirs pour songer à eux-mêmes et à leurs propres affaires; mais Nous parlons aussi et surtout de ceux qui, ne manquant point d'intelligence et de culture, jouissent d'une érudition toute profane et vivent de la façon la plus téméraire et la plus imprudente en ce qui concerne la religion. Il serait difficile de dire en quelles ténèbres épaisses ils sont parfois plongés et, chose plus triste encore, avec quelle tranquillité ils y séjournent.

Du Dieu souverain Auteur et Maître de toutes choses, de la recherche de la Foi chrétienne, ils n'ont aucun souci, et par suite, ils ne connaissent rien ni de l'Incarnation du Verbe de Dieu, ni de la parfaite restauration du genre humain par son sacrifice; ils ne savent rien de la grâce, cet adjuvant spécial qui nous est offert pour nous faciliter l'accès aux biens éternels; rien de l'auguste sacrifice ni des

sacrements par lesquels nous obtenons et conservons la grâce. Quant au péché, ils ne font aucun cas de sa malice ni de sa honte; ils n'ont en conséquence nul souci de l'éviter ou de s'en purifier, et ils atteignent ainsi leur dernier jour dans de telles dispositions que le prêtre, pour ne pas perdre tout espoir de les sauver, doit employer les instants suprêmes à enseigner sommairement la religion, au lieu de pouvoir les consacrer surtout à provoquer des actes d'amour de Dieu; si toutefois, ce qui est presque habituel, le moribond n'est pas dans une telle ignorance qu'il juge superflu le ministère du prêtre et pense pouvoir franchir avec un esprit tranquille le seuil de l'éternité sans avoir apaisé Dieu.

Aussi Notre prédécesseur Benoît XIV écrivait-il avec raison : « *Nous affirmons que la plupart de ceux qui sont condamnés aux supplices éternels subissent toujours ce malheur à cause de leur ignorance des mystères de la Foi, dont la connaissance leur aurait été nécessaire pour pouvoir être comptés parmi les élus.* » (Instit., XXVI, 18.)

S'il en est ainsi, vénérables Frères, pourquoi s'étonner, je vous le demande, de ce que la corruption des mœurs et la dépravation des habitudes soient si profondes et qu'elles croissent de jour en jour, je ne dis pas chez les nations barbares, mais parmi les peuples même qui portent le nom de chrétiens? C'est avec raison que l'apôtre saint Paul écrivant aux Ephésiens, disait : « *Que l'impudicité, qu'aucune espèce d'impureté et que la cupidité ne soient point nommées parmi vous, ainsi qu'il convient à des saints* ». Et l'Apôtre posait comme fondement à cette sainteté et à cette pudeur qui modèrent les passions la science des choses divines. « *Prenez donc garde, mes frères, de vous conduire avec circonspection, non comme des insensés, mais comme des sages. C'est pourquoi ne soyez pas inconsidérés mais comprenez quelle est la volonté de Dieu.* » (Ephes., V, 3, 4, 15.)

Et l'Apôtre a raison, car la volonté de l'homme garde à peine quelque chose de cet amour de l'honnêteté et de la justice que Dieu son Créateur avait déposé en lui comme pour l'entraîner vers le bien clairement et sincèrement

saisi. Dépravée par la corruption de sa première faute et oublieuse de Dieu son Auteur, elle tourne toute son affection vers l'amour de la vanité et la recherche du mensonge.

La volonté, égarée et aveuglée par ses mauvais penchants, a donc besoin d'un guide qui lui montre la route et lui fasse retrouver les sentiers de la justice malheureusement abandonnés. Ce guide, nous n'avons pas à le chercher bien loin puisqu'il nous est préparé par la nature : c'est notre esprit même; s'il manque de sa véritable lumière, qui est la connaissance des choses divines, il se produira ce fait qu'un aveugle conduira un aveugle et que tous deux tomberont dans le précipice. Le saint roi David, en louant Dieu d'avoir donné à l'esprit des hommes la lumière de la vérité, disait: « *Vous avez fait lever sur nous la lumière de votre face, ô Seigneur !* » (Ps. IV, 8.) Et il marquait les effets de cette effusion de la lumière en ajoutant : « *Vous avez donné la joie à mon cœur.* » C'est en effet la joie qui, dilatant notre cœur, nous fait courir dans la voie des divins commandements.

Quiconque veut réfléchir se convaincra qu'il en doit être ainsi. La doctrine chrétienne, en effet, nous fait connaître Dieu et ses perfections infinies bien plus profondément que nous le permettraient les forces de la nature. Et comment cela? En ordonnant d'honorer Dieu, par la Foi qui relève de l'esprit, par l'Espérance qui relève de la volonté et en même temps par la Charité qui est la vertu du cœur, elle soumet ainsi l'homme tout entier au suprême Auteur et Ordonnateur de toutes choses.

Et de même, seule la doctrine de Jésus-Christ peut nous faire connaître la véritable et éminente dignité de l'homme devenu fils du Père céleste et appelé à vivre éternellement heureux avec lui.

Mais, de cette dignité même et de sa connaissance, le Christ conclut que les hommes doivent s'aimer les uns les autres comme des frères et vivre ici-bas comme « *il convient à des saints, non pas dans les festins et l'ivresse, ni dans la volupté et les impuretés, ni dans les disputes et les rivalités* ». (Rom., XIII, 13.) Il ordonne également de rapporter toutes

nos préoccupations à Dieu qui s'occupe lui-même tant de nous; il commande de faire l'aumône aux pauvres, de faire du bien à ceux qui nous haïssent, de préférer les biens éternels de l'âme aux biens éphémères de cette vie. Et pour citer un fait entre bien d'autres, n'est-ce pas par une prescription du Christ que l'humilité, source de la vraie gloire, est conseillée et recommandée à l'orgueilleux? « *Celui qui s'humilie sera le plus grand dans le royaume des cieux.* » (Math., XVII, 4.)

C'est aussi la doctrine du Christ qui nous apprend la prudence de l'esprit par laquelle nous nous défions de la prudence de la chair; la justice par laquelle nous accordons à chacun ce qui lui est dû; la force qui nous prépare à tout souffrir pour Dieu et pour la béatitude éternelle; la tempérance enfin, qui nous fait aimer même la pauvreté pour le royaume de Dieu, nous porte à nous glorifier jusque dans la croix, et nous donne le mépris de la confusion.

Il est donc vrai que par la sagesse chrétienne, non seulement notre intelligence reçoit la lumière pour la poursuite de la vérité, mais notre volonté elle-même est embrasée d'un amour qui la porte vers Dieu et nous unit à lui par l'exercice de la vertu.

Loin de nous la prétention d'affirmer que la malice de l'âme et la corruption des mœurs ne peuvent coexister avec la connaissance de la religion. Plût à Dieu que les faits ne vinssent pas le prouver avec surabondance! Mais nous prétendons qu'un esprit enveloppé d'une épaisse ignorance ne peut s'allier à une volonté droite et à des mœurs pures. Car, si celui qui marche les yeux ouverts est déjà en danger de s'écarter du droit chemin, dans quel péril plus grand et plus certain se trouve celui qui est frappé de cécité? — Remarquons enfin que si la corruption des mœurs dans une âme où la lumière de la Foi n'est pas totalement éteinte laisse subsister l'espoir d'un retour, lorsque l'absence de Foi par suite de l'ignorance religieuse s'unit à cette corruption, il n'y a plus guère de place au remède et la catastrophe est presque certaine au bout du chemin.

Puisque l'ignorance religieuse est la source de tant de

maux et que par ailleurs la nécessité de l'instruction religieuse est si grande (car comment espérer que celui qui ignore les devoirs du chrétien pourra jamais les remplir ?), déterminons maintenant à qui il appartient de mettre les esprits en garde contre cette funeste ignorance et de les pénétrer d'une science si nécessaire.

La chose, Vénérables Frères, ne fait aucun doute : cette fonction si importante incombe à tous les pasteurs des âmes. A eux appartient, en effet, par le précepte même du Christ, de connaître et de nourrir les brebis qui leur sont confiées. Or nourrir, c'est tout d'abord enseigner. « *Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur et ils vous nourriront dans la science et la doctrine.* » Ainsi parlait Dieu par Jérémie. Et l'apôtre saint Paul disait : « *Le Christ ne m'a pas envoyé baptiser mais prêcher* » (I, Cor., I, I), marquant ainsi que le premier rôle de ceux qui sont chargés à quelque titre de gouverner l'Eglise, sont investis de la charge d'instruire les fidèles des choses saintes.

Il nous paraît superflu de faire l'éloge de l'instruction religieuse et de faire ressortir son prix aux yeux de Dieu. Certes, l'aumône que nous faisons au pauvre pour soulager ses misères a un réel mérite devant Dieu, mais qui niera la supériorité du zèle et du labeur par lequel nous procurons aux âmes que nous avertissons et instruisons, non plus seulement les biens périssables du corps mais les biens éternels ? Rien ne saurait être plus agréable à Jésus-Christ sauveur des âmes, qui a dit de lui-même par Isaïe : « *Il m'a envoyé prêcher aux pauvres* ». (Luc, IV, 18.)

Il importe cependant, Vénérables Frères, de mettre avec insistance ce fait au-dessus de tout : un prêtre, quel qu'il soit, n'a pas de devoir plus important et n'est tenu par aucun lien plus étroit.

Qui pourrait nier, en effet, que chez le prêtre la science doit s'ajouter à la sainteté de la vie ? « *Les lèvres du prêtre garderont la science.* » (Malach., II, 7.) Et en fait, l'Eglise exige très sévèrement cette science de ceux qui doivent être admis au sacerdoce.

Pourquoi cela ? Parce que le peuple chrétien attend

d'eux la connaissance de la Loi divine et que Dieu les destine à la répandre. « *Et tous chercheront la loi sur ses lèvres, parce qu'il est l'ange du Dieu des armées.* » C'est pour cela que l'évêque, pendant l'Ordination, s'adresse en ces termes aux aspirants au sacerdoce : « *Que leur doctrine soit un remède pour le peuple de Dieu ; qu'ils soient les coopérateurs de notre Ordre, afin que, méditant la loi nuit et jour, ils croient ce qu'ils auront lu et enseignent ce qu'ils auront cru* ». (Pont. Rom.)

Si ces paroles s'adressent à tous les prêtres, que penserons-nous de ceux qui, revêtus du nom et du pouvoir de curés, ont la mission de diriger les âmes de par leur dignité et comme en vertu d'une sorte de contrat ? Ne doivent-ils pas être considérés en quelque sorte comme les pasteurs et les docteurs envoyés par le Christ pour que les fidèles ne soient plus semblables à de petits enfants et ballottés à tout vent de doctrine au milieu de la méchanceté des hommes, mais « *pour que tous professant la vérité dans la charité, ils croient à tous égards en celui qui est notre chef, le Christ* ». (Eph., IV, 14 et 15.)

C'est pour cette raison que le très saint Concile de Trente, parlant des pasteurs des âmes, proclame que leur premier et principal devoir est d'instruire le peuple chrétien. (Sess. V, De Ref. — Sess. XVII, Cap. 8. — Sess. XXIV, Cap. 4 et 7, De Ref). Il leur ordonne donc de parler de la religion au peuple, au moins le dimanche et les jours de fêtes solennelles et chaque jour pendant l'Avent et le Carême; ou, tout au moins, trois fois par semaine. Ce n'est pas tout, car il ajoute que les curés sont tenus, au moins les dimanches et jours de fêtes, soit par eux-mêmes, soit par d'autres, d'instruire les enfants des vérités de la Foi, et de leur apprendre l'obéissance envers Dieu et leurs parents.

Le saint Concile veut enfin que le prêtre, avant d'administrer les Sacrements, instruise de leur nature ceux qui doivent les recevoir et qu'il donne cet enseignement dans un langage simple et à la portée de tous.

Toutes ces Ordonnances du saint Synode ont été

résumées et définies par Notre prédécesseur Benoît XIV dans sa Constitution « *Etsi minime* » en les termes que voici : « *Deux devoirs sont spécialement imposés par le Concile de Trente à ceux qui ont charge d'âmes ; l'un est de parler au peuple des choses de Dieu, au moins les jours de fêtes ; l'autre est d'instruire de la loi divine et des rudiments de la Foi les enfants et les ignorants* ».

C'est avec raison que le sage Pontife distingue ces deux devoirs : l'explication de l'Evangile et l'enseignement de la doctrine chrétienne. Il pourrait, en effet, se rencontrer des prêtres qui, désireux de diminuer leur travail, se persuadent que l'Homélie peut tenir lieu de catéchisme. Or, cette prétention paraît évidemment fausse si l'on veut réfléchir.

Le commentaire de l'Evangile s'adresse, en effet, à ceux qui sont imbus déjà des éléments de la Foi ; on peut la comparer au pain qui est distribué aux adultes. L'enseignement du catéchisme, au contraire, est ce lait que l'apôtre saint Pierre voulait voir désirer par tous les fidèles comme par des enfants nouveau-nés.

En un mot, la fonction des catéchistes consiste à prendre une vérité concernant la Foi ou les mœurs chrétiennes et à la mettre en lumière sous tous ses aspects. Mais de plus, comme le redressement de la vie doit être le but de l'enseignement, le catéchiste établira un parallèle entre les préceptes de vie donnés par Dieu et la conduite réelle des hommes ; il se servira ensuite d'exemples opportuns et sagement choisis soit dans la Sainte Ecriture, soit dans l'histoire ecclésiastique ou dans la vie des Saints, pour convaincre ses auditeurs et leur faire toucher du doigt, pour ainsi dire, la manière dont ils doivent ordonner leur conduite ; il terminera par des exhortations afin que les assistants conçoivent l'horreur du vice et s'en détournent pour suivre le chemin de la vertu.

Nous savons trop bien que l'obligation de répandre la doctrine chrétienne sous la forme que Nous venons de dire déplaît à quelques-uns, qu'elle n'est appréciée qu'à une faible valeur et semble peut-être peu susceptible de con-

quérir la faveur populaire. Nous pensons cependant qu'une telle appréciation est le fait d'esprits plus légers que judicieux.

Certes, nous ne refusons pas l'éloge dû aux orateurs sacrés qui, dans un zèle véritable pour la gloire divine, s'attachent soit à venger et à défendre la Foi, soit à louer les Saints. Mais leur travail exige un autre travail préalable : celui des catéchistes. Si ce labeur manque, les fondements font défaut et ceux qui bâtissent la maison travaillent en vain. Trop souvent les discours les plus fleuris, bien qu'écoutés et applaudis par les assemblées les plus brillantes, n'ont d'autre résultat que de chatouiller agréablement les oreilles, sans émouvoir nullement les cœurs.

L'enseignement du catéchisme, au contraire, tout humble et simple qu'il soit, mérite qu'on lui applique ces paroles de Dieu prononcées par la bouche du prophète Isaïe : « *Comme la pluie et la neige descendent des cieux et n'y retournent pas sans avoir arrosé, fécondé la terre et fait germer les plantes, sans avoir donné de la semence au semeur et du pain à celui qui mange, ainsi en est-il de ma parole, qui sort de ma bouche. Elle ne retourne point à moi sans effet, sans avoir exécuté ma volonté et accompli mes desseins.* » (Is., LV, 10, 11.)

A notre avis, il faut juger de même les prêtres qui, pour mettre en lumière les vérités de la religion, écrivent de laborieux ouvrages ; ils méritent évidemment pour leur travail de grands éloges, mais combien trouve-t-on de gens qui lisent les livres de ce genre et arrivent à en retirer un fruit correspondant au travail et aux désirs de l'auteur? L'enseignement de la doctrine chrétienne, au contraire, s'il est bien fait, n'est jamais inutile aux auditeurs.

C'est qu'en effet (il est bon de le rappeler pour enflammer le zèle des ministres de Dieu) immense est le nombre — et il s'accroît de jour en jour — de ceux qui ignorent tout de la religion, ou qui n'ont de la Foi chrétienne qu'une connaissance si vague, qu'ils vivent au milieu de la lumière de la vérité catholique comme de vrais païens. Qu'ils sont nombreux, hélas ! et non seulement parmi les enfants mais

même parmi les adultes et les vieillards, ceux qui ne connaissent absolument rien des mystères de la Foi et qui entendant le nom de Jésus-Christ, pourraient répondre : « *Qui est-il pour que je croie en lui ?* » (Joan., IX, 36.) Par suite de cette ignorance, ils ne considèrent pas comme coupable de concevoir et de nourrir de la haine contre leur prochain, de conclure les contrats les plus iniques, d'exercer des professions malhonnêtes, de prêter de l'argent à un taux usuraire, d'accomplir en un mot toutes sortes d'actions des plus condamnables.

Ignorant que la loi du Christ défend non seulement de faire des choses honteuses, mais ne permet pas d'y penser et de les désirer sciemment, bien des gens qui pour une chose ou pour une autre s'abstiennent des plaisirs défendus, nourrissent toutefois dans leur esprit, qu'aucune notion religieuse ne protège, les pensées les plus malsaines, multipliant ainsi jusqu'à l'infini le nombre de leurs iniquités.

Et ces vices, nous tenons à le répéter, ne se rencontrent pas seulement chez les populations des champs et dans la portion misérable du peuple, mais aussi, et peut-être plus fréquemment encore, chez les hommes d'une condition supérieure, sans en excepter ceux qu'enorgueillit la science et qui, appuyés sur une vaine érudition, prétendent pouvoir railler la religion, « *blasphémant tout ce qu'ils ignorent* ».

S'il est vain d'espérer une bonne moisson d'une terre qui n'a pas reçu de semence, comment attendre des mœurs pures de la part de générations qui n'ont pas été instruites en temps voulu de la doctrine chrétienne ?

Concluons donc avec raison, que puisque la Foi languit au point d'être expirante dans un bon nombre d'âmes, c'est que le devoir d'enseigner les vérités du catéchisme est rempli avec trop de négligence, là où il n'est pas omis tout à fait.

Ce serait une excuse d'alléguer que la Foi nous est donnée à titre gratuit et que chacun la reçoit avec le Saint Baptême. Sans doute tous ceux qui sont baptisés dans le Christ

ont été enrichis de la Foi à l'état latent, mais cette semence divine *ne lève pas et ne produit pas de grands rameaux* (Marc, IV, 32), si elle est abandonnée à elle-même comme à sa vertu native.

Il y a dans l'homme dès sa naissance une faculté de comprendre ; cette faculté a toutefois besoin de la parole maternelle sous l'excitation de laquelle elle arrive, comme on dit, à passer en acte. Or c'est précisément ce qui arrive à l'homme chrétien en renaissant par l'eau et l'Esprit-Saint, il apporte avec lui la Foi en germe, mais il a besoin de l'enseignement de l'Eglise pour pouvoir nourrir cette Foi, la développer et lui faire porter ses fruits. C'est pourquoi l'Apôtre écrivait : « *La Foi vient de ce que l'on entend et ce que l'on entend vient de la parole du Christ.* » (Rom., 10, 17.) Et pour montrer la nécessité de l'enseignement, il ajoute : « *Comment entendront-ils si personne ne prêche ?* » (Id., 15.)

Si, par ce qui a été exposé jusqu'ici, on peut voir de quelle importance est l'instruction religieuse du peuple, Nous devons faire tout Notre possible pour que l'enseignement de la doctrine sacrée soit toujours florissant, ou s'il était quelque part négligé, qu'il y soit restauré. Car cet enseignement est selon les paroles de notre prédécesseur Benoît XIV, « *l'institution la plus utile pour la gloire de Dieu est le salut des âmes.* » (Constit. *Etsi minime*, 13.)

Voulant donc, Vénérables Frères, satisfaire à ce très grave devoir de l'apostolat suprême, et faire régner partout, en une matière si importante, une seule et même façon d'agir, Nous établissons de Notre autorité suprême et pour tous les diocèses, les prescriptions suivantes qui devront être étroitement observées et exécutées :

I. — Tous les Curés et, d'une façon générale, tous ceux qui ont charge d'âmes, devront tous les dimanches et jours de fêtes de l'année, sans exception, instruire pendant une heure entière, au moyen du Catéchisme, les petits garçons et les petites filles, leur apprenant tout ce qu'ils doivent croire et pratiquer pour arriver au salut.

II. — Ils devront, chaque année, pendant plusieurs jours, et à des époques déterminées, préparer ces mêmes

enfants à recevoir dignement les Sacrements de Pénitence et de Confirmation.

III. — Durant tous les jours du Carême et pendant d'autres jours encore après Pâques, s'il en était besoin, ils s'emploieront avec un zèle tout particulier à préparer à leur Première Communion les petits garçons et les petites filles, par des instructions et des exhortations appropriées.

IV. — Dans chaque Paroisse, une association qui sera connue sous le nom de « Congrégation de la Doctrine chrétienne », devra être canoniquement instituée. Les Curés, là surtout où le nombre des prêtres est restreint, se feront aider dans l'enseignement du catéchisme par des laïques qui se consacreront à ce ministère par zèle pour la gloire de Dieu et pour gagner les précieuses Indulgences si largement accordées par les Pontifes Romains.

V. — Dans les grandes villes, surtout celles où se trouvent des Universités, Lycées et Collèges, on devra organiser des Cours de Religion destinés à instruire dans les vérités de la Foi et les préceptes de la vie chrétienne, la jeunesse qui fréquente ces écoles publiques où aucune place n'est faite à la religion.

VI. — Et comme, à notre époque surtout, les adultes n'ont pas moins besoin que les enfants de l'instruction religieuse, les Curés et tous ceux qui ont charge d'âmes devront être fidèle à l'Homélie Evangélique accoutumée qui doit être prêchée les jours de fêtes dans l'église paroissiale; mais, de plus, choisissant, en dehors du moment fixé pour l'instruction des enfants, l'heure la plus favorable à l'affluence du peuple, ils feront un catéchisme aux fidèles, sous une forme facile et adaptée aux intelligences; ils se serviront, dans ces instructions, du Catéchisme du Concile de Trente et s'arrangeront de façon à parcourir dans l'espace de quatre ou cinq ans tout ce qui concerne le Symbole, les Sacrements, le Décalogue, la Prière et les Commandements de l'Eglise.

Nous ordonnons et établissons ces choses, Vénérables Frères, en vertu de notre autorité apostolique.

Vous devrez vous efforcer pour votre part, chacun dans

votre diocèse, de faire exécuter ces prescriptions exactement et sans retard. Vous veillerez avec soin et dans la mesure de votre autorité à ce que Nos ordres ne tombent pas dans l'oubli, ou, ce qui revient au même, ne soient obéis qu'avec négligence et relâchement.

Afin d'éviter réellement ce défaut, vous devrez user des recommandations les plus assidues et les plus instantes, pour que les Curés n'abordent pas le catéchisme sans préparation, mais au contraire s'y préparent à l'avance avec soin ; qu'ils ne prononcent pas seulement les paroles de la sagesse humaine, mais que « *dans la simplicité du cœur et la sincérité de Dieu* » (II Cor., I, 12), ils suivent l'exemple du Christ, lequel, bien qu'il mît au jour « *des choses cachées depuis le commencement du monde* » (Math., XIII, 35), « *parlait cependant toujours aux foules en paraboles* ». (Ibid., 34.)

Nous savons que la même conduite fut tenue par les Apôtres instruits par le Seigneur. C'est d'eux que Grégoire le Grand disait : « *Ils ont eu le plus grand soin de rendre les choses simples pour les peuples simples, d'enseigner des choses compréhensibles et non point des choses élevées et ardues.* » (Moral., L. XVII, cap. XXVI.) Or, en ce qui concerne la religion, presque tous les hommes, par le temps qui court, peuvent être classés parmi les simples.

Nous ne voudrions pas que quelques-uns, en raison même de ce goût qu'il faut avoir pour la simplicité, se persuadent que ce genre d'enseignement n'exige ni labeur ni méditation. Il en exige au contraire beaucoup plus que tout autre. Il est bien plus facile de trouver un orateur parlant avec art et abondance qu'un catéchiste dont l'enseignement soit louable en tout point. Quelle que soit donc la facilité de pensée et d'élocution dont on ait été doué par la nature, qu'on se dise bien que jamais on ne parlera aux enfants ou au peuple de façon à faire du bien aux âmes sans s'y être préparé et exercé par une sérieuse méditation. C'est là l'erreur de ceux qui, se fiant à l'ignorance et à l'infériorité intellectuelle du peuple, prétendent pouvoir sur ce point agir avec négligence. Qu'ils sachent, au contraire, que plus les auditeurs manquent d'instruction plus il faut

de zèle et de soins pour accommoder à la compréhension moins ouverte des ignorants les vérités trascendantes de la Foi, déjà si élevées au-dessus des intelligences ordinaires. Et pourtant, les humbles autant que les savants ont besoin de connaître ces vérités pour parvenir à l'éternelle béatitude.

Enfin, vénérables Frères, qu'il Nous soit permis de terminer cette Lettre en vous adressant la parole de Moïse : « *A moi ! tous ceux qui sont pour le Seigneur !* » (Exod., XXXII, 26.)

Remarquez, Nous vous en supplions, quels désastres résultent pour les âmes de ce seul mal de l'ignorance des choses divines. Beaucoup d'œuvres utiles et parfaitement dignes d'éloges ont peut-être été instituées dans chacun de vos diocèses pour le bien du troupeau qui vous est confié. Veuillez cependant, avant tout, consacrer le meilleur de vos efforts, de votre zèle, de vos soins et de vos instances assidues, à faire pénétrer dans les esprits jusqu'à ce qu'ils en soient entièrement imbus, la connaissance de la Doctrine chrétienne.

Ecoutez ce conseil de l'Apôtre Pierre : « *Comme de bons dispensateurs des divines grâces de Dieu, que chacun de vous mette au service des autres le don qu'il a reçu* ». (Petr., IV, 10.)

Que par l'intercession de la Bienheureuse Immaculée, la bénédiction apostolique vienne féconder votre zèle et ses industries ; c'est avec tout Notre cœur que Nous la répandons sur vous, votre clergé, vos fidèles, en témoignage de Notre affection et comme gage des grâces du ciel.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 avril 1905, en la deuxième année de Notre pontificat.

PIE X PAPE.



LA BIBLE DE L'ARENA

A PADOUE

Etude d'Iconographie religieuse

Suite (1)

LE TROISIÈME CYCLE DES FRESQUES DE L'ARENA

La Mort de Jésus

XII

DE LA PASSION EN GÉNÉRAL

Il m'a paru bon de réunir dans un seul et même groupe, et sous le titre unique de « Cycle de la Passion », l'ensemble des fresques de l'Arena relatives à la vie de Jésus qu'il me reste à examiner. On y trouvera donc les scènes qui vont de la *Résurrection de Lazare* jusqu'au *Jugement dernier*, inclusivement.

Cette façon de procéder paraîtra peut-être excessive. Elle n'aura pas, toutefois, des graves inconvénients, si l'on consent à ne pas exagérer l'importance que nous donnons à ces classifications générales. Mais il nous faut avertir

(1) Voir, pour le commencement de cette étude, les numéros du 15 décembre 1904 et du 15 avril 1905.

qu'elle aura comme conséquence d'étendre un peu plus qu'on le fait généralement la double série que nous avons appelée le « Prologue » et « l'Epilogue » du Calvaire.

Ce prologue embrassera, en effet, l'ensemble des actions qui précèdent la Passion proprement dite et qu'on s'accorde à faire commencer aux scènes du Jardin des Oliviers. Six compositions de l'Arena sont consacrées à cette série, à savoir : la *Résurrection de Lazare*, l'*Entrée à Jérusalem*, les *Vendeurs chassés du Temple*, dernières fresques de la seconde zone, à gauche, puis, parmi les fresques de la troisième zone, et en revenant sur la droite, la *Trahison de Judas*, l'*Institution de l'Eucharistie* et enfin le *Lavement des pieds*. On remarquera que, pour l'exposition de la Passion proprement dite — la série du Calvaire — nous avons seulement cinq peintures, une scène du jardin, l'*Arrestation de Jésus*, une scène de jugement, *Jésus devant le grand-prêtre*, de même, encore, une scène unique de série des outrages, *Jésus moqué par les serviteurs du grand-prêtre*, puis, tout aussitôt, la *Marche au Calvaire* et enfin le *Calvaire*.

On entend généralement par « épilogue du Calvaire » la série des actions qui suivirent la mort de Jésus sur la croix jusqu'au moment où il sortit du tombeau. Cette série est beaucoup plus riche et variée qu'on pourrait le croire à première vue. La seule lecture attentive du texte de saint Luc l'indique déjà suffisamment. Après nous avoir présenté, en effet, Joseph d'Arimathie, l'évangéliste nous dit qu'ayant obtenu le corps du Sauveur « il le détacha de la croix, l'enveloppa d'un linceul et le plaça dans un sépulcre taillé dans le roc, *depositum involvit sindone, et posuit in monumento* ». Cela fait déjà trois sujets de tableaux, la Déposition de la Croix, l'Ensevelissement et la Mise au tombeau. Or, l'art chrétien, interprète de la dévotion populaire, a décomposé plus minutieusement ces différentes scènes : c'est précisément l'une de ces compositions dérivées, un *Lamento*, comme on dit en italien, qui a servi à Giotto pour résumer très sommairement toute cette série de l'Epilogue du Calvaire. Je me garderai bien de compléter

sa description, et, quand le moment sera venu, je me contenterai de décrire cette fresque, sans chercher à montrer comment l'art chrétien entend généralement l'exposition de l'Epilogue du Calvaire proprement dit.

Puis je ferai comme si les dernières fresques de l'Arena consacrées à la vie de Jésus, n'étaient, en quelque manière, que le prolongement mystique de cet épilogue. Il n'en restera plus, d'ailleurs, que quatre : la *Résurrection*, l'*Ascension*, la *Pentecôte* et enfin le *Jugement dernier*.

XIII

LE PROLOGUE DU CALVAIRE

Le Prologue du Calvaire, quand on l'étudie dans les grandes séries iconographiques sur la vie de Jésus, semble devoir se décomposer en deux groupes de scènes, à savoir : les *Derniers triomphes* de la vie terrestre de Jésus, et les *Premières souffrances* de sa Passion.

C'est au premier groupe qui appartiennent les trois dernières scènes de gauche, dans la seconde zone, que nous allons maintenant étudier. Ce sont la Résurrection de Lazare, l'Entrée à Jérusalem et les Vendeurs chassés du Temple.

26. La Résurrection de Lazare. (Alinari, 19340.) — Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous avons déjà plusieurs fois répété sur l'importance de cette scène qui figure, presque régulièrement, dans toutes les séries synoptiques sur la vie de Jésus et, plus spécialement, dans celles relatives à la Passion. Giotto s'inspire donc déjà de l'iconographie traditionnelle en conservant à la Résurrection de Lazare la place que ses prédécesseurs lui accordaient, généralement, dans les séries synoptiques, au début de l'histoire de la Passion.

Il est encore bon de rappeler que, comme scène isolée,

celle-ci a été fort souvent représentée dans l'art chrétien, puisqu'on la trouve, dès l'origine, aux fresques des catacombes. Elle prend ensuite place sur les sculptures des sarcophages, où elle figure presque continuellement, dès que la vie de Jésus y est un tant soit peu développée : il suffit d'avoir regardé quelqu'un de ces monuments pour se souvenir de la formule très caractéristique avec laquelle Lazare est figuré, le corps entouré de bandelettes et debout devant l'édicule — une sorte de petit temple — qui lui servait de sépulcre. Telle est encore la formule observée aux mosaïques de Sant' Apollinare Nuovo, à Ravenne, dans un bon nombre d'autres monuments similaires de l'époque romano-byzantine, et encore, avec des nuances peu considérables, sur les portes de bronze de l'époque longobarde ou sur les peintures murales du même âge, en Italie. Je n'ai pas, ici, à en dresser le catalogue. Il me suffit d'avoir indiqué à grands traits que ce sujet comptait, bien avant Giotto, parmi les plus populaires de l'art chrétien. Reste à dire maintenant comment il l'a transformé.

Car il l'a vraiment transformé, la chose est certaine et, parmi toutes les compositions de l'Arena, celle-ci paraî ra, sans aucun doute, une de celle où se révèle, avec le plus d'éclat, la profonde originalité de son talent.

Plus rien de conventionnel, d'abord, dans l'ordonnance générale du tableau. On y chercherait vainement des traces du petit édicule, en forme de temple, que presque tous ses prédécesseurs avaient donné, à Lazare, comme tombeau. Afin d'obtenir une plus grande vraisemblance, l'artiste a même sacrifié, sans le savoir, quelque chose de très important pour la vérité de son sujet : il suppose que Lazare a été « enterré », comme on enterrait, à son époque, tous les cadavres, et la pierre que soulèvent, sur la droite du tableau, les deux hommes qui en occupent le premier plan, est véritablement une pierre tombale, mais qui n'a rien à voir avec les rochers, à peine dégrossis, que les anciens Juifs roulaient devant les sépulcres, creusés dans le roc, où ils déposaient les cadavres de leurs défunts. Je n'insisterai pas sur ce fait que la scène est localisée dans l'espace, qui

est ici une campagne quelconque, presqu'un désert, avec une montagne où se voit, isolé, un seul arbre. Chez les prédécesseurs de Giotto, ce souci de localisation ne perce pas encore. Il faut louer l'artiste de s'en être préoccupé, bien que ses paysages ne soient pas encore, tant s'en faut, des mieux réussis.

L'épisode des deux femmes — Marthe et Marie — agenouillées profondément aux pieds de Jésus est emprunté à la tradition : l'art ancien, toutefois, se contentait, plus généralement d'en mettre une seule, Madeleine, mais toujours dans cette attitude. Le moment choisi par l'artiste est celui où Jésus, par sa toute-puissance parole, accomplit le miracle. Lazare, en effet, bien que toujours environné de bandelettes, est debout, face au Christ, qui vient de parler : il a recommencé à vivre, la chose est certaine, et c'est bien là ce que fait entendre le personnage qui se tient à ses côtés, sans plus le soutenir, et se retourne, en le montrant du doigt, au groupe de jeunes hommes placés au second plan : c'est à eux qu'est laissé le soin de faire éclater les vifs sentiments d'admiration par où l'on voit que le miracle est vraiment accompli. Les personnages qui accompagnent Jésus, vers la gauche, ont moins d'expansion dans l'enthousiasme : on sent qu'ils étaient déjà accoutumés à ces prodiges et qu'ils savaient que Jésus, pour ressusciter un mort, n'avait qu'à le vouloir. Ce sont les apôtres, ou du moins des disciples du Christ : l'artiste, en effet, ne leur a pas donné le nimbe traditionnel.

Telle est cette belle composition qui, par son ordonnance générale, la sage équilibre de ses groupements et l'intensité de son action dramatique, mérite d'être regardée comme une des meilleures de toute la décoration de l'Arena.

27. L'Entrée à Jérusalem. (Alinari, 19342.) — J'aime à voir, dans les suites d'images qui me racontent la vie de Jésus, l'Entrée à Jérusalem suivre immédiatement la Résurrection de Lazare : ainsi s'explique, de la façon la plus naturelle du monde, ce triomphe inattendu du Seigneur, à la veille de sa Passion. Le voici qui s'avance vers

la ville sainte, avec cette caravane de pèlerins dont il fait partie, depuis plusieurs semaines sans doute, et qui vient à Jérusalem pour célébrer la Pâque : elle a été témoin de l'éclatant miracle par lequel il vient de rendre la vie à un cadavre qui était déjà en décomposition, et son enthousiasme, communicatif comme celui des foules, s'est répandu jusque dans la ville où, toutefois, elle n'a pas encore pénétré. Mais voici qu'elle approche. Pendant qu'elle se déroule lentement sur les chemins en pente qui descendent le long de la montagne des Oliviers, le peuple de Jérusalem l'a aperçue. Il accourt. Et cette rencontre de deux foules, également remplies de vifs sentiments d'admiration, produit ce magnifique élan d'enthousiasme qui se traduit par la célèbre ovation qui accueille Jésus, au moment où il pénètre dans Jérusalem. Quel magnifique sujet de tableau ! On trouvera peut-être que Giotto l'a traité avec moins de brio qu'on était en droit de l'espérer d'un aussi grand artiste.

L'ordonnance en est tout à fait classique : c'est peut-être déjà une des raisons par lesquelles celui qui la connaît depuis longtemps est exposé à la trouver un peu froide. La scène se passe à quelques pas de Jérusalem, dont on voit, sur la droite, une des portes, et c'est, sans aucun doute, la célèbre « Porte Dorée ». Les personnages, comme dans la Résurrection de Lazare, sont partagés en deux groupes, se faisant équilibre, la foule qui accompagne Jésus et celle qui vient au-devant de lui. Au centre du tableau, l'ânesse, dont le cou, de longueur démesurée — Giotto n'est pas un « animalier » de grande valeur, même pour son époque — ne manque pas de produire un effet assez désagréable : l'ânon, qui l'accompagne, ne laisse voir que sa petite tête, dissimulé, qu'il est, dans le groupe des apôtres.

Le Christ, donc, s'avance lentement, sur sa monture improvisée et faisant, de la main, le geste de bénir. Il s'avance, suivi d'un certain nombre de personnages nimbés, vers la foule qui sort de la porte de Jérusalem, figurée sur la droite du tableau.

On lit, en saint Mathieu : « Une foule nombreuse étendit ses vêtements sur le chemin. D'autres coupaient des bran-

ches d'arbre, et en jonchaient le chemin. » (Math., xxi, 8.) Giotto a bien mis, à l'arrière-plan, et selon les plus anciennes traditions iconographiques, des arbres avec des « enfants » occupés à casser des branches. Mais il insiste surtout sur l'autre détail, celui des vêtements. Il représente, donc, une personne qui commence à retirer la manche de son ample vêtement, puis une seconde, qui en train de le faire passer par dessus la tête, une troisième, enfin, qui, agenouillée, l'a déjà jeté sous les pas de la monture de Jésus. C'est à de semblables détails que l'on reconnaît le soin extrême avec lequel Giotto a essayé de s'inspirer des réalités de la vie, pour les mieux traduire en ses compositions.

28. — La même remarque s'applique encore mieux à la scène suivante, où l'on voit **Jésus chassant les vendeurs du Temple**. A côté, en effet, de l'action principale, voici des détails où se traduit de façon excellente la curiosité de Giotto. C'est, par exemple, sur la gauche, où se trouve le groupe des compagnons de Jésus, cet enfant qui, tout effrayé, se cache dans le vêtement d'un apôtre, et, comme s'il ne voulait pas être rassuré, continue à regarder avec terreur du côté des vendeurs, que le Christ poursuit. Un second enfant, également protégé par la robe d'un apôtre, caresse une petite colombe, comme pour la tranquilliser, elle aussi, sur les suites de la colère du Seigneur.

On remarquera encore, à droite, ces deux vieillards à barbe blanche et au visage soupçonneux : ce sont des anciens, de ceux-là « princes des prêtres des scribes qui cherchaient un moyen de faire mourir Jésus », comme nous le raconte saint Marc, auquel nous devons, en même temps qu'à saint Luc, le récit de cette action du Seigneur. Et saint Marc ajoute encore que, tout en cherchant à faire mourir Jésus, « ils le craignaient, parce que toute la foule était dans l'admiration au sujet de sa doctrine. » C'est pour cela que Giotto leur a donné ce regard plein d'irritation mais toujours hypocrite : le moment n'était pas encore venu, en effet, où ils allaient mettre à exécution leurs noirs projets.

15. Trahison de Judas. — (Alinari, 19345). — Il approchait, toutefois, et c'est peut-être pour y faire mieux songer que, dans le voisinage immédiat de cette fresque, mais comme à une place hors série et bien caractéristique (1), Giotto a représenté Judas, recevant, des mains des mains de ces ennemis de Jésus, l'argent de la trahison.

Sans être très commune dans l'histoire de l'art antérieur à Giotto, on ne peut dire, cependant, que cette scène y soit absolument inconnue. Les anciens imagiers, toutefois, préfèrent représenter Judas rendant, mais non pas recevant, l'argent de la trahison. Il arrive souvent que, sans y prendre garde, on confond les deux sujets. Et, de fait, il n'est pas toujours facile de les distinguer l'une de l'autre. Ici, du moins, le doute n'est pas possible.

La scène, dans les intentions de Giotto, se passe à l'intérieur du Temple : il faut le conclure de l'espèce de ciborium dessiné à l'arrière-plan et qui est censé représenter le Saint des Saints. Sur la droite, deux vieillards vénérables, à longue barbe et les épaules couvertes d'un ample manteau, richement ornementé sur les bords, sont occupés à causer et l'un d'eux indique d'un geste, mais sans se retourner, l'action qui se développe de l'autre côté de la scène : ils ont bien, l'un et l'autre, l'attitude de conspirateurs, méditant quelque vilain coup. Or, ce qui se passe sur la gauche, c'est l'entretien entre un troisième vieillard,

(1) Cette scène se trouve sur l'arc triomphal, au-dessous de l'ange de l'Annonciation, ce qui est une rencontre un peu déconcertante car Judas, de ce fait, se trouve occuper comme une place d'honneur, et très en vue, dans l'ensemble de la décoration, en vis-à-vis avec la scène de la Visitation ; y a-t-il là, dans l'intention du peintre ou de celui qui lui avait commandé l'ouvrage, une idée préconçue, et nettement arrêtée, d'insister sur le fait de la trahison, et à prix d'argent, du malheureux apôtre ? Rien n'autorise à l'affirmer. Et toutefois, quand on se souvient que cette chapelle de l'Arena fut élevée, en manière d'expiation, par le fils de ce fameux Scrovegni que Dante a placé, à cause de sa réputation d'usurier impitoyable, dans le septième cercle de son *Enfer*, on peut se demander si ce n'était pas encore, dans la pensée du fils, une manière d'expiation, que de mettre ainsi, comme au premier plan des scènes les plus instructives de la vie de Jésus, l'image de celui qui fut le premier et le plus coupable adorateur de l'argent.

encore plus respectable que les deux premiers, un Juif, donc, de toute première importance, qui est occupé avec Judas, les yeux dans les yeux, à lui expliquer ce qu'il attend de lui.

Il lui détaille, par le menu, le plan de campagne qui doit amener, par surprise, et pendant la nuit, la capture de Jésus. Il précise, car il ne faut pas que, par une négligence quelconque, ce beau plan aille échouer, comme il était déjà arrivé trop souvent. Il n'est plus question de discuter les intérêts d'argent. Cela est réglé depuis longtemps. Judas tient le sac, à la main et, le misérable ! il ne demanderait pas mieux que de pouvoir s'en aller, pour le mettre en lieu sûr. Cet argent, d'ailleurs, commence à lui brûler les doigts. Il veut partir. Mais il ne peut. En avant, le maintenant sur place de son regard d'acier, le Juif tentateur continue à lui parler. Et derrière, pour lui barrer toute retraite, se tient Satan.

J'ai dit que, plus ordinairement, l'art chrétien montre Judas, dans l'histoire de la Passion, au moment où il rend l'argent. C'est ainsi qu'on le voit, par exemple. aux sculptures de bronze de la célèbre Porte du Bénévent. Au panneau qui fait suite, toujours sur la même porte, une seconde scène représente Judas, suspendu à un arbre, avec, sur les épaules, Satan accroupi, qui pèse lourdement sur le misérable, pour hâter sa fin : son ventre est ouvert et les entrailles s'y laissent voir, qui commencent à s'en échapper.

Mais n'anticipons sur le développement historique des scènes de la Passion et, sans insister davantage sur le rôle qu'y tint Judas, nous ne commenterons pas plus longuement la composition qui représente sa trahison pour regarder, sur l'autre muraille, celles qui sont consacrées au grand souvenir de l'institution de la sainte Eucharistie, ce merveilleux testament de Jésus (1).

(1) Nous dirons plus loin quelque mots de la peinture qui porte, dans notre catalogue le numéro 29, et qui représente une scène du Jardin des Oliviers et la Flagellation. C'est une composition postérieure à Giotto et dont la valeur artistique est, d'autre part, des plus minimes.



30. La Cène. (Alinari, 19346-47). — La première représente la Cène, et il est intéressant, pour l'histoire du développement iconographique du sujet, de noter avec exactitude le moment précis auquel Giotto a voulu faire songer.

Il n'y a pas de doute possible à ce sujet. Giotto n'a pas en vue l'institution proprement dite de l'Eucharistie ni, bien moins encore, la communion des apôtres. Il a voulu traduire expressément le verset de saint Matthieu, celui où il nous est dit que Jésus, après avoir prédit la trahison de l'un d'entre ses apôtres, précisa davantage en disant : « Celui qui met, avec moi, la main au plat, est celui qui me trahira. » (Matth., xxvi, 23.)

On voit, de fait, un des convives qui met, en même temps que Jésus, la main sur le plat qui est placé devant lui. C'est Judas, le seul, d'ailleurs, dont la tête n'est point entourée du nimbe caractéristique de la sainteté, pour indiquer que Satan règne déjà en maître dans son âme maudite.

Je m'abstiendrai d'un commentaire iconographique un peu développé de cette composition, de peur de ne pouvoir le contenir dans les limites de cette rapide description. Ce ne serait pas, d'autre part, l'occasion de l'aborder, puisque Giotto n'a fait que résumer très brièvement ce qu'on pourrait appeler le cycle eucharistique de la Passion. On n'aurait, pour le prouver avec une entière évidence, qu'à produire le simple catalogue des sujets contenus dans le grand rétable de Duccio, à l'Opéra du Dôme, à Sienne.

31. Le lavement des pieds. (Alinari, 19348-49-50). — Le lavement des pieds appartient encore à ce que je viens d'appeler « le cycle eucharistique de la Passion ». Il faut y noter ce détail mystique des deux anges qui s'avancent, sur la gauche, portant l'eau qui doit servir à la dernière purification, avant la communion.

Il est regrettable qu'on ne puisse se prononcer avec une entière certitude sur le nombre des personnages que Giotto a voulu représenter, car il serait du plus haut intérêt de savoir si l'artiste entend que Judas, avant l'accomplisse-

ment de cette action, a déjà disparu du Cénacle. Je ne compte, sur la photographie que j'ai devant les yeux, que dix « têtes » d'apôtres assis, et se préparant au lavement des pieds : peut-être faut-il supposer que le onzième est masqué par les deux anges debout. Et que ces derniers soient des anges, et non pas des apôtres, cela ne fait pour moi aucun doute : leur action suffirait à le prouver, car ils servent, ici, de ministres à leur maître, Jésus, et ne s'apprêtent nullement, comme les autres, à profiter de son ministère, leur tête est ornée de nimbe, ce qui indique leur sainteté, leur visage est jeune et imberbe, privilège qui n'est partagé, dans le collège apostolique, que par le seul saint Jean, leur costume, enfin, est tellement différent de celui des apôtres qu'il n'est pas possible de les confondre avec eux.

Et puisqu'il n'est pas permis de supposer que l'un de ces deux personnages représente Judas, il faut dire que le traître, dans l'esprit de Giotto, n'a pas assisté au lavement des pieds.

Il était déjà sorti. Il s'occupait à de toutes autres affaires qu'à celle de la purification finale, en vue de la sainte communion. On dirait que Giotto a vraiment hâte d'achever de s'expliquer à son sujet. N'est-ce pas pour cela qu'il en vient de suite à la scène de l'arrestation de Jésus ?

Telle est en effet, sur notre muraille, la composition qui suit immédiatement celle du Lavement des pieds. Il y a là, pour dire vrai, un raccourci un peu trop prononcé dans l'histoire du développement des scènes de la Passion. Et c'est, probablement, parce qu'on n'a pas tardé à s'en apercevoir qu'on s'est empressé d'ajouter, après le départ, ou la mort, de Giotto, une fresque supplémentaire pour combler, dans la mesure du possible, cette regrettable lacune.

De fait, la composition qui porte, dans notre catalogue, le numéro 29, est précisément destinée à compléter la série des scènes du jardin des Oliviers, en même temps que celle, également trop abrégée, des outrages. Nous indiquerons, en quelques mots, comment elle le fait.

XIV

LA PASSION PROPREMENT DITE OU LE CALVAIRE

32. **L'Arrestation de Jésus.** (Alinari, 19.351-52.) — Oublions, pour un instant, les préoccupations d'ordre purement iconographique, afin d'admirer, tout à loisir, l'étonnante nouveauté de cette composition qui jure singulièrement, par son accent dramatique, avec toutes les scènes similaires que nous fait connaître l'art des siècles précédents.

La formule byzantine, qui est des plus connues, se trouve reproduite dans toutes les arrestations de Jésus de l'art du XII[e] siècle, qu'il s'agisse de peintures proprement dites, de sculptures ou de miniatures. Elle consiste essentiellement à représenter Jésus environné par les soldats, qui font demi-cercle autour de lui — et de là vient cette curieuse perspective de têtes bien familières à tous ceux qui ont l'habitude des anciennes images — ce pendant que Judas lui donne le baiser, signal de la trahison, et que saint Pierre, sur la gauche, s'occupe, avec conscience, à scier l'oreille du serviteur du grand prêtre. La scène est froide, sans aucun mouvement dramatique : on sent que, depuis longtemps, elle a été vidée de tout son contenu de véritable émotion.

Giotto a brisé comme d'un seul coup, et avec une étonnante franchise d'inspiration, ce vieux moule, et ce fut en renonçant à ce seul et unique groupement des personnages, où la vie, forcément à l'étroit, ne pouvait plus circuler. Au lieu d'un groupe de soldats, à l'Arena nous en avons deux : cela sent déjà sa tactique, nous avons ici une véritable mêlée, où se l'on bat vraiment, avec des énergumènes qui se sont chargés de la vilaine besogne, de la troupe régulière, pour organiser le désordre et le protéger, un chef, enfin, qui préside le tout, et c'est le vieil-

lard, au premier plan, et sur la droite, qui montre du doigt le traître Judas se précipitant au cou du Sauveur, pour l'embrasser. Les détails pittoresques abondent, qu'il ne serait pas difficile de mettre en valeur, pour mieux prouver le sens dramatique dont Giotto a fait preuve, en ordonnant cette belle composition. Personne ne les lui avait enseignés. C'est bien à lui qu'il faut en faire remonter tout le mérite. Au point de vue artistique, en un mot, on ne saurait se lasser de la faire admirer.

Je ne veux pas insinuer, pour cela, qu'elle est, au point de vue iconographique, un peu moins admirable. Comme « arrestation de Jésus », je dirai même que c'est parfait, car je n'irai jamais jusqu'à prétendre que, pour être à l'abri de toute critique, un peintre d'images de religion doive se borner à reproduire, sans y rien changer, les formules que lui ont léguées les artistes des âges précédents.

Mais je dois faire remarquer que les scènes du Jardin des Oliviers — car il y en a plusieurs — se trouvent ici réduites à une seule composition. Et comme je n'ai pas le droit d'en conclure immédiatement, et pour cela seul, à une infériorité de Giotto, par rapport à son sens de l'illustration de la foi, puisqu'il faut bien songer que l'espace limité dont il disposait ne lui permettait de prolonger, plus qu'il ne l'a fait, le récit de la Passion de Jésus, il me reste à me demander si, d'avoir choisi, dans la série, cette scène plutôt qu'une autre, cela ne prouverait pas quelque chose, et d'assez important, par rapport aux tendances de son art qui vont être, pendant un siècle, et même davantage, celles de l'art italien tout entier.

Pour les imagiers qui suivent pas à pas le Sauveur, dans l'histoire de sa Passion, la série des scènes du Jardin des Oliviers est beaucoup plus riche qu'on se l'imagine généralement. Ils nous montrent d'abord Jésus s'acheminant vers le Jardin, puis y pénétrant, avec trois seuls disciples, pendant que les autres demeurent à la porte : de là vient qu'en certains tableaux on trouve plus de trois disciples endormis, pendant que Jésus prie sur le haut de la montagne, et cela prouve que l'artiste a voulu représenter tout

le collège apostolique, qui attend Jésus au pied de la sainte montagne.

La scène des trois disciples endormis est plus classique. Mais notez qu'elle se décompose, elle-même, en plusieurs moments : l'auteur des mosaïques de Venise ne l'a pas oublié. Jésus réveillant ses disciples n'est que la dernière de ces actions.

Jésus priant sur la montagne, voilà encore un sujet qui n'est pas aussi simple qu'on pourrait se l'imaginer. Je n'en veux, comme preuve, que la singulière hérésie des artistes qui, à partir de la Renaissance, se sont imaginés de faire apporter un calice à Jésus, pendant sa prière, comme si le Ciel n'intervenait, en cette occurrence, que pour rendre encore plus lamentable sa douloureuse agonie ! La prière de Jésus au Jardin des Oliviers ne saurait s'illustrer avec une seule image : car, si ce fut, pendant de longues heures, une prière désolée, le moment vint, finalement, où elle devint une prière consolée, et c'est alors, seulement, qu'il convient d'y faire intervenir le Ciel.

Suit, dans l'ordre des faits, et, par conséquent, dans la sage illustration qu'on en pourrait donner, le réveil des Apôtres, quand Jésus leur dit : « Levez-vous et allons ! Voici tout près celui qui doit me trahir ! » (Matth., xxvi, 46.)

Le baiser de Judas et l'arrestation de Jésus termine la série. C'est à ce dernier sujet que Giotto, qui avait le choix, entre tant d'autres, pour rappeler le souvenir du Jardin des Oliviers, a jugé bon de s'en tenir, exclusivement. Cela prouve, la chose est certaine, que les scènes qui l'intéressaient davantage, dans l'illustration de la foi, étaient les scènes dramatiques. Non pas qu'il fût incapable — il a trop souvent prouvé le contraire — de traiter convenablement les scènes à tendances plus particulièrement mystiques, celles où l'émotion est plus contenue, la tendresse plus épanouie, où le cœur parle, plutôt que l'imagination, où il faut faire deviner des âmes, plutôt que traduire des mouvements. Et toutefois, quand il avait, devant lui, le libre choix entre ces divers ordres de composition, il n'a pas hésité. Avec lui la peinture religieuse commence à

incliner plus fortement vers l'art, et l'avenir a montré que ce ne fut pas sans quelque détriment pour la religion. Si le quatorzième siècle est resté, dans l'illustration de la foi, pendant de longues années encore, fidèle aux anciennes traditions de la piété chrétienne, ce fut qu'il n'était pas encore assez préparé à suivre celui qui lui avait ouvert, de façon si merveilleusement originale, des nouveaux horizons. Les disciples furent inférieurs au maître. Ils ne surent pas, aussi franchement que lui, sacrifier le vieil idéal et restèrent, peut-être sans le savoir ni le vouloir, des disciples du haut moyen âge, plutôt que de leur maître Giotto.

Il suffirait, pour le prouver, de regarder, dans la chapelle de l'Arena, la peinture grossière — je ne fais pas de difficulté à le reconnaître — avec laquelle un inconnu de l'école a complété la série des scènes du Jardin des Oliviers (1).

On y voit, dans le haut, le Père Eternel, représenté à mi-corps, comme dans le canon byzantin, et faisant, de la main droite, ce geste énigmatique dont on ne sait jamais bien déterminer l'exacte signification. Il est impassible. Il regarde, droit devant lui, dans le vide, sans vouloir même s'intéresser, semble-t-il, à son Fils qui, agenouillé sur la montagne, lève vers lui des bras suppliants! Le ciel, toutefois, s'est attendri..... le ciel, je veux dire les anges, dont on voit, sur la droite, un groupe de six, dans l'attitude de la supplication, tendant vers le Père les deux mains jointes, avec une attitude naïvement pitoyable de leur tête juvénile, aux longs cheveux ondoyants. Sur la gauche, un ange, isolé, semble plonger vers la terre, du côté où le Christ est agenouillé : c'est l'ange de la consolation, celui dont parle saint Luc, qui descendit du ciel pour réconforter la sainte victime et lui donner la force nécessaire, en vue des dernières souffrances. *Apparuit autem illi angelus de cœlo confortans eum.* (Luc, XXII, 43.)

A côté de Jésus, et sur le flanc de la montagne, on voit trois apôtres assis et dormant : ce sont, avec Pierre, Jacques et Jean.

(1) J'ai déjà signalé cette fresque. Elle porte, dans notre catalogue, le nº 29, et, dans les collections de M. Alinari, le nº 19.419.

Et ce n'est pas tout. Car, un peu plus bas, comme à un premier étage, vous trouvez encore, accroupis à terre de façon singulière, un groupe de personnages, également endormis. Comptez-les, et vous pouvez le faire, puisqu'il reste, au moins, les vestiges, toujours visibles, de leurs têtes nimbées. Ils sont huit, exactement. C'est — si j'ose dire — le gros du collège apostolique qui attend, à l'entrée du jardin, pendant que Jésus prie, dans le haut, avec les trois privilégiés.

Cette fresque est tout à fait grossière, sans aucune valeur artistique. Je l'ai déjà dit. Faut-il que je le répète encore, pour qu'on ne m'accuse pas de me faire illusion sur la qualité d'art de ce genre de peinture?

D'où vient donc que j'aime à la contempler tout autant, pour le moins, que les meilleures des compositions authentiques de Giotto?

J'en sais bien la raison, en somme. Mais ce n'est pas le moment de de la donner.

Il est grand temps, d'autre part, d'en revenir à notre catalogue. Cette digression me permettra, désormais, d'abréger les remarques de même genre que j'aurais eu à faire au sujet des compositions qui vont suivre. Je me bornerai donc à les décrire, telles qu'elles sont, sans plus essayer d'y chercher autre chose que ce que Giotto a voulu y mettre. Ce sera suffisant pour montrer qu'elles ont un très grand mérite et qu'on peut les admirer en toute sûreté de conscience.

32. Jésus devant le Grand-Prêtre. — La série de « Jésus devant ses juges », qui est, comme on sait, d'une complication assez difficile à démêler, dans le récit des écrivains révélés, se trouve réduite, dans les histoires de l'Arena, à son minimum le plus absolu. L'art chrétien primitif, quand il ne représentait qu'une seule comparution de Jésus, choisissait toujours celle devant Pilate, et c'était la scène, classique entre toutes, de la condamnation de Jésus, ou « Pilate se lavant les mains ». A peine prononcée, la sentence recevait un commencement d'exécution, et

l'on voyait la sainte victime entraînée tout aussitôt par ses bourreaux.

Giotto s'est arrêté sur une autre comparution, celle de Jésus devant le Grand-Prêtre, ou plutôt « les grands-prêtres », puisqu'ils sont deux ici, pour le juger, Anne et Caïphe, le beau-père et le gendre, l'ancien fonctionnaire et le nouveau, qui l'avait remplacé, de par la volonté de Rome, mais animés, tous deux, d'une haine pareille à l'égard de Jésus.

Il s'agit ici du second jugement — car les grands-prêtres s'y reprirent à deux fois pour venir à bout de leur innocente victime — et le moment choisi par Giotto, pour la construction de son tableau, est celui où Caïphe, en réponse à Jésus qui vient d'affirmer sa divinité, s'écrie, en déchirant son vêtement : « Il a blasphémé! », et le proclame digne de mort.

Il s'en suivit, aussitôt, pour Jésus, une première série d'injures et de tourments. On ne doit pas la confondre avec ceux qui furent la conséquence de la condamnation définitive, par Pilate, et qui eurent lieu sur un autre théâtre.

Voici comment le P. Ollivier, dans son beau livre de *la Passion*, décrit, d'après les auteurs sacrés et la tradition, cette première série d'insultes et de souffrances : « Alors ce fut une scène sans nom. *Bondissant de leurs sièges*, suivant la prescription des rabbins, les conseillers se précipitèrent vers l'accusé pour le couvrir de crachats et le souffleter. Quelques-uns lui roulèrent, comme un voile autour du visage, le kouffieh qui lui couvrait la tête, en lui criant avec ironie : « Christ, prophétise! dis-nous qui t'a frappé (1)! »

Il faut savoir gré à Giotto d'avoir évoqué, par les détails qui se trouvent à gauche de son tableau, quelques-unes de ces scènes de sauvagerie hypocrite. Crowe et Cavalcaselle, dans leur *Histoire de la Peinture en Italie*, trouvent cette composition médiocre, et d'une exécution inférieure à tou-

(1) R. P. Ollivier, *La Passion*, p. 172.

tes les autres. M. Moschetti, moins sévère, dit qu'elle n'est pas sans valeur, mais sans rien ajouter de plus. Reconnaissons, à notre tour, qu'elle rentre davantage dans ce groupe de « peintures de dévotion » dont Giotto n'est pas trop prodigue, à l'Arena. C'est pour cela, peut-être, qu'elle semble un peu détonner dans l'ensemble de ces compositions, qui brillent surtout par leur très grande valeur artistique plutôt que par leur sens religieux.

34. **Scène des outrages** (Alinari, 19355 à 58). — Le Christ est assis, à gauche, un riche manteau sur les épaules, avec une couronne autour de la tête, et tenant entre les mains un bâton. Un personnage est agenouillé devant lui; un autre, en arrière, fait le geste de le frapper; un troisième lui tire la barbe ; un quatrième, les cheveux. C'est la scène, racontée par l'Evangile, de Jésus moqué et tourmenté par les soldats, dans le prétoire de Pilate.

Est-ce une raison suffisante pour supposer que Pilate se trouve représenté dans le groupe, à droite de la composition, qui assiste à cette scène et qu'il est, précisément, cet homme au profil romain et au crâne dénudé, placé au centre du groupe? On pourrait en douter. Mais il n'est pas défendu d'imaginer que Giotto a voulu faire présider Pilate au supplice de celui qu'il savait innocent, comme il avait introduit Hérode, dans une composition similaire, pour ordonner, du haut d'une loggia, le massacre des petits enfants de Bethléem.

Remarquons, avant de passer outre, qu'on aurait tort d'intituler cette scène, comme on l'a fait quelquefois, « la Flagellation ». Elle représente plutôt, et à proprement parler, le Couronnement d'épines. Nous avons vu que la Flagellation, ou « Jésus à la colonne » était figurée dans une autre fresque, déjà décrite, comme pendant à la scène du Jardin des Oliviers.

35. La fresque suivante, — il faut la chercher sur le mur de gauche, et c'est la première de la troisième zône, en remontant vers le chœur, — représente Jésus portant

sa croix ou, si l'on veut bien me permettre ce mot, la **Marche au Calvaire**.

M. Moschetti ne loue pas cette peinture, qu'il dit « peu heureuse, et presque entièrement archaïque ». Giotto, écrit encore Cavalcaselle, « n'a pas su se dégager entièrement du concept peu louable qui fait représenter le Rédempteur avec les épaules chargées d'une croix pesante ».

Il est certain que nous ne sommes pas sans être quelque peu choqués de voir régulièrement, dans les images de dévotion, le Christ portant lui-même sur ses épaules, le bois de la croix sur laquelle il doit être attaché, pour y mourir. Mais il ne faut pas en témoigner trop de mauvaise humeur contre des artistes qui n'ont fait autre chose, après tout que se conformer à d'anciennes traditions, qui étaient elles-mêmes, d'autre part, appuyées sur le texte même de l'histoire évangélique. Nous sommes choqués de voir des bourreaux condamnant leur victime à traîner péniblement sur le penchant abrupt d'une colline élevée, l'instrument de son propre supplice. Voilà qui est entendu. Ce raffinement dans la cruauté est quelque chose qui nous soulève l'âme et contre quoi nous protestons, ne serait-ce qu'au nom de l'art, qui ne voudrait représenter que des choses nobles et qui honorent l'humanité. Cavalcaselle a donc raison d'en être choqué et je veux partager son indignation, qui n'est pas sans faire honneur à la délicatesse de son goût.

A condition, cependant, qu'on ne sacrifie pas, du même coup, le texte de saint Jean, où il nous est dit que Jésus sortit de Jérusalem portant lui-même sa croix sur son épaule, *bajulans sibi crucem exivit.* (Joan., XIX, 17.) On a fait remarquer, d'autre part, que la coutume romaine le voulait ainsi. « Qu'il porte sa croix par la ville », fait dire Plaute à l'un de ses personnages « et puis, qu'il y soit attaché » ! Jésus y avait fait souvent allusion devant ses disciples quand il leur parlait de *prendre leur croix et de la porter après lui* (1). Et c'est encore ainsi que, dans une vue

(1) Matth., XVI, 24. Cf. R. P. OLLIVIER, *lib. cit.*, p. 307.

anticipée, les prophètes avaient vu le Messie s'avançant à la mort, chargé du bois de son sacrifice, comme jadis Isaac, quand il allait vers la montagne, où son père devait l'immoler.

Quelle que soit la valeur d'art que nous voulons trouver en des œuvres qui nous parlent de choses aussi ineffables que le drame du Calvaire, prenons garde, en les étudiant, de perdre le sens de leur véritable signification. Il y a des moments où, malgré soi, on s'étonne presque d'oser parler en artiste de l'histoire de la Passion du Christ Jésus ! Et l'on croit se réveiller d'un mauvais songe dont on voudrait se hâter de secouer la dernière hantise, comme celle d'un cauchemar, pour reprendre contact avec la saine réalité des choses.

Mais ce n'est pas la première fois que nous avons eu à constater que, dans les sujets simplement pieux, un artiste, voire le plus grand, semble toujours inférieur à lui-même, comme s'il était obligé, pour mieux servir la religion, de sacrifier quelque chose de son art. C'est du moins l'effet qu'il produit à la critique qui veut être artistique, simplement, et sans rien autre chose.

36. **Le Calvaire** (Alinari, 19.360 à 62). — Je serai bref devant cette composition, car elle demanderait, pour être expliquée comme il convient de le faire, de trop longs développements.

C'est un Calvaire de genre mixte, et j'entends par là qu'il n'est, exclusivement, ni un Calvaire historique, ni un Calvaire mystique, puisqu'il participe, à la fois, de l'un et de l'autre.

Le Christ y est seul représenté, sans les deux larrons : il semble qu'il n'a pas encore rendu le dernier soupir, et sa tête, douloureusement inclinée, se penche vers la gauche, où, soutenue par deux personnages nimbés, la Vierge semble prête de s'évanouir. Agenouillée au pied de la croix, Madeleine, les cheveux dénoués, considère avec une douleur qui ne peut plus se contenir les blessures de son divin Maître. A la base du tertre sur lequel la croix est

élevée, on aperçoit un crâne et des ossements : et cela suffit pour évoquer, d'un seul coup, toute la légende d'Adam et du Calvaire.

Le naturalisme de Giotto prend sa revanche dans la scène de droite, qui représente l'épisode des soldats, se partageant la dépouille de Jésus.

J'allais oublier de dire que Giotto a semé, dans le ciel de son Calvaire, toute une légion d'anges éplorés dont la mimique expressive semble avoir épuisé toutes les manifestations imaginables de la pitié douloureuse, jusqu'au désespoir !

Ces anges se retrouvent au Calvaire d'Assise, où leurs lamentations ne sont pas moins attendrissantes, malgré leur ineffable naïveté. Au lieu de la scène des soldats, on voit ici, au premier plan, des religieux franciscains agenouillés — et notez, je vous prie, l'anachronisme — puis, en arrière, des juifs et des soldats. A gauche, la Vierge a succombé à l'excès de sa douleur : elle s'est complètement évanouie et repose, à terre, entre les bras des personnages nimbés qui l'entourent.

XV

L'ÉPILOGUE DU CALVAIRE

37. **Lamentation sur le corps du Christ** (Alinari, 19,363 à 66). — L'épilogue du Calvaire se décompose en trois actions principales, si l'on s'en rapporte à saint Luc qui nous dit, dans son évangile, de Joseph d'Arimathie, qu'ayant obtenu de Pilate la permission d'enlever le corps du Sauveur, « il le détacha de la croix, l'enveloppa d'un linceul et le plaça dans un sépulcre taillé dans le roc, *depositum involvit sindone, et posuit in monumento* ». Mais, à côté, et en marge, de ces trois sujets principaux, la Déposition de croix, l'Ensevelissement et la Mise au tombeau, l'art chrétien a imaginé un certain nombre de scènes de

transition, dont quelques-unes ont pris, à certaines époques, un développement des plus caractéristiques.

Tel est ce sujet des Lamentations sur le corps du Christ — un *Lamento*, dit la langue italienne, avec une précision très appréciable — dont Giotto nous a donné, à la chapelle de l'Arena, une magnifique formule, peut-être la plus dramatique et la plus attendrissante.

Le cadavre du Christ est étendu à terre, le sommet du corps reposant sur les genoux de Marie, qui s'approche de son visage, comme pour lui donner un dernier baiser. La Madeleine, assise, soutient les pieds du cadavre, qu'elle contemple dans un douloureux ravissement.

Il faudrait maintenant, pour compléter la description de cette fresque, analyser les unes après les autres, les diverses manières avec lesquelles est exprimée la douleur de chacun des personnages — il en reste douze, sans compter les anges qui pleurent dans le ciel, et ce ne sont pas eux qui se lamentent avec le plus de retenue?

On trouvera, dans l'*Histoire de la peinture italienne*, de Crowe et Cavalcaselle, trois pages excellentes sur cette composition. Il était juste que j'en fasse au moins mention, après les critiques que j'ai cru devoir me permettre. Mais nous sommes ici dans le domaine de l'art... et, dans cette sphère, il et toujours facile de trouver que Giotto a été très grand.

38. La Résurrection (Alinari, 19367 à 69). — Je dis la « Résurrection » pour me conformer à la manière de parler de tout le monde et pour la commodité du discours. Mais il est de toute évidence que cette fresque devrait être désignée sous un titre beaucoup plus spécial.

On y voit, sur la gauche, un sépulcre ouvert — plus exactement, un tombeau — au sommet duquel deux anges sont assis. En avant du tombeau, et au premier plan, quatre soldats sont étendus et dorment d'un profond sommeil. Si, dans l'esprit de Giotto, cette partie de la composition représente, à elle seule, un sujet, il faudrait y reconnaître celui du « sépulcre vide », mais, chose

remarquable, sans les saintes femmes pour le constater.

Car, de l'autre côté du tableau, c'est-à-dire à droite, nous ne voyons qu'une seule femme ; et comme elle se précipite aux pieds de Jésus, qu'on voit debout, tenant en main l'étendard de la résurrection, la scène représente, à n'en pas douter, le célèbre épisode du *Noli me tangere*, autrement dit la première apparition du Christ ressuscité.

Voilà, au point de vue iconographique, une précieuse nouveauté, et dont Giotto a tout l'honneur. Il importait de la signaler.

39. L'Ascension (Alinari, 19370 à 73). Avec la fresque suivante nous voici, au contraire, revenus en pleine tradition, tellement que, pour l'expliquer convenablement, il n'y aurait presque qu'à reproduire ici le texte même du *Manuel* de peinture des moines du Mont-Athos.

Giotto, cependant, — et je m'empresse de le reconnaître — s'est accordé quelque liberté dans sa manière de traiter la vieille formule. C'est ainsi que, s'il met au centre de sa composition, « une montagne », selon les prescriptions du Guide, il n'a pas cru devoir y planter « beaucoup d'oliviers ». La Mère de Dieu, non plus, ne se trouve pas, comme dans les peintures byzantines, au milieu du tableau, mais sur la gauche, en avant du premier groupe d'apôtres. Les deux anges qui occupent le centre de la composition, sont, bien entendu, ceux qui adressent aux saints personnages les paroles qu'on sait : *Viri Galilæi*, etc.

Il y a aussi des anges, dans le haut du tableau, pour accompagner le Christ, pendant qu'il s'élève à travers le ciel, jusqu'à la demeure de son Père. Mais notez, toutefois, que tous les personnages qu'on y voit ne sont pas des anges, ce qu'on pourra conclure de ce seul fait que plusieurs portent une barbe, et très abondamment fournie. Ce sont « les justes » que, selon la légende, le Christ entraîne à sa suite, et en grand nombre, au jour de son Ascension. Le texte liturgique l'enseigne formellement. *Ascendens Christus in altum captivam duxit captivitatem*,

le Christ montant dans les cieux a emmené avec lui ceux qui furent captifs.

40. **La Pentecôte** (Alinari, 19374). Je regrette de ne pouvoir donner ici un dessin de cette Pentecôte de l'Arena : il aurait suffi pour que le lecteur comprenne, d'un seul coup d'œil — à supposer qu'il soit un peu familier avec l'iconographie du sujet — toute l'originalité de cette composition.

Giotto, pour bien nous faire entendre que la scène se passe à l'intérieur du Cénacle, a eu recours à une architecture compliquée, mais pleine de bravoure, qui fait grand honneur à sa loyauté d'artiste, sinon peut-être à sa science de la perspective. Les apôtres sont assis en rond à l'intérieur d'une sorte de loggia, dont la toiture est soutenue par des arcatures gothiques, sur deux côtés, sans qu'on puisse se rendre un compte très exact du reste de la construction. Il y a là douze personnages : dans aucun d'eux, ce me semble, on ne saurait reconnaître la Sainte Vierge. Des rayons lumineux, qui semblent descendre du plafond de la loggia remplissent, en se divisant peu à peu, toute la scène. L'attitude des personnages ne dénote pas une très vive émotion : ils sont à peine surpris ; on ne peut dire d'aucun d'eux qu'il soit vraiment étonné ou rempli d'admiration.

Je ne m'attarderai pas davantage à l'examen de cette fresque, car je dois, pour terminer l'étude de ce cycle, m'étendre un peu longuement sur la grande fresque qui se trouve au-dessus de la porte d'entrée, et qui représente le Jugement dernier.

XVI

LE JUGEMENT DERNIER

Pour comprendre l'importance et la véritable portée du grand Jugement dernier de Giotto à l'Arena de Padoue, il est nécessaire de se rappeler, au moins rapidement, que c'est un sujet que l'art chrétien, en Orient comme en Occident, avait déjà traité maintes fois. L'Italie, pour ne parler que d'elle, avait déjà une très longue tradition touchant l'iconographie du sujet. La formule byzantine s'était peu à peu modifiée en s'acclimatant sur le sol d'Italie. Les Jugements derniers de l'époque longobarde, tels qu'on les trouve dans les vieilles basiliques de l'époque, sont déjà de ces expositions qui ne manquent pas d'originalité. Je n'ai pas à me demander quelle fut, sur ce point particulier, l'influence probable des Jugements derniers sculptés avec tant de richesse et d'imagination sur les portails de nos cathédrales gothiques. Je veux même supposer que Giotto ne les a pas connus et qu'il s'est inspiré uniquement de ce qui lui offrait dans ce genre son propre pays. Il a connu du moins la formule de Niccolo Pisano aux bas-reliefs de la chaire de Sienne. Voyons ce que son génie a su faire d'un si magnifique sujet.

Parce que c'est une peinture — et les figures peintes parlent davantage à l'œil, et plus vivement que celles qui sont gravées ou sculptées, — parce qu'elle se développe facilement, malgré ses proportions grandioses, sur une même surface, régulièrement plane, et enfin parce que les détails curieux, ou simplement pittoresques, y sont généralement sacrifiés, quand ils ne se trouvent pas habilement fondus dans l'ensemble (1), pour ces raisons, toutes d'exté-

(1) Un détail, dans la partie inférieure de la composition, semble faire exception, mais il ne se rapporte que très indirectement à la scène du Jugement dernier. Il représente un religieux Augustinien soutenant le petit modèle de la chapelle de l'Arena, que Henri

rieur, et sans tenir compte encore de celles qui touchent à l'âme même de l'artiste, le *Jugement dernier* de Giotto à l'Arena de Padoue produit, dès le premier contact, une impression nette, forte et décisive, que ne donnent qu'à la longue, quand ils la donnent, les meilleurs *Jugements* de nos cathédrales gothiques.

Rien de plus clair, en effet, que cette grande page, malgré les quelques centaines de figures dont se compose son illustration. La scène se divise très nettement en deux étages, ou deux mondes. En haut, le Christ et sa cour céleste, les anges, les apôtres, les saints ; en bas, les morts ressuscités, et représentés dans l'instant où leur sort éternel vient de se décider. La transition et le lien entre les deux mondes sont marquées par les effets de cette décision qui, déjà, avec une foudroyante rapidité, commencent à se faire sentir.

Car un fleuve de feu s'échappe des pieds du Christ et emporte soudain les damnés dans un tourbillonnement furieux où ils roulent, pêle-mêle avec les démons, jusqu'au fond des enfers : c'est là que les attend Lucifer, énorme, hideux, grotesque, cynique, qui les saisit, les dévore, les rejette, puis les reprend encore pour les dévorer une seconde fois, et toujours de même, pendant toute l'éternité.

De l'autre côté, cependant, les anges organisent deux longues théories qui s'ébranlent doucement pour s'élever jusqu'au Christ, qui les appelle et les attend : la Vierge Marie marche en tête pour les guider, comme un chef d'armée, et tous la suivent, déjà transfigurés par la vision, à peine entrevue, de l'éternel béatitude. Et c'est tout.

Car, je l'ai dit, si les détails pittoresques ou curieux n'ont pas été entièrement sacrifiés dans cette œuvre splendide, du moins ils sont en plus petit nombre que dans les Jugements gothiques et n'y figurent qu'avec discrétion,

Scrovegni, son fondateur, offre à trois saintes. Enrico Scrovegni était le fils de ce Reginaldo que Dante a placé, pour crime d'usure, au septième cercle de son *Enfer*. On dit qu'Enrico fit précisément construire cette chapelle de l'Arena pour expier les crimes de son père, ce qui expliquerait, d'une certaine façon, la présence du détail dont nous venons de parler.

sans trop attirer la curiosité du regard, sans la retenir surtout, comme des épisodes qu'on peut à volonté ou voir ou ne pas regarder. On n'y trouve plus, par exemple, saint Michel et la scène du pèsement des âmes, les animaux symboliques de l'Apocalypse, Abraham abritant les justes dans son sein, le bon Larron portant une croix, les Vierges folles et les Vierges sages, et d'autres épisodes encore, qui sont presque de règle dans la formule de l'âge gothique. Je vois bien, d'autre part, que cet homme perdu dans l'enfer, et dont les entrailles s'échappent misérablement, est mis là pour me faire songer à Judas, de même que je saurais identifier, au besoin, plusieurs autres personnages parmi les groupes infernaux ou le cortège des élus. Mais je puis fort bien, sans le savoir, comprendre cette œuvre magnifique et l'apprécier à sa juste valeur. A cette marque, qui est significative, on reconnaît l'œuvre d'un grand artiste et d'un homme de génie.

(*A suivre.*) Abbé Broussolle.



LES

MISSIONS SULPICIENNES (1)

Au cours du xvie siècle, le zèle sacerdotal déploya toutes ses énergies surnaturelles pour ressaisir les âmes que l'hérésie arrachait à la Foi et étendre le royaume de Dieu jusqu'aux extrémités de la terre. A l'époque du Concile de Trente, les saints, instruments toujours efficaces des forces catholiques, semblent surgir de toutes parts. Sous le souffle divin qui passe à travers le monde et les inspire, tous s'élancent en apôtres à des conquêtes spirituelles, les uns à l'extérieur, les autres à l'intérieur de leur propre pays.

Au xviie siècle, cet apostolat universel se continue avec la même ardeur; mais alors, la France, un moment paralysée par les guerres de religion, reprend dans ces armées du Christ, le rang d'honneur qui lui convient. Les anciens ordres religieux, ramenés à leur ferveur première par de salutaires réformes, se plient avec un renouveau de générosité aux sacrifices de toute sorte que leur demande l'évangélisation. De nouvelles congrégations d'hommes et de femmes apparaissent, toutes prêtes aux dévouements qu'exige la Foi. Pour réparer les ruines accumulées par le calvinisme, de véritables croisades de prédication se for-

(1) Ouvrages consultés : *Vie de M. Olier*, par M. Nagot et par M. Faillon; *Histoire de la Colonie française en Canada*, par M. Faillon; *Les Sulpiciens en Acadie*, par l'abbé Casgrain; Manuscrits.



ment du nord au midi et de l'est à l'ouest. Peut-être trouverait-on difficilement à cette époque sur notre sol un homme de marque qui ne tienne par quelque endroit à l'œuvre des missions.

Le XVIIIe siècle fut peu propice à l'apostolat; mais au XIXe siècle, les missions se relèvent et prennent un merveilleux essor, nombre d'instituts religieux anciens et modernes se livrent avec ardeur à la propagation de la Foi. La multiplication des vocations apostoliques dans notre pays est un des prodiges du siècle qui vient de s'achever. L'Eglise compte à cette heure une armée de missionnaires comprenant treize mille prêtres dont les deux tiers français, cinq mille frères dont les quatre cinquièmes sont nos compatriotes, plus de cinquante mille sœurs parmi lesquelles dix mille indigènes et les quatre cinquièmes des autres d'origine française (1). Notre pays peut revendiquer les cinq sixièmes des martyrs qui depuis cent ans ont donné leur sang pour la cause de la vérité révélée (2).

Quelle place occupe Saint-Sulpice dans ces cadres brillants de l'apostolat? C'est ce que je voudrais essayer de dire dans ces quelques pages, en donnant un aperçu des missions sulpiciennes. M. Olier n'a pas été appelé à la vie de missionnaire dans le sens strict du mot; par l'institution de sa Compagnie au XVIIe siècle, il n'a pas eu immédiatement en vue l'œuvre des missions proprement dites. C'est à son titre de fondateur et supérieur du séminaire de Saint-Sulpice en France qu'il doit d'être rangé parmi les vaillants soldats de l'Evangile dont s'honore notre pays.

M. Olier voulait faire de chacune de ses maisons un cénacle où des hommes apostoliques se prépareraient à renouveler dans le monde entier la connaissance et l'amour du Christ, en s'en pénétrant eux-mêmes les premiers, dans le secret de la solitude. Pour réaliser ce sublime idéal, il n'eut rien tant à cœur, après avoir inspiré à ses

(1) MARION. *Histoire de l'Eglise*, tom. III, p. 937.
(2) BAUNARD. *Un Siècle de l'Histoire de France*, p. 433.



enfants l'amour de la « *vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ* (1) », que d'implanter dans leurs âmes la dévotion aux saints Apôtres. Il désirait que tous les prêtres placés sous sa direction s'efforçassent d'entrer dans leurs sentiments, d'étudier et d'imiter leurs vertus. Il fit représenter les membres du collège apostolique dans un tableau de la chapelle, comme pour inviter le séminaire à demander, par leur intercession, la grâce dont ils ont reçu les prémices. Il grava à l'intérieur des bâtiments et sur les murs de la cour ce texte significatif de saint Paul : « Ergo jam non estis hospites et advenæ, sed estis cives sanctorum et domestici Dei, superædificati super fundamentum apostolorum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu (2) ».

Dès l'origine, Dieu dévoila à M. Olier que l'action salutaire du séminaire de Saint-Sulpice ne s'exercerait pas seulement sur la France, mais s'étendrait à l'Eglise universelle. « Il vous viendra des jeunes gens de tous côtés, lui aurait dit une voix prophétique, puis, comme des lampes ardentes, ils iront répandre la Foi partout ; ils enseigneront à la face du monde que Jésus-Christ s'est offert en sacrifice pour tous les hommes, et des quatre coins de la terre, monteront à la patrie céleste les âmes qu'ils auront sauvées. »

La prédiction ne devait pas tarder à se vérifier. Dès 1664, le cardinal Chigi, légat *a latere* du pape Alexandre VII, attestait dans un acte public que des clercs accourus au séminaire de M. Olier, non seulement des provinces voisines, mais encore de plusieurs contrées lointaines de l'Europe, faisaient preuve à leur retour d'une ferveur édifiante et d'une habileté consommée dans l'œuvre des missions. Ce concours de la jeunesse ecclésiastique étrangère à la France n'a jamais cessé au séminaire de Saint-Sulpice. Aujourd'hui, comme il y a deux siècles, l'on y voit arriver régulièrement chaque année de l'Angleterre, de l'Ecosse, des Etats-Unis, du Canada, du Brésil et du Levant, quel-

(1) Ep. aux Coloss., III, 3.
(2) Ep. aux Eph., II, 20.

quefois de l'Allemagne et d'ailleurs, des aspirants au sacerdoce, qui, après avoir cultivé dans cette sainte maison, les sciences et les vertus de leur état, retournent exercer dans leur pays les fonctions sacrées du sacerdoce.

La gloire de l'apostolat, Fénelon la reconnaissait hautement à la Compagnie de M. Olier, et il n'est guère possible de ne pas trouver encore vrai son jugement si catégorique : « Je ne connais pas de maison plus apostolique que celle de Saint-Sulpice » (1).

Cependant, fonder des séminaires ne fut, chez M. Olier, œuvre d'apôtre que parce qu'il fut préparé à cette sublime vocation par l'exercice même de l'apostolat. A son retour de Lorette, après sa conversion, il se met sous la conduite de saint Vincent de Paul. On dirait qu'aussitôt la passion des pauvres et des déshérités de ce monde, s'empare de sa vie. Lui, le fils de famille, jusque-là abbé de cour, et dans tout l'éclat d'une brillante jeunesse, on le voit parcourir les rues de Paris, entouré de mendiants qu'il catéchise et qu'il dispose à des confessions générales. La seule récompense qu'il leur demande pour ses services, c'est de pouvoir coller ses lèvres sur leurs horribles ulcères. Bientôt, même, il se sent épris d'un compatissant amour pour les pauvres abandonnés des campagnes, et, l'un des premiers, il commence à faire des missions avec les prêtres de saint Vincent de Paul. Ce fut l'œuvre à laquelle il se livra sans relâche, jusqu'à son ordination au sacerdoce, principalement dans les lieux où il possédait des biens ecclésiastiques, comme à Bazainville et à Clisson, ou des biens patrimoniaux, comme à Verneuil.

Revenu à Paris pour y recevoir la prêtrise, il se recueille pendant une retraite de dix jours à Saint-Lazare, puis il s'élance de nouveau vers les missions. Ce fut en Auvergne, dans les paroisses dépendantes de son abbaye de Pébrac, qu'il reprit ses labeurs avec quelques ecclésiastiques de qualité. Il se rend ensuite dans les diocèses de Saint-Flour

(1) La parole de Fénelon ne vise pas directement l'apostolat des missions étrangères, mais la culture de l'esprit apostolique à Saint-Sulpice.



et du Puy, et, après y avoir satisfait sa soif d'apostolat, il rentre à Paris pour la seconde fois. Sur le conseil du P. de Condren, devenu son directeur après saint Vincent de Paul, il renonce au doctorat et refuse l'évêché de Châlons; ayant fait alors le vœu d'abandon complet à Marie, et ne pouvant contenir les ardeurs de son zèle, il brûle d'aller au-delà des mers porter la lumière de l'Evangile au Canada. Le P. de Condren s'opposa à l'exécution de ce généreux dessein et envoya son enfant spirituel prêcher de nouvelles missions, sans soupçonner peut-être qu'il l'amenait ainsi à ses destinées providentielles.

L'homme de Dieu repartit pour l'Auvergne avec M. Portail, le plus illustre disciple de saint Vincent de Paul. Après dix-huit mois d'incessants labeurs, malade, épuisé, il revient à Paris où le fondateur des « prêtres de la mission » lui ouvre ses bras en disant : « Je ne sais comment vous faites, mais la bénédiction de Dieu vous suit partout ».

A peine remis de ses fatigues, M. Olier, à l'instigation du P. de Condren, s'adonna à l'évangélisation des villes. MM. de Foix, du Ferrier, et plusieurs autres ecclésiastiques de distinction, se joignirent à lui et commencèrent aussitôt leurs courses apostoliques. A Saint-Germain-en-Laye où se trouve la cour, ils font leur entrée sur une simple charrette, et, après avoir ainsi bravé le respect humain, organisent la mission au milieu des pauvres. A Amiens, les prodiges de conversion sont tels qu'il ne faut pas moins de dix-huit prêtres des paroisses pour suffire aux confessions. Deux heures avant l'aurore, les tribunaux de la pénitence étaient assiégés par la foule; les hommes de guerre eux-mêmes se précipitaient à la maison des missionnaires pour avouer leurs fautes. De pareils succès se renouvelèrent à Montdidier en Picardie, à Nantes et au diocèse de Chartres où les retours à Dieu eurent pour résultat cinq cents réconciliations de familles en procès.

Telle fut la première préparation de M. Olier à sa vocation réelle : celle de fondateur du séminaire de Saint-Sulpice. L'histoire en mentionne une autre. Il était dans l'ordre de la Providence que ce saint prêtre établît le premier

noviciat ecclésiastique au centre de la capitale. Sur l'offre qui lui en fut faite, il accepta la cure de Saint-Sulpice et y transporta sa compagnie naissante. C'était en 1642. M. Olier avait trente-quatre ans. Il ne s'agissait plus alors de porter la doctrine de salut de province en province ou de ville en ville; mais, par une mission continue, de faire du quartier le plus dépravé de Paris une paroisse telle qu'on la voit aujourd'hui. Un instant effrayé, M. Olier fut tenté d'abandonner une si lourde tâche; mais toujours, au moment où l'homme hésite, l'apôtre reparaît en lui. Il fait vœu d'abandon total à Jésus-Christ et, désormais, le voilà prêt à donner aux âmes qui lui sont confiées son corps, son âme, sa fortune, sa santé et sa vie.

Après cinq ans d'apostolat à Saint-Sulpice, la souffrance affaiblit tellement ses forces corporelles qu'il fut obligé de résigner la paroisse entre les mains de M. de Bretonvilliers et d'aller chercher un peu de repos dans de pieux pèlerinages. Il en profita pour préparer la fondation des séminaires de Saint-Flour, de Viviers, du Puy, de Nantes, de Lyon, de Bourges et de Blois. D'ailleurs, les infirmités ne pouvaient mettre un frein à ses ambitions apostoliques. Il rêvait encore d'aller en Perse; il s'offrit pour les missions de la Chine et du Tonkin, et il ne se consola de son impuissance à conquérir des âmes aux extrémités du monde qu'en travaillant avec ardeur à la conversion des hérétiques du Vivarais et des Cévennes. Privas, boulevard du protestantisme dans ces contrées, devint son quartier général. Il y travailla jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant cinq années consécutives. Au milieu de mille contradictions, et au prix des plus grands sacrifices, il parvint à rétablir le culte catholique dans cette ville que vingt-cinq mille hommes envoyés par Richelieu avaient pu soumettre, mais non convertir; M. de Queylus et plusieurs Sulpiciens prirent une part active à ces travaux importants. Les autres lieux du Vivarais où le calvinisme s'était implanté virent aussi à l'œuvre le serviteur de Dieu. Viviers, Montpezat, Meyras, Burzet, le Béage, Jaujac, Valgorge, Largentière, Pradelles, Fay, Villeneuve-de-Berg, Bourg-Saint-Andéol, Chalancon,

furent successivement le théâtre du zèle des missionnaires sulpiciens. Partout s'opéraient de sincères retours à Dieu, et le diocèse changeait de face. En même temps, M. Olier procurait une mission à la ville d'Alais, dans le diocèse de Nîmes, et ouvrait au Puy, pour les enfants des huguenots, une maison d'éducation qui fut l'origine des institutions établies ensuite dans plusieurs centres populeux, sous le nom de « la Propagation de la Foi », ou « du Saint-Sacrement ».

Les dernières années du fondateur de Saint-Sulpice furent une suite continuelle de vives souffrances ; mais elles ne purent éteindre les flammes de son zèle. Au milieu des douleurs de sa dernière maladie, il encourageait vivement plusieurs prêtres de la Compagnie à poursuivre les missions commencées sous ses ordres dans les Cévennes ; il fondait le séminaire de Clermont et acceptait pour la société de Saint-Sulpice la charge des missions du Haut-Canada. C'est au milieu de ces œuvres que mourut, en 1657, à l'âge de quarante-neuf ans, celui qui mérite à tant de titres le nom glorieux de missionnaire et d'apôtre français.

J'ai mentionné le Canada, la Perse et l'Angleterre. La France, en effet, ne fut pas le seul pays où s'exerça le zèle du premier supérieur de Saint-Sulpice et de sa Compagnie.

« Je me souviens, écrivait M. Olier, que le 12 mars 1642, fête de saint Grégoire le Grand, j'eus l'inspiration de m'offrir à Dieu comme victime pour l'Angleterre et de donner ma vie pour ce royaume malheureux dont saint Grégoire a été l'apôtre. »

M. de Bretonvilliers confirme la réalité du fait. « J'ai ouï dire à notre vénéré Père, rapporte-t-il, que, s'il n'avait pas été retenu en France par la volonté de Dieu, il se serait transporté en Angleterre au péril même de ses jours et se serait volontiers dévoué pour cette nation. » « Si j'osais aspirer à la solide gloire du martyre, ajoutait encore M. Olier dans une autre circonstance, je regarderais l'Angleterre comme mon espérance. »

Dans la mesure où la Providence le lui permit, il prou-

va la sincérité de ses paroles. Dès que Charles II, victime de la révolution de Cromwell, eut trouvé un asile en France, M. Olier chercha l'occasion d'avoir avec lui des conférences sur la religion. Il avait à cœur la conversion du roi ; car il ne s'agissait pas seulement d'une œuvre de zèle isolée et sans retentissement, mais d'une conversion qui, disait-il, aurait les conséquences les plus heureuses pour l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. Charles II, si l'on en croit quelques témoignages comtemporains, fit une abjuration secrète avec promesse de la rendre publique après son rétablissement dans ses Etats héréditaires. Quoi qu'il en soit de la certitude du fait, les efforts de M. Olier réussirent à améliorer notablement le sort des catholiques du Royaume-Uni sous le règne de Charles II et surtout intéressèrent pour toujours la Compagnie de Saint-Sulpice à la conversion de l'Angleterre. La révolution de 1789 devint une occasion pour les Sulpiciens d'exercer leur zèle en faveur de ce pays où ils furent obligés, comme tant d'autres prêtres français, de chercher un refuge.

M. Bourret vint s'établir à Londres en 1791. Soutenu par d'éminents prélats, il conçut le projet de fonder dans le quartier de *Portman-square* une mission sous le vocable de Notre-Dame de l'Annonciation. Les difficultés qui se dressaient devant lui et le dénuement complet qui le forçait à vivre d'aumônes ne le rebutèrent point ; il se mit vaillamment à l'œuvre. On commença par improviser un oratoire dans une ruelle de Londres, aujourd'hui, je crois, *Dorset-East-Street*. C'était une sorte de cave appartenant à un marchand de volailles. Elle servit toute une année aux exercices du culte. Pendant ce temps, une souscription ouverte par le missionnaire sulpicien permettait de construire la chapelle de Kings-Street. On vit des prêtres émigrés, des seigneurs et même des princes du sang royal venir en aide à l'humble pasteur. La chapelle, terminée en 1799, fut consacrée par Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix. Seize évêques, des abbés mitrés, beaucoup de membres du clergé séculier et du clergé régulier, des seigneurs français, des princes et des princesses assis-

taient à la cérémonie. Jamais curé n'eut dans son église de plus illustres auxiliaires : M. de Cassy, grand vicaire de Langrès, se chargeait des catéchismes; M. Châtelier, vicaire général du Mans, faisait les prônes du dimanche; MM. Pons et Gazel, tous deux docteurs en théologie, ouvraient avec éclat des conférences sur la morale et l'Ecriture Sainte; aux jours de grande fête, un prélat pontifiait devant la noble assemblée qui remplissait la chapelle. Une fois, raconte Nettement, on put voir dans l'assistance quatorze archevêques et évêques, le comte d'Artois, le duc de Berry, le duc d'Angoulême, le duc de Bourbon, le duc d'Orléans et la fille de Louis XVI ; devant eux, était assis le futur Louis XVIII, entouré de tous les représentants de la noblesse française. L'effet produit par ces manifestations, joint aux vertus des prêtres émigrés, fut très grand sur les protestants : des conversions s'opérèrent et, depuis cette époque, le retour de l'Angleterre à l'unité romaine, pour lequel M. Olier a tant prié, n'a cessé de paraître plus vraisemblable.

Le succès de l'œuvre engagea M. Bourret à créer un comité central de charité qui pût découvrir et soulager toutes les misères. On vit alors des prêtres exilés se transformer en infirmiers et s'en aller de galetas en galetas porter leurs soins aux émigrés malades et aux Irlandais catholiques.

En récompense de son zèle, M. Bourret reçut de Mgr Douglas, vicaire apostolique de Londres, le titre de vicaire général. Cette charge élargit la sphère d'action de sa charité et son influence bienfaisante s'étendit désormais à tout le pays. Après le retour des prêtres émigrés en France, la plupart des oratoires établis par eux en Angleterre se fermèrent ; la chapelle de Kings-Street subsista cependant sous le nom de chapelle royale de France (1).

M. Latil, sulpicien, succéda à M. Bourret dans l'administration de cette église. Aujourd'hui encore, c'est un

(1) Elle est marquée aujourd'hui dans l'*Ordo* des diocèses d'Angleterre sous le titre de « Chapelle française de Saint-Louis ».

aumônier français, M. l'abbé Toursel, qui est le gardien fidèle des grands souvenirs du passé ; représentant de la France apostolique et charitable, il garde dignement le titre glorieux de « Père et soutien des pauvres catholiques anglais », que la population de Londres avait décerné à M. Bourret.

En 1847, un nouveau missionnaire sulpicien s'établit dans la capitale de l'Angleterre. C'était M. Quiblier, grand vicaire de Mgr Bourget à Montréal. Après avoir occupé pendant vingt-cinq ans les plus hautes charges au Canada, il venait, sous l'épiscopat de Mgr Wiseman, reprendre l'humble vie de missionnaire dans un des quartiers les plus délaissés de la grande métropole. Il se fixa à Spitalfied de *Norwood*, y forma une paroisse appelée Sainte-Anne et y ouvrit un orphelinat pour les pauvres jeunes filles irlandaises réfugiées en si grand nombre dans ce district. Un an après, il installait à Sydenham-Grove une communauté de dix-huit religieuses venues du couvent de la Vierge fidèle de la Délivrance au diocèse de Bayeux, et prenait sous sa protection six mille catholiques irlandais, établis sur les bords de la Tamise et laissés jusque-là dans un abandon déplorable ; il multiplia partout les catéchismes ; enfin il organisa une association de femmes dévouées qui, deux à deux, à travers les quartiers de Spitalfield, de White-Chapel et de Bethwal-Green, s'en allèrent chercher les quelques catholiques perdus dans une agglomération de six cent mille protestants et les préparèrent à leur première communion. Le succès fut éclatant et rapide ; au bout de peu de temps, Mgr Wiseman pouvait à juste titre féliciter le pasteur et les fidèles de s'être placés au premier rang parmi les catholiques de la ville de Londres. Mais les ressources manquaient. M. Quiblier comprit que, pour créer des œuvres permanentes, il fallait avoir recours à une communauté d'hommes apostoliques. Il fit appel aux Pères Maristes, les installa à Spitalfield et leur remit le soin du troupeau, sans cesser pourtant de travailler avec eux presque jusqu'à sa mort.

Aujourd'hui le district toujours pauvre de Spitalfield

compte parmi les paroisses de Londres les plus fécondes en fruits de grâce et les plus riches en espérances. Les Pères Maristes qui y résident toujours y ont fidèlement gardé le souvenir des Sulpiciens. Au fondateur de la paroisse ils ont dédié un vitrail de leur chapelle sur lequel on lit cette inscription : « *En mémoire de feu Très Révérend Père J.-V. Quiblier, P. S. S., aimé et vénéré de tous ceux qui l'ont connu; il exerça avec succès son zèle ardent pour la conversion des âmes en France, dans le nord de l'Amérique et en Angleterre, où il épuisa le reste de ses forces en travaillant à établir cette paroisse* ». Le Souverain Pontife Léon XIII, en confiant à Saint-Sulpice la direction de l'archiconfrérie de Notre-Dame de la Compassion, instituée pour la conversion de l'Angleterre, a voulu récompenser le zèle apostolique de M. Olier et de sa Compagnie.

Cette ardeur pour la diffusion de la Foi, qui faisait désirer à M. Olier de prendre part à toutes les œuvres des missions, lui avait inspiré, comme je l'ai dit, le dessein d'aller travailler en Perse à l'extension du catholicisme. Une occasion favorable à l'exécution de son projet ne tarda pas à se présenter. Le prélat qui portait le titre d'évêque de Babylone (1), en résidence à Ispahan, s'était trouvé atteint, au cours d'un voyage en France, d'une infirmité qui ne lui permettait plus de reprendre ses fonctions. Il s'agissait de lui nommer un successeur. Le Schah de Perse faisait à cet effet des démarches auprès du Pape, et, pour en assurer le succès, il offrait d'accorder pleine et entière liberté de conscience aux catholiques et de ramener à l'Eglise romaine les évêques arméniens de ses Etats. Désireux de satisfaire les vœux du prince, le Souverain Pontife en écrivit au nonce à Paris en 1652, et celui-ci pria M. Olier d'accepter le siège de Babylone. Ainsi secondé par les circonstances dans ses aspirations les plus chères, M. Olier s'empressa de consentir à l'appel, mais les protestations et les supplications de son conseil le forcèrent à arrêter son projet.

(1) Babylone ayant été prise sur les Perses par les Turcs, le Pape avait transféré le siège épiscopal à Ispahan, en Perse. C'est là que l'évêque de Babylone alla se fixer.

Quelques années après, tout infirme qu'il était, il se proposa de suivre en Chine le P. Alexandre de Rhodes. Ce religieux de la Compagnie de Jésus, le plus célèbre missionnaire de son temps, cherchait partout des ouvriers évangéliques (1). « Ce qui me fait soupirer après ces travaux lointains, écrivait M. Olier, c'est la disette d'évêques dans la Chine, le Tonkin et la Cochinchine. On demande des missionnaires, et je n'ai que des larmes de douleur à offrir. » Malgré tout, il alla supplier à genoux le Père Jésuite de le laisser partir avec lui. Celui-ci crut ne devoir point l'agréer, non qu'il vît dans ce corps fragile et usé un instrument impropre à l'apostolat, mais parce qu'il comprit l'importance de la mission que le serviteur de Dieu avait à remplir en France. Il lui accorda seulement pour lui et pour les ecclésiastiques de Saint-Sulpice la grâce d'être associés en esprit à toutes ses entreprises. Plus heureux que leur supérieur, des prêtres du séminaire purent partir pour la Chine où ils consacrèrent leur vie au service de Jésus-Christ.

Pour consoler M. Olier, Dieu lui donna comme une révélation de ses desseins de miséricorde sur les nations infidèles. « Un jour que je me plaignais à Dieu de mon incapacité, dit-il, il me sembla voir ici les débuts d'un séminaire pour les missions étrangères. » Ces pressentiments ne tardèrent pas à être justifiés par les faits : peu après la mort de M. Olier fut fondé à Paris, sur la paroisse même de Saint-Sulpice, le séminaire des Missions étrangères, si connu depuis dans tout le monde chrétien.

Fidèle à respecter les intentions de son fondateur, la maison de Saint-Sulpice ne cessa pendant quarante ans d'envoyer des missionnaires en Orient. L'un d'eux, M. Louis de Cicé, d'une ancienne famille de Bretagne, après avoir évangélisé les sauvages du Canada, devint

(1) Le P. Alexandre de Rhodes, natif d'Avignon, baptisa au Tonkin et en Cochinchine (1624-1649) des milliers d'infidèles. Banni par le roi cochinchinois (1649), il repassa en Europe se rendant à Rome et à Paris, cherchant partout, pour ses chers néophytes, des ouvriers évangéliques, surtout des évêques. Il mourut missionnaire en Perse.

vicaire apostolique de la province de Siam où il mourut après vingt-six ans de travaux et de souffrances.

L'œuvre que M. Olier eut le plus à cœur de poursuivre, après la sanctification du clergé, fut la conversion des sauvages du Canada (1). Le renouvellement de la vieille Eglise de France et la fondation d'une Eglise nouvelle en Amérique : tels étaient en effet les deux objets spéciaux de sa vocation. Une révélation divine le lui avait appris, comme il le rapporte dans ses mémoires. La seconde mission n'était ni moins providentielle ni moins difficile que la première. Un siècle s'était déjà écoulé depuis que Jacques Cartier et les explorateurs envoyés par François I[er] avaient pris possession du Canada au nom de la France. On y avait renouvelé jusqu'à sept fois des essais de colonisation chrétienne, toujours sans résultats. Nos rois avaient accordé leur protection à des *compagnies* à la condition qu'elles travailleraient à répandre dans ces contrées les lumières de l'Evangile et de la civilisation. Toutes ces entreprises, dont l'amour du gain était au fond l'unique mobile, échouèrent complètement. En 1627, après tant d'expériences infructueuses, Louis XIII et Richelieu réussirent à organiser une société plus dévouée à la religion, sous le nom de « Compagnie de la Nouvelle France ou « des cent associés ».

Tout semblait présager un succès définitif, et pourtant, en 1640, il n'y avait encore au Canada qu'une modeste colonie de deux cents personnes, y compris les religieux et les religieuses. La rigueur du climat et l'hostilité persistante des Iroquois arrêtaient le mouvement d'immigration. D'ailleurs, l'appât du gain ne pouvait attirer personne.

(1) La côte du Canada fut découverte en 1497 par Sébastien Cabot, navigateur au service d'Henri VII d'Angleterre. En 1523, Verrazano, italien, envoyé par François I[er], en prit possession pour la France, et lui donna le nom de Nouvelle-France. En 1534, Jacques Cartier explora le golfe de Saint-Laurent et, en 1540, fonda le port de Sainte-Croix, premier établissement français dans cette contrée. En 1608, Québec fut fondé par Samuel Champlain, et tout le Bas-Canada reçut des colons français; mais, en 1759, les Anglais envahirent le pays auquel la France renonça, en 1763, par le traité de Paris.

La Compagnie des Cent associés gardait le monopole du commerce et le pays n'offrait, croyait-on alors, que peu de ressources à l'exploitation agricole. C'était donc, à brève échéance, la ruine des possessions françaises dans le Nouveau-Monde. L'intérêt privé et l'honneur national semblaient avoir dit leur dernier mot, pratiquement mot d'impuissance. Le pur apostolat catholique, avec son esprit de sacrifice et de désintéressement, restait l'unique moyen de salut ; mais rien ne laissait prévoir d'où viendrait son intervention.

Le 2 février 1636, à son retour des missions de la campagne, M. Olier, à qui l'on avait offert l'évêché de Chalons, se rendit à Saint-Germain-des-Prés pour demander à Dieu de l'éclairer sur son avenir. Saint Vincent de Paul et le P. de Condren devaient, ce jour-là même, comme il a été dit plus haut, lui faire connaître leur décision à ce sujet. Pendant son oraison, M. Olier entendit avec surprise une voix qui lui disait : « Il faut vous consommer en moi afin que je fasse tout en vous ; je veux que vous soyez une lumière pour les Gentils : *Lumen ad revelationem gentium.* » Le conseil que lui donna le P. de Condren de renoncer à l'épiscopat était en parfaite conformité avec cette parole céleste, mais ne la précisait pas davantage. Dieu appelait positivement M. Olier à la conversion des sauvages du Canada et, pour ne lui laisser aucun doute sur cette vocation, il lui donnait une connaissance précise et détaillée de l'île de Montréal et des personnes qui devaient y établir une colonie chrétienne. A la même époque, un pieux laïque de La Flèche, M. Jérôme le Royer de la Dauversière, favorisé des mêmes inspirations et des mêmes lumières divines, vint à Paris prendre les renseignements qui lui étaient nécessaires pour l'accomplissement de sa mystérieuse mission. M. Olier le rencontra au château de Meudon, où se trouvait le Garde des Sceaux. « Je connais votre dessein », lui dit-il, après l'avoir salué par son nom, bien qu'il ne l'eût jamais vu ; « je vais le recommander à Dieu au saint autel ». Après la messe, à laquelle M. de la Dauversière communia, les deux ou-

vriers apostoliques eurent un entretien de trois heures sur l'évanglisation de la Nouvelle-France. Bâtir à soixante lieues de Québec, dans l'île de Montréal, une ville fortifiée qui pût servir de rempart contre les incursions des Iroquois ; la peupler de colons dévoués à la gloire de Dieu ; inviter les sauvages à s'établir dans les environs pour les former à la foi et les habituer insensiblement à la civilisation; rayonner dans tout le pays pour y conquérir de nouvelles colonies à la France et à la religion; enfin, comme digne couronnement d'une si pieuse entreprise, placer toute l'œuvre sous la protection de la sainte Vierge et consacrer à la Reine des apôtres, en lui donnant le nom de Ville-Marie, la cité projetée qui servirait de boulevard au catholicisme : tel fut le projet admirable conçu par M. Olier et par M. de la Dauversière. Ils n'eurent pas de peine à s'entendre sur ces divers points : Dieu était la source de leurs sentiments et de leurs pensées (1).

Dès lors tous les obstacles s'aplanissent. La reine régente, les princes du sang, les dames de la cour, beaucoup de gentilhommes promettent leur concours à M. Olier; des cardinaux lui prêtent leur appui ; Mazarin l'assure de sa haute bienveillance ; M. de Lauzon, intendant du Dauphiné, à qui la Compagnie de la Nouvelle-France avait accordé l'île de Montréal pour qu'il y établît une colonie, l'abandonne au zèle des ouvriers apostoliques et « *les Cent associés* » ratifient cette cession ; M. de Faucamp et M. le marquis de Renty rassemblent des colons, tous bons catholiques, tous exercés au métier des armes. Au printemps de 1641, il ne manquait plus qu'un chef expérimenté pour diriger l'expédition et une femme courageuse pour soigner les malades. La Providence accorda l'un et l'autre aux

(1) « De tous les projets que l'on a faits pour la conversion de ces barbares, écrivait vers la fin du même siècle le P. Le Clercq, missionnaire, il n'y en a point eu de plus désintéressé, de plus solide, ni de mieux concerté que celui-ci. » L'île de Montréal était un lieu de rendez-vous entre les sauvages de diverses tribus et les trafiquants français, mais les Iroquois demeuraient les ennemis particuliers de nos compatriotes et dominaient sur tous les centres indiens. Les relations de la Nouvelle-France, alors fort connues en France, stimulaient le zèle de certaines personnes de piété.

prières des associés de Montréal : M. de Maisonneuve, gentilhomme champenois, sera le gouverneur de la future colonie ; Mlle Mance en sera l'ange consolateur.

Le 17 mai 1642, la flottille joyeuse prenait possession de l'île de Montréal, en érigeant un autel où le sacrifice de la messe fut offert par le Père Jésuite Vimont, de Québec (1), et le Saint Sacrement exposé.

De loin, M. Olier suivait leurs travaux avec le plus vif intérêt. Les préoccupations que lui imposaient l'administration de la paroisse de Saint-Sulpice et la fondation du Séminaire, ne l'empêchaient pas de conserver la direction active de la Société de Montréal. Plusieurs fois même, comme il a été dit, il désira travailler en personne dans ces lointains pays. Seule l'autorité de ses directeurs put le faire demeurer en France.

Le Canada, du reste, avait de quoi séduire son cœur de missionnaire. C'était un rude apostolat qui ne le cédait en rien à celui exercé au milieu des nations infidèles. Pendant un quart de siècle et davantage, les incursions soudaines des Iroquois condamnèrent les colons à une défensive perpétuelle. La cruauté de ces sauvages envers leurs prisonniers dépasse toute description : ils les brûlaient vifs (des Pères Jésuites ont subi ce martyre), et ce supplice n'était rien auprès des indicibles tortures dont ils avaient coutume de le faire précéder. A ces assauts de la barbarie venaient se joindre la pauvreté et son cortège de souffrances ; car, pendant longtemps, le travail opiniâtre de l'homme ne trouva guère de ressources sur cette terre ingrate. Pourtant, sous le souffle de Dieu, les colons se multiplièrent dans l'île de Montréal. Chaque année amenait de nouvelles recrues et, par une bénédiction spéciale de Dieu, aucun de ceux qui

(1) Le P. Vimont en écrivant à son provincial de France disait : « Cette entreprise paraîtrait autant téméraire qu'elle est sainte et hardie si elle n'avait pour base la puissance de Celui qui ne manque jamais à ceux qui n'entreprennent rien qu'au branle de ses volontés ; et qui saurait ce qui se passe pour faire réussir cette grande entreprise, jugerait aussitôt que Notre-Seigneur en est le véritable auteur. » Les Pères Jésuites et les Récollets ont continué de travailler au Canada après l'arrivée des Sulpiciens.

venaient grossir le noyau primitif n'y apportait d'éléments de discorde. Une charité fraternelle digne des premiers chrétiens vivifiait toute la colonie et faisait de ce coin de terre « le délicieux séjour des anges ». Quoi d'étonnant dès lors que les âmes les plus saintes s'y sentissent attirées ? C'est ainsi qu'en 1653 arrivait à Ville-Marie une pauvre fille de Troyes, Marguerite Bourgeois, inspirée, comme Mlle Mance, de se consacrer à l'œuvre naissante. La vocation de Marguerite Bourgeois est admirable. Par la générosité de son zèle et sous la direction spéciale de ses guides spirituels elle triompha de tous les obstacles. « Je me dis en moi-même, écrivait-elle plus tard à M. Tronson: si telle est la volonté de Dieu, je n'ai besoin de rien ; et je partis, sans denier ni maille, n'ayant qu'un petit paquet que je portais sous le bras. » Cette héroïne forma bientôt une communauté qui se dévoua à l'éducation des enfants. Ce fut l'origine de la Congrégation de Notre-Dame, dont les écoles florissantes sont répandues aujourd'hui dans tout le Canada et ailleurs.

Pendant treize ans (1642-1655), les Pères Jésuites, sur la demande de la Société de Montréal, consentirent à s'occuper du ministère religieux dans la nouvelle colonie. Toutefois, les associés avaient toujours eu l'intention d'envoyer à Ville-Marie des prêtres séculiers et, depuis la création du séminaire de Vaugirard, ils avaient jeté leurs vues sur les disciples de M. Olier. En 1657, le fondateur de St-Sulpice, cédant à leurs instances, accepta pour sa Compagnie la direction de la mission. Ses vœux les plus chers se trouvaient ainsi réalisés et bien douce dut être la joie de son cœur quand il vit ses enfants s'offrir en foule pour cet apostolat. M. de Queylus, de la famille de Montmorency, fut nommé supérieur de la communauté sulpicienne envoyée à Ville-Marie. Trois ecclésiastiques, MM. Souart, Galinier et d'Allet obtinrent de partager ses premières sollicitudes. « J'irai de toutes parts chercher les sauvages, disait un jeune confrère, M. Lemaitre. — Oh ! vous n'en aurez pas la peine, répondit M. Olier, ils viendront vous trouver d'eux-mêmes, vous serez embarrassés de leur nombre

et vous ne saurez comment échapper à leurs *importunités.* »

Cette prédiction fut bientôt justifiée par l'événement. Deux ans après la mort de M. Olier, on envoya M. Lemaître à Ville-Marie. Le jour de la décollation de saint Jean-Baptiste, 29 août 1661, après avoir dit la sainte messe, ce fervent missionnaire se mit à faire la garde pendant que les serviteurs de la communauté s'occupaient à la moisson. A ce moment, une troupe d'Iroquois, cachée en embuscade, fondirent sur lui et lui tranchèrent la tête. M. Vignal qui vint prendre sa place subit le même sort. Sa chair rôtie devint la pâture des sauvages féroces qu'il voulait évangéliser. Ainsi les prêtres de Saint-Sulpice arrosèrent de leur sang la terre où l'amour de Dieu les avait conduits. Les grâces du ciel ne tombèrent que plus abondantes sur la colonie et les successeurs de M. Olier, héritiers de son esprit, n'en éprouvèrent que plus d'ardeur pour son œuvre.

La Compagnie de Montréal s'était efforcée depuis vingt ans de défricher et de peupler le pays, autant que les circonstances avaient pu le permettre. Mais cette Compagnie avait perdu la plupart de ses membres les plus opulents dont plusieurs étaient morts, d'autres s'étaient retirés; se voyant d'ailleurs chargée de dettes énormes sans aucune espérance de les acquitter, elle résolut de substituer à sa place les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice qui, depuis treize ans, soutenaient presque seuls la colonie par leurs largesses et, depuis six ans, y étaient établis en communauté. Les associés qui restaient alors jugèrent que puisque M. Olier, suscité de Dieu pour donner commencement à cette œuvre, avait fait paraître tant de zèle et de générosité pour l'entreprendre, ils ne pouvaient mieux en assurer le succès qu'en la remettant entre les mains du séminaire de Saint-Sulpice; ce qu'ils firent par contrat du 9 mars 1663. « Considérant, disent-ils dans cet acte passé entre la Compagnie et M. de Bretonvilliers, les grandes bénédictions qu'il a plu à Dieu de répandre dans l'île de Montréal par les soins de M. l'abbé Olier et autres, et combien MM. du séminaire de Saint-Sulpice ont travaillé pour soutenir cette bonne

œuvre, ayant exposé leurs personnes et fait de fortes dépenses pour le bien de la colonie et l'accroissement de la gloire de Dieu, les associés, pour seconder les pieux desseins de MM. du séminaire et honorer la mémoire de M. l'abbé Olier, donnent, par ces présentes, à MM. du séminaire l'île de Montréal. » L'une des conditions imposées fut l'acquittement de toutes les dettes de la Compagnie. En acceptant cette donation de Ville-Marie, le séminaire de Saint-Sulpice fit un acte vraiment apostolique ; il s'engageait à tous les sacrifices et à tous les dévouements. Le revenu des terres ne s'élevait qu'à cent écus et il fallait des ressources immenses pour maintenir l'œuvre au point où l'avaient amenée les labeurs passés. M. de Bretonvilliers fournit généreusement plus de quatre cent mille livres. Dans l'espace de cinquante ans, les libéralités de M. de Queylus, de M. Dubois et d'autres Sulpiciens montèrent à neuf cent mille livres, ce qui représenterait aujourd'hui la somme de quatre ou cinq millions. Les œuvres privées absorbaient des sommes presque aussi considérables. C'est pourquoi, pendant près d'un siècle, les supérieurs n'envoyèrent au Canada que des sujets qui pussent suffire à leur entretien par leur fortune personnelle. Les bénédictions divines récompensèrent avec usure ce désintéressement. Grâce au décret de 1664 par lequel Louis XIV abolit la Compagnie des Cent associés et prit le gouvernement des colonies d'Amérique, les Sulpiciens purent étendre leurs travaux à toute la Nouvelle-France sous la protection du Roi.

Dès 1668, à la demande de la peuplade des Oiognoins, M. de Queylus envoya M. Trouvé et M. de Salignac-Fénelon, frère puîné du grand archevêque de Cambrai, fonder une mission près de la baie de Kent, sur les bords du lac Ontario. Les dépenses furent considérables. Il fallait amener de Montréal, à travers soixante-dix lieues de forêts épaisses, des vivres, des animaux domestiques et des matériaux de construction. Les libéralités de M. de Bretonvilliers suffirent à tout et les deux missionnaires se mirent à l'œuvre. M. Lascaris d'Urfé vint bientôt partager leurs

travaux. Ensemble, ils suivirent les Indiens dans leurs chasses lointaines, à l'ouest jusqu'à la cataracte du Niagara, au nord jusqu'au lac Simcoe. Une rivière de cette région porte encore le nom de Fénelon. Puis arrivèrent M. de Cicé, MM. Barthélemy et Mariet qui évangélisèrent toute la contrée, de Kingston à Toronto et de Toronto au lac Erié.

Les labeurs de l'évangélisation dans ces régions lointaines ne diminuaient en rien l'apostolat de Saint-Sulpice dans la seigneurie même de Montréal. De jour en jour, l'île se peuplait, des paroisses de campagne étaient créées, on construisait des églises, des villages naissaient. Les missionnaires qui desservaient ces différentes chapelles, consacraient leur patrimoine, souvent considérable, à fonder çà et là des établissements agricoles ou même des postes militaires qui sont devenus des cités florissantes : Kent, Ogdensburg, Ottawa n'ont pas d'autre origine.

En 1672, MM. de Bretonvilliers et de Queylus fondèrent sur les flancs de la montagne qui domine la cité de Montréal une mission de Hurons, d'Algonquins, d'Iroquois et d'autres Indiens rachetés de la servitude. Plus tard, les Sulpiciens transférèrent ces sauvages à la mission de la Jeune-Lorette, à quelques lieues au nord de Montréal. Les Indiens Nipissingues, d'abord évangélisés par M. d'Urfé, voulurent se placer plus directement encore sous le patronage des Sulpiciens en se rapprochant de Ville-Marie. Pour les préserver du contact d'une population trop dense et trop mêlée qui les aurait enserrés de toute part et pouvait leur être nuisible, M. de Breslay pria M. de Vaudreuil, gouverneur de la colonie, de lui céder « l'île aux Tourtes » où il amena les pauvres Indiens. Cette mission se fondit peu après avec celle de la Jeune-Lorette et celle du Lac des Deux-Montagnes. C'est dans cette dernière résidence que Algonquins, Hurons, Iroquois vinrent avec les Nipissingues recevoir l'éducation chrétienne. Presque toutes les nations du nord-ouest de la Nouvelle-France s'y trouvèrent plus tard représentées. Les Sioux, les Miamis, les Renards, les Têtes plates et les Têtes de Boule grossirent peu à peu le

noyau primitif. Sous le titre modeste de Directeurs de la Mission du Lac, les prêtres de Saint-Sulpice n'ont cessé jusqu'aujourd'hui de se consacrer dans ce coin de terre à l'œuvre des Indiens.

Il nous faudrait ici décrire les missions sulpiciennes, sur la rive sud du Saint-Laurent, et sur les bords de l'Ottawa. Fort-William, Carillon, Saint-André, Greenville, Fort Coulanges, les Allumettes, Pembrooke, Bytown, Lavignat et autres bourgades, témoignent des labeurs apostoliques de Saint-Sulpice. En 1838, M. de Bellefeuille pénétra jusqu'à Temiscamingue, poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, à cent cinquante lieues de Montréal.

Aux œuvres d'apostolat et de bienfaisance, Saint-Sulpice eut toujours à cœur de joindre celle du plus sincère patriotisme. Avant la conquête du Canada par l'Angleterre il ne fut étranger à aucun progrès. Instruction publique, agriculture, industrie : tout intéressait les Sulpiciens. Après nos défaites et la perte de la Nouvelle-France, quand la communauté sulpicienne put se recruter à nouveau, ce fut de sa part, sans s'arrêter à d'impuissantes récriminations, le même dévouement à la chose publique. Si Montréal avec ses chemins de fer, ses lignes de navigation, et ses vaisseaux marchands a mérité d'être appelée la métropole du " Dominion ", Saint-Sulpice revendique l'honneur d'y avoir contribué pour une large part.

Jusqu'en 1862, Montréal ne forma qn'une seule paroisse: celle de Notre-Dame. Pour faciliter aux fidèles l'accomplissement de leurs devoirs religieux, les Sulpiciens construisirent à cette époque plusieurs églises succursales : Saint-Patrice et Sainte-Anne pour la population irlandaise; Notre-Dame-de-Grâce, l'Enfant-Jésus, Saint-Jacques, Saint-Vincent-de-Paul, et Saint-Joseph pour la population française. Aux extrémités de la paroisse, avait été élevé par eux, dès les origines de la colonisation, le sanctuaire de Notre-Dame-de-Bon-Secours pour servir de lieu de pèlerinage; à cette chapelle sont venues se joindre depuis, celles de Notre-Dame-des-Neiges, Notre-Dame-des-Anges, Notre-Dame-de-la-Victoire, Notre-Dame-de-Pitié. M. Qui-

blier installa, en 1837, les Frères des écoles chrétiennes pour l'éducation de la jeunesse.

Le *collège de Montréal*, fondé par les Sulpiciens, pour l'enseignement secondaire, a pris la forme de petit-séminaire et constitue, avec le grand-séminaire, une sorte d'université qui prépare les jeunes étudiants au grade de docteurs pour les sciences ecclésiastiques. Le Séminaire canadien de Rome, dont l'idée première est due à M. Captier, supérieur général de Saint-Sulpice, complète les institutions relatives à la formation du clergé.

De toutes les missions sulpiciennes du Nouveau-Monde, celles de l'Acadie (1) sont peut-être les moins connues. Les Messieurs de Saint-Sulpice ont été, avec les prêtres des Missions étrangères, l'instrument de la providence pour la conservation du catholicisme dans la Nouvelle-Ecosse. Rien n'est touchant comme de les voir accompagner, pour ainsi dire pas à pas, un peuple voué par les Anglais à l'anéantissement, le soutenir dans sa faiblesse, le consoler dans son désespoir, l'assister dans son agonie, et ne le quitter qu'après avoir recueilli son dernier soupir.

L'Acadie reçut ses premiers missionnaires français au début du XVIIe siècle, à la suite des explorations de Champlain. L'arrivée des prêtres de Saint-Sulpice dans ce pays remonte à l'épiscopat de Mgr de Saint-Vallier, coadjuteur et successeur de Mgr de Laval (2). Ce prélat, ancien aumônier du roi et fort aimé à la cour, était lié d'une

(1) L'Acadie, appelée aujourd'hui Nouvelle-Ecosse, fut visitée en 1524 par le florentin Verrazano qui lui donna son nom. Les Français s'y établirent en 1598. Dumont, Champlain et Pétrincourt fondèrent Port-Royal en 1605. Objet de longues contestations entre la France et l'Angleterre, le pays a été définitivement abandonné à la Grande-Bretagne en 1713.

(2) François de Laval-Montmorency, plus connu dans sa jeunesse sous le nom d'Abbé de Montigny, était né à Laval en 1623, au temps même que Champlain, lieutenant du maréchal de Montmorency, vice-roi de la Nouvelle-France, édifiait les murs du château de Québec. Il reçut ses bulles d'Alexandre VIII (1658) qui lui conférait le titre d'archevêque de Pétrée *in partibus* et de vicaire apostolique de toute la Nouvelle-France. Mgr de Saint-Vallier unit son séminaire à celui des Missions étrangères de la rue du Bac, 1675.

étroite amitié avec M. Tronson. Il s'était souvent éclairé des conseils du supérieur de Saint-Sulpice qui l'appelait toujours son « cher fils ». Ce fut avec son père spirituel que le jeune évêque missionnaire s'occupa de réunir un groupe de prêtres destinés à augmenter le clergé de la Nouvelle-France. Au mois de juin 1685, Mgr de Saint-Vallier s'embarquait à la Rochelle accompagné de neuf ecclésiastiques, parmi lesquels on comptait trois prêtres des Missions étrangères et six de Saint-Sulpice. Les Sulpiciens étaient MM. Trouvé et d'Urfé, anciens missionnaires du Canada, et MM. Mossu, Bergier, Foulques et Geoffroy. Durant la traversée, MM. Bergier et Mossu moururent sur le vaisseau, victimes de leur dévouement à des soldats pestiférés. Parmi les quatre qui lui restaient, Mgr de Saint-Vallier désigna M. Geoffroy pour les missions de l'Acadie. Le pays se trouvait alors dans une situation peu favorable au progrès de la religion. Les corsaires infestaient les côtes; de nombreux aventuriers français se livraient au scandaleux commerce d'eau-de-vie avec les Indiens qu'ils démoralisaient et devinrent plus d'une fois persécuteurs du clergé opposé à leurs honteuses spéculations. Dans ces temps malheureux où l'Angleterre disputait à la France les possessions du Nouveau-Monde, les rivalités et les jalousies des pouvoirs entravaient constamment l'œuvre d'évangélisation, et trop souvent, hélas, les préoccupations du négoce ou de mesquines ambitions faisaient des agents subalternes les ennemis du pauvre missionnaire.

M. Geoffroy fut une première victime de cet état de choses. Envoyé à Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, pour y remplacer M. Petit, vicaire général de Québec, il fut, sur sa route, outragé, pillé, volé par des flibustiers et maltraité par des officiers publics. Il s'en plaignait vivement à son évêque et à M. Tronson; mais il ne perdit point courage. Malgré l'hostilité des uns et la mauvaise volonté des autres, il put organiser à ses frais des écoles primaires, célébrer les saints offices d'une manière convenable et parcourir sa vaste paroisse jusqu'au cap Sable à la recherche de toutes les souffrances. M. Trouvé ne tarda

pas à le rejoindre et choisit Beaubassin, sur la côte nord de la presqu'île, comme centre de ses travaux. Pour l'ancien missionnaire des rives de l'Ontario, les longues et pénibles courses sur le grand territoire confié à ses soins n'eussent été que peu de chose; mais, lui aussi se vit en butte aux tracasseries continuelles d'aventuriers sans foi ni loi. Accablé de tristesse devant la perversité de tels hommes, il unissait ses plaintes à celles de M. Geoffroy, et l'on ne saurait relire sans attendrissement les réponses paternelles que faisait M. Tronson à leurs lettres désolées.

Entre temps arrivait un troisième Sulpicien, M. Beaudoin. Il avait exercé dans sa jeunesse le métier des armes; devenu prêtre de Saint-Sulpice, il s'était dévoué aux missions sulpiciennes du Languedoc et du Vivarais et allait partir pour la Chine lorsqu'il fut envoyé au Canada. Après avoir travaillé quelque temps avec M. Geoffroy, il vint rejoindre M. Trouvé dans sa mission de Beaubassin. En communauté de peines et de labeurs, ces deux enfants de M. Olier furent les apôtres de la baie française au milieu des esclaves et des tribus indiennes qu'ils suivaient dans leurs campements et dans les forêts où les menaient le négoce et la chasse. La pensée de pouvoir un jour fonder un séminaire en Acadie soutenait les efforts de ces hérauts de la foi; car, préparer un clergé indigène dans cette partie délaissée du diocèse de Québec, avait été le but principal que s'était proposé Saint-Sulpice.

Pour réaliser ce dessein, M. Tronson envoyait à cette époque un nouveau sujet à Mgr de Saint-Vallier, M. de Cilz, ce qui portait à quatre le nombre des Sulpiciens destinés aux commencements de l'œuvre. L'heure de la Providence cependant n'avait pas encore sonné. M. de Cilz ne vit jamais les rivages du Nouveau-Monde. Dieu le rappela à lui durant la traversée.

Les événements politiques accumulèrent partout des ruines. En 1690 (1), après que le congrès de New-York,

(1) En 1689, la Révolution d'Angleterre, qui détrôna Jacques II et mit à sa place Guillaume de Hollande, amena la guerre entre la France et la Grande-Bretagne. Le contre-coup s'en fit violemment

convoqué par le gouverneur du Massachussetts, eut décidé la conquête du Canada, l'amiral anglais Philips tomba à l'improviste sur Port-Royal, livra les maisons au pillage et l'église à la profanation. M. Trouvé fut amené prisonnier à Boston. M. Geoffroy, momentanément éloigné de Port-Royal, et M Beaudoin restèrent seuls chargés du ministère de tout le pays, en butte aux calomnies de ceux dont la négligence avait préparé le désastre et qui les accusaient maintenant d'avoir été complices des envahisseurs.

Après leur mort, M. Trouvé, sorti des prisons de la Nouvelle-Angleterre, retourna plus ardent que jamais sur le champ de ses premiers labeurs; mais ce ne fut que pour y rencontrer des croix plus pesantes encore. L'ennemi avait tout détruit. Pour réparer les ruines, l'Acadie n'eut plus que l'humble Sulpicien.

L'homme de Dieu accepta sans faiblir la tâche qui s'imposait à son dévouement. Jusqu'à son dernier souffle on put le voir en tous lieux et à toute heure prodiguer les consolations d'en-haut aux pauvres déshérités de la terre dont il était l'unique appui. Sa mort, arrivée en 1704, marque le commencement d'une triste période de dix-sept ans pendant laquelle l'Angleterre s'empara définitivement de notre vieille colonie. En vain M. de Subercasse, le dernier gouverneur français, brûlait-il de zèle et de patriotisme. La France n'entendait pas ces appels désespérés. En 1713, le traité d'Utrecht consacra la conquête anglaise sous le nom de Nouvelle-Ecosse. Le nom même d'Acadie n'était plus qu'un amer souvenir. Cependant, la France conservait les

sentir en Amérique. La Salle avait, à cette époque, donné, par ses explorations, sa plus grande étendue à l'empire français sur le nouveau continent. D'autre part, toutes les colonies anglaises avaient été fondées, sauf la Géorgie. Il s'agissait de savoir qui, de l'Angleterre ou de la France, dominerait dans l'Amérique du Nord. D'ailleurs la nécessité de se défendre contre les Indiens, alliés des Français, fit comprendre aux Anglais la nécessité de s'unir contre l'ennemi commun. Le 1er mai 1690, New-York assista au spectacle, inouï jusque-là, d'un congrès national qui décida la conquête du Canada, à l'aide d'une armée qui marcherait sur Montréal par le lac Champlain, tandis que Boston amènerait sa flotte mettre le siège devant Québec. Ce fut le commencement des grandes hostilités qui devaient tristement aboutir à la perte de nos colonies américaines en 1763.

îles du golfe Saint-Laurent; un grand nombre d'Acadiens se réfugièrent au cap Breton ou à l'île Saint-Jean, aujourd'hui l'île du Prince-Edouard. Là arrivèrent, en 1720, deux nouveaux Sulpiciens, M. Charles-René de Breslay, ancien gentilhomme de la chambre du Roi, et M. Petivier, ancien missionnaire de Kent. Ils étaient envoyés par M. Leschassier, supérieur général de Saint-Sulpice, pour seconder une nouvelle colonisation entreprise par le comte de Saint-Pierre, premier écuyer de la princesse d'Orléans, et reprendre le projet de la fondation d'un séminaire dans ce pauvre pays. Encore une fois, longs et pénibles voyages en canot d'écorce à travers tout cet archipel, courses en raquette sur la neige pendant l'hiver, dangers et privations de tous genres, furent le partage constant de ces généreux missionnaires; mais leurs pénibles travaux portaient leurs fruits de grâce et de consolation. Les Indiens, attirés par la bonté des Français, aimèrent la Foi catholique. Peu à peu les colons se dispersèrent suivant les nécessités du négoce et de la pêche, et de nouvelles bourgades se formèrent dans l'intérieur des terres. Touchantes étaient les scènes chrétiennes au passage du prêtre. Une cabane d'écorce, avec un autel orné de fleurs des bois, devenait alors le centre où semblait converger toute la vie des colons et des sauvages. Les adultes s'y pressaient pour se confesser et les enfants pour entendre le catéchisme. Au dernier jour de la mission, une messe solennelle réunissait toute la peuplade devant le sanctuaire rustique. Les voix mâles des Micmacs faisaient répéter aux échos les cantiques de la Foi. A la communion, un grand silence régnait sur l'assemblée et les farouches guerriers devenus des agneaux recevaient sur leurs lèvres le Sauveur de tous les hommes. Sous ce vaste dôme du ciel bleu entre l'infini de l'océan et la profondeur mystérieuse de la forêt vierge, ces scènes avaient une sublimité que n'atteindront jamais les manifestations du culte catholique dans nos superbes cathédrales.

Et cependant aucune vocation ne devait éclore. L'insuccès des pêcheries et la guerre forcèrent la Compagnie d'abandonner l'île presque dépeuplée. Le projet de M. Les-

chassier ne fut repris que de notre temps après la création des évêchés de la Nouvelle-Ecosse. Dans le cours de l'été de 1724, monté sur un navire de l'Etat, M. de Breslay visita Louisbourg, au sud du cap Breton, où il pensait se fixer; mais appelé par les pauvres Acadiens de Port-Royal, il ne put résister au besoin de se dévouer à cette immense paroisse de trente-cinq lieues à la ronde où la Foi se trouvait en péril sous le joug du protestantisme anglais.

La situation y était bien changée depuis l'occupation étrangère. Le régime militaire y répandait la terreur et le missionnaire français devait s'attendre à subir le contre-coup de toutes les violences. Traqué, insulté, même à l'autel, accusé d'usurper les fonctions judiciaires, calomnié jusqu'à la Cour de France, lésé dans ses biens, menacé dans sa vie, M. de Breslay n'eut d'autre ressource que de se cacher quatorze mois au milieu de ses fidèles Indiens Micmacs, partageant leur pauvreté et leur misère (1). Il resta missionnaire jusqu'à l'âge de soixante-treize ans et ne quitta le champ de bataille que pour aller mourir au milieu de ses frères. Un autre enfant de M. Olier le remplaça.

Ce fut M. de la Gondolie. La prudence dont ce Sulpicien avait déjà fait preuve pendant vingt ans dans les missions de Montréal le fit agréer comme vicaire général par Mgr Dosquet, sulpicien lui-même, qui gouvernait le diocèse de Québec. Il devint curé des Mines. Deux autres confrères l'accompagnaient : M. de Lesclache qui prit charge de la paroisse de Beaubassin et M. Chauvreulx qui desservit celle de Pigiguet. Quelque temps après, M. Desenclave arrivait à Port-Royal et M. de Miniac à la Rivière-aux-Canards. Deux prêtres de Québec travaillaient avec les Sulpiciens : M. Girard à Cobéquid et M. Laboret à Beaubassin. Plus délicate que jamais devenait la situation des missionnaires de la Nouvelle-Ecosse. Le gouverneur Philips voulait soustraire l'Acadie à la juridiction de l'évêque de Québec. Armstrong, son successeur, menaçait

(1) On peut voir, dans « Evangeline » de Longfellow, l'admirable mission du prêtre dans ces tristes circonstances au milieu des Indiens et des Acadiens.

de ne plus admettre dans le pays aucun ministre de la religion catholique. Le pauvre peuple acadien, pour conserver la paix et la permission de mourir sur le sol natal, avait prêté serment de fidélité au vainqueur et le clergé avait ordre, de Paris et d'Halifax, de conserver une stricte neutralité.

Dans ces circonstances, les prêtres français avaient cru devoir conseiller à leurs ouailles la soumission. Tout leur faisait craindre que la défense des colons par Louis XV ne fût insuffisante et leur complicité avec les partisans d'une révolte inutile pouvait amener l'anéantissement de tout un peuple. Fidèles donc à leurs promesses de loyauté aux pouvoirs établis, ils refusèrent en 1744 de seconder un coup de main du Gouverneur du Cap-Breton sur Port-Royal et en 1745 ne coopérèrent point à l'expédition du capitaine Morin. Cette attitude accrut l'intensité de leurs souffrances morales. D'un côté, entourés d'officiers et de soldats étrangers à leur Foi, à leur langue, à leurs mœurs; de l'autre, objets de défiance de la part des Canadiens qui leur reprochaient de trahir les espérances de la patrie, toujours soupçonnés, par les protestants anglais, de sympathie pour la France, ces généreux ouvriers du père de famille se trouvaient sans consolations en face des pressants dévouements que les âmes, alors exposées à tant de dangers, leur demandaient chaque jour. Attachés à leurs devoirs, respectueux de l'autorité, aimés des fidèles, ils allaient au milieu de leur peuple partageant son deuil, répandant la paix et donnant, comme ils le pouvaient, un peu de bonheur à sa vie. La victoire remportée aux Mines par les Canadiens ne fit qu'aggraver la situation. En 1748, la prise de Louisburg par les Anglais laissa la malheureuse Acadie sans défense, exposée au caprice du vainqueur. M. de Miniac, aveugle, ne pouvant plus travailler, fut reconduit par M. de la Gondolie en Bretagne, où ils moururent tous les deux au milieu de leurs frères de Saint-Sulpice. Leurs noms sont restés au Livre d'or des Acadiens. Les autres Sulpiciens demeurèrent à leur poste de dévouement jusqu'au bout. Cependant la catastrophe finale approchait.

L'arrivée du gouverneur Cornwallis avec une colonie anglaise, destinée à fonder Halifax, en fut le prélude. Le serment d'allégeance à la Couronne d'Angleterre fut exigé de manière à opprimer les consciences (1). En face du danger, les Acadiens s'affirmèrent inébranlables dans leurs convictions religieuses. Leurs pasteurs leur en avaient donné l'exemple. MM. Desenclave et Chauvreulx, appelés devant le gouverneur d'Halifax pour jurer la fidélité demandée au péril de la Foi, répondirent par un solennel refus qui rappelait la sainte audace des martyrs; les Acadiens émigrèrent en masse pour aller respirer ailleurs l'air de la liberté. Peregrin Hopson, successeur de Cornwallis et dernier représentant de l'honneur anglais sur la terre acadienne, se dévoua tout entier à faire renaître la sécurité et la paix. Hélas, ce n'était que le calme trompeur, précurseur des tempêtes. En 1754, Lawrence arriva au pouvoir. Les perquisitions arbitraires, les arrestations illégales et les confiscations de biens scellèrent sa prise de possession. L'agonie d'un peuple fidèle à sa foi commençait. En prévision de malheurs futurs, et sur le point d'être saisis, les prêtres tendirent de noir leurs églises comme pour remettre au Christ Sauveur la garde de leurs troupeaux dont ils allaient se séparer. MM. Chauvreulx, Lemaire et Daudin, traînés par une soldatesque féroce, allèrent expier, au fond des cachots, l'impardonnable crime d'avoir aimé jusqu'à la mort la nation persécutée. Le drapeau britannique flottait sur les clochers. Puis, ce fut le coup fatal. Villages incendiés, églises profanées, habitants traqués dans les bois comme des bêtes fauves, femmes et enfants massacrés sans pitié, un peuple cruellement déporté sur la terre étrangère, allant trouver un asile sur les plages de l'Amérique du Sud ou parmi les catholiques de Baltimore, eux aussi persécutés : tels furent les moyens par lesquels l'An-

(1) Le but de cet acte était de soumettre la race acadienne au joug de l'église et des lois de l'Angleterre. Le serment devait porter sur la fidélité au roi et la promesse de combattre contre la France, dans les rangs anglais, en cas d'invasion. (Voir *Revue des Deux-Mondes*, avril 1849).

gleterre triompha, en invoquant pour se justifier les impérieuses nécessités de la politique. C'était en 1755.

Après trois mois de détention, les missionnaires prisonniers à Boston furent envoyés en Angleterre où ils appareillèrent à leurs frais un petit bateau qui les débarqua sur les côtes de France. Miné par l'âge, les infirmités et les chagrins, M. Chauvreulx fut conduit par M. Daudin à Orléans où il mourut au milieu des siens. M. Desenclaves, qui s'était retiré avec ses paroissiens dans le bois de Poincamp, près de Port-Royal, fut pris et conduit en captivité en 1757. Après deux ans, remis en liberté, mais alangui, attaqué d'une maladie de poitrine, il alla mourir à Limoges dans la paix du Seigneur. Avec lui s'éteignit la mission sulpicienne dont il fut le dernier représentant en Acadie. L'œuvre apostolique de Saint-Sulpice avait duré de 1688 à 1757.

Le bien qui en résulta ne fut point celui qu'avaient rêvé M. Tronson et Mgr de Saint-Vallier. La fondation d'un séminaire semblable à celui de Montréal aurait été en Acadie un principe de force et de vie. Les événements politiques, la pauvreté du pays firent échouer l'entreprise. Depuis la dispersion de ce peuple martyr, l'esprit de tolérance a fait son œuvre. Aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse constitue l'archidiocèse d'Halifax. La religion catholique y fleurit au sein d'une population nouvelle qui s'est formée. Les écoles, les collèges et les ordres religieux prospèrent. Un séminaire, à la fondation duquel les prêtres de Saint-Sulpice de Montréal n'ont point été étrangers, réalise enfin le projet des premiers missionnaires. Mais les abondantes moissons de l'heure présente ne sauraient faire oublier les labeurs et les sacrifices au prix desquels les disciples de M. Olier ont fécondé la terre acadienne.

(*A suivre*) ANDRÉ.



LE MIRACLE

DANS LA VIE DU BIENHEUREUX

JEAN-BAPTISTE-MARIE VIANNEY

CURÉ D'ARS (1)

On a dit souvent que la vie d'un saint est la démonstration la plus convaincante de la divinité du Christianisme. En appliquant cette parole au Bienheureux Jean-Baptiste-Marie Vianney, je voudrais essayer de la justifier et d'établir qu'elle n'est pas vraie seulement en ce sens que, de fait, le spectacle de la sainteté est le plus capable qui puisse être de produire sur le cœur de l'incroyant des impressions décisives et de l'amener, ou de le ramener, à la foi; mais en ce sens encore que l'héroïsme du saint et les dons miraculeux qui l'accompagnent doivent être considérés, en principe, comme une preuve valable pour la raison, pour toute saine raison, du caractère surnaturel et divin de la religion qui l'a formé. Sans doute, on ne saurait prétendre que la vie d'un serviteur de Dieu, si merveilleuse de grandeur morale, si riche de prodiges qu'on la suppose, suffise à porter tout le poids d'une démonstration aussi complexe, aussi ardue que l'est la démonstration

(1) Conférence donnée aux Facultés catholiques, le vendredi 24 février 1905.



apologétique chrétienne. Quand il s'agit de prouver qu'une doctrine religieuse vient de Dieu par voie de révélation, et, qui plus est, que l'instrument principal de cette révélation a été l'Homme-Dieu, un miracle, quelques miracles ne sauraient constituer l'argument unique d'une pareille thèse : il y faut le miracle, c'est vrai, parce que le miracle étant la seule opération divine que nous soyons capables de connaître certainement comme telle, en des conditions données, peut seul aussi servir de garantie à une parole divine imposant à notre foi ces impénétrables mystères; mais il y faut le miracle par série liée, le miracle multiplié dans tous les ordres, dans tous les domaines où il peut éclater, dans toute la suite de l'histoire de cet Homme-Dieu et de son œuvre. On ne comprendrait pas que la souveraine puissance et la vérité suprême limitât à quelques prodiges le témoignage rendu par elle-même à son enseignement, ni qu'elle imposât à l'homme la croyance en des dogmes incompréhensibles, sans l'éclairer abondamment sur leur origine divine et révélée. La démonstration apologétique est donc une démonstration d'ensemble; elle n'est pleinement satisfaisante pour la raison, elle ne justifie, autant qu'il est nécessaire à ses yeux, l'acte de foi, que comme démonstration d'ensemble. Il n'en est pas moins évident qu'une démonstration de ce genre empruntant toute son efficacité aux preuves particulières dont elle fait la synthèse, elle ne peut être valable que si chacune de ces preuves, prise à part, a elle-même sa valeur, limitée et relative, mais réelle. Chaque miracle, chaque faisceau de miracles chrétiens entre donc de plein droit dans la démonstration apologétique; il y tient sa place plus ou moins importante, il y joue son rôle plus ou moins nécessaire. Et c'est précisément parce qu'une vie de saint constitue un faisceau de miracles qu'elle a une force probante et une portée apologétique.

Cette force, cette portée ne sont pas égales en toute vie de saint. Nous ne sommes pas juges de la grandeur d'un saint au regard de Dieu, qui seul mesure la valeur véritable d'une âme; nous ne pouvons connaître que des mani-

festations sensibles, soit de la sainteté elle-même, soit du pouvoir surnaturel qu'elle confère. On conçoit sans peine qu'à ce point de vue tout extérieur deux bienheureux de même mérite puissent nous paraître bien différents l'un de l'autre, et l'un en supériorité ou en infériorité marquée par rapport à l'autre. La loi de ces manifestations nous est cachée ; c'est Dieu qui, par sa Providence, assigne à chacun de ses serviteurs sa tâche et sa mission. De cette détermination providentielle dépendent, et l'éclat jeté par l'héroïsme d'un saint, et la puissance de son apostolat, et le nombre, le caractère, la publicité de ses œuvres miraculeuses. Beaucoup de ces élus de la grâce ont vécu dans l'obscurité et le silence, ensevelis au désert ou dans le cloître, à peine connus sur la terre de quelques témoins de leurs vertus; fleurs dont Dieu semblait se réserver à lui seul de respirer le délicieux parfum. D'autres ont été réduits par l'humilité même de leur condition à passer presque inaperçus; diamants dont les feux étaient comme éteints aux regards des hommes par la poussière de leur enveloppe terrestre. Et si l'on peut dire, d'une manière générale, que le surnaturel s'est manifesté avec plus de splendeur en ceux que Dieu appelait au ministère des âmes, et auxquels il communiquait ainsi quelque chose de sa toute-puissance sur les volontés, il y a cependant entre ces héros apostoliques les plus grandes diversités, je dirais presque les plus complètes oppositions. Il en est parmi eux que la Providence avait comblés des plus beaux dons naturels; et il nous paraît que chez eux le talent, le génie, nous cachent un peu l'action divine et l'empêchent de rayonner seule à travers leurs œuvres et leur vie. Pour d'autres, les succès qu'ils eurent, les œuvres qu'ils firent trouvent une sorte d'explication humaine dans les dignités et les hautes charges qu'ils remplirent, dans les milieux favorables où leur zèle s'exerça, dans les ressources qu'ils eurent à leur disposition. Les plus grands, sans contredit, sont ceux qui, très petits selon le jugement du monde, dépourvus de tous les dons de nature qui attirent l'attention, n'ayant exercé que les fonctions les plus humbles, placés dans un milieu obscur, vulgaire, ingrat, ont

cependant, par le seul attrait, par l'attrait irrésistible de leur sainteté, consolé et converti beaucoup d'âmes, opéré les plus grandes choses, accompli les missions les plus difficiles, ravivé la foi dans des contrées entières.

C'est que, chez ceux-là, la nature et l'homme n'étant presque rien, Dieu seul est tout ; et c'est son action toute-puissante qui transparaît à travers les impuissances de celui qui lui sert d'instrument. Voilà les saints qui ont le mieux rempli le sublime programme de l'Evangile et de saint Paul. Parce qu'ils ont été la petitesse même, les secrets du Père céleste leur ont été révélés : « *revelasti ea parvulis* ». Parce qu'ils ont été infirmes, vils, méprisables aux yeux du monde, parce qu'ils ont été une sorte de néant, c'est par eux que Dieu a voulu confondre et la sagesse et la force, et ce que nous appelons l'être et la grandeur : « *infirma mundi, ignobilia et contemptibilia mundi... et ea quæ non sunt... elegit Deus... ut confundat sapientes, ut confundat fortia, ut ea quæ sunt destrueret* (1) ». Et c'est en eux qu'il se manifeste parce qu'il n'y trouve rien qui ne se soûmette à Lui, rien qui tende à s'ériger en principe personnel et indépendant d'action, rien enfin qui cherche à s'attribuer la plus petite part de l'honneur et de la gloire dont il est jaloux.

C'est bien à cette catégorie de saints qu'appartient notre Bienheureux Curé d'Ars ; tellement qu'en traçant ce tableau idéal il se rencontre que ce sont les traits principaux de sa physionomie et de sa vie que j'ai reproduits. Aussi cette vie est-elle toute pénétrée de surnaturel et, sous quelque aspect qu'on la considère, elle rend sensible l'intervention miraculeuse et presque continuelle de Dieu. Des voix plus autorisées que la mienne ont déjà montré dans l'humble pasteur de village l'antithèse vivante de l'hérésie qui fut la grande hérésie de son siècle : la négation du surnaturel. Il semble que la Sagesse infinie ait voulu se jouer des prétentions de la science à bannir le miracle de l'ordre du possible ou tout au moins du connaissable, en le

(1) I Cor., 27-28.

prodiguant, en le faisant comme toucher du doigt, sous les formes les plus diverses, pendant près d'un demi-siècle, dans cette pauvre église et dans ce plus pauvre presbytère où les plus petits et les plus ignorants furent, par milliers, admis à le constater. — Ils le virent dans la perfection héroïque et jamais démentie de cette existence d'un prêtre qui se fit le martyr volontaire de la plus impitoyable pénitence et du zèle pastoral le plus invincible; — ils le virent dans la prolongation naturellement inexplicable d'un ministère qui, même accompli en de meilleures conditions et avec prudence, aurait eu bien vite raison du tempérament le plus robuste, et qu'exerça, dans les conditions les plus inhumaines, trente années durant, un curé déjà ruiné par les jeûnes les plus prolongés, par les privations les plus cruelles, affaibli par de continuelles macérations, presque privé de sommeil, reduit à l'apparence d'un squelette et atteint de graves infirmités; — ils le virent, sinon dans cette affluence énorme (elle atteignit quatre-vingt mille pèlerins par an), de personnes de tout rang, que n'attirait aucune réclame de presse, qui ne trouvaient rien à Ars de ce qui charme les foules et contente la curiosité humaine, phénomène déjà bien étonnant, pour ne rien dire de plus; au moins dans les résultats merveilleux, souvent subits, inattendus, invraisemblables, de conversion, de sanctification, de consolation obtenus par la simple parole du serviteur de Dieu; — ils le virent dans les continuelles manifestations des dons de seconde vue et même de prophétie dont peu de saints donnèrent des preuves si nombreuses et si incontestables; — ils le virent enfin dans les prodiges physiques, matériels, que l'ombrageuse humilité du Bienheureux voulut attribuer au pouvoir de la chère sainte honorée par lui d'un culte si touchant, mais dans lesquels il eut souvent une part personnelle trop évidente pour que l'ingénieux stratagème réussît au gré de ses désirs. — Il n'y eut pas jusqu'au surnaturel diabolique, dont les pratiques, aujourd'hui trop répandues, se dissimulent sous les noms soi-disant scientifiques de magnétisme, d'hypnotisme, de grande hystérie, qui ne soit venu marquer cette vie d'un caractère étrange,

surprenant et que l'on dirait d'un autre âge ; comme si Dieu avait voulu réserver à l'un des moins instruits de ses ministres la mission de démasquer d'avance son éternel ennemi, et de donner le vrai mot de tant de phénomènes, dans l'explication desquels les plus savants s'égarent, parce qu'ils manquent des lumières supérieures que la foi donne même à des ignorants.

Les limites d'une conférence ne me permettront pas d'étudier toutes ces manifestations miraculeuses dans la vie du Bienheureux Vianney. Je voudrais au moins montrer, par une analyse rapide, mais, autant que possible, précise, comment les principales d'entre elles méritent vraiment ce qualificatif, et en quoi elles me semblent inexplicables par les seules forces de la nature.

I. Le premier miracle de la vie d'un saint, c'est sa sainteté elle-même; miracle d'ordre moral, incomparablement plus beau et plus digne d'admiration que les plus étonnants miracles physiques. Il consiste essentiellement dans ce que l'Eglise appelle l'héroïcité des vertus, premier objet dont elle s'occupe dans les procès de béatification. Jamais elle n'élève un de ses enfants aux honneurs du culte public avant de constater, par l'examen le plus sévère, qu'il a porté jusqu'à l'héroïsme la pratique des principales vertus chrétiennes. Or, sait-on bien jusqu'où va cette exigence? Elle ne va à rien moins qu'à demander d'un chrétien une perfection dont l'homme par ses propres forces est tout à fait incapable. Sans doute, notre volonté, bien qu'affaiblie par le péché, peut produire des actes, et même des actes héroïques de vertu. Il n'est pas même impossible que, dans une vie humaine, de pareils actes se renouvellent plus ou moins souvent, deviennent, sur quelques points de la vie morale, plus ou moins habituels et réguliers. Le patriotisme a eu ses héros, comme l'amour maternel, paternel, filial ou fraternel; qui plus est, la simple bienfaisance d'homme à homme a les siens, déjà plus rares. Chaque année, l'Académie française récompense des actes de dévouement dont un certain nombre méritent, au moins par leur

continuité, le nom d'héroïques. Et quoique, presque chaque année aussi, les rapporteurs des prix de vertu, fussent-ils incroyants, soient amenés à reconnaître l'influence prépondérante du sentiment chrétien sur la conduite de ces obscurs et de ces inconnus qu'ils élèvent, pour un jour, aux honneurs de la grande littérature, ce n'est pas à dire que cette influence nous fasse saisir sur le fait une intervention miraculeuse de Dieu. C'est que, autre chose est d'accomplir héroïquement un devoir, ou même de s'élever héroïquement au-dessus de ce qu'exige ce devoir, autre chose de montrer en toute sa vie, avec l'accomplissement des conseils évangéliques, compatibles avec sa condition, la pratique héroïque de ces vertus fondamentales qui embrassent tous nos devoirs envers Dieu et envers nos semblables, les vertus théologales de foi, d'espérance et de charité, les vertus cardinales de justice, de prudence, de tempérance et de force. Les héros du patriotisme, du sentiment familial, les héros que l'Académie couronne s'arrêtent au premier degré ; et si déjà, pour y atteindre, il faut être moralement doué d'une manière exceptionnelle, la nature connaît de telles exceptions ; de même qu'elle connaît les dépravations, hélas ! plus communes du vice. Seuls, les saints, par l'harmonieux ensemble de toutes les qualités morales, parviennent jusqu'au second degré ; et pour le gravir, les forces de la nature ne suffisent pas, la volonté étant incapable de se maintenir en tout et toujours à la hauteur du sacrifice qu'exige, non pas même l'héroïsme intégral, mais le respect intégral du devoir. L'homme peut s'élever très haut, mais en passant ; il peut persévérer dans cette élévation, mais sous certains aspects de la vie morale et non sans quelques retours de faiblesse ou quelques défaillances ; une expérience universelle, incontestable, nous apprend qu'il nous faut pour cela tendre à l'excès les énergies de notre volonté, et qu'une pareille tension nous lasse, nous épuise : qu'elle ne se soutient pas, ou que si elle se soutient sur un point, il y a une véritable impossibilité à ce qu'elle se soutienne sur tous, autant que le demandent les délicatesses et les dernières précisions de la loi. Exa-

minée de près, la vie de ceux que le monde appelle des héros laisse voir bien des lacunes, bien des petitesses, bien des recherches d'égoïsme, parfois bien des laideurs. La vie des saints, soumise à l'analyse la plus attentive ne doit trahir aucune imperfection volontaire et habituelle. Certes, les saints ne sont pas impeccables ; seul, le Fils de Dieu fait homme a pu dire de lui-même, et sans se faire accuser d'orgueil : « Qui d'entre vous me convaincra de péché? » Seul, il a pu manifester en sa vie l'idéal absolu de la perfection, et en sa conscience cette absence totale du sentiment de la culpabilité, ou du danger de la chute, qui donne à sa sainteté un caractère incomparable. Non seulement nos saints ont pu pécher, mais ils ont péché : les uns si légèrement qu'ils nous semblent, par comparaison, en pleine innocence; d'autres, très gravement, avant de revenir à Dieu et de se donner à Lui ; les uns et les autres se sont reprochés avec amertume, et jusqu'à leur mort, quelques mouvements de nature, quelques surprises d'imperfection. En tout cas, l'Eglise ne les place sur les autels qu'à la condition de ne trouver en eux, au moins pendant une dernière et assez longue période de leur existence, que des actes rares, isolés, d'imperfection, compensés par des expiations surabondantes. Un procès de béatification est arrêté si l'on constate avec certitude, en un serviteur de Dieu, ne serait-ce qu'une seule habitude, mais une habitude proprement dite et entretenue jusqu'à la mort, d'imperfections volontaires. Or, la nature est impuissante à préserver un homme de toute imperfection habituelle. C'est là une proposition qu'aucun moraliste ne mettra en doute, pour peu qu'il ait loyalement étudié les lois qui règlent le jeu de la volonté humaine et mesurent les limites de son action. Donc, constater qu'un chrétien, au cours d'une grande partie de sa vie, a pratiqué héroïquement tout un ensemble de vertus et n'a commis, d'une manière habituelle, aucune imperfection volontaire, c'est constater un véritable miracle d'ordre moral, un phénomène qu'explique seule l'intervention directe de Dieu.

Dans la vie de notre Bienheureux, cette constatation est

facile; elle a été faite de la manière la plus péremptoire. Plus une existence a de témoins, plus l'héroïsme qu'elle révèle se manifeste clairement, et plus aussi ses misères morales, si elle en recelait, seraient difficiles à cacher. Or, le bon Curé d'Ars, plus que la plupart de nos saints, a vécu au grand jour, sous les yeux et comme sous la surveillance continuelle du public. Même pendant les premières années de son ministère, bien peu de ses actions ont pu garder le secret dans lequel il aurait voulu les ensevelir. A la campagne, aucun détail de la vie d'un prêtre n'échappe longtemps à la curiosité plus ou moins bienveillante de ses paroissiens. Ses défauts, surtout, ses fautes, s'il en commet, et même les plus légères, sont très vite l'objet des critiques et des commérages.— Ici, la critique fut désarmée, et il n'y eut bientôt place que pour l'admiration. Ars tout entier ne tarda pas à apprendre à quelles extrémités M. Vianney poussait la pratique des vertus les plus crucifiantes pour la nature. On sut que, aux jours même où son jeûne n'allait pas jusqu'à la privation totale, quelques pommes de terre qu'il faisait cuire d'avance pour une semaine, quelques grossiers gâteaux de farine, ou quelques morceaux de pain payés très cher à des mendiants faisaient tous les frais de son repas. On vit les pauvres meubles hérités de M. Balley quitter les uns après les autres le presbytère, jusqu'à ce que plus rien ne restât qu'un lit misérable, une table et quelques chaises. A leur tour, le linge, les vêtements les plus indispensables furent distribués aux indigents; souvent en des circonstances, avec une délicatesse et une simplicité qui égalent les plus beaux traits de la vie des saints. Cet homme qui ne gardait rien pour lui même, qui jeta tout son patrimoine de famille dans la fondation de sa chère Providence, trouva dans sa charité, qui le faisait mendiant pour les autres, le moyen de ne jamais laisser souffrir un nécessiteux dans sa paroisse, et bientôt de loger, de nourrir, d'élever jusqu'à quatre-vingts jeunes filles orphelines ou abandonnées. Aux heures où tout lui manqua, Dieu se fit lui-même son pourvoyeur. Mais ce fut surtout le spectacle de sa piété vraiment angé-

lique qui toucha peu à peu le cœur dur et froid des paysans confiés à son zèle. L'église, toujours vide, devint sa maison; on le surprenait passant des heures entières, à genoux sur le pavé, sans appui, au pied du tabernacle, et, pour être plus près de l'Eucharistie abandonnée, c'était dans la sacristie même, qu'il écrivait laborieusement ses prônes, lisait et annotait sa bible, sa théologie, sa vie des saints. Dès lors, sa parole, soit en chaire, soit au confessionnal, soit dans les visites qu'il aimait à faire au moment du repas, pour trouver toute la famille réunie, était toute pénétrée de foi, d'amour de Dieu, d'humilité; elle remuait profondément les âmes; elle savait faire le siège des plus endurcies et les ramener à Dieu. Les paroisses voisines en firent l'expérience, pendant cette tournée de jubilés, de missions et de retraites, qui précéda l'établissement du pèlerinage et qui laissa partout d'inoubliables souvenirs. Mais quand eût commencé le pèlerinage, et après la dure campagne de contradictions, d'oppositions, de calomnies qui ne servit qu'à mettre dans tout son jour l'humilité sans mesure et la patience du curé d'Ars, ce spectacle d'héroïque vertu atteignit jusqu'au sublime; et pendant trente ans, il eut autant de témoins qu'Ars eut de visiteurs. Car ce fut, je l'ai dit, un vrai martyre, un martyre volontaire plus douloureux que le martyre du sang, que cette vie partagée entre quinze, seize, dix-sept heures de confessionnal, deux heures de prédication ou de consultations, trois heures d'exercices de piété connus, sans compter les prières secrètes, en sorte que ce qui restait pour les repas, ou pour le sommeil se réduisait presque à rien. Dès minuit, souvent, au plus tard dès deux heures du matin, la porte de la cure s'ouvrait, et l'on voyait le saint prêtre entrer à l'église, épuisé par les invraisemblables combats que le démon lui livrait presque toutes les nuits, en un tel état de faiblesse qu'il pouvait à peine marcher; il se prosternait devant le Saint Sacrement, et après sa prière, reprenait à la sacristie ou dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, sa tâche moralement et physiquement si pénible, de confident et de conseiller des pécheurs. Jusqu'à huit heures du soir, il ne

s'appartenait plus ; si ce n'est pendant le court moment consacré au repas de midi, toujours très pauvre, même après que, par déférence aux ordres de ses supérieurs, il se fut décidé à apporter quelques adoucissements au régime de famine qu'il regretta toujours, et pendant l'heure du repos qui lui fut, elle aussi, imposée. Que l'on compte, si l'on peut, tout ce qu'une pareille existence comporte de souffrances, de dépense de soi-même pour autrui, d'abnégation. Elle était pour notre Bienheureux un supplice d'autant plus cruel, que son extrême délicatesse de conscience, son ardente charité, lui rendaient comme insupportable ce contact continuel avec l'offense de Dieu, sous toutes ses formes, et que son humilité lui faisait redouter à l'excès les responsabilités de son ministère. Ses tentations de découragement, qui furent très violentes, la conviction qu'il faisait mal l'œuvre de son Maître le poussèrent même plusieurs fois à prendre la fuite et à quitter sa paroisse. Il ne revint que sur des signes non équivoques de la volonté de ce Maître bien aimé.

Et ce ne fut pas seulement cette vie extérieure qui manifesta l'héroïsme de ses vertus, tout en M. Vianney révélait le saint, parfaitement vide de lui-même, pleinement pénétré de l'Esprit divin : son attitude, son regard de flamme, ses larmes de pénitence ou de tendresse surnaturelle, son accent dans la prière, sa parole surtout, souvent incorrecte, mais qui par son incorrection même, devenait plus expressive, savait allier la grâce des comparaisons à la force et à la profondeur des sentiments, et dépassait, en les méprisant, les effets de la plus haute éloquence, parce qu'elle traduisait toute son âme, une âme belle et grande, de la beauté et de la grandeur de celui qui l'avait formée à son image, par sa grâce. Aussi, il n'était aucun pèlerin qui s'en retournât d'Ars, sans avoir acquis, par tout ce qu'il avait vu et entendu, la conviction qu'il avait été admis à contempler un saint, un prodige d'héroïsme et de perfection. Il est peu de bienheureux dont l'héroïcité des vertus ait été établie par des témoignages plus nombreux, plus détaillés, plus certains. Il en est donc peu pour lesquels

la preuve du miracle moral que fut leur vie ait été plus surabondamment faite.

II. Mais ici le miracle moral se double, si je puis ainsi parler d'un miracle physique, tout aussi évident et sur lequel il est inutile d'insister. Aux fatigues sans trêve, aux souffrances continuelles de cette existence que je viens d'esquisser à grands traits, il n'est pas naturel que M. Vianney ait résisté pendant plus de trente ans. Ceux qui exercent le ministère des confessions savent par expérience qu'il n'en est pas de plus pénible, ni qui épuise plus rapidement les forces. Tout s'y réunit pour produire dans le moindre temps donné un maximum de fatigue : l'emprisonnement dans une cellule étroite, privée d'air, assiégée par les pénitents ; l'attitude immobile et courbée; l'attention à des aveux murmurés à voix basse et parfois inintelligible, ou à peu près; la nécessité d'improviser des solutions délicates, des conseils appropriés aux besoins de chacun ; la responsabilité prise par le directeur, et enfin la crainte de se tromper sur l'état, sur les dispositions véritables des consciences. Aussi, les santés les plus vigoureuses s'altèrent très vite dans ce labeur qui ne ressemble à aucun autre ; y consacrer régulièrement la plus grande partie de sa journée c'est se vouer à des infirmités précoces et, si l'on s'y obstine, à une mort prématurée. Or, nous venons de le voir, notre Bienheureux y consacra, pendant plus de trente ans, au moins quinze heures par jour, sans prendre aucune précaution de prudence. En hiver, il était glacé de froid et, une année, ses deux pieds gelèrent ; jamais il ne voulut laisser placer dans son confessionnal une bouillotte qui pût le réchauffer ; et, une autre année, où la température fut exceptionnellement rigoureuse, un de ses missionnaires dut recourir à la ruse pour le soulager sans qu'il s'en doutât. En été, l'air était irrespirable dans la petite église où deux cents personnes se pressaient; souvent les pénitents étaient obligés de sortir, pendant que le saint prêtre, à demi étouffé, dévoré de fièvre, ne songeait pas même à interrompre son supplice. On

ne peut pas douter que Dieu, dont il faisait l'œuvre, ne le soutînt miraculeusement ; car il est impossible d'expliquer qu'avec un tempérament affaibli, une santé ruinée de bonne heure par les plus terribles mortifications, M. Vianney ait pu atteindre, dans l'exercice d'un pareil ministère, l'âge de 74 ans. Dès ses débuts à Ars, son épuisement et sa maigreur étaient tels qu'on craignait de ne pas le conserver longtemps. C'était la grande inquiétude de Mlle d'Ars, sa pieuse et généreuse collaboratrice. Il acheva d'user le peu de forces qui lui restaient, soit par ses jeûnes prolongés (il avoua qu'il avait passé parfois une semaine avec deux ou trois des repas dont j'ai parlé), soit par ses travaux apostoliques dans les missions. Quand s'établit un concours régulier de pèlerins, il était dans un état pitoyable, et déjà atteint d'une sérieuse maladie d'intestins, qui le faisait souffrir au point que souvent il était obligé de s'interrompre en chaire. Chaque jour, il allait au bout de son énergie, cependant si puissante, et, quand il rentrait à la cure, il était anéanti. Chaque jour cependant, sans aucune trêve, il recommençait et il suffisait à la tâche. Quand on pense à la durée de cette tâche impossible, il ne paraît pas douteux qu'il n'y ait là un miracle, un très grand miracle. C'était l'impression de tous ceux qui approchaient du Saint. Content des services de son prêtre, Dieu les prolongeait par sa toute puissante intervention. Cette intervention devint plus visible encore quand, en 1843, atteint d'une pneumonie, et entendant un de ses médecins déclarer qu'il n'avait plus que quelques minutes à vivre, le Curé d'Ars, pris d'une immense terreur des jugements de Dieu, demanda et obtint en un instant l'arrêt de la maladie et une prompte guérison.. Mais, ce ne fut là qu'une manifestation un peu exceptionnelle de cette action surnaturelle, dont la prolongation de sa vie fut une preuve en quelque sorte journalière.

III. Le plus grand miracle de notre Bienheureux fut cependant le pèlerinage d'Ars. Et j'entends moins par là l'extraordinaire concours des pèlerins, que les résultats

spirituels de leur pieux voyage. J'ai indiqué ce que fut ce concours; dès qus les moyens de communication le permirent, c'est-à-dire, dès 1835 à peu près, il s'éleva au chiffre de vingt mille; mais il le dépassa bientôt, et le petit village de la Dombes fut connu, en quelques années, du monde entier. Les journaux, cependant, se turent sur ce phénomène; seuls, les témoins de ce qui se passait à Ars firent à l'œuvre la réclame, sincère celle-là, de leur admiration enthousiaste et de leurs récits. Je sais que le sentiment religieux est le plus profond qui soit au cœur de homme; je sais que la sainteté exerce sur les âmes un attrait puissant; je sais enfin que le miracle, le surnaturel sous toutes ses formes, excite la plus ardente curiosité. Cependant, l'action naturelle de toutes ces causes suffit-elle à rendre raison de l'incroyable affluence, pendant tant d'années, de tant de milliers de personnes appartenant aux milieux les plus différents, autour d'un homme aussi simple, aussi austère que M. Vianney? Je crois qu'il y eut, là aussi, une action spéciale de la grâce. Je crois qu'elle avait raison l'humble fille confidente du Bienheureux, qui écrivait: « Ce qui a le plus augmenté l'affluence, c'est M. le Curé par ses prières pour la conversion des pécheurs. La grâce qu'il obtenait était si forte qu'elle allait les chercher sans leur laisser un instant de repos. » Cependant cette action surnaturelle se cachant presque toujours ici sous des raisons extérieures de convenance, de complaisance pour un parent ou un ami, de contrôle à exercer sur les rapports d'autrui, je n'oserais dire, et il ne serait peut-être pas sage d'affirmer, il serait en tout cas difficile de prouver, qu'il y ait eu, dans ce seul fait, pour étrange qu'il soit, un miracle.

Mais si le miracle ne fut pas dans le seul concours, on doit le voir dans les fruits admirables de salut que ce concours ne cessa de produire dans les âmes, et dans les âmes les moins bien disposées. La vue, la parole du Curé d'Ars ont rendu la foi à beaucoup d'incrédules, ramené à la pratique religieuse des milliers d'indifférents, converti un nombre incalculable de pécheurs, raffermi, sanctifié, consolé dans leurs épreuves, éclairé dans leurs doutes à

peu près tous ceux qui ont pu l'approcher. Presque toujours, pour les conversions les plus difficiles, pour les victoires sur l'irréligion la plus résolue, sur les passions les plus tyranniques, il a suffi d'un entretien, d'une confession, assez souvent d'un de ces regards qui fouillaient jusqu'au fond des cœurs, ou d'une parole adressée en passant avec cet accent de charité et de foi qui fondait les oppositions les plus glaciales, ou d'un mot dit en chaire et qui se trouvait d'être le mot décisif pour l'un ou l'autre des auditeurs sur lesquels il tombait. Je regrette de ne pouvoir citer des exemples; on en a recueilli de si touchants, sans compter tous ceux qui sont restés ensevelis dans le secret des consciences et dont on ne connaîtra jamais le nombre! Le Bienheureux lui-même, malgré son intransigeante humilité, était obligé de le reconnaître, pour en rendre gloire à Dieu: « On ne saura jamais en ce monde, dit-il un jour, combien de pécheurs ont rencontré leur salut à Ars. » Il est vrai qu'il savait faire trouver à son humilité son triomphe dans cet aveu même, car il s'empressait d'ajouter: « Le bon Dieu qui n'a besoin de personne se sert de moi pour ce grand ouvrage, quoique je ne sois qu'un prêtre ignorant. S'il avait eu sous la main un instrument plus misérable, il l'aurait pris, et il aurait fait par lui cent fois plus de bien. » Reconnaît-on là le saint, l'idéal du saint, jamais plus petit à ses propres yeux que quand il fait de plus grandes choses?

Pour avoir une idée très approximative de la fécondité de cet apostolat, il suffit de se rappeler que M. Vianney confessait chaque jour une centaine de personnes, dont beaucoup d'hommes, et que les pèlerins même qui ne se confessaient pas trouvaient, quand ils le voulaient bien, le moyen de lui demander un conseil ou une décision, en se plaçant sur son passage de l'église à la cure, ou au retour. Il écoutait tout; répondait en quelques mots, tranchait des questions graves, donnait son avis sur une vocation, adressait aux affligés des consolations, exhortait à la patience. Et l'on s'en retournait emportant au fond du cœur la parole dite par ce prêtre obscur et, comme une

semence divine, cette parole fructifiait au centuple. Pour beaucoup d'âmes, elle était une lumière qui éclairait l'avenir, une force qui aidait à soutenir le poids, auparavant insupportable, des peines et des épreuves du présent, un principe de vie nouvelle qui transformait la volonté et lui inspirait des résolutions efficaces.

Or, est-il naturel que la vue ou les conseils d'un homme, quel qu'il soit, et fût-il un héros de vertu, produisent de pareils effets, et sur une pareille multitude de personnes, et d'une manière si subite, et avec une telle puissance, une telle persévérance? Pour peu qu'on y réfléchisse, on se convaincra que non. L'influence de notre parole sur la volonté et sur la vie morale de nos semblables n'est pas nulle, sans doute, mais elle est très faible; elle est surtout passagère. Toutefois, quand cette parole est forte de raison, pénétrée d'un vif sentiment, éloquente, elle fait impression; et si cette impression se renouvelle, surtout sur une âme jeune, par l'instruction et l'éducation, elle peut avoir une action assez prolongée sur la conduite. Son efficacité est donc faite surtout de ces deux conditions : une volonté qui n'ait point encore été déformée, qui garde sa droiture native, et un long exercice d'entraînement moral par l'habitude. Or ces deux conditions manquaient totalement à l'action de notre Bienheureux. Ceux qui venaient à lui n'étaient pas des enfants, ils avaient contracté des habitudes, souvent des défauts, parfois des vices ; leur volonté avait pris son pli, leur vie sa forme. De plus, et surtout, ils ne voyaient qu'en passant leur directeur ou leur conseiller d'occasion, ils ne l'entendaient guère qu'une fois. Il n'est donc pas possible d'attribuer à une action naturelle les résultats si remarquables qu'obtenaient des paroles d'ailleurs dépourvues des qualités littéraires qui imposent l'attention, de l'ordonnance logique qui aide à la conviction. C'est Dieu qui leur donnait de pénétrer jusqu'au cœur et surtout de ressusciter les énergies mortes, ou de réveiller les énergies endormies de la volonté. Cette volonté est entre ses mains et seul il en fait ce qu'il entend. Quand donc un homme en dispose souvent, et dans les circonstan-

ces les moins favorables, avec une sorte de toute-puissance qu'il ne met qu'au service du bien, c'est que Dieu lui communique miraculeusement quelque chose de son propre pouvoir.

IV. Ce qui aidait beaucoup le saint curé d'Ars dans son œuvre d'apostolat, c'étaient les dons de seconde vue et même de prophétie dont il ne cessait de donner des preuves. On ne saurait contester le caractère absolument miraculeux de la prophétie, puisque, prise au sens propre et rigoureux, elle consiste dans la prédiction d'actes ou d'événements qui, dépendant de la liberté humaine, ne peuvent être connus d'avance que par Dieu. Quant à la seconde vue, par laquelle sont dévoilés les secrets des consciences, révélées des choses cachées ou lointaines qu'aucun moyen naturel n'a pu faire connaître au voyant, — comme le démon en jouit dans une large mesure, — comme il peut en faire part aux hommes, ainsi que le prouvent certains incidents assez fréquents dans les possessions diaboliques, et aussi certaines expériences spirites dont l'authenticité paraît établie, — comme enfin, des cas isolés, assez embarrassants, de pressentiment ou de pénétration anormale, sont opposés sur ce point aux faits constatés dans la vie de nos saints, — on ne doit la tenir pour miraculeuse et d'origine divine, que si ses manifestations sont nombreuses, remarquables, et surtout moralement irréprochables, soit dans leur objet, soit dans leur circonstance, soit dans leur but, soit enfin dans les résultats que, de fait, elles produisent. Tout ce qui ne va sur ce point qu'à satisfaire une vaine curiosité, doit être tenu pour suspect; à plus forte raison en est-il de même de tout ce qui tend à troubler les esprits, à surexciter l'imagination. Je n'ai pas besoin de dire que les questions soulevées par les expériences hypnotiques ou spirites auxquelles je viens de faire allusion, sont particulièrement délicates et que je ne saurais avoir la prétention de les trancher ici d'un mot. Vous n'avez pas oublié, sans doute, qu'un de mes éminents collègues a traité, dans cette chaire, ce grave problème, qui demeure

l'objet d'ardentes controverses; et je ne saurais que me rallier à ses conclusions, qui me semblent celles de la saine philosophie et de la prudence chrétienne. Au reste, quelque incertitude qui puisse demeurer sur les limites précises de la nature et d'une intervention surhumaine en ce qui concerne certains phénomènes plus ou moins analogues à la seconde vue, cette incertitude ne va pas jusqu'à atteindre le caractère miraculeux du don de seconde vue tel qu'il a été départi à un grand nombre de saints, et spécialement au Bienheureux Vianney. Ici, les limites de la nature sont trop visiblement dépassées. Il ne s'agit pas de phénomènes péniblement provoqués, en un état anormal, mais de la jouissance en quelque sorte régulière, dans l'état le plus sain, d'un mode de connaissance différent du nôtre et supérieur au nôtre. Il ne s'agit pas de manifestations rares de ce mode extraordinaire de connaître, mais de manifestations à peu près quotidiennes, tout à fait remarquables, toujours empreintes des caractères de prudence, de discrétion, de charité, qui sont le signe distinctif des œuvres divines, et tendant toujours au bien, au plus grand bien des âmes. C'est par centaines que se comptent les pénitents dont le curé d'Ars a complété la confession, en leur rappelant une faute oubliée, en révélant une faute qu'ils cachaient, parfois en faisant lui-même presque toute l'histoire de leur vie; — les visiteurs dont il devinait le nom, le pays, la situation, les questions, se montrant informé de tout avant de les avoir entendus, — les personnes auxquelles il apprenait, pendant qu'elles étaient auprès de lui, ce qui se passait au loin, dans leur famille ou auprès de ceux qu'elles lui venaient recommander. Et c'est par centaines aussi que peuvent se compter ses prédictions prophétiques, toujours réalisées par l'événement. Presque toujours, ces révélations se rapportaient à l'avenir des pèlerins qui le consultaient; souvent elles étaient détaillées, circonstanciées; parfois elles embrassaient toute la vie dont elles traçaient comme un tableau anticipé. Si l'on a prêté au vénérable prêtre des prédictions qu'il n'a pas faites, c'est le cas de dire qu'on ne prête qu'aux riches, et après

abandon de tout ce qui demeure sur ce point douteux, ou supposé, il reste du certain, de l'authentique, beaucoup plus qu'il n'en faut pour établir en lui la réalité d'une prescience surnaturelle. De cette prescience, ses historiens citent de nombreux exemples, et des survivants du pèlerinage peuvent encore en témoigner, soit pour eux-mêmes, soit pour des parents ou des amis.

V. Je ne puis dire qu'un mot des miracles physiques opérés à Ars. Pour une béatification et, à plus forte raison, pour une canonisation, l'Eglise exige de ces miracles, estimant que le pouvoir sur la nature matérielle est un des apanages de la sainteté héroïque, et que, d'ailleurs, l'exercice constaté de ce pouvoir donne à ses décisions une autorité et une sécurité de plus. Certes, les prodiges de ce genre n'ont pas manqué dans la vie de M. Vianney; ils contribuèrent même beaucoup à sa réputation. Beaucoup de saints, et de grands saints, ont été mêlés moins souvent que lui à des faits de guérison subite, ou à d'autres faits matériels extraordinaires. Il faut dire, cependant, que les merveilles de cet ordre ne furent, ni par leur nombre, ni par leur éclat, proportionnées aux vertus admirables pratiquées par notre héros. Pourquoi? Quoique cela demeure le secret de Dieu, on peut en donner deux raisons. D'abord, dans les desseins de la Providence, le miracle d'Ars devait être avant tout un miracle moral, fait de la sainteté visible du Bienheureux et des fruits incomparables de son ministère. Pour laisser à ce miracle la première place, les autres, d'ordre inférieur, devaient demeurer au second plan, et n'y concourir que dans la mesure nécessaire. Comme le disait souvent M. Vianney, le but du pèlerinage était plus la guérison des âmes que celle des corps. Mais, en second lieu, et surtout, c'est au curé d'Ars lui-même qu'il faut attribuer la disproportion dont je parle. Son humilité qui fut, avec sa sœur la pauvreté, sa vertu de prédilection, ne supportait pas le bruit et les manifestations que cette sorte de miracles produit autour de celui qui les opère. Il en avait horreur. Aussi, non content de rejeter sur sainte Philomène la res-

ponsabilité et l'honneur de tout ce qui se passait d'extraordinaire à Ars, il avait recours à tous les moyens pour le cacher, pour faire le silence et l'imposer à tous. Il alla plus loin : on l'entendit exprimer, en termes assez vifs, le regret que la sainte martyre ne se contentât pas de guérir chez eux les pèlerins malades ; il finit par demander à Dieu que son village ne vît plus de spectacles de ce genre, et il l'obtint. Au cours de ses dernières années, les guérisons devinrent de plus en plus rares, au moins dans son voisinage immédiat. A quel point est grande et belle cette haine de toute gloire en ce monde, même de celle qui vient de Dieu, je n'ai pas besoin de le dire ; ni non plus qu'il y a une plus haute perfection à faire peu de miracles, pour de tels motifs, et en de telles conditions, qu'à les prodiguer.

Malgré tout, pourtant, des prodiges matériels s'opérèrent sur la prière du Curé d'Ars, et en assez grand nombre, et très dignes d'attention. Ce furent, le plus souvent, des guérisons, parfois subites, de maladies graves ou même déclarées incurables, dont on peut voir la relation et les attestations dans les histoires du Bienheureux, et dont l'ensemble constitue une preuve plus que suffisante de l'intervention divine. Ce furent aussi d'autres faits plus inexplicables encore par les forces de la nature, notamment les diverses multiplications de farine, de vin, de blé, produites en faveur de cette petite Providence qui tenait tant au cœur du saint prêtre. L'une d'entre elles surtout, celle du blé qu'on trouva remplissant le grenier de la cure, dont on avait constaté qu'il était absolument vide peu auparavant, semble très bien attestée, et par de nombreux témoins ; elle est aussi remarquable que celles qui sont rapportées dans la biographie d'autres saints, et en particulier dans celle de saint J.-F. Régis, à l'intercession duquel notre Bienheureux s'empressa de l'attribuer.

En terminant, comment ne pas s'arrêter un instant devant cette physionomie de saint que je n'ai pas su faire revivre devant vous, ni dégager avec assez de relief des discussions exigées par mon sujet ; physionomie si fortement accentuée, si originale, si austère, et en même temps si atta-

chante, si paternelle et si douce? Peu de serviteurs de Dieu ont été plus impitoyables pour eux-mêmes; peu ont montré un cœur plus sensible aux peines et aux maux des autres, plus débordant de miséricorde et de charité. Le peuple, qui distingue si bien les traits principaux d'une figure, n'appelait M. Vianney que « le bon Curé d'Ars ». Il fut bon, en effet, jusqu'aux dernières limites de l'héroïsme; ne vivant que pour ses frères; les aimant à proportion de leurs misères morales; trouvant dans son zèle le secret de se survivre, pour ainsi dire, à lui-même, en s'imposant pour eux un travail surhumain, malgré l'entier épuisement de ses forces, que Dieu renouvelait assez pour qu'il pût accomplir chaque jour sa tâche, trop peu pour qu'il n'en ressentît pas le continuel accablement. Mais il fut humble, peut-être plus encore qu'il ne fut bon. Tout ce que j'ai dit, en passant, de cette humilité, n'en donne qu'une idée très imparfaite. Elle s'exprimait par sa mise si pauvre, par tout son extérieur, par tous ses procédés, autant que par ses paroles. On ne saurait croire à quel point il se méprisait lui-même. Un mot d'éloge le consternait et il en aurait conçu, s'il s'était abandonné à son premier mouvement, une vive irritation. Le blâme, la critique, les injures lui faisaient éprouver, au contraire, un sentiment particulier de joie. « Voilà quelqu'un qui me connaît bien, » disait-il. Loin d'apercevoir le bien immense qui s'opérait par lui, il se croyait un être inutile, un obstacle; il se voyait sans intelligence, sans foi, sans discernement. Ce jugement porté sur sa personne était si sincère, qu'il le jetait dans des craintes et des angoisses qui furent sa plus grande, sa plus continuelle souffrance, et qu'il l'aurait jeté dans le désespoir s'il ne se fût réfugié avec une confiance d'enfant entre les bras de Dieu.

Sans doute, la bonté, l'humilité furent les vertus de tous les saints; mais chaque saint les a pratiquées à sa manière, et la manière du Curé d'Ars fut tout à fait caractéristique. C'est surtout par ces deux vertus, incarnées en lui sous une forme qui lui est propre, qu'il a exercé, qu'il exerce encore sur les âmes un attrait si puissant. Il n'y a que la bonté

pour inspirer l'amour; et la bonté n'est parfaite que dans un cœur bien humble, car on ne se donne pleinement aux autres qu'autant qu'on se juge indigne de ses propres attentions.

Le Bienheureux Vianney sera peut-être la fleur la plus exquise du parterre des saints au xixe siècle. La France est fière à bon droit de lui avoir donné naissance. Sa vie fut pour elle une grande leçon qu'elle n'a pas, malgré les apparences, tout à fait oubliée. Sa gloire fait luire sur elle un rayon d'espérance en des jours tristes et mauvais. Dieu n'abandonne pas les nations qui ont encore assez de sève chrétienne pour produire de tels héros.

J. Bourchany.



DEUX POÈTES

UN AUBERGISTE [1] ET UN PHILOSOPHE

M. Edmond Rostand serait-il prophète ? Dans son joli *Cyrano de Bergerac* il avait esquissé, d'un crayon léger et sûr, un portrait de poète aubergiste :

> Sur les cuivres, déjà glisse l'argent de l'aube!
> Etouffe en toi, le dieu qui chante, Raguenau !
> L'heure du luth viendra ; c'est l'heure du fourneau.
> (Il se lève. — A un cuisinier).
> Vous, veuillez m'allonger cette sauce, elle est courte.
> . . . .
> Ma Muse, éloigne-toi, pour que tes yeux charmants
> N'aillent pas se rougir au feu de ces sarments.

La joie sera grande parmi les lecteurs de *Cyrano de Bergerac*, lorsqu'ils sauront que le Raguenau des tartelettes amandines revit en l'an de grâce 1905 : il s'appelle maintenant Paul Harel. Comme il mettait tous ses soins, jadis, à empiffrer les Gascons de la Gascogne, il sature, aujourd'hui « jusqu'au col » les Normands du département de l'Orne.

Voilà qu'il rêve maintenant d'offrir l'hospitalité à toutes les bonnes gens de France qui ont quelque goût pour les

(1) *Œuvres* de Paul Harel, Plon.

jeux poétiques. « S'il vous plaît de vous souvenir, dit-il, dans sa Préface, que le poète fut une fois aubergiste à l'enseigne du *grand Saint André*, sur le bord de la route d'Echauffour, que mon œuvre soit pour vos âmes la *Bonne Auberge*. »

Il paraît qu'au cours d'une carrière accidentée, M. Paul Harel exerça d'autres fonctions sociales. Il dirigea, pendant quelques mois, une revue catholique où il cuisina de façon plutôt inquiétante.

Ce n'est pas une raison, toutefois, de nous défier absolument de ses menus littéraires : ils sont suffisants pour ceux qui ne veulent passer qu'une nuit à la bonne auberge ; ils paraîtraient maigres ou peu variés à ceux qui la choisiraient comme centre de résidence pour visiter à loisir le pays qui s'étend entre Echauffour et Planches.

M. Paul Harel a trop lu les poètes contemporains, ses prédécesseurs, ou du moins après les avoir lus, il ne les a pas suffisamment oubliés. A chaque page, on trouve des mots, des images, des tournures, des vers entiers qu'on peut attribuer sans aucun risque d'erreur, soit à Verlaine, soit à Victor Hugo, soit à M. de Hérédia. — Ce dernier, notamment, pourrait faire valoir des droits de propriété considérables sur les *Heures lointaines*. M. Paul Harel ne trouvera point mauvais, j'espère, que je lui signale un certain nombre de réminiscences fort curieuses. Elles ont échappé, sans doute, à son attention, cependant qu'il causait avec la Muse. Il écrit :

> Puis, la cloche légère, avec de petits coups
> Doucement répétés, tinte et meurt sous la nue.

Avant M. Paul Harel, je pense, M. de Hérédia avait dit :

> Et l'Angelus...
> S'envole, tinte et meurt dans le ciel rose et pâle.

Détail insignifiant, rencontre fortuite, soit, mais M. Paul Harel abuse des locutions chères à M. de Hérédia : il dit souvent vois, comme l'auteur de *Sur l'Othrys;* il aurifie toutes choses, les bois, les lys, le matin, ce qui fait songer aux *Trophées*, où les crins par exemple et les peupliers

sont d'or (1). Telle conclusion des *Heures lointaines* ressemble à un pastiche — ingénieux? on ne sait — de tel *Trophée* célèbre :

Leur âme se répand à l'ombre des portiques
Pendant que le soleil fait merveilleusement
Eclater les lys d'or des verrières antiques.

Cet effet de lumière est fort agréable; malheureusement, il évoque certain vers de M. de Hérédia qui est très connu :

La rose du vitrail toujours épanouie.

Ailleurs, M. Paul Harel, non sans quelque imprudence, essaie de s'approprier un procédé littéraire très hardi, sur lequel les critiques ont longuement disserté. Dans les yeux de Cléopâtre, dit M. Faguet, il y a tout un monde d'immenses horizons lointains, comme dans un sonnet de M. de Hérédia. Que contiennent les yeux de Cléopâtre? Vous allez voir :

Tous deux (Antoine et Cléopâtre), ils regardaient de la haute terrasse
L'Egypte s'endormir sous un ciel étouffant...
Tournant sa tête pâle entre ses cheveux bruns
Vers celui qu'enivraient d'invincibles parfums,
Elle tendit sa bouche et ses prunelles claires,
Et sur elle courbé, l'ardent Imperator
Vit dans ses larges yeux étoilés de points d'or
Toute une mer immense où fuyaient des galères.

« Rien de beau, ajoute M. Faguet, comme ce brusque élargissement de la vision, et dans ces yeux où Antoine cherche l'amour, Antoine trouvant toute l'épopée de la ruine où ces yeux mêmes l'ont précipité, et ceci n'est pas seulement d'un grand artiste, mais encore d'un grand poète. »

M. Paul Harel célèbre en vers gracieux une pieuse veuve qui s'en va prier, tous les jours, sur la tombe de son mari, et il conclut :

Puis, lorsqu'elle étendra ses ailes sur ta couche
La mort, en se penchant, trouvera dans tes yeux
Un mausolée au fond des champs silencieux.

(1) De même, M. Paul Harel, toujours à l'imitation de M. de Hérédia se plaît à noter le rire des choses.

Il est évident que pour composer ce tableau mélancolique, voire un peu macabre, M. Paul Harel s'est inspiré, consciemment ou inconsciemment de M. de Hérédia. En constatant l'authenticité de ces emprunts et en essayant de définir avec exactitude leur nature, on n'a pas l'intention de taquiner M. Paul Harel. Mais il importe de distinguer dans ses œuvres ce qui est pur exercice littéraire de ce qui fut bien vécu.

Il me semble qu'à quelques sentiments intéressants de l'âme contemporaine notre poète sait donner une expression originale.

M. Paul Harel est un brave homme de catholique qui serre ostensiblement la main à son curé et qui met sa petite obole dans le tronc de l'église paroissiale : il aime les croix, les églises, le cimetière, la vie simple des campagnards, même il a le sens de la tradition catholique, ce qui est assez rare parmi les croyants. Etant donné que ce catholicisme sincère ne repose pas sur une instruction théologique ou philosophique bien profonde, on peut considérer M. Paul Harel comme le type achevé du Français honnête qu'un faible lien rattache encore à la religion de ses pères.

Ce n'est pas que je prenne au tragique son enseigne d'aubergiste, ses fourneaux et ses casseroles; je ne le tiens pas pour plus aubergiste qu'il n'est en réalité. M. Paul Harel est gendelettre au sens le moins défavorable qu'on puisse attacher à ce mot; il fréquente chez les plumitifs, et même chez quelques fort mauvais plumitifs. Mais combien nous en connaissons de ces gendelettres, les uns célèbres, les autres obscurs, mais tous pénétrés profondément de leur supériorité intellectuelle, qui mettent leur point d'honneur à mépriser et plus encore à ne jamais étudier la théologie! C'est pourquoi, constater que M. Paul Harel n'a jamais porté très loin ses investigations dogmatiques n'est point porter atteinte à sa réputation intellectuelle. L'hôte du *Grand Saint-André* reconnaît volontiers que sa foi trébuche dans certaines circonstances graves, et il laisse deviner qu'un scepticisme partiel ronge son âme d'honnête homme, de bon Français et de chrétien.

L'église où vous priez, ma sœur, est un peu nue ;
Elle a d'anciens vitraux qui claquent dans le plomb...
De son autel roman les vers creusent les marches,
Ils forent sans pitié deux fronts de patriarches,
Et là-haut sous la voûte au pied d'un pendentif
Ils ont mangé le nez d'un confesseur naïf.
... Mais quel démon bizarre me frôla ?
O ma sœur, priez bien pour moi, car ce sont là,
D'une âme, malgré tout, légèrement impie,
Les curiosités que votre lèvre expie.
Je suis auprès de vous et laisse encor mes yeux
Errer dans les rayons qui dorent vos cheveux ;
Mais vous, qu'une prière ardente immobilise,
Je sens que vous tenez pour de plus longs chemins
Le grand rêve éternel en vos petites mains.

Pesez les termes choisis par le poète; leur ensemble constitue la parfaite confession d'un enfant catholique d'un siècle médiocre où triomphent les idées anticatholiques. Dominé par Victor Hugo, et donc aussi par Chateaubriand, Paul Harel substitue, je n'ose pas dire à la théologie, mais au catéchisme, l'archéologie. Il ne comprend pas, avec son intelligence, ni avec son cœur, s'il est vrai que nous devions établir une sérieuse distinction entre le cœur et l'amour sentimental légèrement teinté de sensualisme inconscient; il ne sait faire usage que de ses yeux : il semble ne pas connaître autre chose, en fait de vie surnaturelle que des murs, des colonnes et des voûtes. Son état religieux se met spontanément en harmonie avec les formes architecturales; de même que les vers rongent le nez des statues, de même le scepticisme du siècle a rongé, en certaines parties de son âme, la foi simple, par exemple, et le sentiment du respect qui est dû aux choses saintes.

Sur quelle base repose donc la religion de M. Paul Harel? Elle ne repose sur rien, hélas! elle dépend uniquement de la pureté et de la piété des femmes. Il se sent ému profondément par l'attitude de cette jeune chrétienne qu'une prière ardente immobilise; mais il ne sait pas réfléchir sur l'acte religieux dont il est le témoin; il ne perçoit que des cheveux dorés et un grand rêve éternel.

C'est là une façon de prier qu'on pratiquait assez souvent pendant le dix-neuvième siècle. Soyons reconnaissants à tous ces braves gens de leur évidente bonne volonté, mais ne comptons pas trop sur l'énergie de leur résistance antimaçonnique.

Sans qu'ils s'en doutent assurément, ils fournissent des armes à nos ennemis et ils mettent une note semi voltairienne dans leurs actes de foi. M. Paul Harel, l'ami des curés normands interpelle le Christ à la façon de Rolla, le disciple désabusé de Voltaire.

Toi le Christ, avec qui nous devrions pleurer.....
Comment peux-tu, privé de respects et d'hommages,
Aux croix des temps nouveaux endurer tes images ?
Comment ne jettes-tu, sous le ciel étonné,
Que l'ancien cri : « Pourquoi m'avoir abandonné » ?
Quand notre éloignement et nos ingratitudes
Te font sentir encor le poids des solitudes ?
Et lorsque nous fuyons loin de toi, sans remords,
Comment nous cherches-tu toujours de tes yeux morts ?

Quel blasphème ! les yeux de Celui qui est le Bon Pasteur et le Rédempteur ne sont point morts. Pleins de douceur et de vie éternelle, ils cherchent au loin la brebis égarée et l'homme coupable, ils envoient au malheureux des regards chargés de consolations. M. Paul Harel, pour parler comme le catéchisme, s'arrête donc à l'image de pierre ou de bois au lieu de s'élever par la pensée, jusqu'à l'Homme-Dieu qu'elle représente. Question d'originalité et de mérite littéraire mise à part, je ne vois pas de différence religieuse appréciable entre Rolla et le Pèlerin d'Echauffour. Celui-ci se croit chrétien, et il ose dire que les yeux sont morts de Celui qui est la Vie !

Tels sont bien les résultats scientifiques que produit l'amour de la métaphore. Un goût très vif pour certaines manifestations de vie religieuse supplée, dans quelque mesure, à la faiblesse de cette information.

M. Paul Harel a le courage de chanter les beautés du temps jadis :

Autrefois, le village abritait sous l'église
Le cercle affectueux de ses toits inégaux.....
Quand les cloches sonnaient la messe des dimanches
Les fidèles, par les sentiers, par les chemins,
Débouchaient aux clartés vives des routes blanches.....
..... groupés et recueillis
Les paysans faisaient monter dans la prière,
Et dans le vieux *Credo* l'âme du vieux pays.....
Sur le ciel qui couvrait l'immensité des plaines
Ils savaient que toujours un Dieu reste penché
Et qu'il veut, pour bénir les semences humaines
La terre sans blasphème et le lit sans péché.
Oui, l'on sentait partout les maisons défendues
Et la terre peuplée et les cieux obéis.
Et quand le jour naissant dorait les étendues
La gloire du soleil frappait un grand pays.

Le sujet est beau, le sentiment qui anime le poète est sincère et fort; peut-être a-t-il manqué une occasion qui s'offre très rarement au plus heureux de composer un petit chef-d'œuvre. Des phrases qui furent hâtivement rédigées, des formules fatiguées ou banales, des développements oiseux gâtent ce morceau. Que ne se trouve-t-il parmi les amis de M. Harel, quelqu'un qui puisse et qui ose lui donner un bon conseil. Méditez longtemps, lui dirait-il, ce thème qui est si simple et si beau et si riche, puis, selon le précepte du vieux Boileau, vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage et vous aurez quelque chance de laisser après vous un court poème qui soit l'équivalent d'un sonnet sans défaut.

M. Paul Harel et ses amis trouveront ce jugement trop sévère. L'auteur des *Voix de la Glèbe* ne reçut-il pas naguère, des approbations flatteuses ? Même il obtint une récompense très honorable de l'Académie française, laquelle est encore supérieure aux *Jeux floraux* autant que la *Dépêche* de Toulouse l'emporte sur la *Lanterne*, journal éminemment parisien.

Que M. Paul Harel, cependant, soit modeste. Pour peu que l'Académie française persévère dans la voie où elle s'est engagée, on dira de ses prix littéraires ce que chacun

pense des palmes académiques. Comme tous les fonctionnaires et amis des fonctionnaires sont décorés, tous les auteurs seront bientôt couronnés.

De ce qu'on a insisté, de particulière façon, sur les poèmes catholiques de M. Paul Harel, il ne faudrait pas conclure qu'il est un poète uniquement religieux. A l'instar de tous les poètes, il chante le printemps et l'amour, et l'aurore, et les mois, et les nids, et la chaumière et la mélancolie. Tous ces essais ne sont pas plus mauvais que tant d'autres, mais ils ne sont pas sensiblement meilleurs. On ne peut pas refuser à M. Paul Harel, par exemple, le droit de chanter la neige, mais encore conviendrait-il qu'il manifestât un sérieux propos de rajeunir son sujet. L'auteur des *Heures lointaines* cueille pieusement toutes les métaphores trop connues que découvrent chaque année les élèves de seconde. Il dit la neige pure tombée en silence des urnes de la nuit, le manteau plus blanc que l'hermine et les lys, qui se déroule au loin, le blanc linceul, les chars qui sillonnent les campagnes; il compare l'hiver à un amant cruel qui rudoie la terre son épouse et il remarque ingénieusement que l'aube diamante le front cristallin de la neige.

Emule de Boileau, M. Paul Harel compose son petit *Lutrin* dont il va chercher les héros dans la ville épiscopale qui est Coutances, ou Séez, mais Séez plutôt. Il jette dans le jardin, déjà fort encombré, des chanoines les petites pierres que voici :

Dehors on aperçoit, cherchant le Paradis,
De pauvres petits vieux chanoines engourdis
Qui marchent à pas lents et font trembler les cornes
De leurs sombres chapeaux le long des places mornes.
Seuls, Messieurs du Chapitre, en qui l'Esprit-Saint veille,
Prolongent un débat, s'excitent, font merveille :
Ils ont, pendant une heure au moins, tué l'ennui.
Mais le doyen se lève. Il bâille. C'est la nuit,
La douce et bonne nuit qui fera taire encore
Les chanoines malicieux jusqu'à l'aurore.

Messieurs du Chapitre jugeront très vraisemblablement

que ces anodines plaisanteries sont dépourvues de saveur; ils méritent mieux que ça. Sur l'activité, l'esprit de mortification et la charité des chanoines circulent, dans tous les milieux ecclésiastiques, des historiettes bien autrement piquantes que le *Lutrin* de M. Paul Harel.

Les images que notre poète tire de la cuisine semblent plus vivantes que celles qui lui arrivent de la sacristie:

Aux petits oiseaux du bon Dieu
Les halliers servent de patrie;
Fougère, viorne défleurie,
Ronce fauve et houx au milieu.
Le vieux houx est l'hôtellerie
Des petits oiseaux du bon Dieu.

A leur vieille auberge du Houx
Ils ont le couvert et le vivre;
Sous la neige et parmi le givre,
On y donne des rendez-vous.
Plus d'un habitué s'enivre
A la vieille auberge des Houx.

A la vieille auberge du Houx...
Jamais chandelle ne s'allume;
On s'y couche au lever des loups.
Tout le monde dort sous la plume
A la vieille auberge du Houx.

Pour cave l'auberge du Houx
A le frais trésor d'une source;
Le merle y fait halte en sa course.
La carte est la même pour tous:
Nul n'a jamais vidé sa bourse
A la vieille auberge du Houx.

Hôtel des oiseaux du bon Dieu,
Qui dans le fond de tes chambrettes,
A travers les ombres discrètes
Introduis le firmament bleu,
Ah! fais donc chanter les poètes
Comme les oiseaux du bon Dieu!

Cette fois, M. Paul Harel est lui-même; il n'imite aucun de ses prédécesseurs, il se contente d'exprimer en des vers

à la fois spirituels et délicats, des sentiments vécus. Sa *Petite Auberge des Houx* est presque un chef-d'œuvre.

Après le restaurant dont il connaît si bien les coutumes et le langage, il célèbre volontiers la poste : il ne craint pas de faire entrer, dans son recueil *ne varietur*, les minuscules poèmes qu'il composa, je suppose, pour les fabricants de cartes postales. En cela, il imite Horace qui a fait une fort jolie place dans ses épîtres, aux facteurs de son temps. Allez, dit-il à Vinius Asella, ne remettez à Auguste mes feuilles pliées et cachetées qu'autant que vous le verrez bien portant et bien disposé, qu'autant qu'il les demandera. Si par hasard, c'était pour vous un trop lourd fardeau jetez-le plutôt que d'aller maladroitement en blesser celui à qui vous devez le remettre. On rirait du surnom d'Asina, héritage de votre père, et vous deviendriez la fable de la ville... Gardez-vous surtout de dire que vous avez bien sué à porter ces vers qui savent charmer et l'oreille et les yeux d'un César... »

A défaut d'un César, M. Paul Harel s'applique à charmer les yeux et les oreilles du grand public très amoureux, comme on sait, des cartes postales. Il chante la ferme normande, la meule du pressoir, le taureau, les dindes. Ses vers encadrent, sans doute, les gravures que collectionnent les jeunes filles et peut-être disparaissent-ils à moitié sous les timbres administratifs que multiplient les employés facétieux.

On aime à penser que M. Paul Harel, hôtelier par vocation, ne s'obstinera pas à demeurer désormais parmi les collaborateurs bénévoles du ministère des postes et télégraphes. Qu'il retourne plutôt dans son village dont il a si bien chanté l'auberge.

Aussi, je n'ai point oublié
Mon doux et triste coin de terre ;
Là j'ai souffert, aimé, prié...
Là-bas je voudrais vivre encor
Parmi les choses désolées...

De la cuisine de Paul Harel passons, à la suite de la

Muse, dans la cellule d'un jeune philosophe (1). La différence n'est point trop brusque, car nos deux poètes bien qu'exerçant des professions très différentes l'une de l'autre ont fréquenté les mêmes écoles. Comme M. Paul Harel imite M. de Hérédia et Victor Hugo, M. Maurice Gautier s'inspire du même Victor Hugo et de Paul Verlaine. Il dit par exemple :

Je subis le suprême affront
De sentir mon propre mystère
S'évader soudain de mon front.

Aveu modeste, sinon touchant qui contraste avec l'orgueil d'Olympio mais qui rappelle trop exactement certains vers bien connus des *Contemplations :*

Il doit ravir au ciel austère
L'éternel feu ;
Conquérir son propre mystère
Et voler Dieu.

M. Maurice Gautier écrit encore :

...Les âmes lasses
Regardent, des replis obscurs de leur ennui,
Sourdre la volupté *immense* de la nuit.

Comment n'a-t-on pas remarqué que ce vers, malheureux en somme, évoque dans la mémoire de tous les lecteurs, un vers magnifique de Victor Hugo ?

Et voici qu'à travers la grande forêt brune
Qu'emplit la rêverie immense de la lune...

Les amis de Verlaine relèveraient aisément dans les vers de M. Maurice Gautier des formules qui reviennent assez fréquemment dans les chansons du pauvre Gaspard Hauser.

La Vie.....
Répond en grimaçant de sa voix trop sonore.
La vie semble agiter sa face de satyre...
Ce sont cauchemars, choses imprécises,
Cela fait rêver à des revenants.

(1) *La Lumière dans l'ombre*, par M. Maurice Gautier, Paris, Perrin.

Verlaine avait dit avant M. Maurice Gautier :

Voix de la haine.....
.....Lourde, affadie
La vie a peur et court follement sur le quai...
Ce sont choses crépusculaires
Des visions de fin de nuit...
...Ces fantômes moroses
Vont tout à l'heure prendre corps
Et se mêler au chœur des choses.

Il serait injuste d'insister sur ces trop gracieuses réminiscences qui font le plus grand honneur aux goûts poétiques de M. Maurice Gautier. Cherchons plutôt à comprendre les pensées profondes qu'il s'est proposé de mettre en vers.

Je dois reconnaître sans ambages que j'ai médiocrement réussi dans cette tentative difficile. En prose, les conceptions de Hartmann échappent très souvent à ma perspicacité. Rien ne me prouve que lorsque je crois quelquefois les comprendre, je ne suis pas dupe d'une illusion orgueilleuse. Parce qu'il prend dans les vers assez mélodiques de M. Maurice Gautier, des formes séduisantes, l'Inconscient transcendantal d'Hartmann n'en est pas moins perfide. D'une lecture attentive des vers de M. Maurice Gautier, il semble résulter toutefois, que ce poète pensif professe un panthéisme à la fois discret et profond.

Tu pourras percevoir l'Etre mystérieux
Qu'un rien fait tressaillir au fond de toute chose
Et la forme incertaine et fragile à tes yeux
Resplendira soudain en sa métamorphose.

Il apparaît ensuite que M. Maurice Gautier a suivi, pour son propre compte, le conseil que l'ignorante Henriette donnait ironiquement à la savante Armande :

Mariez-vous, ma sœur, à la philosophie.

M. Maurice Gautier est décidé à vivre sur les hauts sommets de la pensée où les plus pures et les plus doctes spéculations suffisent à son bonheur.

O toi, qui ne dois pas aux étreintes humaines
La douce volupté de l'Adoration !
Et qui viens sans espoir, sans orgueil et sans haine
M'apporter le mépris des vaines passions
Rien de l'Amour humain près de toi ne bourdonne.

Infidèle à ses serments, M. Maurice Gautier chantera tout à l'heure ces vaines passions qu'il méprise maintenant. Mais qui ne sait que la contradiction constitue l'essence même de l'esthétique et de la métaphysique transcendantes? Le beau c'est le laid ; l'être et le néant sont identiques.

Ainsi, M. Maurice Gautier est un homme d'oraison, il soupire sans cesse après les communions éternelles et il nous autorise à lui demander s'il croit en Dieu ?

Qui n'a pas dit à Dieu : « Mon Dieu », sans même y croire !...

Je suis le bon enfant de ta religion
Je suis l'artiste saint aux paroles ferventes
J'aime naïvement l'ardeur des visions
De Celui que la vie si parfaitement chante.
Et je veux donc prier en la pauvre maison
De ce Dieu qui nous dit les choses éternelles,
Et regarder sans honte, au sein de la Raison
S'éteindre les clartés humaines et nouvelles.

Vous qui n'êtes pas métaphysiciens, comprenez-vous ce murmure de vanteries, selon toute vraisemblance un peu blasphématoires ? Non, n'est-ce pas ? Les métaphysiciens franco-allemands qui daignent régir nos pauvres intelligences françaises se persuaderont qu'ils comprennent, eux, mais peut-être se tromperont-ils. M. Maurice Gautier s'est donné la mission d'enfermer la lumière dans l'ombre, puis de chanter la pénombre, l'ombre seule, la lune, le soleil de minuit, la nuit.

Comment se fait-il qu'un poète aussi abscons ouvre tout à coup ses yeux à la clarté française ? Je ne sais en vérité, mais dans la seconde partie de son minuscule livre, il célèbre avec quelque succès, les qualités intellectuelles de notre race :

Je hais les cris des blonds penseurs de Germanie.
Dans mes veines, plus clair, coule le sang latin
La Beauté dans mes yeux a cette douceur fière
De ce qu'achève en nous un horizon certain,
Quand sur de purs contours tressaille la lumière...

Alors, la pénombre et l'ombre, vous les dédaignez désormais, ô poète ? Soyez loué de ce bon mouvement qui se produit un peu tard, il est vrai, car nous touchons aux dernières pages de votre très mince volume. N'importe, le plaisir est grand de lire quelques vers qu'on comprend sans trop de peine.

Maintenant qu'il est sorti de ses ténèbres, notre poète semble dépourvu d'originalité; il chante sur un mode bizarre, des sujets fatigués. Mais le moyen, je vous prie, d'éviter les sujets qui sont fatigués parce qu'ils plurent à toutes les générations de poètes ?

Adonc, M. Maurice Gautier esquisse un rêve moyenâgeux :

Maintenant, c'est la nuit, les tendres châtelaines
Ont conduit leurs amants au sommet des créneaux ;
La lune en auréole estompe les vitraux,
Les seigneurs sont partis... ton ton taine, ton taine.

Ah ! vous ne savez plus, ô siècle de bourgeois !
Que d'obscènes chansons et des propos grivois
Mais pas l'art d'adorer les belles châtelaines
Quand meurt le cor au loin... ton ton ton ton ton taine.

L'idée est belle ! Mais, en l'exprimant, M. Maurice Gautier n'a pas su éviter toujours l'emploi de certains mots très lourds et, moralement parlant, peu délicats. Peut-être devrait-il retoucher ce vitrail de château, le retoucher avec l'unique préoccupation de faire disparaître toutes les réalités grossières qu'il laisse encore entrevoir.

Au point de vue rythmique, les vers de M. Maurice Gautier n'offrent pas cette perfection où les ouvriers mettent leur joie et leur orgueil. Il écrira par exemple :

Ah Seigneur ! écoutez la voix du *monstre étrange*.
O vertige *entrevu à travers* la pénombre.

Cela manque un peu d'harmonie, ce me semble. Mais voici qui serait plus embarrassant pour un professeur de déclamation et ses élèves :

Yeux ternes, yeux ardents, yeux pleins de vanité.
De ta bouche on ne voit plus que les dents boiteuses.

Comment prononcerez-vous tous ces *y*? et sera-t-il en votre pouvoir que de ce vers bizarre sur la bouche aux dents boiteuses la chute soit jolie, amoureuse, admirable?

Mais ne chicanons point trop vivement M. Maurice Gautier sur ces vétilles. Pareille mésaventure advint à de plus grands que lui. Des Yveteaux disait à Malherbe que c'était une chose désagréable à l'oreille que ces trois syllabes *ma la pla* tout de suite dans un vers :

Enfin cette beauté m'a la place rendue.

Et vous, répondit Malherbe, vous avez bien mis *pa ra bla la fla* ». Moy? reprit des Yveteaux, vous ne scauriez me le montrer ». « N'avez-vous pas mis », répliqua Malherbe :

« Comparable à la flamme? »

Il s'en faut que la précision du style rachète dans les courts poèmes de M. Maurice Gautier les imperfections du rythme. Comme la plupart des écrivains de nos jours, il donne aux mots les plus usités une signification qu'ils n'ont jamais eue. Exemple :

Près des chastes vitraux, les chastes châtelaines
Se laissent consoler par des propos très doux
Des rustiques amours des seigneurs au poil roux...

Outre que la phrase n'est pas exempte de lourdeur, les châtelaines dont parle M. Gautier prennent un trop visible plaisir à des propos plus qu'incorrects qui sont exactement le contraire de la chasteté. Au temps de Boileau, on appelait Rollet un fripon; de nos jours, on le qualifierait plutôt de révolté sublime ou intéressant. Autre exemple :

Notre orgueil est un vain soleil,
Nous qui vivons de nos prières...
Nous ne sortons de tout sommeil
Que par des frissons de lumière.

Soleil, notre orgueil? non pas; fumeux lumignon tout au plus. Puis, nous connaissons la valeur des prières que récite M. Maurice Gautier; elles ne communiquent pas la vie, elles donneraient plutôt la mort, si leur raison d'être essentielle n'était pas de faire naître la torpeur dans les âmes :

Morne est l'âme en qui tout est mort.

M. Maurice Gautier a choisi pour son modeste recueil de vers un titre et un sous-titre bien ambitieux : *La lumière dans l'ombre. — Poèmes de la vie cérébrale.*

Le titre et les développements qu'il comporte évoquent une comparaison écrasante pour notre moderne poète. Il s'écrie non sans quelque imprudence :

Lumière intérieure ! Adorable pénombre
C'est un bruit de cristal ; c'est une fraîcheur d'ombre.
L'estivale douceur des champs pleins de clarté
N'offre pas à mon cœur tant de sérénité,
Car sous ton front puissant qu'enivre la Lumière...

Ces vers ne sont pas dépourvus d'agrément, certes, mais pendant que nous les lisons chantent dans nos mémoires, les strophes divines consacrées au même sujet :

Veni Sancte Spiritus
Et emitte cœlitus
Lucis tuæ radium...
Veni lumen cordium,
Consolator optime,
Dulcis hospes animæ,
Dulce refrigerium...
O lux beatissima
Reple cordis intima...

Pendant qu'il rédigeait ses invocations à la lumière intérieure, M. Maurice Gautier ne se doutait pas, j'imagine, qu'il affrontait un redoutable parallèle. Mais aussi pourquoi ceux de nos modernes, qui veulent étudier la vie intérieure, n'interrogent-ils pas tout d'abord les maîtres du moyen âge?

Le sous-titre auquel s'est arrêté M. Maurice Gautier écartera sans doute les profanes, et il fera sourire les

hommes compétents. Ils se rappelleront, en ouvrant le livre, le joli vers du vieil Horace :

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu ?

après quoi ils diront à M. Maurice Gautier lui-même :

Ironique je suis devant tes vains efforts,
Un rêve inexprimé te torture et tourmente
Ton cœur empli de nuit, de tristesse et de mort,
Va, la vie ne vaut pas la peine qu'on la chante.

La vie ! c'est-à-dire la vie cérébrale, telle qu'elle se manifeste dans les vers de M. Maurice Gautier.

Abbé Delfour.

LA TUBERCULOSE

ET

LES SANATORIA

On a démontré depuis longtemps que la tuberculose faisait plus de ravages que la peste. Elle travaille sans bruit, mais sans jamais cesser; elle n'épargne aucun pays, car le midi, quoi qu'on en ait dit, en souffre autant que le nord, et, quand on arrive en Algérie, une des premières plaintes qu'on y entend, c'est sur le nombre effrayant de victimes qu'elle y fait chaque année; elle entre dans toutes les maisons, et elle avait jusqu'ici résisté à tous les traitements. Dire qu'un homme était tuberculeux, c'était dire qu'il était perdu; insinuer qu'il appartenait à une famille de tuberculeux, c'était souvent, et non sans raison, empêcher son mariage.

Or voici que les Allemands soutinrent un beau jour que la tuberculose n'était pas héréditaire, qu'en tous cas, on en guérissait.

Chacun avait, plus ou moins vaguement, entendu parler de Nordrach et de ces sanatoria situés dans les montagnes, où les poitrinaires, comme on disait autrefois, se promènaient au grand air, sans aucune des précautions dont nous les entourions chez nous, et dont on prétendait que beaucoup revenaient guéris.

La chose fut prise au sérieux par quelques personnes ; et un sanatorium (à la mode des sanatoria allemands), fut élevé à Hauteville dans l'Ain, où l'on reçut les tuberculeux indigents. Cet établissement fut décrié par tous ceux qui n'aiment pas les nouveautés : on prétendait qu'il ne réussirait pas. De fait, il subit une assez forte crise financière, mais qui ne prouvait rien au point de vue de la valeur du traitement. C'est ce que sembla reconnaître le comité de la ligue contre la tuberculose. Non seulement elle ne renonça pas à Hauteville, mais elle établit des maisons analogues sur divers points de la France (1). Des médecins en fondèrent sous leur propre initiative. Maintenant, le public commence à savoir ce que c'est qu'un sanatorium. Toutefois, certaines personnes se demandent encore ce que c'est que le traitement qu'on y suit, si vraiment il donne des résultats.

Ce sera peut-être faire une œuvre utile que citer ici en réponse à cette question, un article qui parut, il y a six ans, dans une revue anglaise. Je ne pense pas que l'auteur, M. James Arthur Gibson, ait eu aucun intérêt personnel à l'écrire, pas plus que je n'en ai aucun moi-même à le traduire. Il n'est pas médecin, mais chimiste et ne se trouve, que je sache, à la tête d'aucun sanatorium. C'est tout simplement un malade qui raconte son histoire.

« Dans l'été 1895, nous dit-il, ma santé déclina complètement. J'avais vingt-huit ans, il y avait un certain temps, peut-être dix-huit mois ou deux ans, que je perdais mes forces et que je languissais sans en comprendre la cause. Je fus examiné par les docteurs A. B. Mitchell et Whitla de Belfast qui me dirent tous deux la même chose, que mon état était désespéré, que j'étais atteint de phtisie galopante. Je pesais alors à peine soixante-quatre kilos. On me défendit tout travail. Je dus aller vivre à la campagne, dans un repos absolu. Personne ne croyait à ma guérison, moi moins que tout autre. Je tombai d'abord beaucoup plus

(1) En quoi, nous ne faisons que suivre de bien loin les nations qui nous entourent. C'est par centaines que se comptent les sanatoria d'Allemagne et l'Angleterre en élève partout.

mal. La faiblesse, les sueurs nocturnes, la toux et l'enflammation de la gorge augmentèrent. Je réglai mes affaires, croyant fermement que mes jours étaient comptés, et qu'il m'en restait peu à vivre. Cependant petit à petit je gagnai du poids, étant très bien nourri chez les amis qui m'avaient reçu. Je buvais de deux à trois litres de lait par jour. »

« J'y étais resté trois mois quand un ami me conseilla d'aller à Nordrach dans la Forêt-Noire, où il avait été soigné lui-même et dont il s'était trouvé très bien, y ayant plus gagné en un mois que les sept années précédentes, pendant lesquelles, je le savais, il avait été continuellement malade de la poitrine. Il avait fait deux voyages au Cap, passé deux hivers à Davas, et, par le fait, essayé sans résultat, jusqu'à ce qu'il avait été à Nordrach, tous les remèdes et tous les traitements connus. Depuis Nordrach, il se portait très bien, vivait en Angleterre hiver et été, et vaquait à ses affaires. Je me décidai donc, sur ce qu'il m'en dit, à essayer de Nordrach... ».

« J'y arrivai un matin d'octobre en 1895. Mon poids était de soixante-quatre kilos. J'en revins vers la fin de janvier 1896, c'est-à-dire après trois mois et demi, complètement guéri. J'avais continuellement gagné du poids. A mon retour, je pesais quatre-vingts kilos et ma poitrine s'était élargie de o m. 15. »

M. Gibson donne après cela son poids, semaine par semaine, pendant son séjour au sanatorium; on voit qu'il progressa d'une manière non ininterrompue et peu à peu régulière, prenant de quatre cents à mille deux cents grammes par semaine.

« Depuis ce temps, dit-il, cinq ans se sont passés, j'ai toujours été en parfaite santé, et mon poids s'est maintenu à quatre-vingts kilos. Il faut certainement lutter pour augmenter son poids, mais une fois que c'est fait, il suffit, pour le maintenir, de s'alimenter d'une manière normale. Je ne tousse plus, cela va sans dire; mes poumons sont complètement guéris, sans qu'il y reste la moindre trace de tuberculose; et j'ai autant de chances de rester bien portant qu'une personne qui n'a jamais été atteinte de phtisie —

plus, je pense, parce que je sais comment je dois vivre et ce que je dois éviter. J'ai été examiné, depuis mon retour, par des médecins qui m'avaient connu auparavant et pendant ma maladie, et ils m'ont tous déclaré parfaitement sain. Dernièrement, à Edimbourg, je me suis montré à la Bristish National Association, et les plus grandes autorités, parmi les médecins qui s'occupent de la poitrine, ont reconnu que j'étais entièrement guéri et que j'avais les poumons dans des conditions normales. Si mon cas était un cas isolé, cela ne convaincrait personne ; on pourrait chercher quelque autre cause à ce changement, mais c'est aussi celui de centaines d'autres malades qui ont été entièrement guéris à Nordrach et remis en état de prendre leur part dans le travail de la vie. Je puis dire que j'ai travaillé aussi ferme depuis ma guérison que je l'avais jamais fait auparavant, mais avec des méthodes sensiblement modifiées, en attachant beaucoup plus d'importance à prendre la somme nécessaire de repos et de nourriture, et en évitant des choses comme le manque d'air pur, qui tendent à me remettre à bas. Je ferai remarquer que les fenêtres de ma maison ne sont jamais fermées, mais toujours ouvertes, hiver et été, sans que j'en aie jamais été incommodé, au contraire ; que je ne porte jamais de manteau ni de parapluie, dans les temps les plus mouillés ni les plus froids ; et que j'ai été trempé des douzaines de fois sans changer de vêtements et sans, pour cela, attraper un refroidissement. C'est de cette manière que vivent en général ceux qui ont été à Nordrach. Avant d'y aller, ce sont des gens affaiblis, minés jusqu'à la mort par la consomption ; à leur retour, ce sont des hommes et des femmes robustes, endurants et bien portants, capables de supporter n'importe quel climat, — du reste le climat n'a rien à faire soit avec la cause soit avec le traitement de la consomption, — pourvu qu'ils mènent la vie raisonnable que tous, forts et faibles, nous devrions mener. On peut objecter que ces guérisons ne durent pas, mais c'est précisément par leur durée qu'elles diffèrent de celles obtenues autre part. Des gens qui ont été guéris, il y a dix ans, quand le

Dr Walther inaugura son traitement à Nordrach, continuent à se bien porter, et ils continueront aussi longtemps sans doute qu'ils vivront raisonnablement. Pour moi, il y a trois ans que je me suis remis au travail, et je suis mieux maintenant que dans le début. »

« J'étais autrefois mince et délicat, sujet à de fréquents refroidissements et autres malaises. Durant ces trois ans, je ne me suis pas absenté de mes affaires un seul jour pour cause de maladie.

J'avoue que ce récit ressemble un peu à une réclame et fait penser aux comptes rendus des guérisons miraculeuses. Que l'histoire de M. Gibson soit bien authentique, le lecteur le croira peut-être ; mais que son cas ne soit pas un cas isolé, voilà ce qu'il voudrait qu'on lui prouvât.

Les Anglais qui ont la manie des statistiques n'ont pas manqué cette occasion d'en faire une. De cette statistique, il ressort que Royal National Hospital, qui est le plus important des établissements anti-tuberculeux d'Angleterre a guéri de 1890 à 1898, 17 malades sur cent, et en a amélioré 61. (Ce résultat est bien supérieur à celui qui avait été obtenu de 1876 à 1896 dans des établissements analogues : les guérisons avaient varié de 11 à 13 pour cent et les améliorations de 11 à 56.) Nordrach pendant ce temps a guéri 30 malades et en a amélioré 65. Donc : 30 malades guéris à Nordrach contre 17 à Royal National Hospital, et 65 améliorés contre 61 (1).

Il convient de n'attacher pas trop d'importance à la catégorie des améliorés, car si l'on s'entend sur les chiffres, on ne s'entend peut-être pas aussi bien sur le sens du mot amélioré. Est-on amélioré quand on a gagné un ou deux kilos, et qu'on a été remis en état de vivre quelques mois sans accidents trop graves ? Je le crains. En tous cas, dans sa réponse à M. Gibson, le Dr Coghill s'est gardé de nous

(1) Il est peut-être intéressant de rapprocher de ces résultats, ceux obtenus au sanatorium d'Hauteville.

Or, nous lisons dans les journaux que durant le dernier trimestre de 1900, 21 malades en sont sortis : 5 ne présentaient aucun signe de maladie, 8 étaient guéris en apparence, mais présentaient quelques signes légers, 4 étaient améliorés à tous les points de vue.

donner trop de détails sur la manière dont Royal National Hospital avait fait sa classification. Quant à Nordrach, M. Gibson nous affirme qu'on y désigne comme améliorés, ceux qui ne sont pas entièrement guéris, c'est-à-dire qui, sous l'influence de certaines épreuves, seraient sujets à retomber : lui-même, au regard du du Dr Walther n'était que relativement guéri, il avait à éviter pendant deux ans toute espèce de sport violent, à ne point aller à bicyclette, ne pas chasser, ne pas ramer. Ces détails mis à part, il était comme un autre, et assurément si les 65 améliorés de Nordrach se trouvaient dans les mêmes conditions, on peut dire qu'ils étaient guéris. Cela porterait à 95 pour cent le nombre de ceux qui guérissent à Nordrach. Mais tenons-nous-en à 30 : n'est-ce pas un résultat, quand il s'agit d'une maladie depuis si longtemps réputée incurable, et ne serait-ce rien que d'avoir doublé le chiffre obtenu jusqu'ici dans les établissements qui avaient été les plus heureux ?...

Eh bien ! demandera-t-on après cela, qu'est-ce donc que ce fameux traitement du Nordrach ? A quoi y soumet-on les patients ?

A rien en somme que d'assez rationnel, bien que cela puisse au premier abord dérouter un peu nos idées. Encore là, je laisse la parole à M. Gibson.

Il y a dans le traitement du Dr Walther trois points saillants et essentiels :

« 1° *Manger beaucoup.* Le Dr Walther estime qu'il n'y a pas de guérison possible sans augmentation de poids : partant de ce principe, il bourre ses malades au maximum de leur capacité. C'est incroyable ce qu'on peut arriver à manger quand on y est forcé : deux ou trois fois autant qu'on le ferait si l'on s'écoutait. D'une manière ou d'une autre, sans user pourtant de violence, le docteur finit par obtenir sur ce point ce qui lui paraît nécessaire. La nourriture est de qualité moyenne et consiste en lait pris par quantités, en graisses de toutes sortes, en viandes, pommes de terre, légumes, beurre, pain, fromage, fruits, sucreries, etc.. Souvent le poids qu'on gagne est énorme. J'ai vu un malade doubler son poids pendant son séjour à

Nordrach, et il y en a aucun qui le garde stationnaire. On vous pèse chaque semaine; c'est à qui aura le plus augmenté, et cette rivalité vous excite à manger. On ne voit pas cette suralimentation produire de mauvais effets; même des jeunes filles qui arrivent là, n'ayant pris depuis des mois aucune nourriture solide ou confortable, se lancent dans cet héroïque traitement sans en ressentir autre chose qu'une amélioration immédiate. Nous avions coutume de dire entre nous, ou quand il s'agissait de persuader un nouvel arrivant de la nécessité de s'alimenter, qu'un tuberculeux devait manger trois fois comme un autre homme : qu'un tiers faisait face à la déperdition naturelle, que le second tiers remplaçait la déperdition causée par la maladie, qu'enfin le troisième servait à augmenter le poids et à fortifier le système de telle sorte qu'il peut être à la fin victorieux du mal. A mesure que le poids augmente, le patient se sent mieux et il commence à comprendre qu'il est tombé cette fois sur le traitement qui lui convient. La toux disparaît après les premières semaines. Cette toux si fatigante n'est qu'un refroidissement ordinaire dont il n'a jamais été assez fort pour se débarrasser. Maintenant il sent qu'il en est maître : ses poumons se reposent et lui-même peut dormir. La poitrine s'élargit, les poumons se cicatrisent, et petit à petit, inconsciemment et sans efforts, les épaules courbées du malade commencent à se redresser. Chaque nouveau signe de la santé qui revient l'encourage et lui fait du bien; en outre, il en voit d'autres qui vont guérir et retournent chez eux... Il y a trois bons repas par jour. Je suis sûr qu'il n'y a pas d'endroit où il soit consommé autant de nourriture par tête qu'à Nordrach. Et cela par des tuberculeux mourants qui sont supposés d'ordinaire n'avoir pas d'appétit. Les repas sont éloignés et l'on ne prend rien dans les intervalles. On déjeune à 8 heures, on dîne à 1, et l'on soupe à 7. Les patients doivent être dans leur chambre, et se reposer sur leur lit pendant 1 heure avant chaque repas. Immédiatement après une promenade, on est trop fatigué pour manger, mais après cette heure de repos, on a un appétit merveilleux. Le repos doit toujours

être pris complètement étendu sur le lit ; c'est le moyen de se reposer vraiment. On ne prend pas de remèdes, car ils ne peuvent faire aucun bien et dérangent seulement l'estomac. »

« 2° *Régler la somme d'exercice et de repos.* Les médecins ordinaires ne se rendent pas bien compte à quel point cela est important. Il n'y a certainement rien de plus dommageable à un malade atteint de consomption que de passer ses forces, de quelque manière que ce soit, intellectuelle ou physique. Même lire un roman avec trop d'attention, même écouter un concert avec un esprit trop excité, peuvent lui faire mal. Le Dr Walther attache à ce point beaucoup d'importance. Or, il dit que la plupart des tuberculeux se tuent en se surmenant. Chaque patient doit prendre sa température quatre fois par jour et la noter sur une carte. Le docteur va le voir trois fois par jour et un coup d'œil sur la carte suffit à lui dire où en est le patient et, en conséquence, ce qu'il doit lui ordonner : s'il restera au lit, s'il devra être étendu, s'il sortira et s'il fera une longue ou une courte promenade. S'il y a de la fièvre, le patient devra rester au lit jusqu'à ce que la température soit redevenue normale. Dans des cas d'un mal ancien ou obstiné, cela peut durer des mois. Le malade qui est au lit doit manger presque autant que s'il sortait. On se promène généralement en montant, et toujours *à un pas d'escargot*, de manière à ce que les poumons jouent sans se fatiguer et arrivent ainsi à se fortifier et à guérir. La longueur de ces promenades augmente avec les forces du patient, jusqu'au moment où, presque guéri, on lui permet de longues courses, c'est-à-dire 10 milles (16 kilomètres) et où il est si vraiment endurci et remis en santé qu'il peut retourner chez lui pour reprendre son travail. Une fois guéri, le ci-devant malade, est renvoyé dans son pays aussi bien au milieu de l'hiver qu'au milieu de l'été. De fait, l'hiver est la meilleure saison pour les tuberculeux qui vont à Nordrach, parce que c'est celle où ils mangent le mieux et gagnent plus rapidement du poids. Dix heures de sommeil chaque nuit sont ordonnées à chaque patient : il se

couche à 9 heures et se lève à 7 heures. On peut ne pas dormir tout le temps, mais on se repose. Le docteur est très mécontent quand on lui désobéit sur ce point : du reste, le malade ne tarde pas à reconnaître que ce qu'on lui impose est pour son bien. Les résultats de tout surmenage sont le retour de la toux ou de la fièvre ou de quelque autre symptôme désagréable. »

« 3° *Respirer de l'air pur.* Du moment où il arrive à Nordrach, jusqu'à celui où il le quitte, le patient ne respire jamais que l'air le plus pur, Nordrach étant situé dans la Forêt Noire, à une altitude de 450 mètres, entouré d'arbres et très loin de toute ville et même d'un village. Les fenêtres des sanatoria sont tenues grand ouvertes jour et nuit, hiver et été. Ainsi, le patient vit en réalité et continuellement en plein air. Il s'en suit qu'il n'est plus exposé à prendre froid pour être sorti par n'importe quel temps, la température étant la même dehors et dedans. Cette vie en plein air devient quelque chose de si agréable, elle rend le malade si robuste et si résistant qu'à son retour chez lui, son plus grand supplice est d'avoir à rester dans une chambre dont les fenêtres sont fermées... Le climat de Nordrach ne diffère pas de celui de l'Angleterre. Il y tombe à peu près autant de pluie et l'hiver y est beaucoup plus froid. Mais il a été démontré clairement que le climat n'a rien à faire avec cette maladie. Les malades sortent régulièrement, tous les jours, par tous les temps, et marchent quelquefois pendant des heures sous la pluie sans même penser, en rentrant, à changer de vêtements. J'ai adopté cette habitude, et je dois dire que m'être mouillé ainsi et jusqu'à deux fois le même jour, ne m'a jamais fait aucun mal.

« Tels sont les trois principaux traits du traitement : alimentation, repos et air pur. Naturellement, dans la pratique, il y a d'autres détails. Chaque patient est examiné une fois par mois quant aux poumons et quant à ce qu'il expectore. Chaque mois, les symptômes de la maladie vont disparaissant, jusqu'au jour où, après un dernier et minutieux examen du poumon, le Docteur dit : « Je n'en-

tends absolument plus rien ! » Voilà certes un heureux jour !

« Tenant compte de tous les cas, favorables et moins favorables, le temps qu'il faut en moyenne à un malade pour arriver à se remettre est de six mois. Quelques-uns sont guéris après deux mois ; à d'autres — c'est plus rare — il faut plusieurs années. De cas désespérés, on n'en connaît pas. Je ne crois pas que le Dr Walther ait jamais abandonné toute espérance et certainement il a réussi avec des gens que tous les autres médecins avaient jugés incurables. »

M. Gibson terminait son article en saluant le jour prochain où la tuberculose serait si bien déracinée de notre planète qu'en mourir serait aussi rare que mourir aujourd'hui de la peste.

Cet article fit un certain bruit et le Dr Coghill y répondit dans le numéro suivant de la même revue. Comme médecin, il paraissait quelque peu froissé de certaines critiques échappées à M. Gibson, un profane, un vulgaire chimiste ! Il se refusait à voir une révélation et une découverte dans un traitement dont la théorie était, suivant lui, aussi ancienne que le monde. Hippocrate avait connu la nécessité, pour les gens atteints de consomption, de la vie au grand air ; Pline avait recommandé les montagnes et un régime substantiel. Les hôpitaux spéciaux d'Angleterre en tenaient compte depuis longtemps. Lui non plus, Dr Coghill, ne croyait pas la tuberculose incurable, et lui aussi, sans avoir attendu l'ouverture des sanatoria allemands, la traitait par une bonne alimentation, de l'air et du repos. Mais ces trois conditions d'hygiène, il ne les appliquait pas tout à fait comme à Nordrach. Il était moins absolu. Il ne faisait pas coucher, par exemple, un malade qui avait la fièvre dans une chambre dont les fenêtres étaient ouvertes ; il employait des remèdes contre cette fièvre. ... Il savait d'ailleurs pertinemment que le traitement de Nordrach subissait parfois des modifications : sinon à Nordrach même, du moins dans d'autres sanatoria allemands, des tuberculeux qui avaient la fièvre avaient été tenus au lit

pendant des semaines, fenêtres closes et prenant les remèdes qu'on prend partout ailleurs. Au résumé, il n'y avait rien de bien neuf dans l'idée du Dr Walther.

Le grand praticien anglais avait peut-être raison, mais quelques bons arguments qu'il eût apportés à l'appui de son dire, le public qui n'entre pas facilement dans ces subtilités continua à se demander : s'il n'y a rien de neuf dans l'idée du Dr Walther comment se fait-il que tant de malades reviennent guéris de Nordrach ? Y aurait-il donc dans la manière dont il applique cette idée des nuances qui sont plus importantes que ne croit le Dr Coghill et qui expliquent son succès ?

Des masses de lettres plurent chez M. Gibson. On lui demandait unanimement si des sanatoria avaient des chances de réussir en Angleterre, et si l'on pouvait suivre chez soi le traitement de Nordrach.

Il répondit à ces diverses questions dans la même revue où il avait publié son premier article.

D'abord : un sanatorium peut réussir en n'importe quel pays, septentrional ou méridional, plat ou montagneux, froid ou chaud, sec ou humide. Le climat n'y fait rien, pourvu qu'il ne soit pas malsain, ni même l'altitude. Quatre conditions seulement sont indispensables. Il faut 1° qu'il soit situé à la campagne, dans un air pur ; 2° qu'il soit éloigné de la fumée, de la poussière et du mouvement des affaires ou des plaisirs, en sorte que les patients puissent y mener une vie absolument tranquille ; 3° qu'on y suive exactement le traitement ; 4° (ce point est essentiel) que la direction en soit confiée à un médecin capable et consciencieux. Le bâtiment lui-même importe peu. Le Dr Walther a agrandi son hôpital d'une ancienne fabrique qui est en réalité assez mal aménagée, et mal éclairée par le soleil, il n'a pas remarqué que les malades s'y soient trouvés moins bien que dans l'hôpital même. Ce qui s'explique puisqu'ils doivent vivre non dedans mais dehors. Il vaudra donc mieux payer le médecin et nourrir très confortablement les malades que dépenser pour les bâtiments.

A la seconde question : pourquoi ne suivrait-on pas chez

soi le traitement de Nordrach ? M. Gibson répondit d'une manière beaucoup moins affirmative. Chez soi, ou près de chez soi, on ne trouvera jamais un vrai repos : pour se reposer il faut être hors de ses soucis et loin de son travail. On ne sera pas suivi par un médecin spécialiste et habitué à ce genre de traitement. L'exemple d'autres malades sur qui il a commencé à produire de bons effets ne sera pas là pour vous entraîner et vous soutenir. Les conditions seront toutes différentes, et il est difficile d'espérer les mêmes résultats. Cependant, avec beaucoup d'attention et de courage, un malade qui ne pourrait aller dans un sanatorium et qui vivrait à la campagne, gagnerait encore, d'après M. Gibson, à essayer d'en suivre le traitement chez lui. Il donnait même, à ce genre de malades, quelques indications supplémentaires sur la manière de se soigner. Mais je pense qu'il ne faut entrer dans cette voie qu'avec beaucoup de réserve.

Si l'idée du Dr Walther est vraie, les médecins certainement s'y rallieront, et un jour ne tardera pas à venir où un tuberculeux pourra, sous leur direction, se soigner chez soi ou près de chez soi. En attendant, ce n'est pas sur des malades qu'il faut faire des essais ; chacun sait qu'un traitement à moitié compris ou appliqué de travers peut être fatal, et celui-ci peut-être plus qu'un autre. Laissons les gens compétents étudier les questions, et s'il est prouvé que les sanatoria guérissent 30 pour 100 des malades qu'on leur confie, ils travailleront certainement à en élever dans notre pays.

Le jour où nous arracherions 30 pour 100 de ses victimes au fléau qui nous décime, nous aurions remporté une belle victoire et travaillé plus utilement pour le salut de la France que ceux qui élaborent, au mépris d'une des plus légitimes libertés, l'impôt sur les célibataires. S'il est important que la race française ne s'éteigne pas, il l'est aussi qu'elle soit saine et robuste. Quand elle sera saine et robuste, on la verra à la fois se multiplier et reprendre sa place à la tête du monde.

FLORIDY.



REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. Dans ses conférences de Toulouse sur la Méthode historique, surtout à propos de l'Ancien Testament, le P. Lagrange, s'appuyant sur un passage de l'encyclique de Léon XIII, *Providentissimus Deus*, avait enseigné que les écrivains bibliques s'étaient, dans leurs récits, conformés aux idées de leur temps et avaient raconté les faits tels que les connaissaient leurs contemporains. D'autre part, dom Sanders dans ses *Etudes sur saint Jérome* avait cité des textes de ce Père, d'où ressortait cette interprétation. Enfin, le Dr Poels, dans *Critique et Tradition*, s'était rattaché à ces points de vue. C'est à ces critiques, et principalement au P. Lagrange, que s'attaque le P. Delattre dans son livre, assez mal construit, *Autour de la question biblique* (1). Voici, en quelques mots, comment la question est posée, et comment elle est résolue des deux côtés.

Après avoir établi que les écrivains bibliques avaient parlé des choses de la nature comme on en parlait de leur temps, c'est-à-dire en s'exprimant suivant les apparences sensibles, *ea secutus est quæ sensibiliter apparent*, le Pape ajoute : *Hæc ipsa deinde ad cognatas disciplinas, ad historiam præsertim, juvabit transferri;* il y aura avantage à ce que

(1) *Autour de la question biblique*. Une nouvelle école d'exégèse et les autorités qu'elle invoque, par A. J. Delattre, S. J., in-12, iv, 380 pp. Liège, Dessain, 1904.

ces principes soient appliqués aux disciplines parentes, surtout à l'histoire. Est-ce que Léon XIII a voulu dire : Je vais maintenant appliquer aux sciences voisines, et spécialement à l'histoire, des considérations analogues ? Non, car les principes qu'il émet sur la manière d'interpréter, de comprendre les récits historiques ne s'appliquent nullement à la théorie de l'emploi du langage du temps à propos des faits historiques; il s'ensuit donc qu'il n'a pas voulu appliquer à ceux-ci la théorie des apparences historiques. Telle est l'opinion qu'adopte le P. Delattre. Ou a-t-il voulu dire : Vous aurez avantage à appliquer ce que je viens de dire aux sciences voisines, spécialement à l'histoire ? C'est bien, semble-t-il, le sens obvie de cette phrase, et c'est celui qu'adopte le P. Lagrange. Mais ne semble-t-il pas extraordinaire que le Pape ait voulu trancher par une simple phrase de transition une question d'une importance aussi capitale que celle de la valeur historique des récits bibliques ? Si telle avait été son intention, n'aurait-il pas insisté, et émis quelques principes directeurs, comme il l'avait fait pour les sciences naturelles ? En 1893, la discussion, dit-on, n'avait pas encore été portée sur la question des apparences historiques et cela nous explique que Léon XIII se soit borné à ces simples mots. En résumé, la question ne nous paraît pas tranchée par l'encyclique; elle a été seulement amorcée, et il semble que, par ces paroles, le Pape ait voulu inviter les exégètes à étudier la question dans cette direction.

Et maintenant, les Pères de l'Eglise, et saint Jérôme en particulier, ont-ils enseigné la théorie des apparences historiques ? Le savant Jésuite le nie, et il apporte quelques textes à l'appui de cette négation. Le malheur est qu'on lui cite d'autres textes d'écrivains ecclésiastiques, qui contredisent sa négation. On pourrait relever le passage de saint Grégoire de Nysse, d'où il ressort que ce Père n'admet pas comme réelles les tuniques de peau, que Dieu aurait faites pour Adam et Eve; des textes plus clairs sont ceux de saint Jérôme : « *Sed et in hoc et in aliis Scripturarum locis pleraque ponuntur, quæ non possent stare juxta histo-*

riam; ut rerum necessitate cogamur altiorem intelligentiam quærere », de saint Prosper d'Aquitaine, parlant du Jourdain arrêté dans sa course : « *Ideo quædam aliter hic dicuntur quam ibi acta sunt, ut vigilanter intelligatur prophetia ubi non constat historia.* » Saint Augustin et d'autres Pères fourniraient aussi des textes, exprimant des idées analogues.

D'autre part, si nous examinons les faits relevés : récits, qui contredisent l'idée que nous nous faisons de la grandeur et de la transcendance de Dieu, récits contradictoires entre eux, récits opposés aux faits, que nous connaissons par ailleurs d'une façon certaine, il est évident que, si nous voulons maintenir l'inerrance de la Bible, ce qui est nécessaire, il faut trouver des principes d'interprétation, qui la sauvegarde. Il nous semble qu'il y aurait lieu de s'entendre sur la signification du mot erreur et de distinguer entre l'erreur formelle et l'erreur matérielle. Quel inconvénient y a-t-il, en définitive, à ce qu'un écrivain qui, au point de vue des choses naturelles, parlait comme ses contemporains, ait agi de même quand il rapportait des faits? Est-ce que Dieu a mieux enseigné l'erreur, quand l'auteur de Judith nous raconte les campagnes d'Holopherne, général de Nabuchodonosor, roi de Ninive, que lorsque d'autres écrivains parlent à chaque page du soleil qui se lève ou qui se couche? L'inconvénient de ce principe d'interprétation est, nous le reconnaissons, qu'il ouvre la porte à toutes les suppositions et que, poussé à bout, il permettra de volatiliser toute réalité historique dans la Bible. Mais n'y aurait-il pas possibilité de tracer des règles d'application qui le maintiendraient dans de justes limites? C'est aux critiques et aux exégètes à s'entendre pour les déterminer. Qu'on ne s'accorde pas ensuite sur l'application, nous ne saurions nous en étonner, puisque Dieu, d'après la Vulgate (1), a livré le monde aux disputes des hommes, *Eccl.*, III, 11.

(1) Les textes hébreu et grec portent : Il a mis aussi dans leur cœur l'éternité.

II. Le P. de Hummelauer, dans ses *Vues exégétiques sur la question de l'inspiration* (1), a essayé de tracer ces règles. 1° Il est nécessaire de fixer exactement le genre littéraire des récits de l'Ancien Testament. Il y a chez les Hébreux, comme chez les autres peuples, des genres littéraires différents, et chacun d'eux a sa vérité particulière, qu'on peut seule exiger; cette vérité, loin d'être toujours strictement historique, peut tout aussi bien n'être qu'un récit très libre. L'auteur détermine ensuite quels sont les genres littéraires que l'on trouve dans l'Ancien Testament: la fable, la parabole, la poésie épique, l'histoire religieuse, l'histoire ancienne, la tradition populaire ou familiale, le récit libre, le midrach, le récit prophétique et apocalyptique, et il trouve l'emploi de chacun de ces genres dans l'Ancien Testament. C'est sur ce point que l'on aura des réserves à faire. Est-il bien certain, par exemple, que l'écrivain des premiers chapitres de la Genèse n'a voulu rapporter que des traditions populaires, parce qu'il fait précéder ses récits des formules : *Toledoth* (générations) du ciel et de la terre, *Toledoth* d'Adam, etc. ? Il faudrait prouver que, pour lui, *Toledoth* signifie histoire libre, légende, et non histoire au sens strict. Tout le monde non plus ne rangera pas Ruth, Judith, Esther, Tobie, Job, et d'autres livres, parmi les contes moraux ou les romans.

2° Il est nécessaire de préciser plus exactement le côté humain de l'inspiration, c'est-à-dire la part que l'homme apporte à l'inspiration, déterminer ses imperfections, ses défauts. Dans les choses profanes, scientifiques ou historiques, l'écrivain pense et parle comme un homme de son temps, et ne dépasse pas le niveau intellectuel de ses contemporains. Il est bien entendu cependant, qu'en ce qui concerne certains enseignements religieux, moraux, les prophéties, il y eut révélation, et que même il y eut direction divine dans le choix des faits, dans leur expression et leur arrangement. Ceci ressort nettement de la compa-

(1) *Exegetisches zur Inspirationsfrage* mit besonderer Rücksicht auf das Alte Testament von Fr. von Hummelauer, S. J.; in-8°, x, 129 pp. Freiburg im Br., Herder 1904. 3 fr. 75.

raison des écrits bibliques avec les écrits analogues des peuples voisins. Quelle différence n'établira-t-on pas entre les récits de la Genèse et ceux de l'épopée chaldéenne ? Mais en ce qui concerne les faits ordinaires, l'écrivain sacré en a parlé comme ses contemporains.

3° Les questions d'auteurs, de rédacteurs, de composition, d'époque de naissance, d'histoire des livres, tout ce qui concerne la haute critique, ne sont pas des questions théologiques, mais des questions d'histoire profane. Ce principe est trop exclusif. Il y a beaucoup de cas où la théologie a le droit de parler : par exemple, quand il s'agit d'un fait dogmatique ou lorsque la question importe à l'établissement d'une vérité religieuse ou morale.

Il n'y a pas lieu de s'étonner si, dans une voie nouvellement ouverte, le P. de Hummelauer a quelquefois bronché ; il faut plutôt le remercier de n'avoir pas hésité à poser nettement les questions. S'il ne les a pas toutes résolues, lui-même ou d'autres viendront, et les feront avancer vers la solution.

III. Nous avons déjà parlé à nos lecteurs des *Etudes bibliques* que publie le D[r] Bardenhewer, chez Herder, Freiburg, avec le concours de MM. Fell, Felten, Hoberg, Peters, Schäfer, Vetter. Les contributions ont continué à être de grande valeur, et quelques-unes même ont vivement attiré l'attention. Nous ne pouvons que donner les titres de ces études et dire quelques mots des principales.

Vol. VII, *Abraham* (Dornstetter) (1) ; *l'Unité de l'Apocalypse* (Kohlhofer) (2) ; *les deux premières Editions du Nouveau Testament d'Erasme et leurs opposants* (Bludau) (3). — Vol. VIII, *les Hérésiarques dans la première épître de Jean*

(1) ***Abraham***. Studien über die Anfänge des hebräischen Volkes von D[r] Paul DORNSTETTER. (XII, 280) 7 fr. 50.

(2) *Die Einheit der Apokalypse* gegen die neuesten Hypothesen der Bibelkritik verteidigt von D[r] Matthias KOHLHOFER. (VIII, 144) 3 fr. 75.

(3) *Die beiden ersten Erasmus-Ausgaben des Neuen Testaments und ihre Gegner*, von D[r] Aug. BLUDAU (VIII, 146) 4 fr.

(Wurm)(1); *le Pharaon de l'Exode* (Miketta)(2); *les Questions chronologiques dans les livres d'Esdras-Néhémie* (Fischer) (3); *les lettres du commencement du second livre des Macchabées* (Herkenne) (4). — Vol. IX, *le Livre de Job* (Hontheim)(5); *Vues exégétiques sur la question d'inspiration* (Hummelauer)(6); *la deuxième Epître de Pierre* (Henkel) (7).

L'étude sur Abraham est faite à un point de vue strictement conservateur et, si l'auteur manque quelquefois de critique, il est bien au courant de la littérature de son sujet; il en donne la bibliographie en appendice (p. 237 à 279) qui comprend environ huit cents ouvrages. — Après avoir exposé toutes les hypothèses qu'ont présentées les critiques sur la composition de l'Apocalypse, Kohlhofer les discute tant au point de vue historique que doctrinal et linguistique, et conclut à l'unité du livre. — M. Bludau nous dit comment Erasme a préparé son édition du Nouveau Testament grec, donne les caractéristiques de la première et de la seconde édition, et raconte les débats que ces éditions ont soulevés en Angleterre, en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas, et surtout les discussions avec Lee et Stunica. En somme, ces éditions ne méritaient pas la fortune qu'elles ont eues; elles n'étaient acceptables que faute de mieux. — Les hérétiques, que combat saint Jean dans sa première épître ne sont pas les disciples de Cérinthe ou les Docètes, mais des judéo-chrétiens, qui niaient la messianité de Jésus et n'acceptaient que la morale de la

(1) *Die Irrlehrer im ersten Johannesbrief*, von Dr Alois Wurm. (XII, 160) 4 fr. 25.

(2) *Der Pharao des Auszuges*, eine exegetische Studie zu Exodus, 1-15, von Dr Karl Miketta. (VIII, 120) 3 fr. 10.

(3) *Die chronologischen Fragen in den Büchern Esra-Nehemia*, von Dr Joseph Fischer (X, 98) 3 fr.

(4) *Die Briefe zu Beginn des zweiten Makkabäerbuches* (1, 1 bis 2, 18), von Dr Heinrich Herkenne. (VIII, 104) 3 fr.

(5) *Das Buch Job*, als strophisches Kunstwerk nachgewiesen, übersetzt und erklärt von Joseph Hontheim, S. J. (VIII, 366) 10 fr.

(6) *Exegetisches zur Inspirationsfrage*, mit besonderer Rücksicht auf das Alte Testament, von Franz von Hummelauer, S. J. (X, 130) 3 fr. 75.

(7) *Der zweite Brief des Apostelfürsten Petrus*, geprüft auf seine Echtheit, von Dr Karl Henkel (X, 90) 3 fr.

Loi, sans tenir compte de l'enseignement du Seigneur. Que devient, dans cette hypothèse de M. Wurm, l'affirmation de saint Irénée, qui voit des Cérinthiens dans ceux qui nient que Jésus soit le Christ, Fils de Dieu, venu dans la chair? — Le travail de M. Henkel sur l'authenticité de la *IIa Petri* est la première partie de sa thèse de doctorat sur cette épître. Il montre tout d'abord que cet écrit a dû naître aux temps apostoliques, parce que les doctrines et les erreurs, dont il est question dans cette lettre, sont de cette époque, et prouve de plus que l'auteur est l'apôtre Pierre; puis, il étudie les traces que cette épître a laissées dans les premiers écrits chrétiens. Elles sont plutôt rares, et il faut beaucoup de bonne volonté pour les apercevoir. L'auteur ne nous dit rien des rapports de cette épître avec celle de Jude; on aimerait cependant à savoir laquelle des deux est la source de l'autre, à moins que toutes les deux ne dépendent d'une même troisième. — Nous avons déjà parlé plus haut de l'étude du P. de Hummelauer sur la question de l'inspiration.

IV. L'ouvrage de M. Jeremias, « l'*Ancien Testament à la lumière de l'ancien Orient* (1) », a été composé à peu près sur le plan de celui de Schrader : « *les Inscriptions cunéiformes et l'Ancien Testament* ». Comme ce dernier, il suit la Bible dans ses grandes lignes et l'éclaire par les documents de l'ancien Orient; toutefois, M. Jeremias ne s'en tient pas aux traditions babyloniennes; il interroge aussi celles des autres peuples.

Après une étude sur les idées religieuses, cosmogoniques et astronomiques de l'ancien Orient, les lieux de culte et les dieux babyloniens, les cosmogonies anciennes extra-bibliques, il passe aux sujets proprement bibliques : la création, le paradis, la chute originelle, les patriarches, le monde ancien biblique, le déluge, la table ethnographique

(1) *Das Alte Testament im Lichte des alten Orients; Handbuch zur biblisch-orientalischen Altertumskunde*, von Alf. Jeremias, mit 145 Abbildungen und 2 Karten; in-8° xiv, 383 pp. Leipzig, Hinrichs, 1904. 8 fr. 10.

du chapitre x de la Genèse, la confusion des langues, Abraham, Chanaan avant les Israélites, Joseph, l'Exode, la Loi biblique et babylonienne, et les compare avec les données que nous ont laissées sur des sujets analogues les inscriptions, principalement celles de la Babylonie. Il ajoute quelques notes sur les autres livres de la Bible. Le tout est orné de cent quarante cinq splendides illustrations, reproduisant des monuments anciens, des inscriptions, des représentations figurées de tout genre. Et nous n'avons pas ici des clichés, qui ont déjà traîné dans tous les ouvrages analogues, mais des illustrations originales, quelques-unes empruntées aux plus récents voyages d'exploration.

Le point de vue général qu'a présenté et développé M. Jeremias est assez particulier. Il soutient très énergiquement la valeur historique des récits bibliques, mais il pense qu'ils nous sont racontés sous une forme mythologique, empruntée aux documents babyloniens. Il regarde donc comme des personnages historiques Abraham, Jacob, Joseph, Moïse, mais il croit que les détails de leur vie sont basés sur les mythes astraux des Sémites primitifs. Les Israélites ont assimilé les faits et gestes de leurs héros nationaux aux mythes des divinités astrales; c'est de l'histoire sous un vêtement légendaire. Ainsi, Joseph est descendu dans les profondeurs, dans une citerne et en prison, puis il s'est élevé au plus haut sommet et a été une source de bénédictions pour son peuple et pour l'Egypte. Tout cela est calqué sur le mythe de Tammuz, la vie de la nature, qui se cache sous terre pendant les mois d'hiver et qui reparaît au printemps, répandant ses bienfaits sur toute la terre.

Il est évident qu'avec une pareille théorie on ne pourra soutenir l'historicité de tous les détails des récits bibliques, mais le fond restera intact, et en face des critiques, qui rejettent comme légendaires tous les personnages de l'ancien Israël, c'est déjà un gain sérieux que cette affirmation d'un spécialiste en matière d'assyriologie. D'ailleurs, le travail pourra être utile par les citations nombreuses des documents, à la condition toutefois de laisser de côté tous

ces rapprochements mythologiques, qu'il est bien permis de qualifier de fantaisistes.

V. M. Jeremias a appliqué la même théorie au Nouveau Testament (1) et, toujours en maintenant l'historicité des personnages et de leur histoire, il signale des rapprochements avec des mythes babyloniens. C'est intéressant comme coïncidence, mais cela ne prouve absolument rien.

VI. Nous avons déjà parlé à nos lecteurs de la publication intitulée « l'*Ancien Orient* ». Voici les titres des derniers fascicules publiés : *l'Arabie avant l'Islam* (O. Weber); *la Forme du ciel et de la terre chez les Babyloniens* (H. Winckler); *la Littérature récréative chez les anciens Egyptiens* (A. Widemann); *les Hettites* (L. Messerschmidt); *la médecine des inscriptions cunéiformes* (von Oefele); *les Araméens* (A. Sanda); *les Lois d'Hammurabi, roi de Babylone vers 2250 avant Jésus-Christ; le plus ancien Code de lois* (H. Winckler); *les anciens Egyptiens comme guerriers et conquérants en Asie* (Max Müller); *le Déchiffrement de l'écriture cunéiforme* (L. Messerschmidt); *la Découverte de Ninive* (R. Zehnpfund); *la Description de la ville de Babylone* (H. Weiszbach); *l'Histoire de la ville de Babylone* (H. Winckler); *l'Ethiopie* (Max Müller) (2).

VII. Le commentaire sur le livre de la Genèse (3) qu'a publié M. Driver parmi les *Westminster Commentaries*, sera certainement un des meilleurs de cette collection. Il nous paraît exécuté d'après une méthode excellente. En tête, l'auteur a placé une introduction dans laquelle il étudie la structure du livre de la Genèse et les caractéristiques des divers documents, P, J, E, qui le composent; la chronologie et la valeur historique de la Genèse. Après

(1) *Babylonisches im Neuen Testament*, von Alf. JEREMIAS ; in-8°, 132 pp. Leipzig, Hinrichs, 1905. 3 fr. 75.

(2) Ces fascicules sont ordinairement de 36 à 40 pages in-12 et coûtent o fr. 75 cent.; ils sont publiés chez Hinrichs, Leipzig.

(3) *The Book of Genesis* with Introduction and notes by S. R. DRIVER ; in-8°, LXXIV, 420 pp. London, Methuen, 1904. 13 fr. 10.

discussion des chiffres, que donne la Genèse, l'auteur conclut que, malgré la précision des détails, la chronologie de ce livre n'a aucune valeur historique. Elle représente seulement l'idée qu'on se faisait de la suite des événements, au moment où a été écrit le document sacerdotal, qui seul la contient; les deux autres documents, J, E, n'ont que des indications vagues sur la date des événements.

Au point de vue de leur valeur historique les onze premiers chapitres de la Genèse, lesquels comprennent la période que M. Driver appelle préhistorique, doivent être distingués des suivants, qui sont consacrés à la période dite patriarcale. Quelle est l'antiquité de l'homme? Telle est la première question qui se pose, lorsqu'on veut estimer la valeur historique des chapitres I-XI de la Genèse. Sans nous arrêter aux réponses, que peuvent nous donner la géologie et l'ethnologie, lesquelles attribuent une haute antiquité à l'homme, nous avons sur ce point les données fournies par les inscriptions de Babylonie et d'Egypte. Or, d'après les fouilles récentes de M. Hilprecht, le temple de Bel à Nippur a dû être construit vers l'an 6000 avant Jésus-Christ; à cette époque, la civilisation était déjà avancée, les arts en pleine floraison et les hommes pouvaient conserver leurs pensées par l'écriture. En Egypte, même constatation pour le temps de Menès, vivant vers l'an 4800 avant Jésus-Christ, et dont on a découvert le tombeau en 1897. Avant Menès existait d'ailleurs une race qui a laissé dans le pays de nombreuses traces de son existence. Au bas mot, l'homme a dû paraître au moins huit ou dix mille ans avant Jésus-Christ. M. Driver en conclut que les écrivains de la Genèse ont fidèlement rapporté ce que l'on savait de leur temps sur les origines de l'homme, mais qu'il y avait beaucoup de faits qu'ils ne connaissaient pas et ne pouvaient pas connaître. « Il n'y a donc dans ces onze premiers chapitres que peu ou même rien qui puisse être appelé historique au sens strict du mot. » Mais leur valeur religieuse est considérable comme expression des vérités spirituelles, qu'il importe le plus à l'homme de connaître.

Pour les faits de la période patriarcale, M. Driver les tient pour historiques, mais avec quelques restrictions. Les patriarches sont des personnages qui ont vécu et les récits, où l'on nous raconte leur vie, sont, dans les lignes principales, historiquement vrais ; mais ce noyau substantiel a été altéré pour l'adapter aux idées du temps, ou additionné de récits rappelant des mouvements de tribus, ou idéalisé pour des raisons religieuses. Ceci ouvre la porte à toutes les conjectures.

Le texte, qui est celui de la Version révisée, est expliqué par des notes courtes, substantielles, objectives, surtout historiques, topographiques et archéologiques. Une part assez minime a été laissée à la critique et à la philologie, ce commentaire étant destiné au grand public. En tête de chaque section, M. Driver présente de celle-ci un résumé qui en établit les idées principales et les caractères. Des notes plus étendues étudient les questions importantes: la cosmogonie de la Genèse, la création du couple humain, la chute originelle, l'emplacement du paradis, le caractère historique du déluge, la tour de Babel, Ur et les Hébreux, la circoncision, Loth, le sacrifice d'Isaac, le culte des pierres, le combat de Jacob contre l'ange, l'histoire de Joseph, etc. Enfin deux *Excursus* traitent des noms de Dieu dans la Genèse et du passage XLIX, 10 : « Jusqu'à ce que vienne Schîlôh. »

L'ensemble du commentaire et de ces notes nous montre un savant qui traite les questions à un point de vue strictement scientifique, et ne se laisse pas influencer par des préjugés rationalistes. M. Driver a voulu prouver que la Bible conservait toute sa valeur au point de vue religieux et moral, quand bien même on accepterait les conclusions d'une critique modérée sur la valeur historique de ses récits. L'écrivain sacré a pu être inspiré au premier point de vue dans le but d'instruire l'homme de la nature de Dieu et de ses rapports avec lui sans qu'il fût nécessaire qu'il eût sur les événements du passé des connaissances étrangères aux hommes de son temps.

VIII. Le P. de Hummelauer a terminé ses études sur le Pentateuque dans le *Cursus Scripturae sacrae* par un travail sur le Deutéronome (1), lequel mérite d'attirer l'attention par les idées nouvelles qui y sont présentées, idées qu'on ne s'attendait pas à trouver dans cette collection. Il est vrai que, déjà dans les commentaires sur les autres livres du Pentateuque, on avait pu relever des explications qui dénotaient chez leur auteur une indépendance d'esprit peu ordinaire, mais elles portaient sur des points d'importance secondaire. Ici, il n'en est plus de même; c'est toute la question de l'authenticité mosaïque du Pentateuque qui est engagée.

Dans une longue introduction (162 pp.), le P. de Hummelauer expose sa théorie sur la formation du Deutéronome et raconte l'histoire de la Thora depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ. Il étudie ensuite le style des diverses parties du Deutéronome; enfin, il donne un excellent commentaire de ce livre.

Il n'y a pas lieu de tenir compte, nous dit l'auteur, de l'attribution des lois à Moïse, c'est une formule. Il faut reconnaître dans le Deutéronome des couches différentes : un premier discours historique et parénétique, I, 6-IV, 43, dont l'auteur est inconnu; le discours de Moïse, qui est proprement la Thora, et qui se compose du Pentalogue, VI, 1-VII, 11, précédé d'un résumé de la loi, V, suivi d'une exhortation, VII, 12-XI, 32, et sanctionné par les bénédictions et les malédictions du chapitre XXVIII. La partie centrale du Deutéronome, XII, 1-XXVI, 15, formée d'une collection de lois diverses, aurait le prophète Samuel pour auteur. A Josué est attribué XXVI, 16-XXVII, 26 et à Moïse encore XXIX, 2-XXXI, 13. Le commencement I, 1-5 et la fin, XXXI, 14-XXXIV, 12, servent à encadrer le Deutéronome dans l'ensemble historique et législatif du Pentateuque; c'est l'œuvre du rédacteur.

(1) *Commentarius in Deuteronomium* auctore Fr. de HUMMELAUER, S. J. in-8°, 568 pp. Paris, Lethielleux, 1901, 10 francs.

Le P. de Hummelauer s'attache à démontrer longuement pourquoi le recueil des lois, xii, 1-xxvi, 15, ne peut être de Moïse et doit être attribué à Samuel : « Tout ce qui caractérise cette législation est post-mosaïque. » La conclusion qui ressort de l'introduction est résumée ainsi : « Nous n'affirmons pas que Moïse a rassemblé en un seul tous ces écrits (dont est formé le Pentateuque). La composition du Pentateuque paraît avoir été l'œuvre non d'une seule époque mais de plusieurs siècles. » Nous n'avons pas à discuter les arguments que présente l'auteur en faveur de son hypothèse. Remarquons seulement qu'ils prouvent simplement que le Pentateuque est une œuvre formée de pièces écrites à des époques différentes et par plusieurs auteurs, qu'il est impossible d'attribuer à des auteurs déterminés.

IX. Dans son introduction au livre de Josué (1), le P. de Hummelauer étudie diverses questions fort importantes, entre autres la valeur comparée du texte hébreu et du texte des Septante. Le texte grec, lequel est une traduction d'un texte hébreu différent du texte massorétique, est, dans les cas de divergence, préférable au texte massorétique, car il représente mieux le texte hébreu original. Le récit des Juges est ensuite comparé et mis en accord avec celui de Josué au sujet de la conquête de la Palestine. Le livre de Josué est placé dans son milieu historique par une étude sur l'état des choses au temps de Josué, sur le pays de Chanaan et ses habitants et sur l'art militaire de l'époque. Le récit des actions de Josué, de la conquête de la Palestine et de la répartition des terres est tiré des annales écrites par les Hébreux au fur et à mesure des événements. Ces annales furent écrites par divers auteurs et en divers lieux. Le rédacteur qui a compilé ces récits s'est placé à un point de vue religieux et a écrit dans le but d'édifier ses lecteurs ; il a donc choisi dans les annales ce qui convenait à son dessein et laissé de côté tout ce qui ne contribuait pas à cette édification.

(1) *Commentarius in librum Josue* auctore Fr. de HUMMELAUER ; in-8° 531 pp. Paris, Lethielleux, 10 francs.

Le commentaire, très bien informé, tient compte des opinions des anciens exégètes et de celles des critiques modernes. Le P. de Hummelauer ne craint pas d'ailleurs d'avoir une opinion sur les questions en litige ; il a, en particulier, une conception assez originale sur les miracles dont il est parlé dans les livres de Josué. Ces miracles ont été produits par le jeu des forces naturelles ; le miraculeux c'est que ces forces aient produit ces effets au moment nécessaire. Ainsi, les eaux du Jourdain ont été arrêtées par un éboulement au moment où les Hébreux se disposaient à passer le fleuve. Le soleil ne fut pas en réalité arrêté par Josué. Un orage épouvantable l'a caché aux yeux, et lorsqu'il a reparu à la prière de Josué, ce fut comme un jour nouveau qui commençait, ce qui a permis à l'Ecclésiastique de dire : « Est-ce que par sa main le soleil n'est pas revenu en arrière et un seul jour a été comme deux. » XLVI, 5. Quelle que soit la valeur de ces explications, nous nous demandons si l'auteur inspiré a cru que les événements s'étaient passés ainsi, et par conséquent, si l'on ne nous donne pas ici une explication, qui, pour ingénieuse qu'elle soit, ne répond nullement au but de l'exégèse, qui est d'expliquer la pensée de l'auteur sacré. Il nous semble que cette interprétation des récits bibliques dépend de la position qu'a prise le P. de Hummelauer au sujet de la valeur historique des récits bibliques, position dont nous avons parlé plus haut.

X. M. Burney s'est proposé de publier sur les deux livres des Rois (1) un travail analogue à celui de M. Driver sur les deux livres de Samuel. Il s'adresse en particulier aux étudiants, et c'est pour eux qu'il a traité en détail les questions de grammaire, ne craignant pas de présenter des remarques ou des observations presque élémentaires ; cependant, c'est plutôt les élèves déjà avancés dans l'étude de l'hébreu, qui pourront faire leur profit de ce livre. Une

(1) *Notes on the hebrew Text of the Books of Kings*, with an Introduction and Appendix by C. F. Burney ; in-8°, XLVIII, 384 pp. Oxford, at the Clarendon Press, 1903. 17 fr. 50.

attention particulière a été donnée aux questions critiques et dans le but d'atteindre le meilleur texte, il a été largement fait usage des versions anciennes, Septante, Targum, Peshitto, vieille latine ; toutes les variantes sont données. Dans l'introduction, M. Burney étudie la structure des livres des Rois, les caractères des diverses sources du texte, et en appendice il reproduit les inscriptions qui jettent une lumière sur ces livres : les inscriptions de Mesa, roi de Moab, de Siloé, du monolithe de Salmanasar II, un fragment des annales de Salmanasar II, le récit de la troisième campagne de Sennacherib d'après le cylindre Taylor et deux gravures représentant des bronzes de Larnaka et d'Enkomi.

L'étude sur la structure des livres des Rois est intéressante. Les sources originales ont été un livre des Actes de Salomon, les chroniques des rois de Juda et celle des rois d'Israël, etc., mises en œuvre par un rédacteur, influencé par l'esprit du Deutéronome ; celui-ci aurait écrit avant la fin du royaume de Juda. Pour chaque règne le rédacteur suit le même ordre ; la forme est pour ainsi dire stéréotypée ; et il est facile de reconnaître les additions qui sont de son fait. Cette première rédaction a été retravaillée par un ou des éditeurs du temps de l'exil et après l'exil, lesquels auraient fait à l'œuvre diverses additions, principalement la fin du second livre : XXIV, 10-XXV, 30 et, probablement, XXIII, 31-XXIV, 9. Enfin, le texte massorétique en opposition à celui des Septante trahirait des retouches, dues à un éditeur, influencé par le code sacerdotal.

Nous ne pouvons, on le comprend, entrer dans le détail des notes ; il nous suffira de constater qu'elles sont exactes, présentées très clairement et surtout qu'elles s'attachent à résoudre les difficultés sans s'arrêter à expliquer ce qui est clair de soi. L'auteur n'a pas un respect exagéré pour le texte massorétique ; il ne craint pas d'accepter les variantes des Septante. Bref, nous avons dans ce livre un excellent instrument de travail.

XI. M. Oesterley a étudié les versions grecque et latine

du livre d'Amos (1) et en a collectionné les variantes afin de déterminer le texte original des Septante. Il examine les leçons que fournissent quelques manuscrits des Septante, recensions d'Hesychius et de Lucius, celles des versions d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque, des éditions de la Polyglotte d'Alcala, des Aldes et enfin des versions latines, vieille latine et Vulgate. De cette étude il ressort que le texte grec de la Bible a été longtemps flottant, et a subi de nombreuses modifications; les textes, que nous en possédons, sont éclectiques; les fragments de la vieille version latine seront précieux pour retrouver le texte original des Septante.

Cette thèse est un travail préparatoire qui sera très utile pour l'établissement du texte d'Amos. Il nous semble cependant que l'auteur aurait pu dans ses conclusions au moins tenir un peu plus compte du Vaticanus et, dans une certaine mesure, du Sinaïticus.

XII. M. Mc Neile nous dit dans la préface de son *Introduction à l'Ecclésiaste* (2) que son but a été principalement de démêler dans la trame de ce livre le triple fil qui la forme, et de déterminer la position que l'Ecclésiaste occupe au point de vue philosophique et religieux de son temps. Il ne s'en tient pas cependant à ces deux questions, car il étudie aussi la signification du terme Qohéleth, la canonicité du livre, le style et le vocabulaire, puis il ajoute des notes sur quelques passages, une traduction et enfin un appendice sur la version grecque et son texte.

Le mot Qohéleth signifierait probablement « un orateur (officiel) dans une assemblée ». Le livre, écrit probablement vers 300-150 avant Jésus-Christ, aurait été admis dans le canon vers l'an 100 avant Jésus-Christ, et après discussion définitivement reçu vers l'an 100 après Jésus-

(1) *Studies in the greek and latin Versions of the book of Amos* by O. L. Oesterley; in-8°, vii, 112 pp. Cambridge, at the University Press, 1902.

(2) *An Introduction to Ecclesiastes* with notes and appendices by A. H. Mc Neile; in-8°, vi, 170 pp. Cambridge, at the University Press, 1904. 9 fr. 40.

Christ, au synode de Jamnia (Jabne). La partie essentielle de l'Ecclésiaste est formée par le Journal intime d'un Juif riche, vivant à Jérusalem, déjà vieux quand il a écrit, lequel a senti des épreuves intimes, qui lui viennent probablement d'une femme « plus amère que la mort, dont le cœur est un piège et un filet, et dont les mains sont des liens ». M. Mc Niele essaye de distinguer ce qui appartient à ce Journal et d'en dégager l'esprit. Ce n'est pas une thèse, mais seulement les réflexions d'un homme désabusé, qui se demande ce qu'est la vie et où elle conduit. Sa conclusion est que l'homme ne sait rien, n'arrive à rien et qu'il n'a qu'à jouir le mieux possible du temps présent. Un tel écrit ne pouvait satisfaire l'esprit juif. Aussi un nouvel éditeur a-t-il essayé de l'améliorer en y ajoutant des sentences didactiques de sagesse mondaine. Enfin, un troisième rédacteur, un Hassidéen, a rendu l'écrit plus acceptable en y insérant des considérations sur le devoir qu'a l'homme de craindre Dieu et de lui plaire, sur la certitude des jugements de Dieu. Ces trois couches de sentences sont distinguées dans la traduction au moyen de caractères différents.

Une étude attentive de la langue de l'Ecclésiaste permet à M. Mc Neile d'affirmer qu'aucune expression de ce livre ne peut être qualifiée de grécisme; quant aux idées, apparentées à celles qu'on retrouve dans les fragments de Xénophane, dans les enseignements des premiers stoïciens et dans ceux de Pyrrhon, elles prouvent que les deux pensées, juive et grecque, se développaient parallèlement et avaient leurs affinités, mais ne se confondaient pas. Tandis que les problèmes, que présentait la vie, étaient les mêmes pour les Grecs et pour l'Ecclésiaste, la gravité sémitique de celui-ci et son amer désappointement des maux du monde l'empêchaient d'acquiescer à la complaisante ἀταραξία, que les écoles grecques acceptaient comme leur but final.

Les notes, pour la plupart grammaticales et critiques, seront utiles aux étudiants. L'ouvrage entier dénote un homme bien au courant des questions que soulève l'Ecclésiaste, et s'il ne les a pas toutes résolues, il en a du moins

présenté des solutions acceptables. Nous aurons bientôt à parler de nouveau de l'Ecclésiaste en analysant le travail du P. V. Zapletal sur ce livre (1).

XIII. Ceux qui ont étudié de près l'Epître aux Romains savent que la composition de cette lettre présente diverses difficultés, dont on n'a pas encore donné une solution, qui ait satisfait tout le monde. Ainsi, pour ne citer que les principales, comment expliquer que les derniers chap. XII-XV, composés d'exhortations morales, lesquelles n'ont aucun rapport avec ce qui précède, trahissent, ainsi d'ailleurs que les versets 3-16 du chapitre XVI, une connaissance très intime des fidèles romains, de leur état moral et religieux, alors que cependant l'Apôtre n'avait pas encore vu l'Eglise de Rome ? Comment expliquer aussi que la lettre paraisse écrite tantôt à des Gentils convertis, tantôt à des Judéo-chrétiens ? C'est à résoudre ces diverses questions que M. Spitta a consacré la première partie du troisième volume de ses *Recherches sur l'histoire et la littérature du christianisme primitif* (2). Il suppose que nous avons deux lettres, toutes les deux adressées aux Romains, que l'on a réunies en une, en supprimant les parties, qui faisaient double emploi. Il semble bien en effet que, dans les derniers chapitres, il y ait des répétitions : XV, 5-7 = XV, 13 — XV, 33 = XVI, 20[a] — XVI, 3-16 = XVI, 21-23 — XVI, 20[b] = XVI, 24.

La grande lettre, I-XI ; XV, 7-33 ; XVI, 21-27, se diviserait en deux parties. Saint Paul aurait écrit, au temps du concile de Jérusalem, aux chrétiens, issus du judaïsme, une circulaire, pour leur exposer son Evangile et expliquer son ministère auprès des Gentils ; plus tard, lorsqu'il résolut d'aller à Rome, il reprit ce premier résumé de sa doctrine, qui se trouverait dans les chapitres I, 17-XI, 10, pour

(1) *Das Buch Kohelet*, kritisch und metrisch untersucht, übersetzt und erklärt; in-8°, X, 243 pp. Fribourg (Suisse), librairie de l'Université, 1905, 10 fr.

(2) *Untersuchungen über den Brief des Paulus an die Römer* von Fr. SPITTA; in-8°, 193 pp. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1901, 7 fr. 50.

l'adapter à ses nouveaux lecteurs d'origine païenne, et, dans ce but, il aurait ajouté, I, 1-16; III, 1-18; VI, 15-23; XI, 11-36; XV, 8-13. Ainsi seraient résolues les anomalies que présentent ces onze premiers chapitres.

La petite lettre, composée des chapitres XII-XV, 7; XVI, 1-20, aurait été écrite aux Romains par saint Paul après sa première captivité, au temps où il visitait les Eglises d'Orient. Ainsi s'expliquerait la connaissance intime qu'il a de la situation de l'Eglise de Rome et d'un grand nombre de ses membres. La précision des conseils, qu'il donne, montre qu'il était instruit par son expérience personnelle de ce qui se passait à Rome.

Nous reconnaissons que M. Spitta a présenté de bons arguments pour étayer sa thèse; nous n'avons d'ailleurs aucune raison doctrinale pour la rejeter. Elle maintient l'authenticité paulinienne de la lettre et la destination à l'Eglise de Rome; la seule difficulté est qu'elle n'a aucun appui dans la tradition, laquelle cependant était renseignée sur le nombre des écrits de saint Paul, car elle a bien su nous rapporter qu'il avait écrit deux épîtres aux Corinthiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, mais, nulle part, elle ne dit que les Romains aient reçu deux lettres de l'Apôtre.

XIV. Personne ne méconnaîtra l'importance et l'utilité du travail de M. Paul Volz : l'*Eschatologie juive de Daniel à Akiba* (1), où l'on trouvera rassemblées toutes les idées éparses dans la littérature juive de l'an 160 avant Jésus-Christ à l'an 150 après Jésus-Christ, sur une question aussi compréhensive que celle des fins dernières. L'indication des sujets qu'a traités M. Volz va montrer qu'elle résume pour ainsi dire tous les enseignements juifs sur l'homme et sa destinée.

Après quelques pages sur la méthode à suivre pour étudier la question eschatologique, l'auteur examine les

(1) *Jüdische Eschatologie von Daniel bis Akiba* dargestellt von Paul Volz; in-8°, XVI, 412 pp. Tübingen, Mohr-Siebeck, 1903, 8 fr. 75.



sources où il a puisé ses renseignements : l'Apocalypse de Daniel, le livre d'Hénoch éthiopien, Judith, Tobie, le premier livre des Macchabées, les Psaumes de Salomon, le livre des Jubilés, les Testaments des douze Patriarches, l'Assomption de Moïse, l'Hénoch slave, l'Apocalypse d'Esdras, celles de Baruch, d'Abraham, la théologie rabbinique, Josèphe, les Oracles sibyllins, le deuxième et le quatrième livre des Macchabées, la Sagesse de Salomon, Philon d'Alexandrie. De chacun de ces écrits il nous est donné la date approximative et une analyse très résumée du contenu, où l'on fait ressortir surtout les idées qui se rapportent à la question en cause. On s'étonnera très certainement, et à juste raison, de ne pas voir mentionnés les écrits du Nouveau Testament; il est possible que l'auteur ait voulu les étudier à part, mais ce plan nous paraît défectueux, car dans un tableau de l'eschatologie juive le Nouveau Testament avait à nous fournir des traits nombreux et importants.

Dans la deuxième et la troisième partie, M. Volz traite séparément chacune des questions qui, de près ou de loin, se rapportent à l'idée eschatologique, et relève tout ce qui en a été dit dans les écrits cités plus haut. Voici quelques-unes de ces questions : Epoque du salut, le peuple et l'homme, le royaume, le jugement, le salut national et le salut individuel, l'homme après la mort, le moment de la fin, le jour de Dieu, le Messie, l'apparition des morts à l'acte final, le jugement, l'anéantissement des méchants, le renouvellement du monde, les élus, le royaume d'Israël, etc. Ce qui semble résulter de cette vaste enquête, c'est que les Juifs n'avaient pas des idées bien fixes ni bien concordantes sur toutes ces questions.

Il serait intéressant de voir en particulier ce qu'on pensait du Messie, de sa nature et de son rôle aux temps contemporains de Notre-Seigneur. On lui donnait des noms divers : le terme Messie, Maschiach, se trouve seulement dans Baruch, Esdras, et le Talmud. On trouve l'équivalent sous la forme de l'Oint de Dieu dans les Psaumes de Salomon, Hénoch, Esdras ; le Christ Seigneur dans les Lamen-

tations (Septante), les Psaumes de Salomon, ou « mon Fils l'oint », « mon Fils », « mon serviteur », le Fils de David », « le roi Messie », « le Vengeur », « le Juste », « l'Elu », etc. M. Volz rassemble ensuite tout ce qui est dit sur les expressions : l'homme, le Fils de l'homme, titre messianique, sur l'origine du Messie, sa nature terrestre, sa préexistence, son origine céleste, la prééminence du Messie aux derniers temps, le ministère du Messie comme juge et sauveur, les caractéristiques du Messie, ses rapports avec Dieu, la durée du temps du Messie, la mort et les souffrances du Messie. Il serait difficile d'extraire de ces nombreux témoignages une doctrine cohérente sur le Messie, car si la tradition juive est en accord sur l'existence du personnage, elle diverge dès qu'il s'agit de le caractériser.

De tout cela il ressort que le livre de M. Volz est une mine excellente et très riche, où l'on pourra puiser de nombreux renseignements sur les doctrines eschatologiques juives aux temps avoisinant Notre-Seigneur.

E. JACQUIER.



BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

La Sainte Bible polyglotte contenant le texte hébreu original, le texte grec des Septante, le texte latin de la Vulgate et la traduction française de M. Glaire, avec les différences de l'hébreu, des Septante et de la Vulgate, des introductions, des notes, des cartes et des illustrations par F. Vigouroux. Tome IV, *les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse;* in-8°, 660 pp. Tome V, *l'Ecclésiastique, Isaïe, Jérémie, les Lamentations, Baruch;* in-8°, 844 pp. Paris, Roger et Chernoviz, 1903-1904.

La Sainte Bible polyglotte que publie M. Vigouroux avec l'aide de plusieurs savants catholiques, et dont nous avons présenté à nos lecteurs les trois premiers volumes, en est maintenant à son cinquième volume. Le quatrième contient les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse; le cinquième, l'Ecclésiastique, Isaïe, Jérémie, les Lamentations, Baruch. De chacun de ces livres il nous est donné le texte hébreu, le texte grec (Septante, d'après le Vaticanus), le texte latin (Vulgate), et la traduction française de la Vulgate de l'abbé Glaire. Pour la Sagesse et Baruch, nous avons en moins le texte hébreu, puisque le premier de ces écrits est grec, et que pour le second nous n'avons plus que des versions. Pour l'Ecclésiastique on a reproduit le texte hébreu retrouvé en ces dernières années. M. Touzard fait rapidement l'histoire de cette découverte, et indique la position de la critique au sujet de l'authenticité de ces fragments : « Les chapitres découverts sont sinon l'original pur, du moins une copie

assez fidèle de l'original. Cet original a subi toutes sortes d'altérations, et cela de très bonne heure. On y relève en particulier des altérations qu'on ne trouve jamais dans la Bible hébraïque : des versets qui ont été retraduits de l'une ou l'autre des anciennes versions ». Ces altérations ne peuvent nous étonner dans un texte qui n'était pas surveillé. Une traduction française de ces documents, due à M. Touzard, devait être publiée dans le cinquième volume ; pour une raison, qu'on ne nous dit pas, elle est renvoyée au tome sixième.

Chaque livre est précédé de quelques pages d'introduction, où l'on trouve l'essentiel sur le caractère du livre, son auteur, la date et le lieu de composition de l'écrit. Le point de vue est sagement conservateur. Pour les Psaumes, « le style, le contenu et les titres mêmes de ces chants sacrés nous apprennent qu'ils sont d'auteurs et d'époques divers. » « L'auteur du livre des Proverbes est Salomon, excepté pour les chapitres XXX, XXXI ; dans sa forme actuelle le livre est du temps d'Ezéchias. » « Aucune raison concluante n'oblige de refuser à Salomon la composition de l'Ecclésiaste. » Même jugement sur le Cantique des Cantiques. Le livre de la Sagesse a été écrit en grec par un inconnu ; c'est à tort qu'on l'a attribué à Salomon.

De courtes notes ajoutées au texte latin-français expliquent les passages difficiles. Au-dessous des textes hébreu-grec on a placé les variantes des manuscrits grecs et relevé les différences du texte hébreu avec les Septante ou la Vulgate. Les soins les plus minutieux ont été donnés à la reproduction des textes, et tel qu'il est cet ouvrage pourra être un excellent instrument de travail, indispensable à quiconque étudie la Sainte Ecriture.

E. JACQUIER.

Old Testament Prophecy by the late A. B. DAVIDSON, edited by J. A. PATERSON; in-8°, XIII. 507 pp. Edimbourg, Clark, 1900. — Prix : **13 fr. 15**.

La Prophétie dans l'Ancien Testament était l'étude de prédilection du Dr Davidson ; il y a consacré quarante ans de son enseignement. De son vivant, il publia quelques commentaires sur les prophètes, Ezéchiel, sur Job, et il avait résumé dans un substantiel article du *Dictionnaire de la Bible* de Hastings ses vues sur la prophétie et les prophètes. Mais il avait laissé de nombreux cahiers où étaient consignés ses cours sur le même

sujet. Professés à diverses fois, ils avaient été modifiés dans une certaine mesure, à plusieurs reprises, et mis au courant de la science; ils pouvaient d'ailleurs être plus ou moins développés suivant le besoin de l'enseignement. Ce sont ces cahiers que M. Paterson a cru pouvoir publier, malgré leur état un peu embryonnaire. Il a essayé de ranger les questions traitées dans un ordre logique et, en fait, il a suffisamment réussi, car la matière se groupe bien sous trois chefs : histoire de la prophétie, caractères de la prophétie et études particulières sur les prophéties.

Après avoir établi que la prophétie est un facteur dans l'histoire de l'homme et le facteur dominant dans l'histoire d'Israël depuis le temps de Moïse, le Dr Davidson retrace l'histoire de la prophétie en Israël au temps de Débora, de Samuel et de Saül, de David, d'Elie et d'Elisée, étudie les divers noms donnés au prophète: le prophète est un homme de Dieu, un serviteur de Jahvé, un message et un interprète de Dieu, un voyant des choses de Dieu, celui qui dit à l'homme les choses de Dieu. Il aborde ensuite la nature et les conditions de la prophétie, la position du prophète dans l'état, la source de la prophétie, qui est l'inspiration, les particularités du style prophétique, l'interprétation du symbolisme dans la prophétie, la typologie dans la Bible et principalement dans les écrits prophétiques. L'auteur fait très bien ressortir le rôle important qu'a joué le prophète dans l'histoire d'Israël, principalement dans son développement religieux, lequel a consisté surtout dans un développement de l'idée de Dieu. C'est à purifier cette idée dans l'esprit de leurs compatriotes que les prophètes se sont attachés, et cela sous l'inspiration de l'Esprit divin, car la prophétie était l'intuition de la vérité, accompagnée du sentiment que la vérité était immédiatement communiquée par Jahvé. Le prophète recevait les communications de Dieu et les transmettait à Israël. Ces communications ne portaient pas d'ailleurs toujours sur les événements futurs, mais d'ordinaire sur l'état présent du peuple, de sorte que l'auteur a pu dire (p. 11) qu'il ne croit pas que la prédiction soit un élément essentiel de la prophétie. Il est vrai qu'ailleurs (p. 294), il déclare que l'essence de la prophétie est la prédiction.

Bien que M. Davidson n'étudie pas les prophètes en particulier, il a consacré un chapitre au problème d'Isaïe et résumé les enseignements doctrinaux des prophètes, distingué les faux

prophètes des véritables, étudié les prophéties messianiques et leurs caractères, déterminé quel devait être le roi messianique et quel personnage était le serviteur de Jahvé. Le Messie est le représentant de Jahvé. Le serviteur de Jahvé n'est pas un personnage réel, ni contemporain, ni futur, c'est l'Israël idéal; ce n'est pas même la communauté qui est restée fidèle, c'est Israël, tel que Dieu l'a conçu. C'est donc une abstraction, un être dégagé de tous les individus, qui formaient le peuple d'Israël; il n'appartient donc pas à un moment de l'histoire, il est permanent. Il est difficile de voir comment l'auteur a pu dégager des textes une semblable notion du serviteur de Jahvé, et comment ce personnage réalise les traits sous lesquels le prophète l'a dépeint.

D'ordinaire le D[r] Davidson est cependant conservateur. De parti pris il néglige les théories des critiques modernes sur les questions qu'il traite, et ne tient aucun compte des opinions d'autrui. Il enseigne très nettement le caractère surnaturel de la prophétie, la présence dans Daniel de parties authentiques, l'unité de la seconde partie du livre d'Isaïe. En résumé, ce livre, malgré les défauts de composition, peut être étudié avec fruit; il est très riche de faits et d'idées, et sera une excellente introduction à l'étude de chaque prophète en particulier.

E. Jacquier.

L'Etude de la Sainte Ecriture. *Lettre de Mgr l'évêque de Beauvais, Noyon et Senlis au clergé de son diocèse.* Un vol. in-12. Paris, Lecoffre, 1905. Prix : 1 fr.

Bien que destinée d'abord uniquement au clergé du diocèse de Beauvais, la lettre de Mgr Douais sur l'*Etude de la Sainte Ecriture* s'adresse à tous ceux qui se préoccupent des discussions doctrinales ou critiques, ouvertes de nos jours à propos des Livres Saints. Partout dans le monde on se passionne pour le problème biblique. La Bible en effet occupe une telle place dans la religion et l'Eglise, ainsi que dans la pensée humaine, que tout homme qui réfléchit ne saurait rester indifférent devant ces questions. Cette lettre emprunte d'ailleurs à la personnalité de son auteur une importance spéciale. Ce n'est pas qu'il nous soit donné ici des enseignements nouveaux, mais il est bon de signaler ceux auxquels se rattache Mgr Douais.

Après avoir établi que l'exégèse n'est pas une science séparée,

que la Bible est la parole écrite de Dieu, l'auteur étudie l'étendue ou l'objet de l'inspiration, la valeur respective du contenu de la Bible, la différence à établir entre vérité et littéralité dans la Bible, et enfin comment les Pères de l'Eglise ont interprété la Bible. Voici quelques-unes des propositions du savant évêque : « Pour les faits historiques, l'écrivain sacré peut très bien s'en être simplement rapporté à l'opinion commune; par exemple, on croyait que Nabuchodonosor était roi de Ninive; il l'a répété, parce qu'une telle affirmation ne contrariait en rien son enseignement dogmatique et moral. On conçoit aussi qu'il n'ait pas écarté les formes plaisant à l'imagination populaire; par exemple, les promenades de Dieu dans le paradis terrestre, le sommeil d'Adam avant la création d'Eve, formée de l'une de ses côtes, le serpent de la tentation, les exploits merveilleux de Samson, etc. On conçoit encore que, suivant la pente de son génie, il ait, pour mieux enseigner, adopté l'allégorie comme dans Judith, le poème moral comme dans Job, la parénèse comme dans les livres sapientiaux ».

Les Pères de l'Eglise nous enseignent « qu'au point de vue de l'histoire il faut se garder de la littéralité » dans l'interprétation de la Bible. « Saint Jérôme admettait qu'en plus d'un endroit il est impossible d'entendre la Bible d'après l'histoire; alors il faut chercher un sens plus haut. » « Enfin, il est évident pour revenir aux livres historiques que les auteurs n'ont pas prétendu écrire uniformément une histoire stricte, n'ont pas toujours voulu écrire de l'histoire proprement dite, ont revêtu d'une forme historique des vérités religieuses. » Et Mgr Douais s'en réfère pour l'explication de sa pensée au travail du P. de Hummelauer sur *La Question de l'inspiration*, dont nous avons déjà parlé. Ces quelques citations suffiront pour dégager l'esprit qui anime ce livre.

E. J.

Christian Worship, its origin and evolution. Le culte chrétien, son origine et son développement, étude sur la liturgie latine jusqu'au temps de Charlemagne, par Mgr L. Duchesne, membre de l'Institut, traduit par M. L. Mc Clure, 2e édition anglaise. Un vol in-8° de xii-594 pp. London, Society for promoting christian Knowledge, 1904. Prix : **12** fr. **50**.

Après avoir publié l'ouvrage du Dr Warren sur la liturgie anténicéenne, la *Société pour la diffusion de la connaissance du*

christianisme n'a pas cru pouvoir mieux continuer son œuvre qu'en donnant une traduction anglaise des *Origines du culte chrétien* de Mgr Duchesne, volume qui poursuit l'histoire de la liturgie jusqu'à Charlemagne. L'éloge de ces *Origines* n'est plus à faire : il n'est pas une personne s'occupant un peu sérieusement de l'antiquité chrétienne qui n'en ait tourné et retourné souvent les pages. La traduction anglaise, que je présente ici, a été faite sur la dernière édition (la troisième), et il s'y trouve même des additions faites par l'auteur directement dans le texte anglais. Outre quelques notes destinées à répondre à certaines critiques, on sera heureux d'y voir en appendice le texte de l'*Exultet* de Bari, dont le manuscrit remonte à l'an 1000 environ. On remarquera également que la fameuse *Peregrinatio* du manuscrit d'Arezzo n'est plus attribuée à sainte Silvie, mais restituée à son véritable auteur, l'espagnole Etheria. L'exécution typographique du volume anglais a, du reste, été ménagée de façon à ce que chaque page correspondît exactement à la page traduite du texte original ; disposition on ne peut plus commode pour les citations.

J. TIXERONT.

Tertullien, par J. TURMEL, aumônier à Rennes. Un vol. in-12 de XLVII-298 pp. Paris, Bloud, 1905. Prix : 3 fr. 50.

Saint Jean Damascène, par V. ERMONI, professeur au scolasticat des Lazaristes. Un vol. in-12 de 331 pp. Paris, Bloud, 1904. Prix : 3 fr. 50.

Saint Bernard, par E. VACANDARD, aumônier au lycée de Rouen. Un vol. in-12 de x-303 pp. Paris, Bloud, 1904. Prix : 3 fr. 50.

Ces trois volumes font partie de la collection « La Pensée chrétienne », éditée par Bloud. Cette collection a pour objet, comme on le sait, de publier des morceaux choisis des auteurs les plus représentatifs de la doctrine et de la conscience chrétiennes, extraits qui ne sont pas isolés, mais remis dans leur cadre et rattachés au reste de l'ouvrage par des analyses qui en font ressortir le sens et la portée. Les textes sont édités dans une traduction française pour les auteurs grecs et latins ; mais là où il y a utilité notoire, l'original est reproduit.

C'est M. Turmel qui a donné le volume de Tertullien, et son nom est déjà une garantie de la valeur du travail. Le volume débute par une introduction sur la vie de Tertullien, ses écrits et leur chronologie, son génie, les sources où il a puisé son

érudition, l'influence qu'il a eue, comme écrivain, dans l'Eglise. De ces diverses questions, celle de la chronologie retient naturellement plus longtemps le critique, car elle est assez compliquée. Le corps de l'ouvrage, qui présente les textes traduits, est distribué en trois parties contenant les extraits d'abord des traités apologétiques, puis des traités dogmatiques, et enfin des traités de morale. A ces trois parties, M. Turmel en a joint une quatrième dans laquelle, parcourant de nouveau, sous des titres précis, la théologie de son auteur, il a rangé les textes doctrinaux que l'on peut glaner dans celles de ses œuvres qui traitent d'ailleurs d'autres questions, et a donné une synthèse de tout l'enseignement de Tertullien. Cette dernière partie rompt un peu l'unité du livre, mais elle renferme trop de précieuses indications pour que l'on tienne compte de ce léger inconvénient.

Entre Tertullien et saint Jean Damascène la distance est celle d'un initiateur à un compilateur et ordonnateur. Les écrits de l'auteur grec n'en sont pas moins importants à connaître, parce qu'ils résument tout un passé, et ont fixé un état de la théologie grecque qui est resté longtemps invariable. M. Ermoni était bien préparé à en donner des extraits par sa thèse sur Léonce de Byzance, le précurseur et souvent la source de saint Jean. Il faut cependant convenir que, si le choix des extraits a été heureux, l'édition qu'on nous en fournit laisse à désirer. L'impression n'a rien d'élégant, les épreuves ont été insuffisamment corrigées, et l'on trouve des membres de phrase inintelligibles (par exemple pp. 222, 228, 290). A la table, p. 326, il est question du mode de *profession* du Saint-Esprit (!). D'autre part, M. Ermoni a eu soin de reproduire au bas des pages l'expression originale quand celle-ci avait une portée théologique. C'est fort bien : mais il aurait fallu restreindre cela précisément aux cas où l'expression avait vraiment cette portée : il a trop souvent cité le grec sans utilité réelle, pour le plaisir de citer. Le volume, bon dans l'ensemble, devrait donc être revu de près. Gardons-nous des éditeurs trop pressés.

Quant au volume de *Saint Bernard*, nul assurément n'était mieux qualifié pour le composer que M. Vacandard. Il en a disposé les extraits en dix chapitres, présentant l'auteur sous tous les aspects. Bien que saint Bernard ne soit pas à proprement parler un théologien, on ne lira pas sans intérêt l'analyse de sa théologie qu'expose M. Vacandard. On y remarquera,

indépendamment de la doctrine sur l'Immaculée Conception, ce qui y est dit de la justification des enfants morts sans baptême par la foi de leurs parents, et sur la dilation de la vision béatifique jusqu'après la résurrection.

J. TIXERONT.

La Pensée chrétienne, des Evangiles à l'Imitation de Jésus-Christ, par Joseph FABRE. Un vol. in-8° de 656 pp. Paris, Alcan, 1905. Prix : 9 fr.

Que le lecteur veuille bien ne pas s'y tromper : ce volume n'a rien de commun avec la collection « La Pensée chrétienne » dont les volumes paraissent chez l'éditeur Bloud. Il est simplement un essai d'analyse, fait par un libre-penseur, de ce que furent les croyances et la vie de l'Eglise pendant les quatorze premiers siècles. On voit dès lors l'esprit du livre. L'Evangile y est généralement admiré ; le christianisme primitif toléré avec une pointe de pitié ; le dogme catholique dénigré et présenté comme absurde et souvent immoral. L'auteur a été chrétien et catholique pourtant, il nous le dit ; mais, engagé dans la politique, sa raison a depuis rejeté toutes les fables religieuses, comme sa vie s'est affranchie des prescriptions positives de la foi chrétienne. Et nous retrouvons tout le long de son livre la réédition vraiment un peu vieillotte de ces objections à la Homais, dont plusieurs sont simplement niaises, dont beaucoup reposent sur une ignorance de la portée réelle de la doctrine et des faits.

Non pas que M. J. Fabre ait précisément oublié son catéchisme, ou ne représente pas fidèlement, dans l'ensemble, l'esprit des auteurs dont il parle. Mais il est évident que sa science religieuse est superficielle et incomplète, que son érudition ne repose pas sur une étude personnelle des textes, que les conclusions qu'il propose sont si faibles souvent qu'il suffit de déplacer le point de vue pour les rétorquer. En voici quelques exemples que l'on pourrait multiplier. Page 297, l'auteur voit dans de simples changements d'usages liturgiques d'intolérables énormités. Il nous dit au même endroit que l'Eglise enseigne que le prêtre seul *peut administrer* l'Eucharistie — le Pontifical suppose tout juste le contraire ; — qu'elle prescrit de ne point se servir pour l'Eucharistie de vin qui aurait été coupé d'autre vin naturel. Où a-t-il vu cela ? Page 344, il prétend que

d'après la doctrine catholique le droit de propriété vient uniquement du droit positif humain. Or, tous les manuels de théologie enseignent le contraire : il est bien fâcheux que M. Fabre, qui a inspecté si curieusement les *diaconales*, n'ait pas ouvert un de ces manuels. L'Eglise, prétend-il, enseigne de même que la fin justifie les moyens. Elle l'enseigne si bien qu'elle a condamné précisément cette proposition chère aux amis du Bloc de M. Fabre. — Elle permet, continue-t-il, le divorce en certains cas. Non pas, mais elle déclare, oui bien, nul un mariage qui l'est déjà. — Dans les premiers siècles, l'Eglise avait horreur des images. Il n'y a qu'à voir les catacombes. Et la confession, ah ! parlons-en. Eh bien ! M. Fabre — chose à peine croyable — en trouve les bienfaits merveilleux par certains côtés (pp. 242-244) ; mais tournez la page : cette même confession entraîne mille abus et mille vices. Suit une description qu'on dirait d'Eugène Sue : c'est fait de chic et avec une parfaite inconscience des réalités. L'auteur, qui fulmine contre les abus possibles de la médecine spirituelle, oublie seulement de nous dire si les jeunes carabins qui dissèquent les cadavres et qui, demain, soigneront les femmes et les enfants, offrent plus de garantie de moralité que nos prêtres, et s'il ne conviendrait pas de supprimer les médecins quand on songe « à l'étendue du mal que peut faire la curiosité de certains rustres » portant frac et chapeau haut de forme.

Inutile de poursuivre cette revue. La mentalité de M. Fabre est difficile à saisir. Elle n'est pas celle d'un sectaire ; mais elle est bien celle d'un esprit qui a perdu, avec la foi, la juste appréciation des choses, et qui a remplacé par des mots creux la réalité de la vie et de l'histoire. Je n'en veux pour preuve que cette phrase, sonore et vide comme une formule de M. Jaurès, et qui termine le volume : « L'avénement de la science transformera le monde ; l'avénement du droit transformera les peuples, et où fut le christianisme il y aura l'humanité ». — Non pas l'humanité, mais un retour à la barbarie.

J. Tixeront.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

La Laïcisation des hôpitaux. *Appel à tous les amis des pauvres.* In-8, 125 p. Paris, H. Oudin, 1905. Prix : 1 fr. 50.

Ce petit livre, tout d'actualité, rempli de faits, écrit d'une plume alerte et spirituelle, met en pleine lumière une forme spéciale de la persécution antichrétienne, celle qui tend à priver de Dieu les malades de nos hôpitaux civils et militaires, toujours bien entendu au nom de la liberté de conscience.

L'auteur commence par dévoiler le but secret des laïcisations, qui est d'effacer du front de l'Eglise l'auréole de la charité, preuve éclatante mais gênante pour quelques-uns, de son origine divine. Ne pouvant contrefaire ce signe pour se l'approprier, les libres penseurs voudraient le détruire. Jadis le clergé et les fidèles avaient d'âge en âge multiplié, en France, les hospices et les hôpitaux pour abriter toutes les misères. La Révolution vint suspendre le fonctionnement de ces œuvres, s'empara de leurs biens et en commença, comme on dit aujourd'hui, la *liquidation*. On peut imaginer les conséquences sociales d'un pareil crime législatif, qu'il fallut vite réparer : le même gouvernement qui restitua les églises au culte, eut le bon sens de sauver ce qui restait du patrimoine hospitalier et de rendre les religieuses aux malades secourus par les nouvelles administrations de l'assistance publique. On se garda, du reste, de comprimer l'élan de la charité privée, inséparable de la croyance catholique. Cette charité fit des merveilles au cours du XIXe siècle. Mais, depuis quelque vingt-cinq ans, la secte maçonnique dirige une partie de ses haines contre les œuvres de miséricorde, en général, dont le grand tort, à ses yeux, est de rappeler au peuple et de faire aimer des malheureux, Celui qui a donné au monde la loi même de l'amour désintéressé et du sacrifice.

L'hôpital chrétien est insupportable à la libre pensée autant et pour les mêmes raisons que l'école chrétienne. Tant d'établissements où la souffrance se trouve mise en contact journalier avec le Christ consolateur, non par l'effort d'un prosélytisme indiscret, mais par le simple spectacle de la charité en action ; tant d'âmes éclairées soudainement et attirées en haut par cette

muette prédication de l'Evangile et cette éloquente leçon de choses, voilà ce que les modernes apôtres de la tolérance ne sauraient tolérer, et de là vient tout leur zèle pour la *laïcisation* des hôpitaux.

L'ouvrage contient une comparaison très suggestive entre la formation des infirmières laïques, telle qu'on prétend l'imposer administrativement, avec ses programmes chargés de matières superflues, avec ses situations risquées pour les élèves et les malades, avec son manque de discipline et d'éducation morale, et, d'autre part, la formation des infirmières congréganistes, qui n'exclut nullement les études techniques, mais dans laquelle la régularité de la vie en communauté, l'élévation du but poursuivi et les habitudes de vertu portent à leur plus haut degré l'effet utile de l'instruction professionnelle.

Un autre chapitre montre combien est barbare pour le pauvre un système, où l'accès du prêtre auprès des malades et des mourants se trouve subordonné à une demande de l'intéressé et à un *bon de confession* délivré ; où le recrutement du personnel hospitalier est organisé en vue spécialement des personnes sans religion et même hostiles à toute religion.

La laïcisation de l'hôpital est encore un acte de spoliation du bien des pauvres, puisque le plus clair des revenus de ce bien doit servir à rétribuer des infirmiers et infirmières coûtant beaucoup plus cher que les congréganistes, puisqu'il s'agit moins d'améliorer le sort des malades que de créer des « débouchés » à l'industrie des gardes-malades, puisqu'on se préoccupe de constituer de nouveaux postes et souvent de grasses sinécures, au profit de ceux qui pensent comme les gens au pouvoir. A mesure qu'on chasse la religion de l'assistance, n'y fait-on pas entrer du même coup la politique et l'esprit de lucre et d'exploitation ?

Dans les hôpitaux laïcisés, voyons comment les malades seront soignés. Au point de vue matériel : traitement, nourriture, propreté, la condition des hospitalisés ne peut que devenir beaucoup plus dure. Notre auteur cite des faits probants, qui justifient la répulsion instinctive des classes pauvres pour le nouveau système. Un journal populaire a tiré de certains scandales de ce genre cette conclusion : « On dit parfois que les hôpitaux ne sont pas faits pour les chiens. A ce régime (de laïcisation) les chiens n'en voudraient pas. » Au point de vue moral, c'est pire encore. Le remplacement d'un personnel

congréganiste travaillant pour l'amour de Dieu, par un personnel laïque travaillant pour gagner de l'argent, tourne au plus grand détriment des malades, menacés dans leur liberté religieuse et même politique et électorale, sevrés de ces attentions délicates et de ces égards que la charité peut seule inspirer, livrés au caprice, à l'indifférence, quelquefois à la brutalité de gardiens mercenaires. La laïcisation de l'hôpital, c'est l'aggravation des souffrances, surtout pour les malheureux dont les misères physiques ou morales excitent le plus de répugnance ; c'est la partialité dans la répartition des soins, en faveur de ceux qui peuvent rémunérer un secours par un pourboire !

Souhaitons que les écrivains de la presse indépendante et les conférenciers dévoués à l'instruction des milieux ouvriers fassent connaître, dans toute sa noirceur, le plan des ennemis de l'hôpital chrétien, en révélant des résultats acquis déjà par l'expérience d'une laïcisation partielle. L'auteur a bien raison de dire : « Malheur au peuple chez lequel les violations du droit ne provoquent pas une réprobation aussi retentissante que ces violations elles-mêmes ! Il est mûr pour toutes les servitudes. »

A. Gairal de Sérézin.

L'Eglise et l'Etat laïque. — *Séparation ou accord ? — Etude de principes*, Bernard Gaudeau, in-12, Paris, Lethielleux, 1905. Prix : 1 fr.

Cet ouvrage, conçu dans un esprit à la fois très large et très orthodoxe, s'adressant à tous, est plein de vues neuves et profondes.

Tous les esprits droits et sérieux, à quelque opinion qu'ils appartiennent, trouveront ici, appuyée sur une doctrine positive et scientifique, la solution modérée et raisonnable qui est au fond de leur propre pensée au sujet du problème religieux actuel, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

En un petit nombre de pages d'une éloquence lumineuse, ce volume contient une substance et un fonds d'études extrêmement riches.

Non seulement aux travailleurs, aux hommes d'Etat, aux conférenciers, mais à *tous*, catholiques ou libres-penseurs sincères, il sera indispensable d'avoir lu ces pages pénétrées d'un souffle de bonne foi et d'un amour sincère de la science, de la raison et de la liberté.

Tout en vengeant victorieusement les principes du droit chrétien, l'auteur donne aux catholiques le moyen définitif de répondre loyalement, sans embarras, à cette question toujours pressante de leurs adversaires : « Vous nous demandez la liberté au nom de nos principes ; demain, si vous étiez au pouvoir au pouvoir, ne nous la refuseriez-vous pas au nom des vôtres ? »

En terminant cette lecture, il est impossible de se dérober à cette conclusion, que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en consacrant en France l'irréligion obligatoire, consommerait un véritable « suicide national ».

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Auguste Molinier, prof. à l'Ecole des Chartes, **Les Sources de l'Histoire de France des origines aux guerres d'Italie** (1494), fascicule V, *Introduction générale*, — *Les Valois* (suite), *Louis XI et Charles VIII* (1461-1494), in-8 de CLXXXVII-196 pp. Paris, Picard, 1904.

A plusieurs reprises, au moment de leur apparition, nous avons annoncé et apprécié les divers fascicules des *Sources de l'Histoire de France*. Le monument élevé par Auguste Molinier a reçu, avec le V[e] fascicule qui contient la magistrale introduction laborieusement préparée par lui, la dernière pierre, celle qui achève et couronne l'édifice. L'architecte, en mourant, a donc pu se féliciter de savoir son œuvre achevée. Pieusement, son ami, M. Ch. Bémont, a surveillé la correction des dernières épreuves, ne se permettant d'autres corrections que celles qui touchent à la forme. « Je crois pouvoir affirmer, dit-il, qu'il n'en est aucune qu'il n'eût approuvée, si elle avait pu lui être proposée. »

On se demandera peut-être pourquoi le travail de M. Molinier s'arrête à cette date de 1494. C'est qu'il avait constaté lui-même qu'au changement de politique, inauguré par les guerres d'Italie, correspondait un changement dans la nature des sources, les correspondances diplomatiques et les pièces imprimées commençant dès lors de se substituer aux chroniques officielles.

Pour la partie bibliographique, M. Molinier a suivi la même marche que dans les précédents fascicules.

B.

Vie du Vénérable Justin de Jacobis, de la Congrégation de la Mission (rite des Lazaristes), premier vicaire apostolique de l'Abyssinie, par Mgr Demimuid, docteur ès lettres, directeur général de l'Œuvre de la Sainte Enfance. Paris, Ch. Douniol.

Qui fecerit et docuerit... Mgr Demimuid, qui a voué sa vie aux missions, ne se tient pas quitte envers elles en dirigeant avec le zèle éclairé que l'on sait, l'œuvre de la Sainte-Enfance, il se fait leur historien dans ses heures de veille studieuse et met à leur service le talent d'un fin lettré. Hier il nous racontait les travaux apostoliques des bienheureux martyrs Jean-Gabriel Perboyre et Fr. Clet, aujourd'hui il nous décrit ceux du Vénérable Justin de Jacobis.

Cet illustre missionnaire, né à San-Pele, au diocèse de Muro, dans la Basilicate, en 1800, et devenu religieux de Saint-Vincent de Paul, chez les prêtres de la Mission à Naples, en 1818, est le premier vicaire apostolique de l'Abyssinie. Il appartient donc à l'histoire ecclésiastique, plus encore qu'à l'hagiographie. C'est à ce point de vue que l'a envisagé son éminent biographe ; et cela nous vaut de lire, en même temps qu'une vie admirable, l'histoire en raccourci de cette Eglise d'Abyssinie, dont les origines brillantes faisaient présager des destinées qui malheureusement ne se sont point réalisées.

D'après la légende, le judaïsme aurait été introduit en Abyssinie, dès le temps de Salomon à la suite de la visite que lui fit la reine de Saba. Il y supplanta le polythéisme sabéen qui était la religion primitive. Le christianisme le remplaça à son tour au IVe siècle et fit rapidement la conquête du pays, grâce au zèle de saint Frumence que saint Athanase sacra évêque vers l'an 340. Deux cents ans durant, l'Eglise éthiopienne fut florissante ; puis le schisme l'envahit par l'élection d'un évêque jacobite et dès lors elle perdit tout point de contact avec les autres peuples alors connus. Au moyen âge son nom figure cependant dans les *annales* de l'apostolat catholique. Les Dominicains et les Franciscains posèrent le pied au XIIIe et au XVe siècle sur les rivages de l'Abyssinie, mais c'est à peine s'ils eurent le temps de confier à ce sol alors inhospitalier une autre semence que celle qu'une parole célèbre nous fait voir et admirer dans le sang des martyrs.

M. de Jacobis y débarqua dans les derniers jours de septembre 1839, accompagné de M. Montuori, autre prêtre de la Mission.

Les deux apôtres menèrent d'abord une vie fort triste, condamnée à l'isolement et à l'inaction au milieu d'un peuple défiant; puis ils durent se séparer dans l'intérêt de l'œuvre commune. M. Montuori alla s'établir à Gondar, capitale de l'Amhara, et jadis de toute l'Ethiopie, et M. de Jacobis demeura à Adoua. C'est là qu'il commença ses prédications, d'abord devant un public exclusivement ecclésiastique, ensuite à tous les habitants. Il eut à vaincre des préjugés invétérés et à lutter contre la puissance du patriarche copte d'Egypte et de sa créature l'abouna d'Ethiopie, mais par son habileté, sa prudence et sa foi inébranlable il sut amener une ambassade, composée des principaux personnages du pays, aux pieds de Grégoire XVI. Dès lors, il marcha de succès en succès. La persécution elle-même servit ses desseins et féconda son apostolat. Aidé de Mgr Massaia, qui vint en 1846, accompagné de quelques religieux, ses confrères de l'ordre des Capucins, évangéliser les Galla, il implanta solidement la foi dans l'Abyssinie et y fonda une Eglise, dont il fut le premier vicaire apostolique. Il mourut en 1860. Il faut lire sous la plume émue et colorée de Mgr Demimuid le récit de ses travaux, de ses souffrances et de sa mort. C'est une des pages les plus belles des *annales* de l'Eglise et qui dit une fois de plus la vitalité féconde du catholicisme.

R. P.

Voinov, **La Question macédonienne et les Réformes en Turquie**, in-8° broché, avec cartes, de 208 pp, Paris, Société franç. d'Imprim. et de Librairie, 1905.

Ce n'est pas employer une vaine formule que de dire que le livre de M. Voinov, arrive à son heure. Au moment où les événements qui se déroulent en Orient s'imposent de plus en plus à l'attention des nations civilisées, il nous explique enfin ce qui se cache sous ce mot *Macédoine* qui a pris dans notre langue un sens si particulier : mélange confus, enchevêtrement de races, de nationalités. de religions et de mœurs.

Surtout M. Voinov nous donne la clef des agitations perpétuelles qui se produisent dans cette contrée. La formule de gouvernement de la Turquie n'est en Macédoine que le *Divide et Impera*, qui consiste à prêter un appui périodique aux factions les plus opposées et aux religions des plus antagonistes. L'auteur appuie sa démonstration sur des documents et des

statistiques positives (par exemple, tableau des exactions et liste des victimes de la Turquie?

M. Voinov conclut en faveur de l'autonomie de la Macédoine qui, selon lui, ne doit appartenir ni aux Turcs ni aux Bulgares.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — Batiffol (Mgr P.), *Etudes d'Histoire et de Théologie positive.* II. Lecoffre. 388 p. In-12, 3 fr. 50. — Charriaut (H.), *Enquête sur l'avenir des Eglises.* Alcan. In-16, 3 fr. 50. — Danvers, *Israel redivivus.* London, Banks. xvii-314 p. In-8, 4 fr. 35. — *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie.* VIII. *Amulettes-Anges.* Letouzey et Ané. In-4, 5 fr. — *Dictionnaire de théologie catholique.* XVI. *Catéchisme-Charité.* Letouzey et Ané. In-4, 5 fr. — Douais (Mgr), *L'étude de la sainte Ecriture.* Lecoffre. In-12, 1 fr. — Harnack (A.), *Militia Christi.* Tübengen, Mohr. vii-129 p. In-8, 2 fr. 50. — *La France ecclésiastique* (55e année). Plon. In-16, 4 fr. — Lirsenmayer (A.), *Die Bekämpfung des Christenthums durch den römischen Stand.* München, Lentner. iv-301 p. In-8, 7 fr. 50. — Moorehead (W.-G.), *The New Testament. Philippians to Hebrews.* London, Revell. 250 p. In-8, 4 fr. 35. — Moureau (P.-F.), *Les Psaumes de la Bible.* Bordeaux, Feret. xvi-348 p. In-12, 1 fr. 50. — Snell (B.), *The value of the Apocrypha.* London, Clarke. 127 p. In-12, 1 fr. 75. — Thiriet (R. P. Th.-M.), *L'Evangile médité avec les Pères.* I. Lecoffre. In-8, 7 fr. — Turinaz (Mgr). *La foi catholique.* Retaux. In-8, 4 fr. — Turinaz (Mgr). *Les Femmes de l'Evangile.* Retaux. In-18, 3 fr. 50. — X... *La Mère Ste Agnès et Mgr Dupanloup.* Retaux. In-18, 2 fr. 50. — Zapletal (V.), *Das Buch Kohelet.* Fribourg en Suisse. Librairie de l'Université. 244 p. In-8, 10 fr.

Philosophie, Sciences et Beaux-Arts. — *L'Année Philosophique* (15e année). Alcan. In-8, 5 fr. — Bocquillon (E.), *La crise du patriotisme à l'école.* Vuibert et Nony. xxiv-460 p. In-16, 3 fr. 50. — Cagnac (abbé). *Le respect de l'enfant.* Poussielgue. In-12, 1 fr. — Goeckler (L.), *La pédagogie de Herbart.* Hachette. In-8, 10 fr. — Gœdeckemeyer (A. de), *Die Geschichte des griechischen Skeptizismus.* Leipzig, Dieterich. viii-337 p. In-8, 12 fr. 50. — Guibert (J.), *Le Caractère.* Poussielgue. In-32, 1 fr. — Mun (Cte A. de), *Contre la séparation.* Poussielgue. In-12, 2 fr. — Ribot (A.), *Discours politiques,* 1901-5. Plon. 2 vol., in-16, 7 fr. — Séailles (G.), *La Philosophie de Ch. Renouvier.* Alcan. In-8, 7 fr. 50. — Varigny (A. de), *La nature et la vie.* A. Colin. 360 p. In-18, 3 fr. 50.

Histoire et Géographie. — BELLESSORT (A.), *La Roumanie contemporaine.* Perrin. In-16, 3 fr. 50. — BUFFENOIR (H.), *La comtesse d'Houdetot.* H. Leclerc. In-8, 10 fr. — CHALLAYE (F.), *Au Japon.* A. Colin. In-18, 3 fr. 50. — CORNUEL (E.), *Vie et aventures du général La Fayette.* Delagrave. In-8, 3 fr. 50. — COUSIN (V.), *La société française au XVII[e] siècle.* Perrin. 2 vol. In-16, 7 fr. — DAUDET (E.), *L'Emigration pendant la Révolution française.* II. Hachette. In-8, 7 fr. 50. — FAVEROT DE KETBRECH (G[al] B[on] DE), *Mes Souvenirs* (1870-1). Plon. In-16, 3 fr. 50. — FLEURY (C[te]), *Angélique de Mackau.* Emile-Paul. In-8, 5 fr. — FREYCINET (L. DE), *La question d'Egypte.* Calmann-Lévy. In-8, 7 fr. 50. — MARIN (abbé), *Vie de Mgr Hacquard* (1860-1901), Berger-Levrault. 666 p. In-8, 18 fr. — MARTIN (J.-B.), *Conciles et Bullaires du diocèse de Lyon des origines à la réunion du Lyonnais à la France en 1312.* Grand in-8. XC, 729 p. Lyon, Vitte. — MEAUX (V[te] DE), *Souvenirs politiques* (1871-7). Plon. In-8, 7 fr. 50. — MONOD (B.), *Le moine Guibert et son temps* (1053-1124). Hachette. In-16, 3 fr. 50. — MONTESQUIOU (L. DE), *Les raisons du nationalisme.* Plon. In-16, 3 fr. — SCHMIDT (Ch.), *Le grand-duché de Berg* (1803-13), Alcan. In-8, 10 fr. — SOTTAS (D[r] J.), *La Compagnie royale des Indes-Orientales* (1664-1719). Plon. In-8, 10 fr. — TAINE (H.), *Vie et Correspondance.* III. (1870-5). Hachette. In-16, 3 fr. 50. — TOURVILLE (H. DE), *Histoire de la formation particulariste.* Didot. In-8, 10 fr.

Philologie et Belles-Lettres. — ARNOUD (J.), *Nos vieilles épopées.* Picard et Kaan. In-8, 6 fr. — BOCQUET (L.), *Albert Samain.* Mercure de France. In-18, 3 fr. 50. — CHAMFORT. Mercure de France. In-18, 3 fr. 50. — COULOMB (J. DE), *L'Ombre du passé.* H. Gautier. In-18, 3 fr. — EDGY, *La Servante.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — LE BRAZ (A.), *Contes du Soleil et de la Brume.* Delagrave. In-8, 3 fr. 50. — LICHTENBERGER (A.), *Line.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — LIONNET (J.), *L'évolution des idées.* II. Perrin. In-16, 3 fr. 50. — MARESCHAL (G.), *Un mari en loterie.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — MARYAN (M.), *La pupille du colonel.* H. Gautier. In-18, 3 fr. — MÉREJKOWSKY (D. DE), *L'Antechrist.* Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — MÉREJKOWSKY (D. DE), *Pierre le Grand.* Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — MERLANT (J.), *Le roman personnel de Rousseau à Fromentin.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — PASCAL (B.), *Original des Pensées.* In-folio, 200 fr. Hachette. — RAMUZ (C.-F.), *Aline.* Perrin. In-16, 3 fr. 50. — THELEN (M.), *A l'Aube.* Perrin. In-18, 3 fr. 50. — THÉRON DE MONTAUGÉ (L.), *La Terre qui chante.* Plon. In-16, 3 fr.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.



LA PITIÉ DANS VIRGILE (1)

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs,

Je ne possède aucun titre pour justifier, ce soir, et ma présence à cette chaire qu'ont illustrée de leur savoir et de leur éloquence tant de brillants conférenciers, et mon audace à prendre la parole devant un auditoire d'élite, devant Mgr le recteur qui sait si bien faire briller au loin la gloire de nos chères Facultés catholiques de Lyon, devant plusieurs de mes anciens et vénérés maîtres auxquels j'adresse, en commençant, un très respectueux et comme filial salut. — Mais il suffira, je l'espère, des deux choses dont j'aurai l'honneur de vous entretenir : la pitié dans Virgile, pour gagner, quand même, votre bienveillante attention ; la pitié, ce mot qui éveille de prime abord la sympathie, et Virgile dont le nom seul fait toujours éclore chez ceux qui l'ont, même sommairement étudié, le souvenir d'un poète aimé. — Je voudrais donc exposer devant vous quelques idées glanées au cours de lectures attentives et d'un enseignement déjà long, sur l'un des côtés les plus caractéristiques et, peut-être, pas assez mis en relief du génie virgilien, m'efforçant, à défaut d'autres qualités, de les revêtir d'un peu de clarté et de précision.

(1) Conférence donnée aux Facultés catholiques de Lyon, par M. l'abbé Moulard, licencié ès lettres.

La pitié, la véritable pitié, absente presque entièrement de la littérature antique — une seule et très singulière exception, Virgile — le pourquoi de cette remarquable exception — enfin ce qui manquait à la pitié de Virgile, tel est le cadre où je me propose d'enserrer cette modeste conférence.

La véritable pitié, Messieurs, il est plus facile de la ressentir que de la bien définir. Elle suppose d'une part, une souffrance, ou tout au moins l'image de la souffrance — et de l'autre, une âme compatissante qui s'émeut de cette souffrance. C'est une sorte d'électrisation par influence, une étincelle qui jaillit au contact de la douleur et d'un cœur sensible et bon. — Toutefois, remarquons-le bien, la vraie pitié ne réside pas toute dans la compassion pour le malheur. Nous n'avons là que son côté passif, ce que j'appellerais la pitié-émotion. Contempler, en effet, l'infortune quelle qu'en soit la nature, verser même sur elle quelques larmes et ne pas sentir en son cœur une impulsion de se pencher vers elle pour la soulager, se replier plutôt sur soi-même, ne garder, de cette rencontre, que le plaisir d'une émotion plus ou moins esthétique ou la joie de n'être point la proie d'une semblable misère, cette pitié, assez commune, n'est qu'une forme plus raffinée de l'égoïsme, une pitié à la Rochefoucauld. La véritable pitié, que vous me permettrez de désigner d'un mot qui rend bien ma pensée « la pitié-charité », a surtout un rôle actif. Non contente de gémir sur la douleur, elle veut la consoler, au moins en désir. Elle s'écarte un peu de sa route, comme le bon Samaritain de l'Evangile, pour guérir et faire du bien; et cela, sans calcul, sans arrière-pensée quelconque de plaisir, de gloriole ou d'intérêt. Elle va plus loin que la sympathie qui peut demeurer stérile en ses effets, plus loin que la charité et la générosité qui nous font ouvrir la main tout en laissant parfois notre cœur fermé : elle comprend tout cela réuni dans sa définition, avec la bonté et le désintéressement en plus. Dieu l'a faite de ce qui existe de meilleur et de plus élevé dans le cœur humain. C'est vraiment l'une des plus belles

fleurs qui se soient épanouies dans le désert de ce monde.

Or, cette pitié, que l'expression sincère en est rare dans la littérature antique! et par là j'entends les littératures grecque et latine qui en forment la partie de choix. — Sainte-Beuve, dans sa magistrale étude sur Virgile, nous assure qu'il y a, chez les Grecs et chez Homère en particulier, beaucoup de « vers miséricordieux »; prétendre le contraire constitue à ses yeux une grave hérésie! — Eh bien, Messieurs, dussé-je passer pour hérétique aux yeux des fins lettrés qui m'entendent, j'ose affirmer que de ces vers miséricordieux, très clairsemés, la véritable pitié est presque toujours absente. Parcourez Homère attentivement — pour mon humble part, je l'ai lu et relu en entier avec patience et bonne foi — et vous n'éprouverez que très rarement, je le crois bien, ce contre-coup d'émotion que suscite toujours la grande et profonde pitié et qui reste, en définitive, sa marque la plus sûre. Certes, de très nobles sentiments humains se retrouvent dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* : il y a l'amitié avec toutes ses ardeurs, les affections familiales avec leurs tendresses, le patriotisme et ses plus fiers accents, l'hospitalité et toutes ses délicatesses, mais peu ou point de véritable pitié. Le mot « pitié », c'est vrai, se trouve écrit plus d'une fois dans les poèmes homériques. Jupiter a pitié des larmes d'Agamemnon et des gémissements d'Achille. Le puissant Neptune est ému de pitié devant la défaite des Argiens. La déesse Circé se laisse aller à l'attendrissement quand les compagnons d'Ulysse, rendus par elle à leur forme humaine, le reconnaissent et se mettent à pleurer. Le fleuve où nage Ulysse épuisé, quand il aborde à l'île des Phéaciens, prend pitié de lui et le transporte sur le sable du rivage. — Cette pitié, toute mythologique, de dieux, de déesses ou de choses divinisées, nous apparaît vite ce qu'elle est en réalité : superficielle, banale, sans rien de profond, rien de durable, rien de vraiment compatissant. Elle trouve sa véritable origine chez ces dieux grossiers et vindicatifs, d'une part dans la sympathie causée par l'orgueil satisfait, de l'autre

dans la rancune impitoyable qu'ils ont pour le peuple grec ou pour le peuple troyen. Quant à la pitié des mortels les uns pour les autres — plus rarement exprimée — elle n'est presque jamais désintéressée ; elle se confond avec d'autres sentiments, avec l'amitié, le patriotisme, l'amour de la famille, comme dans les célèbres adieux d'Hector et d'Andromaque ; elle ne va pas plus loin que l'émotion ressentie, émotion toute personnelle, transitoire et vaine dans ses résultats.

Et cependant, il court un vrai ruisseau de larmes à travers l'*Iliade*, en particulier à travers l'*Odyssée!* Les dieux pleurent, les hommes pleurent, les animaux pleurent. Diane frappée par Junon se lamente éperdument. Achille, le fougueux Achille, qui reproche avec une douce ironie à Patrocle de pleurer comme une petite fille qui veut se faire porter par sa maman, goûtera tellement, comme il le dit lui-même, le plaisir de pleurer aux funérailles de son ami, que ses larmes couleront la nuit entière et mouilleront les armes et la terre ! Télémaque pleure parce que les prétendants lui mangent son bien ; les compagnons d'Ulysse, changés en vils animaux par la déesse Circé sanglotent en rentrant à l'étable ; au chant IVme de l'*Odyssée*, quand Ménélas a reconnu Télémaque, tous pleurent sans mesure et sans fin, à tel point qu'Hélène se voit obligée de jeter un suc magique dans l'amphore où l'on puisait du vin pour arrêter ces pleurs interminables. Messieurs, combien peu parmi tant de larmes sont communicatrices d'émotion réelle ! Permettez-moi de toucher, en passant, à l'épisode jugé par les critiques comme le plus pathétique de l'*Iliade :* la rencontre d'Achille et de Priam. Le deuil poignant de ce roi infortuné, de ce vieillard à cheveux blancs, broyé sous les étreintes de la plus effroyable douleur, qui vient en suppliant réclamer le corps de son Hector bien-aimé, au lieu d'un sincère mouvement de pitié, fait naître chez Achille « le regret de son père à lui et le désir des pleurs » ; le héros « charme son âme de pleurs » ; je cite textuellement. N'attendez pas de lui un mot de commisération ; il adresse à Priam des considérations philosophiques où

l'ironie se joint parfois à la menace, et ne lui rend le corps de son fils que par ordre de Jupiter. Non, la loi du talion est encore trop la règle qui régit la société d'alors pour que la pitié y trouve une vraie place; et s'il fallait, entre tant de larmes versées hors de saison, découvrir l'une des plus sincères, nous choisirions peut-être une larme cachée, celle qu'Ulysse essuie furtivement devant Eumée, à la vue de son vieux chien Argus, qui le reconnaît après dix ans d'absence, remue la queue sans pouvoir aller jusqu'à lui et meurt ensuite doucement.

Pourtant, dira-t-on, la pitié n'existe-t-elle donc pas dans Sophocle, dans Euripide ? Antigone, Iphigénie et Polyxène ne sont-elles point souverainement attendrissantes sur la scène par les adieux si touchants qu'elles adresssent à la vie fauchée au printemps de leurs jours ? — Sans doute, puisque la pitié est un sentiment humain, elle doit se retrouver partout et toujours où se trouvent des hommes. — Mais cette pitié de théâtre, très savamment dosée, chez les tragiques grecs, pour tempérer l'admiration que nous inspire le courage des victimes, — qui se borne toute, pour le poète à un ressort dramatique, et pour le spectateur à un plaisir de sensation factice, elle n'est point la pitié dont nous parlons, la pitié-charité qui passe de l'émotion à l'acte et s'applique, de fait, à soulager l'infortune ; elle n'a pas plus de réalité, dans ses conséquences, que la « douce terreur » que lui opposent les auteurs d'Art poétique. Tel pourra verser d'abondantes larmes de compassion au théâtre qui se montrera égoïste et dur dans le cours de la vie pratique. — Platon, Thucydide, Ménandre et beaucoup d'autres nous laissent voir aussi dans leurs œuvres quelques pâles et fugitives lueurs de pitié ; ils formulent des réflexions tristes sur le sort cruel de l'humanité : à les regarder de bien près, l'on voit vite qu'il y a là des aperçus d'intelligence plutôt que de véritables cris du cœur, des idées plutôt que de la piété. — Le génie grec n'était pas tourné vers la pitié. Celle-ci suppose la douleur et par conséquent un certain désordre physique ou moral, or le grec célèbre surtout la joie, l'harmonie, la beauté. Il aime

l'ordre, la sérénité et le calme regard jeté en philosophe sur toutes choses. Pour lui la vie est un chant, une belle musique où la pitié ne mettrait qu'une note fausse et discordante.

Si le caractère grec n'est pas disposé à la pitié, que dire du caractère romain ? — Les Romains utilitaires avant tout : *omnium utilitatum rapacissimi*, qui rangeaient les malheureux esclaves parmi les instruments de labour et les bêtes de somme, qui goûtaient une joie farouche à voir, au cirque, les gladiateurs se déchirer entre eux ou périr sous la dent des fauves, et se faisaient ainsi de la douleur humaine une source de profit et une cause de plaisir, les Romains étaient le peuple le plus réfractaire à la pitié qui fut jamais. — Chez eux surtout, les affaires étaient les affaires ; tout convergeait vers l'intérêt personnel ou vers la gloire de la patrie commune, tout se confondait dans l'égoïsme de l'individu et dans l'égoïsme national. — Pour ces hommes qui devaient pouvoir, selon le mot de Caton, rendre compte de leur loisir comme de leur activité, qui prenaient en passant, un bain de poésie comme mesure hygiénique, la commisération pour le malheur des autres devenait un contresens et une perte de temps.

Aussi quel est celui de leurs auteurs, même parmi les plus affinés, qui nous donnera la sensation réelle de la pitié ? — Ne la cherchons pas dans Cicéron, l'orateur affairé qui ne connaît que la pitié de commande de l'avocat ou la pitié intellectuelle du philosophe. Ne la cherchons pas dans Horace, le dédaigneux spectateur de la tragédie et de la comédie humaine, qui professe une si grande horreur pour la multitude, le *profanum vulgus*. Ne la cherchons même pas dans Ovide ; si le poète des *Tristes* a su trouver parfois le vrai langage de la douleur, sa pitié ne porte que sur ses malheurs à lui. — Pourtant, deux noms doivent nous arrêter ici : celui de Térence et celui de Lucrèce. Oui, dans les comédies presque larmoyantes de Térence, il y a de la pitié; on pleure, on s'attendrit, l'on est bon. Nous y trouvons même quelques scènes délicieuses de sensibilité. L'histoire de la petite orpheline du *Phor-*

mion est très touchante. Le poète recommande aux maîtres l'indulgence et aux esclaves le dévouement. Il rappelle aux hommes qu'ils sont faits pour vivre ensemble, pour s'aider et pour s'aimer. Par le vers fameux :

> *Homo sum, humani nil a me alienum puto*
> Je suis homme, rien d'humain ne m'est étranger

il révélait à ces durs Romains, habitués aux grosses farces de Plaute, un idéal de tolérance, de compassion pour le malheur, de douceur et même de charité totalement inconnu avant lui.

Tout cela, je le reconnais et l'admets : les concessions légitimes rendent ensuite les arguments plus forts. — Mais n'oublions pas d'abord qu'il s'agit encore ici d'une pitié de théâtre, toute factice et conventionnelle. Et puis, à examiner Térence avec attention, on reconnaît chez lui de la sensibilité, une propension naturelle à l'attendrissement et aux larmes beaucoup plus que de la pitié active au sens où nous avons défini ce beau mot. Cette sorte de pitié larmoyante qui cadrait fort bien avec un nouvel ordre de comédie est froide comme le genre de pièce qu'elle caractérise : Térence ne fait jamais pleurer. Il possède cette « pitié charmante » dont parle Boileau, pitié toute aristocratique, circonscrite à trois ou quatre situations dramatiques toujours les mêmes et nettement déterminées, pitié qui sent trop sa distinction et son gentilhomme, comme le disait Montaigne du poète lui-même, pour avoir la profondeur et l'étendue de la véritable pitié. Bref, Térence qui ne donnait aux Romains selon le mot de César, que la moitié de Ménandre, ne nous donné aussi qu'une demi-pitié.

Dans le *De natura rerum* de Lucrèce, circule aussi, par endroits, de la sympathie et presque de la fraternité pour les êtres de la nature. Les passions et les ambitions qui déchirent le cœur humain, les ennuis qu'elles y laissent sont peints en traits saisissants et douloureux, et tel passage, comme le sacrifice d'Iphigénie ou la peste d'Athènes reflète une réelle et très forte émotion. En fin de compte, ce qui se dégage de cette œuvre puissante ce

n'est point cette douce pitié qui cherche à soulager la douleur rencontrée ; c'est la tristesse d'un pessimisme désespérant ; c'est le calme hautain du penseur qui se réfugie dans l'impassible sérénité de sa philosophie, pour lequel pleurer serait une lâcheté, et qui laisse selon ses propres paroles : « les malheureux mortels lutter vainement et se couvrir d'une sueur de sang dans l'étroit sentier de la vie. » Lucrèce a de la moquerie plus que de la pitié — et trop souvent, cette pitié, quand elle existe, nous apparaît comme l'expression d'un dernier mépris jetée à la face de l'espèce humaine jugée mauvaise et détestable. — Enfin, Messieurs, comme conclusion de ce coup d'œil d'ensemble sur les auteurs anciens, coup d'œil nécessairement superficiel, suffisant néanmoins, je j'espère, pour mieux établir en pleine lumière la grande originalité de Virgile, voici la définition typique de la pitié, donnée par le plus illustre philosophe romain, Sénèque : « *Misericordia est Vitium* », la pitié est un défaut, un vice, une maladie de l'âme, qui ne doit pas atteindre le sage !

De cette lourde atmosphère de dureté où reste enfermée la littérature antique, surgit une sympathique figure, Virgile, qui a connu et chanté la vraie pitié, la pitié-charité, dans la mesure où cela était possible au monde païen. Chez lui, ce sentiment revêt déjà beaucoup des caractères qu'il aura dans les sociétés modernes façonnées par le christianisme : il ne s'arrête pas à l'homme, il va jusqu'aux animaux et atteint même les choses insensibles.

Je voudrais l'étudier à ce triple point de vue.

Il est entendu que traduire le fameux *sunt lacrymæ rerum* de l'*Enéide* par « les larmes des choses », c'est faire un énorme contresens : les grammairiens nous l'ont prouvé sans réplique. Et pourtant, que ce contresens était heureux, *felix culpa ;* qu'il donnait bien l'essence même du génie virgilien ! Car, pour Virgile, toutes les choses ont une âme vivante : la nature parle, s'anime, souffre, et le poète se fait pour nous l'écho de son langage et de ses douleurs. Le Ménale a toujours des bois harmonieux, des arbres par-

lants, *argutumque nemus pinosque loquentes*, et nous écoutons les sombres forêts, les montagnes sauvages, redire leurs cris de deuil à la mort de Daphnis. La dent cruelle de la herse fait mal au sol fraîchement remué, *rastros patietur humus*, et c'est un métier presque barbare, *dura imperia*, de couper les rameaux parasites de la vigne. A lire, dans les Géorgiques, les préceptes si détaillés, si sincèrement émus du poète au laboureur pour éviter toute souffrance à la plante nouvelle, aux jeunes épis, aux tendres rejetons de l'arbre de Bacchus, l'on croirait vraiment entendre une mère donner ses recommandations afin qu'on ait grand soin de ses enfants chéris ! C'est qu'ils auront tant de peine, et l'épi et la plante et la pampre à défendre leurs doux fruits contre les noirs tourbillons de l'orage, contre « la grêle épaisse qui, sur nos toits, rebondit avec un horrible fracas », contre la dent méchante du buffle sauvage et du chevreuil avide, ou contre l'incendie dévastateur ! L'hiver attriste Virgile, *tristis hiems*, non point parce qu'il apporte à l'homme son cortège de froidure et de misères, mais surtout parce qu'il est une source de douleur pour la nature : il arrête la vie des choses, il enchaîne le cours des ruisseaux, il tue les fleurs et enlève aux arbres leurs feuilles jaunissantes. Aussi, le poète chantera-t-il un véritable hymne d'amour au printemps, le *ver utile*, *dulce*, qui délivre le monde, rend aux forêts leur verdure, aux cours d'eau la liberté et aux oiseaux leurs chansons. Et quelle douce mélancolie, quelle compassion charmante dans le tableau, si achevé en quelques traits du jeune pavot coupé avant la floraison par la charrue meurtrière qui s'incline, languit et meurt doucement : *Flos succisus aratro languescit moriens !* — Ah ! c'est qu'il affectionnait, Virgile, jusqu'au plus humble de ces êtres inanimés qui s'attachaient à son âme, selon le vers célèbre, et la forçaient d'aimer ; mieux que personne, il avait pénétré en poète la vie universelle du monde ; aussi excellait-il à retirer de chaque chose la parcelle de poésie qu'elle contient ; et comme, au fond de toute vie ici-bas, c'est en définitive la douleur que l'on rencontre, cette parcelle de poésie, il nous

la donne environnée d'un voile de pitié suave, quand elle n'est pas profondément émouvante !

Plus grande encore est la pitié de Virgile pour les animaux. Il attire notre compassion sur le pauvre insecte qui devient la proie des jeunes oiseaux, *nidis immitibus escam*. Assis avec lui à l'ombre d'un peuplier, nous écoutons et nous plaignons Philomèle gémissante qui redemande ses petits surpris par l'oiseleur impitoyable, lorsqu'ils n'avaient pas encore de plumes. Elle pleure des nuits entières en se tenant sur les branches et recommence sans cesse son chant de douleur. C'est avec une tendre sollicitude qu'il enseigne au laboureur l'art de choisir les ombrages, les pâturages les meilleurs, d'écarter des animaux ce qui peut les faire inutilement souffrir ; et comme il s'apitoie sur eux quand une maladie, une épidémie emporte les douces âmes, *dulces animas* de ces braves compagnons de l'homme ! Il faudrait, Messieurs, lire et commenter ici en entier cette page fameuse de la peste du Norique au III[e] livre des Georgiques, où la tendre sensibilité de notre poète s'est donnée si libre carrière. Le bœuf du labour revient tout affligé de la mort de son frère *mœrentem fraterna morte*. Que lui sert, hélas ! d'avoir de son soc pesant retourné la terre rebelle ? Les jeunes taureaux exhalent le souffle de la vie au milieu des riantes prairies. C'est grand pitié de voir l'impitoyable furie multiplier ses victimes, leurs cris, leurs tortures ; les oiseaux précipités du sein des nuages, les habitants de la vaste mer venir expirer sur la rive déserte, et le malheureux coursier, lui jadis vainqueur, tomber mourant, oublieux de la plaine et des exercices qu'il aimait. Celui-là, c'est un des favoris de Virgile ; tel un médecin plein d'ardente anxiété pour son malade, il suit avec inquiétude les progrès du fléau. Il entend la respiration sortir difficilement de sa poitrine oppressée, entrecoupée de longs et pénibles soupirs ; il considère cette sueur froide, cette peau dure à la main qui la caresse ; il le voit, le noble ami de l'homme, en un accès de fureur déchirer lui-même de ses dents décharnées ses membres en lambeaux, et un cri d'horreur s'échappe des lèvres du poète :

« Dieux! loin de nous ce délire, gardez-le pour vos ennemis! »

Afin de légitimer cette sympathie et cette compassion, Virgile s'attache à nous montrer les qualités du vaillant animal, comment il est susceptible d'affection pour son maître et presque d'intelligence. Au Xe livre de l'*Enéide*, le fougueux Mézence blessé lui-même, ayant surtout à venger la mort de son fils Lausus, se fait amener son cheval Rhœbé; c'était sa gloire et sa consolation *decus et solamen erat;* c'est avec lui qu'il sortait victorieux dans tous les combats. Le voyant triste, il lui adresse ces touchantes paroles : « Rhœbé, nous avons vécu longtemps ensemble, si toutefois il est un long temps pour les mortels. Aujourd'hui, nous reviendrons vainqueurs et tu rapporteras les dépouilles sanglantes d'Enée; ou si la force ne m'ouvre point un chemin pour punir le meurtrier de mon fils, nous périrons tous deux; car tu as trop de cœur pour subir un joug étranger et tu n'accepterais pas pour maîtres des Troyens ». Et Rhœbé tombera en effet sur le champ de bataille tout à côté de Mézence. Aux funérailles de Pallas, le cheval du jeune héros, Œthon, suit le cortège funèbre, laissant couler de véritables et grosses larmes : *It lacrymans, guttisque grandibus humecta ora.* Et tel est l'accent de sincérité et de réelle pitié qui circule dans ces vers que toute idée de fiction ou d'exagération disparaît pour le lecteur attentif, que de telles larmes nous paraissent naturelles et respectables presque à l'égal des larmes humaines les plus émues. C'est pourquoi le doux poète recommande au laboureur de ménager une honorable vieillesse pour le noble coursier et de prendre pitié de lui lorsqu'il sera affaibli par l'âge ou les maladies. Virgile, Messieurs, sans voir dans les animaux « des aspirants de l'humanité » selon le mot d'un contemporain, les eût volontiers nommés, avec le gracieux saint François d'Assises, « des frères inférieurs de l'homme » — plus volontiers encore, il eût fait siens les beaux vers de Lamartine :

L'insecte vaut un monde; ils ont autant coûté...
Frère, à quelque degré qu'ait voulu la nature.

J'achève de l'établir par un dernier trait. Après l'arrivée de la flotte troyenne aux rivages de l'Italie, Ascagne, heureux de ce loisir, se livrait un jour au plaisir de la chasse dans les forêts du Latium. Il aperçoit bientôt un magnifique cerf, le cerf apprivoisé de la jeune Sylvie, fille de Tyrrhée. Ce jour-là, écartée au loin, la gracieuse bête suivait le cours du fleuve et cherchait le frais sur ses bords verdoyants. Le chasseur, excité par la furie Alecton, lance une flèche mortelle qui vole, siffle, atteint le cerf et s'enfonce dans ses flancs. Le pauvre animal regagne en gémissant son étable et tout sanglant, par un bramement plaintif, il implore l'appui de sa jeune maîtresse. Sylvie accourt, et affolée dans sa désolation et sa pitié, meurtrit ses bras et appelle au secours. Elle l'aimait tant son beau cerf à la haute ramure qu'elle avait élevé tout petit ! Elle enlaçait à son jeune bois des guirlandes légères, peignait son poil sauvage et le lavait d'une onde pure — et lui, docile, soumis, se laissant aisément manier par ces mains amicales, errait quelquefois seul dans les bois, mais revenait très fidèlement chaque soir vers le seuil connu. — Vraiment, Messieurs, qui donc parmi les modernes a dépassé en délicatesse de sentiment de pareils tableaux, et n'y eut-il pas quelque chose de nouveau, un frisson inconnu dans la littérature le jour où Virgile écrivit ces pages et mit ainsi la pitié en beaux vers !

Si Virgile a des larmes pour les choses, s'il est pitoyable aux animaux, c'est évidemment pour l'homme qu'il a réservé le trésor de ses meilleures tendresses. Nul ne s'est penché plus complaisamment vers les humbles, vers les souffrants, avec une curiosité plus inquiète et plus passionnée de leurs maux. Dès la première églogue, il nous met au cœur une vive compassion pour le pasteur Mœlibée qui s'en va en exil poussant au hasard devant lui son petit troupeau jadis heureux, et qui laisse éclater sa douleur en accents pathétiques où se mêle un indéracinable espoir ! « Oh ! jamais, après un long temps, après plusieurs moissons ne reverrai-je le sol de ma patrie et le toit rustique de ma pauvre chaumière, jamais ce petit champ qui formait

mon royaume? » Voilà de ces cris partis de l'âme qui nous touchent au bon endroit.

Dans les Géorgiques à toutes les descriptions d'orage, de peste, de grêle, d'inondation, l'homme, le laboureur, le *tristis arator*, n'est jamais absent. Virgile a vu tout ce qu'il y avait de noble, d'heureux, de reposant dans la vie champêtre; il a chanté avec conviction le *fortunatos nimium*, « trop heureux l'habitant des campagnes »! Il a compris, en même temps, ce qu'une telle existence renferme en réalité de pénible, de dur et d'incertain. Voilà pourquoi, entre toutes les autres conditions humaines, c'est sur la condition des paysans que se déverse le meilleur de sa pitié. Ne connaît-il pas, le bon travailleur des champs, ce *labor improbus*, labeur acharné en lutte perpétuelle contre les forces brutales de la nature qui accumulent les ruines et les misères? Quand la peste du Norique eut tué tous les animaux, ne vit-on pas de malheureux laboureurs « pour enfouir les semences, déchirer péniblement la terre avec leurs ongles, et jusqu'au sommet des montagnes, traîner, le cou tendu, des chariots criant sous l'effort »! Cette pitié a suscité en Virgile une ardeur d'apôtre; il veut secouer l'ignorance de ces laborieux, les instruire, les éclairer, leur montrer comment on plante, on sème, on taille les arbres, on élève les troupeaux, avec le moins de fatigue et le plus de profit, pour que la vie leur devienne moins amère: *...ignaros miseratus agrestes.* Ce désir d'améliorer l'existence des paysans fut l'une des causes qui engagèrent Virgile à composer le chef-d'œuvre des Géorgiques. Même pour les esclaves, ces parias de la société romaine, le doux poète a du respect et de la bonté. Nous les voyons, en un jour de fête, après les libations d'usage, s'exercer dans une lutte champêtre, lancer le javelot, sous l'œil bienveillant du maître de famille qui a placé pour eux en haut d'un orme, le prix de l'adresse; et toujours, à l'horizon de leur vie, brille cette étoile de la liberté, ce *spes libertatis* dont nous parle Tityre et qu'ils peuvent acquérir par leur petit pécule.

Du reste, au fond de toutes ses peintures, quelle que soit

la condition que Virgile envisage, il y a comme une veine de pitié douloureuse pour les malheureux mortels, *mortalibus ægris*, — pitié pour l'infortunée Didon allumant elle-même son bûcher et souffrant encore de sa blessure dans les enfers ; — pitié pour Orphée inconsolable qui chante aux monts de Thrace la perte d'Eurydice, — pitié pour Andromaque qui traîne sur des rivages lointains sa misérable vie toute endeuillée par le souvenir d'Hector, — pitié pour l'infortuné Laocoon que des serpents mutilent avec ses deux enfants aux pieds même des autels. Cette pitié profonde pour l'humanité et ses souffrances, il l'a mise surtout dans la description des combats et dans le récit des morts de guerriers qu'il nous fait.

La guerre, Messieurs, je ne crois pas qu'il ait jamais existé un poète pour la maudire autant que Virgile. Il la qualifie des épithètes les plus dures. La guerre est horrible, folle, digne de larmes : *horrida*, *insana bella*, *lacrymabile bellum*. Il se met du parti des tendres mères, des jeunes épouses, des sœurs désolées, des fils et des orphelins qui se répandent en imprécations contre la guerre exécrable : *durum execrantur bellum*. Le poète s'étonne même que les dieux permettent ces épouvantables chocs de nations, et sa pitié envers eux en est singulièrement troublée : « Tant de haine entre-t-il donc dans l'âme des immortels » ? — Car la guerre ne laisse après elle que souffrances et dévastations. Outre les tortures qu'elle cause, les larmes dont elle devient la source, elle force à mourir loin de la famille, quelquefois loin de la patrie, elle fait verser cruellement et inutilement le sang, le sang de la jeunesse. C'est ce dernier mal surtout qui émeut de compassion ardente le cœur de Virgile et lui fait trouver ses plus beaux chants de pitié. Fénelon a dit d'Homère, avec sa délicatesse de plume accoutumée : « Le divin poète ne peint point un jeune homme qui va périr dans les combats sans lui donner des grâces touchantes ; il le représente plein de courage et de vertu ; il vous le fait aimer... il vous montre son vieux père accablé de vieillesse et alarmé des périls de ce cher enfant ; il vous fait voir la mère de ce jeune homme qui tremble pour lui,

vous tremblez avec elle. C'est une espèce de trahison. Le poète ne vous attendrit avec tant de grâce et de douceur que pour vous mener au moment fatal où vous voyez tout à coup celui que vous aimez qui nage dans son sang et dont les yeux sont fermés par l'éternelle nuit. »

Je n'ai point à rechercher si Fénelon, dans son enthousiasme et sa ferveur pour le divin chantre de Méonie n'a pas un peu exagéré et trop généralisé ici; mais que ces paroles s'appliquent bien à Virgile! — Entre les diverses morts de jeunes guerriers où tout est mis en œuvre chez lui avec une habileté consommée, pour porter notre pitié jusqu'au paroxysme, je voudrais, Messieurs, m'arrêter quelques instants avec vous sur l'immortel épisode de Nisus et Euryale. Quel art incomparable pour nous faire chérir et admirer ces deux héros! Virgile les a mis à côté l'un de l'autre pour qu'ils fussent comme le groupe harmonieux de la force unie à la faiblesse et à la beauté. Tous deux ont les mêmes qualités; dans l'un, elles ont atteint leur pleine maturité, dans l'autre elles sont encore à leur éclosion. Nisus a vingt-cinq ans, Euryale dix-sept à peine : c'est la fleur épanouie et la fleur qui s'entr'ouvre sur la même branche. Tous deux sont braves, pleins d'honneur, prêts à faire le sacrifice de leur vie, avec un entier désintéressement, sans calcul ni orgueil : chacun songe trop à la patrie et à son ami, pour songer à soi-même. Tous deux sont pieux. Nisus est un dévot des dieux : il offre souvent à Diane le produit de ses chasses, et c'est à elle qu'il s'adressera dans sa détresse pour essayer de sauver son malheureux ami. Chez Euryale, nous retrouvons surtout la religion de la famille. Il a un véritable culte pour sa vieille mère. Il n'est qu'une chose qu'il mette au dessus d'elle, c'est la patrie. Et que ce sacrifice lui coûte! Il part au combat sans lui dire adieu. « Je ne pourrais, avoue-t-il à Ascagne, soutenir les larmes de ma mère. Consolez sa misère et prenez pitié de son abandon. Que je parte avec cette assurance et je braverai plus hardiment les périls qui m'attendent. » Ces deux cœurs d'élite sont unis de l'amitié la plus tendre : *his unus amor erat*. Chez Euryale, elle

revêt un caractère filial, virginal par sa tendresse et sa soumission. Chez Nisus elle a quelque chose de viril et de paternel : c'est le grand frère conseiller et protecteur. Cette amitié est vieille déjà : ensemble ils ont fui d'Ilion; ensemble nous les voyons disputer le prix de la course lors des jeux fameux célébrés par Enée, en Sicile, à la mémoire de son père Anchise. Nisus, déjà heureux et fier de sa victoire, vient le premier, suivi de près par Salius, quand l'infortuné glisse et tombe sur un sol humide. Dans ce malheur, il n'oublie pas son cher Euryale, le troisième des coureurs; il se jette par un brusque écart au devant de Salius, lequel à son tour vacille et culbute, tandis qu'Euryale, vainqueur par la ruse de son ami, fournit le premier la carrière au bruit des applaudissements. Et dans la discussion qui suivit cet incident, l'assemblée, nous dit le poète, décerna le prix au jeune guerrier « à cause du charme que la beauté ajoute à la vertu ». Ensemble nous les retrouvons veillant à la garde du camp troyen. Lorsque Nisus a formé le projet de pénétrer, la nuit, chez les Rutules, afin d'y semer la terreur et la mort, que de raisons il donne pour ne pas associer Euryale à sa périlleuse entreprise! Son âge, d'abord, *tua vita dignior ætas*, le soin de sa sépulture, sa vieille mère, les dangers de l'expédition qu'il exagère à dessein. Obligé, devant les éloquentes et affectueuses protestations d'Euryale de l'emmener avec lui, il l'encourage, lui ouvre un passage avec son épée, et l'avertit du moment où il faut cesser le carnage.

Hélas! tant d'amitié ne devait pas empêcher la catastrophe finale. Après maints exploits, au moment du retour, Euryale, dans la nuit et l'obscure profondeur du feuillage, se trompe de chemin et tombe entre les mains des Rutules. Nisus, se retournant, ne voit plus son malheureux ami; il revient aussitôt par les sentiers déjà parcourus, l'aperçoit qui se débat au milieu des ennemis, et de toute la force de son bras, lance le javelot qui renverse mort un des Rutules. Mais quand Volcens, furieux de ne pouvoir découvrir d'où le trait est parti, fond sur Euryale, le fer à la main, oh! ces cris d'épouvante et de douleur de Nisus éperdu!

Me, me, adsum qui feci; in me convertite ferrum! Moi!... c'est moi! Me voici! J'ai tout fait; tournez vos armes contre moi! Cet enfant n'a rien pu, il m'a seulement trop aimé! » Cris superflus, prières inutiles : le fer poussé avec force brise la blanche poitrine du jeune homme; sa tête retombe sur ses épaules, comme la fleur brillante affaissée par une pluie violente se pencbe sur sa tige, et il roule expirant sur le sol! — Nisus bondit comme un furieux, rien ne l'arrête, de son glaive foudroyant il tue Volcens; puis, à son tour, percé de coups, il se jette sur son ami et s'endort auprès de lui du dernier sommeil. Voilà comment, ô suprême pitié! après nous être laissé ravir au poète qui a remué délicieusement toutes les fibres de notre admiration, nous pleurons ces fleurs de vie, de jeunesse, de beauté, de vertu, d'amitié, d'honneur, de patriotisme qui vont se faner et s'éteindre dans la mort!

Virgile alors jette l'un de ces cris émus et personnels qui lui sont familiers, comme pour mettre un rayon d'espoir sur cette réalité trop triste : *fortunati ambo!* couple heureux, si mes vers ont quelque pouvoir, vous vivrez dans la mémoire des hommes! » Oui, les vers du doux poète ont eu quelque pouvoir : ils ont fait verser de vraies larmes de pitié sur ces deux suaves figures, les plus belles peut-être que nous ait léguées l'antiquité.

Il aurait manqué quelque chose à cet incomparable tableau si l'infortunée mère d'Euryale ne nous était apparue comme en une suprême vision de deuil, dans sa douleur et ses lamentations. Pauvre et héroïque mère! seule parmi tant de mères troyennes, elle a fui sa patrie; elle a préféré aux douceurs de la ville d'Aceste la vie agitée et pénible d'un camp. Son mari Opheltès est mort sous les murs de Troie; son cher Euryale le lui rappelle : sur lui se sont reportées toutes ses tendresses; il demeure l'espoir caressé d'une vieillesse exilée. Elle ne vit que pour Euryale. Aussi, Messieurs, quel spectacle dès qu'elle apprend la fatale nouvelle! Sans s'inquiéter ni des guerriers, ni des périls, ni des traits de l'ennemi, folle de douleur, elle court à travers le camp, pour crier du haut des remparts un dernier adieu

aux restes de son fils bien-aimé, pour lui faire de doux reproches, et lui rappeler, souvenir bien touchant! ce beau vêtement qu'elle tissait pour lui! Elle pleure, tour à tour, et dans un désordre bien naturel à sa douleur, sur son abandon, sur ce visage adoré qu'elle n'a pu embrasser une dernière fois, sur ce cadavre exposé aux chiens et aux oiseaux de proie du Latium. Elle aurait voulu du moins couvrir les restes de son enfant du linceul funèbre et conduire ses funérailles. Mais non, il reste là-bas, sans sépulture. Alors, dans une protestation sublime contre les hommes et contre les dieux qui lui ont ravi son enfant, son unique raison de vivre, elle somme les uns et les autres de lui donner la mort, par pitié.

Dérision de la destinée, que les jeunes gens meurent dans la fleur de la vie et que les vieillards ne puissent mourir quand ils ne veulent plus vivre! La mère d'Euryale mourra sans doute bientôt, consumée de chagrin. Le poète ne le dit pas et cette perspective d'une vie brisée et pourtant inachevée ajoute à notre pitié une indéfinissable mélancolie. Et alors nous répétons la plainte débordante d'amertume de Lucrèce à la nature, plainte que Virgile a dû murmurer souvent avec angoisse : « *Quare mors immatura vagatur?* Pourquoi donc la mort frappe-t-elle au hasard des coups si prématurés? »

Nous pourrions citer encore, digne pendant de cette scène poignante, la mort du jeune Pallas tué par Turnus; elles sont suggestives de compassion aussi les larmes de son père, le vieillard Evandre ; ils sont tout brûlants de pitié les pleurs d'Enée devant ce lit funéraire, formé de rameaux entrelacés, où repose la dépouille mortelle du jeune adolescent, le visage aussi blanc que la neige, et sur sa blanche poitrine cette large blessure faite par le glaive ausonien, « semblable, dit Virgile, à la douce violette ou à la pâle hyacinthe que vient de cueillir une main virginale : la fleur conserve encore son éclat et sa splendeur; la terre ne lui fournit plus les sucs qui la nourrissaient ».

Mais il existe un autre ordre d'idées où la pitié virgilienne se montre à nous dans toute sa réalité et sa profon-

deur, sous une forme absolument inédite jusqu'alors; je veux parler de la compassion sincère du vainqueur à l'égard du vaincu et du respect qu'il a pour lui. — Les guerriers d'Homère s'injurient souvent de façon grossière avant de combattre, un peu, selon le mot d'Enée à Achille, « comme deux femmes furieuses qui, transportées par la discorde et la colère, s'accablent d'insultes en public et mêlent à la vérité des mensonges »; et presque toujours, celui qui l'emporte traite avec cruauté le malheureux qu'il vient d'abattre à ses pieds. « Homme exécrable, chien furieux, œil de chien, cœur de cerf », telles sont quelques-unes des épithètes dont ils se gratifient mutuellement. Achille, quand Hector le supplie, en termes pressants, de ne pas laisser son corps sans sépulture, Achille est froidement cruel : « Que n'ai-je, lui répond-il, la force de dévorer moi-même ta chair crue. » Après sa mort, il lui fait subir d'indignes outrages; il passe à travers les tendons de ses pieds des courroies de cuir, l'attache ainsi derrière son char, et laisse traîner à terre sa tête souillée de boue! — Virgile, qui se pare des imitations d'Homère avec orgueil, ne pouvait l'imiter ici : son cœur ne le lui permettait pas. Chez lui, les guerriers de camps ennemis ont de l'ironie, du défi, de la jactance les uns envers les autres, jamais d'insultes et de basses injures; et quand l'un d'eux est tombé, son adversaire témoigne de la pitié que méritent l'infortune et le courage, ou tout au moins garde la tenue et le respect qui conviennent devant la mort. Cette pitié pour le vaincu semble tellement précieuse à Virgile qu'il en a fait l'apanage des grandes âmes. Dans les jeux célébrés au Ve Livre de l'*Enéide*, Enée arrache lui-même Darès épuisé des mains de son farouche rival Entelle. Il réconforte d'un mot aimable tous les concurrents malheureux à la course, au pugilat, au tir, à la rame, et mieux que dans nos sports les plus modernes, il garde à chacun d'eux un prix de consolation! Quand Lausus, pour défendre son père Mézence, court en furieux sur le héros troyen, celui-ci, sans riposter, se couvre d'abord de son bouclier. Il avertit avec bonté le jeune homme du péril : « Lausus, pourquoi courir à la

mort? Ton audace est plus grande que tes forces! » Et lorsque, obligé de se défendre, il l'a tué malgré lui, des paroles émues et compatissantes s'échappent de son cœur paternel : « O malheureux enfant, s'écrie-t-il, que puis-je faire pour honorer tant de courage et de vertu? Ces armes qui te charmaient je te les laisse, et je te rendrai au tombeau de tes pères. » Il dit, et soulève lui-même avec tendresse la tête du jeune guerrier dont le sang souillait la belle chevelure.

Mieux que cela, nous voyons chez Virgile la pitié pour le vaincu érigée en loi solennelle. Lors de la fameuse prophétie d'Anchise, aux Champs Elysées, le vieillard, après avoir déroulé aux yeux de son fils les splendeurs futures du peuple romain, termine par ces mots caractéristiques : « D'autres peuples sauront mieux amollir l'airain, faire sortir du marbre des figures vivantes, et parleront avec plus d'éloquence; toi, Romain, voici tes arts : imposer les lois de la paix, dompter les superbes et épargner les vaincus :

Parcere subjectis et debellare superbos. »

Epargner les vaincus! — Combien ce mot de miséricorde était nouveau, Messieurs, et qu'il sonnait étrangement dans ce monde romain et païen, qui n'avait en définitive d'autre loi, en pratique comme en théorie, que la terrible malédiction du vieux Brenn gaulois : « *Væ victis :* malheur aux vaincus! » — Et ce mot, j'y insiste, c'est Virgile qui l'a trouvé le premier.

Comme couronnement à de si nobles et si nombreux accents de pitié, c'est sur un sentiment analogue que se ferme l'*Enéide*. Au combat suprême entre Enée et Turnus, ce dernier, vaincu et étendu par terre, supplie le héros troyen de le rendre aux siens ou du moins de leur donner son corps privé de vie. Et voici qu'Enée, dans l'ardeur du combat, s'arrête; son bras, prêt à frapper, reste suspendu; déjà la pitié pénètre de plus en plus dans son cœur hésitant. Il faut que, soudain, la vue des dépouilles du jeune Pallas, dont le guerrier rutule s'était insolemment

paré, rallume sa colère pour qu'il se décide à frapper le coup fatal.

J'espère, Messieurs, avoir suffisamment démontré que Virgile a connu la vraie pitié, celle qui s'émeut des maux d'autrui et qui veut les adoucir avec sincérité et désintéressement. — Avant de chercher rapidement le pourquoi de cette pitié, je voudrais répondre en quelques lignes à une double question — question qui, pour plusieurs, se change en critique envers l'auteur de l'*Enéide*, et qui intéresse directement mon sujet : pourquoi donc lui, le tendre Virgile, s'est-il donc plu à chanter la guerre, l'horrible guerre, au point de remplir de carnages les cinq derniers livres de son épopée — et d'autre part, quand il laisse sa compassion descendre de l'homme jusqu'à l'animal et jusqu'aux choses inanimées, ne dépasse-t-il point les limites raisonnables pour tomber dans la sensiblerie ?

Oui, il est des endroits où le lecteur est péniblement affecté par d'inutiles et sanglants carnages, des descriptions trop réalistes de cadavres pantelants et de cervelles fracassées. Mais outre que Virgile est mort sans avoir mis la dernière main à son œuvre, l'on s'aperçoit vite qu'il décrit de pareils combats par imitation directe d'Homère, bien malgré lui, avec horreur, comme Enée faisait la guerre, *animus meminisse horret*, et ces descriptions forment la partie la moins intéressante de tout son poème. Et puis, Virgile parle ainsi de la guerre, parce que Rome a grandi, s'est illustrée et commande à l'univers par la guerre. Or, le poète de Mantoue aimait sa patrie d'un impérissable amour ! Pour ces vieux souvenirs, pour ce berceau du peuple-roi, pour ce rocher immobile du Capitole, pour cette Rome, en un mot, la plus belle non des villes mais des choses qui soient au monde, *rerum pulcherrima Roma*, Virgile se montre fanatique de gloire et de prospérité. — Jamais, sous prétexte d'amour de l'humanité et de pitié envers le soldat qui tombe au champ d'honneur, jamais il n'aurait eu le désir de prendre rang parmi nos internationalistes modernes. La guerre lui apparaissait comme une loi d'airain, très dure, qui pèse lourdement sur les malheureux

mortels, mais aussi une loi révélatrice de grandeur et d'idéal, en tout cas inéluctable et souvent nécessaire.

C'est qu'il n'eut notre poète — et ici je réponds à la deuxième question, — c'est qu'il n'eut la sensibilité qu'à son état encore naturel et sain, sans que pour cela elle perdît rien de sa délicatesse. Il ne connaissait pas ce dilettantisme de la pitié, cette sensiblerie maladive — assez fréquente aujourd'hui — qui s'émeut pour des futilités, à tort et à travers; ou bien qui, par dessus la vérité et par dessus la justice, réserve parfois toute sa sympathie pour le bourreau, sans un regard pour la victime, et fait pleurer en mode mineur sur des assassins. Si son âme aimante s'est penchée avec compassion jusque sur les choses inanimées, c'est qu'il voyait en elles un reflet de vie humaine; à ce titre, elles lui paraissaient dignes d'intérêt et de pitié. Il faisait en cela œuvre de véritable poète, car :

Le poète anime la fleur
Des rêves dont son âme est pleine;
Le parfum lui semble une haleine,
La goutte de rosée un pleur.

Sa pitié pour les animaux est restée de même dans de justes limites. Il ne se montre l'ennemi que des souffrances infligées par simple caprice ou résultant d'un sort immérité. Il fait verser le sang à flots, quand cela est nécessaire. Les noires victimes tombent nombreuses dans tous les sacrifices de l'*Enéide*. Pour guérir les abeilles de leur humeur folâtre et les empêcher d'oublier leurs rayons de miel et la ruche solitaire, il recommande au laboureur — traitement assez cruel — d'arracher les ailes à leurs reines. « Les reines étant ainsi en repos, ajoute-t-il, nul sujet n'osera lever l'étendard de la révolte ! » — Aux jeux de Sicile, Enée ordonne d'attacher une colombe en haut d'un mât pour servir de but aux archers, et le doux poète la fait tuer, comme à un vulgaire tir aux pigeons de Monaco ! Bref, Virgile ne se serait pas astreint au végétarisme comme le fit Lamartine, après avoir vu égorger un mouton qu'il aimait; il ne serait jamais allé, je le crois bien, en

pèlerinage au cimetière orné de beaux marbres, que des Parisiens et surtout des Parisiennes à l'âme trop tendre ont édifié à leurs chiens dans l'île d'Asnières, sur la Seine; mais il se serait fait inscrire dans la société protectrice des animaux, et aurait voté sûrement la loi Grammont qui défend les cruautés inutiles envers eux !

Voilà le fait, Messieurs; comment donc l'expliquer? D'où venait ce large courant de pitié que l'on sent passer à travers toutes les œuvres de Virgile? — Disons de suite qu'il ne faut pas en chercher l'origine en dehors du poète lui-même. Virgile constitue, sous ce point de vue, une complète exception à la théorie trop absolue de Taine qu'un écrivain est le produit nécessaire de la race, du milieu, du moment. La race romaine, nous l'avons vu, s'est toujours montrée par tempérament, inaccessible à la pitié. Le milieu non plus, ni le moment n'étaient favorables à l'éclosion d'un pareil sentiment. A part les quelques années de douce tranquillité passées à la campagne, Virgile, à cette époque l'une des plus troublées, des plus ensanglantées de l'histoire romaine, durant la terrible guerre entre César et Pompée, les effroyables proscriptions des triumvirs, pendant la lutte fratricide qui mit aux prises les deux moitiés de la République avec Octave et Antoine, Virgile n'avait eu sous les yeux que cruautés, rapines, exactions et hypocrisies.

Plus tard, à la cour d'Auguste, dans la compagnie d'épicuriens sceptiques comme Horace et Mécène, ou de corrompus sans scrupules tels que Gallus et Pollion, il retrouvait sous les brillantes apparences de la civilisation les mêmes plaies et le même égoïsme. — Non, au point de vue qui nous occupe, Virgile ne s'est pas inspiré de la société de son temps : il s'en est au contraire profondément isolé.

C'est uniquement de son cœur à lui comme d'une source intarissable et féconde que la pitié a jailli avec tant d'abondance. La faculté dominante de son génie poétique était cette sensibilité, non point banale et emphatique, mais forte et pénétrante qui s'émeut spontanément devant la douleur.

Il avait, très développée en lui, cette disposition naturellement affectueuse et quasi maternelle, qui fait sympathiser avec tous les êtres, et de préférence avec les humbles, les malheureux. La souffrance, toute souffrance l'attirait à elle comme attire un irrésistible aimant; à son contact il éprouvait ce tressaillement de tout l'être qui se traduit d'habitude chez le vulgaire par une silencieuse pitié, et qui, chez les grandes âmes que la poésie a touchées de son aile, s'épanche au dehors en vers sublimes et en flots d'harmonie.

Virgile, de plus, avait souffert, beaucoup souffert. — Il avait souffert, tout d'abord, dans son patriotisme. Lui, l'enthousiaste de la grandeur et de la majesté romaine, avait eu, plus que tout autre, le cœur déchiré par les excès sanglants de la guerre civile et les malheurs de sa Rome si vivement aimée. — Il avait souffert dans son amour du pays natal dont il fut dépossédé deux fois, obligé, nous dit l'histoire, pour fuir un centurion brutal et échapper à la mort, de franchir le Mincio à la nage. Et comme il le chérissait ce petit domaine où s'étaient écoulées dans la paix et le bonheur ses jeunes années! — Ce champ entouré d'une haie aux bourdonnantes abeilles, ces collines couvertes de pampre qui allaient s'étageant dans l'horizon lointain, ces peupliers aux frais ombrages, ces nids de colombes dans les ormeaux, le ruisseau qui murmurait parmi les joncs, là-bas le grand fleuve aux rives sineuses, tout ce coin de pays calme et reposé, où s'éveillaient à chaque pas pour le poète de si doux souvenirs, il nous l'a décrit avec une tendresse charmante en des vers qui chantent dans toutes les mémoires. L'on comprend le déchirement de son âme quand il s'est vu en danger de le perdre; l'on sent toute la détresse poignante de ce cri qu'il prononce par la bouche de son berger Mœlibée, et qui retentit encore à travers les siècles: « Un soldat sans pitié possédera ces cultures si soignées où j'ai mis mes peines, un barbare aura ces moissons: *barbarus has segetes!* »

En troisième lieu, Virgile était un malade; il eut toute sa vie une santé chancelante; il souffrait presque sans

interruption de la gorge, de la poitrine, de la tête. Sa constitution délicate le détermina même vers l'âge de trente ans à chercher un climat plus doux sous le beau ciel bleu de la Campanie. De là cette douce mélancolie commune à ceux dont les jours sont comptés, et qui estompe toutes ses œuvres d'un léger voile de deuil ; de là aussi cette sympathie ardente pour ceux qui comme lui avaient la douleur en partage. Il pouvait répéter, en se l'appliquant à lui-même, le vers célèbre de Didon :

« *Haud ignara mali, miseris succurrere disco*, n'ignorant pas le malheur, j'ai appris à le secourir. » La souffrance, Messieurs, fut et demeurera toujours la première et la grande école de la pitié.

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître,
Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert,

a dit excellemment Musset ; nul, surtout, ne connaît bien la douleur chez autrui et ne sait, comme il faut, y compatir.

Enfin, dernière cause qui me paraît expliquer la pitié chez Virgile, c'est qu'il était un rustique, un paysan, qu'il l'est demeuré par goût toute sa vie et qu'il a gardé de son séjour à la campagne une empreinte ineffaçable. Oh ! par là je ne veux pas dire qu'un cœur compatissant ne se retrouve que difficilement chez les citadins. Tous ceux ici qui aiment leur cher Lyon, la ville de la charité et de la pitié par excellence, se lèveraient pour réfuter mon imprudente affirmation ! Il me semble cependant que la pitié gagne facilement en intensité de se trouver à l'air libre de la campagne. Il y a moins de faux malheureux chez les paysans qu'à la ville, moins d'hypocrites misères qui rendent méfiante, souvent pour toujours, la pitié qui s'est laissée une fois tromper ; moins aussi de souffrances accumulées qui finissent bien par émousser un peu, même chez les plus généreux, le sentiment de la compassion. D'autre part, la difficulté du travail et l'expérience personnelle de la douleur qui sont, en général, le partage commun des laboureurs, rendent chaque chose mieux sentie et inclinent plus facilement à l'aide mutuel, à la compassion pour les

infortunes du voisin. De plus, la solitude et le silence, la poésie des beaux sites et des vastes horizons à l'influence desquels personne n'échappe entièrement, se prêtent mieux que le tumulte des foules au développement de sentiments délicats comme la pitié; surtout quand il n'y a pas cette pauvreté, cette lutte pour l'existence, cette âpreté au gain qui durcit le cœur, mais l'honnête aisance, l'*aurea mediocritas* où semble bien avoir vécu la famille de Virgile; et lorsque, à tout cela, se surajoute un terrain merveilleusement préparé pour la pitié, comme l'était l'âme de notre poète.

Pourtant, Messieurs, est-ce à dire que Virgile a connu la pitié dans toute la compréhension de ce mot superbe? Non, parce que la grande et véritable pitié est de nature essentiellement, exclusivement chrétienne. Le poète de Mantoue est allé dans ce sentiment jusqu'aux plus extrêmes confins que le monde païen pouvait atteindre. Deux choses, à mon avis, lui manquent, qu'il ne connaissait pas, qu'il ne pouvait pas connaître : la pitié sans poésie, la pitié avec l'espérance! — Il faut bien l'avouer, la pitié de Virgile s'arrête aux limites même de la poésie. Tout ce qui émeut sa sensibilité, les choses qu'il aime, les animaux qu'il plaint, les souffrances humaines auxquelles il compatit, sont toujours, par leur nature, leur contour, ou du moins par la situation où se plaît à les placer l'imagination rêveuse du poète, relevés d'un peu de grâce, auréolés de quelques poétiques rayons. N'y cherchez point la pitié pour la douleur que dépare le vice, la laideur ou l'ingratitude. Ce n'est que pour le cœur chrétien que cette douleur-là peut devenir intéressante. Il faut une âme trempée dans le sacrifice, il faut une âme sacerdotale, l'âme d'un missionnaire, d'une sœur de charité, d'une petite-sœur des pauvres pour se pencher avec miséricorde sur la souffrance abjecte, répugnante et vicieuse qui paye souvent le dévoûment par la haine et l'injure. Cela, c'est une des plus belles gloires, des plus grandes forces du christianisme, et de cet héroïsme, l'âme païenne, pas même l'âme d'un Virgile ne fut jamais capable!

A la pitié de notre poète il a manqué avant tout le complément indispensable pour consoler chaque douleur, et qui se nomme l'espérance. Hélas ! nombreux sont les malheurs que ni la compassion, ni des voix amies, ni aucun secours terrestre ne sauraient guérir jamais ; la prière et la résignation chrétienne, l'espoir en un Dieu rémunérateur parviennent seuls à les ensoleiller d'un peu de joie. Or Virgile, autant et mieux qu'aucun philosophe de l'antiquité, avait compris ces bornes de la religion païenne, cette impuissance cruelle de sa pitié. L'aveu s'en cache partout dans son œuvre sous l'éclat des formes. Il ne veut cependant pas que l'homme se laisse abattre par la destinée ; il lui montre quelque chose de beau et de consolant, les hauteurs brillantes de l'honneur et de la vertu vers lesquelles il doit tendre à travers toutes misères de la vie, *vitam extendere factis, hoc opus virtutis est.* Nous devons, pour y atteindre, lutter, marcher, monter toujours. Sans l'effort et la peine — telle est la loi du destin — « tout tombe en ruine, tout va rétrogradant » ; « ainsi, ajoute-t-il dans une magnifique comparaison, ainsi à force de rames, un nautonier pousse sa barque contre le courant d'un fleuve ; son bras faiblit-il un instant, l'onde l'entraîne aussitôt dans son courant rapide ».

Oui, mais l'amour de la gloire, de l'honneur, de la vertu, mais l'effort et la lutte ne donnent pas souvent le bonheur. Où donc le trouver, ce bonheur, l'objet de notre ardente recherche ? Virgile nous avoue avec amertume qu'il ne le sait pas. A côté de beaucoup d'autres aveux, il a prononcé dans l'*Enéide* une parole remarquable qui peut-être n'a pas été assez remarquée. Au moment le plus dramatique du poème, quand Enée s'arme pour aller livrer à Turnus le combat suprême qui donnera aux Troyens la possession définitive du Latium, avant de partir, le héros, effleurant d'un baiser le front d'Ascagne, lui adresse ces solennelles recommandations : « Enfant, apprends de moi la vertu et la vraie constance dans les rudes travaux : d'autres t'enseigneront le bonheur : *disce fortunam ex aliis !* » Quel mot étrange, Messieurs, « d'autres t'enseigneront le bonheur ! »

Qu'il exprime avec éloquence cet inachevé de la destinée humaine qu'avait si bien senti Virgile ! qu'il explique avec clarté cette inguérissable blessure du poète devant l'impuissance de sa pitié, impuissance qui lui arracha un jour ce cri de désespoir : « *quæ lucis miseris tam dira cupido.* D'où vient donc aux malheureux cet attachement passionné pour la vie ? » Je comprends que l'on ait voulu faire de ce mot comme un regard d'espérance jeté vers d'autres cieux que l'olympe païen. Par le plus doux de ses sages, l'antiquité semble tendre une main suppliante vers le christianisme et lui demander le secret du bonheur. Pour tout dire en un mot, Virgile était capable de prononcer la miséricordieuse parole du Bon Maître, dans l'Evangile : « *misereor super turbam*, j'ai pitié de la foule » ; il ne pouvait pas trouver seul cette autre parole complémentaire de la première, et plus belle encore, que Jésus fit entendre au sublime sermon sur la Montagne, parole qui a séché tant de larmes et donné à la pitié toute sa compréhension : *beati qui lugent,* bienheureux ceux qui souffrent, parce qu'ils seront consolés un jour !

Et maintenant, Messieurs, quelle conclusion donner à cette étude déjà trop longue, et que je vous remercie d'avoir écoutée avec tant de patience, et même d'indulgente sympathie ? — Entre les favoris du génie poétique qui resplendissent au firmament des grands noms littéraires, Virgile gardera toujours une place de choix. Il n'est point de la race de ceux qui enlèvent notre admiration par des comparaisons grandioses ou de merveilleuses descriptions. C'est le propre d'un Homère de voir dans Achille furieux le feu terrible aiguisé par le vent qui promène ses ravages dans une épaisse forêt, un lion dévorant qui bondit la gueule béante sur un faible troupeau, ou encore l'aigle formidable qui chasse aisément sur la montagne la timide colombe ; — il appartient à un Victor Hugo de nommer la fleur des pommiers, « la neige odorante du printemps », de comparer le fin croissant de la lune « à une faucille d'or dans le champ des étoiles », ou d'appeler une rafale « la phrase sombre de l'ouragan », splendides images qui brillent tout

à coup comme une révélation et se fixent à jamais dans notre souvenir. — Le dieu de la poésie a gratifié Virgile de tout autres faveurs. A lui une sensibilité exquise en délicatesse et singulière en profondeur; à lui un cœur généreux et fraternel qui s'inquiète de la misère humaine, en garde toujours le respect, et voudrait la faire disparaître à jamais; à lui cette pitié sincère, ardente, charitable qui caractérise son génie, demeure le plus beau fleuron de sa couronne de poète, et par laquelle il se redresse parmi tous les autres, en une puissante originalité. Car pour le reste, pour les ressources épiques, les comparaisons, le merveilleux, pour l'élaboration d'une mythologie en somme froide et conventionnelle, pour le langage lui-même et la versification, il est, plus ou moins, le tributaire de presque tous ses devanciers; il est en particulier, selon le mot connu, « la lune d'Homère ». Comme notre Molière et notre La Fontaine, Virgile a pris son bien partout où il l'a trouvé. Mais à travers ces imitations, très artistiquement combinées, brille souvent, comme un diamant précieux, une larme, une vraie larme, jaillit un cri du cœur, un élan de compassion qui donnent à notre pitié, à nous et à nos larmes la secousse initiale, s'aligne un de ces vers amis de la mémoire, vers tout chargé d'âme, et d'autant plus fort que ce sont précisément ceux-là où l'on boit le mieux chez lui la poésie à pleine coupe. Et je ne sais, si en définitive, Virgile dans ce partage des dons poétiques, n'a pas eu la meilleure part. Ne trouvons-nous pas plus de charme, et aussi plus de profit, à nous laisser ravir une larme par ce choc en retour d'une profonde et grande émotion comme la pitié, qu'à être ébloui par des comparaisons pittoresques ou même sublimes, et ne sont-ils pas bien rares, plus rares que ceux à vaste imagination, les privilégiés qui reçurent ainsi le don de faire pleurer ?

Messieurs, une dernière pensée : les critiques ont souvent recherché les causes de l'immense popularité de Virgile à travers les siècles chrétiens. Au moyen âge, il ne fut pas seulement, pour les fidèles, le poète par excellence, il devint un enchanteur, un magicien, un prophète, un demi-

dieu. Dante qui le choisit pour guide dans son mystique voyage à travers les cercles de l'enfer et du purgatoire — pouvait-il mieux voir et décrire la douleur qu'en compagnie de celui qui l'avait si bien comprise? — Dante résume l'opinion commune en le nommant: « De tous les poètes l'honneur et la lumière ». L'on explique cet étrange engoûment pour Virgile par l'harmonie de son style, la fraîcheur de ses peintures, et surtout par les mystérieuses allusions que l'on a voulu trouver — à contresens, du reste, — dans quelques vers célèbres : ce siècle nouveau qui va venir, cet enfant miraculeux qui doit faire régner l'âge d'or. Pourquoi donc ne pas attribuer à la pitié la part légitime qui lui revient de cette célébrité? la pitié à laquelle Virgile donna l'impulsion première, la pitié que le christianisme a popularisée et dont il a fait comme une autre vertu? N'y avait-il pas une singulière affinité entre l'âme si facilement attendrie de Virgile et l'essence même de la religion catholique qui est bien avant tout, ici-bas, l'organisation terrestre de la charité et de la pitié? Quoi d'étonnant, dès lors, que l'Eglise ait tant aimé Virgile et l'ait revendiqué comme l'un des siens? — Longtemps les fidèles de Mantoue chantèrent une séquence où saint Paul était représenté visitant le tombeau de Virgile à Naples et pleurant d'être venu trop tard pour lui :

Ad Maronis mausoleum
Ductus, fudit super eum
Piæ rorem lacrymæ.
Quem te inquit reddidissem
Si te vivum invenissem,
Poetarum maxime!

Ce que saint Paul eût fait de Virgile s'il l'avait connu, beau thème pour les imaginations naïves et rêveuses de ces siècles de foi. Il est permis de croire que le grand apôtre, au cœur brûlant d'amour pour ses frères, eût vite converti le doux poète, ami des souffrants, à une religion qui réalisait si bien son idéal de charitable pitié. Pourtant, il ne faut pas trop oublier, comme on l'a fait, que nous

sommes ici dans le plein domaine de la fantaisie et des hypothèses. — Michelet, en un chapitre du reste assez vaporeux, appelle Virgile un prophète, une sibylle, un augure, un ultra-chrétien, un frère de Jérémie. « Lui seul, dit-il, a eu dans l'élasticité du sentiment, le génie commun aux deux âges, le rameau d'or qui conduit dans l'un et dans l'autre. Souvenir et pressentiment, tout se mêle en ce clair-obscur... indien par sa tendresse pour la nature, chrétien par son amour de l'homme... Virgile est Rome, il est le monde... » Qui ne reconnaît là l'exagération habituelle à l'exubérante et poétique imagination du grand historien? De ce flux d'épithètes, je ne veux retenir que le « rameau d'or », non défini par Michelet, en lui donnant une triple signification : ce rameau d'or c'est la pitié elle-même, — rameau sorti tout entier de Virgile et non transmis par les générations précédentes comme ce flambeau de la science qu'elles se passent l'une à l'autre, selon la superbe image de Lucrèce, — rameau enfin auquel seul le christianisme a fait produire toutes ses fleurs et tous ses fruits. — Et je finis, Messieurs, en vous disant : Si mon admiration pour le poète de Mantoue a pu paraître à quelques-uns d'entre vous un peu longuement exprimée, un peu juvénile et trop enthousiaste, qu'il me soit beaucoup pardonné, parce qu'en étudiant Virgile, je l'ai beaucoup aimé, et je l'ai aimé surtout parce qu'il fut et demeure, à mes yeux, le plus grand poète de la pitié.

J. MOULARD.



LE POÈTE

LOUIS LE CARDONNEL

ÉVOLUTION D'UNE AME

C'est ici une histoire belle et touchante, avec on ne sait quoi de lointain et de délicieusement irréel, qui fait songer aux pieux récits de la *Légende dorée,* ou à ces chroniques naïves que nous sont laissées les premiers moines franciscains. Dans une petite ville de France, naquit, un jour, un enfant qui avait reçu du Ciel le don du verbe et un sentiment très vif de l'idéal. Il était à peine adolescent, lorsqu'il entendit une voix secrète murmurer ces mots à son oreille : « Tu seras poète. » Confiant dans cette prédiction, il vint à Paris se mêler à la foule joyeuse et turbulente des étudiants, des écrivains et des artistes, et il les émerveillait par ses chants. Mais, touché par des appels répétés et mystérieux, il quitta ses compagnons, entra dans un séminaire où il reçut les ordres sacrés; puis, reprenant son œuvre maintenant sanctifiée, il se consacra désormais à la poésie chrétienne et à l'apostolat religieux.

Une époque de foi ardente et simple, telle que le moyen âge, n'est-ce pas le seul cadre qui convienne à cette vie si noble et dont le développement présente une ligne si pure, malgré sa brisure apparente ? Il s'agit pourtant là de faits récents, presque contemporains, et d'un poète vivant

aujourd'hui dont le volume a fait dans le monde des lettres une apparition discrète comme son titre même : *Poèmes*, par Louis Le Cardonnel (1). Poètes et amateurs de poésie se sont rappelé que Louis Le Cardonnel prit part autrefois au mouvement du Symbolisme et qu'il publiait alors, dans les revues jeunes des vers de qualité tout à fait rare; un petit nombre d'amis savait que, cédant à un attrait irrésistible, il s'était ensuite rendu à Rome, qu'il avait été ordonné prêtre, et qu'il exerçait son ministère de paix dans une paroisse du diocèse de Valence.

Etrange destinée, dira-t-on peut-être, ces débuts ne semblant pas tout d'abord un acheminement direct à une telle fin. On n'ignore pas cependant qu'un grand courant de religiosité traversa jadis les milieux symbolistes et orienta leurs adeptes vers le catholicisme, à la suite de Paul Verlaine. On vit, en ce temps-là, des littérateurs, dont plusieurs avaient un passé fort peu dévot, fréquenter les églises, s'éprendre des auteurs mystiques, traduire et commenter leurs ouvrages. M. Le Cardonnel, au contraire, qui avait toujours préservé son âme des souillures, persévéra si bien qu'il se fit prêtre. Mais, s'il se montra plus sincère et plus logique que les autres, c'est qu'il était incapable de la moindre hypocrisie sentimentale, et c'est, surtout, qu'il trouvait, dans sa nouvelle existence, la réalisation de désirs et de besoins qui tenaient au plus intime de son être. On saisit dans son recueil même, et l'on suit avec un intérêt singulier, le progrès de ces tendances qui nous révèlent l'unité de son œuvre et de sa vie. Rarement, en effet, la vie et l'œuvre furent plus étroitement liées qu'elles le sont ici. Il suffit presque de lire attentivement les vers de M. l'abbé Le Cardonnel pour que revivent devant nous et sa figure de poète et son attachante physionomie morale. Aussi, dans cette étude, essaierai-je simplement de vous le montrer sous ce double aspect et de vous retracer, d'après son livre, à la fois l'évolution de sa pensée et le développement de ses facultés d'artiste.

(1) Un vol. in-12. Mercure de France.

*
* *

Cela semblera d'autant plus naturel que ce livre comprend à peu près toute la carrière poétique de son auteur. Comme pour indiquer son point de départ, celui-ci a reproduit, en tête du volume, quelques-unes de ses poésies de jeunesse. Les plus anciennes sont datées de 1881 à 1890, et, vraiment, elles avaient à peine besoin de l'être, tant elles portent la marque de l'époque où elles furent écrites. Epoque de trouble et d'agitation, où les représentants de la jeune littérature se groupaient en écoles, aussitôt abolies ou combattues par des écoles rivales, mais possédaient, d'ailleurs, également, des aspirations généreuses et vagues, des admirations enthousiastes et une magnifique ardeur à tout briser. Il y a des traces de cette effervescence dans les « juvenilia » de Louis Le Cardonnel. On y découvre comme le souvenir trop récent de ceux qui furent ses maîtres ou ses amis : Baudelaire, Verlaine et Mallarmé, Léon Dierx, Jean Moréas, Jules Laforgue et d'autres encore, auxquels son œuvre n'est pas sans devoir quelque chose. De même, on y peut voir, çà et là, fidèlement reflété, plus d'un caractère de la poésie alors en vogue : le dédain de la règle traditionnelle de l'alternance des rimes et, à l'occasion, l'emploi de l'assonance ; les essais hasardeux de versification et de rythmique ; une recherche parfois puérile des sonorités expressives ; le goût du mot rare et des néologismes ; joignez à cela, pour quelques poèmes, l'usage d'un décor artificiel, aujourd'hui démodé.

Toutefois, dès ces débuts, l'originalité de Louis Le Cardonnel apparaissait. Ses premiers vers évoquent une Bretagne légendaire, peuplée d'elfes et de fées, de guerriers et de chanteurs ; et la vision qu'ils en donnent reste baignée d'une atmosphère de brume et de rêve, qui dénote chez l'auteur une imagination du Nord.

La même sorte d'imagination se joue dans les chants d'automne et les « nocturnes » que le poète composait aussi vers ce temps. Il a toujours eu pour l'automne une

prédilection marquée. C'est la saison merveilleuse et fugitive, propice à la rêverie, chère aux esprits méditatifs : car les feuilles qui s'envolent comme des illusions, le retour de la fête des morts, la splendeur plus émouvante de certains soirs, et cette suprême beauté de la végétation qui meurt, tout, à ce moment de l'année, fait à la fois désirer que des heures si chargées de sentiment et de poésie s'éternisent, et, par suite, emporte la pensée, plus loin, vers un pays auquel on pourrait s'attacher sans crainte et sans regrets, où la beauté ne serait pas sujette à périr... Louis Le Cardonnel a ressenti très vivement l'enchantement de l'automne et sa magie; il a aimé cette saison pour sa puissance de suggestion, pour le sortilège dont elle enveloppe les âmes et pour le pathétique indéfinissable qu'elle communique au paysage. Dans ses poèmes, d'ailleurs, aucune recherche de pittoresque : la nature y est très peu décrite, mais pénétrée d'âme et frémissante d'une sensibilité nerveuse. Et déjà son vers a, parfois, une intensité de vibration dont on est frappé :

Le long des buis amers j'ai rencontré Novembre
Novembre avec ses yeux tristes m'a regardé.
Que me voulait Novembre,
Qui m'a tant regardé ?

Ce poète de l'automne affectionne aussi particulièrement le crépuscule et les nuits auxquelles la lune prête sa lumière de féerie. Il a chanté leur calme solitaire et le conseil de recueillement silencieux, qui en émane, en des pièces dont l'harmonie apaisante et légère nous effleure comme une caresse.

A cette heure, un langage humain serait profane,
Mais nos âmes sans voix sauront bien se parler :
Comme les fleurs il faut en silence exhaler
Nos haleines, dans l'air où la sainte Nuit plane.

Oublions et la chair que sa démence damne,
Et l'esprit d'où l'orgueil ne veut pas s'exiler.
Glissons, tels que ces deux cygnes qu'on voit frôler
L'eau qui dort, à travers l'ombrage diaphane.

Laissons la grande paix des cieux que nous aimons
Se prolonger en nous musicale. Fermons
Nos yeux sur qui la brise expire en tièdes vagues.

Le parc dans la clarté nocturne remuait :
Mais les voici mourir ses chuchotements vagues.
Ah ! respectons ce grand clair de lune muet !

Considéré à travers ces premiers poèmes, Louis Le Cardonnel donne donc au lecteur l'impression d'une âme très grave et très pure, inquiète néanmoins, que le présent remplit de nostalgie et qu'attire sans cesse je ne sais quel inconnu ou quel mirage d'une autre vie.

Mais, à vrai dire, les traits que nous avons notés jusqu'ici chez ce poète sont connus en littérature, ils appartiennent à toute une famille d'esprits : ce sont des traits qui caractérisent nettement les peuples et les écrivains de race celtique. Louis Le Cardonnel est né à Valence, aux bords du Rhône, presque en terre provençale. Il n'en a pas moins le tempérament d'un Celte. Il a toujours cru que ses origines le rattachaient à cette race antique. Au reste, son affinité intellectuelle avec celle-ci est évidente, et nous aurons à la rappeler si souvent, par la suite, qu'à certains égards, toute notre étude ne sera que l'illustration de cette formule initiale. Bornons-nous donc, pour le moment, aux explications essentielles. M. Le Cardonnel a, des Celtes, le don du rêve illimité, le tour d'esprit spontanément lyrique, et, de façon générale, ce besoin d'infini, cette soif d'au-delà qui est l'élément irréductible de leur nature. Il est Celte encore par ce fonds de mysticisme qui, dans l'âme bretonne, s'est épanoui en légendes superstitieuses; par le sens qu'il a du mystère et par sa préoccupation de l'autre vie. Sa parole même a cet accent augural et lent et cette gravité solennelle qui distinguent, entre tous, les écrivains de la Bretagne.

Mais, parmi les signes qui trahissent en lui le Celte, le plus apparent, celui qui domine les autres et dont l'indication pourrait suppléer aux précédentes, c'est son idéalisme. On en retrouvera la trace dans tout ce qui le touche : dans ses croyances et dans ses sentiments, dans ses créa-

tions et dans sa vie. L'idéalisme est véritablement sa marque et la caractéristique de son imagination. C'est aussi la raison de ses préférences, qui, en philosophie, iront à Platon et, dans tous les domaines de l'intelligence, *à ceux qui* font profession d'idéalisme.

*
* *

Nous pouvons maintenant nous représenter aisément quels furent les sentiments de Louis Le Cardonnel pendant la période symboliste, au temps où, par réaction contre l'école naturaliste et parnassienne, chacun célébrait la renaissance de l'idéalisme, la réintégration de l'idée dans la littérature et dans l'art. Avec quel joyeux empressement il dut s'inscrire dans les cénacles et se proclamer, lui aussi, symboliste ! Et combien il y eut profit, pour lui, à traverser ce mouvement où, loin de contrarier, comme tant d'autres, sa nature profonde, ses prédispositions, il prenait conscience de lui-même et de tendances qui étaient les siennes. Et, s'il partagea l'enthousiasme commun pour les écrivains et les artistes idéalistes, dont les noms servaient de ralliement à la jeunesse littéraire, combien il était mieux à *même* de les comprendre : je veux dire, avec plus de finesse *et d'af*fectueuse pénétration. Le fait est que, pour suivre son développement à cette date, nous n'avons guère qu'à passer en revue ses principales admirations. Nous verrons son individualité poétique se former graduellement et se préciser, tandis que son âme éprise d'idéal cherche encore anxieusement sa voie.

Je ne suis pas surpris que notre poète ait d'abord subi, comme la plupart des auteurs contemporains, l'influence de Stéphane Mallarmé, — influence plutôt morale et personnelle, s'il est vrai que l'œuvre de Mallarmé, en tant qu'œuvre, existe à peine. — Ce qui, chez lui, séduisit Louis Le Cardonnel, ce sont sans doute ses théories d'art, ce poète esthéticien ayant, en dépit de ses exagérations et de ses fantaisies d'Alexandrin, admirablement senti la joie du rêve créateur, la beauté propre des gestes ordonnés et des

lignes architecturales, la valeur musicale des mots et le charme indéniable du mystère. Mais ce qui, j'imagine, toucha par dessus tout notre poète, c'est l'idéalisme convaincu de ce rêveur platonicien que fut Mallarmé (1).

L'influence de ce maître ne laissa pas de peser quelque temps sur M. Le Cardonnel. Ne s'affirmait-elle pas encore dans ce titre fascinateur, sous lequel il projeta jadis de publier ses œuvres : *Les Incantations ?* Au surplus, le titre leur convenait à merveille, si nous en jugeons par une pièce, à coup sûr la plus « incantatoire » du recueil, qui nous a été conservée dans le livre aujourd'hui paru. C'est la *Louange du Sommeil*, cet étonnant poème, d'un souffle lyrique que ne connut jamais Mallarmé, mais qui, en revanche, est bien de Louis Le Cardonnel.

En une sorte de méditation austère et fervente, le poète dit les bienfaits du sommeil « réparateur, libérateur, inspirateur » : réparateur des maux quotidiens, libérateur de l'âme captive dans le corps, inspirateur des songes qui consolent de la vie. Toute cette pièce, comme beaucoup d'autres, est impossible à analyser, mais la simple notation de ces thèmes fera connaître, par delà le disciple de Mallarmé, le Celte, avec l'ardeur concentrée de son imagination et son aspiration vers le rêve, aliment de sa vie intérieure. Cependant, la poursuite du rêve ne va pas sans désenchantement ; arrivera l'heure du réveil et de la désillusion. A son tour, chante le poète, le sommeil reviendra, la journée finie, apporter aux hommes accablé l'apaisement et l'oubli.

> Demain il rentrera tristement sous nos fronts,
> L'esprit qui plana libre aux glorieux abîmes ;
> Les mirages d'en bas, nous les ressubirons.
>
> Ces flots d'humanité, sans gonflements sublimes,
> Nous les retrouverons, et, vains semeurs du Beau,
> A des chœurs sans échos nous jetterons nos rimes.

(1) M. Le Cardonnel croira, lui aussi, que le réel n'est pas, par lui-même, matière de poésie et que, pour le devenir, il doit être transfiguré par le sentiment ou par l'idée.

Mais toi, grave, et le front orné du croissant haut
De la lune, Sommeil, seigneur des trêves sûres,
Tu reviendras, descendant le pâle coteau,

Et de nouveau, pansant les nouvelles blessures,
Une essence d'oublis et d'éphémère mort
Ruissellera sur nous de tes paumes obscures,

Et Nautonier, tu nous ramèneras au port,
Tu nous reconduiras, Berger, vers les vallées
Aux souffles enchantés par qui l'homme est plus fort...

On admire, dans cette pièce, quelques-uns des mérites les plus hauts du poète : son lyrisme continu, sa faculté d'intuition, la hardiesse de ses images et l'élévation de sa pensée. Il manque en retour, à M. Le Cardonnel, cet art de la composition qu'appliquerait, sans y songer, un poète de tempérament latin; ses idées demeurent trop multiples et leur expression trop elliptique ou trop concise : il ne sait pas utiliser sa richesse.

Nous avons vu, dans la *Louange du Sommeil*, l'admirateur de Mallarmé disparaître insensiblement et laisser parler le Celte qui était en lui. Guidé par l'instinct et par cette logique secrète d'un esprit qui cherche sa nourriture, Louis Le Cardonnel a, de bonne heure, fait sa lecture favorite des œuvres des lyriques anglais. Elles lui ont fourni le modèle d'une poésie dont le désir le hantait et qu'il s'efforcera de nous donner : poésie rêveuse et enveloppante, essentiellement lyrique, d'une inspiration toujours élevée et d'une idéalisation constante, préférant la demi-teinte à la pleine lumière méridionale, poésie, enfin, à laquelle je ne saurais comparer que la clarté radieuse et pâle d'une étoile ou l'éclat adouci d'une perle. Rien n'est moins fréquent, dans la littérature française, que ce genre de poésie. Avant notre poète, on n'en trouverait, croyons-nous, un exemple que chez Vigny, le Vigny idéaliste qui écrivit *Eloa* et *la Maison du Berger*. Comme gage de son admiration pour les grands lyriques anglais, Louis Le Cardonnel a dédié au dernier de leurs survivants, l'artiste raffiné des *Idylles du Roi*, un poème inimitable, la *Louange d'Alfred Tennyson*.

Il faudrait lire en entier cet hymne, tout ensemble thrène harmonieux et chant de triomphe, où le poète a mis tant de son âme et de son art. Nous en cueillerons au hasard quelques strophes. Vous en remarquerez la qualité musicale, qui ne tient pas seulement au rappel de la première rime à la fin du dernier vers, mais bien au choix des mots, au libre enchaînement des phrases, ainsi qu'à l'ondoyante imprécision de la forme, qui paraît flotter, aérienne, entre ciel et terre, et se colorer à peine de reflets changeants.

Le don mystérieux d'éveiller l'Infini,
Nous l'avons, comme toi, de par nos aïeux celtes,
Et le songe n'est pas de nos fronts si banni
Que sur ton vaisseau blanc, peuplé de vierges sveltes,
Nous ne puissons te suivre au pays d'infini...

... Et quand pour toi vint l'âge où le cœur est chantant,
Oh! qui dira, parmi le matinal sourire,
Ces élans radieux de l'aède écoutant
A ses tempes en feu tout le printemps bruire,
Et ses espoirs vibrer dans le matin chantant?

Qui dira tes étés mêlant leurs songeries
Au calme écroulement des nuages épars,
Le souple écheveau d'or des longues causeries,
Les belles amitiés lisant dans tes regards ?
Qui dira, jusqu'au soir, tes jeunes songeries ?

Et, chose surprenante, malgré ce lyrisme, le jugement littéraire ne manque d'exactitude ni dans l'ensemble ni dans le détail : témoin ce passage qui montre, en Tennyson, le continuateur de ses divers devanciers, plus qu'un novateur, et cet autre qui fait allusion à l'*In memoriam*, livre composé par lui à la mémoire de son ami défunt, et dont notre poète se souviendra peut-être plus tard.

Mais rien ne vaut ce morceau sur la poésie de Tennyson, et sur la Poésie aussi, telle que M. Le Cardonnel la concevait alors :

Oh! musique de l'âme en paroles redite,
Harmonieux appel d'un cœur à d'autres cœurs,
Chant léger qui, plus doux que l'air de mai, palpite,
Sereine mélodie, en qui les grandes Sœurs
Trouvent la majesté de leur geste redite !

Bruit des pas du printemps qui vient par les vallons,
Frissons de la forêt magiquement profonde,
Où Viviane encor peigne ses cheveux blonds,
Murmure, dans le soir, des voix de l'autre monde,
Frémissements de source en de secrets vallons!...

Ces vers délicieux ne semblent-ils pas, suivant le mot de Joubert, « s'exhaler comme des sons ou des parfums »? Une grâce insaisissable réside en ces strophes, d'une poésie tout immatérielle et qui, pourrait-on dire, n'a pas de corps. Chez ce poète, en effet, la sensation vive s'évanouit, trop brutale à son gré, indigne d'être retenue; l'impression seule subsiste comme spiritualisée. N'est-ce pas là proprement de l'art idéaliste ?

M. Le Cardonnel dit encore magnifiquement l'heureuse destinée de Tennyson, sa vieillesse glorieuse et paisible, pareille à un beau soir :

Tu fus celui qui marche au rythme de la mer,
Le chantre des amours profondes et loyales,
Le songeur que les ans ne rendent pas amer,
Et qui se plaît encore aux fêtes nuptiales,
Grand vieillard ingénu, que saluait la mer.

Avec l'âge, ta voix ne devint pas confuse :
De tes lèvres, jamais défaillantes, le chant
Coulait intarissable, et la main de la Muse
Fut encore plus belle en tes cheveux d'argent,
Et la mort vint pour toi sans angoisse confuse.

Et le poète termine par cette apostrophe, dont les images suaves et les syllabes chantantes, aux sonorités prolongées, charment longuement notre souvenir et s'associent pour toujours au nom d'Alfred Tennyson :

O Tennyson, cor d'ivoire dans le soir pur,
O Tennyson, cloche d'argent dans l'aube claire.

La poésie anglaise, qui a inspiré à M. Le Cardonnel cette admirable pièce, la plus brillante des « fleurs de son printemps », a exercé sur lui une influence très durable. Il eut un moment d'enthousiasme pour le drame wagnérien (*A Louis II de Bavière*). Il était attiré par ce qu'il y a de

celtique en celui-ci : les sujets empruntés aux romans de la Table ronde, et l'idéalisme chevaleresque de ses héros : Lohengrin, Elsa, Parsifal, tous ces personnages dont l'âme de notre poète se sentait un peu parente.

Un trait bien significatif manquerait au portrait de Louis Le Cardonnel durant ses années de jeunesse, si nous omettions son goût pour l'art spiritualisé de Puvis de Chavannes. Je ne tenterai pas de faire voir quelles analogies existent entre l'idéalisme du poète et la peinture de Puvis. A la mort de ce grand artiste, M. Le Cardonnel a glorifié le

> Saint ouvrier dont l'âme à son foyer remonte,
> Chaste contemplateur des Archétypes blancs,

en termes d'une belle ferveur platonicienne, et je désespérerais d'en égaler la justesse compréhensive :

> Ah ! quel autre à présent la conduira, la ronde
> Des âmes qu'embellit le voile d'un beau corps ?
> Qui fera s'avancer dans l'Automne profonde
> Les radieux Héros et les bienheureux Morts ?
>
> Qui saura nous verser un limpide mystère
> Pour l'extase du cœur et le bonheur des yeux ?
> Qui nous révélera les fêtes de la terre,
> Et les labeurs humains devenus glorieux ?

Depuis longtemps, la manière de Puvis de Chavannes était familière au poète. Faut-il citer *Bois Sacré*, petite pièce d'une tonalité si fondue, d'un rythme si fluide, si musical ? J'aime mieux relire avec vous *Vallis Amantium*, qu'on prendrait d'abord pour une miraculeuse transposition d'art, mais qui a une toute autre valeur par surcroît, et jette un jour révélateur sur l'âme de M. Le Cardonnel. Dès le premier vers, nous sommes transportés en plein rêve : « Un pays plus lointain que l'antique Atlantis... » ; paysage muet et crépusculaire, où passent, dans la pénombre, des Esprits inconnus.

> Ah ! pourtant reconnais qu'ils furent de la terre !...
> Ils y mouraient d'un long désespoir solitaire ;
> Mais depuis qu'une chair idéale est sur eux,
> Depuis la mort, ils sont de blancs couples heureux.

Et voici, s'exaltant sur l'immuable site,
Qu'une vivante étoile, avec ferveur, palpite,
Tel un cœur, par l'amour, consumé chastement.
Ils rêvaient de s'unir dans un recueillement
Qui prendrait pour asile une rive muette.
Ah ! ne plus tressaillir d'une joie inquiète,
Qui, sitôt qu'elle naît, sent qu'elle va mourir :
S'enivrer d'un bonheur sûr de toujours fleurir !
O vous, profonds regards qui n'êtes pas mensonge,
Tendresses dont l'ardeur s'enveloppe de songe,
Cheveux qui vous mêlez, vous étiez leur espoir.
Et Dieu leur a donné l'éternité du soir
Dans cette région solennellement douce ;
Regardez : c'est toujours la sommeillante mousse,
Toujours la chute d'ombre et ses enchantements,
Et ce lever brûlant d'étoile !...

Je voudrais avoir le loisir d'étudier cette pièce. Quelle harmonie de teinte et d'images dans cette fresque vaporeuse, aux lignes équilibrées, vision élyséenne de paix et de béatitude ! Vous retrouvez là, sous une forme plus exquise, s'il est possible, tout ce que nous avons dit de l'imagination de M. Le Cardonnel. Mais ce qui me frappe particulièrement, c'est ce don qu'a le poète, comme ceux de sa race, de projeter, de réaliser dans le rêve l'objet de ses désirs. Ne sentez-vous pas, sous la poétique fiction de cette pièce, le besoin très réel d'un amour qui serait pur, recueilli, silencieux, qui ne serait pas inquiet, mais serein, qui ne serait pas éphémère, mais durable, qui resterait toujours ardent et toujours idéal, semblable à cette étoile qui se lève ? Or, ceci rappellera d'abord à quelques-uns, l'amour mystique des romans bretons. Nous y discernerons aussi, non pas plus profondément, mais d'une façon plus personnelle à notre poète, un sentiment chez lui si vivace et si fort qu'il déterminera son évolution future et conduira, avec une impérieuse douceur, vers la vie religieuse, cette âme dont les aspirations dépassent déjà la littérature et l'art.

*
* *

La religion devait, en effet, solliciter cette nature insatisfaite, avide d'infini. Mais c'est lentement qu'elle en fit la conquête. L'idée d'aller au sacerdoce ne germa pas sans préparation dans l'esprit de M. Le Cardonnel. Ce poète n'est pas un converti qu'une illumination subite aurait amené à la croyance. Son enfance avait été pieuse; loin qu'elle ait tari en son âme, la foi, comme une source cachée, n'avait jamais cessé d'y mettre sa fraîcheur et de filtrer à travers son inspiration poétique. Un jour, cependant, la pensée était venue au poète d'exalter les beautés du catholicisme, leur splendeur et leur pureté. La composition de pièces religieuses s'était dès lors mêlée à celle de ses autres œuvres.

Il nous donna d'abord des impressions d'artiste. Est-ce alors qu'il visita l'Italie pour la première fois? Cette éternelle séductrice n'eut pas de peine à toucher au cœur ce jeune Barbare. *(A une Cité d'Italie)*. Est-ce dans un cimetière italien qu'il eut la vision d'où est sortie cette pièce saisissante qu'il appelle *Campo-Santo*? Le piquant, en ce cas, est que peu de poèmes manifestent mieux cette âpre curiosité de l'au-delà, cette préoccupation des morts et de leur existence d'outre-tombe, qui sont des traits du tempérament celtique.

Surtout, M. Le Cardonnel a chanté les cloîtres, le mystère des chapelles remplies d'ombre, où des voix, qui semblent lointaines, murmurent un plain-chant grave et doux. Cette plaintive psalmodie ne lui suggère encore qu'un rapprochement littéraire avec l'intime désolation de son âme, mais bientôt tout cela lui paraîtra vanité et les cloîtres ne l'attireront plus que pour eux-mêmes.

Il dédie *A une qui va faire ses vœux* des vers d'une délicatesse ingénue, et qu'il faut citer, car un commentaire ne réussirait qu'à les ternir:

> Demain les glas sacrés annonceront tes vœux,
> O toi qui vas t'offrir en un chaste offertoire,
> Pour être, en ce tombeau, colombe expiatoire.

L'an se meurt, où tu vins immoler tes cheveux,
Palpitante à l'attrait des gloires pressenties,
Eprise de souffrir plus que les repenties.

Novice, l'an s'efface où tu balbutias
Ta promesse première aux saintes fiançailles :
Sur le seuil de l'Epoux maintenant tu tressailles.

Par le matin bercés, les grands acacias
Dans le grave jardin épandront de leur neige,
Sous les pas de l'Abbesse et du claustral cortège.

Et le cortège pur t'emmènera, chantant
Des proses de candeur par les longues allées :
Puis les grilles, ma sœur, sur tes jours blancs scellées.

Ils diront que ta vie est un morose étang :
Mais tu seras la Sainte en flamme, et qui s'élance
Radieuse d'avoir épousé le Silence.

Et, sans doute, sauf une note plus profonde que j'ai soulignée au passage, ce n'est encore là que la poésie des professions religieuses. La vie monastique, n'est, si l'on peut dire, vue ici que du dehors par un artiste à l'âme très pure et divinement sensible. Plus tard, Louis Le Cardonnel en connaîtra la réalité journalière, les joies et les peines, et, sans en oublier la beauté, il en pénétrera mieux la grandeur et le caractère auguste.

De proche en proche, nous arrivons à un moment décisif dans la vie du poète. Aussi est-il impossible de ne pas prêter une extrême attention aux moindres mouvements de cette âme qui va toujours s'élevant et s'épurant. Où trouvera-t-elle son repos ? Le rêve de tendresse qui s'ébauchait dans *Vallis Amantium* s'achèvera-t-il en une union terrestre ? Le poète se le demande lui-même, et, dans une pièce peut-être composée pour le mariage d'un ami, il semble imaginer son propre *Epithalame*. C'est maintenant toute la poésie des noces qu'il exprime en strophes débordantes d'allégresse juvénile. Mais, dans ce chant nuptial, si chaste et d'un lyrisme virginal, combien il est facile de retrouver le poète des cloîtres et des couvents !

Tu ne permettais pas qu'un moment, dans ton cœur,
Défaillît l'idéal, pur, héroïque et tendre...
...Tu rêvais quelque grand amour immaculé.

...O pétales de rose et pétales de lys,
Tombez encore, et toi, d'une voix prophétique,
Puissant orgue, toujours prolongeant ton cantique,
D'avance acclame-les, ceux qui seront nos fils.

M. Le Cardonnel a, pour célébrer les noces, des accents qui ressemblent singulièrement à ceux par lesquels il chantait tout à l'heure les entrées en religion ; et M. Jules Lemaître remarquerait que le mariage, tel qu'il le conçoit, « ne diffère pas essentiellement d'une prise d'habit à deux ». Aussi bien, le mariage n'est-il pas la voie où s'engagera ce poète. Il ne comblerait pas ses vœux. Les aspirations de M. Le Cardonnel vont plus loin et plus haut : elles ne souffrent pas de limites. « Uniquement épris des ivresses de l'âme », il n'a plus en vue que la vie religieuse et la prêtrise. Mais, avant que le drame moral commencé ne se dénoue, quels combats vont se livrer en lui, quels déchirements inattendus lui apportera sa rupture avec le passé ! Vingt fois, il prendra la résolution de fuir le monde ; ses amis uniront leurs efforts pour le retenir. Les mois, les années s'écouleront ainsi, et le poète se sentira de jour en jour plus triste, plus triste du regret de n'avoir pas accompli son sacrifice.

*
* *

C'est, à n'en pas douter, un écho de ces tourments et de ces luttes qui nous est parvenu dans *Le Chant des Chevaliers qui ne sont pas morts en Palestine.* Cette pièce, un peu ancienne, est la première où l'on devine l'orientation nouvelle de M. Le Cardonnel. Outre ce sens particulier au poète, elle a, d'ailleurs, une portée générale, et pourrait bien être le symbole de la déception dont s'accompagne toujours la réalisation des désirs humains. Les chevaliers étaient partis, enthousiastes et joyeux, pour venger le Saint-Sépulcre. Ils ont délivré Jérusalem. Mais, bienheu-

reux ceux qui sont morts à la Croisade : une amertume inexprimable envahit le cœur de ceux qui en sont revenus, et rien ne pourra plus les distraire :

A peine un pâle éclair luira dans nos prunelles,
Quand des jongleurs viendront nous chanter nos exploits.

L'éclair s'éteindra vite, et nous semblerons suivre
En nous, les yeux fermés, un poème plus beau,
Et des pleurs couleront sur notre face. Ah ! vivre,
Vivre ! Quand on pouvait mourir pour le Tombeau !

Nous rapprocherons de ce poème si douloureux sous son aspect impersonnel, d'autres symboles religieux, empruntés, ceux-ci, à la légende mythologique. M. Le Cardonnel s'est-il souvenu de ces premiers chrétiens de Rome, qui, l'imagination encore païenne, peignaient aux murs des Catacombes des scènes de la fable, en les appropriant aux dogmes du christianisme? Orphée devenait la figure de Jésus attirant à lui la création, Eros, de l'Amour divin, et Psyché, de l'âme fidèle. Notre poète, au sortir du monde, se replaçant en l'état d'esprit de ces néophytes, a repris les mêmes symboles. Il nous montrera les heures de sa vie se suivant aujourd'hui dans l'harmonie et la paix,

Car, chaste Conducteur qu'on ne suit pas en vain,
Fils du Père, vêtu de la nature humaine,
C'est le divin Berger, c'est l'Enchanteur divin,

C'est le divin Orphée, humble et doux, qui les mène. .

Ce symbolisme chrétien a trouvé son expression complète dans le poème de *La Plainte antique*, beau songe platonicien, où le platonisme est à demi christianisé, comme dans *La Mort de Socrate*, de Lamartine. Une fête païenne en l'honneur d'Eros. Des voix jeunes ont chanté l'amour qui élève et dilate les cœurs. Pourtant, disent-elles, n'est-il pas une cause de souffrances? N'engendre-t-il pas la jalousie et la haine? N'est-il pas perpétuellement troublé d'inquiétudes? « On aime en redoutant de perdre ce qu'on aime. » Et soudain, dans un pressentiment prophétique, ces païens rêvent d'un autre amour qui serait bienfaisant

et pur, qui se donnerait lui-même afin de rassasier les âmes, qui mourrait pour les sauver, enfin, dont tous les traits seraient ceux de l'Amour divin, de Jésus-Christ :

Si, pour nous enchanter ce séjour misérable,
En nous transfigurant à l'image des dieux,
Tu nous faisais manger de ta chair adorable,
Si tu changeais le vin en ton sang radieux,
Emplissant jusqu'aux bords notre âme misérable !

Si, voyant de quel poids le monde est opprimé,
Et le prenant sur lui dans sa force divine,
L'Amour pouvait mourir pour être plus aimé !
Si le pardon coulait, sanglant, de sa poitrine,
Triomphant du destin dont l'homme est opprimé...

Idée admirable et digne, en vérité, d'un grand poète ! Mais cette pièce n'a-t-elle pas, de plus, une signification dans la vie de M. Le Cardonnel ? N'est-elle pas, en raccourci, l'histoire de cette âme qui, tendant toujours en haut, a trouvé enfin, après l'avoir longtemps cherché, l'Amour qui ne passe point. *La Plainte antique* correspond, en ce sens, à *Vallis Amantium* et à l'*Epithalame :* elle marque l'aboutissement d'une lente évolution morale dont ces deux poèmes nous indiquaient les étapes.

Et voici, maintenant, quelques pièces personnelles, contemporaines de la crise qui renouvela le poète. Par leur simplicité et leur sincérité palpitante, elles ressemblent à du Verlaine apaisé et purifié. Et elles ont aussi, par instant, cet accent douloureux qui donne une si poignante beauté aux vers catholiques de *Sagesse.* O le touchant « acte d'amour », timide et confus encore, du poète répondant à *la Poursuite divine !*

O mon Dieu, vous avez des ruses adorables
Pour triompher des cœurs et vous les attacher,
Car vous êtes épris de ces cœurs misérables ;

Jusqu'au bord de l'Enfer, vous courez les chercher,
Et, vous penchant sur eux doucement, vous leur dites
De céder à l'amour et de ne plus pécher...

Et, plus tard. M. Le Cardonnel a tout quitté pour suivre

le Maître. Mais la fièvre du sacrifice a bientôt fait place à l'abattement. Le poète se voit abandonné de ses amis. En lui, la poésie semble morte. Son cœur n'est plus qu'aridité et sécheresse. Dieu même paraît l'abandonner. C'est l'angoisse de l'*Attente mystique* :

Je cherche vos desseins, ô Maître, avec angoisse,
Me demandant toujours où vous me conduisez,
Pareil à ce feuillage errant que le vent froisse.

Ah ! qu'ils sont, par moments, terribles, vos baisers !
Pour me posséder mieux, dans votre jalousie,
Tous mes appuis anciens vous les avez brisés...

Moi qui me nourrissais de libre fantaisie,
J'ai traversé l'épreuve, ainsi qu'un âpre hiver,
Où s'est glacée en moi-même la poésie...

Cependant, la grâce opère secrètement en ce cœur, fraîche rosée venue après des jours de morne accablement :

Oh ! calme enivrement du Ciel goûté d'avance,
Brûlante effusion, et pleurs dans le secret,
Extase dans la mort, ardeurs dans le silence !

Simplicité de cœur si grande qu'on dirait,
Dans son dépouillement, notre âme devenue
Comme l'oiseau qui chante au fond de la forêt.

Voici qu'en nous, déjà, tremble une aile inconnue :
L'ineffable Beauté nous attire, et parfois
Passe l'auguste éclair de la Vérité nue.

Ah ! qu'elle est pénétrante, ô mon Dieu, votre voix !
Doux Abîme, de Vous mon âme est altérée,
Epoux, je ne vivrai que penché sous vos lois,

Dieu jaloux, cachez-moi dans votre nuit sacrée.

M. Le Cardonnel sort de l'épreuve, rasséréné par la foi et par la vertu pacifiante de ce catholicisme qui discipline les énergies et encadre les âmes. Il fait à Dieu une consécration pleine de renoncement et d'abandon. Jetant un regard en arrière, il résume son passé dans une pièce d'un élan magnifique, tout illuminée du reflet divin ; et il exprime en beaux vers la vocation qui l'attend désormais :

Il s'en ira, semant la Parole céleste,
Et, pour dire le Verbe aux temps qui vont venir,
Harmonieusement il mêlera le geste
D'accorder la cithare au geste de bénir.

Sous le souffle divin, il la fera renaître,
Fils des premiers Voyants, fils des Chanteurs sacrés,
Cette antique union du Poète et du Prêtre,
Tous deux consolateurs, et tous deux inspirés !...

Son front se pacifie à la clarté des cierges :
Plus haut que la tempête il a mis son trésor ;
Il consacre le Vin qui fait germer les vierges,
Il prend le Pain vivant sur la patène d'or.

En offrant l'encens pur des louanges prescrites
A ce Dieu qu'il annonce et qui l'a protégé,
Il vit transfiguré par la beauté des rites,
L'âme resplendissante et le cœur allégé...

Et jamais, en effet, l'œuvre du poète n'avait rayonné d'une joie si sereine ! M. Le Cardonnel partagera son existence entre la poésie et son ministère sacerdotal. L'ardeur de la charité s'empare de lui et déjà se traduit dans ses vers. Il demande à ses amis défunts le souffle inspirateur, en des poèmes qui nous intéressent à double titre : parce que la pensée y est vraiment chrétienne et parce que le Celte y revit (1), dans sa préoccupation de l'au-delà et dans cette idée que, malgré la mort, ceux qu'il a aimés ici-bas restent mêlés à sa vie.

Enfin, son inspiration s'élargissant encore, Louis Le Cardonnel glorifiera la religion, ses fêtes et sa liturgie. Jadis, sa poésie avait, parfois, un caractère hiératique, un peu solennel ou rituel. L'adaptation se fera donc naturellement de sa forme poétique à ses nouveaux sujets : ainsi, dans cette *Prose en l'honneur de quelques Vierges*, dont les rimes lourdes évoquent les fortes cadences latines des hymnes et proses du Bréviaire. Il célébrera aussi les grands ordres monastiques, « les cloîtres embaumés d'extase et de

(1) Cf. aussi la pièce *l'Avertisseuse* qui rappelle bien curieusement les croyances bretonnes aux présages, aux « intersignes ».

savoir », par un poème magistral *A saint Benoît* et par cet exquis *Printemps franciscain* qu'il a publié postérieurement à son livre. Et s'il adresse ses conseils *à une Bénédictine*, ses vers seront empreints d'une gravité résignée, profondément religieuse, et l'on y croira sentir l'expérience personnelle :

Va, d'un pas recueilli, sous les cloîtres dormants,
Dis l'office et, dès l'aube, ayant reçu l'hostie,
Demeure les yeux clos dans tes enivrements.

Mais, sœur toujours joyeuse en Dieu, sois avertie
Que dans l'exil terrestre il est des jours moins doux,
Remplis par le regret de l'extase partie.

Demain, creusant le dur pavé de tes genoux,
Et criant vers le Ciel, sans que le Ciel réponde,
Ma sœur, tu connaîtras l'absence de l'Epoux.

Oh! tourments précieux et souffrance féconde,
Grandeur d'être broyée et beauté de s'offrir,
Indicibles rachats, pleurs qui sauvent le Monde!...

* * *

D'anciens compagnons de M. Le Cardonnel ont dit qu'en lui, le christianisme avait tué la poésie, que ce poète, devenu prêtre, était « perdu pour la vie et pour l'art ». On a pu voir qu'il n'en est rien. Bien plus, l'artiste charmeur qu'il était dans sa jeunesse reparaît en des *Invocations d'Automne* écrites aujourd'hui. C'est la même sensibilité vibrante, mais volontairement apaisée et comme maîtresse de ses impressions. M. Le Cardonnel s'attendrit encore, quand revient l'enchantement de « la saison dorée » : il ne lui demande plus que des images de recueillement et de sérénité. Pas de description dans ces poèmes. Ce sont des stances, où le sentiment du poète s'épanche avec une régularité, une limpidité parfaites. La nature y est si sainement interprétée et choisie, le lyrisme si raisonnable, et la poésie forme, au total, un mélange si délicat de noblesse et de tendresse, que Racine, semble-t-il, eût goûté ces vers sans effort :

Je ne veux contempler que de pures images :
Mon calme enivrement, c'est l'ampleur de tes cieux,
C'est ton azur à peine offensé de nuages,
Saison noble au divin rire silencieux...

... Prends mon front dans tes mains miséricordieuses,
Vision souriante et pensive à demi,
Par les après-midi lentes et radieuses,
Devant l'eau qui reflète un beau ciel endormi...

... O toi, le grand amour de ma jeunesse fière,
Vision d'eurythmie et de calme lumière,
Consolatrice chère aux poètes pieux,
Incline encor vers moi la beauté de tes yeux...

... A mon esprit lassé rends son antique essor,
Et guidé par ma voix, puisse, fidèle encor,
Me suivre dans l'Automne aux pensives allées
Un invisible chœur de douleurs consolées...

... Et puissent m'être encor vos influences bonnes,
O vous qui souriez dans l'or des vieux massifs,
Anges mystérieux, délicats et pensifs,
Qui présidez sans bruit aux déclinants Automnes.

Et n'est-ce pas le poète des « nocturnes » et de la *Louange du Sommeil* qui, toujours ému par la « douceur amicale et secrète » de la nuit lumineuse, compose cet *Hymne lunaire?*

... O Lune des forêts, des sommets et des grèves,
Tu nourris chastement d'un lait mystérieux,
Tout le troupeau craintif et blessé de nos rêves...

... Et, pour des chants pieux, sois-nous inspiratrice,
Toi qui recourbes l'arc de ton croissant doré
Sous les sandales d'or de la Médiatrice.

Alors nous redirons dans un hymne éthéré
Ta beauté, tour à tour suave et solennelle,
Visage de la nuit, Lune au disque sacré,

Toi, que Dante a nommée une perle éternelle.

Il se peut qu'on découvre, en ce poème, quelques faiblesses d'expression; mais quel mouvement lyrique d'un bout à l'autre de la pièce, et quelle puissance de rêve! Tout, dans ces vers, est diaphane et pur, fait d'ombre et de blan-

che clarté. Qu'est-ce là, sinon cet attrait mystérieux, « mélancolie, extase et transparence », que M. Le Cardonnel désirait autrefois communiquer à sa poésie ? Et la méditation du poète, si merveilleusement élevée, est transfigurée encore par la pensée religieuse qui s'y mêle.

*
* *

Ainsi, rien n'a disparu de ce qui constituait la personnalité poétique de M. Le Cardonnel. Au contraire, elle s'est accrue d'éléments nouveaux. Au délicieux poète idéaliste, le chrétien s'est ajouté, en le complétant. Et, comme s'il gagnait aussi à l'apaisement de son âme, l'art du chanteur s'est fait plus simple, plus sûr, et, pour tout dire, plus classique.

Il est vrai que nous avons analysé plutôt l'évolution de M. Le Cardonnel que sa poésie elle-même : ce poète est de ceux dont on subit le charme, sans pouvoir entièrement le définir. Et puis, son talent est d'une composition si riche, qu'il n'est pas aisé de le réduire en formules. Ne discerne-t-on pas, dans ses poèmes, outre le fonds primitif du Celte, et l'amour passionné du poète pour la poésie et pour l'art, des souvenirs de Platon, des hymnes et prières de la liturgie catholique, un peu de la mystique exaltation des cantiques franciscains et quelque chose de Verlaine en ses meilleures pièces ?

Avec cela, il est très original. Son grave plain-chant, sa voix pénétrante, « tour à tour », elle aussi, « suave et solennelle », apporte une note bien personnelle dans la poésie contemporaine. Observez enfin que les œuvres de lyrisme religieux sont extrêmement rares en toute notre littérature. Ce n'est pas le moindre titre de M. l'abbé Le Cardonnel que de contribuer à en augmenter le nombre. Qui, mieux que lui, pourrait le faire ? Il est prêtre, il est poète, et je crois avoir montré qu'il a, en lui, des qualités lyriques supérieures. Qu'il continue donc à composer, dans la retraite, des poèmes harmonieux et recueillis, où se retrou-

veront, pour notre joie, ses inspirations religieuses, les émotions de sa vie et ses visions de beauté.

Les poètes ne sont guère lus aujourd'hui? — Quelques-uns sont dignes de l'être. Celui-ci compte depuis longtemps des admirateurs et des amis. Il rencontrera auprès d'autres encore l'accueil et la sympathie auxquels il a droit. Ne semble-t-il pas, d'ailleurs, avoir déjà conquis un public qu'il mérite et qui lui convient : l'élite des esprits lettrés et des âmes pieuses?

Pierre Ferrez.

R. WAGNER, DRAMATISTE

PHILOSOPHIE ET ESTHÉTIQUE

Après *Lohengrin*, R. Wagner se trouvait dans un état d'inquiète agitation. Du chevalier sublime de l'idéal et des hautes pensées, sa prédilection était allée vers Elsa, la naïve et simple amante : d'elle il apprenait maintenant le charme de la vie et, comme elle, il aspirait à la plénitude des satisfactions et des joies de la réalité. Mais son âme avide et passionnée, l'existence, si belle qu'elle pût être — et à cette époque Wagner vivait l'une de ses meilleures phases, *Rienzi* et le *Hollandais errant* étaient joués avec succès en Allemagne — ne pouvait la combler. Passionné pour la vie autant qu'épris d'idéal et d'idées, Wagner poète et homme exubérant, veut la vivre entière comme il la rêve et s'efforce de la recréer dans ses œuvres. L'art est pour lui le complément nécessaire de la vie ; il y cherche la plénitude et la perfection de ce qui dans l'existence provoque son désir sans le satisfaire. « En ce qui concerne ma vie toute personnelle, je me convaincs de plus en plus clairement que depuis quelques années seulement — trop tard ! — je sais que je n'ai pas encore vécu !... Mon art devient de plus en plus le chant du rossignol privé de la vue et qui se souvient ; mon art serait instantanément privé

de toute base si je pouvais embrasser la réalité de la vie. Oui, où la vie cesse commence l'art; nous entrons dès la jeunesse dans l'art sans savoir comment. C'est seulement lorsque nous avons pénétré l'art jusqu'à son extrême limite qu'à notre désespoir nous nous apercevons que ce qui nous manque c'est la vie (1)! » Il ressentait déjà cette aspiration nostalgique qu'il découvrait quelques années plus tard à son ami Auguste Rœckel. L'exubérance et l'ardeur de sa nature, la sympathie universelle qui l'animait, sa tendance à voir de très haut, les rapports et l'ensemble des choses et ce je ne sais quoi de plus humain (2) qui est le privilège du génie l'entraînèrent à envisager après la décadence l'art, la déchéance de l'homme et de la société, et il en vint à ne vouloir rien moins que rétablir l'ordre social naturel, en même temps qu'il cherchait la pure et complète forme d'art de l'avenir.

Il prit généreusement part au mouvement social de 1848. Mais, comme il arrive presque toujours aux hommes sincères, désintéressés, à vues élevées, il déplut à tous les partis. Les révolutionnaires ne saisirent pas la justesse et la modération de ses idées — il réclamait l'émancipation du roi et du peuple et voulait constituer une royauté autour de laquelle se grouperaient toutes les institutions populaires possibles — et les conservateurs ne virent en lui qu'un agitateur dangereux pour leurs intérêts personnels. Obligé de fuir Dresde après le discours qu'il y avait prononcé le 14 juin, devant le Vaterlandsverein, prétendu crime qui lui faisait encourir la peine de mort ou la forteresse, il se réfugie à Zurich où, pendant quatre ans, son esprit en mal de gestation élabore ses idées et ses œuvres.

Les trois ouvrages théoriques *Art et Révolution*, *l'Œuvre d'art de l'Avenir*, *Opéra et Drame*, furent écrits par le maître en même temps qu'il enfantait la *Mort de Siegfried*

(1) Lettre à Auguste Rœckel, 8 juin 1853.

(2) Nul ne peut être heureux isolément et chacun de nous ne se sentira heureux que lorsqu'il saura tous les autres heureux. Mon but final est de rendre l'amour possible comme la plus entière révélation de la réalité-vérité. »

R. Wagner, lettre à A. Rœckel, 26 janvier 1854.

— qui devait finalement devenir la trilogie de *l'Anneau de Nibelung* — et les idées qu'il y impose sont, comme il le dit lui-même, dans sa *Lettre sur la Musique*, à la fois la préparation et le résultat de cette création nouvelle. « Mes conceptions les plus hardies relativement au drame musical se sont imposées à moi, parce que dès la période 1849-1851, je portais le plan des Nibelungen, ce plan avait revêtu une forme bien définie, et ma théorie n'était plus autre chose qu'une manipulation de ce qui s'était développé dans ma pensée comme production spontanée. »

Je ne distinguerai pas entre les sujets propres de ces différents ouvrages qui ont, d'ailleurs, d'étroits rapports : je me bornerai à en donner la substance, en la résumant, en la précisant, en l'éclairant, au besoin par ce que le maître y a ajouté en d'autres écrits. Ils renferment toute une philosophie morale, sociale et esthétique, une Weltanschauung basée sur l'idéal, que Wagner se faisait de l'homme et sur un sens très vif de la beauté de sa nature.

Habitués que nous sommes à ne voir dans le poète, dans l'artiste, qu'un intellectuel ou un sensitif, rêveur et particulariste, à peu près sans rapports avec l'ensemble des choses pratiques, sans notion exacte de la vie, Wagner nous paraît bien étrange et bien prétentieux d'avoir voulu s'occuper de politique, de morale et de sociologie. Mais, à y regarder de plus près, l'idée que nous nous faisons de l'artiste, j'entends de l'artiste de génie, n'est-elle pas incomplète et fausse, et ne correspond-elle pas tout au plus à l'homme de talent? Le génie n'est fermé à rien et l'homme qui a le rare bonheur d'en être doué, vit et voit plus et mieux que les autres; il porte en lui, un idéal de l'humanité et pour méconnaître peut-être les contingences étroites, les convenances mesquines où nous sommes accoutumés, pour être inapte aux combinaisons pratiques, il n'en a pas moins un sens plus haut et plus vrai de la vie. Il suffirait de citer Platon, Aristote, Dante, Skakespeare, Léonard de Vinci, Goethe, etc. Mais, pour nous en tenir au cas particulier qui nous intéresse, Wagner, lui-même, nous explique comment l'idéal se rattache à l'homme, l'art à la vie. Comme Schiller,

Gœthe et tant d'autres, il croit à la nécessité et à la mission sociales de l'art, « la plus haute manifestion de la vie des hommes en commun ». « Ce que j'allais chercher, dit-il, dans des domaines qui s'en écartaient en apparence, comme l'Etat et la Religion, n'était en réalité que mon art, cet art que je prenais tellement au sérieux, que pour lui, je demandais une base, une justification à la vie, à l'Etat, à la Religion (1). »

L'artiste qui suivant l'expression de Novalis, peut seul « deviner l'énigme de la vie », l'artiste ce voyant de l'éternelle Beauté, ne saurait se contenter comme le philosophe, témoin du mal du monde, d'en rire ou d'en pleurer : il faut qu'il recrée la beauté, dont il porte en lui-même l'image et, pour ce faire, il ne peut se passer du concours des hommes. Il a besoin d'eux, pour être pleinement, entièrement lui-même. L'art qui a pour mission d'élever le peuple, de former son âme, naît du besoin collectif qu'en éprouve le peuple. Goethe n'a-t-il pas dit que c'est l'ensemble des hommes qui, seul, peut connaître la nature, et qui, seul, peut vivre ce qu'il y a dans la vie de purement humain? Ç'a été un souci commun à presque tous les romantiques allemands que celui des choses nationales, politiques, religieuses et sociales. Fr. Schlegel, cet individualiste intellectuel, rattachait son esthétique aux réalités matérielles de la vie sociale. Wagner était tellement persuadé de la vérité du dogme, de la communion des hommes et de la nécessité de l'amour, qu'il écrivait à son tour : « l'homme ne peut être sauvé individuellement, comme être isolé », et, il voyait dans l'art, la seule puissance humaine libératrice, la seule fonction de la vie qui pût la rendre supportable. Cette coopération du milieu humain, Wagner la sentait plus immédiatement nécessaire pour l'œuvre d'art nouvelle, de valeur universelle, qu'il rêvait, le *drame de l'avenir*, auquel il fallait préparer le terrain. Le théâtre est, en effet, l'œuvre collective du peuple, il naît du besoin que celui-ci en éprouve, et pour

(1) Cité par H. S. Chamberlain. — *Richard Wagner.*

que le dramatiste produise des créations vraiment fortes, vraiment vivantes, vraiment humaines, il faut que son milieu y ait collaboré avec lui (1). La tragédie d'Eschyle et de Sophocle, n'a-t-elle pas été l'œuvre d'Athènes? L'artiste et surtout le dramaturge est comme la conscience, et la voix de sa nation et de son temps : il dit ce que pensent et sentent les autres; il les charme, les émeut, les instruit, les élève, avec leurs propres sentiments, leurs propres joies, leurs propres douleurs, leurs propres réflexions, leurs propres pensées. « Le drame, disait Wagner, ne peut être conçu que comme l'expression d'un besoin de création artistique commun; et, de ce besoin commun, doit résulter pour le drame une sympathie commune. Lorsque l'une ou l'autre de ces conditions fait défaut, le drame n'a rien de nécessaire et n'est qu'un produit accidentel. » Wagner avait vu juste, et la genèse même, du drame antique, comme du drame moderne, issus, l'un et l'autre, du culte et du sentiment religieux populaires, aussi bien que le caractère artificiel de notre théâtre moderne vérifient sa thèse d'une façon absolue.

Chef d'orchestre à l'Opéra royal de Dresde, en des programmes de réforme, des plans de réorganisation du théâtre, Wagner s'était déjà vigoureusement élevé contre la frivolité de l'art, fantaisie du luxe mondain sans valeur et sans portée. Il se retrouvait maintenant en opposition avec la conception artistique en faveur de son temps et ses productions artificielles et en opposition aussi avec l'état politique et social faux et conventionnel dont cet art prétendu n'était que la manifestation. Ce qu'il connaissait de l'art et de la société, ses impressions à Paris, ses relations avec les directeurs de théâtre et le public en Allemagne, le malaise social d'où avait éclaté la crise de 1848, ne pouvaient que les lui faire juger sévèrement.

Un fait général et générateur de cette déformation

(1) Est-il besoin de dire qu'il s'agit, ici, du théâtre populaire et national, tel que les Grecs et Skakespeare l'ont compris et non d'un art aristocratique et intellectuel, comme le fut trop notre tragédie classique.



humaine sociale et artistique s'impose à ses observations, l'*égoïsme*, qui en lutte éternelle avec l'amour, est là où il l'emporte, la cause de tout mal dans la société, dans l'homme et dans l'art. Wagner l'avait attaqué dans ses formes les plus communes, la cupidité et l'ambition. Dans son généreux et hardi discours, du 14 juin au Vaterlands-verein de Dresde il avait fait un violent réquisitoire contre la soif de l'or et la tyrannie de l'argent « vraie cause de toute misère dans notre état social actuel » qui enlève à l'homme sa liberté et paralyse ses plus nobles facultés. « L'argent, dit-il, exerce sur l'homme une tyrannie assez dégradante pour asservir la noble et libre volonté humaine aux passions de l'usure et de l'avarice ? Tel est le premier combat que doit livrer l'humanité misérable et déchue pour reconquérir sa liberté. Cette guerre ne coûtera ni sang, ni larmes, la victoire est assurée ; tous désormais seront convaincus de cette vérité, l'humanité atteindra le suprême bonheur quand tous les hommes actifs auxquels la terre peut donner la nourriture se réuniront, mettant en commun leurs facultés, si variées pour satisfaire, grâce à l'échange du travail, aux besoins les uns des autres et contribuer au bonheur général. Nous reconnaîtrons aussi que la société humaine est viciée dans son principe quand l'énergie des individus est restreinte et que leurs forces ne peuvent se développer librement complètement... Nous verrons enfin que la société se maintient par l'activité de ses membres et non par la prétendue activité de l'argent. Dieu nous aidera à démontrer et à appliquer ces principes. Alors s'évanouira comme un méchant esprit des ténèbres ce préjugé diabolique de l'argent. Avec l'argent disparaîtra sa séquelle honteuse des usures publiques et privées, des escroqueries du papier-monnaie et des spéculations frauduleuses. Ainsi se réalisera l'émancipation de la race humaine : ainsi s'accomplira la pure doctrine du Christ (1) » Le mal engendré par le désir illégitime et contre nature

(1) Marcel Hébert. *Le sentiment religieux dans l'œuvre de R. Wagner.*

du pouvoir et de l'or, l'ambition et la cupidité tuant l'amour, c'est le thème moral de la trilogie de *l'anneau de Nibelungen.*

Par delà l'argent, Wagner s'attaquait à cette autre forme de l'égoïsme : l'ambition, l'abus du pouvoir et de la propriété. A l'origine, imagine ou plutôt exagère Wagner, — car même au point de vue historique il y a une part de vérité dans sa thèse — régnait le communisme et les hommes vivaient heureux, la propriété temporaire était attribuée à chacun suivant ses besoins et ses mérites. La lutte fratricide des fils d'Œdipe n'est pour lui qu'un épisode de l'accaparement de biens collectifs au profit d'un seul. Pour s'assurer dans Thèbes un pouvoir permanent, Etéocle et Créon, avec l'appui des bourgeois de la cité, chassent Polynice et substituent à la royauté alternative, la propriété, le pouvoir immuables et l'état politique à la société naturelle. Le système féodal primitif avec les fiefs temporaires donnés en récompense à la valeur et au mérite lui semblait un idéal. Il avait eu l'idée de prendre pour héros d'un grand drame historique, Frédéric Barberousse, le défenseur des fiefs temporaires qui voulait conserver chez les Germains l'ancien usage de la juste répartition des biens communs par le chef de famille entre les membres du clan ou de la tribu suivant leurs besoins ou leur mérite.

Cette idée que l'égoïsme manifesté par l'accaparement par quelques-uns de l'or, du pouvoir a engendré tout le mal dans le monde, hantait tellement l'esprit de Wagner qu'il la mettait encore à la base de *la Mort de Siegfried.* Le nain Albérich génie du mal a troublé l'ordre harmonieux de l'Univers en volant au Rhin l'or sacré. Les dieux poussés par une funeste ambition ont voulu s'assurer un pouvoir sans bornes sur le monde qu'ils ont le devoir de régir et de conserver. Ils se sont fait élever par les géants une forteresse imprenable, le Walhalla et leur ont donné en salaire l'or dérobé au nain. Depuis que les dieux et les géants détiennent injustement le pouvoir et la richesse, le mal règne sur la terre et les Nibelungen ont perdu leur

liberté. Les dieux ne pourraient réparer leur faute sans commettre une injustice nouvelle. Seul un homme libre, n'obéissant qu'à la voix de la nature, Siegfried, accomplira l'œuvre expiatoire et rédemptrice.

Bien que Wagner se base sur une ordonnance harmonieuse et bonne de la nature et qu'il semble supposer à l'origine le monde dans un état voisin de la perfection, il ne tombe pas dans l'erreur de Rousseau sur l'excellence absolue de la nature et la perversité de la société. Il voit surtout dans l'homme le plus noble de ses instincts, le plus beau de ses sentiments, l'amour, il est donc assez logique en ne le jugeant pas aussi foncièrement mauvais que Jean-Jacques nous a conduits par réaction à le penser. D'ailleurs, il montre bien par l'involontaire trahison du jeune Siegfried succombant dans sa naïve ardeur aux charmes séduisants de Gutrune la faiblesse de la nature inéduquée et livrée à ses seules impressions. Pour Wagner c'est l'égoïsme, cette tendance trop naturelle où Rousseau voit le légitime principe du bonheur, qui est la source de tout mal, c'est l'égoïsme qui a fait le monde mauvais. Si, à l'égard de notre société égoïste, frivole et intéressée, vouée au luxe, à la mode, à la débauche, à la cupidité, Wagner n'éprouve qu'aversion et mépris, il est bien éloigné de croire toute organisation sociale nécessairement mauvaise. S'il honnit les vulgaires et basses représentations scéniques en vogue auprès du public, ce n'est certes pas lui, partisan d'un art populaire, social, moralisateur sans prédication simplement par l'édification esthétique et morale des âmes, qui demanderait comme le citoyen de Genève l'abolition du théâtre où il voit avec raison un puissant moyen d'éducation et de régénération. Ses premières œuvres et en particulier *la Défense d'aimer* et *Tannhaüser* et *Lohengrin* font déjà ressortir d'une façon bien vivante cette dualité de l'être humain, « ce mélange de corps et d'âme » qui frappait si fort Pascal et Racine, cette double aspiration à la vie de la nature et à l'amour idéalisé. L'unité se refera peu à peu dans la doctrine du Maître. Il éprouve en ce moment, mais plus profonde, plus violente,

une crise qui ressemble à celle d'où était sortie *la Défense d'aimer*. Dans ses ouvrages théoriques, il met à la base de son système philosophique, social et artistique l'amour, que par une compréhension incomplète il envisage surtout comme l'attirance, le lien qui unit réciproquement l'homme à la femme et va d'eux à leurs enfants. La puissante vigueur de son génie lui fit dans ses chefs-d'œuvre vivants créer une humanité plus complète et plus vraie. Dans l'âme de Wotan s'agitent et luttent l'égoïsme froid et intéressé et le noble et généreux désir ; au-dessus du libre adolescent, si beau, si séduisant, Siegfried, fils de la nature, héros rédempteur par sa droiture et son indépendance absolues, apparaît Brunhilde, la déesse devenue femme par amour, par un amour purifié de tout égoïsme qui est la compassion, généreuse jusqu'au sacrifice d'elle-même par où elle rachètera le monde. A la passion éperdue, affolée (artistiquement, poétiquement si belle et si poignante par sa profondeur et son intensité) de Tristan et d'Iseult s'opposera l'admirable renoncement de Marck en attendant la charité, le pur amour du Chaste Fou.

J'anticipe sur les événements pour mieux tracer la direction des tendances de Wagner, ne devrais-je pas dire de son époque ou de son milieu. Il ignorait encore Schopenhauer (1) et cependant la ressemblance est frappante entre l'*égoïsme* et l'*amour* du poète-musicien tout épris de la beauté et de la bonté possible de la nature et la *volonté de vivre* et le *renoncemeut* du philosophe pessimiste.

L'analogie entre certaines conceptions, certaines oppositions dans le système de Schopenhauer et de Wagner ne s'étend pas à leurs doctrines et à leurs conclusions métaphysiques. Le pessimisme de Wagner, — si même je puis employer ce terme — est tout contingent et ne s'applique qu'à l'état de choses qui s'offre à sa vue. Il le dit lui-même : « Une vue pessimiste du monde ne saurait se justifier à nos yeux, que pour autant qu'elle se fonderait sur un jugement porté sur l'homme historique; mais il faudrait y

(1) Wagner ne connut les œuvres de Schopenhauer qu'en 1854.

apporter d'importantes modifications, si l'homme préhistorique venait à nous être suffisamment connu, pour que l'on pût conclure de sa nature même à une dégénérescence intérieure qui n'aurait pas été inéluctablement impliquée dans cette nature ». Sa négation — pour parler comme les philosophes d'outre-Rhin — bien que très compréhensive et radicale n'est qu'historique, nous savons à quel homme, à quel art, à quelle société elle s'applique. Elle n'a rien d'un principe absolu pas plus que son hostilité à la religion positive. (1)

D'un sentiment très profondément religieux — sans alléguer encore Parsifal, *Tannhaüser* et le discours de Dresde suffiraient à le prouver — Wagner s'attaque aux religions. Avec ce je ne quoi de rêche et d'intransigeant qu'avaient ses critiques en ses moments d'exaspération et par une étrange et déconcertante illusion, il fait une sortie fougueuse contre le christianisme et surtout contre l'Eglise romaine. Il lui reproche, d'une part, ses abstractions, sa lutte contre l'instinct, son idéal antinaturel et partant impossible, et d'autre part, il s'indigne de ce qu'elle s'est, dit-il, servi de l'art païen pour revêtir ses conceptions. Et là-dessus, il déclare nettement hypocrite le christianisme, hypocrite la poésie chevaleresque, hypocrite l'Eglise romaine. A tout considérer, Wagner était un réformé et certains faits de la Renaissance et de la Réforme devaient tout naturellement lui apparaître sous un jour peu favorable. Une circonstance assez importante et la crise même qu'il subissait en ce moment nous expliqueront clairement ce fougueux et illogique parti pris chez le poète qui devait plus tard célèbrer avec un si haut et si puissant mysticisme la charité et la chasteté.

Il venait de découvrir Feuerbach, et à peine en eut-il lu quelques fragments que de confiance il se prit d'admiration pour ce philosophe qui se posait en adversaire de toute religion, en particulier du christianisme, et dont toute la doctrine se résolvait dans l'homme. Wagner qui, en poète

(1) R. Wagner. *Art et religion*, cité par H. S. Chamberlain.

et en artiste, ne voyait que l'idéal humain, purement humain, adopte les conclusions naturalistes de Feuerbach et à sa suite s'indigne contre ce qui semble mettre en échec la nature et la beauté humaines. Les Grecs, au contraire, lui semblent dignes de tout éloge, eux qui n'ont donné d'autre but à l'art et à la vie que la beauté, eux qui ont su jouir pleinement de la vie et mettre son but en elle-même. Il ne va cependant pas jusqu'à voir en eux, comme Fr. Schlegel, les hommes par excellence et à identifier les manifestations de leur génie avec celles de la raison humaine dans son type absolu, à faire de la formule de leur poésie et de leur art celle de l'Esthétique même. Il croit, avec plus de raison, que l'art et la poésie sont l'expression directe du génie d'un peuple, et d'ailleurs leur côté faible ne lui échappe pas. Leur civilisation fut trop nationale, ils regardaient quiconque n'était pas Grec comme un barbare et en faisaient un esclave, et par une de ces inconséquences dont ses exposés offrent plus d'un exemple, c'est, dit Wagner, la fraternité introduite par le christianisme qui permettra le triomphe d'une société fraternelle universelle dont l'art sera supérieur à l'art grec autant que cette société elle-même sera supérieure à la société antique.

L'infamie de la société présente et l'humanité idéale qu'il rêvait, Wagner voulait nous en donner le tableau dans un drame social et philosophique, *Jésus de Nazareth*, qui est resté à l'état d'esquisse.

Voici à grands traits le plan de cette œuvre peu connue qui ne figure point dans les *Gesammelte Schriften*. Le premier acte se passe à Tibérias, en Galilée. Judas Ischarioth et Barabbas s'entretiennent de la révolte ourdie par les Juifs contre les Romains et du rôle qu'y pourrait jouer Jésus. Jésus survient avec ses disciples ; il se rend à l'appel du pharisien Lévi qui l'a supplié de venir auprès de sa fille malade pour la guérir. Voici qu'en route il rencontre le convoi de l'enfant déjà morte et la ressuscite. Pendant le festin où Lévi a invité Jésus, on amène à celui-ci une pécheresse, Marie de Magdala, accusée d'entretenir avec

Hérode un commerce coupable. Jésus lui pardonne puis il expose à ceux qui l'entourent sa doctrine de l'amour, loi éternelle et primordiale de l'homme qu'il n'a qu'à suivre pour devenir dieu lui-même. Le deuxième acte nous montre Jésus au bord du lac de Génésareth ; monté sur une barque, il prêche à la foule et lui distribue le pain et le vin, puis il se dérobe à l'enthousiasme du peuple qui veut le faire roi. Au troisième acte, la révolte vient d'éclater, Barabbas a été pris et condamné. Pilate reproche à Caïphe de n'avoir pas su étouffer l'insurrection ; Caïphe consulte les Anciens : le conseil craint que Jésus ne provoque une sédition nouvelle en se déclarant le Messie, un pharisien propose de le faire livrer par Judas. Une série d'événements : la Cène, l'offrande du parfum par Madeleine, l'agonie au jardin des Oliviers, la trahison de Judas et la fuite des apôtres se succèdent en suite rapide au quatrième acte. Le cinquième nous fait assister au jugement et à la condamnation de Jésus, au retour de Jean et des deux Marie descendant du Calvaire. A la fin, Pierre, saisi de l'Esprit, enseigne la doctrine du Maître, doctrine étrange et d'un symbolisme tout philosophique.

La loi éternelle et fondamentale est l'amour, non point la passion ardente dont brûlera Tristan, mais un sentiment vague de sympathie et de bonté sur lequel Wagner ne s'est d'ailleurs pas exprimé clairement, qui me semble une forme imprécise et inférieure de la pitié qui animera Brunhilde, Mark et Parsifal. Logique avec lui-même, Wagner entend la divinité du Christ d'une façon vraiment curieuse : Jésus Dieu s'est fait homme, pour que, reconnaissant Dieu en lui, il élevât ainsi les hommes à la conscience de l'élément divin qu'ils portent en eux-mêmes. Au fond, cet amour et cette divinité ne sont-ils pas tout simplement la Nature, la nature bonne et belle dont Siegfried sera l'enfant merveilleux ? J'ai peine à voir, comme certains commentateurs de Wagner, dans son *Jésus de Nazareth* l'exposé et la prédication de pur anarchisme. Cette œuvre, ou plutôt cette esquisse, est bien, comme celles qui suivent, conçue dans le sens du renoncement et de l'amour,

mais avec plus de fougue, plus de passion et plus de haine pour la société déchue, antinomie vivante de l'idéal du poète. Wagner avait esquissé ce drame avec l'espoir qu'il pourrait être joué à Paris. Un voyage qu'il y fit lui prouva au-delà de l'évidence l'impossibilité d'un tel projet.

Les commentateurs de Wagner, et les plus consciencieux, aboutissent, touchant sa philosophie, à des conclusions singulièrement divergentes. Il n'y a pas lieu de s'en étonner; le Maître lui-même a largement donné motif aux jugements téméraires. Il s'exprime par images, ce qui donne assurément beaucoup de force, de pittoresque et de vie à ses écrits, mais nuit par contre à la précision de l'exposé de ses doctrines. De plus, très prompt et très enthousiaste par tempérament, Wagner adoptait soudain les vues d'ensemble, les schèmes, pour parler comme lui, de tel ou tel philosophe dont quelque idée générale l'avait d'abord séduit. C'est ce qu'il fit notamment pour Feuerbach et plus tard pour Schopenhauer dont il s'appropria les systèmes sans se les assimiler. Enfin, lorsqu'il se sert de termes philosophiques, ce n'est plus en leur donnant la valeur exacte qu'ils ont chez les philosophes auxquels il les a empruntés, mais bien un sens à lui, de telle sorte qu'il lui arrive parfois de fausser, de trahir sa pensée en l'exprimant par le langage d'autrui. Il n'hésite pas d'ailleurs à avouer, quand il les a reconnues, les erreurs ou les équivoques contenues dans ses ouvrages. C'est ainsi qu'il revint sur ce qu'il avait dit du christianisme et proclama franchement la beauté de son idéal moral. M. Chamberlain remarque d'ailleurs très justement la différence de nature qui sépare l'artiste du philosophe : « Chaque grand penseur est poète, et la connaissance abstraite, c'est-à-dire celle qui peut se traduire en mots, ne répondra jamais d'une manière absolue à ses vues sur l'ensemble des choses, et n'y pourra être qu'imparfaitement adéquate; mais il peut y avoir du plus ou du moins, et, comme l'artiste par sa nature, voile davantage et raisonne moins qu'un autre penseur, la disproportion sera pour lui plus inévitable et plus grande encore. »

De l'ensemble des idées de Wagner ressort cette impression qu'elles émanent d'un sentiment que j'appelerai le sens humain. L'idéal de Wagner, c'est l'homme avec toutes ses forces, toutes ses tendances nobles au premier rang desquelles, nous l'avons vu, il met l'amour. Le fond de sa philosophie est un optimisme naturaliste : La vraie nature humaine est bonne, en son état actuel elle est déchue, mais la conscience même de cette déchéance rend possible la régénération. L'homme tend à se régénérer, et Wagner met la religion à l'origine et à la base de cette intime aspiration qui se réalisera par la *volonté*, et c'est avec raison qu'il identifie ici la suprême énergie de la volonté avec la négation de vouloir vivre de Schopenhauer. Les tendances sociales de sa doctrine découlent logiquement de sa conception de l'homme et du rôle de l'amour. Quant au communisme dont il parle, il ne ressemble en rien au collectivisme des politiciens : il est d'une part, dans l'ordre social une énergique et vigoureuse protestation contre l'égoïsme, les exagérations monstrueuses de l'individualisme, les abus du pouvoir, de l'argent et de la propriété, d'autre part, à un point de vue plus élevé, plus philosophique et plus général, il apparaît comme l'harmonie naturelle, la solidarité universelle, la compénétration réciproque qui existent entre tous êtres et toutes choses dans l'univers.

Dans *l'Œuvre d'art de l'Avenir* Wagner appliquait sa conception communiste à l'art. Il montrait comment il est intimement uni à la vie et naît d'elle, comment l'œuvre d'art par excellence, le *drame*, pour être l'expression aussi complète que possible de l'homme vivant, doit être créee par la société à l'aide de tous les modes expressifs, c'est-à-dire de tous les arts. Il établissait la genèse successive des arts issus d'un seul et, après avoir critiqué et rejeté la forme conventionnelle absurde et fausse de l'opéra, il exposait sa conception nouvelle. Ces idées, ces déduetions d'idées si arides et si subtiles, si paradoxales même qu'elles apparaissent, méritent, tant à cause des rapports ingénieux qu'elles découvrent que pour l'intérêt des questions esthétiques auxquelles elles se rapportent, et l'heureuse appli-

cation qu'en a faite leur auteur dans ses chefs-d'œuvre, d'être analysées et étudiées avec quelque détail.

Notre société, contraire à la *vie*, est en même temps et par là même négative de l'art, « la plus haute manifestation de l'humanité vivante ». Le monde qui n'a d'autre culte que celui de l'argent et du pouvoir, en a fait un objet de mode, une fantaisie à l'usage des riches et des puissants. Son art prétendu est une œuvre d'artisan et non une œuvre humaine et sociale. Ses productions obtenues par l'emploi de procédés de métier sont artificielles et fausses, elles ne sont pas la manifestation de la vie, du sentiment de ceux qui les créent et ne répondent à aucun besoin réel de ceux pour qui elles sont faites. De ce caractère factice de l'art, de sa froideur, de sa facture mécanique — car il est fait et non pas créé — Wagner voit la cause dans la séparation, dans l'isolement, dans l'*égoïsme* des arts. Qu'est-ce en somme que l'art pour Wagner sinon l'*expression* de l'*être humain?* Le sien est la mise en œuvre du beau expressif. Théoricien, il ne parle jamais d'imitation, créateur, il exprime les sentiments humains, il fait parler la nature, et s'il insiste ce n'est jamais que dans la mesure nécessaire, indispensable pour indiquer, esquisser certains objets extérieurs (le Rhin, l'orage, la forêt, le feu, l'oiseau) et encore est-ce une impression d'âme qu'il traduit bien plus qu'il ne représente les choses qui l'ont provoquée. Cette conception et cette pratique artistiques sont bien telles que l'on pouvait légitimement s'attendre à les trouver chez un dramatiste-musicien idéaliste. L'expression conduit à la création; les sentiments, les impressions, les sensations mêmes n'ont pas dans la réalité matérielle une forme que l'artiste puisse imiter, ils s'expriment et se traduisent mais ne s'imitent pas. Et si la mentalité générale de l'artiste est pure, noble, élevée, son art sera bien, je pense idéaliste.

De cette simple observation que l'art naît d'un sentiment vif que l'homme manifeste au dehors par tous les moyens d'expression, Wagner déduit une genèse logique des arts.

L'homme s'est d'abord manifesté par le plus simple, le

plus primitif, le plus instructif des arts, la *danse* — Wagner entend par danse l'ensemble des mouvements expressifs du corps —. Le rythme dont le principe est dans les mouvements alternatifs de dilatation et de contraction des organes respiratoires, en réglant la danse, a créé la musique « dont le rôle dans l'art vivant est le même que dans l'*homme celui du cœur dont elle est l'organe* ». Unie à la danse, la musique l'a non seulement réglée, *eurythmée*, mais elle l'a développée, élevée, ennoblie. Elle a étendu son champ d'expression en prenant elle-même l'essor et en traduisant ce qu'il y a en nous de sentiments les plus mystérieux. En effet par delà ce qui touche immédiatement et matériellement ses sens, l'homme a senti naître et grandir en lui une aspiration nostalgique vers je ne sais quel bien, quelle plénitude de satisfaction qu'il pressent et vers laquelle il se sent attiré, sans pouvoir s'en former une image précise. Après avoir manifesté un besoin, un désir matériel par la danse, par la musique il exprime cette attraction mystérieuse vers un idéal indéfini. N'oublions pas que selon Wagner, l'art traduit avant tout le sentiment et s'adresse surtout à la sensibilité. La danse touche presque exclusivement la sensibilité physique, la musique atteint la sensibilité morale; ce n'est que lorsque l'homme a précisé le but où tendent ses désirs, qu'il est devenu plus nettement conscient de ceux-ci qu'il crée la poésie qui toujours unie à la danse et la musique, s'adresse encore par « le rythme nécessaire du cœur humain » et la mélodie, à la sensibilité mais vise aussi par les idées qu'elle exprime, l'intelligence. Presque à la même époque Lamennais écrivait dans ses pages admirables sur l'art et le beau dont les écrits de Wagner se rapprochent en plus d'un point: « Sœur de la poésie, la musique opère la liaison des arts qui s'adressent directement aux sens avec les arts propres de l'esprit, et leur objet commun est de satisfaire les besoins de l'ordre moral, de seconder les efforts de l'humanité pour atteindre sa fin, de la soulever de terre pour lui imprimer un mouvement perpétuel d'ascension. » N'est-ce pas d'ailleurs l'histoire de la naissance de la poésie lyrique en

Grèce ? A la musique surtout rythmique qui accompagnait et réglait la danse s'ajouta le chant. De là sortit la tragédie, l'*art vivant* par excellence et l'art plastique, cette sculpture merveilleuse qui a modelé l'homme avec toute sa beauté, toute la pureté de ses formes dans les attitudes et les gestes les plus nobles, les plus naturels, les plus animés.

L'architecture donna un cadre aux chœurs lyriques puis à la tragédie et suivant l'évolution naturelle de l'art vivant expressif, elle fit d'abord un temple et le transforma en théâtre.

L'art grec ne fut si vivant, si varié, si grand, si beau, que parce qu'il eut l'homme comme objet, comme centre et comme substance et parce que l'homme s'y manifesta toujours, conformément à sa nature, avec toute sa vie et tous les modes qui l'exprimaient. Nous savons ce que Wagner pensait de la déformation, de la déchéance de l'homme moderne, dévié par égoïsme et cupidité de sa nature et de sa voie, la même cause, l'égoïsme, avait provoqué selon lui, la décadence des arts qui, isolés, séparés les uns des autres, réduits chacun à soi seul, sont fatalement voués à tomber dans l'artifice et la convention. Il constate sans peine, la la chute profonde de la danse qui entre le ballet et le ballet-pantomime évolue de l'immoralité au ridicule. Séparée de la poésie, elle prétend, par une mimique grotesque, représenter des objets qui ne sont pas de son domaine, tandis qu'unie à la parole, elle compléterait son expression, en recevant d'elle, le sentiment, l'idée et la vie. Hostile à la musique, car celle qu'elle tolère ne lui sert qu'à mesurer invariablement les mouvements et les temps d'arrêt, la danse moderne n'est plus qu'une succession régulière d'évolutions et de gestes symétriques, mécaniques, semblables à ceux d'une machine et non point d'un homme vivant. La musique séparée de la danse et de la poésie, ne saurait désigner l'objet des affections qu'elle exprime; elle n'a plus dans la nature aucun objet sur lequel elle puisse se modeler, elle en vient aux procédés factices, aux artifices de l'harmonie ou du contrepoint, elle tombe dans les règles les formules conventionnelles du rythme mécanique.

Quant à la poésie, « née sur les épaules de la danse et de la musique », elle perd encore davantage à s'isoler, car elle perd la variété du rythme, la souplesse de la mélodie, et, réduite au seul langage parlé, elle ne s'adresse plus qu'à l'intelligence et ne répond plus au but de l'art, qui est d'impressionner la sensibilité.

A première vue, les affirmations posées par Wagner dans l'*Œuvre d'art de l'avenir*, sont quelque peu déconcertantes. Cependant, en considérant l'esprit de système, en éclairant, en précisant certaines conclusions exagérées de cet opuscule par ce qu'il a écrit en d'autres ouvrages, nous sommes bien obligés de conclure à l'exactitude de son observation et de ses principes à la vérité de son esthétique. En esthétique, comme en sociologie, Wagner prend pour base l'homme, dont l'art n'est que la manifestation. A ce point de vue, l'origine commune qu'il attribue aux arts divers par où l'homme s'exprime, la genèse successive qu'il en établit est exacte comme les relations étroites qu'il constate entre eux.

Les premiers faits psychologiques de l'homme sont simples et se manifestent au dehors d'une façon tout instinctive par le jeu naturel de ses puissances expressives. L'homme sent, veut, pense tout à la fois et traduit ce qu'il éprouve par son attitude, ses gestes, l'inflexion, le timbre, l'expression de sa voix et la parole. L'art, à son premier stade, naît spontanément de la vie. Sorti de cet état primitif, où il consiste en fonctions pratiques et utiles, pour devenir la fantaisie, la satisfaction, le plaisir nécessaires à notre nature, il reste en étroite union avec la vie, conserve les éléments qu'elle lui fournit, et ses modes divers, originairement unis, se développent, sans se séparer d'abord, recevant les uns des autres, l'animation, l'inspiration qui les fait progresser et se perfectionner.

L'histoire, l'esthétique et la science viennent confirmer en partie les thèses de Wagner. Nous l'avons vu invoquer lui-même, l'exemple de la lyrique grecque que l'on chantait en dansant. Lamennais ne parle pas différemment de lui sur la genèse, le développement et les rapports des arts. Les

récents travaux de Gevaert et de Combarieu concordent avec ce que le musicien-poète, par une intuition de génie, dit du rythme, expression directe et première de la vie, source commune des arts du mouvement à laquelle ils empruntent leur principal élément.

« La musique, dit M. J. Combarieu (1), est antérieure, historiquement, à la poésie ; c'est à elle que le lyrisme a emprunté les lois de son organisation. Mais d'où viennent ces lois ? Leur fondement doit-il être cherché dans la nature et dans la physiologie ou dans l'intelligence ? » M. Combarieu repousse avec raison la théorie de « ceux qui, comme H. Spencer, ont cru voir l'origine du rythme dans les mouvements de la nature matérielle... : tous les mouvements que le monde réel nous permet d'observer, présentent bien une alternance d'énergie et de dépression, de haut et de bas, quelque chose qui ressemble à des temps *forts* et à des temps *faibles*, mais ce n'est là qu'une vague ébauche ; il n'y a pas un seul mouvement appréciable à l'œil ou à l'oreille, où cette suite ait une régularité strictement exacte, mathématique et cela suffit pour que la division du mouvement, dans l'œuvre musicale, ne puisse être confondue avec les types naturels d'où on a essayé de la déduire... Une loi physiologique semble avoir exercé sur le rythme musical une influence plus grande : c'est la respiration. »

L'aspiration de l'air par les poumons produit un arrêt, une césure dans le débit oratoire ; *a fortiori* cette césure se produit-elle lorsque l'homme chante ? « On ne saurait nier l'importance de cette loi, sur laquelle doit reposer, très probablement, la théorie du membre de phrase, si importante en matière de rythme, mais, se demande M. Combarieu, « quel rapport a-t-elle avec l'organisation d'une œuvre en systèmes plus ou moins égaux, en strophes, antistrophes et épodes ? » Il suppose que c'est l'esprit qui a donné une forme arrêtée nette et précise au dessin flot-

(1) *Théorie du rythme dans la composition moderne d'après la doctrine antique.*

tant, ébauché par la nature physiologique et la vie instinctive. Wagner n'eût pas hésité à répondre que la danse avait donné naissance à ces formes et, en fait, la strophe et l'antistrophe étaient véritablement dansées.

Pour la lyrique grecque, son origine orchestique est certaine, mais nous en sommes réduits aux conjectures pour les œuvres des compositeurs classiques, car, chose curieuse, il existe non pas seulement analogie, mais unité de rythme entre la lyrique antique et la musique moderne. R. Westphal, dans sa théorie générale du rythme, le soutient et montre par exemple que l'allégro de la sonate de Beethoven pour piano nº 1 se compose d'une strophe, d'une antistrophe et d'une épode à deux parties. Les ressemblances lui paraissent si étroites que si l'on ne savait pas que Beethoven a écrit cette œuvre en 1796, on serait tenté de croire qu'il a connu Pindare par l'édition qu'en a donnée Bœckh en 1811-1812. « La fugue en *ut* dièze mineur de J.-S. Bach est, dit-il, comme un miroir où se reflète la strophe iambique d'Eschyle. » Et pourtant Bach n'a connu ni Eschyle ni la poésie grecque. Il est fort probable, pour ne pas dire certain, que cette similitude de système est le résultat spontané d'un instinct rythmique naturel dont la base est sans doute plutôt physiologique qu'intellectuelle. N'est-ce pas de la danse que Joseph Haydn a tiré la symphonie? Et n'est-ce pas tout d'abord des airs populaires faits sur le rythme des évolutions qu'ils accompagnent, qu'il a créé ce genre dont le menuet qui y a longtemps persisté dévoile encore l'origine orchestique?

Une autre création à propos du rythme nous montrera en quel sens Wagner voyait la déchéance des arts dans leur isolement. Le rythme net, précis, formulé, réduit à des règles sévères est devenu la forme musicale classique, celle de Händel, Haydn, Mozart; Beethoven s'y est quelque temps accommodé, mais son génie n'a pu supporter jusqu'au bout ces entraves qui l'enserraient; dans sa dernière manière il a fait éclater ces cadres pour se donner libre carrière dans une forme nouvelle modelée sur le sentiment intérieur qu'il avait à exprimer. Schumann

et Wagner surtout ont détruit les vieilles formes pour créer un art plus simple et plus libre qui empruntait à leur pensée, à leur sentiment, à leur imagination plus moderne, à la littérature (1), et peut-être à d'autres arts, son inspiration et la rendait en des formes musicales nouvelles.

Quant à la poésie Wagner méconnaît son existence même, là où elle n'est pas animée, soutenue par la danse et la musique. Voici comment il arrive à cette étrange conclusion. Suivant lui l'art s'adresse directement à la sensibilité. La poésie qui se sert de mots, vêtements d'idées, n'atteint immédiatement que l'intelligence : elle n'a pas à proprement parler, au sens wagnérien, de substance artistique et ne touche qu'indirectement par le concours de l'imagination, la faculté artistique par excellence, la sensibilité. C'est bien assurément la faculté de sentir qui presse le plus vivement l'homme de manifester au dehors ce qu'il éprouve au dedans de lui-même. Le contemplateur d'idées pures, de concepts exclusivement intellectuels peut rester muet, abîmé dans sa vision et ne se point communiquer à ses semblables, tandis que l'homme qui jouit, qui souffre, qui aime, trahit au dehors son état par le simple fait qu'il le vit. Mais à tout considérer, est-il en dehors des exercices scolastiques des analystes et des chercheurs, est-il une idée qui ne provoque pas à quelque degré un sentiment et une volition? Dans la réalité, nos facultés ne fonctionnent pas isolément, et nous sommes dans des proportions variables à la fois intelligents, sensibles et volontaires. La métaphysique même n'est-elle pas œuvre de sentiment autant que d'intelligence et n'est-ce pas le sentiment qui l'anime et lui fait pénétrer notre vie ? Pascal me semble avoir dit une chose singulièrement juste dans ce passage du Discours sur les passions de l'amour : « L'on a ôté mal à propos le nom de raison à l'amour, et on les a opposés sans un bon fondement, car l'amour et la raison n'est

(1) C'est bien le cas de Schumann le compositeur des lieds, de *Manfred*, de *Faust*, et de tant de pièces que l'on serait tenté d'appeler des contes en musique, comme de Wagner dont la musique est parallèle aux poèmes.



qu'une même chose. » Dans l'art le rôle prépondérant est à la sensibilité ; il émane d'elle et s'adresse à elle, et c'est toujours par ce qu'il y a en eux de sympathique (1) et de touchant qu'il représente ses objets. Nos traités classiques ne disent-ils pas qu'il a pour but de plaire et de toucher ? et s'il est vrai, d'autre part, qu'il réside dans une forme sensible, un art purement intellectuel cesserait d'être un art (2). Mais dans le domaine ordinaire de nos pensées, il est peu d'entités purement intellectuelles et ce sont justement les idées propres à nous toucher, à nous émouvoir en même temps que les sentiments moraux traduits par la parole qui constituent le légitime et propre domaine de la poésie; d'ailleurs par l'imagination qui recrée les figures et les couleurs décrites par la parole, la poésie atteint la sensibilité; elle l'atteint aussi et surtout par son rythme et sa mélodie (3). C'est ici que ressort la vérité contenue dans la proposition exagérée du Maître à savoir que la poésie a besoin de frayer avec les autres arts, de ne pas perdre contact avec eux car elle leur emprunte aux uns leurs couleurs, leurs lignes, leurs formes, aux autres leur rythme et leur mélodie (4). Il est aisé d'observer à toute période

(1) Ce principe resterait vrai dans le cas contraire où l'artiste voudrait rendre un sentiment de répulsion.

(2) Plusieurs des idées de R. Wagner avaient déjà été émises par Fr. Schlegel. Le critique romantique disait, à l'éloge de la poésie grecque, qu'elle avait fondu ensemble la sensation, le sentiment et la pensée dans le mythe, qu'elle était à la fois mimique, rythmique et musicale, parce que l'homme est fait d'instinct et de raison et qu'il s'exprime en même temps par le geste, l'intonation et la parole. A ses yeux, la poésie moderne est artificielle : elle est faite par la raison au lieu d'être créée par l'instinct. La raison isole l'individu dans la société, isole les objets dans la nature, elle analyse, elle dissèque, et l'artiste et le poète n'ont plus ainsi en vue que l'*intéressant*, le *particulier*, qu'ils imitent et peignent avec une *habileté toute mécanique*. Or, la vie est une ; l'homme pense et sent tout à la fois, la passion vivifie ses idées, et sa libre et pleine activité s'applique spontanément, naturellement à la reproduction du *général*, de l'*absolu*, de la *beauté*. (Fr. Schlegel : *Ueber das Studium der griechischen Poesie*.)

(La raison que proscrit Schlegel est la raison *analytique* et non la raison *intuitive*, qui est bien celle dont parle Pascal.)

(3) Wagner dirait peut-être qu'alors elle est musique et en tirerait sans doute un argument en faveur de sa thèse que la poésie n'a pas d'existence propre en dehors de la musique.

(4) Il est certain que si l'on enlève à la poésie les éléments qu'elle

de décadences de la poésie, l'absence d'images frappantes ou ce qui revient au même, l'emploi abusif de figures surannées, et surtout la monotonie, la pauvreté du rythme; inversement toute rénovation poétique a été due ou à la vigueur pittoresque du langage, au mètre d'un rythme animé, varié, élément musical nécessaire sans lequel il ne saurait exister ni art ni vie. N'est-ce pas ce qui s'est produit à la fin du Moyen Age comme à la fin de l'époque classique où la poésie confondue avec la versification était devenue une affaire de métier, une « œuvre d'artisan » faite mécaniquement suivant des procédé artificiels et convenus. Le grand mérite des renaissants et des romantiques a été de revivifier, au moins pour un temps, la poésie en la revêtant de formes vivantes rythmiques ou visuelles qui en ont fait l'expression juste de la vie.

C'est dans *l'Œuvre d'art de l'avenir* que Wagner a poussé le plus loin ses théories, mais à l'exception de son étrange jugement sur la poésie (et encore ne faut-il pas le prendre absolument à la lettre), lui prêter, comme l'ont fait certains commentateurs, l'intention de proscrire les arts en tant qu'arts isolés, c'est lui faire crédit d'une absurdité dont son sens artistique l'a gardé. S'il voulait les unir — et non pas les mélanger et les confondre — dans son drame, il n'entendait pas supprimer le rôle propre, séparé de chaque art en particulier. Ses œuvres abondent en pages enthousiastes sur la musique, la poésie, la sculpture, qui montrent bien en quelle estime et quelle affection il tenait leurs chefs-d'œuvre. Il protestait simplement contre ce faux art qui veut être son but à lui-même, cet art des virtuoses, art mécanique artificiel et de procédés. Il protestait contre cette absurde prétention de *l'Art pour l'Art*. Comme

empruntée aux autres arts, elle n'est plus qu'un langage logique, philosophique, scientifique, et Wagner aurait peut-être raison. Reste à savoir s'il est légitime de la dépouiller de ces ressources d'emprunt. La poésie résume en elle les ressources de tous les autres arts ; elle a en même temps pour domaine et le temps et l'espace. Cette abondance, cette variété d'éléments qu'elle met en œuvre par l'imagination fait au regard de ses partisans sa supériorité, tandis que de son incapacité de nous les communiquer directement Wagner conclut à sa faiblesse.

Lamennais, Wagner estimait que l'Art est nécessaire, répond à un besoin et qu'aucune de ses formes ne dérive de soi, ne subsiste par soi-même et solitairement. Il a, en effet, sa racine dans les puissances natives, radicales de l'homme, et de même qu'entre ces puissances il existe d'étroites relations et se fait de curieux échanges, de même que tous les mouvements de nos organes ou partent de l'âme ou aboutissent à l'âme, l'art émane de l'homme et revient à l'homme, et il est bon, nécessaire, que ses manifestations diverses s'unissent, se pénètrent, se complètent, se coordonnent pour être en même temps qu'une image de l'harmonie de la nature, l'expression plus exacte et plus profonde, plus complète et plus vivante de ce qui est son centre et son foyer et que Wagner appelait le ***purement humain.***

(*A suivre*). J. BENOIT.

UNIVERSITÉ ET ENSEIGNEMENT LIBRE (1)

A ce titre d'un caractère pédagogique très prononcé, l'auteur a joint un sous-titre absolument inutile : *Deux systèmes d'éducation*. Que n'écrivait-il : Manuel des parents qui appartiennent à la petite ou à la moyenne bourgeoisie! Ainsi se trouvait nettement déterminé, l'objet de son livre, car M. Joran a voulu renseigner les parents en général et les parents chrétiens en particulier, sur les questions de pédagogie les plus élémentaires et les plus urgentes qui obsèdent leur esprit. Un tel livre ne se recommande pas par l'unité esthétique ni par l'originalité des aperçus, mais bien par l'abondance et la sûreté des indications pratiques. N'étaient certaines vieilleries doctrinaires qui ont échappé à la plume de M. Joran, je dirais qu'il a pleinement réalisé sa très légitime ambition. Il est de certaines phrases empruntées à la plus insupportable phraséologie politique qu'on s'étonne de rencontrer dans une œuvre sincère, vivante et écrite avec bonhomie. M. Joran a l'air de croire encore à la beauté des temps modernes et il écrit : « Ce ne fut jamais impunément qu'en France un gouvernement tenta de « remonter le fleuve du passé ». Charles X en a fait l'épreuve en 1830, avec ses ordonnances. La République, qui s'aviserait, en dépit des leçons de l'histoire, d'en revenir au despotisme impérial, verrait ce qu'il lui en coûterait. La liberté de l'enseignement est une des conquêtes définitives de la Révolution. »

(1) Paris, Bloud.

On dirait une profession de foi électorale; il est bien permis de souhaiter sans doute, qu'elle ne paraisse plus jamais dans les prochaines éditions d'*Université et Enseignement libre.*

M. Joran montre d'abord tout ce qu'il y a de précaire dans la situation qui est faite à l'enseignement secondaire libre : nous marchons vers le monopole. En même temps, il réfute les monstrueuses argumentations dont les sectaires firent des considérants pour leurs lois de haine. Travail à la fois douloureux et facile. Il eût peut-être suffi de faire connaître dans toute sa laideur, l'âme du sinistre et trop célèbre politicien qui travaille depuis trente ans, et avec trop de succès, hélas ! à l'anéantissement de l'âme française. Ce prédicant suisse a créé un genre littéraire encore innommé, mais qui s'appellera un jour, la prose cafarde. Ce faux libéral couvre d'épithètes horriblement onctueuses toutes les atteintes mortelles qui sont portées à la liberté. Ce faux intellectuel met au service des plus basses conceptions politiques, quelques formules incohérentes empruntées à la philosophie la plus nuageuse. Est-il radical ? est-il socialiste ? Il est surtout l'homme de la haine, de la haine inlassable, irréductible, inconsciente du ridicule et du dégoût qu'elle fait naître autour d'elle. Partout où s'accomplit une œuvre d'apostasie ou de persécution, M. Ferdinand Buisson est là. Il attire dans les rangs de l'armée anticatholique, ce malheureux Charbonnel qu'il semble avoir abandonné depuis, à l'impuissance, à l'isolement et à la honte.

Par M. Buisson l'école laïque semble avoir acquis son caractère définitif. Dans l'âme des enfants que leurs familles n'auront pas su défendre contre l'influence de l'institution officielle on verra coexister une impiété agressivement voltairienne et une parodie de vie religieuse qui est surtout faite de haine anticatholique. Pendant la discussion de la loi de 1902 qui visait et qui eut, en effet, pour résultat, la mort des congrégations, M. Ferdinand Buisson joua un rôle prépondérant. A l'heure présente, il met tous ses soins à coordonner des textes législatifs déjà élaborés, et les

efforts des législateurs qui croient jeter la dernière pelletée de terre sur le cercueil de l'Eglise.

M. Ferdinand Buisson occupera très vraisemblablement la première place dans l'histoire de la troisième république. Aux environs de 1900, tous les Français et la plupart des catholiques, croyaient pouvoir saluer, dans le rhéteur impressionnable qu'était Waldeck-Rousseau, un homme d'Etat clairvoyant, énergique et froid. L'illusion ne fut pas de longue durée. Combes se révèle définitivement sous son véritable aspect; c'est un sous-préfet à poigne. En réalité, l'homme qui paraît présider à la conquête de la France par la Suisse et l'Allemagne s'appelle Ferdinand Buisson.

Or, la pensée de cet homme sur les prochaines destinées de l'enseignement secondaire libre n'est malheureusement pas douteuse ; il veut la mort, la mort sans phrase, de tous les établissements religieux. Les textes de loi hypocrites qui portent le nom de M. Chaumié se prêteront à toutes les entreprises du sectaire maçonnique. C'est pourquoi tout en espérant contre toute espérance, tout en combattant de toutes nos forces sur le terrain défavorable où nous ont refoulés l'astuce et la force de nos ennemis, nous avons peut-être l'obligation rigoureuse d'envisager les pires éventualités. Que feront les parents chrétiens, s'ils reçoivent demain l'ordre légal d'envoyer leurs fils dans les lycées et collèges de l'Etat? Après des hésitations plus ou moins prolongées, après des protestations plus ou moins éloquentes, ils devront se soumettre; ils seront tributaires de l'Université. La question de savoir ce que vaut, religieusement parlant, l'Université d'aujourd'hui a donc une importance capitale. M. Joran qui fut de la maison, s'est justement proposé de renseigner ses lecteurs sur le personnel et la doctrine de l'*Alma mater*. Je demande la permission de le citer abondamment et sans commentaires, car les choses parlent assez d'elles-mêmes.

« L'Université donc s'affirme irréligieuse par la voix de ses porte-paroles les plus autorisés. Elle se révèle encore telle dans ses assises collectives. C'est un vent d'impiété qui souffle sur elle.

A cet égard la tenue du récent Congrès de la ligue de l'enseignement à Amiens est instructive. On y entendit la déclaration suivante, qui est du Séailles tout pur :

La morale est le produit de l'évolution humaine. Par son perfectionnement méthodique, elle deviendra de plus en plus scientifique. Elle est donc absolument indépendante de toute doctrine métaphysique et religieuse. Elle est exclusivement laïque. Elle a un objet exclusivement humain, qui est les rapports entre les hommes et entre le peuple, suivant les lois de la raison et les données de la science.

Et, comme cette définition était encore trop vague, M. Buisson intervint pour verser des torrents de lumière sur les obscurs blasphémateurs de la morale laïque.

La *Morale religieuse* et *confessionnelle*, telle du moins que l'Eglise, en tant de siècles, l'a façonnée dans notre Occident, a pour trait caractéristique de lier étroitement, rigoureusement, le salut dans l'autre monde et, dans celui-ci, tous les droits, tous les devoirs au fait d'adhérer à un certain *Credo*, de soumettre une fois pour toutes sa raison à une autorité doctrinale prétendue surnaturelle.

Voilà le véritable poison théologique et théocratique.

Le mal, le danger, ce que Gambetta appelait « l'ennemi », ce n'est pas telle ou telle croyance, telle ou telle doctrine religieuse ou politique, *c'est la prétention d'attacher la morale à un dogme quel qu'il soit*, c'est le dogmatisme autoritaire qui plie à son joug la raison et la conscience des hommes.

Rejeter ce joug et pour la société et pour l'individu, tel est l'effort essentiel de l'esprit laïque. En affranchir l'enfance, c'est *la raison d'être de l'école laïque.*

Et c'est le sentiment de cet effort commun qui fait, seul, l'unité morale d'une démocratie adulte. L'unité morale à nos yeux, laïques et libres-penseurs, consiste précisément à répudier ce rêve puéril et dangereux, le rêve catholique de l'unité de doctrine et de l'unité de pensée. Notre unité morale, à nous, c'est de proclamer la diversité nécessaire et de ne lui donner d'autre règle que la liberté égale pour tous.

A l'idéal d'une vérité toute faite, qu'il faut garder soigneusement enveloppée de bandelettes sacrées, loin des regards profanes, intacte et immuable au moins en apparence, nous opposons un idéal tout contraire.

Droit et devoir pour tout homme de se faire sa conviction, d'user de sa raison, de son cœur, de sa conscience, de toutes ses facultés d'homme, pour découvrir et pour réaliser de son mieux le vrai par la science, le beau par l'art, le bien par la morale. Droit et devoir pour la pensée humaine d'aller sans cesse à la découverte de vérités nouvelles, d'ajouter à celles d'hier, celles de demain, de marcher pas à pas dans la voie de l'expérience, *pedetentim progredientes*, suivant ce mot merveilleux du poète qui, dix-huit siècles avant Condorcet, avait trouvé la formule du progrès. »

Le tableau que trace M. Joran de la vie universitaire est donc très sombre.

De tant d'indications fâcheuses, faut-il tirer cette conclusion que la situation est désespérée pour les catholiques de France ?

Non pas.

Comment les parents pauvres pourront-ils défendre la foi de leurs enfants contre les suggestions de l'école primaire ? C'est ce que je ne vois pas, humainement parlant. Mais les choses ne se passeront pas sans doute de la même façon dans l'enseignement secondaire. Si les bourgeois de France n'ont pas perdu toute virilité, ils n'auront aucune peine à transformer le lycée hostile en une excellente école de guerre où leurs enfants apprendront à se battre d'abord, à vaincre ensuite. Parlons franchement : les familles dites chrétiennes se déchargèrent trop souvent de leurs responsabilités religieuses sur les prêtres professeurs qui faisaient vivre la liberté d'enseignement. Ceux-ci avaient à supporter le poids d'une concurrence, ne disons pas déloyale, car on nous intenterait un procès en diffamation, mais écrasante. Au surplus, on reconnaîtra dans une certaine mesure qu'ils étaient parfois inférieurs à leurs rivaux, sinon en instruction, du moins en prestige scientifique. Enfin ils avaient à lutter sur le triple terrain historique, philosophique et

littéraire contre Sa Majesté l'Opinion dominante, laquelle leur était nettement hostile. Dans leurs propres maisons, ils ne purent pas faire à l'instruction et à l'éducation religieuses leur juste part. Ainsi se produisirent parmi les anciens élèves de l'enseignement libre des défections retentissantes dont on a exagéré, d'ailleurs, l'importance et le nombre. La preuve, en effet, que les collèges catholiques ont, en somme, convenablement rempli leur mission, c'est que nos ennemis veulent les supprimer.

S'ils sont appelés à disparaître, un jour plutôt prochain que lointain, il importe de bien remarquer, dès aujourd'hui, ces côtés certainement avantageux d'une situation désastreuse. L'inquiétude religieuse et le sentiment de la responsabilité personnelle seront constamment tenus en éveil chez tous les élèves catholiques du collège universitaire de demain. Nul ne peut prévoir les conséquences de ce nouvel état d'esprit. Tel enfant qui, dans le milieu familial du collège chrétien, pensait et agissait en écolier, se révélera peut-être en face de ses nouveaux maîtres incroyants, auditeur attentif et prosélyte militant.

En tout cas, les considérations et les conclusions pessimistes de M. Joran appellent ce modeste mais important correctif, qui laisse une porte ouverte à l'espérance.

Après l'état religieux de l'Université, M. Joran examine son état administratif et pédagogique.

La routine qui règne en souveraine dans tous les lycées et collèges lui fournit d'abord une ample matière à développements humoristiques. Mais, discret, l'auteur ne tire pas de ce sujet trop riche tous les vaudevilles qu'il renferme. A quoi bon, d'ailleurs, retracer des misères trop connues de tous ? Sur la complexité opulente de la routine bureaucratique, on ne peut rien apprendre à un contribuable français ; il sait plus d'anecdotes amusantes qu'un livre ne pourrait en contenir. Il est juste d'ajouter, cependant, que la routine ne sévit pas dans la seule Université ; elle résulte de cette violente centralisation dont la France est peut-être en train de mourir.

La même observation s'applique à la discipline qui,

selon M. Joran, est nulle dans les lycées. Quelques universitaires affirment, au contraire, que la plupart des jeunes professeurs maintiennent l'ordre dans leurs classes. Pour se faire une opinion motivée, il faudrait avoir sous les yeux les rapports confidentiels des proviseurs et surtout les notes intimes où professeurs et surveillants déversent leurs tristesses. Oh ! s'il nous était donné de lire dans les cahiers gris ou jaunes ou noirs de tous ces souffre-douleurs ! Etant donné l'état d'anarchie qui règne dans les intelligences françaises, on a quelque peine à concevoir comment peuvent fleurir dans l'âme des écoliers, le respect même élémentaire des maîtres répétiteurs, et l'habitude d'une discipline même démocratique. D'autre part, si les récits de M. Joran ne sont pas vrais, ils ont au moins le mérite d'être bien trouvés.....

« ... Je me souviens de mes années de rhétorique et de philosophie à Louis-le-Grand. Le professeur — à quoi bon le nommer ? avec les autres c'était la même chose — y parlait au milieu d'un bourdonnement continu de conversations particulières. A l'inverse de la tragédie antique, le chœur ici parlait en même temps que le protagoniste, faisant à sa voix un accompagnement de basse. Mais les disciples de prédilection s'étaient emparés — oh ! sans lutte — des places les plus rapprochées de la chaire, et c'était avec eux que le maître dialoguait. Les autres ne comptaient pas. Sur les gradins élevés ils avaient fait retraite et campaient comme sur un mont sacré, où, sous la réserve de ne pas faire de désordre, ils jouissaient d'une liberté édénique. Ceux-là étaient des candidats au « bachot » *numerus fruges consumere nati*. En traduction très libre : « Ceux qui ne sont bons qu'à manger du foin ». Si, parfois, le bruit des causeries devenait trop fort, au point d'empêcher le colloque du maître avec les disciples qui avaient les honneurs du pied... de la chaire, un petit tapotement de crayon sur le pupitre professoral rappelait le chœur à la discrétion, et on en avait pour dix nouvelles minutes de répit relatif... »

Et la succession cinématographique des plus graves questions universitaires continue. M. Joran redit d'après

MM. Lavisse, Berthelot, Bourgeois, Henri des Houx, l'insouciance absolue des professeurs en matière d'éducation. Il s'élève contre la suppression du concours général, il constate qu'aucune relation extra-scolaire n'existe entre les professeurs et les élèves. Voici maintenant la question des vacances, l'inspection générale, l'avancement dans le corps professoral et le krach des universités de province. Saluons le nouveau régime des cycles, triomphe de la symétrie et de la complication inutile. Il paraît que professeurs, parents, proviseurs, élèves surtout se perdent dans ce dédale, se retrouvent ou croient se retrouver pour se perdre encore. La plus pittoresque confusion préside à tous ces exercices. Mais le moment n'est pas encore venu de porter un jugement définitif sur ce régime à peine inauguré.

La consultation que M. Joran a rédigée, sur la demande de quelques amis, à l'intention de l'enseignement libre, me paraît plutôt mériter une discussion un peu approfondie. Aussi longtemps que vivront nos collèges libres il importera de penser et d'agir en vue des longs espoirs et des vastes pensées.

Un usage que M. Joran voudrait voir extirpé de l'enseignement libre là où il existe, c'est celui des classes où deux professeurs de lettres, un de latin et de grec, un autre de français montent ensemble sur l'attelage pour conduire à deux.

Quand les bœufs vont deux à deux
Le labourage en va mieux.

Mais l'éducation et l'agriculture n'obéissent pas aux mêmes lois. En matière d'éducation, une telle division de travail est excessive et nuit à l'unité d'impulsion.

C'est l'évidence même; mais on affirme que dans un certain nombre de collèges, cette évidence fut, au moins durant quelques mois, outrageusement méconnue.

L'abus du *Lege quæso*, voilà le phénomène odieux par où se manifeste ordinairement la faiblesse du corps professoral. M. Joran n'admet pas qu'un élève puisse mettre

en tête de sa copie : « Mon cher Maître et Correcteur, lisez mon petit chef-d'œuvre, je vous prie », ou bien, au contraire : « Ne perdez pas votre temps à prendre connaissance de mon élucubration ». Il est incontestable en effet, qu'un tel pouvoir laissé au libre arbitre de l'élève favorise à la fois sa propre paresse..... et celle du professeur. De graves et fâcheuses conséquences doivent naître d'une pratique aussi libérale.

Cependant, il me semble que M. Joran n'exagère pas l'indulgence. Si je comprends bien sa pensée, il exige que les professeurs corrigent toutes les copies de tous leurs élèves, et il se plaint par surcroît, que les professeurs de rhétorique et de philosophie ne demandent que deux dissertations par mois aux candidats bacheliers. Or, il nous a dit, tout à l'heure, que les classes de rhétorique dans la plupart des lycées comptent soixante-dix ou quatre vingts élèves. Mettons que ces énormes classes soient réduites de moitié dans les ordinaires lycées de province ou dédoublées en sections, dans les autres. Nous voici donc en présence d'un professeur qui est chargé de trente-cinq ou quarante candidats au baccalauréat. Chaque dissertation comprend, en moyenne, cinq grandes pages, ce qui fait un total de deux cents pages. Lire ces deux cents feuilles in-quarto, redresser les fautes d'orthographe et de ponctuation, faire le départ de ce qui appartient à l'élève et de ce qu'il a cyniquement volé représente une fatigue énorme. M. Joran voudrait-il la quadrupler ?

La vérité est que professeurs et administrateurs universitaires attribuent aux compositions de Messieurs les rhétoriciens et de Messieurs les philosophes une importance qu'elles n'ont peut-être pas, en réalité. On leur applique un traitement intellectuel qui conviendrait plutôt à des étudiants de seconde année. Leurs maîtres n'ont pas le droit de leur demander de ces exercices de mémoire qui sont peut-être pour les enfants et pour les jeunes gens, les meilleurs exercices d'intelligence. Apprendre par cœur du Virgile et du Racine, ce serait en tomber dans la basse littérature. Donc, point de récitation en classe, mais des

conférences et des discussions littéraires sur des textes manuscrits où se révèlent les aptitudes toujours remarquables ou extraordinaires des jeunes auteurs. Le professeur n'oserait pas leur dire : « Sur quarante copies, deux seulement ou trois mériteraient les honneurs d'une correction sérieuse ! je me suis contenté de lire les autres. » D'abord, on mettrait en doute la bonne foi du professeur, puis une grève ou une révolte éclaterait sans retard. D'où il résulte que les professeurs se livrent à un travail énorme, souvent inutile et quelquefois nuisible.

Oui, nuisible en ce sens qu'il dispense les élèves de tous les travaux préparatoires à la véritable composition et presque de tout effort personnel. Il n'est pas rare, je le sais, qu'un professeur de rhétorique ait à lire cinq pages intéressantes, agréablement écrites, irréprochables ou peu s'en faut. Qu'est-ce que cela prouve ? Rien, si ce n'est que l'élève a fait des emprunts indiscrets aux critiques modernes, ou qu'il a des aptitudes pour une certaine mimique intellectuelle qu'on trouve assez fréquemment chez les jeunes gens de quinze ans. Tout est sacrifié dans les classes à ce vain résultat. Il s'agit pour un rhétoricien ou un philosophe, de remplir quatre pages de considérations littéraires dans un espace de temps donné, soit : trois heures ou quatre heures.

Adonc, Messieurs les professeurs, corrigez des copies, le jour et la nuit, corrigez toutes les copies sans exception, certes, pour que vos élèves triomphent dans ce genre faux qui s'appelle la dissertation. J'ai connu de rustiques écoliers qui par des procédés inavouables et faciles en arrivaient infailliblement à composer quatre pages de critique à peu près correcte. Ils étaient parfaitement incapables d'ailleurs, d'écrire une lettre, de rédiger un rapport ou un compliment — d'exposer le sujet d'une discussion. On les avait dressés premièrement à comprendre un certain nombre de questions sur Racine, Lamartine, Corneille, Hugo, Lafontaine et Molière; deuxièmement à mettre les uns à la suite des autres, divers morceaux qu'ils savaient par cœur.

Mais les bons élèves? Mon Dieu! on peut diviser les bons élèves, en deux catégories; ceux qui seront des professionnels de la littérature et ceux qui ne le seront pas. Les premiers, sauront se débarrasser des idées superficielles et partiellement ou totalement fausses que leurs professeurs leur auront apprises. Les seconds sont atteints, pour le reste de leurs jours, d'une sorte de littératurite aiguë qui est très redoutable — la littératurite vulgaire sénile et décadente. De même qu'en 1830, les écoliers s'exerçaient à déclamer comme Manuel ou Royer-Collard, de même les élèves de cette longue période qui s'étend de 1883 à 1905 s'appliquent à combiner dans une synthèse harmonieuse, une sage érudition et une fine critique imitée de M. Jules Lemaître. Cette voltige pseudo-intellectuelle amusera ou attristera avant qu'il soit longtemps, tous les hommes sensés qui s'occuperont de pédagogie.

Si M. Joran pense qu'en m'expliquant ainsi je perds de vue le *Lege quæso*, il se trompe. La suppression effective, je dis effective, du *Lege quæso* sera impossible au moins pour la classe de rhétorique, aussi longtemps que la dissertation française occupera tant de place dans la préparation des examens. Outre, en effet, ces encombrantes dissertations, le professeur doit lire et annoter un nombre égal de versions latines dictées, de versions latines non dictées et de versions grecques. Aucun honnête homme, fût-il de fer ou d'acier, ne peut se flatter de corriger minutieusement toute cette paperasse. Un choix s'impose. Pourquoi le professeur consciencieux n'userait-il pas judicieusement du *Lege quæso?* Après tout, il a le droit de se défendre contre le petit ou le grand nombre de crétins qui sont le tourment et l'humiliation de sa vie. Des jeunes gens préparent le baccalauréat qui devraient être mitrons ou apprentis maçons, ou laboureurs. Le professeur honnête dit à ces élèves, déjà déclassés, et à leurs parents : « Vous faites fausse route ». Mais pour des raisons dont l'ineptie est incommensurable, parents et élèves s'obstinent dans la vaine recherche du baccalauréat. Notre professeur se tourne alors vers les administrateurs du col-

lège, hommes sages qui ne se perdent pas dans des considérations spéculatives, et il leur dit : tels et tels élèves perdent absolument leur temps dans ma classe, faites-les descendre en seconde ou en troisième, ou en quatrième; là seulement, ils pourront tirer quelque profit des leçons données par le maître. Vaines supplications; la tribu narquoise des crétins demeure maîtresse de la situation; elle remplit des pages et des pages (volées le plus souvent) que le malheureux professeur est condamné à lire, le crayon rouge à la main.

Et vous auriez la cruauté, Monsieur Joran, de lui supprimer le *Lege quæso !*

N'étant plus professeur, j'ai le droit, ce me semble, de faire entendre ce cri en faveur de mes anciens confrères.

Sur une autre question de cuisine pédagogique, je me permettrai de ne pas partager la manière de voir de M. Joran. Il approuve la coutume qui règne parmi certains élèves de l'enseignement libre, d'offrir périodiquement un cadeau à Messieurs les professeurs; d'autres la tiennent pour déplorable. Elle fait naître en effet, chez les professeurs des jalousies mesquines et humiliantes, le souci de la popularité et quelquefois des habitudes d'ostentation. Vous représentez-vous un professeur désignant du geste à ses amis tous les meubles qui ornent son cabinet de travail et qui portent chacun le nom d'une promotion ?

Avec plus de raison, M. Joran s'élève contre l'usage des traductions juxtalinéaires et contre les manuels. On pourrait à la rigueur plaider les circonstances atténuantes en faveur des traductions grecques. Tel élève intelligent qui sait à peine déchiffrer le grec doit expliquer à livre ouvert des pages très difficiles de Sophocle et d'Euripide; il dispose à peine de quelques heures pour préparer cet examen, théoriquement, si redoutable. Lui refuserez-vous le secours d'une traduction ! Je sais bien que c'est là du plus misérable empirisme. Mais M. Joran n'ignore pas de son côté qu'en fait, la préparation au baccalauréat relève trop souvent de la plus basse cuisine. La réalité authentique est celle-ci : d'une part les élèves ne connaissent pas le grec,

et d'autre part, ils subissent, et souvent avec succès, un examen de grec. Il ne suffit donc pas de dire : anathème aux traductions, il faut examiner une situation pédagogique fausse, et proposer des solutions pratiques.

Les manuels inspirent à M. Joran des réflexions à la fois éloquentes et humoristiques que je me reprocherais de ne pas reproduire.

—... Tout de suite après les « corrigés » viennent, dans l'ordre de la malfaisance, les « manuels », ou soi-disant recueils de moyens propres à simplifier l'étude des auteurs. Il existe comme cela, sortis de certaines librairies qui se déshonorent par de telles publications, des bouquins qui prétendent vous apprendre » en dix leçons », ce qu'ont pensé Corneille, Racine, Molière, Bossuet, Fénelon, Rousseau, Voltaire, Chateaubriand, Victor Hugo, Lamartine, sans vous obliger à lire Corneille, Racine, Molière, etc. ! Il y a des « résumés de littérature » comme il y a des résumés d'histoire ! Il y a des forbans de lettres — ne les appelons pas des écrivains — qui s'interposent entre ces grands poètes ou ces grands penseurs et vous, et qui vous les dépècent en rogatons nageant dans la sauce fade de leur style à eux : « Voilà *le Cid !* voilà *Andromaque !* voilà le *Misanthrope !* »

Il existe un instrument de travail pire encore que tous ces manuels ; c'est le tableau synoptique. Sur de grandes feuilles pleines d'accolades, de lignes verticales et de lignes horizontales assez semblables à des horaires de trains, on voit des dates formant symétrie, des biographies en trois lignes et des appréciations littéraires faites de trois épithètes, des mots historiques soigneusement mis en relief. Le tout est distribué sous des rubriques gracieuses dont l'aspect général honore grandement le savoir-faire des typographes !

M. Joran signale enfin un mal profond qui menace l'existence même de l'enseignement libre et qui tient à des causes lointaines. Les parents interviennent trop souvent et avec trop d'indiscrétion dans le gouvernement intérieur des collèges libres. « Autant de parents autant de donneurs de

conseils; l'un veut de la rigueur, l'autre de la douceur; nul qui s'en remette au tact et à la prudence professionnelle des maîtres. Nul qui fasse la sourde oreille aux doléances des enfants; posez en principe que plus un enfant est paresseux ou indiscipliné, plus il est écouté chez lui.

« Et je ne parle pas ici des personnes qui semblent ne considérer l'enseignement libre que comme un degré inférieur de l'enseignement, et la pension que comme l'antichambre du lycée. »

Dès le moment que des pères de famille traitent d'aussi cavalière façon les représentants parisiens de l'enseignement libre, il est facile d'imaginer ce qui se passe dans les petits collèges de province, dans ceux-là particulièrement où la modicité du prix de pension semble autoriser toutes les insolences des parents mal élevés. Que d'histoires intéressantes les prêtres voués à la pédagogie racontent quelquefois dans leurs réunions intimes! Je dédie à M. Joran celle qu'on va lire.

Un professeur d'histoire ecclésiastique reçut, un jour, la visite d'un grand dignitaire de l'évêché. Le délégué de Sa Grandeur résuma en quelques mots, doux et impératifs, l'objet de sa visite. « Charles X..., fils du général de division, et cancre notoire, vient d'échouer pour la quatrième fois au baccalauréat. Ses professeurs du lycée, découragés, renoncent définitivement au succès. Alors, mon cher abbé, vous comprenez, on a pensé à vous, on fait appel à votre compétence; quel triomphe pour ce cher collège chrétien, si grâce à votre dévouement Charles X... pouvait se dire enfin bachelier!... Ici, un silence.

Un mot seulement, cher ami. Le général X... ne peut pas venir vous voir, crainte de se compromettre aux yeux du gouvernement. Mais Mme la générale viendra vous présenter son fils ce soir même. » — « Croyez, Monsieur le vicaire général, que j'apprécie comme il convient tout ce qu'il y a de flatteur et de réjouissant pour moi dans la demande du général X... Par un professeur du lycée je sais que Charles X... est remarquablement obtus. J'accepte, néanmoins, les propositions que vous me transmettez de la part de sa

famille, mais à une condition. Charles X... a un frère plus jeune que lui, Maurice, qui passe à juste titre pour un élève intelligent et laborieux. On doit me promettre que si Charles subit victorieusement les épreuves du baccalauréat, sa famille retirera Maurice du lycée pour nous le confier. » Le pacte fut ainsi conclu, puis ratifié par Mme la générale, au nom du général.

Huit mois après, Charles était bachelier et toutes les gazettes locales célébraient à l'envi les gloires et les joies paternelles du général X... Mais quand octobre revêtit les champs de splendeurs mélancoliques, on ne vit point Maurice faire son entrée sensationnelle dans le modeste collège catholique où l'attendaient de naïfs professeurs; il retourna au lycée.

Si je rappelle cet exploit d'un fonctionnaire avisé, ce n'est pas pour le vain plaisir de mettre un peu d'agrément dans une dissertation aride, c'est parce que le général X... me paraît représenter très exactement une catégorie trop nombreuse de citoyens soucieux surtout de ne point se compromettre. M. Joran a formulé des considérations fort sages sur l'enseignement contemporain; il a donné aux maîtres catholiques des conseils excellents; il a renseigné ou même documenté dans la juste mesure, les intéressés, c'est-à-dire les parents. Il n'est pas en son pouvoir de donner aux familles françaises, avec l'énergie et le désintéressement, la claire vision des dangers que court notre malheureux pays.

Quant au personnel ecclésiastique des collèges et séminaires, il a déjà discuté, si je ne me trompe, mais il aurait intérêt à discuter encore les questions soulevées et résolues par M. Joran. Pourquoi dans un prochain Congrès de l'enseignement libre, son livre ne serait-il pas l'objet d'une étude spéciale? Je me permets de le recommander à la sollicitude de MM. Ragon, Lachargou et Mouchard. La situation personnelle de M. Joran, chef d'une institution laïque et libre, mérite d'ailleurs l'attention sympathique du clergé. Il n'est pas du tout impossible que demain les institutions similaires à celle de la rue d'Assas soient une des forteresses

de l'Eglise. Dans plusieurs grandes villes, des laïques ont fondé des écoles primaires catholiques dont la prospérité va tous les jours croissant. A plus forte raison, les écoles secondaires chrétiennes auraient-elles des chances sérieuses de vivre et de se développer.

Nous n'en sommes pas encore réduits à ces extrémités sans doute. Espérons contre toute espérance. Dieu permettra peut-être que l'enseignement ecclésiastique échappe à toutes les mesures administratives par lesquelles on se propose de l'atteindre directement ou indirectement dans ses œuvres vives.

Mais, quoi qu'il arrive, il importe que les catholiques ne se croient pas autorisés par les circonstances à négliger l'enseignement supérieur, dont dépend l'enseignement secondaire. Car M. Joran voudra bien reconnaître, je pense, que les plus belles théories pédagogiques n'ont qu'une valeur relative. Avant tout, il faut avoir un personnel d'élite fermement attaché aux études classiques. Le reste nous sera donné par surcroît.

Abbé Delfour.

QUELQUES LEÇONS DU CRIME

Depuis 1895 la criminalité en France diminue, s'il faut en croire les statistiques. Les cours d'assises chôment, les prisons se ferment, depuis vingt-cinq ans le nombre des maisons centrales a diminué de moitié, depuis quinze ans le nombre annuel des détenus a baissé d'un tiers.

Hâtons-nous donc de raisonner sur le crime pendant qu'il existe encore.

Les savants modernes se piquent avant tout d'apprendre beaucoup d'une observation précise et volontiers ils reprochent à leurs devanciers d'avoir trop négligé cette source précieuse d'information. Les criminalistes anciens n'ont pas échappé à cette critique et on les blâme de n'avoir vu dans le criminel qu'une formule juridique et pas assez un être concret et vivant.

Qu'est-ce qu'un voleur ? L'auteur d'une soustraction frauduleuse de la chose d'autrui, répondent les traités, non sans se souvenir des Institutes de Justinien. Sans doute répondent les modernes critiques, mais au lieu de tant songer à préciser l'entité juridique ne vaudrait-il pas mieux connaître l'être concret qui l'incarne ? Ce voleur est un homme ou un enfant, né peut-être de parents vicieux ou alcooliques, vicieux ou alcoolique lui-même, c'est un pauvre ou un riche, un professionnel du crime ou seulement un délinquant d'occasion. Voilà ce qu'il importe avant tout de connaître afin qu'on puisse mieux adapter la répression au prévenu, l'individualiser, comme disent

couramment quoique audacieusement les pénologues et afin qu'on puisse mieux prévenir le crime en luttant plus efficacement contre ses causes mieux connues.

Il est en effet intéressant de l'étudier dans ses rapports avec l'individualité de l'agent, le milieu, les circonstances; mais à voir ces rapports s'affirmer avec une certaine constance que révèlent notamment les statistiques, on ne peut s'empêcher de poser la très angoissante question de la liberté humaine.

Je ne veux pas l'examiner ici, d'autant que, à vrai dire,en pratique, elle me semble perdre son importance par ce fait que les déterministes ne peuvent s'empêcher de vivre, d'agir, de raisonner et d'organiser la répression, comme s'ils croyaient au libre arbitre et à la liberté. Trop de métaphysique nous brouille parfois avec les idées claires. Acceptons donc le libre arbitre comme un axiome. Mais il ne faut pas non plus lui attribuer un pouvoir absolu ou une force pleinement indépendante et de nos instincts vils et des excitations extérieures et qui créérait nos actes comme Dieu créa le monde par son *fiat* tout puissant. C'est ainsi que volontiers représentent le libre arbitre ceux qui veulent le nier, ainsi leur tâche devient plus facile. Telle n'est pas cependant la formule vraie, le *credo* général des spiritualistes et des catholiques. Nous savons bien que, en nous et en dehors de nous, agissent des forces multiples qui nous portent au mal ou même au bien, forces parfois irrésistibles. Le sage n'est pas libre de commettre un crime insensé, un bon père de famille n'est pas libre de tuer ses enfants qu'il aime.

A certains degrés du vice la résistance devient impossible ou difficile, et l'alcoolique attablé au cabaret n'est guère libre de ne pas absorber la liqueur enivrante dont il a coutume de s'empoisonner.

Bossuet d'accord avec saint Augustin admet que pour un premier désir auquel ils n'ont pas résisté alors qu'ils le pouvaient, les pécheurs sont livrés aux autres mauvais désirs et saint Jérôme disait que le démon n'a besoin que de nos commencements. De même nous pouvons être hors

d'état de résister à certaines influences. Les moralistes chrétiens l'admettent comme les autres; et saint Alphonse de Liguori répète après saint Bernardin que s'exposer à l'occasion et ne pas pécher serait un plus grand miracle que de ressusciter un mort (1).

Ce n'est pas là du reste affaiblir le principe de la responsabilité. Il suffit que nous ayons abdiqué notre pouvoir pour que nous soyons coupables de ne l'avoir plus. Il suffit que parmi les motifs d'agir qui se présentent à nous et tendent à nous déterminer, nous ayons le droit de choisir, de fortifier et de multiplier les uns, d'affaiblir et d'éliminer les autres, pour que soit justifiée l'imputabilité.

Or habituellement, nous avons ce pouvoir et ce droit. Qu'il y ait des cas où malgré lui un homme, un enfant surtout se trouve en face d'influences telles, et si peu armé pour leur résister que la lutte se conçoive mal et que la défaite soit certaine, c'est possible, mais dans la plupart des cas une analyse pénétrante nous fait découvrir que l'homme s'est offert au péril où il devait succomber, ou qu'il a négligé d'utiliser les forces dont il disposait.

« La plupart des hommes, a dit un déterministe, M. Payot, sont gouvernés par le dehors, ils suivent la mode, l'opinion, sans plus songer à regimber que nous ne songeons à refuser de suivre la terre dans son mouvement de translation autour du soleil..... Ils ne réfléchissent guère, ce sont des « marionnettes », des marionnettes un peu compliquées et conscientes à coup sûr, mais qui ont le principe de tous leurs mouvements dans la région des désirs involontaires et des suggestions étrangères. »

Ce déterministe reconnaît lui-même que ces hommes, s'ils le voulaient, pourraient réagir. Leur tort est donc de le négliger ordinairement ; ils y songeront sans doute le jour où un acte plus grave que les autres, un crime à commettre appellera leur attention, et si la force leur manque pour l'écarter, ils devront avant tout s'accuser eux-mêmes

(1) *Pratique de la perfection, d'après saint Alphonse de Liguori*, Tome I, p. 64.

d'avoir anémié leur volonté en ne s'en servant pas, ou de l'avoir mise en péril de faiblir dans des circonstances particulièrement difficiles.

C'est toute une lutte stratégiquement menée à organiser contre le crime. La société a sa place de combat. Mais les individus ont la leur et leur rôle est de ne pas s'exposer et aussi de ne pas exposer les autres aux influences bien connues pour leurs pernicieuses conséquences.

Quelles sont donc ces influences ? Des influences d'ordre social avant tout. Sans doute il y en a d'autres : les causes physiques ont suggéré d'intéressantes études. On a dressé par exemple un calendrier criminel qui nous montre qu'en été les crimes contre les personnes se multiplient tandis que diminue le nombre des crimes contre les propriétés. Nous avons des cartes ou des statistiques qui esquissent des classifications tenant aux climats.

Mais quand on a dégagé la part qui revient aux raisons sociales, le bagage des influences physiques reste bien faible. Qui peut douter, par exemple, que si, en été, les crimes contre les personnes augmentent, c'est moins parce que la chaleur excite en nous les passions homicides que parce que, l'été, la vie s'extériorise davantage, multipliant les chances de rencontre et de choc ? Ce dernier phénomène, bien qu'il s'explique par les saisons, est pourtant d'ordre social.

Les tares physiologiques plus ou moins liées à l'atavisme ou à l'hérédité ont elles aussi de l'importance, pas autant cependant que le prétend Lombroso.

L'histoire des découvertes sensationnelles de ce médecin italien est bien faite pour nous mettre en garde contre les nouveautés retentissantes.

Lombroso produisit pour la première fois sa fameuse théorie du *Criminel né* conforme à un type criminel au Congrès de Rome de 1885, et elle était accompagnée d'observations si nombreuses et d'une documentation telle que les congressistes en furent éblouis. Mais, rentrés chez eux, ils réfléchirent et contrôlèrent, recherchèrent sans le trouver ce *criminel né*, fatalement voué au mal, et quant au type

criminel s'ils le rencontrèrent, ce fut aussi souvent parmi les honnêtes gens que chez les autres, si bien que le congrès anthropologique de Bruxelles en 1892 fut une condamnation formelle du système et le congrès d'Amsterdam, en 1901, une déroute.

Aujourd'hui, les disciples mêmes de Lombroso, s'ils ont conservé quelques vestiges du système primitif, n'hésitent pas à accorder aux facteurs sociaux la prééminence sur les facteurs anthropologiques.

Du reste, tout en ayant soin d'éviter les exagérations, on ne saurait nier les influences physiologiques et il n'est pas rare de trouver sur les bancs de nos prétoires des prévenus que les médecins nous présentent comme victimes de dégénérescences congénitales.

« Le jeune criminel de seize ans, profondément amoral, nous dit le Dr Paul Garnier, qui nous confond par son cynisme, celui qu'on trouve aujourd'hui presque infailliblement sur les bancs de la cour d'assises, est, dans les neuf dixièmes des cas, issu de parents alcooliques. »

Victimes de tares physiologiques, ne le seraient-ils pas aussi de tares morales ? C'est là du moins une conviction bien répandue et si fortement documentée qu'il est parfois difficile de la contredire. N'entendons-nous pas chaque jour dire autour de nous : « Il n'est pas étonnant que cet enfant soit paresseux, joueur, vicieux, c'est toute la nature de son père ou de sa mère, ou de ses grands-parents? » C'est un langage vieux d'au moins trois mille ans puisque les lois de Manou disaient déjà : « Des mariages irréprochables naît une postérité irréprochable, des mariages répréhensibles, une postérité méprisable. » (III, v, 42.)

Oui cet héritage physiologique de la débilité rend à l'enfant la lutte contre le vice plus difficile. S'il est bon que l'esprit sain soit logé dans un corps sain, le voilà d'ores et déjà en état d'infériorité. — Oui aussi l'hérédité aura pu transmettre encore une tendance plus grande à l'immoralité. Ce sont là vérités indéniables et bien dignes de nos réflexions. Mais n'exagérons pas ces prédispositions fâcheuses, comme certains l'ont fait au point d'y voir la loi qui

régirait fatalement la vie tout entière. Si l'on reconnaît chez l'enfant de la raison et de la volonté, c'est-à-dire s'il ne s'agit pas d'idiots ou d'imbéciles, la lutte, et par conséquent la victoire restent possibles. « A part de très rares exceptions, dit le Dr Garnier, que nous citions tout à l'heure à propos des descendants d'alcooliques, à part de très rares exceptions, et à propos de celles-ci, c'est surtout le médecin qu'il faut faire entrer en scène, il y a prise sur l'enfant. Mais que de soins et de précautions sont nécessaires ! »

Les influences d'ordre social gardent donc une importance prépondérante et fournissent aux sociologues d'abondants sujets d'étude. Nous voudrions nous arrêter sur trois d'entre elles qui nous paraissent des facteurs importants de la criminalité moderne : la formation défectueuse de l'enfance, le déclassement et les agglomérations urbaines, la désorientation de la morale.

* * *

La précocité dans le mal est un des traits caractéristiques et profondément tristes de notre époque. Tandis qu'en 1831 on ne poursuivait en chiffres ronds que 10.000 mineurs de vingt-un ans, on en poursuivait près de 35.000 en 1880 et près de 45.000 en 1892, et si depuis 1895 une régression se manifeste dans les chiffres, on ne conteste guère que cette diminution du nombre des poursuites ne correspond pas à une diminution du nombre des défaillances, mais bien à d'autres causes telles que l'énervement de la répression et surtout l'emploi de moyens différents pour châtier et prévenir les fautes. Ainsi la loi du 24 juillet 1889, sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés, a tout naturellement soustrait aux tribunaux cortionnels beaucoup d'enfants qu'on y déférait autrefois. Leur sort est réglé différemment, l'assistance publique prévient l'envoi en correction. C'est un simple changement d'étiquette. L'enfance coupable ne laisse pas de constituer une armée effrayante à effectifs renforcés. Or cette armée se recrute surtout dans les familles où l'autorité est en défaut.

Un directeur du quartier correctionnel de Lyon, M. Raux, a dressé à l'aide des dossiers et de la correspondance qu'il avait en mains une statistique consciencieuse. Le résultat de son analyse fut que 13 °/₀ de sa jeune population avaient eu le bénéfice d'une surveillance normale, 8 °/₀ avaient été excités au mal par leurs parents eux-mêmes, 38 °/₀ avaient grandi sans aucune surveillance; enfin 4 °/₀ n'avaient eu qu'une surveillance contradictoire, tour à tour faible et brutale, en un mot mauvaise.

Si l'on se place sous un autre angle on est amené à penser que fort souvent la surveillance et l'éducation défectueuses doivent coïncider avec la désorganisation de la famille, car de nombreuses recherches ont toujours abouti à cette conclusion que la grande majorité des enfants traduits en justice avaient une famille désorganisée par la mort, le divorce, la désunion des parents, l'abandon ou les condamnations. 65 °/₀ suivant les uns, 85 même ou 95 °/₀ suivant les autres, ont une situation de famille évidemment défectueuse.

Toutes ces enquêtes s'accordent sur ce fait, digne de remarque, que les plus atteints ne sont pas les enfants complètement orphelins, mais bien plutôt ceux qu'on appelle avec raison les demi-orphelins, ceux que la séparation, le divorce ou la mort ont privés de l'un de leurs parents. Car les orphelins, grâce à Dieu, trouvent ordinairement un charitable asile et une saine éducation; et fussent-ils illégitimes et abandonnés, et par conséquent moins préservés que les enfants légitimes, leur moralité est encore meilleure que celle des demi-orphelins.

Ceux-ci trouvent en effet une autorité ou plus faible si c'est celle de la mère, ou moins attentive si c'est celle du père, mais surtout ils pâtissent du désordre que révèle ou qu'amène la rupture du lien familial, désordre qui a abouti au divorce des deux époux, désordre installé au foyer de l'époux resté seul, mauvais exemples sous toutes les formes, si bien que la corruption de la famille, ou de ce qui en reste, fait plus de victimes que sa totale disparition.

Ceux qui ont voté le divorce n'y ont vu qu'un mauvais

tour à jouer à l'Eglise, et voilà qu'il nous apparaît comme la plus fatale atteinte à la société, parce qu'il en tue la cellule fondamentale et essentielle, la famille. Le coup est même plus rude qu'on ne pense, parce qu'à côté des divorces qui se font il y a les mariages qui ne se font plus : si le mariage n'est qu'un lien qui se peut dénouer, mieux vaut l'union libre qui se dénoue plus facilement.

Certes, il arrive aussi à des parents régulièrement unis de mal élever leurs enfants ou d'en avoir d'indisciplinés, mais je sais gré cependant à la statistique criminelle de nous démontrer que l'union et la régularité ont des gages de réussite que n'ont plus la discorde et l'inconduite.

De nombreuses observations établissent que la criminalité est en raison inverse de la fréquentation de l'école et de l'exercice d'une profession. Ainsi, dans la population pénitentiaire de 1901, plus du tiers des garçons et de la moitié des filles étaient complètement illettrés, près des deux tiers des garçons et des trois quarts des jeunes filles n'avaient exercé aucune profession avant leur entrée dans les établissements d'éducation correctionnelle. L'enfant criminel est très souvent un enfant qui n'a pas ou qui a mal fréquenté l'école ou l'atelier.

L'école et l'atelier sont donc en eux-mêmes des préservatifs du crime en tant qu'ils imposent une habitude de régularité et de travail ; mais on est en droit de leur demander autre chose.

L'école doit détruire l'ignorance ; elle doit aussi préparer et armer l'enfant contre les tendances au mal qui le sollicitent. Le fait-elle ? Du moins pour y arriver les maîtres s'y prennent différemment, les uns sans Dieu, les autres avec Dieu. Y réussissent-ils également ?

Quelques juges impartiaux et éclairés nous donneront plus loin leur avis. Mais pouvons-nous douter que la morale basée sur Dieu et résumée dans le Décalogue fournisse une règle de vie que ne saurait donner la morale dite indépendante, sans cesse à la recherche de son fondement et de sa formule ?

Quant aux conditions de travail offertes à l'enfant au

lendemain de l'école, elles sont trop souvent profondément défectueuses.

Dans les milieux industriels, il entre à l'usine; dans les villes, les petits emplois de magasin et de banque s'offrent tentants. Bien rares sont ceux qui, comme jadis, vont dans une famille d'artisans ou d'ouvriers pour y faire leur apprentissage; les regrets sur ce point sont unanimes. Le petit apprenti gagnait peu; on en abusait parfois en l'employant plus qu'il ne convenait aux petites besognes du ménage, mais en somme il vivait sainement dans une famille honnête, et, suivant l'expression d'Henri Joly, « ses vrais besoins étaient satisfaits et les faux ne recevaient pas tant de provocations ».

Songez au contraire aux tentations nombreuses que subissent les petits commis aux courses, qui parcourent Paris ou les grandes villes, et les jeunes ouvriers mêlés dans les grandes usines et à leur sortie aux filles, aux femmes et aux adultes, et vous ne vous étonnerez pas qu'on rencontre dans les maisons de correction en grand nombre de ces jeunes gens qui, après avoir eu des professions qui les préparaient aux vices, y ont abouti et sont tombés dans cet odieux bas-fonds où le crime s'allie de façon si ignoble à l'exploitation des vices des autres.

*
* *

L'influence du milieu se fait très vivement sentir sur l'enfance, car c'est à ce moment surtout que l'individualité humaine est apte à recevoir les empreintes et à se modeler à leur image. Chez l'adulte, la liberté s'affirme, la dépendance du milieu s'amoindrit, et cependant elle existe encore à un point tel que le bien choisir et organiser est encore le meilleur usage que nous puissions faire de la liberté.

Les statistiques en cette matière nous rendent le précieux service de jalonner et de classer les manières de vivre et les professions, comme ferait une intelligente association sportive, des routes de son pays, en les divisant suivant les dangers qu'on y court.

Une première manière de diminuer les risques, c'est de rester chez soi; ceci dit non pour les automobilistes qui pourraient aussi parfois s'en bien trouver, mais pour les hommes, en général, soucieux de se conduire honnêtement. On a constaté jadis, et ce calcul n'a pas cessé d'être vrai, que sur cent mille habitants n'ayant pas quitté le lieu de leur naissance, huit ont été traduits, en 1877, devant les cours d'assises; sur cent mille individus domiciliés dans d'autres départements que celui où ils étaient nés, il y en a eu vingt-neuf, et que sur cent mille étrangers résidant en France, il y en a eu quarante et un.

Huit, vingt-neuf, quarante et un, cette progression croissante à mesure que s'accuse l'éloignement du sol natal est des plus significatives.

Un autre fait est digne d'être noté. La vie au grand air des champs expose moins aux influences pernicieuses que l'atmosphère alourdie des villes. Le paysan met le feu à sa maison pour toucher la prime d'assurance; il manifestera sa haine trop fréquente contre son voisin en le diffamant, en détruisant ses arbres ou ses vignes, en le blessant ou en le tuant même; il est braconnier, c'est peu de chose en apparence, c'est pourtant un chemin qui bien souvent conduit au meurtre. Mais, sous toutes ses formes, sa perversité, si elle s'inspire d'une imitation plus ou moins lointaine, au moins ne paraît directement liée ni par un exemple immédiat directement efficace, ni à d'autres circonstances fortement influentes. Aussi ne faut-il pas s'étonner que la criminalité rurale soit inférieure à la criminalité urbaine.

Toutes les régions rurales pourtant ne méritent pas une note aussi favorable. Si nous jetons les yeux sur une de ces cartes dressées par le ministère de l'intérieur, et où les teintes les plus sombres sont réservées aux plus mauvais départements, nous sommes frappés de la noirceur de certaines régions plus rurales qu'urbaines.

La Corse est absolument noire; mais sa criminalité s'explique par des raisons très particulières. Le Corse, dit-on, ne croit plus à la justice publique. C'est assurément de

sa faute autant que de celle de la justice. Il voit trop comment elle est tenue en échec par ses amis et par ses ennemis... Il ne se fie plus qu'à lui-même, il se venge, il venge les siens.....

Après la Corse viennent deux régions très sombres, le département de l'Hérault et la Normandie représentée surtout par trois de ses départements : l'Eure, le Calvados et la Seine-Inférieure.

Le procès de la Normandie a été fait par M. Henri Joly, ancien doyen de la Faculté des lettres de Dijon, qui n'hésite pas à dire :

« S'il fallait désigner actuellement en France la région criminelle par excellence, il n'y aurait pas lieu d'hésiter longtemps ; il faudrait dire : c'est la Normandie ou, tout au moins, une portion importante de la Normandie. Ce pays n'est cependant point un coupe-gorge. Les voyageurs y vont et en reviennent avec une sécurité parfaite. A une certaine époque de l'année les Parisiens s'y rendent en foule et n'y sont point massacrés. La vue du passant s'y repose même avec bonheur sur l'appareil d'une existence calme et plantureuse ; et quiconque se borne à traverser rapidement les prairies célèbres de ces parages, ne peut que se dire : voilà une contrée heureuse où tout conspire à rendre facile la bonne humeur, l'harmonie et la probité. Cette région n'en est pas moins l'une de celles qui envoient le plus d'accusés à la cour d'assises et le plus de prévenus à la police correctionnelle. » (*France criminelle*, p. 117.)

Bien entendu, les Normands ont plaidé. M. Jean Guillouard, s'est fait leur avocat (*Réforme sociale*, 1er nov. 1904), non il est vrai sans compromettre un peu ses clients, car il nous révèle des habitudes vraiment exagérées d'intempérance : à Clecy, à Evrecy, nous dit-il, chaque personne adulte, homme ou femme, boit en moyenne un litre d'eau-de-vie par semaine ; à Louvigny, à Cambremer il est des ouvriers qui boivent jusqu'à un litre d'eau-de-vie par jour.

Pour qui connaît si peu que ce soit les rapports de l'alcoolisme et de la criminalité, la cause est entendue, répond M. Joly. Au surplus les observations ne varient pas. La

Normandie a toujours des teintes sombres. Ce n'est pas la misère mais bien l'aisance trop grande et trop facile qu'il faut accuser de cet abaissement de la moralité; l'aisance doucement acquise et sans travail, dans les gras paturâges, l'aisance qui, pour se prolonger paresseuse, supprime les naissances considérées comme une charge, l'aisance qui ne sert alors qu'au bien-être physique et grossier, à boire et à manger, et qui à se complaire ainsi en elle-même, détruit tout respect de la femme, des enfants et des autres. L'immoralité procède ici d'elle-même par l'oubli de plus en plus accentué des devoirs fondamentaux, elle nous attriste particulièrement parce que nous ne lui trouvons plus l'excuse des misères ou des commotions qui ébranlent certaines existences.

Aussi nous nous apitoierons plus volontiers sur ces malheureux qui, à la recherche d'un sort meilleur, abandonnent leur pays d'origine, s'engouffrent dans les milieux industriels, se vouent à un isolement qui les laisse sans appui et sans témoin.

Je relis toujours avec plaisir la belle page du P. Lacordaire sur l'association.

« Tant que nous sommes isolés, nous n'avons à attendre que la corruption, la servitude et la misère : la corruption parce que nous n'avons à répondre que de nous-même à nous-même, et que nous ne sommes pas portés par un corps qui nous inspire respect pour lui et pour nous; la servitude, parce que, quand on est seul, on est impuissant à se défendre contre qui que ce soit; enfin la misère, parce que le plus grand nombre des hommes naît dans des conditions peu favorables pour soutenir jusqu'au bout son existence contre les ennemis intérieurs ou extérieurs, s'il n'est assuré, par la communauté des ressources, contre la communauté des maux. L'association volontaire, où chacun entre et sort librement sous des conditions déterminées par l'expérience est le seul remède efficace à ces trois plaies de l'humanité : la servitude, la misère et la corruption. »

Cela est vrai, ajouterai-je, non seulement de l'association proprement dite, mais encore d'autres groupements tels

que la famille ou même des petites paroisses et communes rurales.

La plupart de ceux qui peuplent nos prisons n'ont fait en y entrant de vide dans aucun de nos groupes normalement constitués.

Les trois quarts sont des célibataires, ils n'ont pas su ou n'ont pas voulu fonder une famille, et sans doute ils n'ont plus aucun rapport avec celle dont ils sont sortis.

Les trois quarts encore, un haut fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur, M. Brunot, a fait ce calcul (*Rev. pén.* 1903, p. 305), les trois quarts ne sont affiliés à aucune association licite ni même illicite. Ce sont, comme il les appelle, des solitaires. L'autre quart se répartit entre les associations licites et les illicites à peu près par moitié.

Les deux tiers viennent des villes où ils se perdaient dans la masse. D'autres étaient des vagabonds, si bien qu'ils n'avaient même pas la ressource d'appartenir à ces sociétés restreintes que composent les communes rurales.

Le plus grand nombre enfin n'appartenaient que nominalement à la profession qu'ils se flattent d'exercer. Leurs bras sans doute ne manqueront nulle part, n'étant ni des plus recherchés ni même bien sérieusement offerts.

En définitive, l'observation faite sous les angles les plus divers nous montre que s'éloigner de son milieu naturel et normal, s'isoler, c'est s'exposer à de nombreux dangers.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que les déplacements nombreux de notre si errante vie moderne ne soient guère favorables à la moralité. Les commis voyageurs ne sont pas ordinairement des modèles de vertu et les provinciaux à Paris valent, je crois, moins que dans leur ville natale.

Mais les changements les plus graves sont ceux qui réalisent un déclassement définitif et ne sont pas suivis d'un reclassement.

De statistiques dressées en 1882, et qui ne me paraissent pas avoir été rééditées sous la même forme, il résultait que les domestiques, attachés à la personne, malgré cependant que leurs méfaits ne soient souvent pas découverts ou

dévoilés, formaient, après les gens sans aveu, la profession la plus criminelle. Voilà qui n'est pas toujours à l'honneur de leurs maîtres. Ceux qui savent combien un peu d'affectueuse sympathie attire de dévouement et même de nobles générosités comprennent aussi que d'infranchissables barrières et la dureté livrent, désarmés, à de fortes tentations ceux qui ont dû quitter leur famille pour les servir.

Le fait le plus saillant au point de vue qui nous occupe comme à tant d'autres est certainement la transformation profonde de l'industrie dans le cours du siècle dernier.

La grande industrie s'est développée; elle a attiré autour des grandes usines, et fort souvent dans de grandes villes, une foule de travailleurs. Les uns ont été arrachés aux petites maisons des champs où voisinaient fraternellement le métier à tisser et la pioche, celle-ci pour les jours de chômage et les heures de détente, l'un reposant de l'autre. Ils vivaient là cependant économiquement et moralement. Mais la machine à vapeur a voulu grouper ses armées en masse compacte.

Les autres sont venus, attirés par l'espoir d'un sort meilleur. Tous ont été plus ou moins déracinés car tous ont abandonné leur pays, leurs amis, leurs parents.

Au travail dans la famille ou tout près d'elle, a été substitué le travail à l'atelier où trop souvent on ne surveille rien si ce n'est la besogne matérielle. A la vie au large a été substituée la vie à l'étroit avec ses contaminations plus faciles ; le village a été de plus en plus remplacé par la ville industrielle mieux pourvue de journaux, de livres, de spectacles, de cabarets et autres choses encore.

Tous les déracinés n'ont cependant pas péri. Beaucoup se sont reconstitué un milieu et une famille où souvent, grâce à Dieu, se reprennent et se continuent les bonnes anciennes traditions.

Mais d'autres n'ont pas su ou n'ont pas pu échapper aux attirances du mal, rendues plus puissantes par l'isolement et l'instabilité qui résulte du peu de durée des contrats ou des chômages, ou des crises profondes et des destructions même de certaines industries.

Sans famille et sans travail comme sans principes, l'homme est la proie désignée de l'oisiveté dont il se fera bientôt une carrière.

C'est là surtout que se recrute cette armée de récidivistes qui a paru si dangereuse à nos gouvernants de 1885 qu'ils ont pris toute une série de mesures pour la décimer et la réduire.

La relégation a déjà depuis vingt ans frappé quinze mille hommes, ainsi éliminés du champ de bataille. Mais il en reste encore. Les uns se concentrent dans les villes. Paris compte, dit-on, de trente à cinquante mille malfaiteurs de profession, les appréciations varient. Les autres errent sur les grandes routes; ce sont ces vagabonds parfois inoffensifs, souvent redoutables, qu'on rencontre partout.

En apparence, toute cette population flottante ou roulante est la réserve de l'industrie, la troupe de secours qui se porte aux points où la réclame une activité plus instante. Mais en réalité beaucoup ne trouveront jamais de travail, parce qu'ils n'en cherchent pas, ils s'accoutument à la paresse, ils vivent de mendicité, de rapine et de vol.

A Dieu ne plaise qu'en envisageant ces conséquences des transformations industrielles, je m'arroge le droit de juger en bloc ce gigantesque effort qui a bouleversé la société moderne.

Je voudrais seulement rappeler que les transformations industrielles soulèvent plus d'une question sociale ou morale qui mérite réflexion, toutes n'étaient pas aussi nécessaires, toutes ne se seraient peut-être pas accomplies si l'on avait mis plus souvent en balance, en face des profits pécuniaires, les pertes morales; et l'esprit prodigieusement inventif dont il a été fait preuve, aurait pu tendre, pourra tendre plus souvent à l'avenir, grâce à l'électricité par exemple, au maintien des formes que l'expérience a jugées plus souples et plus morales et notamment à l'alliance chez l'ouvrier du travail industriel et de la culture.

Du reste la mesure a manqué un peu de tous les côtés. On a constaté très justement que les paysans expédiaient à la ville leurs enfants beaucoup plus facilement que leurs

denrées. Pour celles-ci, ils s'inquiètent de savoir si le marché les réclame, de crainte qu'elles ne se corrompent. Pour ceux-là, on a moins de prudence ; une famille envoie son fils ou sa fille avec plus de légèreté qu'elle ne s'en permettrait pour aventurer un tonneau de vin ou une corbeille de fruits. Pour mille travailleurs que demande la ville on en envoie deux mille. Les classes bourgeoises n'agissent pas avec plus de sagesse quand elles poussent leurs enfants à des carrières libérales encombrées. Et comme un sot amour-propre, ou d'autres considérations moins nobles, empêchent l'égaré de retourner où il aurait dû rester, il est assez naturel qu'il cherche à vivre dans les à côté de la vie honnête en attendant qu'il passe nettement à l'envers.

*
* *

L'abandon des idées morales chrétiennes et traditionnelles vient ajouter ses tristes effets à la désertion du sol natal et du milieu familial.

Depuis vingt-cinq ans, de puissants efforts ont été faits pour aiguiller l'enfant vers des directions nouvelles ou du moins le détourner des anciennes.

Quels résultats ce changement a-t-il donnés au point de vue de la moralité ou plus spécialement de la criminalité de l'enfance ?

Les statistiques ne nous renseignent guère sur ce point, elles nous ont cependant révélé jadis qu'à Paris, sur cent enfants poursuivis, on en trouvait deux à peine qui soient sortis d'une école religieuse, et que sur cent enfants détenus à la Petite Roquette, l'école congréganiste n'en fournissait que onze et l'école laïque quatre-vingt-sept.

Plus probant encore est l'avis de ceux qui ont étudié et approché l'enfance coupable. Il est bon d'entendre leur témoignage dans cette cause de l'instruction religieuse gagnée pour nous mais toujours plaidée ailleurs et qu'il nous faut toujours défendre.

« L'étude à laquelle je me suis livré, dit M. Rivière (*Rev. pén.* 1897, p. 711), m'a amené à cette conviction que la

question de la criminalité des mineurs est intimement liée à celle de l'enseignement primaire et que les fautes commises dans l'organisation de celui-ci ont grandement contribué au développement de celle-là. Cette manière de voir était depuis longtemps celle de tous les écrivains religieux, nous avons été heureux de la trouver récemment exposée dans un article justement remarqué par un des professeurs les plus distingués de l'Université qu'on ne saurait taxer de cléricalisme. Je crois pouvoir dire qu'elle tend à devenir aujourd'hui celle de la grande majorité des esprits indépendants. »

Le professeur distingué de l'Université que vise M. Rivière est M. Fouillée qui n'avait pas toujours ainsi pensé, il a dû cependant se rendre à l'évidence et dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, en 1897, janv.-fév., p. 427, il écrivait : « Instruisez les enfants déshérités ou dégénérés ; aurez-vous trouvé par là remède à tous les maux ? Tantôt vous obtiendrez d'heureux résultats si la nature de l'enfant et le milieu où il vit s'y prêtent ; tantôt vous ne ferez que fournir des armes nouvelles à des penchants plus forts que les conseils du maître. Si, de plus, l'enfant déjà mal disposé par l'hérédité ou par le milieu familial, découvre une sorte d'hostilité sourde entre le représentant de la morale laïque et celui de la morale religieuse, il pourra conclure à l'incertitude de toute morale aussi bien laïque que religieuse, et ce n'est ni la grammaire et l'orthographe, ni l'arithmétique et le calcul, ni l'histoire, ni la fameuse « géographie » qui pourront l'empêcher de mal faire. Il aura beau apprendre la règle de trois, les caps de la Hollande et les lacs d'Amérique, l'histoire du vase de Soissons, l'assassinat de Jean sans Peur ou celui du duc de Guise, ses penchants n'en seront pas modifiés. « Si l'instruction, disait déjà Socrate, ne donne pas un esprit juste et sain, elle ne fait que rendre les hommes plus mauvais en leur fournissant plus de moyens pour faire le mal..... »

Plus profondément, Gœthe disait : « Est pernicieux tout ce qui libéralise nos esprits sans nous donner la maîtrise

sur nos caractères ». Eh bien il faut convenir que nous avons beaucoup « libéralisé » les esprits, même chez les enfants, mais avons-nous cherché à leur procurer la maîtrise dont parle Gœthe ? Il ne le semble pas, puisque de toutes parts les partisans les plus convaincus de l'instruction, après tant de belles espérances, donnent aujourd'hui des marques de découragement. »

Tarde, aussi, professeur officiel de sociologie, nous disait à son tour (*Philos. pénale*, p. 388) : « Il est inutile de répéter ce qui a été dit de tous côtés sur l'inefficacité, aujourd'hui démontrée, de l'instruction primaire considérée en elle-même et abstraction faite de l'enseignement religieux et moral. Ce résultat ne peut nous surprendre. Apprendre à lire, à écrire, à compter, à déchiffrer quelques notions élémentaires de géographie ou de physique, cela ne contredit en rien les idées sourdes impliquées dans les penchants délictueux, cela ne combat en rien le but qu'ils poursuivent, cela ne suffit pas à prouver à l'enfant qu'il est de meilleurs moyens que le délit d'atteindre ce but. Seulement, cela peut offrir au délit de nouvelles ressources, modifier ses procédés, devenus moins violents, plus astucieux, et parfois fortifier sa nature. »

Entendons-bien cette leçon et retenons-la. Non seulement l'instruction sans religion et sans morale ne donne pas d'armes contre le crime, mais c'est à celui-ci qu'elle en fournit. « Depuis quelques années, disait M. A. Guillot, juge d'instruction très expérimenté du tribunal de la Seine (*Paris qui souffre*), je n'ai jamais rencontré de jeune assassin qui n'eût reçu une instruction primaire assez développée et montré un goût très marqué pour la mauvaise littérature. »

Et qu'on ne cherche pas à épiloguer en disant que la morale indépendante conduit à la vertu comme la morale religieuse.

C'est impossible, car suivant une pénétrante observation de Brunetière (*Correspondant*, 10 juillet 1904), il n'y a que deux morales, la païenne et la chrétienne, parce qu'il n'y a que deux manières de concevoir l'objet de la vie, lesquelles

sont de le mettre dans la vie même ou en dehors d'elle.

Or, si vous m'enseignez que l'objet de la vie est la vie même, vous ne pourrez m'empêcher de glorifier, comme font les païens, l'individu, ses intérêts et ses vices. Et c'est bien là, en effet, l'aboutissement nécessaire des morales sans Dieu. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'éducation religieuse apparaisse comme la seule capable de faire des enfants, de bons citoyens.

Le président du dernier conseil des ministres, puis-je trouver un témoin moins suspect de cléricalisme, a reconnu lui-même à la tribune de la Chambre qu'à l'heure actuelle il n'y a rien à mettre à la place de la morale religieuse.

Récemment, la Société des Prisons, composée de magistrats, avocats, membres des sociétés de patronage, fonctionnaires des services pénitentiaires, a discuté sur les causes de la criminalité de l'enfance, et les témoignages sont venus unanimes accuser avec la désorganisation de la famille, l'absence d'éducation religieuse. Seul un fonctionnaire a tenu à protester contre des appréciations qui lui paraissaient viser des institutions républicaines, et ayant prononcé cette magique formule il s'est tu, sans rien expliquer ni justifier, ce qui eût été pourtant bien nécessaire.

Je fais là, de bien petite apologétique. Ma seule excuse est que j'essaie de ramener ma démonstration à une argumentation toute expérimentale et terre à terre, destinée dans mon esprit à frapper ceux qui ne s'élèvent pas plus haut.

Je ne dis pas, bien que je le pense, que l'irréligion expose à la condamnation lors du jugement suprême, je dis qu'elle expose même aux condamnations de nos tribunaux correctionnels et criminels, je ne dis pas que l'irréligion fera, de ceux qui la professent, les réprouvés de l'au-delà, je dis que les chances sont nombreuses pour qu'elle en fasse aussi les réprouvés d'ici-bas. Les statistiques et les observations sont là pour le prouver.

L'abbé Faure, dans ses *Souvenirs de la Roquette*, nous raconte l'histoire du plus jeune des guillotinés, Jeantroux,

condamné à mort et exécuté en 1890 pour avoir à dix-sept ans tué une vieille femme. Il avait été, enfant, d'abord placé à une Ecole tenue par les Frères, mais l'école ayant été laïcisée, tout enseignement religieux avait cessé, et il n'avait pas fait sa première communion.

Il la fit, le malheureux, dans la cellule des condamnés à mort, presque à la veille de son exécution, après avoir ouvert son âme aux belles et salutaires vérités qu'il ignorait. Sa vie n'aurait-elle pas été tout autre s'il les avait connues plutôt !

La démoralisation systématique qui menace d'envahir la France n'est pas sans faire courir à sa sécurité les plus graves périls. J'ai été très frappé des paroles que prononçait il y a deux ans, peu de temps avant de mourir, M. Tarde, qui fut un des pontifes de la sociologie moderne et la comprit bien comme on l'enseigne aujourd'hui, sans souci de Dieu ni de la sublime morale des Livres Saints. Et cependant, le 21 janvier 1903, un an environ avant sa mort, frappé de l'abandon du Décalogue, il émettait ces sombres prévisions : « Qu'il s'agisse de la crise mérovingienne ou de cette crise prolongée qu'on appelle la guerre de cent ans, ou de la crise religieuse du XVI[e] siècle, c'est toujours par une recrudescence énorme de criminalité que de telles périodes se signalent à nous. Il serait surprenant que notre époque contemporaine fît exception, ou exception complète à la règle. Ce n'est pas que l'agitation sociale y soit grande à la surface ; l'aspect social y est plutôt paisible, comparé à celui des temps que je viens de rappeler. Mais jamais peut-être la crise proprement morale, n'a été aussi profonde que de nos jours. Au XVI[e] siècle par exemple, il y avait un conflit de croyances bien plus aigu que maintenant ; mais tout le monde, protestants ou catholiques étaient d'accord sur certaines maximes fondamentales ; le Décalogue régnait sur tous. Où est maintenant le Décalogue incontesté, indiscuté ? Il n'est pas jusqu'au premier précepte : « tu ne tueras point » qui ne soit contredit aux applaudissements d'honnêtes gens, par tous les apologistes de la force, par un Nietzsche, qui nous recommande d'être

cruels, et quant à cet autre commandement moral : « tu ne voleras point » ai-je besoin de dire qu'il est en contradiction formelle avec les théories si spécieuses qui, avec tant de succès, combattent le principe de la propriété individuelle ? Inutile d'ajouter qu'on est de moins en moins d'accord sur les devoirs relatifs à la moralité sexuelle.

Je n'incrimine pas les très honnêtes gens qui professent des opinions avancées sur tous les points. Mais, ce qu'il y a de grave à notre époque, c'est précisément que certains devoirs jadis unanimement reconnus, sinon pratiqués, soient combattus, niés, par des esprits sérieux, par des consciences intègres, et non pas seulement par des énergumènes ou des fripons. »

Vraiment, la crise est profonde, puisque celui-là même qui la constate ose qualifier de très honnêtes gens ceux qui enseignent le meurtre, ou qui donnent leur sympathie au voleur et la refusent au volé, et d'esprits sérieux et de consciences intègres ceux qui se mettent d'accord avec les énergumènes et les fripons pour nier des devoirs jusque-là unanimement reconnus !

Et nous comprenons qu'elle autorise les plus effroyables prédictions. Serions-nous donc menacés de retours d'anarchie analogues à ceux que provoquèrent les paillards, gautiers, brabançons, chateauverds, trente mille diables, rodrigais, écorcheurs, retondeurs, tard-venus, qui désolèrent la France à l'époque de la guerre de Cent ans, jusqu'à ce que les « petites gens » du Conseil de Charles VII et la noblesse campagnarde, de retour au milieu des populations rurales, aient rétabli le calme ?

Reverrions-nous ces troubles amenés par la Réforme et ces carabins, picoreurs, gueux et coquillards, rougets et grisons, que durent encore combattre, avec succès il est vrai, Henri IV, Richelieu et Louis XIV ?

Reverrions-nous l'altération sociale de la fin du XVIII[e] siècle, ce que Taine appelle l'anarchie spontanée, qui permit et le brigandage officiel de la Terreur, et les sinistres équipées des chauffeurs aux bandes multiples,

chauffeurs du Centre, chauffeurs du Nord, chauffeurs de l'Est, chauffeurs du Lyonnais ?

Non, nous dira-t-on. Ce n'est plus possible. L'administration fortement constituée que nous a donnée Bonaparte nous garantira, tant qu'elle durera, du retour de pareils fléaux.

Mais cette barrière n'est-elle pas bien fragile ? Ne nous arrive-t-il pas plus fréquemment depuis quelques années, de voir des villes ou des campagnes momentanément abandonnées à de redoutables bandes qui s'octroient l'impunité en se parant du titre souvent usurpé d'ouvriers en grève. Comme il en faudrait peu pour que cet état se généralise ?

Les prévenus ou les accusés qui garnissent les bancs de nos prétoires soulèvent en nous des sentiments bien différents.

Quelques-uns provoqueraient un sourire par la façon ingénieuse dont ils organisent leur vie aux dépens de la société. J'ai lu quelque part qu'un habitué d'une prison de Paris y avait presque monopolisé les fonctions d'infirmier. En partant il priait le médecin de lui retenir sa place annonçant son retour prochain. Dans ce but, il commettait un certain délit très avantageux car il ne fait pas encourir la relégation, très agréable aussi et très facile à commettre car il consiste à se faire servir au restaurant un repas, copieux naturellement, et à ne le pas payer. Seul défaut de ce procédé, c'est qu'il ne réussit pas toujours. Notre individu se plaignait qu'un jour chez Margerie, après un repas de 70 francs on se fût contenté de le mettre à la porte. A ce prix, direz-vous, il aurait pu rester en liberté. Mais non, la prison lui manquait et il tenait à ses fonctions.

D'autres nous font trembler pour nos personnes, ce sont ceux qui ont apporté à la consommation de leurs crimes une méchanceté cruelle ou une habileté infernale qui ne respecte rien.

Mais d'autres aussi nous font trembler pour la société tout entière, quand, non contents de violer ses lois ils en

contestent l'autorité. Déjà l'on rencontre, de plus en plus nombreux, de ces malfaiteurs qui ont lu et professent que ce qui est illégal, en vertu de nos relations sociales, est naturel et normal, en vertu de la loi universelle de nécessité, que le crime et la pénalité sont des notions purement relatives, qu'il n'existe point de crimes mais seulement des manifestations nécessaires de la lutte pour l'existence, victimes inconscientes peut-être, mais combien dangereuses! de la diffusion de ces doctrines qui font de la force le droit, du vol l'accomplissement d'un devoir de restitution, du mariage une institution surannée qu'il faut remplacer par l'amour libre, ou mieux encore les honteuses pratiques de la civilisation grecque.

Ces doctrines se professent en des chaires de tous ordres; elles ont leurs adeptes à tous les degrés de l'enseignement, elles sont celles de tout un parti politique qui menace de conquérir le pouvoir.

A ce compte les rôles s'intervertiront et vraiment nous pouvons bien constater avec M. Tarde une crise morale des plus graves et redouter ses conséquences.

* * *

Chose piquante. Les sombres prophéties que nous citions tout à l'heure émanent de celui-là même qui était chargé de présider à la confection des statistiques criminelles qui, depuis une dizaine d'années, affectent une allure optimiste et rassurante. N'a-t-il donc pas vu cette amélioration morale de la France ou n'y a-t-il pas cru? Qu'en devons-nous penser nous-même?

J'éprouve un vif embarras à répondre à cette question, car je désirerais vivement échapper au reproche de partialité. Or, bien certainement, ceux qui, comme nous, croient que la famille, la religion, l'autorité sont les bases indispensables de la société ont peine à admettre que la société se moralise ou même soit moins criminelle, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, au moment où elle cherche à détruire ces principes fondamentaux. Ils ont

peine à le croire sur la foi seule d'une statistique émanée de ceux qui ont intérêt à justifier leur conduite, et cependant ils doivent avant tout accepter la vérité telle qu'elle est, et n'y pas substituer ce qu'ils désirent.

Or il faut reconnaître que la France a pris pour diminuer le nombre des criminels, trois sages mesures. Et tout d'abord elle relègue les pires récidivistes, et aujourd'hui la Guyane et la Nouvelle-Calédonie ont le privilège peu enviable de posséder dix mille relégués environ, malfaiteurs de profession, de ceux qui en France se font condamner plusieurs fois par année et commettent un bien plus grand nombre de méfaits. Nul doute que s'ils étaient restés chez nous, ils auraient sérieusement relevé la statistique. Celle-ci se trouve donc améliorée sans qu'on en puisse dire autant de la moralité générale.

Le sursis auquel M. Bérenger a attaché son nom a aussi une heureuse influence. Nos prisons sont un tel foyer de corruption, que dispenser conditionnellement d'y être internés ceux qui sont condamnés pour la première fois est un excellent moyen d'éviter d'irrémédiables contaminations. La crainte de la prison s'est montrée beaucoup plus efficace que la prison elle-même.

Enfin notre société moderne peut se réjouir du développement et des heureux effets du patronage. Recueillir ceux que la prison rejette sans ressourcees, leur en procurer, les instruire et les relever, soustraire à la prison ou à leurs familles, souvent hélas! cela se vaut, les enfants qui allaient s'y corrompre, sont des œuvres éminemment chrétiennes. Partout où elles se sont normalement développées, elles ont tout naturellement apporté des germes de vie et de régénération.

Mais si la relégation qui élimine, le sursis qui empêche une corruption plus grande, le patronage qui sauve plus d'un malheureux, ont pu arrêter un peu une progression qui était tout bonnement effrayante, il n'en reste pas moins une activité criminelle plutôt croissante et digne d'appeler l'attention de tous.

La statistique officielle elle-même nous permet de l'af-

firmer ; car si le nombre des affaires soumises aux tribunaux repressifs a baissé, celui des affaires soumises au parquet augmente sans cesse. Si donc les prétoires criminels sont moins encombrés, ce n'est pas que les délinquants manquent, mais bien qu'on ne les trouve pas, ou qu'on ne les cherche même pas. Les chemins de fer en font échapper un grand nombre. La politique en sauve beaucoup d'autres. D'indulgentes circulaires ont prescrit de la discrétion à l'égard du vagabondage et de la mendicité, formes paresseuses d'existence qui ne vont pas ordinairement sans méfaits, et en 1900 les poursuites avaient diminué d'un tiers depuis quinze ans alors que cependant se multipliaient les plaintes contre cette plaie sociale. Quant aux quelques délinquants que retiennent nos tribunaux répressifs, ils y sont traités avec une indulgence croissante qui tout naturellement dépeuple nos prisons.

Nous flatterons-nous au surplus de la diminution des attentats immoraux qui supposent la violence, si elle ne provient que des consentements plus fréquents de la victime, de la diminution des publications licencieuses, par cela seul qu'on ne poursuit plus, de la diminution des vols à main armée si les voleurs ont trouvé plus commode de s'embusquer dans les banques véreuses où ils atteignent plus de victimes avec moins de risques?

A dire vrai, il ne faut pas trop médire de la sécurité dont nous jouissons. La comparaison avec les siècles passés serait, je crois, toute à notre avantage. Nous pouvons aujourd'hui traverser la France d'un bout à l'autre, nous promener dans les grandes villes à toute heure du jour et de la nuit, à la condition seulement d'éviter quelques quartiers bien connus, sans courir de dangers sérieux.

Il n'en était pas de même il a deux ou trois cents ans ; un de mes érudits collègues a raconté que le voyageur se rendant de Lyon à Paris par la route du Bourbonnais trouvait au sortir de Tarare une borne avec cette inscription : Ici commence le brigandage. Et le mont Sauvage n'en avait pas le monopole ! A Paris, à l'époque de Boileau,

la sécurité laissait à désirer s'il faut en croire la description bien connue qu'il nous a laissée :

> Car, sitôt que du soir les ombres pacifiques
> D'un double cadenas font fermer les boutiques ;
> Que, retiré chez lui, le paisible marchand
> Va revoir ses billets et compter son argent ;
> Que dans le marché Neuf tout est calme et tranquille,
> Les voleurs à l'instant s'emparent de la ville.
> Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
> C'est, auprès de Paris, un lieu de sûreté.
> Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
> Engage un peu trop tard au détour d'une rue !
> Bientôt quatre bandits lui serrant les côtés,
> La bourse... ! il faut se rendre ; ou bien non, résistez
> Afin que votre mort, de tragique mémoire,
> Des massacres fameux aille grossir l'histoire.

Cela veut-il dire que nos aïeux valaient moins que nous. Je n'en sais rien. Je croirais plutôt que leur défense était moins bien organisée ; il suffisait de deux ou trois brigands pour terroriser un pays et de quelques ribauds pour rendre impraticables la nuit les rues d'une ville sans lumière et sans police. — Du moins la sécurité manquait et nous sommes mieux partagés.

Ne méconnaissons donc pas notre temps, mais ne négligeons pas pourtant d'en surveiller les mœurs afin d'éviter qu'au lieu des progrès dont nous nous flattons nous ne réalisions des rétrogradations fâcheuses.

Or pour réaliser le progrès moral, il est indispensable du concours énergique et éclairé de tous. J'ai peur que trop de consciences, intègres cependant, ne se laissent endormir dans une pharisaïque indolence, qui se complaît en une régularité rituelle et apparente, trop indifférente aux actes vraiment graves par où se manifeste leur influence sociale. Cette influence est plus grande qu'on ne pense, et nous croyons avoir montré, que plus d'une existence criminelle pouvait se rattacher aux défaillances de famille, ou au déracinement social ou moral des individus. La perversité individuelle y garde habituellement sa part bien suffisante pour

fonder la responsabilité, ne fût-ce que de n'avoir pas voulu, alors qu'elle le pouvait, se placer au dehors des zones dangereuses, mais elle n'empêche pas la responsabilité trop souvent méconnue des instigations et des complicités latentes.

François Coppée a abordé en un de ses romans (*Le Coupable*) cette palpitante question des responsabilités initiales. Me permettra-t-on d'en rappeler la trame et la conclusion. Si c'est du roman, il a, hélas ! emprunté ses données à la vie réelle, et nous retrouverons les traits que jusque-là nous ont fourni l'histoire et la statistique; s'il nous révèle des turpitudes il ne saurait être défendu, je crois, de les rappeler pour arriver à la leçon qui s'en dégage.

En quittant Paris où il avait fait son droit, brillamment du reste, Chrétien Lescuyer laissait derrière lui un enfant naturel, qu'il ne tarda pas à oublier.

Voilà donc un de ces enfants sans famille, voué aux hasards et aux pernicieux exemples des liaisons nouvelles que contractera sa mère, recrue presque assurée des maisons de correction. Et en effet abandonné, vagabond, il est condamné à y rester jusqu'à vingt ans. Il en sort cependant mais sans métier, sans famille toujours, sans ami, sans autres amis du moins que ses vieux camarades de jadis, résistant cependant de son mieux à la misère et au mal jusqu'au jour où, à bout de ressources, il tue un vieux brocanteur pour le voler.

Pendant ce temps son père, magistrat consciencieux et travailleur, a rapidement avancé, il est avocat général à la Cour de Paris, et c'est lui qui va requérir contre l'assassin qui est son fils. Il le reconnaît à son prénom semblable au sien et à sa ressemblance.

Vous devinez l'angoisse et les hésitations du père. Cependant il prend son parti, il restera à son siège mais il dira la vérité tout entière :

« Tout le mal qu'il a fait est arrivé par ma faute, par ma très grande faute. Car tandis qu'oubliant mon acte d'égoïsme et de lâcheté, je montais vers les hauteurs sociales environné de respect et d'honneur, ce pauvre enfant... mon

enfant ! perdait sa mère, et, comme l'acte d'accusation vous l'a dit sèchement, roulait à la rue, aux prisons d'enfants, enfin aux bas-fonds de Paris, sans cesse exposé aux pires suggestions de la misère et de la faim. Qui donc a fait de lui un enfant sans famille et sans culture morale ? Moi. Qui donc l'a jeté, dès sa naissance, loin des leçons utiles et des salutaires exemples ? C'est moi, toujours moi. C'est parce que je me suis dérobé au plus simple des devoirs, que dis-je, c'est parce que je n'ai pas cédé au plus élémentaire des instincts, que Chrétien Forjeat a été toute sa vie un vagabond, un détenu, un être à jamais suspect et flétri, et qu'il a fini par devenir un malfaiteur. Ces affreuses vérités, ah ! comme elles ont fulguré dans ma conscience, le jour où j'ai appris, en même temps, l'existence et le crime de mon malheureux fils !..... C'est la Providence qui me guide en ce moment où laissant enfin éclater mes remords et mes larmes, je me montre à tous et je déclare à voix bien haute : voilà le coupable ! »

Et le jury, trop indulgent peut-être en stricte justice, mais ne pouvant condamner le père, acquitte le fils.

Je pense souvent à la pleine lumière que nous promet le jugement dernier où tout doit être strictement discuté. Je n'ai nulle impatience, mais cependant quelque curiosité de connaître l'exacte appréciation qui sera faite des actions humaines. Le peu de clarté que nous avons dès maintenant ne laisse pas de nous effrayer, car tout porte à croire que les responsabilités dépasseront souvent les bornes trop étroites que nous leur assignons, et iront frapper en nous ou en dehors de nous des actes dont notre pharisaïsme nous porte à négliger les répercussions lointaines.

Notre horizon s'élargit chaque jour ; de nouvelles inventions nous permettent de suivre la vie de l'univers entier, et en même temps les applications de la télégraphie sans fil nous découvrent des répercussions vraiment incroyables des énergies électriques à travers l'espace.

Ainsi en est-il dans la vie morale, dans un cercle plus vaste de relations plus intenses, nos actes peuvent avoir des conséquences inattendues et qui n'en sont pas moins

réelles. Hommes qui en se jouant ébauchent des familles irrégulières, pères et mères insouciants ou incapables de la formation de leurs enfants, industriels qui déplacent la famille, la disloquent ou en placent les éléments dans des milieux malsains, publicistes qui sèment les idées fausses, fidèles de la morale chrétienne qui groupent leurs fils autour des chaires où s'enseigne la païenne; de ceux-là et de tant d'autres, qui sait si une sentence impitoyable ne pourra pas dire : voilà les coupables.

C'est à craindre, puisque déjà les observations précises que nous avons faites, sans innocenter le criminel, accusent pourtant très nettement les circonstances dans lesquelles il s'est révélé, et nous montrent que souvent des actes, qu'il nous plairait de déclarer indifférents, ont des ondulations sans fin et des répercussions inattendues et très graves.

E. Voron.



REVUE D'ÉTUDES ROMANES

1. *Chrestomathie de l'Ancien Français* (VIIIe-XVe siècles), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, par Karl BARTSCH. Huitième édition, revue et corrigée par A. Horning. 1904. 1 vol. grand in-8 de IV pp. et 744 col. Leipzig, F. C. W. Vogel. 8 marks.
2. *Hervis von Metz, Vorgedicht der Lothringer Geste, nach allen Handschriften zur erstenmal vollständig herausgegeben*, von E. STENGEL. Band I : Text und Varianten. 1903. 1 vol. in-8 de XI-479 pp. Halle a. S., Max Niemeyer. 20 marks.
3. *Trubert, Altfranzösischer Schelmenroman des Douin de Lavesne.* Nach der Handschrift mit Einleitung, Anmerkungen und Glossar neu herausgegeben von Jacob ULRICH, 1904. In-8 de XXXIV-85 pp. Même librairie.
4. Die Lieder des Blondel de Nesle. Kritische Ausgabe nach allen Handschriften von Dr. Leo WIESE, Privatdozent an d. Universitæt Münster. 1904. In-8 de XLIV-210 pp. Même librairie. 12 marks.
5. *Le Théâtre sérieux au Moyen Age*, par Eugène LINTILHAC, ancien maître de conférences de Littérature française à la Sorbonne, Sénateur. Paris, Ernest Flammarion. 1 vol. in-16 de 339 pp. 3 fr. 50.
6. *Les Palinods et les Poètes Dieppois.* Etudes sur les Confréries religieuses et littéraires des Puys de Dieppe et sur les poètes de la région depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. 1 vol in-8 de 332 pp. 1904. Dieppe, Imprimeries Centrale et Delevoye réunies. 6 fr.
7. *Chrestomathie provençale* (Xe-XVe siècles), par Karl BARTSCH. Sixième édition, refondue par Eduard KOSCHWITZ. II. Glossaire. 1904. In-8 de XII pp. et de col. 450 à 662. Marburg, N. G. Elwert. 8 marks 50 l'ouvrage complet.
8. *Altitalienisches Elementarbuch*, von Berthold WIESE. 1904. 1 vol. in-8 de XI-320 pp. Heidelberg, Librairie Universitaire de Carl Winter. 6 marks.
9. *Vocabolario-Concordanza delle opere latine et italiane di Dante Alighieri*, preceduto dalla biografia di G. A. SCARTAZZINI, dal Prof. A. FIAMMAZZO. (Forme le troisième volume de l'*Enciclopedia Dantesca*). 1905. 1 vol. in-16 de LXX-670 pp. Milan, Ulrico Hoepli. 8 lires.
10. *Dizionario Moderno*, Supplemento ai Dizionari Italiani, di Alfredo PRANZINI. 1905. 1 vol. in-8 de XXXVII-553 pp. Même librairie. 6 lires 50.
11. *Das Alexanderlied Walters von Châtillon*, von Dr Heinrich CHRISTENSEN, Professor in Hamburg. 1905. In-8 de XII-225 pp. Halle a. S. Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses. 6 marks.

1. Il y a déjà bien longtemps que K. Bartsch a publié la première édition de sa *Chrestomathie de l'ancien français*. Quand il est mort, en février 1888, M. le Prof. Horning s'est chargé de mettre à jour cette importantepublication, en utilisant les éditions qui avaient paru depuis 1883, et en corrigeant des fautes qui s'étaient glissées dans le glossaire. Nous avons entre les mains la huitième édition de ce livre important, préparée toujours par le même savant romaniste. Certes, dans une œuvre qui exige un labeur considérable, il est facile de trouver des imperfections. Mais nous nous bornerons à signaler les plus importantes, et cela très discrètement : nous ne voudrions pas, en insistant plus que de raison, laisser à nos lecteurs une impression défavorable de cette excellente publication.

Les textes sont très souvent empruntés aux plus récentes éditions. Pour le fragment de *la Vie de saint Alexis*, par exemple, M. Horning a utilisé le texte critique le plus nouveau, donné par M. G. Paris, en 1902; pour *Aucassin et Nicolete*, la quatrième édition de M. H. Suchier. Toutefois, il semble ignorer, en ce qui concerne Villon, l'édition donnée en 1892 par M. Auguste Longnon, et qui, sans être parfaite, est considérée comme étant de beaucoup la meilleure. Au surplus, dans la reproduction des morceaux, l'éditeur n'a pas toujours réussi à éviter des fautes. Nous signalerons en particulier *seroge* au lieu de *serorge* (col. 144, 28, cf. col. 713). Nous rencontrons parfois des vers faux, qui nous font supposer une altération du vrai texte. Nous trouvons, par exemple, col. 385, v. 16 : « De chesnes crués se reboutoient... » Il faut lire évidemment « creus », dérivé de *corrosos*. Col. 466, v. 43, nous trouvons : « Vie de Franc Gontier », ce qui donne une syllabe de trop, les vers étant ici de deux pieds et demi. Dans l'apologue tiré des *Récits d'un ménestrel de Reims*, il y a aussi plusieurs erreurs de transcription : au lieu de « arais », lire « arai » ; de même, retrancher *s* dans les formes « ays, serais, ferais, douterais, revenrais, dirais, porrais, avrais », etc..., qui ont été mal reproduites. Au lexique, nous trou-

vons des mots dont le sens n'est pas exactement indiqué(1); il en est même qui sont dans le texte et n'ont pas été traduits. Enfin, les noms propres sont presque entièrement négligés, alors que souvent ils appelaient des explications détaillées. L'intelligence des auteurs romans aurait été beaucoup plus complète et la lecture du livre plus facile, si M. Horning ne s'en était remis sur ce point à l'érudition du lecteur.

A tout prendre, cette chrestomathie contribuera pour sa bonne part au progrès des études romanes. Les fragments qu'elle renferme sont bien choisis et très variés, et ils donnent une idée suffisante de la littérature du moyen âge. Mais son utilité serait beaucoup plus considérable, si l'éditeur voulait bien la faire précéder d'une phonétique du vieux français, avec une morphologie plus détaillée, et enfin y ajouter l'étymologie des mots romans cités dans le glossaire.

2. Il s'est fondé à Dresde une société internationale pour la publication des textes romans, et dont nous sommes heureux de saluer les débuts. Son président est le Dr W. Förster; son vice-président et secrétaire, le Dr K. Wollmöller; et son trésorier, le Dr Max Niemeyer; les autres membres du bureau sont choisis parmi les romanistes les plus qualifiés de l'Europe. C'est dire que la *Gesellschaft für Romanische Literatur* sera sagement administrée, et qu'elle contribuera au progrès des études romanes. Son but est d'éditer des mss. qui ne sont pas encore sortis de nos bibliothèques, ou dont la publication a été défectueuse. Elle admettra aussi des œuvres imprimées, mais seulement celles dont il ne reste qu'un exem-

(1) *Gerula* de la col. 2 est converti en *gerala* au lexique, et traduit « cuve ». Le sens exact est « jale » : il s'agit ici d'un instrument à transporter les liquides, et le vin en particulier. L'étymologie qui le rattache au mot « gallon » nous paraît absolument fantaisiste. — Si l'on pense que « l'autrier » signifie simplement « l'autre jour », pourquoi, avec la Curne de Sainte-Palaye, admettre la graphie « l'autr'ier »? Traduire « contoier », non par « converser », mais se « montrer fièrement » (243, 20).

plaire, ou qui sont d'une grande rareté. Elle accordera sa préférence, parmi les genres littéraires, à celui qui comprend les romans et les nouvelles, aux œuvres dramatiques, enfin, à toutes celles qui apportent une contribution à l'histoire de la civilisation et de la littérature, à l'étude des dialectes et des traditions populaires. Le programme annonce que des introductions et des remarques feront connaître tout ce qui est nécessaire pour l'intelligence des textes. Cette promesse est un peu vague : nous verrons comment les éditeurs la comprennent, sans doute chacun à sa manière.

Parmi les publications de cette société, il en est trois que nous allons examiner brièvement. Le premier volume de la collection comprend le texte et les variantes du poème intitulé *Hervis de Metz*. Ce poème forme la première partie de la geste des Loherains. Mais il n'a été composé qu'assez tard, au XIIIe siècle : on s'est d'abord intéressé à Garin le Loherain, avant de songer à lui inventer des origines et à lui donner pour père Hervis. L'éditeur fait justement remarquer que le poème n'est qu'un roman d'aventures adapté à l'histoire locale de Metz. Par son caractère, il est en contraste marqué avec la vieille chanson des Loherains, toujours animée d'un souffle épique, toujours riche en situations dramatiques et en descriptions qui saisissent. Nous ne pouvons songer à le résumer, même très brièvement : nous essaierons toutefois d'en donner une idée et de faire pressentir l'intérêt que le lecteur peut y trouver.

Par sa mère Aelis, Hervis est petit-fils de Pierre, duc de Lorraine : mais il a pour père le prévôt Tierri, qui appartient à la roture. Le duc, à force d'être « larges et courtois pour doner », était grevé de dettes, et il songeait à un moyen extrême pour se libérer : vendre sa ville de Metz et *sa duché* de Lorraine. Heureusement tout s'arrangea de la manière suivante. Tierri avait amassé des sommes considérables : Pierre lui donna en mariage sa fille Aelis, qu'il ne pouvait d'ailleurs doter, et reçut de lui de l'argent pour payer ses dettes et pour aller en pèlerinage au Saint-

Sépulcre (1). S'il mourait avant son retour, ses Etats reviendraient aux hoirs éventuels de Tierri. Du mariage de celui-ci avec Aelis, naquit un fils, qui fut appelé Hervis. Sa mère lui fit donner une éducation soignée : il sut, non pas seulement écrire, mais rédiger des actes, et, comme on disait alors, « embriever ». Mais il avait des instincts de noble seigneur : dès douze ans, il quitta l'étude pour rechercher les exercices corporels chers aux chevaliers. Quand il demanda à son père de l'adouber, celui-ci lui fit entendre qu'il n'approuvait pas ses desseins, et recourut même à la force pour le décider à entrer dans la pratique du négoce. Hervis se rendit d'abord à la foire de Provins, où il gaspilla sans profit la forte somme qui lui avait été confiée. Il alla quelque temps après à la foire de Lagny-sur-Marne pour s'y procurer « et du vair et du gris, des dras de Flandre, des joyaux de Paris ». Pour les payer, il emportait « XVI mil mars que d'argent que d'or fin ». Mais il dépensa toute cette somme, ou peut s'en faut, à acheter une princesse, Béatrice, qui devait être plus tard la tante de Berte aux grands pieds. Comme il était facile de l'augurer, Tierri accueillit fort mal l'enfant prodigue, et l'exila même de Metz : toutefois, Hervis parvint à épouser Béatrice. La princesse savait exécuter de merveilleux ouvrages de broderie. Quand elle en eut achevé un, elle envoya son mari le vendre à Tyr : son voyage fut heureux, et le roi du pays paya 32.000 marcs le travail qui lui fut présenté. Hervis était riche désormais ; il revint à Metz, où il fut armé chevalier par le vieux duc Pierre, déjà revenu de Palestine. Il renonça au négoce pour se donner tout entier à la guerre : mais de ces hauts faits d'armes nous croyons devoir épargner le détail à nos lecteurs. Certes, les chansons de geste présentent bien souvent des invraisemblances : ici, elles sont si nombreuses et si considérables que nous en sommes bien vite las. Notons seulement que notre héros aida Charles Martel à lutter contre Girart de Roussillon, puis à

(1) Quand nous songeons à certaines situations exposées dans les œuvres dramatiques du XIXe siècle, ne sommes-nous pas tentés de dire : *Nil sub sole novum?*

combattre les Wandres, c'est-à-dire les Vandales (!). Son dernier exploit est la délivrance de Metz.

M. le Prof. E. Stengel a édité ce texte avec beaucoup de soin, en utilisant les manuscrits connus à cette heure. Mais il réserve l'appareil critique de cette publication pour un autre volume. Quand celui-ci aura paru, nous nous ferons un devoir d'étudier et de discuter, s'il est nécessaire, les conclusions du savant romaniste.

3. Nous nous trouvons maintenant dans un grand embarras : après avoir loué la *Gesellschaft für Romanische Literatur*, nous avons à faire les plus formelles restrictions à propos de *Trubert*. Disons-le bien nettement : si nous avions fait partie du conseil de cette société, nous nous serions opposé énergiquement à la publication d'une œuvre pareille. Laissons de côté les invraisemblances, puisqu'il ne faut pas les reprocher aux auteurs du moyen âge. Passons même sur les fautes de goût, bien qu'elles soient graves et multiples. Mais, ce que nous ne pouvons constater sans indignation, c'est l'immoralité presque constante et toujours répugnante qui dépare ce récit. Certes, nous avons trop étudié le moyen âge pour ignorer que les conteurs de ce temps ne craignent guère de blesser la morale; mais nous n'avons jamais été autant choqué que par cette œuvre d'une imagination dépravée.

Après ce que nous venons de dire, nos lecteurs comprendront que nous n'insistions pas sur la manière dont cette édition a été préparée. Il ne reste plus qu'un manuscrit de *Trubert*, et c'est d'après lui que le texte a été établi. M. J. Ulrich s'est attaché surtout à l'analyse de cette œuvre, qui a été imitée de plusieurs fables différentes, et à trouver des rapprochements entre le récit du poète et le folklore d'autres pays. Il nous semble qu'il s'est trop contenté de ce qu'il a trouvé en Europe, et qu'il n'a pas assez poussé ses investigations du côté de l'Orient. L'appareil philologique trouve peu de place dans son livre : à peine quatre pages en tout.

4. Le Dr Leo Wiese s'est chargé de donner une édition critique des chansons de Blondel de Nesle, et il a fait une œuvre consciencieuse, digne de tous éloges. Pour montrer l'importance de l'appareil scientifique dont il a muni sa publication, nous dirons que, sur un peu plus de deux cents pages, le texte et les variantes n'en occupent que cinquante-trois, et que le reste est consacré à l'introduction et aux commentaires. Il n'est pas une question appelée par le sujet qu'il n'ait traitée avec l'attention qu'elle mérite. Il a recherché avec soin les éléments qui peuvent entrer dans une biographie du poète. Quand P. Tarbé publia, en 1862, les œuvres de ce poète, il n'hésita pas à l'identifier avec le légendaire Blondel, l'ami fidèle qui aurait travaillé à la délivrance de Richard Cœur de Lion. Tarbé avait du savoir-faire : au moyen d'ingénieuses conjectures, il put, non pas sans doute raconter la vie de Blondel de Nesle, mais au moins l'esquisser à grands traits. Mais son édifice était construit dans les airs, puisqu'il était fondé sur une base fausse. La légende de Blondel a été racontée pour la première fois dans les *Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle*, dont l'auteur anonyme est parfois un merveilleux conteur, mais dont l'autorité historique est nulle. M. L. Wiese l'a reconnu sans arrière-pensée, en racontant d'ailleurs comment cette légende a persisté jusqu'à nos jours.

Il a poursuivi son œuvre de critique, en faisant le départ des œuvres authentiques et de celles qui ne doivent pas être attribuées à Blondel de Nesle. Il en a conservé d'abord vingt-cinq, puis, après des remarques relatives à la langue, n'en a retenu que vingt-trois. L'analyse de leur contenu l'a occupé peu de temps, attendu que les mêmes idées y reparaissaient presque toujours. Ce sont les variations infinies du thème de l'amour *courtois*, et M. G. Paris semble avoir très exactement jugé notre Blondel, en disant que « ses chansons sont élégantes et monotones ». L'effort de l'éditeur s'est porté surtout sur la versification. Il a tout étudié de près : la mesure du vers, la césure, la strophe, la rime sur-

tout, dont il a exposé la phonétique et la morphologie. En résumé, il a noté que la langue du poète présente certains traits du dialecte picard, mais que plusieurs picardismes importants ne se vérifient pas chez elle. Il en conclut que l'auteur s'était efforcé d'écrire en français, mais qu'il n'avait pas su toujours éviter les formes particulières à sa province natale.

M. L. Wiese publie ensuite les chansons de Blondel, en indiquant les éditions où elles ont été données avant lui, et en notant les variantes des divers manuscrits. Le livre se termine par un commentaire très varié, où nous trouvons surtout des remarques philologiques et des rapprochements avec certaines œuvres médiévales. Cette publication si soignée est tout à l'honneur du jeune romaniste qui l'a si savamment préparée, et de la société qui en a fait les frais.

5. L'attention s'est portée de nos jours sur certaines sociétés, moitié pieuses, moitié littéraires, établies en l'honneur de la Sainte Vierge, et qui portaient des noms divers, tels que ceux de *puys* et *carités*. Mais, quand il s'est agi de généraliser leur histoire, les écrivains ont toujours hésité jusqu'ici, faute de documents suffisants. Pour le puy d'Arras, par exemple, nous pouvions utiliser ce qu'en ont dit deux auteurs, MM. L. Passy et H. Guy : mais qui oserait dire que leurs ouvrages répondent à toutes les exigences ? A son tour, M. Georges Lebas veut bien nous retracer l'histoire d'une confrérie de Dieppe, le puy de l'Assomption. Son étude ne remonte pas bien haut, c'est-à-dire pas au-delà de la seconde moitié du xve siècle. Avant cette époque, la ville possédait déjà la confrérie des Solerets, qui avait choisi pour fête la Nativité de Marie, et la confrérie des Sept Dormants. M. G. Lebas nous parle de l'une et de l'autre d'une manière trop discrète, sans doute parce que les documents font défaut. Il réserve son attention pour le puy de l'Assomption, fondé en mémoire d'une victoire remportée sur les Anglais, en 1443, par le dauphin qui devait se nommer Louis XI. Les fêtes organisées par ce puy duraient plusieurs jours, et s'appelaient *Mitouries*.

On y représentait des moralités. Celle qui fut jouée en 1527 était composée par Jean Parmentier, le célèbre navigateur, et avait pour titre : « Moralité excellente à l'honneur de la glorieuse Assomption Notre-Dame, à dix personnages. »

A la même occasion, les poètes et les orateurs étaient invités à réciter publiquement leurs compositions en l'honneur de Marie. Des prix étaient décernés aux plus méritants : une couronne était attribuée au meilleur chant royal, un chapeau de laurier à celui qui venait ensuite par ordre de mérite, une affique d'argent à la meilleure ballade, et un anneau du même métal au rondeau qui était censé l'emporter. M. Lebas veut bien nous citer quelques poèmes couronnés. Les rondeaux sont tous médiocres. Quant aux ballades, il en est qui méritent d'être lues. Il y a même tel chant royal dont la facture a grand air, et qu'il serait injuste de dédaigner.

L'auteur a étudié, dans la dernière partie de son livre, les poètes dieppois qui lui ont paru dignes d'être sauvés de l'oubli. Pour un petit nombre il ne s'est pas trompé. Quant aux autres, ils ne peuvent guère intéresser que les Dieppois, et leurs œuvres ne sont pas au-dessus d'une honnête médiocrité. En fin de compte, le livre de M. G. Lebas rendra des services, par la précieuse contribution qu'il apporte à l'histoire des puys et des palinods normands.

6. M. E. Lintilhac a résolu d'écrire une histoire générale du théâtre en France. Aucun sujet n'est plus attrayant que celui-là : outre l'intérêt littéraire qu'il présente, il nous donne des renseignements précieux sur l'histoire de la civilisation et des mœurs françaises dans tous les temps. C'est que le genre dramatique a toujours été l'un des plus populaires. Pour plaire aux foules, il s'est inspiré de leurs passions et de leurs préoccupations, et il nous les révèle bien des siècles après que celles-ci ont fait place à d'autres sentiments et à un état d'âme fort différent.

A la différence de certains auteurs dont nous ne voudrions pas rappeler le nom, M. Lintilhac a consciencieusement approfondi son étude, et il sait bien ce qu'il veut

dire. Il connaît ce qui a été publié de plus important, soit en France, soit en Allemagne, sur la littérature dramatique du moyen âge. S'il est vrai qu'il n'est pas un médiéviste de profession, — comme il apparaît dans la manière dont il traduit parfois les textes originaux (1), — son exposition n'en souffre pas. Il donne une idée suffisamment fidèle du théâtre religieux des premiers temps et des transformations qu'il a subies. Il résume dans son livre tout ce qui est nécessaire de faire connaître en cette matière. Il montre comment le drame liturgique est un développement des tropes, et par suite de quelle évolution il a abouti, au XVIe siècle, à une sécularisation complète. Il a saisi très bien et rappelé avec beaucoup de sagacité l'idée générale qui domine tout le théâtre religieux, c'est-à-dire le dogme de la Rédemption : « Tout y mène et tout en sort ». La faute d'Adam et la déchéance originelle appellent un Sauveur. Les prophètes l'annoncent d'âge en âge, préparant ainsi sa venue. Le drame de la Passion est alors présenté avec des détails circonstanciés, parfois même beaucoup trop prolixes : nous constatons facilement qu'il est la pièce principale de cette sublime trilogie. Le rachat étant opéré, il ne s'agit plus que de l'appliquer au genre humain : c'est ce que font les martyrs en mourant pour leur foi, et le commun des fidèles en implorant la Vierge et les saints. Bien qu'il ne soit pas un croyant, M. Lintilhac est entré dans l'état d'âme qui était nécessaire pour comprendre son sujet, et il l'a exposé d'une manière méthodique et lucide. Peut-être, en examinant de près sa rédaction, pourrions-nous y trouver des détails à critiquer. Ainsi, nous estimons qu'il accorde peut-être trop d'attention au

(1) Par exemple « je li enui » ne signifie pas « je le renie » (l'auteur donne d'ailleurs cette traduction sous une forme dubitative), mais « je le hais » (p. 180). « Estriver » a le sens, non pas de « grogner », mais de « disputer » (p. 190). P. 226, « mais que » est traduit par « avant que » : il aurait fallu le rendre par « pourvu que ». « Lecherie » ne signifie pas « tromperie », mais « gourmandise » (p. 219). « Ains » signifie proprement « plutôt », et non pas « mais » (p. 284). Comme ce livre est destiné au grand public, nous croyons qu'il aurait été bon de traduire encore un certain nombre d'expressions, qui ne sont pas intelligibles au commun des lecteurs.

drame sacré des Grecs, qui n'a eu aucune influence sur le nôtre. « En somme, nous dit-il lui-même, les tentatives faites par les lettrés d'Orient pour traiter les sujets bibliques, selon la constitution et le style de la tragédie antique, avortèrent. Le drame chrétien devait engendrer sa forme propre dans les Eglises d'Occident, à la faveur de circonstances dont les principales ont cessé d'être obscures... » Nous aurions été heureux aussi de trouver dans ce livre une bibliographie plus abondante, qui aurait été un guide précieux pour les débutants. Quand un auteur est aussi érudit que M. Lintilhac, c'est pour lui comme un devoir d'indiquer à ses lecteurs les ouvrages où ils pourront compléter leurs connaissances. En résumé, ce livre est une étude consciencieuse de notre théâtre médiéval, et il rendra de grands services à ceux qui voudront connaître ce chapitre de notre histoire littéraire.

7. Combien de romanistes français ont connu et apprécié le Prof. Eduard Koschwitz, avec sa curiosité scientifique toujours en éveil et sa bonne humeur qui ne se démentait jamais ! Non content de la science qu'il puisait dans les livres, il voulait s'instruire encore au contact des différentes contrées qui parlaient les dialectes français. De notre capitale, il avait rapporté ce livre plein d'intérêt qui a pour titre les *Parlers parisiens*. Il avait séjourné en Provence, et il y avait recueilli les éléments qu'il a utilisés dans sa *Grammaire des Félibres*. Nous l'avions possédé à Lyon, toujours plein d'activité et ouvert à toutes les impressions.

Il avait entrepris de donner une sixième édition, remaniée et améliorée, de la *Chrestomathie provençale* de K. Bartsch. Nous en avons entretenu nos lecteurs, et nous en avons signalé la variété et l'attrait. Mais il n'en avait édité que les textes, réservant à un temps d'ailleurs prochain la publication de l'appareil scientifique qu'il voulait donner à ce manuel. C'est alors qu'il a été enlevé subitement à ses amis par une apoplexie du cœur. M. le Prof. Ed. Wechssler a bien voulu revoir les épreuves des cinquante-six dernières colonnes du glossaire, et la *Chres-*

tomathie provençale peut être aujourd'hui considérée comme un livre complet. Il est vrai qu'une phonétique et une morphologie rédigées avec soin en auraient encore augmenté la valeur. Nous constatons des différences sensibles dans les procédés du provençal : les autodidactes prendraient plaisir à connaître la cause de ces divergences, et s'il faut l'attribuer à la diversité des temps ou à celle des pays. Espérons que, dans une prochaine édition, nos désirs seront de tout point satisfaits. Sans vouloir critiquer à fond le *Glossaire*, signalons certains points qui pourraient être heureusement corrigés. Col. 457, il nous semble que *aiglenti* et *aiglentina* doivent être rattachés à *aquilentinum, aquilentinam*. Col. 459, donner *unquas* comme la forme qui est devenue en français *onques*. Col. 495, *deforas* a gardé la finale qu'il avait en latin, et ne vient pas de *deforis*. Col. 495, *com* et *coma* viennent de *como* : l'*a* de la seconde forme s'explique comme l'*e* final de *come* en français. Col. 523, faire venir *dous*, *doussa*, de *dulcium*, *dulciam*, et non de *dulcem*. Col. 506, nous rattacherions *culvert* à *collibertum* : les autres explications qui se trouvent dans le *Lateinisch-Romanisches Wörterbuch* de Körting ne nous semblent avoir aucune vraisemblance. Nous n'aurons pas l'indiscrétion de poursuivre. Signalons seulement une manière d'expliquer certains mots dérivés, qui nous a paru défectueuse. Nous lisons, p. e. : « Parlier (de parlar); *parabolarium. » Qu'est-ce que l'auteur a voulu dire au juste? N'est-il pas plus clair de dire que « parlier » venait du verbe « parlar » par la substitution du suffixe — « ier » ? Il en est de même de « parlamen » qui vient de « parlar » au moyen d'un autre suffixe ?

A tout prendre, cette *Chrestomathie* se recommande d'elle-même à tous ceux qui veulent connaître l'ancien provençal. Elle est un nouveau titre à la reconnaissance de ceux qui ont sympathisé avec l'excellent Prof. Ed. Koschwitz.

8. La librairie Carl Winter, si estimable pour sa préoccupation de ne publier que des ouvrages vraiment scienti-

fiques, a entrepris de nous donner une collection de livres élémentaires, mais très soignés, consacrés aux langues romanes. Quand le premier volume de cette *Sammlung* a paru, nous nous sommes empressé de le louer comme il convenait. C'était, — nos lecteurs ne l'ont pas oublié, sans doute, — le livre où le Dr W. Meyer-Lübke a développé son introduction à la philologie comparée des langues romanes. Voici un nouveau volume de cette collection, qui sera le bienvenu auprès de ceux qui s'intéressent à cette famille linguistique. Il s'agit d'un manuel destiné à nous apprendre l'ancien italien. Il est à peine nécessaire de faire ressortir l'importance de cette publication pour l'étude des langues romanes. Nous avons déjà, il est vrai, le beau livre du Dr Ernest Monaci, *Crestomazia Italiana*, que nous avons loué ici même comme il le méritait. Mais, outre que le prix de cette œuvre est assez élevé, le fascicule III, qui devait la compléter, n'a pas encore paru. Le manuel de M. Berthold Wiese est de proportions plus restreintes, d'un prix plus abordable, et a l'avantage d'être entièrement achevé.

Bien qu'il soit d'un format modeste, il est bien complet. Dans la première partie, l'auteur expose, non seulement la phonétique et la morphologie, mais encore la syntaxe de l'ancien italien. Au lieu de partir du latin pour arriver à l'italien médiéval, il a cru devoir remonter à cette langue en se basant sur l'italien d'aujourd'hui. Malgré l'autorité que M. B. Wiesse invoque à ce propos, nous estimons que cette manière de procéder n'est pas sans quelque désavantage. Dans tous les cas, nous ne pouvons que louer la clarté qui recommande son exposition : il n'a pas voulu négliger les particularités dialectales les plus importantes : mais elles sont présentées de telle sorte, qu'elles n'embarrassent nullement la marche de ses idées. Puis, nous trouvons un recueil de textes heureusement choisis, destinés à servir d'exercices pour l'enseignement des Universités. Ils sont tous du XIIIe siècle, et ils donnent une idée très favorable de la grâce qui distinguait l'italien de cette époque. Nous signalons et nous recommandons, en particulier, la légende

du frère *Ave Maria*, racontée par Bonvesin da Riva. Cette œuvre se termine par un lexique, malheureusement trop court, des mots les plus difficiles à comprendre dans ces anciens textes, et par des index qui rendront plus faciles les recherches grammaticales.

En fin de compte, le manuel de M. Berthold Wiese appelle la reconnaissance des romanistes. Ils y constateront, — s'ils ne l'ont déjà fait auparavant, — que les procédés du français et de l'italien sont sensiblement les mêmes. Les faits linguistiques que nous constatons chez nos voisins contribuent à expliquer l'évolution de nos dialectes. L'*Altitalienisches Elementarbuch* se recommande donc, non pas seulement à quiconque désire avoir une connaissance approfondie de l'italien, mais encore à tous ceux qui veulent étudier scientifiquement l'histoire de la langue française. Il fait bien augurer de la collection de manuels romans dirigée par un savant aussi compétent que M. le Prof. W. Meyer-Lübke.

9. La librairie U. Hoepli, de Milan, a déjà beaucoup fait pour la vulgarisation des études dantesques. Outre la superbe édition illustrée qu'elle a donnée de la *Divine Comédie*, et celle beaucoup plus modeste, mais si recommandable par son bon marché tout exceptionnel, qu'elle a fait paraître depuis, elle a publié une *Enciclopedia dantesca* dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Ce répertoire comprend deux volumes compacts, qui renferment plus de deux mille pages, et où le Dr G. A. Scartazzini a réuni toutes les explications qui éclairent les œuvres et la vie de Dante. Toutefois, l'éditeur n'a pas cru avoir encore assez fait. Il s'est adressé au Prof. A. Fiammazzo, et l'a prié de rédiger une concordance des œuvres latines et italiennes de l'Allighieri, qui serait comme un complément de l'*Enciclopedia*. Ce nouveau répertoire paraît avoir été préparé avec conscience. Il est vrai que chez nous Dante est beaucoup moins populaire qu'en Italie, parce qu'il n'est pas pour nous un poète national, et que nous connaissons ses œuvres sur la foi des critiques beaucoup plus que par

notre propre expérience. Mais, si nous avons besoin de recourir parfois au texte original, nous serons heureux de trouver une concordance d'une consultation si prompte et si facile. Elle pourrait du moins être placée dans les bibliothèques publiques, à la disposition de ceux qui désirent la parcourir pour une recherche transitoire.

N'oublions pas de dire que le Prof. A. Fiammazzo a pris pour base de son travail les éditions dantesques qui jouissent de la réputation la plus méritée. Pour la plus grande partie des œuvres du poète, c'est l'édition publiée par E. Moore à Oxford en 1894. Quant aux *Rime apocrife*, c'est le texte de Fraticelli (Florence, 1861); pour le *De Vulgari Eloquentia*, l'auteur ne pouvait mieux faire que de se référer à la version du Prof. Pio Rajna (Florence, 1896 et 1897). La préface, où M. A. Fiammazzo traite certaines questions afférentes à la critique dantesque, ajoute encore à la valeur de ce livre, qui sera un auxiliaire utile pour l'étude du célèbre poète florentin.

10. Nous avons à parler maintenant du *Dizionario moderno*, qui, dans la pensée de son auteur, M. Alfredo Pranzini, doit être un supplément à tous les dictionnaires italiens d'ores et déjà publiés. Il faut d'abord expliquer le sens qu'il donne à la qualification *moderno;* car elle peut se prêter à bien des acceptions. Elle semble indiquer ici tout ce qui est nécessaire à savoir pour bien entendre l'italien d'aujourd'hui. Nos lecteurs comprendront naturellement que cette nomenclature soit très disparate : nous ajouterons immédiatement, pour orienter leurs conjectures, qu'elle est empruntée surtout à notre français actuel. — Les citations qui font allusion à des auteurs de la Grèce et de Rome ou aux maximes de l'Ecriture, sont bien moins nombreuses. — Nous constatons des expressions scientifiques, comme « carbone bianco », qui reproduit à peu près littéralement notre « houille blanche ». Nous y trouvons aussi des locutions qui pour nous n'ont rien d'imprévu, mais que les Italiens considèrent sans doute comme d'heureuses trouvailles : parmi ces termes si fréquents, nous

pouvons citer, qu'ils soient traduits en italien ou conservés sous leur forme française, « salsepareille, sandwich, sang-froid, salon, salle à manger, sang bleu, sans adieu, sans-façon, sans-gêne, salve, sauvetage, sauter aux yeux », et le reste. Nous avons rapproché ces exemples, pour montrer combien le lexique italien s'est enrichi en pillant le nôtre. Ces expressions nous disent peu de chose, parce que nous les connaissons dès l'enfance. Mais il en est d'autres qui ont pour nous l'attrait de l'imprévu. Tel est le mot *salamander*, emprunté aux mœurs bachiques des Allemands. Nous rencontrons encore ici pas mal de locutions courantes, pas toujours citées exactement, mais qu'il n'est pas permis d'ignorer, et qui expriment des pensées familières à toutes les nations romanes.

Nous ne voulons pas d'ailleurs noter les points où nous avons trouvé en défaut l'érudition de l'auteur. Signalons toutefois le mot « omelette » dont il aurait pu trouver l'étymologie dans un de nos dictionnaires (p. 431) : il propose pour cette forme, — d'une manière dubitative, il est vrai, — deux explications absolument fantaisistes : « œufs mêlés », ou bien : « *ovum molle* ». Nous ne pouvons non plus adhérer aux jugements politico-religieux de M. Pranzini. Ainsi, p. 497, après avoir dit que Nicolas II avait pris l'initiative de la Conférence internationale de la paix, en 1899, il ajoute cette phrase stupéfiante : « En 1904, ce Tzar provoquait contre l'honnête Japon une des guerres les plus horribles et les plus féroces dont nous ayons le souvenir. » L'auteur est aussi animé de sentiments gibelins : mais, comme il a fait des efforts visibles pour se montrer modéré, nous ne voulons pas insister sur notre critique.

En résumé, malgré les réserves que nous avons dû formuler, nous dirons que ce *Dizionario moderno* mérite son nom, et qu'il reflète assez fidèlement l'état d'âme de la société contemporaine.

11. Nous demandons à nos lecteurs la permission de les entretenir ici de Gautier de Châtillon, bien que son poème intitulé *Alexandreïs* ait été composé en latin. Mais nous

pouvons alléguer que l'auteur appartient à la France du XIIe siècle, et que son œuvre a été expliquée dans les écoles à côté des créations les plus célèbres des poètes classiques (1). Son œuvre ne manque pas de qualités qui la recommandent à notre attention. Mais l'intérêt qu'elle présente est surtout historique : elle sert à montrer comment la poésie latine était comprise à la fin du XIIe siècle, et comment les lettrés s'y prenaient pour satisfaire le goût de leurs contemporains.

La vie de Gautier de Châtillon nous est à peu près inconnue. Nous savons bien qu'il est né à Lille, que la localité de laquelle il a reçu son nom est sans doute Châtillon-sur-Marne, dans l'arrondissement actuel de Reims, et qu'il a été chanoine de cette ville archiépiscopale. Mais les détails que le Dr Heinrich Christensen a essayé de recueillir pour compléter cette physionomie de clerc lettré et savant, ne suffisent pas pour l'animer. C'est donc à l'étude de son œuvre que l'érudit professeur de Hambourg a dû consacrer la meilleure partie de son livre.

Il s'est d'abord appliqué à caractériser la langue et la versification de Gautier. Ce n'est point besogne aussi ingrate que d'aucuns voudraient le faire croire, la langue étant toujours le reflet d'une époque ou au moins d'une classe de la société. Non seulement nous rencontrons ici les expressions empruntées au grec par le latin ecclésiastique, et qui étaient d'un usage courant à la fin du XIIe siècle; mais nous y constatons des formes latines qui avaient des acceptions particulières ou se prêtaient à des emplois nouveaux. Signalons, parmi ces expressions étrangères aux classiques, *diescere*, qui signifie « faire jour », *excerebrare*, *ingutturare*, dont le sens énergique se devine facilement, et surtout *pharisæare*, dans le sens de « séparer ». D'ailleurs, si les néologismes que nous trouvons dans son poème sont empruntés surtout à la Vulgate et au latin ecclésiastique, il en est aussi qui lui ont été fournis par Virgile, —

(1) Henri de Gand dit en propres termes : « Qui liber in scholis grammaticorum tantæ dignitatis est hodie, ut præ ipso veterum poetarum lectio negligatur. »

car l'aimable poète est lui-même un innovateur, au moins à certains moments, — par Stace, par Ovide ou d'autres écrivains moins connus. Quant à la versification de Gautier, voici ce que nous pouvons en dire avec M. H. Christensen. L'hexamètre du clerc est conforme en général aux règles fixées à l'époque classique : mais il présente assez souvent des licences, particulièrement l'allongement de la voyelle brève à l'arsis.

Cette étude si consciencieuse nous fait connaître sous d'autres rapports Gautier de Châtillon et les préoccupations littéraires qui pouvaient animer ses contemporains. Gautier a imité sans aucun doute les poètes latins de différentes époques. Mais il ne l'a pas fait servilement : car le plus souvent il reproduit les pensées de telle manière, que nous ne pouvons dire à quels auteurs particuliers il les a demandées. Cette assertion générale comporte cependant des exceptions, et, dans le premier appendice de son livre, M. H. Christensen a réuni les imitations littérales de Virgile, d'Ovide et d'autres poètes qu'il a relevées dans l'*Alexandreïs*. Il est aussi une question que le studieux érudit ne pouvait passer sous silence : celle des sources où le poète a puisé pour connaître la vie et le caractère d'Alexandre. En premier lieu, il faut citer Quinte-Curce et Justin. Mais il ne faut pas oublier non plus des documents légendaires, tels que l'*Epitome* de Julius Valerius : il a aussi connu certainement les *Origines* de saint Isidore de Séville. Ce livre si fouillé comprend aussi un chapitre sur les imitateurs de Gautier de Châtillon. Il est enfin complété par des appendices, et il se termine par une table qui rend plus facile la consultation de ce livre, tout à l'honneur du D[r] H. Christensen.

A. LEPITRE.

Nous ne voudrions pas attendre plus longtemps pour parler à nos lecteurs du sixième volume du *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte d. Romanischen Philologie*, dont le troisième et dernier fascicule vient de paraî-

tre (1). Nous avons eu déjà l'occasion de signaler la valeur de ce répertoire si utile, nous dirions même volontiers indispensable à tous les romanistes. Le volume en question comprend les publications afférentes à la philologie romane qui ont paru dans les années 1899-1901. Il n'est donc pas à jour. Mais le directeur du *Kritischer Jahresbericht*, M. Karl Vollmöller, et l'éditeur de ce recueil, M. Fr. Junge, ont eu tant d'obstacles à surmonter, que nous comprenons facilement les retards que leur œuvre a subis : nous devons, au contraire, leur savoir gré d'avoir poursuivi malgré tout leur entreprise. Enfin, l'ère des difficultés a cessé. Ce sixième volume a été préparé en un an ; le septième, qui comprend les années 1902 et 1903, est déjà sous presse; le huitième, en préparation. Le temps perdu sera bientôt regagné.

Notre devoir, pour le moment, est de parler des fasci- 2 et 3, qui terminent ce tome VI. Nous avons dit que le premier cahier était consacré à la science du langage, à la phonétique, aux langues romanes surtout, à l'exception d'un très petit nombre. Dans le second, il est question des littératures. Comme M. K. Vollmöller a conçu son œuvre sur un très vaste plan, en admettant tout ce qui, même de loin, peut intéresser la philologie romane, nous trouvons ici tout d'abord une bibliographie des publications relatives à la philologie celtique, et ensuite de celles qui traitent de la littérature latine aux temps du moyen âge et de la Renaissance. Puis le répertoire comprend tout ce qui concerne notre histoire littéraire, à laquelle — comme c'est justice —, est accordée une attention toute particulière. Cette histoire a été racontée par un certain de romanistes. Ainsi, la littérature des fableaux et des moralités a été confiée à M. E. Langlois; celle de l'ancienne lyrique, à M. A. Jeanroy; celle de l'anglo-normand, à M. J. Vising; enfin, ce que l'on nomme d'ordinaire le genre dévot, à M. J. Bonnard. M. E. Stengel s'est chargé de plusieurs articles différents, et il l'a fait avec beaucoup de soin. Il

(1) Le second fascicule a 256 pp. et coûte 9 marks 60. Le troisième en a près de 450, et son prix est de 21 marks. Le format est in-octavo.

s'est occupé des œuvres où il est traité de l'épopée carolingienne, des ouvrages proprement historiques, du drame médiéval et enfin de la littérature française pendant la période qui va de 1500 à 1629. Pour celle qui commence en 1630 et finit avec le XIXe siècle, nous avons un long article de M. R. Mahrenholz. Toutefois celle des années 1899-1901 a été réservée à M. Mayr. La littérature provençale d'autrefois et d'aujourd'hui a été attribuée à M. J. Anglade.

Mais c'est surtout dans le troisième fascicule que nous constatons combien M. Vollmöller est hospitalier à tout ce qui peut aider à connaître le moyen âge roman. Signalons en passant la première partie de ce cahier, laquelle renferme les articles omis, pour une cause quelconque, dans les deux premiers : ceux, par exemple, qui concernent la lexicographie française, la littérature et le folklore wallons, les textes français ou provençaux, les anciennes langues italiques, et le reste. Dans la seconde partie, il est surtout question de littérature italienne. Comme l'étude des origines franciscaines a été, de nos jours, poursuivie avec beaucoup de zèle, M. L. Suttina a pris le soin de nous en entretenir : son article *Letteratura francescana* ne comprend pas moins de vingt-sept pages. Viennent ensuite d'autres articles où il nous est parlé de Dante, de Pétrarque et des diverses phases de l'histoire littéraire de l'Italie. N'oublions pas non plus celles qui sont consacrées aux littératures rétoromane et roumaine. La troisième partie a pour titre *Grenzwissenchaften :* ce que nous pourrions traduire, faute d'expression plus exacte, par « sciences auxiliaires de la philologie ». Il en est même, parmi elles, qui peuvent être considérées comme faisant partie de la philologie romane, si nous consentons à l'entendre dans un sens un peu large : telles sont l'histoire de la civilisation, celle de l'art et celle de la musique, et enfin la paléographie. Dans la quatrième partie, différents spécialistes nous disent comment les langues romanes s'enseignent en Allemagne dans les Universités, les hautes écoles techniques et les établissements supérieurs. Cette partie n'est

pas complète. Mais promesse nous est faite que les lacunes d'aujourd'hui seront bientôt comblées.

Nous avons fait ce résumé aussi complet que possible. Nos lecteurs comprendrons que nous avons dû négliger certains détails, sous peine de donner à notre recension des proportions exagérées.

En terminant, nous félicitons M. le Prof. K. Vollmöller de l'énergie avec laquelle il poursuit son œuvre, et nous souhaitons au *Kritischer Jahresbericht* le plus grand succès auprès des romanistes.

A. L.



BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

La théologie au XIXe siècle, par J. Bellamy, prêtre du diocèse de Vannes. Un volume in-8°, de LVI-290 pp. Paris, Beauchesne, 1904. — Prix : 6 fr.

C'est une rude tâche qu'avait assumée M. Bellamy que de nous raconter par le détail le mouvement et le progrès de la théologie catholique au XIXe siècle. A ce labeur, les forces du sympathique auteur se sont usées avant le temps, et, à sa mort, il a dû laisser à d'autres le soin de publier un manuscrit incomplet en plus d'un point. Le R. P. Bainvel a bien voulu prendre ce soin. Il a de son mieux comblé certaines lacunes, corrigé certaines fautes, mais il n'a pas cru devoir développer lui-même les chapitres écourtés, ni suppléer aux chapitres manquants. Le livre n'a donc pas son dernier couronnement ni sa dernière forme. Tel qu'il est, il est assez achevé cependant pour atteindre à peu près son but, et nous donner une fidèle et suffisante information de ce que fut au XIXe siècle la théologie catholique.

L'ouvrage se divise en deux parties. Dans la première, M. Bellamy raconte d'abord la renaissance théologique qui s'opéra à partir de 1830 et aboutit au concile du Vatican, puis étudie l'influence qu'ont exercée sur le progrès théologique le mouvement biblique, le mouvement historique et critique, le mouvement philosophique venus ensuite. Cette première partie est pleine, vivante, intéressante, et dans l'ensemble bien complète. Dans la seconde, l'auteur, reprenant son travail en sous-œuvre, étudie en particulier l'histoire de certaines questions, de certains traités qui ont préoccupé davantage le XIXe siècle : la théorie de

la science théologique, la démonstration de la vraie religion et de la vraie Eglise, le surnaturel, la théologie mariale. En faisant ainsi l'histoire analytique après l'histoire synthétique, l'auteur, naturellement, s'exposait à se répéter, et il n'a pas complètement échappé à ce péril. Mais de plus, c'est dans cette seconde partie surtout que s'accusent les lacunes dont j'ai parlé. L'auteur y paraît fatigué et n'ayant plus tous ses moyens. Au moins fait-il effort jusqu'au bout pour les ressaisir de son mieux et rester digne de soi.

Soyons-lui indulgents, ou plutôt soyons justes envers lui, et sachons reconnaître, en dépit de quelques défaillances, le très réel et considérable mérite de son œuvre.

J. Tixeront.

The Book of Psalms with introduction and notes by A. F. Kirkpatrick; in-12, cxii, 852 pp. Cambridge, at the University Press. 1902. Prix : 7 fr. 50.

Le travail du Dr Kirkpatrick, professeur royal d'hébreu à Cambridge, sera rangé parmi les meilleurs de la collection : « *Cambridge Bible for Schools and Colleges* », laquelle en contient quelques-uns d'excellents. Dans une longue introduction, cent douze pages, l'auteur étudie le livre des psaumes, les noms, la numération et les divisions du psautier, les titres, l'authenticité et la date de composition des psaumes, la constitution graduelle du recueil, la forme de la poésie hébraïque, le texte hébreu et les versions, la théologie des psaumes et en particulier l'espérance messianique, le psautier dans l'Eglise chrétienne. Arrêtons-nous à quelques points de cette vaste enquête.

M. Kirkpatrick est conservateur; il ne craint pas, cependant, d'adopter les conclusions de la critique moderne, quand elles lui paraissent justifiées; lui-même a, d'ailleurs, aussi à nous présenter des idées, qui lui sont personnelles. Et, d'abord, il ne croit pas que les titres placés en tête des psaumes fournissent des renseignements exacts sur l'auteur du psaume et les faits qui lui ont donné naissance. C'est de l'étude interne de chaque psaume qu'on peut tirer quelques indications sur l'auteur et les circonstances de la composition. Or, comme les allusions à des faits sont très générales, que ces faits dont il est parlé ont pu se répéter plusieurs fois dans le cours de l'histoire d'Israël, il s'en suit qu'il est très difficile de se prononcer nettement sur la pro-

venance de chacun des psaumes. M. Kirkpatrick pense qu'il faut en attribuer un bon nombre à David, parce que la persistance de la tradition juive à le regarder comme le psalmiste par excellence n'aurait pu s'établir si David n'avait jamais écrit de psaumes. Mais il est plusieurs de ces psaumes que la tradition croyait davidiques, que l'auteur refuse d'accepter comme tels. En fait, il en attribue un petit nombre à David; le plus grand nombre a été écrit au temps des rois, avant l'exil, quelques-uns au retour de l'exil et très peu au temps des Macchabées.

Sur la vie future, telle qu'en parlent les psaumes, l'auteur est assez réservé; quelques-uns contiennent en germe l'idée d'une doctrine de la vie éternelle, mais il n'y avait pas eu encore de révélation explicite sur ce point, non plus que sur la résurrection; c'était un postulat de la foi, une conclusion personnelle. Sur l'espérance messianique, les psaumes ont des indications diverses que nous pouvons harmoniser par l'accomplissement de ce qui est annoncé. Les uns montrent dans l'avenir le Messie comme Fils de Dieu, roi et prêtre; les autres ont des allusions au Rédempteur souffrant; d'autres au Fils de l'homme; d'autres prévoient la venue de Jahvé lui-même comme juge et rédempteur.

M. Kirkpatrick étudie ensuite chaque psaume en particulier. Il reproduit la traduction qu'a donnée le Dr Scrivener dans la « *Cambridge Paragraph Bible* »; mais il la modifie habilement en serrant le texte de plus près, ou à l'aide de conjectures heureuses. Pourtant, il s'en tient d'ordinaire au texte massorétique. Les notes sont copieuses et renseignent le lecteur sur tous les faits qui peuvent éclairer le texte. Chaque psaume est précédé d'une introduction, qui précise dans la mesure du possible les circonstances qui lui ont donné naissance et indique l'idée générale du morceau et la marche des idées.

Ce travail du Dr Kirkpatrick est bien adapté aux besoins de ceux auxquels il s'adresse, c'est-à-dire aux étudiants. Il est strictement scientifique, bourré de faits précis, n'avance aucune hypothèse hardie et tout en signalant celles-ci les juge avec impartialité. Sagement conservateur, il n'est pas de parti pris hostile aux théories nouvelles. Bref, c'est un excellent manuel que l'on peut conseiller sans hésitation.

E. Jacquier.

Etudes de critique et d'histoire religieuse, par E. VACANDARD, aumônier du lycée de Rouen. Un vol. in-12 de 390 pp. Paris, Lecoffre, 1905. Prix : **3** fr. **50**.

Sous ce titre, M. l'abbé Vadancard a réuni six études parues à dates différentes dans la *Revue du clergé français* et dans la *Revue des questions historiques*. En voici les titres : *Les origines du symbole des apôtres ; Les origines du célibat ecclésiastique ; Les élections épiscopales sous les Mérovingiens ; L'Eglise et les ordalies ; Les papes et la Saint-Barthélemy ; La condamnation de Galilée*. Inutile d'insister sur l'intérêt que présentent ces sujets. L'auteur les a traités avec la compétence et la franche loyauté qu'il apporte à ses travaux. Convaincu que l'Eglise n'a besoin que de la vérité, il ne dissimule pas les abus qui ont pu se glisser dans son sein, ni les fautes de ceux qui lui ont appartenu de plus près ; mais il ne confond pas non plus les abus avec les usages légitimes, ni l'Eglise avec tous ceux qui ont prétendu la servir par la plume ou par l'épée. Les derniers mémoires sont suggestifs à ce point de vue. Dans les premiers, je ne relèverai que quelques légères taches. Pages 34 et 36, M. Vacandard fait imprimer deux fois Polycarpe d'*Ephèse :* c'est de *Smyrne* qu'il a voulu dire : l'homophonie *Polycrate* a dû occasionner la confusion. Page 77, les *Philosophoumena* sont cités d'après la *Patrologie* de Migne : ce n'est pas, pour cet ouvrage, l'édition à consulter. D'autre part, l'auteur est bien excusable, dans l'article sur le symbole, de n'avoir pas noté l'édition de Niceta de Remesiana de M. Burn, qui venait à peine de paraître ; mais il l'est moins de n'avoir pas mentionné, comme contribution à l'Histoire des élections épiscopales sous les Mérovingiens, la thèse de M. Boucharlat sur ce même sujet, thèse qui, malgré ses lacunes et ses défauts, donne sur la question des détails utiles.

J. TIXERONT.

La Vie cachée de Jésus. Etude historique sur l'enfance et la jeunesse du Rédempteur, par le R. P. M.-J. OLLIVIER, des Frères prêcheurs. 1re édition, gr. in-8°, 465 pp. Paris, Lethielleux, 1905. Prix : **9** fr.

L'auteur a voulu suppléer au laconisme des Evangiles sur les premières années de Notre-Seigneur et combler la lacune qui s'étend dans l'histoire de Jésus de sa naissance à son baptême.

Dans ce but, il rassemble tout ce que l'histoire nous dit sur les temps contemporains, tout ce que nous savons sur les mœurs et coutumes des Juifs palestiniens, et même il ne craindra pas de faire appel aux écrits apocryphes et au Talmud.

Les premiers chapitres, un peu trop longs à mon avis, nous parlent des Asmonéens, des Romains, des Hérodes, de la postérité de David. Le sujet est alors abordé par la nativité du Seigneur, la circoncision et la présentation au Temple, les rois mages, le séjour en Egypte, et mené à terme par les études sur les premières années de Jésus : Jésus parmi les docteurs, la vie cachée à Nazareth, le baptême de Jésus.

On est très embarrassé sur le jugement à porter sur ce travail. Faut-il l'envisager au point de vue scientifique ou bien y voir seulement un livre d'édification ? Il semble que l'auteur a voulu surtout écrire des pages où le lecteur trouverait des motifs de fortifier sa foi et son amour envers Notre-Seigneur ; il sait bien que la plupart des légendes qu'il rapporte n'ont aucune valeur historique ; il s'en désintéresse d'ailleurs. Mais alors pourquoi, en de nombreux passages, affirme-t-il nettement comme s'il croyait donner des renseignements exacts ? Voici quelques exemples : Marie est née le 8 septembre, l'an du monde 4946, et de Rome 734, et tous les détails sur son enfance, son mariage, empruntés au Protévangile de Jacques. Le mariage eut lieu le mercredi 11 février ; on oublie de nous dire l'année. Joseph avait vingt-quatre ans. Dans la version italique, le *Magnificat* est attribué à Elisabeth. On sait que trois manuscrits seulement de la vieille version latine ont cette attribution. Nous pourrions multiplier ces affirmations, mais nous en avons assez dit pour montrer la critique qui préside au choix des faits.

Ce serait manquer de justice que de ne pas rendre hommage à l'intérêt qu'offre le récit. Le P. Ollivier est un écrivain ; il sait brosser un tableau et raconter un récit avec art ; ce livre en est une nouvelle preuve. Nous espérons qu'il a borné son dessein à édifier le lecteur, parce que s'il pense avoir fait avancer la science, même d'un pas, nous craignons qu'il ne se fasse illusion.

E. JACQUIER.

Neo-confessarius practice instructus, a P. Ioanne REUTER, S. J., editio nova emendata et aucta cura Augustini LEHMKUHL, S. J. Un vol in-8° de XII-498 pp. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1905. Prix : **5** fr.

L'ouvrage de Reuter date d'un siècle et demi : il parut d'abord en 1750. Toutefois, si parmi ses solutions et ses conseils il en est qui sont devenus caducs, l'ensemble est resté actuel et pratique ; et c'est pourquoi le P. Lehmkuhl n'a pas hésité à donner une réédition de cet ouvrage, comme d'un utile supplément à son propre manuel de Théologie morale. Dans cette réédition, la rédaction primitive de l'auteur a été respectée ; mais l'éditeur, soit par des additions insérées dans le texte et distinguées par des obèles, soit par des notes placées au bas des pages, a corrigé et complété ce que les solutions pouvaient offrir d'imparfait ou de suranné. On a donc entre les mains un livre nouveau, ou plutôt rajeuni, et rajeuni par un théologien qui, de l'aveu de tous, est un maître en son art. Quant au fond du volume, il contient en résumé toute la théologie morale à l'usage des confesseurs. J'en rappelle seulement les divisions. La première partie traite des règles générales à suivre dans toute espèce de confession, avant, pendant et après l'administration du sacrement de pénitence. La deuxième traite des règles à observer relativement à l'accusation et aux remèdes des péchés capitaux en particulier, et vis-à-vis des diverses classes de pénitents : enfants, jeunes gens, femmes, ignorants, parents, époux, supérieurs, domestiques, marchands, patrons, ouvriers, etc. La troisième enfin donne les principes à suivre dans la confession de certaines personnes vicieuses ou malades, les habitudinaires, occasionaires, les endurcis, les scrupuleux, les hérétiques, les infirmes, muets, sourds, idiots, moribonds, et aussi dans la direction des personnes dévotes.

J. T.

Instructions aux enfants de Marie et aux personnes pieuses, par l'abbé EDELIN. In-12, pp. 386. Haton, Paris, 1905. Prix : **3 fr. 50.**

Ce livre renferme des instructions aux enfants de Marie et aux personnes pieuses. Elles sont au nombre de cinquante-quatre. Tous les sujets qui se rapportent à la vie chrétienne y apparaissent tour à tour sous une forme intéressante et variée.

L'auteur, ce nous semble, a trouvé le secret de s'adapter à son jeune auditoire. Il y a beaucoup de traits empruntés la plupart à la société contemporaine, et en général peu connus. Il a évité les considérations trop abstraites et trop longuement développées. Ce n'est pas que nous prétendions infirmer la solidité et la profondeur de la doctrine. Il s'inspire aux meilleures sources : saint Augustin, saint Thomas, Bossuet, Bourdaloue. Mais il ne prend de ces grands auteurs que ce qui est accessible à la faiblesse et à l'inexpérience de l'âge, et il a soin, dans ce festin de l'intelligence, de ne lui servir la nourriture que par petits morceaux. Voici au surplus un échantillon de ce procédé. Le titre de l'instruction est le silence de Job. Il tire de ce passage de l'Ecriture quelques développements très pratiques et très brefs : le silence, la sincérité, ce que l'on pense, nos frères, témérité de langage, la jeune fille moderne, travers de langage. Nous avons remarqué un assez bon nombre de citations de nos poètes contemporains. Victor Hugo, Leconte de l'Isle, Beaudelaire même font cortège à saint Thomas et à Bossuet. Ces citations sont en général bien choisies. Elles piquent la curiosité et donnent à ces instructions une couleur actuelle. Nous n'osons pas les critiquer. Toutefois, elles nous paraissent trop souvent répétées. Hâtons-nous de dire que ce défaut, si défaut il y a, est abondamment réparé par les références à nos livres saints. L'auteur s'appuye presque toujours sur un fait de l'Ancien ou du Nouveau Testament : Job, le buisson ardent, les bergers de Bethléem, l'Epiphanie, vers Emmaüs, etc. Ce n'est pas tout à fait l'homélie, car il prend une assez grande liberté dans l'explication. Ajoutons que ces instructions sont courtes. Les plus longues ne doivent pas durer plus de vingt minutes. Ce n'est pas un mérite à dédaigner par ce temps d'indifférence et de préoccupation fiévreuse.

Ph. Gonnet.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Leçons de philosophie préparatoires aux baccalauréats classique et moderne (programmes de 1902). T. I[er]. *Psychologie* par l'abbé A. BERNARD. 1 vol. gr. in-8 de 449 p. Paris, Vic et Amat. 1904.

Ce nouveau Manuel, qui vient après tant d'autres du même genre, se recommande à plusieurs titres. Outre que la doctrine y est exposée d'une façon intéressante, claire, méthodique, et que l'auteur se montre bien au courant, d'abondantes citations et point banales, reproduites au bas des pages, justifient, complètent, varient ou illustrent en quelque sorte les développements et familiariseront les jeunes gens avec la littérature philosophique dont on ne saurait nier la richesse et l'intérêt. Les exemples, multipliés à dessein, seront aussi fort appréciés des élèves, soit pour leur agrément et valeur intrinsèque, soit surtout pour la lumière qu'ils projettent sur la doctrine, lumière à laquelle rien ne saurait, ce semble, vraiment suppléer. Ces citations et ces exemples ont de plus un avantage commun et dont l'auteur s'est du reste préoccupé, celui « de montrer comment la philosophie se rattache à nos autres études, soit historiques, soit littéraires, soit scientifiques et à l'ensemble de notre vie. » (Préface, p. 1.) Or, pour apprécier cet avantage à sa juste valeur, il suffit d'être bien persuadé d'une part que « nulle autre connaissance que la philosophie ne donne à l'esprit autant de distinction », qu'elle est « le plus humain de tous les efforts » (intellectuels sans doute), et que sans elle « l'érudition n'est qu'une espèce d'ignorance encyclopédique » (1); il suffit de constater d'autre part que les derniers (?) programmes universitaires font de plus en plus restreinte la place qui revient à la philosophie et, intentionnellement ou non, la discréditent dans l'opinion des familles et des élèves.

M. l'abbé Bernard a-t-il été aussi bien inspiré en faisant porter également ses soins sur « la facture matérielle » de son ouvrage, c'est-à-dire en faisant imprimer en plus gros caractères, de façon à frapper les yeux, ce qu'il voulait plus particulièrement signaler

(1) Mgr SPALDING : *Opportunité*. Discours sur la Mission vitale de l'Université, p. 186 et 189. Paris, Lethielleux.

à l'attention de ses lecteurs? Les noms, expressions et définitions signalés ainsi sont de fait en quantité considérable. Or, comme je me suis aperçu que, même quand ils sont peu nombreux, les caractères gras ou lettres italiques ne frappent guère, sinon les yeux, du moins l'esprit des élèves de tout âge, je me permets de douter que la tentatative en question obtienne le résultat qu'on en espère. Est-il d'ailleurs si désirable de dispenser les jeunes philosophes de l'effort nécessaire pour démêler dans un ouvrage écrit pour eux ce qui en est la quintessence? Dans ce cas pourquoi s'arrêter à mi-chemin? Pourquoi ne pas réaliser un dernier progrès et ne pas demander : à quand le Manuel, dernier cri, qui permettra aux jeunes philosophes de l'avenir d'étudier la philosophie en réalisant toute l'économie de réflexion possible?

L. T.

Contre la Séparation, par le comte Albert DE MUN, de l'Académie française, député du Finistère. — Un vol. in-12, de 222 pages; Paris, Poussielgue.

C'est un malheur pour la cause de l'Eglise et pour l'éloquence française qu'une cruelle maladie condamne M. le comte de Mun à un silence absolu. Nous y avons perdu quelques-uns des plus beaux discours qui eussent jamais illustré la tribune de la Chambre des députés, et nous en sommes réduits à voir les droits sacrés de l'Eglise défendus par M. Ribot, un séparatiste et l'un de ceux dont la politique néfaste a le mieux préparé la situation actuelle.

Du moins, M. de Mun a-t-il voulu écrire ce qu'il ne pouvait plus dire du haut de la tribune, et c'est la série de ses articles, parus depuis un an *Contre la Séparation*, qu'il nous donne dans un volume, qui fait suite à ses *Œuvres* ou *Discours*, publiés en sept volumes, par C. Geoffroy de Grandmaison.

M. de Mun blâme d'abord vigoureusement ceux qui, le 25 mars 1904, votèrent le crédit de 450,000 francs pour le voyage de M. Loubet à Rome : n'est-ce pas un scandale qu'un abbé Lemire ait, par un tel vote, souffleté le Pape et le passé dix fois séculaire de la France? « C'est une rupture avec toute la tradition historique de la France, dit M. de Mun, et, par là, c'est un crime national. »

La protestation du Pape qui devait nécessairement suivre le

voyage de M. Loubet, comme Léon XIII et le cardinal Rampolla l'avaient annoncé dès 1903 à M. Delcassé; *les Responsabilités du Gouvernement français*, séance du 27 mai 1904; *la Rupture* avec Rome, à propos de la malheureuse affaire de Dijon; *de la Rupture à la Séparation*, séance du 24 octobre 1904: voilà ce que M. de Mun étudie magistralement dans la première partie de son livre. Il y fait toucher du doigt l'œuvre de la Franc-Maçonnerie dans la politique de M. Combes.

Il montre ensuite catégoriquement « pourquoi il est concordataire », contrairement à M. l'abbé Gayraud, disant à la Chambre à propos de la *Séparation : « Je l'accepte très volontiers »*. Parole plus qu'étrange, étant donné l'esprit du « Bloc », étant donné surtout le *Rapport* de M. Briand. M. de Mun en relève éloquemment les erreurs grossières, non pas tant « de Clovis à Mirabeau » que de Mirabeau au Concordat. Il fait voir comment ce rapporteur a falsifié l'histoire de la Constituante et de la Constitution civile du clergé, falsifié l'histoire de la Convention et de sa politique religieuse, falsifié l'histoire de la persécution après fructidor 1797, où tant de prêtres furent déportés, plus de huit mille en Belgique! Ce sont les arrêtés du Premier Consul en faveur de la liberté des cultes (28 décembre 1799) qui le rendirent le plus populaire, en attendant le Concordat, œuvre admirable de sagesse nationale. Quant à la Séparation, comprise dès 1869 dans le programme des « destructions nécessaires », élaboré par les Gambetta, les Ferry, les Grévy, dont on ose nous vanter la modération rétrospective, M. de Mun en fait ressortir le caractère persécuteur, hypocrite, schismatique. « La loi qu'on va voter, écrit-il, tient en un article que voici : « La constitution hiérarchique de l'Eglise est détruite; elle est remplacée par des « associations cultuelles », composées de quelques citoyens assistés d'un prêtre quelconque; entre ces associations, le tribunal civil choisira celle qui deviendra propriétaire des biens de la fabrique. » Pas un catholique sincère ne peut accepter cette situation, d'autant plus que les « associations cultuelles », si elles prennent les biens de l'Eglise sans l'autorisation du Pape, seront excommuniées en vertu du numéro 111 de la Bulle *Apostolicæ Sedis*, comme le sont déjà tous les liquidateurs de Congrégations et les Lemire et les Gayraud, qui ont voté l'article 4 et la translation des biens ecclésiastiques, lesquels ne sont ni à l'Etat ni aux communes.

L'abbé Théodore Delmont.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Conciles et Bullaire du diocèse de Lyon, *des origines à la réunion du Lyonnais à la France, en* 1312, par l'Abbé J.-B. MARTIN, Officier d'Académie, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Professeur d'Archéologie chrétienne à l'Université catholique. — THÈSE présentée, pour le Doctorat d'Université, à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon. 1 vol. grand in-8°, de xc-729 pages. 1905. *Lyon*, Librairie E. Vitte. *Prix :* **10** francs.

Cette Thèse a été présentée et soutenue, aux premiers jours de juin, devant la Faculté des Lettres de Lyon, pour l'obtention du grade de *Docteur d'Université*, lequel, sans équivaloir à celui de *Docteur ès-lettres*, ni en conférer les droits et les privilèges, reste cependant un grade fort intéressant, et supérieur, — partant, très enviable.

Le livre, d'ailleurs, est un monument de travail, de patience, et de savoir. C'est, de plus, selon l'heureuse expression de la Lettre de Son Eminence le Cardinal Coullié à l'auteur, « un magnifique témoignage de piété filiale envers l'Eglise de Lyon ». Et nous voilà donc nous-même tout-à-fait à l'aise pour en parler.

Notez d'abord que le volume n'a pas, au total, moins de 819 pages (huit cent dix-neuf !), et qu'il nous ouvre, par l'analyse des Bulles papales relatives aux affaires de notre Sainte Eglise lyonnaise, le fonds et le tréfonds d'un versant de notre histoire diocésaine, des origines à l'an 1312, date mémorable de la réunion du Lyonnais à la couronne. Or, l'on peut distinguer, dans l'ouvrage, deux parties bien distinctes : l'une, « descriptive », où M. Martin énonce son sujet, indique le but qu'il s'est proposé d'atteindre, et, pour ainsi dire, pose ses jalons ; l'autre, « analytique », où il résume, en substance, les documents pontificaux qui nous concernent, échelonnés au cours de douze à treize siècles consécutifs.

Il y a, dans la première partie, après un court *Avant-propos* où l'on remarquera l'hommage de reconnaissance émue adressé par l'auteur au généreux Mécène lyonnais, qu'est M. J. Baudrier, une *Introduction* copieuse, d'environ trente-cinq pages, et une *Bibliographie*, plus abondante encore.

L'*Introduction*, pétrie d'érudition, est extrêmement instruc-

tive : M. l'abbé Martin y touche à la délicate question de l'apostolicité des églises des Gaules, et il y appuie, avec raison, sur l'histoire de nos deux Conciles œcuméniques de 1245 et 1274, et sur celle de la croisade. Mais peut-être n'est-ce pas ici le champ où il se meut avec la plus libre allure : en le lisant, on est çà et là induit à croire qu'il a moins de maîtrise pour utiliser les documents et les mettre en œuvre, qu'il n'en possède pour les découvrir, les inventorier, et les cataloguer. Et puis, quelque ébranlée que paraisse la thèse traditionnaliste, à propos de l'apostolicité de nos églises, la « tradition » est-elle donc aussi absolument condamnée qu'il a l'air de le penser, et faut-il la juger définitivement sans appel ? D'autre part, n'y a-t-il pas certaines « autorités » dont il serait prudent aujourd'hui de ne point trop se réclamer ? Et ne lira-t-on pas, sans quelque surprise, au bas de la page VII, le troisième nom qui, j'imagine, s'y est distraitement accroché à ceux de Mgr Duchesne et de M. le chanoine Ulysse Chevalier, ces deux maîtres universellement vénérés et indiscutablement éminents ?...

Par contre, il n'y a, semble-t-il, que des éloges à adresser au jeune docteur pour sa *Bibliographie :* elle témoigne, en même temps que d'une connaissance approfondie de la matière, d'une rare ouverture d'esprit pour, si j'ose ainsi parler, découvrir les sources, toutes les sources, et s'entendre à les capter.

Mais là où M. l'abbé Martin excelle, et triomphe, — sans doute parce qu'il est là proprement sur son terrain, et incontestablement « chez lui », — c'est dans la seconde partie du volume, laquelle en est, on le devine, la partie foncière et vitale : l'analyse des Bulles, et l'énumération des références. Ce que l'ensemble de ces six cent soixante-huit pages suppose en effet de fouilles documentaires et de lectures opiniâtres, dans les Dépôts publics et privés, à la Nationale et au Vatican, à Lyon et à l'étranger ; ce qu'il implique d'années de travail minutieux et de rédaction vigilante ; ce qu'il révèle, en particulier, de dévouement à la « cause » pour laquelle l'auteur a généreusement dépensé tant de forces vives, est vraiment quelque chose de prodigieux.

Grâce à lui, nous cheminerons désormais, d'un pas assuré, sur la route où apparaissent, chacun exactement à sa date et à son rang, nos évêques et archevêques ; nous suivrons, d'année en année, et souvent jour par jour, le récit des événements dont il importe, plus qu'on ne pense, de garder avec précision le sou-

venir; et, pendant ce temps, la vieille Rome, transfigurée en Rome chrétienne, planera immanente sur la scène, par ses Pontifes, dont la voix paternelle et directrice ne cesse jamais de se faire entendre.

Du même coup, ce beau livre, où l'histoire s'exhume et s'éclaire de page en page, sera, pour quiconque voudra explorer le champ à son tour, ou le creuser plus avant, un merveilleux instrument de travail. Ceux de nos licenciés ès-lettres, qui caressent la noble ambition de conquérir le doctorat, y relèveront sans peine, non pas trois ou quatre sujets de thèse latine, mais une « mine » de thèses, et, par exemple, pour le dire tout de suite, deux superbes études d'histoire locale à écrire sur le 1er Concile œcuménique de Lyon, et sur le 2me. Et ainsi, curieux et érudits trouveront tous également leur satisfaction et leur profit à compulser le livre. Ce leur sera, du reste, d'autant plus aisé, que M. l'abbé Martin leur en a, au prix d'un surcroît de fatigue très méritoire, singulièrement facilité la tâche par la rédaction d'un *Index onomastique* de « soixante » pages, sur deux colonnes serrées, lequel, considéré tout seul, ferait déjà honneur à un Bénédictin.

Lorsque parut, en 1877, le premier fascicule du *Répertoire des sources historiques du moyen-âge* (Bio-bibliographie) de M. le chanoine Ulysse Chevalier, il y eut, en France et à l'étranger, dans tout le monde savant, un cri de gratitude et d'admiration enthousiastes à l'adresse du modeste et courageux pionnier. Or, le service de tout premier ordre que cet incomparable ouvrage, unique en l'espèce, rendit alors, et continue de plus en plus à rendre, à la science historique, le volume de M. l'abbé Martin est appelé, en son genre, et toutes distances gardées, à le rendre à son tour à l'histoire religieuse du diocèse de Lyon. Nous croyons donc inutile de nous y appesantir davantage : aucun éloge, ce semble, ne saurait être comparé à celui-là.

J. G.

Saint Irénée, par Albert Dufourcq. Un vol. in-16 de 202 pp. Paris, Lecoffre, 1904. Prix : 2 fr.

On peut se demander si saint Irénée avait sa place indiquée dans la collection « Les Saints », entreprise par M. Lecoffre ; car cette collection est surtout biographique, et de la biogra-

phie de saint Irénée on ne saurait presque rien écrire. Les quelques détails donnés par Eusèbe fournissent à peine la matière d'une page ou deux, et le martyre même de l'évêque de Lyon est regardé par M. Dufourcq comme insuffisamment attesté. Mais s'il est impossible d'écrire une *vie* de saint Irénée, on peut faire sur sa méthode et sa doctrine une *étude*, et une étude fort intéressante, car nous possédons une grande partie de son œuvre littéraire. C'est ce qu'a fait M. Dufourcq. Après deux tableaux de la propagation du christianisme dans l'empire romain et de ses premiers développements doctrinaux, il décrit la naissance du gnosticisme (ch. I) et rassemble, sur la personnalité de celui qui devait être son plus redoutable adversaire, ce que les documents les plus sûrs nous apprennent (ch. II). Le reste du volume est consacré à exposer la polémique et la théologie de notre auteur : sa réfutation du gnosticisme (ch. III), sa méthode (ch. IV), sa christologie (ch. V), son enseignement sur Dieu, l'homme et leurs rapports (ch. VI). Une conclusion enfin détermine la place qu'occupe saint Irénée dans l'histoire et la théologie chrétienne.

Toute cette étude est approfondie, claire, bien menée. Je supprimerais seulement volontiers les deux tableaux du début, hors-d'œuvre d'une allure trop oratoire, et j'atténuerais un peu les conclusions. Dire que saint Irénée a « tué » le gnosticisme est, je crois, exagéré ; il l'a gravement blessé, je n'oserais dire qu'il l'a fait mourir : le gnosticisme est mort plutôt des incohérences qu'il portait dans ses flancs. Et quant à dire que saint Irénée a « fondé » la théologie chrétienne, cela me paraît encore et plus encore exagéré. Saint Irénée a donné à la théologie *latine* son caractère traditionnel et dressé comme un premier bilan de son avoir doctrinal, mais la théologie chrétienne avait été fondée avant lui par les apologistes, et était fondée, concurremment avec lui, par Clément d'Alexandrie.

Ces remarques ne diminuent en rien le mérite du travail de M. Dufourcq. Il l'a fort avantageusement complété en publiant dans la « Pensée chrétienne » un autre *saint Irénée* où le lecteur peut trouver traduits *in-extenso* les textes qu'indique le premier ouvrage. Bienheureux est l'auteur — à moins que ce ne soit M. Dufourcq lui-même — qui devra écrire, dans la collection Beauchesne, *La Théologie de saint Irénée :* il lui suffira de fondre en un les deux volumes de M. Dufourcq, et son livre sera fait.

J. TIXERONT.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — BRADLEY (H.), *Christianity as taught by Christ*. New-York, Revell, 316 p. In-12, 6 fr. 50. — BRUN (A.), *Essai sur l'apôtre Pierre. Sa vie, son œuvre, son enseignement*. Montauban, Granier. 230 p. In-8, — GOYAU (G.), *L'Allemagne religieuse. Le catholicisme*. Perrin, 2 vol. In-16, 7 fr. — HEMMER (abbé A.), *Politique et séparation*. Picard, VIII-86 p. In-12, 1 fr. — HERRMANN, (J.), *Die Idee der Sühne im Alten Testament*. Leipzig, Hinrichs. VIII-112 p. In-8, 4 fr. 35. — HEUSSI (K.) et MULERT, *Atlas zur Kirchengeschichte*. Tübingen, Mohr. In-8, 5 fr. — HOBERG, (G.,) *Moses und der Pentateuch*. Freiburg i. B., Herder, XIV-124 p., 3 fr. 50. — KUENSTLE, (Karl), *Das Comma Johanneum*, auf seine Herkunft untersucht. Freiburg i. B., Herder. VII-64 p. In-8, 2 fr. 50 — LÉOUZON-LE-DUC (C.), *Ce que l'Etat doit à l'Eglise*. Plon. In-8, 2 fr. 50. — MACFARLAND (C.), *Jesus and the Prophets*. New-York, Puttnam, XVI-249 p. In-12, 7 fr. 50. — MANDAT-GRANCEY (B^on DE), *Le Clergé français et le Concordat*. Perrin. In-16, 3 fr. 50. — PIAT (abbé), *La morale chrétienne et la moralité en France*. Lecoffre. In-12, 0 fr. 60. — RÖSCH, (C.), *Der Aufbau der heiligen Schriften des Neuen Testamentes*. Münster, Aschendorff, VIII-143 p. In-8, 3 f. 10. — SERTILLANGES (A.-D.), *Socialisme et christianisme*. Lecoffre. In-12, 3 fr. — WEISS (Hugo), *Die messianischen Vorbilder im Alten Testament*. Freiburg i. B. Herder, VIII-100. In-8, 3 fr. 10.

Philosophie, Sciences et Beaux-Arts. — *L'Année Sociologique*, VIII. Alcan. In-8, 12 fr. 50. — BRUNSCHVICG (L.), *L'idéalisme contemporain*. Alcan. In-16, 2 fr. 50. — CRESSON (A.), *Le malaise de la pensée philosophique*. Alcan. In-16, 2 fr. 50. — DELBOS (V.) *La philosophie pratique de Kant*. Alcan. In-8, 12 fr. 50. — FLANDIN (Et.), *Institutions politiques de l'Europe contemporaine*. Le Soudier. 3 vol., 10 fr. 50. — KANT (Em.), *Critique de la raison pure*. Alcan. In-8, 12 fr. LIESSE (A.), *La statistique*. Guillaumin. In-18, 2 fr. 50. — PHILIPPE (Dr J.), et Paul BONCOUR (Dr G.), *Les anomalies mentales chez les écoliers*. Alcan. In-16, 2 fr. 50.

Histoire et Géographie. — BARRAL-MONTFERRAT (Mis DE), *De Monroe à Roosevelt*. Plon. In-16, 4 fr. — BOLAND (H.), *Zigzags en France*. Hachette. In-16, 4 fr. — CHEVRILLON (A.), *Sanctuaires et paysages d'Asie*. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — GOYAU (Lucie), *La vie nuancée*. Plon. In-16, 3 fr. — HURET (J.), *En Amérique. De San Francisco au Canada*. Fasquelle. In-18, 3 fr. 50. — LEMONNIER (C.), *La vie belge*. Fasquelle. In-18, 3 fr. 50. — LENOTRE (G.), *Le Drame*

de Varennes. Perrin. In-8, 5 fr. — Martin (abbé E.), *Saint Colomban*. Lecoffre. In-12, 2 fr. — Martinenche (E.), *Propos d'Espagne*. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — Nettancourt-Vaubecourt (J. de), *De Singapour à Moscou*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — Ollivier (E.), *L'Empire libéral*, t. X. Garnier. In-18, 3 fr. 50. — Rey (G.), *Le Mont Cervin*. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — Russier (H.), *Le partage de l'Océanie*. Vuibert et Nony. xi-394 p. In-8, 7 fr. 50. — Suau (R. P.), *Saint François de Borgia*. Lecoffre. In-12, 2 fr. — Suau (R. P. P., s. J.), *L'Espagne, terre d'épopée*. Perrin. In-8, 5 fr. — Talmeyr (M.), *Comment on fabrique l'opinion*. Perrin. In-16, 1 fr. — *** *Le secret de la Franc-Maçonnerie*. Perrin. In-16, 3 fr. 50.

Philologie et Belles-Lettres. — Ardel (H.), *Le rêve de Suzy*. Hatier. In-16, 3 fr. 50. — Brada, *Les beaux jours de Flavien*. Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — Daniélon (Ch.), *Les Armoricaines*. Fontemoing. In-16, 3 fr. — Delorme (A). *Roman d'une vieille fille*. Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — Floran (M.), *Femme de lettres*. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — Guérin (Ch.), *L'homme intérieur*. Mercure de France. In-18, 3 fr. 50. — Lemaitre (J.), *En marge des vieux livres*. Soc. franc. d'impr. In-16, 3 fr. 50. — Pilastre (E.), *Lexique de la langue de Saint-Simon*. Didot. In-8, 4 fr. — Sorel (A.-E.), *Peut-être*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — Stendhal, *Racine et Shakespeare*. Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — Tobler (A.), *Mélanges de grammaire française*. Picard. xxi-372 p. In-8, 6 fr. — Waliszewski (R.), *Les carrosses du Roi*. Plon. In-16, 3 fr. 50.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.



LA PRINCESSE
WILHELMINE DE PRUSSE

D'APRÈS SES MÉMOIRES

Je ne sais s'il y a aujourd'hui une grande différence entre les mœurs de Paris et celles de Berlin. Au XVIII[e] siècle et en général avant les chemins de fer, cette différence était frappante. Ce n'était pas par des nuances qu'un peuple se distinguait d'un autre. Au moment où Louis XIV s'apprêtait à disparaître dans la splendeur de la cour la plus polie qui fut jamais, les Anglais étaient des barbares, les Russes des sauvages; Philippe V lui-même avait fini par se momifier en Espagne et par retourner aux mœurs du moyen âge dans ce qu'elles avaient de moins bon; quant aux Prussiens, ils étaient encore mâchurés de la poussière dont ils sortaient à peine.

Il ne faut pas oublier que le royaume de Guillaume II ne compte que deux siècles. C'est en 1700 qu'un des nombreux petits potentats, dont la confédération formait l'empire allemand, essaya de se faire nommer roi. Il prit le nom de Frédéric I[er], et, par un euphémisme assez bizarre, n'osant se dire *roi de Prusse*, il s'intitula *roi en Prusse.* Il avait le goût des grandeurs, un certain sentiment des arts et peu de santé. Il mourut relativement jeune. Son fils, Frédéric-Guillaume, avec les goûts les plus opposés aux siens, allait,

comme dit la Bible « marcher dans les mêmes voies ». Il fut le véritable fondateur du royaume de Prusse, et le grand Frédéric, qui vint après lui, n'eut qu'à recueillir ce qu'il avait semé.

Ce dernier est assez, sinon très exactement connu en France : autant par le mal que par le bien qu'il en a dit, Voltaire a fort contribué à sa gloire. Mais sur Frédéric-Guillaume, on ne sait pas grand'chose. Il y a pourtant un livre très curieux et qui le fait parfaitement connaître, lui, sa famille et sa cour : ce sont les mémoires de sa fille, la princesse Frédérique-Sophie-Wilhelmine de Prusse.

Ecrits vers 1760, ils embrassent une période de quarante ou cinquante ans, cette période même où la Prusse semble osciller entre la barbarie et la civilisation. La princesse avait été destinée à d'illustres alliances. Tour à tour désirée et méprisée, elle finit par échoir à un modeste prétendant et par aller vivre dans une petite ville qui ferait peur de nos jours à plus d'une bourgeoise. Et ce mariage (ironie!) se conclut au moment où la Prusse allait s'affirmer comme une grande nation. C'est sa vie que la princesse nous a racontée, et pour n'être pas d'une reine, cette vie n'en est pas moins piquante. Elle était lettrée, mais comme on l'était en Prusse à cette époque. Son style est lourd. Elle parle d'elle avec une sentimentalité qui fatigue et de ses parents avec une franchise qui étonne : non seulement elle ne cache rien, mais elle ne gaze même pas ; elle est affreusement et prussiennement crue. Elle est souvent obscure et il est difficile de la suivre dans des digressions sur des personnages qui n'intéressent plus personne. Ces défauts, je l'avoue, gâtent beaucoup un livre précieux d'autre part, curieux, véridique et dont tous les portraits sont marqués au caractère de la ressemblance. Ils expliquent que ce livre n'ait jamais eu en France l'honneur d'une véritable édition. Il est vraiment difficile à lire, mais j'ai cru qu'on pouvait en dégager une peinture instructive, et peut-être même intéressante, de la famille royale de Prusse à cette époque. C'est ce que j'ai essayé dans cette étude. Les détails en sont tirés à peu près tous des *Mémoires* de la princesse. Je les ai seulement

complétés, à l'occasion, par des détails tirés d'ouvrages contemporains (1).

I

LA FAMILLE ROYALE DE PRUSSE DE 1708 A 1719

La princesse Frédérique-Sophie-Wilhelmine de Prusse naquit en 1708, c'est-à-dire huit ans après que son grand-père Frédéric se fut, avec beaucoup de désinvolture, posé sur la tête la couronne de Prusse.

Ce dernier vivait encore. Son père n'était donc que Prince Royal. Il avait épousé à dix-huit ans Sophie-Dorothée de Hanovre, un mariage d'inclination, qui devait faire, comme tant de mariages de ce genre, le tourment de sa vie, et elle était le second enfant de cette union. Le premier avait été un fils, mais il était mort. La princesse nous avoue qu'elle fut très mal reçue, « tout le royaume désirant passionnément un prince (2) ». Peut-être s'imaginait-on que le prince royal serait comme son père qui, marié trois fois, n'avait pu avoir que deux enfants dont une fille qui venait de mourir en pleine jeunesse !

Cependant le royaume et la famille firent ce qu'on fait généralement en pareille circonstance. La petite princesse se trouva précoce — du moins on le lui laissa accroire — elle se vante comme d'une prouesse d'avoir marché à deux ans ! Et le roi son grand-père, en raffola bientôt.

En 1712 naquit un garçon qui parut viable, quoique fort délicat (ce devait être le grand Frédéric). Celui-ci fut suivi d'assez de frères et de sœurs pour rassurer ceux qui crai-

(1) Les Mémoires de la princesse Wilhelmine ont été édités pour la première fois en 1810 (cinquante ans après la mort de l'auteur) et en anglais. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'ils ont été traduits en allemand. Un journal français les a donnés en feuilleton au moment de la guerre de 1870, et les événements ont empêché qu'on y prêtât grande attention.

(2) *Mém.* J'indique par ce seul mot tout ce qui est tiré des Mémoires de la princesse Wilhelmine.

gnaient que la postérité du *premier roi en Prusse* ne vînt à s'éteindre. On ne fit même pas beaucoup d'attention à ces cadets : c'étaient des princes de rechange pour le cas où le Prince Royal ou sa sœur auraient disparu. La famille les aima peut-être, mais les aînés seuls furent élevés en princes : du moins on en eut l'intention.

La petite Wilhelmine se souvenait plus tard d'avoir joué avec son grand-père « que ses singeries divertissaient fort (1) ». Ce furent les dernières joies du pauvre roi. Miné par ce qu'on appelait alors l'étisie, il mourut quand elle avait cinq ans (1713).

Le Prince Royal prit le nom de Frédéric-Guillaume, et son frère Frédéric et elle passèrent au rang de Prince Royal et de Princesse Royale.

L'arrivée au trône du nouveau roi fut un coup de théâtre. Il faut croire que ses idées, sur tous les points, s'écartaient fort de celles de son père. La cour fut entièrement renouvelée dans la nuit qui suivit la mort de celui-ci. Frédéric-Guillaume porta au pouvoir deux hommes qui devaient toujours y rester — ce qui est un bel exemple de fidélité réciproque — Grumkow et le prince d'Anhalt : Grumkow était à la tête des affaires et le prince d'Anhalt commandait les armées (2). Chacun dans son genre avait son mérite. Sur cent chambellans, il en garda douze et il vendit des quantités de chevaux. « Il ne tenait personnellement ni au faste ni au luxe » (3), n'avait aucun goût pour les beaux monuments et se souciait nullement des arts. Il ne pensait qu'à mettre une fin « aux profusions immenses du feu roi » (4). C'était un homme excellent, mais rude, un soldat qui « n'aimait, comme on disait alors, que le militaire » (5). D'un esprit assez court et nullement lettré, il n'était pas dépourvu de bon sens. Il pensait comme César qu'il y a deux forces pour un chef d'Etat : les soldats et l'argent.

(1) *Mém.*
(2) Voltaire a fait un grand éloge du prince d'Anhalt comme tacticien.
(3) *Mém.*
(4) *Id.*
(5) *Id.*

Organiser ses armées, les mettre dans un ordre excellent, et en même temps, à force d'économies, amasser des trésors, tel était le plan avec lequel il arrivait au pouvoir et qu'il allait appliquer avec autant de suite que d'énergie. Ce n'était pas un politique, mais outre des vues justes, il devait apporter dans les affaires une bonne foi dont ses successeurs ne se sont pas toujours piqués et qui n'était pas sans grandeur.

La reine Sophie-Dorothée était laide, épaisse, les traits marqués ; elle n'avait eu pour elle qu'une taille majestueuse et que ses flatteurs prétendaient avoir été une des plus belles du monde, mais l'embonpoint l'avait bientôt gâtée. Son esprit était plus que commun, bien que fertile en expédients, et elle rêvait de tout gouverner. — Grumkow et le prince d'Anhalt n'avaient jamais pu la souffrir. Quant au roi, qui l'avait épousée par amour, après en avoir été férocement jaloux et l'avoir martyrisée pendant plusieurs années (c'est l'expression dont elle-même s'est servie), il avait fini par lui rendre justice. La vérité, c'est qu'elle était aussi vertueuse que laide. — Des réconciliations bruyantes avaient réchauffé leur amour, ou plutôt le sentiment qu'ils appelaient de ce nom, sans leur donner la paix. Leur incompatibilité d'humeur s'était portée sur la politique, et chacun ayant une assez petite idée de l'habileté de l'autre, ils allaient passer leur vie à se disputer les rênes du gouvernement.

La princesse Wilhelmine ne nous donne aucun détail sur les fêtes du couronnement. Peut-être n'y avait-elle pas assisté, ou bien elle les avait oubliées, ou bien encore la simplicité de Frédéric-Guillaume les réduisit à peu de chose.

Il semble surtout qu'un souffle martial et comme un changement d'orientation ait passé sur la Prusse à l'avènement du nouveau roi. « Tout le monde se hâta de prendre le casque et d'endosser la cuirasse (1). » Les hommes bien bâtis se présentèrent en foule ; Frédéric-Guillaume fut un

(1) *Mém.*

des premiers rois qui eurent la fantaisie des régiments de géants. Le sien, composé exclusivement de soldats de six pieds, qu'on appelait les *grands grenadiers de Postdam* (1), fut bientôt, dans son genre, une merveille. Il y tenait comme à ses yeux. La princesse prétend qu'on aurait pu appeler ce régiment le « canal de grâces » (2), le roi n'étant pas capable de rien refuser à celui qui lui amenait un colosse. « Par des soins infinis, il introduisit une discipline et un ordre merveilleux dans les troupes, et une précision jusque-là inconnue en Europe pour les mouvements et les manœuvres. Un bataillon prussien devint une batterie ambulante dont la vitesse de la charge triplait le feu, et donnait aux Prussiens l'avantage de un contre trois (3). »

Cette réputation de roi militaire ne tarda pas à se répandre, et l'impression que produisait Frédéric-Guillaume quand il s'en allait faire la revue de ses troupes, à pieds, « vêtu d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait à moitié des cuisses, et tenant à la main une grosse canne de sergent » (4), était celle d'un homme dont on rit volontiers, mais avec qui l'on sent qu'on aura à compter. Ses grenadiers de six pieds paraissent lui avoir attiré tout de suite plus de considération qu'à Frédéric ses cent chambellans. Il n'était pas roi depuis six mois que le traité d'Utrecht reconnaissait le royaume de Prusse et lui donnait rang parmi les nations de l'Europe.

Roi de Prusse cette fois et non plus *roi en Prusse*, Frédéric-Guillaume ne changea rien à sa vie et ne donna aucune satisfaction aux idées de grandeur de la reine et à ses goûts de magnificence. Il continua à ne vouloir que quatre plats au dîner de famille, à porter des habits râpés « dont il faisait resservir les vieux boutons quand il en achetait un neuf » (5), et à vivre en somme fort simplement, sauf à tenir le soir tabagie avec ses soldats. Il buvait et

(1) *Mém.*
(2) *Id.*
(3) *Histoire de mon temps : Frédéric II.*
(4) VOLTAIRE : *Mém. pour servir à ceux qui écriront ma vie.*
(5) ID : *Ibid.*

mangeait alors un peu plus que de raison, car le vin et la bonne chère étaient deux de ses penchants. Il s'y fût laissé aller bien davantage s'il n'eût été retenu par son économie, et aussi par sa dévotion, une dévotion un peu sombre et très sincère de calviniste, dont il avait de temps en temps des accès « qui le mettaient, nous dit sa fille, dans un état voisin de la bigoterie » (1).

A ces moments-là, il faisait des fondations et bâtissait des chapelles. Il songea même parfois à abdiquer et à se retirer, non pas dans une trappe, — les calvinistes, même les plus rudes, ont des égards pour la nature, — mais dans une de ses terres, où il eût vécu avec sa femme et ses enfants en bon propriétaire. Inutile d'ajouter que ce projet, qui n'était guère du goût de la reine et qui terrifiait Frédéric et Wilhelmine, ne reçut jamais même un commencement d'exécution. Aussi faible de caractère que fort et sanguin de tempérament, le roi n'était pas capable de se contraindre longtemps. Un bon dîner faisait évaporer les résolutions sublimes. Il tombait alors généralement aussi bas qu'il était monté haut, et c'est le cas de dire qu'« après avoir fait l'ange, il faisait la bête ».

Cependant la fortune semblait courir après ce roi-soldat. Il était sur le trône depuis deux ans à peine, quand survint un événement dont les conséquences graves pour l'Europe, et pour lui tout à fait inespérées, changèrent sensiblement sa situation en lui donnant pour allié naturel un roi, un vrai roi, un des plus grands de l'Europe.

La reine Anne d'Angleterre mourut et elle n'avait pas d'enfant. La couronne revenait à son frère (2), mais les Anglais l'écartèrent sous prétexte qu'il était catholique. Pour trouver un protestant, il leur fallut chercher jusque parmi les cousins au 4[e] degré, et leur choix vint tomber, de la manière la plus inopinée, sur un homme qui n'avait été jusque-là qu'un assez petit prince (3), de qui le carac-

(1) *Mém.*
(2) Dit en Angleterre le 1[er] prétendant, et en France le chevalier de Saint-Georges.
(3) Il avait marié sa sœur Sophie-Charlotte au 1[er] roi en Prusse, et

tère n'avait rien d'intéressant (il passait pour égoïste et sournois), mais qui enfin était protestant : cet homme c'était l'Electeur de Hanovre (1), père de la reine de Prusse.

Il monta sur le trône d'Angleterre (2), un peu étonné sans doute au premier moment, mais fort vite habitué ; il prit le nom de Georges Ier et joua son rôle avec une dignité qui cachait, dit-on une tête et un cœur assez vides, mais qui, de loin, faisait son effet (3).

On pense quelle surprise ç'avait été à Hanovre et en Prusse et si Frédéric-Guillaume s'était applaudi d'avoir passé outre, au moment de son mariage, aux observations de son père ! Peu brillant quand il l'avait conclu, ce mariage le devenait après coup, comme dans un conte de fées et se trouvait merveilleusement assorti à sa grandeur présente. On pense surtout si Sophie-Dorothée exulta, elle en qui « se trouvaient concentrés tout l'orgueil et toute la hauteur de la maison de Hanovre (4) ». Femme de roi, fille de roi ! De se voir portée par la fortune à ces hauteurs inattendues, comment la tête ne lui eût-elle pas tourné !

Elle lui en tourna un peu trop pour le bonheur de Frédéric-Guillaume, et l'événement qui le posait en face de l'Europe comme gendre du roi d'Angleterre n'ajouta pas grand'chose, on peut le dire, au charme de son intérieur.

sa fille à Frédéric-Guillaume, et ne se croyait pas appelé à un plus grand honneur. Même Frédéric Ier, au moment de ce dernier mariage avait fait des difficultés, le jugeant au-dessous de ce à quoi son fils pouvait prétendre.

(1) L'Electeur de Hanovre était fils de Sophie, électrice de Hanovre (la fameuse tante Sophie dont parlait toujours la duchesse d'Orléans (belle-sœur de Louis XIV) qui avait été élevée chez elle) — laquelle Sophie était fille d'Elisabeth, électrice palatine à qui on a prêté cet axiome si anglais dans le fond et si allemand dans la forme: « Mieux vaut manger de la choucroute avec un roi que du rôti avec un prince » — laquelle Elisabeth était fille de Jacques Ier et sœur de Charles Ier. Il descendait donc directement de Jacques Ier, mais par les femmes.

(2) C'est le fondateur de la branche actuellement régnante.

(3) Jamais il ne daigna plus écrire à aucune des personnes qu'il avait fréquentées avant d'être roi, et l'on sait par les lettres de la duchesse d'Orléans (belle-sœur de Louis XIV) qui avait été élevée avec lui, combien elle en était choquée.

(4) *Mém.*

Si la reine se fût contentée de prendre de grands airs! mais elle aspira plus que jamais à gouverner l'Etat! Le roi se méfiait beaucoup des femmes. On lui avait inspiré dans sa jeunesse « du mépris pour le sexe ». Il disait: « Il faut tenir les femmes sous la férule, sans quoi elles dansent sur la tête de leurs maris ». Il eût beau faire, il ne put jamais empêcher Sophie-Dorothée de danser sur la sienne, et en voulant la tenir sous la férule, il ne réussit qu'à la rendre hypocrite. Elle s'accoutuma aux chemins détournés, ils lui parurent bientôt naturels. Pendant une partie de sa vie, elle entretint près de lui des espions qui lui rapportaient jour pour jour tout ce qu'il avait dit, fait ou prémédité. Il est vrai qu'il en avait aussi auprès d'elle. Ainsi avertis de leurs actes et de leurs desseins, ils s'ingéniaient, chacun de son côté, à brouiller les cartes de l'autre. Seulement la reine semble avoir été, à ce jeu, plus habile que le roi.

Dupe de beaucoup de ces petites ruses, le roi ne l'était pourtant pas de toutes. De temps en temps, il s'apercevait qu'on l'avait joué et que la reine lui avait fait faire ce qu'il ne voulait pas. S'il se trouvait bien tourné, cela se passait en douceur. S'il était de mauvaise humeur, il y avait des scènes terribles, des scènes à l'allemande, où l'on allait plus loin qu'à se dire des vérités cruelles et à s'appeler de tous les noms.

Triste spectacle pour des enfants, et qui contribua à édifier le petit garçon malingre et taciturne qui allait être Frédéric II ! Il est vrai que, comme dans les romans, cela finissait toujours bien. La reine était beaucoup plus ambitieuse que fière et n'avait aucun intérêt à se brouiller avec son mari. En conséquence on la voyait bientôt se jeter à ses pieds. Elle savait qu'elle avait toujours avec « le gros » (1) la ressource du sentiment; elle en usait largement. Le roi, comme beaucoup d'hommes rudes, était sensible et naïf (2). « Son cœur était naturellement bon » (3). Le plus petit acte

(1) C'est ainsi que Grumkow et le prince d'Anhalt appelaient entre eux le roi.
(2) *Mém.*
(3) *Id.*

de soumission calmait ses plus grandes colères. Après s'être battus comme plâtre, ou du moins insultés comme des charretiers, ces époux royaux versaient des larmes de tendresse. Le passage de l'un à l'autre état ne les étonnait pas, ni leur entourage ; il semble même leur avoir paru plein de charme. La princesse Wilhelmine, après nous avoir raconté des scènes d'une brutalité invraisemblable, ajoutera naïvement qu' « au fond le roi aimait la reine au suprême degré » (1). Ou bien elle nous dira : « Quoi qu'il l'aimât passionnément, il ne pouvait s'empêcher de la maltraiter » (2). Peut-être, en effet, s'aimaient-ils à leur manière : c'est cette manière qui déconcerte un peu.

Ajoutons que la réconciliation signée et la paix rétablie, la reine n'avait généralement rien de plus pressé que de reprendre en sous main l'affaire qui avait amené la scène. On voit chez les femmes des entêtements extraordinaires, mais jamais on n'en vit de pareil au sien. Quand elle céda, ce ne fut jamais qu'en apparence, et quand il lui fallut s'avouer vaincue, elle ne le pardonna pas.

Grandir à travers ces orages et ces intrigues, tel était le sort réservé à la pauvre Wilhelmine. Toute petite, il lui fallut essayer de s'accorder à l'humeur de la reine, sans trop contrarier le roi, et faire des prodiges pour garder l'équilibre entre ces deux puissances. Sa gouvernante était raide et austère ; son frère était triste, maladif et inégal : élevés tous deux en princes, ils n'avaient aucune des libertés qu'on laissait à leurs cadets. Toutefois le métier de princessse qui devait avoir pour elle de si terribles revers, avait aussi ses beaux côtés. Il y avait quelquefois des fêtes, et le roi, qui était fier d'elle, l'y faisait paraître. On l'arrachait alors à ses prières et à ses études, et elle était aux premières loges pour tout voir et tout entendre.

Une des joies de son enfance, ce fut la visite que Pierre le Grand fit à son père en 1718. Elle est assez curieuse, comme elle le dit, pour trouver place dans ces pages, et

(1) *Mém.*
(2) *Id.*

elle nous montrera que les Russes n'étaient pas, il y a deux siècles, beaucoup plus civilisés que les Prussiens.

Le czar, pour satisfaire son goût d'études —, peut-être aussi pour tromper les remords que tant de meurtres dont il avait déjà la conscience chargée devaient parfois le tourmenter — avait entrepris une série de voyages. Il arrivait de Hollande quand il vint à Berlin. « Comme il n'aimait ni le monde ni les cérémonies (1) », il avait commencé par prier la reine de Prusse de le recevoir, non au palais où elle résidait ordinairement, mais dans une maison de plaisance qu'elle avait fait bâtir dans un faubourg de la capitale, et qui portait le nom de Monbijou. Cela n'avait pas beaucoup plu à la reine, qui avait entendu parler des dégâts impossibles à réparer que laissaient « Messieurs les Russes » partout où ils passaient. Elle avait fait du moins déménager prestement tout ce qui se trouvait, dans sa résidence préférée, de plus beau et de plus fragile, précaution qui semble bien offensante, mais la suite devait la justifier.

Le czar, la czarine et toute leur cour arrivèrent par eau quelques jours après.

La czarine était cette Catherine que Pierre avait enlevée à Menchikoff et épousée en 1710, cinq ans après avoir répudié et relégué dans un monastère sa première femme Eudoxie Lapouchin.

« Le roi et la reine les reçurent au bord de la rivière. Le roi donna la main à la czarine pour la conduire à terre. Dès que le czar fut débarqué, il tendit la main au roi et lui dit : « Je suis bien aise de vous voir ». Il s'approcha ensuite de la reine qu'il voulut embrasser, mais elle le repoussa.

« La czarine débuta par baiser la main à la reine, ce qu'elle fit à plusieurs reprises. Elle lui présenta ensuite le duc et la duchesse de Meklembourg qui les avaient accompagnés, et quatre cents soi-disant dames qui étaient à sa suite. C'étaient pour la plupart des servantes allemandes

(1) *Mém.*

qui faisaient les fonctions de dames, de femmes de chambre, de cuisinières et de blanchisseuses. Presque chacune de ces créatures portait sur les bras un enfant richement vêtu, et lorsqu'on leur demandait si c'étaient les leurs, elles répondaient en faisant des salamalecs à la russe : « Le czar « m'a fait l'honneur de me donner cet enfant ». La reine ne voulut pas saluer ces créatures. La czarine en revanche traita avec beaucoup de hauteur les princesses du sang, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que le roi obtint de la reine qu'elle saluât les princesses russes. » (1).

Telle avait été l'arrivée. Aucun des enfants du roi de Prusse n'y avait assisté. Le lendemain, il présenta au czar la Princesse Royale. Il la mettait toujours beaucoup plus en avant que son fils, soit qu'il la jugeât plus décorative, soit simplement qu'il la préférât.

« Je vis toute cette cour le lendemain, dit-elle, quand le czar et son épouse vinrent rendre visite à la reine. Cette princesse les reçut aux grands appartements du château, et alla au-devant d'eux jusqu'à la salle des gardes. Elle donna la main à la czarine, lui laissant la droite, et la conduisit dans sa chambre d'audience.

« Le roi et le czar les suivirent. Dès que le prince me vit, il me reconnut, m'ayant vue cinq ans auparavant. Il me prit entre ses bras, et m'écorcha tout le visage à force de me baiser. Je lui donnais des soufflets et me débattais tant que je pouvais, lui disant que je ne voulais point de ces familiarités, et qu'il me déshonorait. Il rit beaucoup de cette idée et s'entretint longtemps avec moi.

« On m'avait fait la leçon : je lui parlai de sa flotte et de ses conquêtes, ce qui le charma si fort qu'il dit plusieurs fois à la czarine que, pour avoir un enfant comme moi, il céderait volontiers une de ses provinces. La czarine me fit aussi beaucoup de caresses. La reine et elle se placèrent sous le dais chacune dans un fauteuil. J'étais à côté de la reine et les princesses du sang vis-à-vis d'elle (2). »

(1) *Mém.*
(2) *Id.*

« La czarine était petite et ramassée » (1). Certains auteurs ont parlé de la haute taille de Catherine, mais les Prussiens habitués à contempler les grands grenadiers de Postdam trouvaient sans doute tout le monde petit. Du reste, il y eut, au sujet de la czarine un parti pris de dénigrement, auquel ne fut pas étranger ce qu'on savait de sa naissance. Comment une fille de roi, comme Sophie-Dorothée, eût-elle apprécié une souveraine ramassée dans la boue ? De cette beauté qui avait séduit Pierre le Grand et toute la Russie, la princesse dit simplement — et elle n'était sans doute que l'écho de sa mère : — « Elle était fort basanée et n'avait ni air ni grâce... Il suffisait de la voir pour deviner sa basse extraction (2) ». Son costume même fut beaucoup critiqué : « On l'aurait prise à son affublement, pour une comédienne allemande. Son habit avait été acheté à la friperie, il était fait à l'antique et fort chargé d'argent et de croix. Le devant de son corsage était orné de pierreries. Le dessin en était singulier. C'était un double aigle dont les plumes étaient garnies du plus petit carat, et très mal monté. Elle avait une douzaine d'ordres et autant de portraits de saints et de reliques attachés tout le long du parement de son habit, de façon que lorsqu'elle marchait, on aurait cru entendre un mulet (3). »

Le czar fit meilleure impression. On voit qu'il était arrivé à Berlin précédé de sa réputation de grand homme (4). « Il était grand et assez bien fait : son visage était beau, mais sa physionomie avait quelque chose de si rude qu'il faisait peur. Il était vêtu à la matelotte et avait un habit tout uni. La czarine, qui parlait très mal allemand et qui

(1) *Mém.*
(2) *Id.*
(3) *Id.*
(4) A propos de la mort si horrible de Glibof qui avait aimé dans son exil l'impératrice Eudoxie, Lamartine s'écrie : « On a pitié de l'esprit humain qui consent à honorer du nom de *grand homme* un bourreau capable de trouver sa vengeance et sa volupté dans de telles tortures, savourées pendant quarante jours, et infligées à des innocents, et même à des coupables. Il faudra refaire la langue humaine quand on voudra refaire la moralité des peuples dépravés par les jugements et par les mots de l'histoire ». Ce jugement sévère n'est pas sans justesse.

n'entendait pas bien ce que la reine lui disait, fit approcher sa folle, et s'entretint avec elle en russe. Cette pauvre créature était une princesse Galitzin, qui avait été réduite à ce métier-là pour sauver sa vie. Ayant été mêlée dans une conspiration contre le czar, on lui avait donné le knout. Je ne sais ce qu'elle disait à la czarine, mais cette princesse faisait de grands éclats de rire.

« On se mit enfin à table, où le czar se plaça à côté de la reine. Il est connu que le prince avait été empoisonné dans sa jeunesse; le venin le plus subtil lui était tombé sur les nerfs, ce qui était cause qu'il lui prenait très souvent des espèces de convulsions, qu'il n'était pas en état d'empêcher. Cet accident lui prit à table, il faisait plusieurs contorsions, et comme il tenait son couteau et que, dans cette position, il gesticulait fort près de la reine, cette princesse eut peur et voulut se lever à diverses reprises. Le czar la rassura et la pria de se tranquilliser, l'assurant qu'il ne lui ferait aucun mal : il lui prit en même temps la main qu'il serra avec tant de violence que la reine fut obligée de crier miséricorde. Il en rit de bon cœur et lui dit qu'elle avait les os plus délicats que sa Catherine. On avait tout préparé pour un bal qui devait avoir lieu après souper, mais il s'esquiva aussitôt sorti de table et s'en retourna tout seul et à pied à Monbijou.

« On lui fit voir le jour suivant tout ce qu'il y avait de remarquable à Berlin, et entre autre le cabinet de médailles et de statues antiques. Il y en avait une, parmi ces dernières, à ce qu'on m'a dit, qui représentait une divinité païenne dans une posture fort indécente... C'était une pièce très rare et qui passait pour une des plus belles du genre. Le czar l'admira beaucoup, il ordonna à la czarine de la baiser. Elle voulut s'en défendre; il se fâcha et lui dit en mauvais allemand « kapab » ce qui signifie : je vous ferai décapiter si vous ne m'obéissez. La czarine eut si peur qu'elle céda. Lui, sans façon, demanda cette statue au roi, ainsi que plusieurs autres que le roi ne put refuser. Il fit de même pour un cabinet dont la boiserie était d'ambre. Ce cabinet était unique dans son espèce et avait coûté des

sommes immenses au roi Frédéric Ier. Il eut le triste sort d'être conduit à Pétersbourg, au grand regret de tout le monde (1). »

Ces procédés diminuèrent un peu le plaisir que Frédéric-Guillaume avait eu à recevoir son cousin de Russie, et lorsque enfin, après deux jours, « cette cour barbare » (2) regagna ses frimas, la reine ne cacha point sa satisfaction. Elle retourna aussitôt à Monbijou. « La désolation de Jérusalem y régnait : je n'ai jamais rien vu de pareil, dit la princesse ; tout y était si ruiné que la reine fut obligée de faire rebâtir presque toute la maison (3). »

Qu'il y ait dans ce récit un peu d'exagération enfantine, c'est possible. On y sent l'étonnement de la petite fille qui, une fois les hôtes partis — des hôtes qu'on a si bien reçus ! — entend chuchoter par toute la maison « Voyez ce qu'ils ont fait : Ils ont gâté ceci ! ils ont emporté cela ! » et qui en est d'autant plus frappée qu'elle a assisté à un plus grand déploiement de politesse. Il est certain, du reste, que Pierre le Grand n'a pas laissé la réputation d'un homme bien élevé. Il vint à Paris, cette même année 1718, et y parut bien étrange, même pour un grand homme... (4)

Quoi qu'il en soit, on était débarrassé de cet hôte tant désiré. La cour de Prusse rentra dans le calme. La reine fit réparer sinon rebâtir Monbijou, et la princesse Wilhelmine se retrouva en face de son livre de psaumes et de sa gouvernante.

(1) *Mém.*
(2) *Id.*
(3) *Id.*
(4) Le czar Pierre le Grand n'est pas fou, écrivit la duchesse d'Orléans à ses amis de Hanovre — ce qui laisse entendre que certaines personnes l'avaient jugé tel — il a beaucoup de capacités, mais il est dommage qu'il ait été élevé d'une manière aussi sauvage et brutale.

II

L'ÉDUCATION D'UNE PRINCESSE PRUSSIENNE

Cette gouvernante, Mme de Kamken, était une vieille amie de la famille royale. Elle passait pour une femme de mérite, et elle avait tous les agréments qui vont trop souvent avec cette épithète : « Quoique ayant toujours demeuré dans le grand monde, nous dit la princesse, elle n'avait jamais pu en attraper le ton... Elle ressemblait à une grosse campagnarde » (1). Elle était très dévote et n'avait jamais rien lu en dehors de la Bible. Après avoir fait faire à son élève des oraisons de plusieurs heures, elle pensait l'en délasser en lui donnant des psaumes à apprendre par cœur.

Si c'est sa piété qu'elle pensait développer, il est certain qu'elle s'illusionnait. La princesse avait les psaumes en horreur, et ne montrait aucun goût pour les oraisons prolongées. Cela choquait le roi. Appelé à la rescousse par Mme de Kamken, il reprochait souvent à sa fille « de ne pas avoir la crainte de Dieu » (2), et il se mettait dans des colères bleues. La reine grondait aussi, mais moins fort. Elle avait elle-même l'esprit aussi peu mystique que possible, et l'éducation donnée par Mme de Kamken ne lui semblait pas le rêve. La changer était impossible. Elle eut l'idée de lui donner une aide, et elle jeta les yeux sur une jeune personne d'un genre beaucoup plus profane qui lui avait été recommandée par Lady Arlington. (Lady Arlington était la maîtresse alors toute puissante de son frère le prince de Galles.) Cette jeune personne s'appelait Mlle Letti et était italienne. On prétendait qu'elle était fille d'un moine apostat réfugié à Hanovre. La reine « qui aurait été charmée même d'un âne coiffé s'il fût venu du Ha-

(1) *Mém.*
(2) *Id.*

novre » (1), ferma les yeux sur ses origines, ou peut-être les ignora-t-elle? Mlle Letti avait un extérieur agréable : elle passait pour instruite et spirituelle, et elle était très délurée. La reine pensa qu'elle ferait contrepoids à l'austère Kamken... Elle eut pour cette fois le talent de persuader le roi, et Mlle Letti fut installée auprès de la princesse sur le pied de demoiselle, auquel on ajouta quelques prérogatives, alliant ainsi les droits de l'étiquette avec ceux de l'économie.

Au commencement, tout marcha bien. La petite Wilhelmine avait l'esprit aussi vif que son frère l'avait lent, et dès qu'il ne s'agissait plus d'apprendre des psaumes, « une mémoire angélique » (2). Mlle Letti n'eut pas plus tôt commencé à s'en occuper que tout le monde remarqua ses progrès. En histoire et en géographie, elle étonnait père et mère (il est vrai que ce n'était pas bien difficile). Ses manières mêmes étaient changées : c'était un émerveillement général !

Par malheur, les succès de la demoiselle ne se bornaient pas là : elle en avait aussi auprès des favoris du roi. La reine s'aperçut que des secrets dont elle était sûre de n'avoir jamais parlé que dans la plus stricte intimité, avaient transpiré et que les favoris les avaient sus. Elle ouvrit l'œil, et elle découvrit un beau jour que la petite princesse rapportait tout à Mlle Letti, qui elle-même rapportait tout au prince d'Anhalt. Ils complotaient entre eux. Celui-ci qui avait un neveu à marier, avait même chargé la demoiselle d'en faire l'éloge à son élève. Il paraît qu'elle s'en acquittait consciencieusement, et qu'on en était venu à moins parler en classe de grammaire ou d'arithmétique que du margrave de Schwedt.

La reine fut outrée, d'autant plus outrée qu'elle avait pour sa fille des vues matrimoniales toutes différentes et beaucoup plus hautes; mais sa diplomatie égala sa colère. Elle avait un plan, et pour le réaliser, il fallait avant tout

(1) *Mém.*
(2) *Id.*

ne pas déplaire à Lady Arlington. Elle ne dit donc pas un mot à Mlle Letti. Elle se contenta d'arracher à la petite princesse la promesse qu'elle ne rapporterait plus rien à sa demoiselle.

La pauvrette promit, et tant par crainte de la reine que parce qu'elle avait été flattée des marques de confiance qu'elle en avait reçues, elle tint parole. A quel prix? elle nous l'a dit.

Mlle Letti était trop fine pour ne pas deviner la cause d'une réserve qui succédait soudain à la confiance la plus absolue, et cette réserve qui minait son influence auprès des favoris, faisait trop mal son affaire pour qu'elle n'essayât pas d'en faire sortir la petite princesse. Après l'avoir beaucoup caressée, comme elle n'obtenait aucun résultat, elle employa des arguments plus péremptoires. Des punitions elle en vint aux menaces, et des menaces aux coups. A peu près chaque soir, il y avait entre elles une scène qui se terminait par des soufflets et des coups de poing. Un jour, elle la fit descendre si brusquement d'une estrade sur laquelle elle était assise qu'elle faillit lui casser la jambe; une autre fois, elle lui donna un coup de poing sur le nez dont elle « saigna comme un bœuf (1) »; une autre fois, elle lui lança un chandelier à la tête qui manqua la tuer.

La petite fille essaya de se mettre à l'abri en se précipitant chez sa mère à peine levée; pendant quelque temps, elle y passa ses journées; mais le roi y mit ordre. Pourquoi Mlle Letti ne donnait-elle pas ses leçons? Où passait-elle son temps? Il soupçonnait quelque chose, et il rédigea pour sa fille un règlement qui devait arracher la demoiselle à ce qu'on appelait « ses intrigues d'amour et d'Etat » (2). Les leçons commençaient à huit heures du matin et duraient jusqu'au soir. Sur qui retombait la mauvaise humeur de la Letti, on l'imagine facilement! « Les coups de pied et de poing, nous dit la princesse, étaient mon pain quotidien. » (3) Cependant, elle continuait à se taire. Elle endurait

(1) *Mém.*
(2) *Id.*
(3) *Id.*

tout avec patience, sans en rien dire à personne; et quand elle avait « un œil poché » ou « la tête en capilotade » (1), elle avait bien la complaisance de dire à sa mère qu'elle était tombée. J'avoue que ce n'est pas le trait de son caractère que j'admire le plus. La conduite de la petite Princesse Palatine (2) qui, en semblable occasion, avait donné à sa gouvernante un tel coup de pied dans le ventre qu'elle en avait roulé par terre, me parait beaucoup plus louable. Les gens qui se laissent battre sont des martyrs qu'en France nous ne plaçons pas volontiers sur les autels. Mais la princesse écrit pour des Allemands.

La famille passa alors quelques mois à Charlottenbourg et à Vousterhausen. C'étaient deux maisons de plaisance que le roi possédait aux environs de Berlin ; il y allait souvent, surtout à Charlottenbourg (3) qui avait été bâti par sa mère. Le site, au bord de la Sprée, en était agréable.

La reine, qui s'était chargée de faire rentrer la Princesse Royale en grâce avec son père, avait obtenu qu'elle serait du voyage. Et, comme on ne mena pas M[lle] Letti, elle eut là quelques beaux jours. Mais elle n'avait pas de chance. A Charlottenbourg, elle tomba malade (4). On la ramena à Berlin, et ce fut aux bons soins de M[lle] Letti qu'on la remit presque morte (du moins à ce qu'elle raconte, mais il faut convenir qu'elle avait une tendance à exagérer ses maladies).

M[lle] Letti, qui était blessée de ne pas avoir été emmenée à Charlottenbourg, était comme un crin. Non seulement elle ne la soigna pas et « l'empêchait de dormir la nuit en ronflant comme un soldat » (5), mais on aurait dit qu'elle voulait la tuer. Ainsi elle lui fit accroire, au plus fort de la fièvre, que son frère était mort : on avouera que la plaisanterie était de mauvais goût. Cependant la princesse guérit : cela semblerait prouver que beaucoup de maladies

(1) *Mém.*
(2) Madame belle-sœur de Louis XIV.
(3) A sept kilomètres de Berlin.
(4) De la dysenterie. Il y eut une épidémie et le roi et presque toute la famille royale y passèrent.
(5) *Mém.*

guérissent toutes seules, et elle se trouva de nouveau aux prises avec les poignets de celle qui était censée faire son éducation. Devant elle, M[lle] Letti traitait M[me] de Kamken de « grosse vache » et la reine de « grande ânesse » (1). C'est dire qu'elle avait passé toutes les bornes, et, par ce détail, on jugera des autres.

La petite princesse n'avait pour se consoler que l'amitié de la reine: et, de ce côté non plus, tout n'était pas rose. Il s'en fallait que la reine fût commode. En lui donnant sa confiance, elle lui avait fait promettre de n'aimer qu'elle. Ce n'était pas une plaisanterie; c'était au sens positif du mot que la princesse devait n'aimer que sa mère, et l'interdiction s'étendait même au roi. Un jour qu'elle s'était adressée directement à lui pour en obtenir une faveur, la reine en fut si vexée qu'elle resta un temps infini sans vouloir lui parler. A la fin, elles se réconcilièrent, mais ce fut à des conditions encore plus dures que la première fois. La princesse dut jurer d'épouser toutes les affections de sa mère et toutes ses haines. Celles-ci, il n'est pas besoin de le dire, étaient beaucoup plus nombreuses que celles-là: « Les trois quarts de Berlin étaient ses ennemis (2). » Comme la princesse ne devait jamais adresser la parole aux ennemis de la reine, quand même ils lui eussent posé une question, ni même les regarder, elle se mit bientôt « toute la ville à dos » (3).

C'était là une éducation qui aurait bien étonné Fénelon ou le duc de Beauvilliers. Soumise aux étranges exigences de la reine, haïe de ceux de qui elle n'eût demandé qu'à se faire aimer, bourrée de pensums par M[me] de Kamken et battue comme plâtre par M[lle] Letti, la pauvrette faisait bien mentir le proverbe : Heureuse comme une princesse! Et cela dura des années.

Elle avait treize ans lorsque M[me] de Kamken, tout en demeurant à la cour, se démit de sa charge. Tout à coup M[lle] Letti devint tout sucre et tout miel. « Elle avait l'esprit

(1) *Mém.*
(2) *Id.*
(3) *Id.*

et le cœur italiens », nous dit la princesse, c'est-à-dire, très souples et très noirs (1). On n'eut pas beaucoup de peine à comprendre que la place de gouvernante, avec ses prérogatives et ses appointements, l'eût assez bien accommodée. Une lettre que la reine reçut de Lady Arlington mit les points sur les *i*.

La reine était complètement désabusée de Mlle Letti. En aucune manière cette intrigante, cette fille d'un moine apostat, cette pauvresse dont on racontait maintenant qu'elle avait passé une partie de sa jeunesse à Hanovre à corriger des gazettes, ne pouvait remplacer Mme de Kamken qui était d'une ancienne et excellente famille et de qui l'attachement à la maison royale ne s'était jamais démenti. L'idée de faire droit à la requête de Lady Arlington ne lui vint jamais, d'autre part la réponse était bien délicate. Elle comptait sur cette dame pour faire réussir un mariage qui était le plus cher de ses rêves. L'idée lui vint de tirer un refus de Mlle Letti elle-même ; elle s'imagina qu'en la travaillant adroitement, on pourrait y arriver.

Entre cette fille qui avait son plan et la reine qui avait le sien, ce fut pendant quelques jours une lutte de politesses et d'amabilités. La petite princesse y jouait son rôle. La reine l'avait chargée de caresser sa demoiselle. Pendant les classes, on ne faisait plus que du sentiment. C'était beaucoup plus agréable que de recevoir des coups, et cela dura jusqu'au jour où la Letti qui n'avait pas un moment perdu de vue ses intérêts et qui n'était pas une personne à se payer de mots, comprit qu'on l'amusait.

« Si elle avait pu me casser la jambe, dit la princesse, elle l'aurait fait : la crainte d'être découverte l'en empêcha (2). Elle voulut toutefois me laisser un souvenir et me lava le visage avec une certaine eau, qu'elle avait fait venir d'Angleterre, et qui rongeait la peau. En moins de trois jours je devins toute couperosée et mes yeux étaient rouges comme du sang (3). »

(1) *Mém.*
(2) *Id.*
(3) *Id.*

Pendant ce temps, la reine recevait cette lettre qui fait plus d'honneur à l'impertinence de l'Italienne qu'à son esprit. Il fallait même que l'esprit fût quelque chose de bien rare à Berlin ou, pour parler plus exactement, qu'on ne sût pas ce que c'est, pour avoir pu en donner à une personne qui écrivait des lettres dans le goût de la suivante :

« Je vois que Votre Majesté n'est pas d'humeur à m'accorder les prérogatives que je prétends. Ma résolution est prise. Je la supplie de m'accorder ma démission. Je vais quitter un pays barbare où je n'ai trouvé ni esprit ni bon sens pour finir mes jours dans un pays plus heureux où le mérite est récompensé et où le souverain ne s'attache pas à distinguer des gredins d'officiers, comme c'est l'usage ici, et à mépriser les gens d'esprit (1). »

La lettre eut l'effet qu'elle devait avoir. Séance tenante et sans s'occuper de ce que penserait Lady Arlington, le roi renvoya Mlle Letti, lui donnant, comme à une vulgaire femme de chambre, huit jours pour faire ses paquets; il accompagna le congé de compliments comme il savait les faire quand il était irrité.

On s'imagine sans doute que l'élève journellement battue de cette personne d'esprit se réjouit de son départ? Pas du tout. Les coups, chez les Allemands, font entrer l'amitié.

« Je fus extrêmement touchée, nous dit-elle, du malheur de la Letti. Sa démission lui fut donnée d'une manière bien rude. Le roi lui fit dire par la reine que, s'il avait suivi son penchant, il l'aurait envoyée à Spandau (2)... Je fis ce que je pus pour la consoler et lui témoigner mon amitié. Je n'avais pas grand'chose en ce temps-là : cependant je lui donnai en pierreries, bijoux et argenterie, pour la valeur de dix mille écus, sans ce qu'elle reçut de la reine (3). » N'est-ce pas touchant?

Les pleurs de crocodile de la demoiselle, les témoignages d'attachement de l'élève, les cadeaux de la reine, rien ne manqua à ce départ pour le rendre étonnant. Les cadeaux

(1) *Mém.*
(2) Prison d'Etat à 14 kil. de Berlin.
(3) *Mém.*

de la reine sont particulièrement suggestifs. — N'oublions pas que ce pays charmant et d'un si heureux climat où se rendait la Letti n'était autre que l'Angleterre. Là est la clef qui explique tout. Il y avait des années que la reine rêvait de marier Wilhelmine au duc de Glocester, petit-fils de Georges Ier, et elle avait une frayeur bleue de ce que la Letti pouvait rapporter de sa fille aux Anglais.

Elle passa par dessus l'émotion où la lecture de sa lettre l'avait jetée, mit gracieusement son renvoi sur le dos du roi et se domina assez pour faire des bassesses à son ennemie jusqu'au dernier moment.

La Letti sembla les avoir prises pour ce qu'elles valaient. C'était avant tout une personne pratique. Malgré tous ces grands cadeaux qui avaient scellé une sorte de reconciliation politique, elle emporta tout ce qu'elle put des effets de son élève. « Le lendemain de son départ, nous dit celle-ci, je n'avais rien à me mettre. La reine fut obligée de me nipper de pied en cap (1). » Sans préjudice de la réputation que cette fille si bien allanguée allait faire à Londres à son élève !... Les bassesses de la reine avaient été en pure perte.

Il fallait nommer une autre gouvernante. La reine avait plusieurs idées, mais le roi, cette fois, imposa la sienne, et nomma à ce poste Mme de Sonsfeld.

C'était une personne de quarante ans, d'une famille illustre et qui était toujours demeurée à la cour depuis Frédéric Ier. Elle y avait refusé des partis brillants et ne s'était jamais mariée. Elle était douce, distinguée et discrète. Elle sut vivre en dehors de toutes les intrigues, « aussi bien d'amour que d'Etat », et, quoique douée d'un fond de romanesquerie, elle fit à la cour de Berlin, tant qu'elle y demeura, une figure pleine de dignité.

Comme elle prit son élève avec douceur et en la raisonnant, celle-ci « s'accoutuma sans peine à sa nouvelle domination » (2). Les traces de l'eau anglaise furent peu à peu,

(1) *Mém.*
(2) *Id.*

à force de soins, effacées de son teint. Point de coups, point de gronderies, point même de sermons, mais des leçons multipliées, auxquelles la princesse avait pris un tel goût qu'on était obligé de la modérer. Elle apprenait l'anglais, l'italien, l'histoire, la musique, et fit pendant deux ans des progrès étonnants. Ce fut d'ailleurs, le seul temps qu'elle consacra à ses études.

Sa vie aurait été parfaitement agréable, si l'affection gênante de la reine n'en eut troublé quelques moments. Tantôt cette tendre mère s'inquiétait de l'influence trop grande sur sa fille de Mme de Sonsfeld, et il fallait tout le tact de cette dernière pour se tirer de la situation où sa jalousie la mettait. Tantôt, sous prétexte de préparer de loin le bonheur de la Princesse Royale, elle la soumettait à des humiliations qui seraient incroyables si celle qui les a subies ne nous les avait racontées elle-même.

Peu après le départ de la Letti, une certaine Mlle Polnitz vint à Berlin. Elle avait été dame d'honneur de la reine Sophie-Charlotte (1), et était assez mal famée, n'ayant, d'après ce qu'on disait, « que trois défauts : le jeu, les hommes et le vin » (2). Et elle en avait même encore un autre; c'était « une langue venimeuse qui n'épargnait personne » (3). Cependant, comme elle avait du crédit à la cour de Hanovre, la reine de Prusse la reçut le mieux du monde, et voulut lui présenter sa fille.

Cette entrevue donne une idée de ce qu'osaient se permettre avec la reine les gens qui venaient du Hanovre. Ils connaissent probablement les vues de cette princesse, et l'intérêt qu'elle avait à ménager tout ce qui touchait à ses parents d'Angleterre, et il semble qu'ils se soient amusés à la piquer pour voir jusqu'où irait sa patience.

« — Voici une de mes anciennes amies, me dit la reine, « avec laquelle vous serez bien aise de faire connaissance. »

« Je la saluai et lui fis un compliment fort obligeant sur ce que la reine venait de me dire. Elle me regarda quelque

(1) Seconde femme de Frédéric Ier.
(2) *Mémoires*.
(3) *Id.*

temps depuis les pieds jusqu'à la tête, puis se tournant vers la reine :

« — Ah ! mon Dieu, lui dit-elle, Madame, que la princesse « a mauvais air ! quelle taille et quelle grâce pour une « jeune personne ! et comme elle est attifée ! »

« La reine fut un peu déconcertée par ce début auquel elle ne s'attendait pas.

« — Il est vrai, lui dit-elle, qu'elle pourrait avoir meilleur « air. Mais sa taille est droite, et elle se dégagera quand « elle aura fini sa croissance. Si vous lui parlez, cependant, « vous verrez qu'elle n'est pas tout à fait *composée de ma-* « *tière !* »

« La Polnitz commença donc à s'entretenir avec moi, mais d'une façon ironique, en me faisant des questions qui auraient été bonnes pour une enfant de quatre ans. J'en fus si piquée que je ne daignai plus lui répondre. Elle saisit cette occasion pour insinuer à la reine que j'étais capricieuse et hautaine et que je l'avais regardée de haut en bas. Cela m'attira de très aigres réprimandes qui durèrent tant que cette fille fut à Berlin. Elle me cherchait noise sur tout. On parlait un jour de mémoire : la reine lui dit que je l'avais angélique : la Polnitz eut un sourire malin qui signifiait que cela n'était pas. La reine lui proposa de me mettre à l'épreuve, pariant que j'apprendrais cent cinquante vers par cœur pendant une heure.

« — Eh bien, dit la Polnitz, qu'elle essaie un peu la « mémoire locale, et je veux bien gager qu'elle ne retiendra « pas ce que je lui écrirai. »

« La reine voulut soutenir ce qu'elle avait avancé, et m'envoya chercher. M'ayant tirée à part, elle me dit qu'elle me pardonnerait tout le passé si je lui faisais gagner sa gageure. Je ne savais pas ce que c'était la mémoire locale, n'en ayant jamais entendu parler.

« La Polnitz écrivit ce que je devais apprendre. C'étaient cinquante noms bizarres qu'elle avait inventés et qui étaient tous numérotés : elle me les lut deux fois, me nommant toujours les numéros à leur suite ; après quoi je fus obligée de les dire de suite par cœur. Je réussis très bien à la pre-



mière épreuve, mais elle en voulut une seconde, et me les demandait en les brouillant et ne me nommant que le numéro. Je réussis encore à son grand dépit. Je n'ai jamais fait un plus grand effort de mémoire; cependant elle ne put se vaincre et ne daigna pas m'en applaudir. La reine ne comprenait rien à ce procédé et était très piquée, quoiqu'elle ne le témoignât pas.

« Mlle de Polnitz nous délivra enfin de son insupportable présence et retourna à Hanovre (1). »

On comprend ce soupir de satisfaction.

Mais bientôt après arriva du même lieu Mme de Brunow (2), sœur de Mme de Kamken, qui était, ainsi que sa sœur, « sotte comme un panier » (3), et qui lui dévoila tout ce que, sur le rapport de Mlle Letti, on racontait à Hanovre de la Princesse Royale. Elle ne voulut croire qu'elle n'était pas bossue que lorsque la reine l'eut fait déshabiller en sa présence.

Ce ne fut pas une fois, mais plusieurs fois que la pauvre fille fut ainsi exhibée devant des dames de Hanovre, et soumise à leur examen. Fallait-il être née sur les marches d'un trône pour être ainsi traitée? Le Prince Royal se plaignait de n'être pas aimé de son père; la Princesse pouvait se plaindre d'être trop aimée de sa mère. Et que de fois elle dut maudire intérieurement ce mariage dont elle payait à l'avance la gloire par tant d'avanies : arrhes qui d'ailleurs devaient être perdues!...

Ses seuls bons moments, c'est quand la reine n'avait pas de visites, qu'elle « retombait, comme elle dit, dans son néant » (4), et qu'elle se retrouvait avec les livres et la douce Mme de Sonsfeld.

Encore ne sommes-nous jusqu'ici que dans l'antichambre de ses misères. C'est quand on commença à parler sérieusement de son mariage que ses vrais tourments commencèrent.

(1) *Mém.*
(2) Mme de Brunow avait été dame d'honneur chez l'électrice d'Hanovre, Sophie, grand'mère de la reine. Elle n'était donc pas jeune, Mme de Ramken.
(3) *Mém.*
(4) *Id.*

III

RÊVES TROP AMBITIEUX

Quand la Princesse Royale était encore une enfant, un officier suédois, de passage à Berlin, et qui s'était rendu fameux par son savoir dans l'astrologie judiciaire, avait été introduit à la cour.

« Il pronostiqua à la reine qu'elle accoucherait d'une princesse; il prédit à mon frère qu'il deviendrait un des plus grands princes qui aient jamais régné, qu'il ferait de grandes acquisitions et qu'il mourrait empereur. Ma main ne se trouva pas si heureuse que celle de mon frère; il l'examina longtemps, et, branlant la tête, il dit que toute ma vie ne serait qu'un tissu de fatalités, que je serais recherchée par des têtes couronnées, celles de Suède, d'Angleterre, de Russie et de Pologne, et que, cependant, je n'épouserais jamais aucun de ces princes (1). »

« Cette prédiction, ajoute-t-elle, devait s'accomplir en tous points. » On ne voit pas bien quand elle fut recherchée par le czar, à moins qu'elle n'aït pris pour une demande en mariage les baisers qu'il lui avait donnés à sa visite à Berlin. Mais il est certain qu'elle fut promise tour à tour à Charles XII, à Auguste II et au duc de Glocester.

Beaucoup plus longtemps que les autres, ce dernier projet devait tenir en suspens la cour et la famille. La reine l'avait très à cœur. Elle y avait pensé la première pendant ce séjour qu'elle avait fait à Hanovre, toute jeune femme et n'étant encore que Princesse Royale. La Princesse de Galles, qui n'était alors que Princesse Electorale, était entrée dans son idée, et avait envoyé maint cadeau à Wilhelmine de la part de « son petit amant ». (2)

(1) *Mém.*

(2) La « Prusse était encore une puissance presque ignorée de l'Europe, parce qu'elle travaillait dans le silence, et que ses progrès étaient lents. » (Frédéric II.)

Que ce fût chez cette dernière une plaisanterie, c'est possible ; en tout cas, elle avait cessé avec l'événement qui avait changé sa situation. L'Angleterre se croyait alors très supérieure à la Prusse (1), et cet événement, qui avait redoublé les désirs de Sophie-Dorothée, avait beaucoup refroidi ceux de la Princesse de Galles. Elle n'avait plus fait aucune allusion au mariage des deux enfants.

Le roi de Prusse signant un traité d'alliance avec Charles XII, roi de Suède, avait pu y insérer le mariage de sa fille avec ce souverain. Le mariage eût été brillant, mais peu assorti. La disproportion des âges le fit rompre. Cette rupture fut suivie de près d'une reprise du projet anglais. Cette fois on donnait la princesse Wilhelmine au duc de Glocester, et la princesse Amélie d'Angleterre au Prince Royal de Prusse. Un double mariage eût donc scellé l'union des deux trônes et des deux familles : on pense si la reine y avait applaudi.

Ce traité avait été signé vers 1718, puis on n'en avait plus parlé.

En 1723, la Princesse Royale avait quinze ans. Frédéric-Guillaume et sa femme pensèrent qu'il était temps d'arriver à une conclusion. Le roi Georges étant venu à Hanovre, ils allèrent l'y voir l'un après l'autre.

Georges Ier était un homme peu aimable. Quand il n'était encore qu'électeur, la duchesse d'Orléans disait de lui : « L'électeur est si froid qu'il change tout en glace (2). » C'était bien pis depuis qu'il était roi. « Je l'ai toujours trouvé un peu dur, disait-elle encore, lorsqu'il était en Allemagne ; l'air d'Angleterre l'aura endurci encore (3). » Des ennuis de famille avaient achevé d'aigrir son caractère. Peut-être se les créait-il ? Il s'imaginait que le Prince de Galles n'était pas son fils. Plusieurs fois il avait failli le déclarer publiquement ; il n'osait pourtant en venir là, mais il n'y avait pas d'affronts qu'il ne lui fît subir (4).

(1) *Mém.*
(2) Lettres de la duchesse d'Orléans. Cette dernière avait été élevée à Hanovre par la mère de l'électeur, la fameuse tante Sophie.
(3) *Id.*
(4) Si le prince de Galles l'envoyait féliciter sur son retour à Lon-

Malheureux lui-même, il rendait malheureux tous ceux qui l'entouraient.

Cependant il témoigna une certaine amitié à sa fille. Il répondit, au moins de cœur, aux grâces qu'elle déployait pour lui depuis qu'il était roi, et depuis surtout qu'elle avait quelque chose à lui demander.

Ils causèrent du traité. La reine vit tout de suite qu'il n'était pas décidé à en tenir les conditions. Le duc de Glocester, disait-il, était encore bien jeune pour se marier. Cependant il avait dix-sept ans. Il parlait de s'informer de ses inclinations... La reine, qui savait à quoi s'en tenir sur la tendresse de Georges Ier pour son petit-fils (quand il était près de lui à Londres, il le voyait une fois par mois) (1), ne se laissa pas prendre à ce prétexte. Il parlait aussi de consulter son parlement. Sous ces mauvaises raisons, elle reconnaissait l'influence de certaines gens qui cherchaient à animer son père contre Frédéric-Guillaume, et elle devinait aussi que la Letti avait parlé... Cette fille en effet avait parlé à Londres de son élève : elle l'avait peinte comme laide, difforme et si méchante qu'elle prenait des crises ressemblant au mal caduc. On pense si Georges Ier, tout froid qu'il fût pour son petit-fils, pouvait lui souhaiter une telle femme.

La reine ne vit qu'un moyen de lui enlever ses préventions, qui était de l'inviter à venir à Berlin. Elle s'y prit si bien que le vieux roi accepta, et fixa ce voyage au mois d'octobre suivant. C'était avoir obtenu beaucoup, car on ne voyageait pas alors aussi facilement qu'aujourd'hui, et Georges Ier n'était rien moins qu'enthousiaste.

« La reine rentra triomphante à Berlin où elle fut reçue le mieux du monde par le roi son époux (2). » Celui-ci faillit revenir du mépris qu'il avait pour le sexe et des doutes que lui avaient inspirés jusque-là les facultés de la femme en matière de diplomatie.

dres, il refusait de recevoir les messagers. Une fois ce prince et sa femme se jetèrent à ses pieds et lui demandèrent pardon, sans pouvoir rien obtenir. (Lettres de la duchesse d'Orléans.)

(1) Lettres de la duch. d'Orléans.

(2) *Mém.*

« Il est inconcevable quelle joie la nouvelle de la venue du roi d'Angleterre causa par tout le pays (1). » Tout le monde était ravi, excepté la Princesse Royale.

Entre le retour de sa mère à Berlin et l'arrivée de son grand-père, elle souffrit mort et passion. D'abord la reine qui, depuis la visite de M[lle] de Polnitz, avait remarqué que sa taille manquait d'élégance, lui faisait « serrer son corps de jupe au point qu'elle en devenait toute noire et en perdait la respiration ; » ensuite elle ne lui laissait point de repos... « Elle me tourmentait, dit-elle, depuis le matin jusqu'au soir. A tout ce que je faisais elle ne manquait pas de dire : Ces manières ne seront pas du goût de mon neveu ; il vous faut régler dès à présent sur son humeur, car ces façons ne lui plairont pas (2) ». La princesse en prenait en horreur à l'avance un prince si difficile. Venait-il un gentilhomme anglais, si elle n'était pas avec lui toute grâce et tout abandon, — ce qui n'est pas toujours facile, spécialement avec les Anglais, — la reine lui lavait le lendemain la tête, et d'importance... Cela lui faisait augurer ce que serait la visite du roi son grand-père, et l'on comprend que le cœur lui battît lorsque, le 8 octobre, elle se rendit avec la cour à Charlottenbourg pour le recevoir.

« Il arriva, raconte-t-elle, à sept heures du soir. Le roi, la reine et toute la cour le reçurent dans la cour du château, les appartements étant au rez-de-chaussée. Après qu'il eut salué le roi et la reine, je lui fus présentée. Il m'embrassa et, se tournant vers la reine :

« — Votre fille, dit-il, est bien grande pour son âge !

« Il lui donna la main et la conduisit dans son appartement où tout le monde la suivit. Dès que j'y entrai, il prit une bougie et me considéra des pieds jusqu'à la tête. J'étais immobile comme une statue et fort décontenancée. Tout cela se passa sans qu'il me dît la moindre chose. Après qu'il m'eut ainsi passée en revue, il s'adressa à mon frère qu'il caressa beaucoup et avec lequel il s'amusa longtemps. Je pris ce temps pour m'éloigner.

(1) *Mém.*
(2) *Id.*

« La reine me fit signe de la suivre et passa dans une chambre voisine où elle se fit présenter des Anglais et des Allemands de la suite du roi.

« Après leur avoir parlé quelque temps, elle dit à ces messieurs qu'elle me laissait avec eux pour les entretenir, et, s'adressant aux Anglais : « Parlez anglais avec ma fille, leur dit-elle, vous verrez qu'elle le parle très bien. » Je me sentis beaucoup moins gênée dès que la reine fut éloignée, et reprenant un peu de hardiesse, je liai conversation avec ces messieurs. Comme je parlais leur langue aussi bien que ma langue maternelle, je me tirai très bien d'affaire, et tout le monde parut charmé de moi. Ils firent mon éloge à la reine et lui dirent que j'avais l'air anglais et que j'étais faite pour être leur souveraine. C'était dire beaucoup, car cette nation se croit si fort au-dessus des autres que ses habitants s'imaginent faire une grande politesse lorsqu'ils disent à quelqu'un qu'il a les manières anglaises (1). »

La remarque ne manque, on l'avouera, ni de sel ni de justesse.

« Le roi continue-t-elle, avait, lui, les manières bien espagnoles : il était d'une gravité extrême et ne disait mot à personne. Il salua Mme de Sonsfeld fort froidement et lui demanda si j'étais toujours aussi sérieuse et si j'avais l'humeur mélancolique.

« — Rien moins, Sire, lui répondit-elle, mais le respect qu'elle a pour Votre Majesté l'empêche de se montrer enjouée comme à son ordinaire.

« Il branla la tête et ne répondit rien.

« L'accueil qu'il m'avait fait et ce que je venais d'entendre me donnèrent une telle crainte que je n'eus jamais le courage de lui parler. On se mit enfin à table où ce prince resta toujours muet ; peut-être avait-il raison, peut-être avait-il tort, mais je crois qu'il suivait le proverbe qui dit qu'il vaut mieux se taire que de mal parler.

« Il se trouva indisposé à la fin du repas. La reine vou-

(1) *Mém.*

lut le persuader de quitter la table : ils parlementèrent longuement ; enfin elle jeta sa serviette et se leva.

« Le roi d'Angleterre commença à chanceler : celui de Prusse accourut pour le soutenir : tout le monde s'empressa autour de lui, mais ce fut en vain ; il tomba sur les genoux, sa perruque d'un côté, son chapeau de l'autre. On le coucha doucement à terre où il resta une grosse heure évanoui. Les soins qu'on prit de lui firent revenir peu à peu ses esprits. Le roi et la reine se désolaient pendant ce temps, et bien des gens ont cru que cette attaque était un avant-coureur d'apoplexie. Ils le prièrent instamment de se retirer, mais il ne voulut pas et reconduisit la reine dans son appartement. Il fut très mal toute la nuit : on le sut par derrière (1). »

Il est assez curieux de voir le roi d'Angletetre tomber en faiblesse à cette même table où le czar avait pris, quand il y avait dîné, une crise d'épilepsie. Cela ne donne pas une grande idée de la santé des princes. Il faut croire d'ailleurs que Georges Ier était habitué à s'évanouir ainsi de temps en temps, car cette indisposition ne l'empêcha nullement de reparaître le lendemain et de dire qu'il avait passé une bonne nuit (2).

Tout le temps de son séjour à Berlin se passa en plaisirs et en fêtes, pendant lesquels le grave et silencieux monarque examinait sans relâche sa petite-fille.

Quelle était son impression ? Malheureusement il n'en fit part à personne. Il semble impossible qu'il l'ait trouvée aussi disgraciée qu'il l'avait imaginée, sur les rapports de Mlle Letti. Non, elle n'était point bossue, ni contrefaite : elle n'avait pas le mal caduc. Après cela, en fut-il charmé ? S'il l'eût été, il semble que le mariage eût été conclu plus vite... La princesse nous dit bien qu'elle était passable... Passable, c'est possible : dans un pays où les femmes ne sont pas jolies, il faut bien que les laides passent : j'ima-

(1) *Mém.*
(2) *Ib.*

gine qu'elle était plutôt laide, que sa taille était lourde et qu'en la forçant à la serrer, la reine lui avait gâté le teint. Il paraît, en outre, que le jugement porté jadis par Mlle Polnitz n'était pas immérité : la reine l'habillait comme on s'habillait au temps de sa grand'mère et la douce Mme de Sonsfeld ne paraît pas s'en être aperçue. La timidité que lui faisaient éprouver les regards fixés sur elle du roi d'Angleterre achevaient de la rendre gauche. Elle ne disait rien; cela paraît avoir choqué le roi, car les gens silencieux aiment les gens qui parlent. Enfin sa santé devait laisser beaucoup à désirer. Nous la voyons tour à tour aux prises avec une violente hémorragie, un abcès dans la tête, la petite vérole, la dysenterie, la jaunisse, une fièvre chaude, chacune de ces maladies la mettant à la mort. C'est plus qu'il n'en fallait pour qu'un homme, soucieux de l'avenir de sa famille, ne se montrât pas fort désireux de l'y introduire. Tout au moins est-il excusable d'avoir voulu donner à cette princesse de quinze ans quelques années pour se fortifier, mais fidèle à son habitude de ne rien dire pour ne pas se compromettre, il ne laissa pas percer son idée.

Il y eut, pendant trois jours, des conférences entre les ministres des deux Etats. Ceux-ci se firent probablement entre eux les politesses dont le roi Georges se montrait si avare. La Prusse mit à l'union une bonne volonté sans égale; enfin un traité d'alliance fut signé, comportant comme conditions la réalisation du double mariage jadis projeté à Hanovre.

Cette signature se donna le 12 octobre 1723. Le roi d'Angleterre partit le lendemain, et « le congé qu'il prit de toute sa famille fut aussi froid que l'avait été son accueil » (1).

La reine, dont les sentiment étaient toujours à la hauteur de ses intérêts, se consola en se disant qu'elle avait le traité !

Malheureusement, on n'avait pas fixé de date, et un silence inquiétant suivit le retour du grand-père dans son île. Cha-

(1) *Mém.*

cun sait que « les Anglais sont rusés et ne songent qu'à leurs intérêts » (1). Il devint bientôt évident qu'ils n'avaient pas fait autre chose en signant le fameux traité. L'alliance avec la Prusse leur allait : ils comptaient en retirer les avantages. Les mariages leur allaient moins bien : ils s'arrangeraient pour les repousser indéfiniment.

Choqué dans son rude bon sens de soldat et dans ses habitudes de loyauté, blessé aussi, j'imagine, dans ses sentiments de père, Frédéric-Guillaume songea à envoyer promener ce peu commode et peu intéressant beau-père. L'alliance avec l'Angleterre, vu l'état où de longues dissensions avaient mis ce pays, ne lui importait pas tellement, et il avait dans le margrave de Schwed (2) un parti pour sa fille qui ne lui paraissait pas si mauvais ! Sur ce dernier point, le prince d'Anhalt, qui était l'oncle du jeune margrave (3), poussait à la roue. Mais la reine sut calmer son mari, et l'amener à patienter jusqu'au voyage que le roi Georges Ier devait faire à Hanovre l'année suivante.

Dès qu'il y fut arrivé, elle partit pour l'aller voir. « Jamais elle n'avait été aussi bien avec son père qu'elle le fut alors » (4) et elle s'était vantée de l'amener promptement à une conclusion. Ce ne fut pas, paraît-il, aussi facile qu'elle l'avait supposé, car elle dut demander une prolongation de séjour. Encore revint-elle au bout de ce temps sans rapporter rien de précis. Je me trompe. Pour consoler Frédéric-Guillaume, elle lui rapportait la promesse du roi d'Angleterre de lui fournir des géants pour son régiment favori. C'était le prendre par son faible. Par malheur, cette promesse, qui n'avait peut-être jamais existé que dans l'ima-

(1) Lettres de la duchesse d'Orléans.

(2) Le père de Frédéric Ier avait eu deux femmes ; la première ne lui avait donné que Frédéric Ier, la seconde lui avait donné beaucoup d'enfants ; l'aîné de ceux qui avaient vécu s'appelait Philippe ; il était mort, laissant pour héritier le margrave de Schwed. Celui-ci était non seulement héritier du margrave, Philippe son père, mais de Frédéric-Guillaume, au cas où celui-ci serait mort sans enfant, ce qui, il est vrai, était peu probable.

(3) Le margrave Philippe avait épousé une princesse d'Anhalt, sœur du ministre.

(4) *Mém.*

gination de la reine, ne fut jamais tenue. Quant aux mariages, on les célébrerait au prochain voyage de Georges Ier.

Le roi de Prusse patienta encore, non sans maugréer contre son beau-père, et sans lui montrer à l'occasion que ses procédés ne lui plaisaient pas. Il renonça alors à quelques-uns des engagements qu'il avait pris avec l'Angleterre, et essaya de se tourner vers l'Autriche.

La reine enrageait, mais elle se flattait toujours que son père arriverait à Hanovre à temps pour tout arranger. Il lui avait promis formellement que les deux mariages se concluëraient à ce prochain voyage.

Enfin, on apprit qu'il se mettait en route (1727...). Mais, presque au même moment, arriva la nouvelle de sa mort. Il n'avait eu que le temps de passer la mer. Après avoir beaucoup mieux que d'habitude supporté la traversée, tout à coup à Osnabruck, il avait été frappé d'apoplexie et aucun remède n'avait pu prolonger sa vie plus de vingt-quatre heures.

La reine fut dans la douleur la plus profonde — surtout quand elle apprit, de source sûre, que son père était parti pour Hanovre, avec l'intention de lui tenir sa parole au sujet des mariages.

Georges II avait déjà succédé au trône. La reine, qui n'avait jamais été avec son frère dans des rapports bien tendres, se demandait avec anxiété quelle allait être son attitude.

Ce roi qui n'a pas laissé dans l'histoire une mauvaise réputation, et qui passe même pour avoir eu des talents militaires (1), était plutôt peu considéré dans sa famille. La Princesse Royale nous dit fort crûment qu'« il avait aussi peu de génie que son père ». Suivant d'autres, il était plus affable (2), ou plutôt moins refrogné ; dans son affabilité même devait rester une teinte de cette hauteur particulière à la maison de Hanovre. On l'accusa plus tard d'être avare et emporté, « capable de travail, incapable de patience » (3).

(1) Il les avait acquis en combattant sous Malborough.
(2) Lettres de la duchesse d'Orléans.
(3) *Id.*

Sa femme (1) était mieux que lui. Elle avait beaucoup de savoir et de lecture. « On prétend bien qu'elle s'était appris toute seule ce qu'elle savait et qu'elle ne mettait pas l'orthographe » (2), n'importe ! Elle aimait la philosophie et se piqua tout de suite de protéger les lettres. Ses favoris la portaient aux nues. En Prusse, où l'on ne l'aimait pas, on assurait que ses belles qualités étaient gâtées par une ambition monstre et on la comparait à Agrippine.

Il était à prévoir, vu les sentiments qui avaient régné entre Georges I[er] et son fils, que leur politique serait très différente. Ce que le premier avait vu blanc, le second le verrait noir. Cela ne manqua pas, à commencer par les mariages que Georges I[er] avait signés et qu'il s'apprêtait à faire célébrer. La reine de Prusse eut le déplaisir de constater que son frère avait l'air de n'y plus penser.

Frédéric-Guillaume fut furieux. Il avait encore moins de goût pour son beau-frère qu'il n'en avait eu pour son beau-père. Malgré tout le mal qu'il disait de celui-ci, « il l'avait toujours considéré comme un père ». Au moins « il le craignait (3) », tandis qu'il méprisait Georges II. Il savait que celui-ci le lui rendait, qu'il ne l'appelait, quand il parlait de lui, que : *mon frère le sergent* ou le *roi caporal*, et qu'il n'avait rien à en attendre. Lui reparler le premier des mariages que la reine avait si à cœur? Ah ! bien non ! Il ne s'abaisserait pas à avoir l'air de le prier. Ces mariages lui parurent du premier coup si compromis qu'il déclara ne vouloir plus en entendre parler, et feignit même de n'y pas tenir. « Ne vous attendez pas, disait-il alors à la reine, à ce que je fasse épouser à votre fils une princesse d'Angleterre. Je ne veux point d'une belle-fille qui se donne des airs et qui remplisse ma cour d'intrigues comme vous le faites... (4). »

Cependant, soit que la mort subite du roi, son beau-père eût frappé ce prince impressionnable, soit que de trop fréquents écarts de régime eussent altéré sa santé, soit sous

(1) Guillaumette d'Anspach.
(2) Frédéric II : *Histoire de mon temps.*
(3) *Mém.*
(4) *Id.*

des influences plus intérieures, il prit alors un de ces accès de dévotion comme il en avait quelquefois. Il se mit sous la conduite d'un fameux piétiste nommé Franke qui pensa qu'on devait profiter de ces dispositions et entreprit, au désespoir de sa famille, de lui faire escalader d'un bond les sommets les plus élevés de la perfection. Tout était péché : il ne fallait plus aller à la chasse, il ne fallait plus jouer de musique, on ne pouvait parler que de la parole de Dieu.

« Le roi nous faisait un sermon dans l'après-midi, raconte la Princesse Royale; son valet de chambre entonnait un cantique que nous chantions tous et il fallait écouter ce sermon avec autant d'attention que s'il eût été d'un apôtre (1). »

Il s'en fallait que la Princesse Royale fût aussi mystique que son père. Elle semble n'avoir jamais eu sur Dieu que les idées les plus vagues, et avoir été prématurément mûre pour la religion de l'Etre Suprême. Les psaumes que M[me] de Kamkem lui avait fait apprendre dans son enfance l'avaient dégoûtée de l'Ecriture, et M[me] de Sonsfeld n'avait probablement pas insisté sur ce dégoût. Le système de cette dame était de tout demander à son élève en excitant son amour propre. « Je sens que j'ai des défauts, disait la princesse, j'ambitionne de m'en corriger, mais c'est par l'envie que j'ai d'acquérir l'estime et l'approbation du monde (2). » On voit qu'elle ne planait pas bien haut. Elle n'imaginait même rien au-delà : les motifs religieux n'existaient pas pour elle.

C'est donc dans une bien mauvaise terre que tombaient les sermons du roi. Son frère, aussi bien qu'elle, n'en voyait que le côté comique. « L'envie de rire nous prenait à tous deux, et souvent nous éclations; alors, on nous chargeait de tous les anathèmes de l'Eglise, qu'il fallait écouter d'un air contrit et pénitent, et nous avions bien de la peine à l'affecter (3). »

S'ils l'affectaient devant le roi, ils se rattrapaient dès

(1) Ceux qui expliquent tout par l'atavisme, trouveront là une explication à certaines particularités du caractère de Guillaume II.
(2) *Mém.*
(3) *Id.*

qu'il avait tourné le dos. Alors ils riaient à leur aise, et maudissaient « ce chien de Franke qui les faisait vivre comme des trappistes (1) ». J'imagine que parfois ils se demandaient aussi, avec une certaine inquiétude, ce qu'il fallait croire du projet plusieurs fois manifesté par le roi d'abdiquer et d'aller vivre avec eux à la campagne. Avait-il parlé sérieusement ?

Il semble que oui. Hanté peut-être par le souvenir de Charles-Quint, Frédéric-Guillaume travailla alors à une instruction qu'il voulait laisser à son fils et fit diverses démarches qui alarmèrent vivement Grumkow et Sékendorf (2), sans parler de la reine, qui ne comprenait rien à ces idées « gothiques (3). »

Pour une fois la reine et les favoris se trouvèrent d'accord sur ce point : qu'il fallait arracher le roi à « cet excès de bigoterie (4) ». Et comme aucun discours ne le persuadait, on pensa à le faire changer d'air.

Il avait été lié de tout temps avec le roi de Pologne, qui était lui-même lié avec l'Autriche. Se rapprocher d'Auguste, ce serait préparer cette alliance avec l'Autriche qu'il méditait, depuis déjà quelque temps, de substituer à l'alliance anglaise. Les favoris le persuadèrent d'aller à Dresde, et le remède réussit parfaitement. La Pologne passait pour un pays « sauvage et sale (5) », mais on y mangeait bien. Frédéric-Guillaume n'y fut pas longtemps sans oublier les instructions de Franke et celles qu'il avait lui-même prêchées à sa famille. « Le vin de Hongrie dit la Princesse Royale, le remit de bonne humeur (6). »

Si la Pologne était sale, la cour y était brillante, et si les paysans étaient sauvages, les gens du monde y étaient polis. Il n'y avait pas alors, dans toute l'Allemagne, une cour comparable à celle d'Auguste.

(1) *Mém.*
(2) Sékendorf était un portier que le roi honorait d'une grande confiance.
(3) *Mém.*
(4) *Id.*
(5) Lettres de la duchesse d'Orléans.
(6) *Mém.*

Ce roi était veuf. Et, comme dit la princesse, « une idée en fait naître une autre!.. » (1). Frédéric Guillaume pensa que rien ne serait plus propre à resserrer leur alliance que de lui donner en mariage sa fille Wilhelmine. Ils en causèrent. Le roi Auguste ne dit pas non et demanda seulement à voir la jeune personne... Frédéric-Guillaume revint enchanté rapportant la promesse d'une prochaine visite du roi de Pologne.

Le Prince Royal, qu'après beaucoup de difficultés, le roi avait consenti à mener à Dresde avec lui, fut malade à son retour. Il avait fait là-bas des folies qui passaient tout ce que son âge — il n'avait que quinze ans — et son débile tempérament lui permettaient. Et surtout il en avait pris le goût. C'est maintenant que le roi eût pu le sermonner. Mais il n'était plus en veine, et lui-même lui avait donné de si mauvais exemples!

Il ne pensait plus maintenant qu'à faire sa fille reine de Pologne.

La reine s'avisa de l'habiller un peu mieux, non qu'elle envisageât avec beaucoup d'enthousiasme l'idée d'établir sa fille sur le trône de Pologne. Le croire serait n'avoir aucune idée de son caractère. Une lettre de Hanovre suffisait à la retourner. Parfois le bruit courait que le prince de Galles (2) était à Berlin; elle s'y laissait toujours prendre, et alors « il n'y avait ni âne ni mulet qu'elle ne prît pour son neveu » (3). Mais à défaut du prince de Galles, elle aurait cependant accepté pour gendre le roi Auguste.

Celui-ci arriva bientôt, mettant autant d'empressement à voir la princesse que les Anglais en mettaient peu. Il avait quarante-neuf ans. L'écart avec la Princesse Royale qui en avait dix-neuf était bien un peu grand, d'autant plus, comme disait la duchesse d'Orléans, qu' « un homme aussi débauché que lui devait être à cinquante ans plus tombé qu'un autre à soixante-dix (4). En effet, il l'était. La

(1) *Mém.*
(2) Le duc de Glocester était devenu prince de Galles à la mort de Georges Ier.
(3) *Mém.*
(4) Lettres de la duchesse d'Orléans.

princesse le trouva « fort cassé pour son âge » (1)... « Les terribles débauches qu'il avait faites lui avaient causé un accident au pied qui l'empêchait de marcher et d'être longtemps debout. La gangrène y avait déjà été et on ne lui avait sauvé le pied qu'en lui coupant deux orteils. La plaie était toujours ouverte, et il souffraït prodigieusement » (2).

Cependant, il ne déplut pas. Cette peu intéressante infirmité était rachetée par un beau port et une physionomie majestueuse, et par cette politesse qui avait déjà séduit le roi, et dont les Prussiens, plus que d'autres peut-être, subissaient le charme, n'y étant pas habitués.

« La reine lui offrit d'abord de s'asseoir, ce qu'il ne voulut pas faire de longtemps, mais enfin à force d'être prié, il se plaça sur un tabouret, la reine vis-à-vis de lui. Comme nous restions debout, il nous fit beaucoup d'excuses, à ma sœur et à moi, sur son impolitesse. Il me considéra très attentivement et nous dit à chacune quelque chose d'obligeant (3). »

La princesse se souvenait de l'examen sévère et silencieux que le roi Georges lui avait fait subir un soir, à la bougie : elle y comparait ces regards attentifs que le roi Auguste lui jetait tout en causant avec sa mère et en disant à ses sœurs mille choses galantes : et elle sentait la différence.

Nous avons vu qu'elle était mieux habillée. Une Polonaise qui était depuis quelque temps à la cour, s'était chargée de la coiffer. Sa taille avait minci. Il est probable aussi que « l'âge de dix-huit ans avait fait son effet sur elle » ; et enfin, ce regard qu'elle sentait bienveillant la rendait plus aimable. La première impression du roi sur elle fut bonne et il manda son fils dont il tenait essentiellement à avoir l'approbation.

Le prince arriva aussitôt, moins attiré par les fêtes que son père lui annonçait que par la crainte de le voir se remarier et lui donner une belle-mère de dix-neuf ans. On le trouva moins bien que le roi Auguste. Il était embarrassé — la situation l'excuse — et il avait recours pour cacher cet embar-

(1) *Mém.*
(2) *Id.*
(3) *Id.*

ras à un rire forcé très désagréable. Sa femme était laide. Ils passèrent tous les deux comme une ombre sur ces belles fêtes.

Frédéric-Guillaume n'avait pas voulu se montrer en-dessous de ce qu'il avait vu à Dresde et, pour une fois, s'était mis en frais. La Princesse Royale n'avait jamais vu de plus beau coup d'œil que celui des rois et de la reine se rencontrant avec toute une suite, sous une certaine galerie. Il y eut des festins, des revues, des illuminations, des bals: après Berlin, on alla à Charlottenburg, et la jeune Wilhelmine fut, pendant tout ce temps, courtisée par le vieux roi. Même un soir qu'ils jouaient ensemble chez la reine, « il tricha pour la faire gagner » (1). Elle semble avoir été fort touchée ou du moins infiniment flattée de ses attentions. Elle lui pardonna même d'avoir laissé de temps en temps les dames pour aller continuer « ses libations au dieu de la vigne » (2); et, tout en regrettant de ne pouvoir lui enlever quelques années, ce n'est pas elle qui aurait éconduit ce royal épouseur. Le roi mourait d'envie que le mariage se fît; la reine s'en fût consolée en pensant à la leçon que cela eût été pour l'Angleterre. Il se serait fait sûrement si l'on avait pu y décider le Prince Royal de Pologne. Mais son père eut beau et le raisonner et le prier, Frédéric-Guillaume eut beau prodiguer les festins et promettre une alliance, on ne put jamais l'y amener.

Le roi n'avait donc pas mieux réussi que la reine dans ses négociations matrimoniales. Cet échec le contraria vivement. Mais il ne s'entêta point. Après tout, Wilhelmine n'avait pas besoin d'épouser un roi. Pourvu qu'elle fût mariée — par exemple il ne se résignait pas à avoir l'air d'un homme qui ne peut pas marier sa fille ! — mais pourvu qu'elle fût mariée, n'était-ce pas l'essentiel?

Il baissa ses prétentions, et mit en avant, non plus le margrave de Schwed puisqu'il déplaisait par trop à la reine, mais le duc de Weissenfield. Là commence la période tragique de cette longue comédie.

M. M.

(1) *Mém.*
(2) *Id.*

UN DISCOURS DE M. H. BAZIRE

Enfin voici un programme qui vaut d'être relu, qu'on peut comprendre et discuter (1). Depuis quelque temps, nous étions condamnés à subir certaine phraséologie sociale de congrès, de banquet ou de club, qui n'ajoutait rien, je crois, à la gloire littéraire de la France. Doué d'un esprit net, M. Henri Bazire s'est efforcé de mettre dans cette abondante littérature un peu d'ordre et de doctrine. Il y a réussi, dans une certaine mesure. Je comparerais son discours non pas à un édifice, mais à une pierre d'attente que pourront utiliser les architectes de demain. Extraire de ce discours une synthèse des doctrines sociales professées par nos jeunes gens catholiques serait prématuré, voire dangereux. Nous sommes aux débuts, aux tout premiers débuts de cette période historique qui s'ouvre par l'Encyclique *Rerum novarum*. L'explication du mémorable document, et, à plus forte raison, son adaptation pratique aux conditions de la vie moderne exigeront vraisemblablement encore de longues années. La carrière s'ouvre donc très vaste devant MM. les conférenciers, docteurs ès sciences sociales. Heureux, lorsqu'ils soupçonnent du moins, l'ampleur, les difficultés et la complexité de la question !

M. Henri Bazire est de ceux-là ; il comprend qu'il ne lui

(1) *L'orientation sociale de la jeunesse catholique*, discours prononcé par M. Henri Bazire pour la clôture du Congrès d'Albi, le 28 mai 1905.

suffit pas d'emprunter aux socialistes des articles de revue ou des projets de législation ; il se défie du verbiage jauressiste ; il tient compte trop faiblement, mais il tient compte des circonstances historiques au milieu desquelles la Providence l'a fait naître ; il veut faire œuvre vivante, originale et orthodoxe. Quoi d'étonnant que dans une aussi difficile tentative il se soit quelquefois trompé ? Je demande à ses amis qui sont aussi les miens, n'est-ce pas ? la permission d'analyser froidement son beau discours.

D'abord des élans, des envolées oratoires, des comparaisons poétiques qui traduisent de très heureuse façon, les longs espoirs de notre jeunesse catholique : ... « Chaque génération, dit-il, doit dégager des aspirations qui la soulèvent la part de réalisation possible dans les limites de temps et d'espace assignés par la Providence à son action. Chaque génération doit avoir son idéal, mais elle doit, sous peine de demeurer en une contemplation stérile et coupable, se faire son programme et se mesurer sa tâche ; semblable à ces explorateurs qui, abordant un continent neuf, le dépècent du regard, traçant par la pensée à travers ses forêts ou ses déserts les routes que suivront le mouvement des peuples et la civilisation, mais qui, pour eux, s'estiment satisfaits si dans le cours de leur vie bornée, ils ont posé les premiers jalons et défriché les premiers espaces ; semblable aux vieux maîtres bâtisseurs de nos cathédrales qui, après en avoir conçu le plan et posé les fondements, léguèrent aux générations suivantes leur part dans le grand œuvre, générations qui — nous le voyons bien à la différence des styles — ont, sans perdre de vue la fin de l'entreprise, apporté chacune au plan primitif les modifications nées de son tempérament particulier ou de sa conception des besoins nouveaux. »

Ce n'est pas sans une très profonde tristesse que sur cet enthousiasme, en un sens admirable, je crois devoir faire tomber quelques réflexions qui seront peut-être jugées trop sévères. Mais il le faut pour le bien même de l'œuvre à laquelle M. Bazire consacre son talent et ses forces. La génération qui a bâti les cathédrales et la génération qui a

découvert l'Amérique sont deux générations exceptionnellement hautes et fortes : elles font date dans l'histoire de l'humanité. Robert de Luzarches et Christophe Colomb sont deux héros d'une taille surhumaine. Les conférenciers de 1905 ne pourraient-ils pas choisir d'autres termes de comparaison ?

Oh ! je comprends les raisons dont s'est inspiré M. Bazire. On s'adresse à des jeunes gens prompts à l'enthousiasme et qui, portant un nom grand comme le monde, le nom de catholique, ne doivent pas limiter sans de graves motifs, leurs généreuses ambitions. Il demeure aussi sous-entendu que dans la pensée du très sympathique orateur d'Albi, le mouvement démocratique a une étendue, une profondeur et une importance, en quelque sorte, infinies.

Transeat ! comme disent les théologiens. En d'autres termes, admettons conditionnellement et provisoirement la justesse de ces trois motifs. Il n'en est pas moins vrai que l'Association de la Jeunesse catholique s'adresse aux seuls ouvriers français. Bien mieux encore ou bien pis, il est infiniment probable que son rayon d'action ne s'étend pas au delà des groupements d'ouvriers catholiques, lesquels sont une minorité. M. Bazire a dit un mot touchant et modeste qui exprime bien le fond de sa pensée : « Le prochain pour nous est surtout le jeune ouvrier catholique ». Il aurait pu ajouter : de France.

Comme ce simple langage nous repose agréablement de toutes les pompeuses et dangereuses abstractions qui encombrent les discours de nos jeunes « sociaux » ! Avenir, démocratie, patronat, salariat, propriété, capitalisme, collectivisme, reconstitution organique du monde moderne, embrassement fraternel des peuples. Qui donc peut se flatter d'avoir défini tous ces mots difficiles et d'avoir montré à travers les lettres dont ils se composent, des réalités vivantes et authentiques ? La Chimère bombycinante de Rabelais se nourrissait d'intentions secondes. Dominés par les théoriciens du jacobinisme, les orateurs de notre génération se nourrissent de formules abstraites,

et ils trouvent moyen après cela, de transformer en abstractions, les mots les plus concrets.

Vous voulez, chers jeunes gens, obéir à Léon XIII en servant utilement, comme vous y invite M. Bazire, les ouvriers révolutionnaires qui ne vous écouteront pas et surtout les ouvriers catholiques qui seront heureux de bien vous accueillir. A la bonne heure ! Mais alors vous devriez vous appliquer à entrer dans la pensée profonde de l'Encyclique *Rerum novarum*. Léon XIII a certainement voulu deux choses. D'abord, il a entrepris, dans la pleine conscience de sa haute responsabilité, une œuvre de longue haleine. Et donc, ne vous hâtez pas de donner aux problèmes posés des solutions définitives ; laissez un peu de travail apostolique à vos successeurs. En second lieu, Léon XIII a recommandé avec insistance, qu'on tînt compte des circonstances de temps et de lieu. A-t-on suffisamment compris, médité et mis en pratique ce grave conseil ? Tout de suite on s'est jeté dans de solennels parallèles entre l'ouvrier et le capitaliste. Il eût fallu établir une longue série d'enquêtes et de contre-enquêtes sur les ressources des patrons français, sur leurs dispositions d'esprit, légitimes ou condamnables, sur les capacités morales et professionnelles des ouvriers, sur les conditions des paysans, race intéressante et négligée, et sur la possibilité de transformer en petits propriétaires, la plupart de nos ouvriers.

D'un côté, la solution même partielle de la question sociale ne dépend ni des ouvriers, ni des patrons, ni même des législateurs français. Si l'on met à part, en effet, la région de Lille ou de Lyon et de Paris que sont nos petits centres industriels à côté des vastes agglomérations anglo-saxonnes ? Les grandes batailles sociales et les traités de paix qui suivront auront pour théâtres, l'Angleterre ou l'Amérique, ou l'Allemagne, ou l'Australie, ou le Japon. Les progrès immenses réalisés par les pays nouveaux dans toutes les branches de l'industrie et du commerce condamnent les théoriciens français à une certaine modestie.

D'autre part, la question sociale se présente chez nous dans des conditions psychologiques et économiques si particulières qu'elle semble exiger une solution originale. Je ne vois pas qu'on ait encore suffisamment étudié l'âme de l'ouvrier révolutionnaire, ni les raisons historiques, morales ou religieuses, pour lesquelles le gouvernement français, théoriquement démocratique, n'a réalisé en faveur des ouvriers, faut-il dire ses protégés ou ses maîtres ? que des réformes insignifiantes.

En somme, des jeunes gens catholiques, qui ne sont ni des industriels ni des penseurs profonds, ne peuvent viser que des résultats modestes.

M. Bazire semble avoir le sentiment assez vif de toutes ces difficultés, mais peut-être n'a-t-il pas dit toute sa pensée à ses jeunes amis.

Ce qui fait l'originalité, la beauté et l'importance de son discours d'Albi, c'est justement le combat qui se livre dans son esprit, entre deux tendances contraires. Telle parole d'apparence révolutionnaire, voire anarchiste, est en réalité contre-révolutionnaire, moyen-âgeuse, et, à mon sens, du moins, sainement progressiste. Au contraire, je me permettrai d'appeler vieillotte, telle petite protestation claironnante qui affecte un caractère ultra-moderne.

Pesons soigneusement les termes dont se sert M. Bazire :

« Les jeunes catholiques ont un idéal social, et on ne leur reprochera pas de le taire : c'est celui de la réforme organique et complète de la société individualiste sur les bases de l'ordre social chrétien et de la justice sociale. »

Cette admirable déclaration n'est pas nouvelle ; on la retrouverait sans trop de peine, et presque tout entière, si je ne me trompe, dans les écrits des la Tour du Pin, des de Mun et même de Léon XIII.

Elle se résume en un mot : guerre à l'individualisme révolutionnaire. Mais ce mot, ce petit mot, contient tout un vaste programme.

Dans l'individualisme révolutionnaire entrent le subjectivisme philosophique, un certain protestantisme, l'égotisme anarchique érigé en principe de gouvernement, le

mépris plus ou moins systématique de tout ce qui rattache l'homme à son passé, à sa famille, à sa patrie et à son Dieu.

M. Bazire donc — très courageusement — prend position sur le terrain contre-révolutionnaire.

Il s'y maintient, assez longtemps du moins, car il flétrit « cette société issue de la Révolution qui, sous l'illusoire proclamation des droits individuels et abstraits, a dissimulé la plus concrète des oppressions... Cette société se réveille aujourd'hui assiégée par les nouveaux barbares qu'elle a enfantés et qui, en flots pressés, l'enserrent, les pieds dans le travail, la tête dans le brouillard et le cœur dans la haine ».

Sommes-nous socialistes en disant cela ? demande fièrement M. Bazire.

Nenni donc, mon cher ami, vous n'y êtes point encore, mais il serait peut-être temps de vous arrêter sur cette pente.

« Si quelqu'un, s'écrie-t-il, dit que nous sommes des conservateurs et des satisfaits, je lui donne un démenti. »

Ce morceau de prose électorale est indigne du talent de M. Bazire, lequel est fait de netteté et de franchise. Ou les mots qu'il a choisis ne signifient rien, ou ils expriment un sentiment médiocre sur lequel il faut qu'on s'explique.

D'abord, pourquoi grouper ensemble les conservateurs et les satisfaits ? C'est un axiome, au contraire, que les conservateurs ne cessent de murmurer à voix haute et à voix basse, à tort ou à raison, contre le présent régime.

Vous ne savez que bouder, tel est le grand grief que tous les journaux formulent contre eux. Voyez-vous ces éternels mécontents qualifiés de satisfaits ou formant avec les satisfaits des groupes sympathiques ? Mais, au fait, existe-il en France un seul citoyen, un seul, qui voulût se ranger sous la bannière des satisfaits ? Ne le cherchez pas chez les viticulteurs du Midi ni dans les groupes d'opposition, cela va sans dire. Ne le cherchez pas davantage chez les maîtres du jour; ils se piquent d'être les plus intransigeants des réformateurs.

A dire vrai, cependant, je crois comprendre les très réelles hypocrisies sociales ou politiques que vise M. Bazire. Mais il n'a pas démêlé l'embrouillement regrettable qui se cache sous deux mots mal définis.

Il a trop facilement reculé aussi devant l'impopularité partiellement méritée qui s'attache au mot conservateur. Hélas ! nos pères ont mangé du verjus, c'est-à-dire qu'ils ont commis des fautes, et notre génération en a les dents malades. Mais la question se posera de savoir si nous ne sommes pas nous-mêmes plus naïvement progressistes qu'ils ne furent maladroitement réactionnaires. Un jeune homme peut renoncer aux opinions bourgeoises ou aristocratiques de son père, il ne renonce ni aux rentes familiales qui lui permettent de disserter sur le socialisme, ni à son nom, ni à ses habitudes, ni à ses façons de penser latines, ni à son sang catholique, ni à un atavisme quatorze fois séculaire. Si l'individualisme révolutionnaire n'avait pas atteint peu ou prou toutes nos intelligences, nous comprendrions qu'un jeune homme, désireux de ne pas se déclasser, a rarement le droit d'avoir une opinion personnelle. La plupart des jeunes gens catholiques, nos élèves, pourraient devenir intelligemment conservateurs. Quelque rouge que soit leur drapeau, ils ne seront jamais que des socialistes de salon, des socialistes pour rire.

Leur mission d'ailleurs, leur grande mission n'est-elle pas de tout instaurer dans le Christ ! *Instaurare* signifie quelquefois mettre en place, fonder, établir, mais le plus souvent rétablir, recommencer, reconstruire. De son vrai nom, Notre-Seigneur Jésus-Christ s'appelle le Rédempteur, Celui qui répare les ruines causées par le péché originel et qui par le Sacrifice du Calvaire rétablit l'homme dans sa dignité première. Mais même pour instaurer au premier sens de ce beau mot, il faut encore faire preuve de qualités positives, il faut savoir construire. Il est douloureux d'entendre certains catholiques, parler sans cesse et uniquement des démolitions nécessaires. Que nos jeunes gens donc, réhabilitent le mot conservateur au lieu de le décrier, ou qu'ils le remplacent par un synonyme moderne.

Ils savent par expérience que cette dernière opération présentera quelques difficultés. Dans toute la terminologie — terriblement conventionnelle — qui remplit leurs discours et leurs conférences, je ne vois pas une seule expression dont on puisse leur attribuer la paternité. Ils se sont contentés jusqu'ici de baptiser solennellement quelques mots très vagues que leurs adversaires avaient mis à la mode.

Allons au fond des choses : la vivacité avec laquelle M. Bazire se sépare des conservateurs tient à des raisons personnelles, très respectables d'ailleurs. Ses adversaires lui disent : « Catholique soucieux d'éviter les dangereuses nouveautés doctrinales, élève des prêtres, issu d'une famille conservatrice, vous ne pouvez être qu'un rétrograde. » Voilà le grand mot lâché, le mot qui tue sûrement un homme, qui le relègue à jamais non pas parmi les morts éloquents ou bavards, mais parmi les morts silencieux !

M. Bazire, alors enfle la voix, lui qui d'ordinaire évite avec tant de soin, la déclamation et l'emphase, il donne un formel démenti à ceux qui le qualifient de conservateur. Vaine protestation ! Il est naturel, certes, que des jeunes gens catholiques aient horreur de ce qui est la mort et qu'ils veuillent à tout prix se porter vers le centre de la vie. Mais croient-ils que d'aller à gauche, toujours à gauche, de redouter le contact du passé et de tendre passionnément les bras vers l'avenir perdu dans le noir, soit un sûr moyen d'entrer et surtout de se maintenir dans ce qu'il est convenu d'appeler le mouvement ? Devant eux, la vie, ou plutôt cette vaine apparence de vie après laquelle ils courent fuit et fuira d'une fuite éternelle. Il est des périodes d'histoire durant lesquelles le bon sens, l'intérêt bien compris aussi bien que le sentiment de la dignité morale, commandent aux fils des vaincus de partager sans respect humain, la défaite de leurs pères ! M. Bazire connaît de vieille date et même méprise, j'en suis sûr, Joseph Oberlé et sa fille Lucienne. Elle est plus faible de caractère et d'intelligence que réellement coupable, cette malheureuse Lucienne ! N'ayant pas assez de courage pour vivre isolée et vaincue, elle dit en parlant des soldats allemands : Notre armée nationale !

Les jeunes gens catholiques produisent sur moi une impression aussi douloureuse, lorsque je les vois adopter avec aussi peu de discrétion, la méthode de travail, certaines idées, un trop grand nombre d'idées, et jusqu'à un état d'esprit, socialistes.

« Mais, me répondra M. Bazire, nous nous sommes donné pour mission justement, de combattre le socialisme »; ce qui est vrai.

Par malheur, notre jeune leader ne sait pas se défendre d'une certaine admiration pour ses ennemis, et en voisinant aux avant-postes avec la grand'garde, il tient des discours un peu inquiétants : « Le mot socialisme a des idées diverses et des acceptions larges. Pourquoi nous interdirions-nous tout contact et ne souhaiterions-nous pas, au contraire, une collaboration loyale avec ces *socialistes réformistes* dont le programme diffère si peu du nôtre, qui, répudiant en pratique au moins, la chimère du communisme, s'attachent chaque jour, à panser les plaies du prolétariat, vivant et souffrant dont on ne doit point faire un sujet d'expérience ou un prétexte à théories, qui se dépouillent peu à peu de cet anticléricalisme démodé dont ils ne voient pas les rapports nécessaires avec le socialisme et qui n'est plus, il faut bien le reconnaître, qu'une forme parlementaire de la question préalable opposée aux revendications ouvrières ? »

Un peu bien effarantes, toutes ces propositions ! Elles gagneraient, je crois, à être présentées autrement. Supposons que M. Bazire eût dit ceci : Les théologiens du moyen âge se sont montrés autant ou plus démophiles — je ne pense pas qu'il y ait lieu de dire démocrates — que les théoriciens du socialisme, et si demain l'Eglise reprenait dans la société moderne, la place qui lui est due, elle réaliserait sans fracas, la plupart des articles dont se compose le programme réformiste. Qui donc blâmerait cette doctrine? Mais voilà, M. Bazire fait à des groupes politiques dont les bonnes intentions et la correction religieuse ne sont pas suffisamment démontrés, des avances au moins inutiles, et il ne craint pas de mettre sa main

dans la main de certains communards, — les sages ou les précurseurs ou les opportunistes du parti.

Il fait siens, après cela, presque tous les projets législatifs que proposent périodiquement les partis les plus avancés : l'extension de la capacité syndicale, la limitation des heures de travail pour les adultes, la réforme du contrat de travail et sa réglementation collective, l'assurance ouvrière obligatoire, la constitution du bien de famille, l'impôt sur le revenu dans la mesure compatible avec le but de l'impôt qui est le rendement, la répression légale des spéculations usuraires et de l'agiotage, etc.

De moins délicats que M. Bazire eussent allongé la liste des réformes. Telle qu'elle est cependant, elle déconcerte mon ignorance. Comment peut-on avoir des opinions arrêtées sur des questions aussi graves et aussi effroyablement complexes ? Je me l'étais demandé maintes fois, mais j'avais gardé pour moi toutes mes perplexités, craignant de paraître trop inférieur à la moyenne de mes contemporains. Tout récemment, un industriel de la région du Nord que je nommerai à M. Bazire, s'il m'en exprime le désir, me rassura. Cet industriel n'est pas un lecteur de la *Vérité française*. C'est un vieux républicain qui fut mis en prison, pendant le Seize-Mai, par le ministère Broglie-Fourtou. Il me disait un jour : « Je suis resté deux ans au Crédit Lyonnais, deux ans au Bon Marché ; depuis trente ans, je dirige une usine de huit cents ouvriers : j'ai la prétention de suivre avec sympathie le mouvement des idées contemporaines. Eh bien, la plupart des questions que vos jeunes gens tranchent si allègrement, m'effraient. »

Je sais que M. Bazire a acquis une réelle et très remarquable compétence dans la discussion des problèmes économiques. Autour de lui, quelques spécialistes, tel M. Célier, donnent régulièrement sur les choses de la vie ouvrière des conférences intéressantes et documentées. Que ces jeunes maîtres instruisent leurs camarades, rien de mieux. Mais on se réunit en commissions, en assemblées générales, on discute des ordres du jour, on légifère, bref on déploie tout un vaste appareil parlementaire qui tient

à la fois du club et du parlement. Hélas! Celui qui siège au Palais-Bourbon et au Luxembourg suffit largement à rabaisser l'intelligence française. Si les étudiants autres que les étudiants en droit, si les séminaristes et les ouvriers jouent à l'apostrophe oratoire et à la terminologie politico-sociale, c'en est fait de toutes nos qualités françaises. Ce que M. Bazire sait des questions économiques, il l'a appris en suivant des conférences, je veux bien le croire, mais surtout en lisant chez lui, la plume à la main, les ouvrages des maîtres. Il devrait bien dire à ses jeunes disciples : « Faites-en autant; après quoi, les votes que vous émettrez *au sein de la commission* auront quelque valeur. »

La seconde partie du discours de M. Bazire est bien préférable à la première. Un peu las d'avoir sacrifié aux préjugés de son temps, le jeune leader catholique se ressaisit, et il laisse voir le fond de son âme où apparaît l'horreur de l'individualisme et de l'égalité révolutionnaires. Je ne vois guère dans ces deux colonnes qu'une petite phrase inquiétante : « Nous ne méconnaissons pas, dit-il, que la réalisation de la justice qui est un but soit préférablement et supérieurement atteinte par le moyen même de ceux qui doivent en bénéficier et que ce moyen puisse être un progrès. »

En fait, les ouvriers anglais et les ouvriers allemands ont obtenu sous un régime aristocratique, des avantages positifs que nos ouvriers français attendent encore. En se plaçant à d'autres points de vue, on peut regretter sans doute que nos travailleurs français attachent moins d'importance à leur propre bonheur, qu'à la gloire de le préparer eux-mêmes. Devant l'assemblée des Grecs à Olympie, le sophiste Hippias parut un jour magnifiquement habillé; il déclara que non seulement il était en état de répondre sur toute la science, mais que tout ce qu'il avait sur le corps, vêtements, sandales, anneaux était l'œuvre de ses mains. On se moqua de lui ; mais M. Bazire n'ose pas se moquer d'un sentiment identique qui s'agite dans certaines âmes.

Il ne me reste plus qu'à louer maintenant ou mieux

encore à citer les pensées sages et fortes que développe le jeune orateur catholique.

..... « Au surplus dans notre pays et après un siècle de révolutions, le grand besoin du prolétaire n'est pas qu'on augmente le coefficient de sa valeur politique. La crise dont il souffre, comme le faisait remarquer M. de Mun et ainsi qu'en conviennent les socialistes, provient bien plutôt de la disproportion choquante qui existe entre ses droits politiques et la misère de sa condition sociale, entre son indépendance en droit et son impuissance en fait. Le même homme est écartelé entre sa souveraineté politique et sa sujétion économique. Relevons l'une avant d'exalter l'autre. » Et aux applaudissements de l'assemblée, l'orateur « souhaite à l'ouvrier français une propriété tangible et d'un rapport meilleur que sa trente-huit millionième part indécise de souveraineté ».

Gardons-nous d'être dupes du mirage individualiste. Sur quoi trop souvent fait-on reposer la démocratie ? — Sur l'égalité des hommes, « cette mauvaise contrefaçon du principe chrétien de l'égalité de dignité des âmes. »

Mais l'inégalité est une loi de la nature que n'a point abrogée *la déclaration des droits de l'homme*. Et nous retrouvons à ce point la thèse développée dans un récent article de l'*Univers* par notre collaborateur : « Dieu veut la société. La société exige la diversité des fonctions. La diversité des fonctions implique la hiérarchie des conditions. »

M. Bazire met fin à son discours par un acte d'humilité et par une prière.

Dans l'acte d'humilité bref et rapide, formulé à la française vous sentez vibrer comme un accent de sincérité intense. « Nous ne sommes ici, dit-il, que des enfants, des jeunes gens, à peine des hommes. »

Parfaitement.

Mais si tu les soutiens (ô Dieu), qui peut les ébranler ? Les vrais amis de l'*Association de la Jeunesse Catholique* ne lui diront pas qu'elle est appelée à sauver très prochainement la France et l'Eglise, puis, à absorber le monde. De très douloureuses circonstances imposent même à nos

chefs, un rôle modeste. A plus forte raison les jeunes doivent-ils fixer à leurs saines et légitimes espérances, un objet nettement déterminé. *L'Association de la Jeunesse Catholique* est animée d'un esprit excellent; elle peut compter sur ses chefs qui sont actifs, intelligents et détachés de toute ambition personnelle. Après avoir mérité les plus hauts encouragements, elle sait faire naître et entretenir autour d'elle, de discrètes et profondes sympathies. Que Dieu bénisse cette phalange de jeunes chrétiens!

Il ne s'ensuit pas de là toutefois, que sa méthode de travail soit irréprochable. Ces jeunes chefs ont trop de bon sens pour ne pas désirer plus encore que des félicitations, les avertissements inspirés par l'amitié. Voilà plusieurs années que de jeunes rédacteurs plus ou moins compétents composent d'innombrables et interminables articles où le mot *social*, arrive à chaque ligne. Voilà plusieurs années qu'ils tiennent des congrès solennellement annoncés par la presse et dont les péripéties oratoires se déroulent avec la régularité d'une pièce de théâtre bien construite. De tels exercices se recommandent plutôt par l'agrément que par l'utilité. Et qu'on ne dise point que ceci est écrit pour détourner les jeunes gens des études sociales. On voudrait, au contraire, les rendre plus sérieuses et moins accessibles aux jeunes gens inexpérimentés.

Quelques docteurs qui se sont décerné à eux-mêmes leur titre semblent avoir monopolisé pour toujours l'Encyclique *Rerum Novarum*.

Non, Messieurs, elle n'est pas votre propriété exclusive, et notre incompétence s'applique, elle aussi, à bien comprendre le célèbre document léontreizien ainsi que son annexe trop oubliée, l'Encyclique *Graves de Communi*. Seulement, elle aperçoit sur un chemin glorieux, mais ardu, un certain nombre d'obstacles qui ne sont point sans doute, imaginaires. Aux catholiques italiens qui s'occupent des questions sociales, Pie X ne cesse de prodiguer les encouragements, oui bien, mais aussi les conseils, les reproches, les avertissements. Contre un groupe avancé de la démocratie chrétienne il procéda

même de très radicale façon. Entrons tous humblement dans l'esprit de Pie X. Il commente l'Encyclique *Rerum Novarum*, mais il ne s'en tient pas, comme le font un trop grand nombre de nos jeunes gens, à un sujet unique. Il a promulgué, pour son compte, une Encyclique admirable, qui ne contredit nullement l'Encyclique *Rerum Novarum* mais qui la complète. Avant de se jeter dans les études sociales, les jeunes gens ne se devraient-ils pas à eux-mêmes d'examiner sérieusement la qualité de leur érudition, ne disons pas apologétique, disons catéchistique ? Précisément, Pie X a formulé dans son Encyclique *Acerbo nimis* une pensée antique et nouvelle, profonde et opportune qu'on devrait bien commenter et surtout méditer dans les congrès de jeunes gens. « Quiconque, dit le Souverain Pontife, est zélé pour la gloire divine cherche les causes de cette crise que subit la religion. Chacun apporte la sienne et chacun aussi, à son gré, emploie son moyen pour défendre et restaurer le règne de Dieu sur la terre. Pour nous, Vénérables Frères, sans nier les autres causes, nous nous rallions de préférence au sentiment de ceux qui voient dans l'ignorance des choses divines, la cause de l'affaiblissement actuel, de la débilité des âmes, et des maux si graves qui s'ensuivent. »

Cette sage observation qu'on qualifierait de géniale, si seulement, elle avait pour auteur, un Lamennais, renferme, je le crains, une part de juste blâme. Elle nous vise tous, tous, prêtres enseignants et prêtres orateurs de profession (1) catholiques sociaux et non sociaux; elle vise,

(1) Pie X se montre en effet, très explicite :
« ..... Trop souvent les discours les plus ornés, qui sont écoutés avec applaudissements par les assemblées les plus nombreuses, ont pour seul résultat de chatouiller les oreilles et n'émeuvent aucunement les cœurs. L'enseignement du catéchisme, au contraire, quoique humble et simple, mérite qu'on lui applique ces paroles que Dieu prononce par l'intermédiaire d'Isaïe : « De même que la pluie et la neige descendent du ciel et n'y retournent pas, mais abreuvent la terre, la pénètrent, y font pousser les germes, procurent de la semence à celui qui sème et du pain à celui qui mange; ainsi sera la parole qui sortira de ma bouche : elle ne reviendra pas inutile vers moi, mais elle fera ce que j'ai voulu, et elle prospérera dans les choses pour lesquelles je l'ai envoyée. »

à plus forte raison, nos anciens élèves qui n'ont jamais connu suffisamment et qui ont un peu oublié leur catéchisme. Il est bon que les jeunes gens dissertent et conférencient sur les octrois, sur les assurances obligatoires et les retraites ouvrières. Ce faisant, ils remplissent, pourvu qu'ils aient une compétence suffisante, un admirable devoir de charité. Qu'ils n'oublient pas cependant, que de plus hauts devoirs sollicitent leur zèle. Certes, dit Pie X, l'aumône que nous faisons aux pauvres pour soulager leurs misères a un grand mérite aux yeux de Dieu. Mais qui niera la supériorité du zèle et du labeur par lequel nous gagnons aux âmes en les instruisant et en les avertissant, non pas les biens éphémères du corps, mais les biens éternels? Rien ne saurait être plus agréable à Jésus-Christ, sauveur des âmes, qui dit de lui-même : « Il m'a envoyé prêcher aux pauvres. »

Ainsi s'explique par le ministère de Pie X, la pensée de Léon XIII qui est la pensée de l'Eglise, qui est la traduction moderne, officielle et infaillible de l'Evangile. Marthe a toujours rempli un beau rôle dans la vie catholique, mais elle est inférieure à Marie. Pour quiconque lit sans prévention, les discours et les articles que publient les jeunes revues catholiques, il est évident que leurs rédacteurs négligent *proportionnément* l'unique nécessaire.

Leurs études proprement sociales se ressentent, elles-mêmes, de cet état d'esprit. Il n'est pas de pire obstacle au progrès que l'absence ou l'insuffisance du recueillement et l'impossibilité au moins relative, de préparer par la méditation, une méthode de travail originale.

La vie procède du dedans au dehors, et comme les eaux des glaciers se précipitent jusqu'au fond des plaines, les idées descendent de quelques hautes intelligences dans l'esprit du *Vulgum pecus* que nous sommes. Dès lors, les jeunes gens devraient, semble-t-il, organiser un petit nombre, un très petit nombre de congrès, et suivre un très grand nombre de cours, voire, subir des examens. Est-ce qu'ils n'admettent pas tous cette dure mais indispensable nécessité, dans les facultés de médecine ou de droit ?

En un mot, il sied qu'ils pensent et agissent moins en électeurs qu'en étudiants. L'initiative qu'on leur laisse très grande s'exercera sur le terrain de l'action, non sur celui de la doctrine.

La prière finale de M. Bazire se recommande par quelques qualités qui deviennent de plus en plus rares dans la vie morale et religieuse de nos contemporains et qu'il serait injuste de ne pas signaler. Remarquez, en effet, que la plupart des cantiques et des prières édités pendant le XIX[e] siècle frappent, par leur pauvreté, les moins avertis des orthodoxes. On est en train d'introduire chez nous un Christ sentimental et vaporeux, plus humain et moderne que divin, vêtu de mélancolie romantique et de lin blanc, tel qu'il apparaît dans les compositions de quelques peintres célèbres. Pour lutter contre ce fade mysticisme, il suffit premièrement de confesser notre foi en Jésus-Christ Dieu et homme, deuxièmement de ne jamais perdre de vue la Croix du Calvaire. C'est ce que fait M. Bazire et c'est ce qui donne à sa péroraison — une péroraison pour congrès — un peu d'originalité et beaucoup de vie.

« Au nom de cette jeunesse et de l'avenir qu'elle représente, Seigneur, nous le jurons, nous vous garderons parmi nous. Nous avons tant besoin de vous.

N'êtes-vous pas le Dieu qui s'est fait homme et pauvre, dont le corps a couché sur la paille avant d'expirer sur la croix... »

Voilà bien l'expression très française d'une foi pure et forte.

Dans un somptueux sonnet, chef-d'œuvre d'orfèvrerie littéraire, M. de Hérédia s'est appliqué à peindre une scène majestueuse qui est, paraît-il, requise pour que retentisse le cri d'un homme libre. Quel sentiment est exprimé par ce cri, le poète n'a pas su le dire. Toute comparaison littéraire mise à part, M. Bazire vient de procurer à ses amis une joie réconfortante et bien supérieure à la sensation décrite par M. de Hérédia. Il a fait entendre, à Albi, vibrant et pur, ou peu s'en faut, le cri d'un jeune catholique.

Abbé DELFOUR.



DANS LA TERRE DE HUSS

Suite et fin (1)

LE LEDJAH

19 avril.

On s'éveille dans la plaine humide d'une rosée qui lutte contre la sécheresse ; la procession des porteuses d'eau se déploie déjà près de nos tentes, avant le lever du soleil. Nu-pieds, elles s'en vont, à la fraîcheur du matin, remplir les outres et les amphores du précieux liquide jaunâtre dont nous buvons notre part, dans le coup de l'étrier très oriental qu'ils nomment du kahoué. D'abord il nous faut gravir le monticule de Sidjin ; à la maison du cheik deux des nôtres copient des inscriptions grecques, travail impossible, hier, à la nuit tombante, et qu'ils ont entrepris de très bonne heure. Un détour à droite, puis la caravane se dirige franchement au nord. Par de là la vaste plaine veloutée des blés verts du Hauran, à l'est, montent, parallèlement à notre route, l'Hermon éclatant de splendeur matinale et ses neiges irisées, tandis qu'à l'orient le soleil franchit les crêtes de l'Abou-Toumeis, incendie les halliers où se cachent les Druses.

Je cherche inutilement la ligne télégraphique de

(1) Voir le numéro de mai.

Soueida qui, d'après la carte anglaise, touche Sidjin; on l'aura probablement rattachée en ligne droite au chemin de fer impérial de l'Hedjaz. Nous sommes loin des brouillards de Canatha, et tout présage une journée chaude et claire. La moire des céréales se déroule en ondulations frémissantes, au souffle si léger d'une brise très molle; cela continue bien uniforme vers un ourlet bleuâtre contre lequel la verdure s'arrête, ainsi qu'aux murs d'un parc, la frondaison des cottages. Peu à peu la bordure foncée en couleur se rapproche, dessinant une ligne noire qui se perd fort loin du côté de Chobah, et qui, au couchant, domine les cultures pâles et malingres de la Noukrat.

L'ouadi Qanawat, le familier et trop sec compagnon qui se couche au travers de notre chemin depuis deux jours, se creuse une fois de plus, en avant du sombre rempart, comme un fossé de citadelles à pont-levis, moins l'eau qui d'ordinaire baigne les murs. Un coup de trompe et l'on stoppe aux écoutes.

— Nous voici, dit le cheik, au Ledjah. Nous y pénétrerons jusqu'au premier village; les chemins sont très mauvais. Nous ne le traverserons donc pas d'un bout à l'autre... Je crois qu'après une pointe sur *Nedjran* vous en aurez assez.

— Faut-il descendre de cheval ?

— Non; soyez seulement d'une attention extrême.

Et nous entrons dans le Ledjah, contrée d'une physionomie unique au monde : « Dans son ensemble, écrit G. Rey, la physionomie du Ledjah rappelle un peu celle d'un vase d'eau de savon, dans lequel on se serait amusé à souffler des bulles. Ici les bulles sont en laves; quelques-unes sont véritablement creusées, et l'on aperçoit çà et là de ces cavités ouvertes par le déplacement d'une partie de ces parois... Le fait est qu'il paraît incroyable que des chevaux puissent marcher dans cette partie du Ledjah; tout sentier manque, ce ne sont de toutes parts qu'escarpements de laves, laissant entre eux des espaces où la terre se montre, mais où la marche n'en est pas plus facile pour cela, car ils sont encombrés des débris de rochers qui y ont

roulé des coulées environnantes (1). » Cette impression du voyageur français me semble plus une vue de détails, une inspection du sol pour y loger les pieds des montures, qu'un aperçu général, un coup d'œil d'ensemble. Je préfère la description d'Elisée Reclus : les *Ghararas* dépeints comme des cônes qui s'alignent sur une longueur de dix kilomètres en une batterie de volcans : « C'est de là, dit-il, que sont sorties les énormes coulées qui forment une mer de laves, l'Argob des Hébreux (2). »

Le mot arabe *Ledjah* signifie refuge : difficilement on imaginerait un abri, un refuge plus impénétrable que celui à travers lequel nous essayons de nous frayer une route. Si vous songez à lancer des reconnaissances de cavalerie, sur cette étendue de scories volcaniques, les chevaux refusent d'avancer et les hommes de se briser le crâne. Quant à l'infanterie, pas davantage il n'est permis d'y songer, tant la marche exige une longue habitude du terrain d'évolution, une très spéciale agilité ; et lorsqu'en 1838, Ibrahim-Pacha voulut y poursuivre l'ennemi, bien vite il sut par expérience que le nom du Ledjah était admirablement choisi, et ses troupes ne purent forcer le refuge naturel des paysans du Hauran.

Promontoire poussé du Safa, sur les champs fertiles de la Batanée, comme un immense radeau noir de houille sur l'océan des blés en herbe, les Grecs lui forgèrent, de leur langage si flexible aux dénominations les plus variées, le nom très significatif de *Trachôn*. Ainsi nous lisons dans ces paraphrases de juifs hellénistes appelées targums, tantôt Trachôna, tantôt Targôna, un pays rude, un pays rocailleux, un pays hérissé de pierraille, un Trachôn. C'est pourquoi les divisions officielles mentionnèrent plus tard auprès de l'Iturée, l'Auranitide, etc., la Trachônitide ; saint Luc attribue cette Trachônitide à la Tétrarchie de Philippe (3). A remarquer le mot de l'évangile : le pays de Trachôn, *trachônitidis chôras* et non simplement le

(1) *Voyage dans le Haouran*, p. 117.
(2) *Asie antérieure*, p. 699.
(3) Saint Luc, III, 1.

Trachôn, comme il s'exprime de l'Iturée, de la Judée, etc. Ce terme fut donc employé à la manière d'un qualificatif de la région, plutôt qu'à celle de l'ethnique du pays.

Il faut ajouter, à l'honneur de la période gréco-romaine, que les puissantes légions du Latium ne reculèrent pas devant les étranges difficultés de cet impossible chaos, et le coupèrent en deux par la voie tracée de Bosra à Phœna (Mousmiyeh) limite septentrionale du Ledjah. Cependant là surtout se retirèrent les bandes du brigand Zénodore; de là, il rançonnait les caravanes et menait ses razzous jusqu'aux portes de Damas (1); et quand les troupes d'Auguste poursuivaient les pillards, justifiant son nom, le Trachôn les recevait et leur servait de Ledjah, de refuge inviolable.

Avant les Romains et les Séleucides, de vrais Rephaïms, des géants habitèrent cette infernale contrée, les plus robustes de ces Amorrhéens entrés en scène aux premières pages de la Bible et répandus sur tout le cadre montagneux du bassin de la Mer Morte. Au delà du Jourdain, relativement à Jérusalem, ils s'étendaient au pays de Galaad, au royaume d'Og qui comprenait Basan et Argob. Les traces de leurs œuvres décèlent une race de surhommes: ne sachant comment les peindre, le prophète Amos les comparait aux fameux chênes de Batanée, aux cèdres majestueux des montagnes d'en face, du Liban.

Ainsi parle l'Eternel...

J'ai détruit devant eux les Amorrhéens
Dont la hauteur égalait celle des cèdres
Et la force celle des chênes... (2)

Puissants comme des cèdres et des chênes assurément étaient les peuplades amorrhéennes du Ledjah, puisque si nous identifions ce dernier avec le pays d'Argob, l'auteur du Deutéronome y compte soixante villes fortes et beaucoup d'autres: « Nous prîmes, dit-il, soixante villes, toute la contrée d'Argob, le royaume d'Og en Basan. Toutes ces

(1) Josèphe, *Antiquités* XV, x, 1.
(2) Amos, ii, 9.

villes étaient fortifiées avec de hautes murailles, des portes et des barres. Il y avait aussi des villes sans murailles en très grand nombre (1). »

Manifestement la contrée d'Argob désigne ce que plus tard on appellera la Trachonitide, Argob est formé de la racine inusitée *ragab* avec l'article qui veut dire : monceau de pierres, de même que Trachôn signifie sol pierreux. Dans le Ledjah, aux temps primitifs, habitaient donc des êtres humains à taille gigantesque — « Toute la contrée d'Argob... est ce que l'on appelait le pays des Rephaïms (2)... » — ces Rephaïms plus d'une fois en guerre avec les Juifs et dont le souvenir se perpétue aux portes de Jérusalem. Certes, l'âpreté du sol allait de pair avec les forces colossales de ces races fabuleuses. Elles furent néanmoins refoulées de ces formidables positions par la poussée des tribus d'Israël : « Et Jaïr, fils de Manassé, prit toute la contrée d'Argob jusqu'à la frontière de Guessur et de Maacha (3)... » Lorsque Salomon institua des gouverneurs à la tête des provinces de son vaste empire, les soixante villes à murailles et à barres d'airain du pays d'Argob, bien conservées encore, furent confiées à Guéber de Ramoth en Galaad. Tous ces différents peuples ont laissé leur empreinte sur cette région de pierres calcinées : ce ne sont même pas les plus anciens qui perpétuent moins visiblement les traces de leur passage. Repaire aimé des brigands qui l'ont peuplé d'âge en âge, le Ledjah a de quoi leur offrir la plus large hospitalité. Aujourd'hui son rôle plus de trente fois séculaire ne décline point, malgré les détachements turcs disséminés aux alentours. Tel est donc l'étonnant pays que nous allons visiter : un manteau de lave refroidie dont la profondeur descend ordinairement jusqu'à deux cents mètres, qui se développe sur une longueur de quarante kilomètres du sud au nord, et sur une largeur de trente kilomètres du levant au couchant.

Entrons au Ledjah : Sans presque de transition à l'autre

(1) Deuter., III, 5.
(2) *Ib.*, III, 13.
(3) Deuter., III, 14.

bord de l'ouadi Qanawat on gravit une coulée de poussière fauve tamisée sur une lèvre épaisse de vieux basalte. De sentier, inutile d'en chercher la moindre ébauche, et le soldat druse marche à notre tête, et nous suivons à tout hasard sur cette croûte de pierre brune, et maintenant l'on se sent tout triste, tout morne, comme noyé en cette abominable désolation, au milieu de laquelle, si péniblement, nous transportent nos montures. On nous a conseillé de ne pas mettre pied à terre; certes il faudrait être un cavalier émérite pour ne point frissonner quand nos bonnes bêtes glissent des quatre sabots, et que seul un miracle d'équilibre les maintient d'aplomb. Ni les pentes du Vésuve, au-dessus des vignes de Résina, ni les torrents de laves de l'Etna roulant jusqu'aux maisons de Catane ne peuvent représenter le terrible aspect de ce que les Grecs avaient si justement baptisé Trachôn.

Ici, l'on ne voit pas ces vagues de scories, semblables à des monceaux de mâchefer que les cicerones montrent derrière le couvent des Bénédictins préservé par le voile de Ste Agathe; ce ne sont pas davantage ces lignes régulières de roche fondue qui disparaissent sous les ceps du Lacryma-Christi. Mais il semble que la nature, en ce point, a réuni toutes ses forces de destruction et que les cataclysmes s'y sont donné rendez-vous. Sans doute, les cônes, qui là-bas, à l'orient, jalonnent le Safa, ont commencé par vomir cet océan de feu sombre et, sous un rideau d'épaisse fumée, la vague de fournaise avançait, avançait toujours jusqu'à ce qu'au refroidissement de la matière incandescente elle se fût immobilisée.

Cela ne suffirait pas à rendre compte des singularités du Ledjah: le Ledjah c'est tout, excepté une surface plane. Voulez-vous des monticules arrondis: voici des pains de sucre. Désirez-vous des renflements de basalte: voici de longs dos de chameaux accroupis. Préférez-vous des fossés d'égouts, voici des crevasses larges et profondes comme des conduites de gaz. Pas un pouce de cette rude croûte uni, lisse; et c'est bien cela qui malgré tout retient sur une glissade nos intelligentes montures; pas une étendue plane

qui ne se relève ou ne s'abaisse aussitôt, qui ne se bosselle ou ne se perfore. Et les mousses se refusent à pousser contre ces pierres d'un sol maudit; et des lichens se collent péniblement à ces brèches sanguines ou verdâtres qui sentent les hauts fourneaux des temps préhistoriques.

On avance lentement, très lentement; ce serait folie de presser la marche quand nos chevaux arabes sont obligés de placer avec soin et réflexion chacun de leurs pieds sur ce pêle-mêle de roches tourmentées, brisées, craquelées à plaisir. Quel pays! Et dire que des êtres à figure humaine s'y sont retirés, fortifiés depuis les premiers âges du monde. Quel affreux pays! Une tache verte, une fraîche émeraude enchâssée dans un anneau de jais: c'est le fond d'un entonnoir où la terre se montre, où peut-être la poussière accumulée par les siècles constitue un humus suffisant à la vie de folles graminées, où les indigènes sèment quelques grains de froment volés aux épis de la plaine.

Au loin des quartiers de balsate se dressent comme une digue formidable, arrêtant les flots du lac de roches éteintes, et par dessus l'arête grisâtre s'élèvent des tours aussi sombres commandant à des maisons de la même pierre mate. C'est enfin *Nedjran*, un des principaux bourgs du Ledjah. Quelque chose de brillant miroite au fond d'une dépression de la lave; c'est de l'eau de pluie recueillie par un réservoir naturel et dont le ciment résiste au cours des âges, à la lente destruction universelle. Voici les premiers êtres vivants rencontrés en ce chaos de mort: des femmes jeunes, agiles, toute une enfilade très animée d'étoffes claires qui flottent depuis la flaque d'eau azurée jusqu'au mur menaçant de la première cité d'Argob. La jolie blancheur du voile tombé sur la robe bleu de hussard cerclée de la jupe rouge nous révèle la présence des Druses à Nedjran. Elles sautent lestement d'une aspérité de la roche à la suivante, habituées dès leur enfance à cette marche d'acrobates en un pays d'abîmes; et c'est merveille de les voir papillonner la cruche d'eau sur la tête, à travers ces incompréhensibles amoncellements. La

digue aperçue tout à l'heure appartient aux murs de la ville, des murs d'Amorrhéens, qui proclament la robustesse inouïe des constructeurs d'un pareil colosse, des murs analogues aux quadrilatères pélasgiques dont l'Aletrium des Volsques offre en Italie l'un des types les mieux conservés, sauf la teinte obscure endeuillant toutes les cités du Ledjah. On débouche sur une place nue, où quelques poules picorent une poussière de bistre, résidu de lave broyée depuis les temps héroïques, et sur laquelle, nu-pieds, gravement, les naturels du *Balad* s'attardent à revenir de la surprise causée par notre visite inespérée. L'itinéraire que nous suivons sort complètement de l'ordinaire, et rarissimes sont les étrangers qui s'aventurent à Nedjran.

L'une des tours, aperçue du désert de lave, s'élève à l'occident de la place publique : une grande et forte Druse, debout sur la terrasse qui conduit à cette tour, examine les violateurs inconnus de la retraite inaccessible. On dirait la gardienne du vieil édifice, peut-être la ménagère de la famille qui s'y est disposé un logement ; et sa haute stature blanche et bleue, dans l'attitude de la méditation, se profile, en une majesté toute orientale, sur le flamboiement d'un ciel d'ambre doré. Je grimpe à cette terrasse ; la femme en blouse ne soupçonne pas que l'objectif de mon appareil la saisit avec la tour, autrement elle se serait enfuie : les représentations humaines sont, paraît-il, interdites aux Druses aussi bien qu'aux Musulmans, puisque l'âme de la personne suit ses traits dans le cliché du photographe; or tous ces croyants ne veulent point faire cadeau de leur âme à des chiens de roumis. Des parois de la tour n'ont subi aucun remaniement depuis sa construction à l'époque romaine ; d'autres ont été restaurées et néanmoins exhibent çà et là des plaies béantes. Rien ne prouve que la porte assez basse ne soit pas antique, tant sont respectables les blocs de son encadrement. Au dessus, la taille des pierres rougies par l'intempérie des saisons affecte des lignes bizarres, des gerçures qui font songer à des caractères d'inscription sémitique. A coup sûr, on découvrirait des trouvailles intéressantes, si le temps permettait d'inter-

roger un à un ces blocs de rapiècement. Peut-être cette tour de Nedjran, comme celle de Bosra, appartenait-elle à une église; il semble qu'une tour de garde eût été plus rapprochée du mur d'enceinte.

Le forum de Nedjran, comme au temps des proconsuls, donne accès au palais du gouverneur, remplacé au vingtième siècle par l'habitation délabrée du cheik de cette terre de cyclopes. Son kasr est entouré de nos chevaux attachés aux énormes quartiers de roche, derrière lesquels se renferme Son Excellence. Toujours ces murs élevés par des géants, que tout le progrès moderne construirait difficilement aujourd'hui ; seuls des Rephaïms étaient capables de manier de tels moellons. Une magnifique inscription grecque décore le linteau de la porte ; nous pénétrons dans une cour aussi aride et désolée que le reste du *Balad*. Mais le successeur de Zénodore, le chef des bandits actuels, nous y reçoit avec le régulier déploiement d'hospitalité touchante, et le café parfumé d'un moudir; ce qui nous réconcilie avec son affreux castel.

Celui qui n'est pas content, c'est le maître de nos chevaux, Iacin : un Turc d'origine, un vrai Turc furieux du prix qu'on lui fait payer l'orge en cet enfer, un Turc victime du banditisme, de l'exploitation des étrangers par les indigènes du Trachôn, et qui leur débite bruyamment les épithètes de la langue verte de Jérusalem. Des groupes de femmes, la tête enroulée du calicot blanc, envahissent les terrasses du mur sur lequel nous nous sommes assis pour attendre la fin du relevé des inscriptions ; si curieuse est notre physionomie européenne, au fond de cette solitude de laves stériles. Les hommes s'approchent, tandis que leurs esclaves, filles ou épouses, se tiennent à une distance respectueuse : et tout ce monde parle peu, presque à voix basse, voix de cimetière où l'on a peur d'éveiller les heureux transfuges à des régions de rêves élyséens. De temps en temps s'avance un naturel, bronze superbe drapé dans ses guenilles et qui nous invite à copier chez lui un *maktoub;* outre l'inscription, l'on rencontre au fond de ces cases enténébrées des fragments de stylobates, des fûts de

colonnes aux chapiteaux si rongés qu'il est impossible d'y mettre un nom ou une date.

Maintenant, nous disons adieu au cheik, debout à la porte de son haram, entouré des notables haillonneux de son bourg amorrhéen. Venus par le sud-est, nous repartons en inclinant un peu à l'ouest et toujours au sud, afin de nous tirer le plus tôt possible de cet abominable Ledjah. Du forum aux dernières maisons, nous saluons au passage la ruine ainsi décrite par G. Rey : « Les deux tours qui, de loin, paraissent si bien faites sont assez grossières, de forme rectangulaire et datent évidemment de l'époque chrétienne. On voit encore, près de ces tours, les restes d'une église à laquelle elles appartenaient; des piliers, des murs et plusieurs arcs sont encore debout (1). »

Des courants de roche enflammés se sont brusquement arrêtés contre l'extrémité du village et l'on cherche en vain un issue au milieu de cette étendue couleur de rouille sillonnée de basaltes. Décidément, les pauvres chevaux n'osent plus avancer le pied sur ces arêtes à nids d'entorses, sur ces faces planes ou inclinées ou devenues glissantes. On entend le fer qui grince à la paroi du roc, les cris des voyageurs épouvantés à la perspective d'une chute imminente ; on décide alors d'achever à pied la traversée de cet infernal chaos. Au bout d'une heure, le sentier se dessine entre deux bandes de la terrible lave rousse et l'on remonte à cheval, et l'on presse l'allure afin de regagner le temps perdu.

A droite une mare d'eau dans une ceinture de rochers d'un rouge brun; ce n'est pas un simple récipient des ondées tombées du ciel et condamnées à s'évanouir au cœur de la saison chaude, mais une fontaine, un *aïn* véritable et tout fait prévoir que cette source emprisonnée par les formations volcaniques a des propriétés minérales très caractérisées. Les gobelets passent de main en main : délicieuse l'eau de l'*aïn Kiratah !* et pour détendre également les jarrets de leurs chevaux le zaptié druse et M. B., au

(1) *Voyage dans le Haouran*, p. 124.

grand effroi des dames, exécutent une fantasia dans une jachère rougeâtre. Etrange vicissitude des étapes orientales, ici le déjeuner s'expédierait à ravir, au bord de la source fraîche, savoureuse; mais l'aiguille du chronomètre ne marque pas midi, force est de marcher plus loin, jusqu'à l'heure réglementaire, où la nature nous refusera l'ombre et l'eau, les deux éléments indispensables d'un agréable repas sous ce ciel de canicule.

Une ruine sans caractère avoisine la source, probablement un *Kasr* protecteur, une tour de garde au temps des légions romaines. Car à cet endroit nous sommes rejoints par la route allant de Soueida à Bosor. La source de Kiratah détermine l'angle sud-ouest du Ledjah et notre direction se ramène du sud-ouest à l'ouest et l'ouest nord. Peu à peu le lac de pierraille s'éloigne; dans la bordure de la Noukrat où se déroule notre chemin, à gauche, nous sommes accompagnés de l'ouadi Qanawat, devenu un ruisseau babillard, utilisé à l'arrosage des fameux blés du Hauran. L'introuvable ligne du télégraphe débouche de la plaine associée au fil d'eau trouble, qui féconde les terres vêtues de beaux herbages. Quel contraste entre le bourrelet sombre qu'esquisse la Trachonitide au-dessus du *merdj* illimité, et cette moire verdoyante des céréales à perte de vue déroulant son opulence.

A l'autre bord de la Noukrat, un voile diaphane de gaze violette estompe les montagnes de la Haute Galilée, qui tracent vers le Liban une ligne parallèle à notre chemin et qui, depuis Si'ah, se sont singulièrement rapprochées. Des étendues sanguines ou d'un bleu métallique du Ledjah se dresse lentement la masse blanche d'un poste turc; en arrière de la caserne, des maisons basses, empilées au petit bonheur: c'est *Bosor el Hariri*, une Bosor empanachée d'un bosquet de peupliers et de saules, grâce à la canalisation de l'ouadi Qanawat, une Bosor à l'air moins sec et déjeté que la grande Bosra de Trajan. Au bas des constructions militaires et du bourg miséreux, notre ruisseau se déverse dans un étang limoneux, qui sert de lavoir aux fellahines d'El Hariri, d'abreuvoir aux bêtes et aux gens

de Bosor, de bain public aux rédifs enrôlés par le sultan.

On parlemente avec le chef des soldats qui nous accorde l'autorisation de déjeuner sous le feuillage des trembles : un jardin labouré de rigoles d'eau boueuse où nous nous blottirons à notre aise, après avoir escaladé le mur de pierres sèches qui l'enclôt, à défaut de porte d'entrée. Ce jardin dépend de la caserne, abrite les heures de repos des militaires détachés à Bosor.

Cette Bosor el Hariri cache-t-elle une ancienne ville biblique ? la carte d'Armstrong et Conder mettent un point d'interrogation à la suite du nom de Bosor : on pourrait donc identifier Bosor el Hariri avec Bosor des Machabées, cela expliquerait l'imbroglio qui obscurcit la marche de Juda au sein de Galaad (1) Deux Bosors sont indiquées en termes qui les différencient absolument, l'une est brûlée (28) quand l'autre (36) est encore le but du héros asmonéen. La seconde Bosor se placerait d'autant mieux à El Hariri que le texte ensuite mentionne immédiatement Raphon où Juda se dirige en quittant Bosor; et cette Raphon est aujourd'hui Rafeh, un village de la plaine presque au bord de l'ouadi Qanawat et peu distant d'ici.

L'ethnique El Hariri, Bosor de la soie, lui vient du saint musulman vénéré à côté de la caserne. On s'y rend de fort loin pour offrir des sacrifices au santon, pour prier le grand homme, une sorte de Jacquard du royaume de Basan. L'ouéli du pieux tisserand reçoit les hommages des amateurs de soieries orientales ; rien n'est plus juste, il enseigna l'art de tisser la soie aux indigènes. Ce qu'il ne put leur enseigner, ce fut l'art de changer une pièce de toile grossière en une riche étoffe de soie, comme Allah se plut à le faire souvent en sa faveur. Pendant la sieste, à l'ombre menue des blanches feuilles de tremble, le soldat druse nous raconte une légende de cette Bosor, centre de pèlerinage de l'Islam, et dont lui, fils d'Unitaire, s'amuse en vrai sceptique.

(1) I Mach., v, 24-36.



— Imagine-toi qu'ils ont bâti à leur cheik un tombeau de huit mètres de long, et quand on y a déposé le défunt, il leur a été impossible d'introduire les pieds. — Avec un rire moqueur : — Hein ! as-tu vu des hommes de huit mètres de taille, et encore sans les pieds qui ressortaient toujours.

Le Druse préfère les niaiseries de la grande muraille de Chine au récit broché de colosses et de Réphaïms. Ces histoires de géants localisées au Ledjah seraient-elles un vestige des aborigènes du royaume d'Argob ?

— Le cheik, continue le Druse, ne voulait pas rentrer ses pieds dans le *qabr* de huit mètres, et sa mère, près de laquelle on l'avait couché, n'était guère plus commode : au-dessus du mausolée on avait équilibré la coupe renversée d'une koubba ; mais la femme manquait d'air et ses yeux désiraient contempler le bleu du ciel et non la teinte laiteuse de la coupole. Aussi chaque nuit elle démolissait le couvercle de son sarcophage, et finalement elle renversa le dôme de l'ouéli. — Très vénérés ces pieux personnages de Bosor du Ledjah, très priés des bandits qui méditent un coup de main contre les visiteurs de l'Auranitide ; et ce serait perdre son temps de vouloir les intéresser à notre voyage, ils ne se soucient que de la tourbe croyante et canaille du Trachôn. Néanmoins, les formalités remplies auprès du chef militaire qui doit viser nos passeports, inspecter notre escorte, nous montons jusqu'au bourg dressé sur la couche rocheuse d'Argob : à l'extrémité d'une place bordée, le plus naturellement du monde, des banquettes roussies des tombes musulmanes, s'élève une singulière construction très blanche. On dirait une vérandah gothique avec pavillon central ; les arcades petites, éclatantes d'un récent lait de chaux, courent sur une trentaine de mètres de longueur, un vrai morceau de cloître badigeonné. L'arceau médian s'élargit en coupole, aux deux extrémités des kiosques carrés flanquent les arcades : c'est le tombeau d'El Hariri, la place qui le précède sert à la manœuvre des soldats turcs, et plus encore aux processions de fidèles déroulées en l'honneur du tisserand de Bosor.

2 heures du soir; nous rebroussons chemin, du sanctuaire moderne de la Bosor d'Argob vers la dépression de Noukrat, le Ledjah nous menaçant de ses casse-cou insensés. Par dessus les tentes des soldats, essaims autour de la caserne, passent les fils du télégraphe, mélange bizarre de la vie patriarcale et primitive unie au progrès des âges nouveaux; nous le laissons fuir directement à l'ouest, tandis que notre route remonte entre le couchant et le nord. Une route, si l'on veut, un large tapis de gazon, pas entièrement brûlé, jeté le long des moissons qui bientôt ciselèront des épis d'or, nous convie à la plus sereine des chevauchées, à la soirée la plus bourgeoise, après les émotions des affreux chemins de Trachôn, après la houle rouillée des roches refroidies.

Mais il est écrit, qu'ici-bas les heures les plus caressantes se chargent de rêves décevants et de tristesses ; et lentement s'éteint la lueur de douce quiétude entrevue au sortir d'El Hariri. Du midi profond et nuageux nous arrivent les premières haleines de l'énervant siroco ; sur les champs calmes et nus, au loin, où l'eau de Qanawat ne désaltère pas la glèbe rougeaude, le vent du soir souffle de chaudes bouffées. C'est le redoutable Kamsim, c'est la poussière impalpable des steppes lancée à la face du soleil, embrumant l'espace de nuées sinistrement jaunes. Grâce à l'heure tardive le monstre qui emplit l'atmosphère de cendres de fournaise est refoulé par la brise suave qui descend de l'Hermon quand le soleil rosit ses neiges bleuissantes. Le soupçon de siroco, qui déjà oppressait nos poitrines, s'en est allé avec le retour des souffles libanais et l'envahissement d'une reposante tiédeur.

Vers 4 heures se hérissent les piquants d'un colossal troupeau de porc-épics mi-brun, mi-violâtre ; c'est un cap du Ledjah qui s'est aventuré dans la plaine, et coupe désagréablement notre route : bêtes et gens rivalisent d'endurance. Là-bas, tout à l'occident, des masses noires grandissent et décrivent sur l'or pourpre du couchant des silhouettes inimaginables; cependant les vagues du Ledjah se creusent comme les abîmes d'une mer courroucée; de la

crête où le champ de lave se vallonne, on fouille les profondes embuscades des successeurs de Zénodore. *Ezra* dessine à présent ses vieilles tours noires et ses très originales coupoles; par un chemin de mâchefer volcanique on aboutit aux maisons de l'antique Zorea.

La rotonde d'une église grecque, coiffée d'une large coupole de zinc, surmontée de la croix, remue dans nos âmes chrétiennes les fibres les plus intimes; l'attirance religieuse nous emporte loin de notre route, car un indigène crie au cheik de changer de direction si nous voulons retrouver nos tentes. A l'autre bout d'une agglomération de cases bien poussiéreuses, bien rabougries, nous est octroyé pour campement un enclos de murs grisâtres. En majorité chrétienne, la population, Grecs unis, Grecs orthodoxes, s'est portée vers nos abris de nomades: un zaptié brutal, envoyé à notre service, la maintient en dehors de l'enceinte ébréchée, à grand renfort de courbache. Pourquoi molester ces braves gens, et quel mal font-ils?

Mauvaise nouvelle: Ibrahim donne l'alarme au camp, *vinum non habent*, nous n'avons plus de vin ou du moins une ration très maigre; on s'ingénie à découvrir, chez ses chrétiens qui ne professent pas à l'exemple des mahométans l'horreur du jus de la vigne, un peu de ce qui réjouit le cœur de l'homme sous tous les climats. Assis à l'orientale à la porte de notre tente, comme hier à Sidjin, nous écoutons la foule grouillante des curieux d'Ezra, tout en humant l'air frais. Devant nous s'étalent radieux la tour d'une mosquée et le dôme mitré de l'église de Saint-Georges; les derniers reflets du couchant y dispersent la gamme des teintes adoucies; bientôt la fête des planètes et des étoiles qui s'éveillent derrière un jour sans crépuscule commence à la voûte constellée d'un immense décor.

Une voix claironnante couvre les notes graves qu'émettent nos chefs; ils nous amènent le curé catholique auquel ils étaient allés présenter nos hommages, et la conversation domine le bourdonnement des fellahs rêvassant contre l'enceinte de pierre. Très français, ce petit papas grec, sec, nerveux, la figure encadrée d'une barbe d'ébène et percée

de deux yeux vifs; très français de cœur et de langage, il a été éduqué par les Pères Blancs du cardinal Lavigerie au séminaire de Sainte-Anne de Jérusalem. Voilà une œuvre que le gouvernement ne saurait trop encourager : elle lui assure une incontestable influence, en des milieux seulement accessibles à la propagande religieuse. Le jeune missionnaire nous a édifiés sur le compte des tribus qui peuplent le Ledjah : tous brigands, tous obligés de l'être ; une obligation qu'autorise le principe d'extrême nécessité. Que voulez-vous, ces gens-là ne peuvent pas se nourrir des rochers de leur abrupt et stérile repaire; et pourtant il faut vivre. Alors, au lieu d'implorer la pitié du voisin qui n'en a pas à revendre, ils arrachent de force une maigre pitance aux voyageurs désarmés, écument les caravanes attardées près de leurs métalliques rocailles.

— Connaissez-vous le P. Arsène, interroge le jeune papas.

— Le P. Arsène?... Pas connu.

— Que homme! les Jésuites avaient ici des missionnaires de premier ordre. Quel dommage qu'on les ait priés de vider les lieux ! Le P. Arsène à *Dameh*, pas loin d'Ezra, le long de la route qui s'enfonce dans l'effroyable solitude, avait bâti une modeste résidence. Il jugea prudent de l'abriter derrière les plis des trois couleurs françaises : les Druses se mirent à tirer sur le drapeau. Le Père sans s'intimider se place à côté du pavillon national et les fusils se relèvent devant ce coup d'audace. Quand les Jésuites se retirèrent du Ledjah, et même de tout le Hauran, leur œuvre périt faute d'être suffisamment consolidée pour être livrée à d'autres mains.

Chez les naturels de Trachôn le prix du sang monte à la somme de 22.000 piastres (plus de 4.000 francs), tarif élevé comparé à celui de l'achat des épouses. Détail touchant, l'évêque grec-uni, estimant excessif le prix d'une femme, l'a ramené de 10.000 à 3.500 piastres (700 francs.) Sans doute l'ancien élève des Pères du cardinal Lavigerie goûte un certain plaisir à nous révéler les mœurs de ses ouailles ; mais le P. J. songe au repos et nous envoie tous rejoindre notre couchette d'explorateur.

20 avril.

Presque au pied de l'église Saint-Georges d'Ezra, nos tentes alignées s'enveloppaient d'une tranquillité religieuse, et j'ai dormi en rêvant aux foules croyantes qui tout le long de l'histoire du christianisme ont pénétré à l'intérieur. Discrètement je soulève la portière de toile ; pendant que l'aube blanchissante efface les dernières étoiles, je vais examiner, à loisir et solitaire, le si remarquable édifice d'Ezra.

Imaginez un carré sombre, un bastion régulier sur les flancs duquel se déroulent des lignes architecturales qui s'amorcent à des arcs élevés sur les portes. Liturgiquement orientée, l'église à l'occident a sa façade que précède une cour dallée, probablement un atrium autrefois bordé de galeries dont il reste seulement des pans de murs. Un linteau superbe, gravé de neuf lignes d'une fine inscription, résume une page d'histoire de la vieille *Zoréa :*

« Le rendez-vous des démons est devenu la maison du Seigneur ; la lumière du salut éclaire le lieu qu'obscurcissaient les ténèbres ; les sacrifices idolâtriques sont remplacés par les chœurs des anges, où se célébraient les orgies d'un dieu se chantent les louanges de Dieu. Un homme qui aime le Christ, le notable Jean, fils de Diomède, a offert à Dieu, de ses deniers, ce magnifique monument, dans lequel il a placé la précieuse relique du saint vainqueur martyr Georges, le saint lui étant apparu à lui Jean, non en songe mais en réalité. Dans la neuvième indiction, en l'année 410 (1). »

Ce *rendez-vous des démons* n'est-il pas très primitif et n'évoque-t-il pas l'image d'un culte païen étouffé par les manifestations de la foi chrétienne. Le *dieu* de Zoréa était Théandritès et sur les ruines de son temple dressa ses épaisses murailles l'église du Christ. Le *notable Jean* se décida vers l'an 515 de notre ère à la bâtir, à la suite d'une apparition du glorieux martyr oriental, saint Georges. Le linteau encadre l'inscription dédicatoire, entre deux croix

(1) *Corpus. Inscr. Grec.*, n° 8627.

grecques, inscrites chacune dans un cercle festonné de raisins et de feuilles de vigne.

M. de Vogüé place Saint-Georges d'Ezra au premier rang des ouvrages chrétiens du Hauran : « Ce monument, dit-il, est certainement le plus intéressant de tous les édifices chrétiens de cette région. Achevé en l'an 515 de notre ère, il est parvenu jusqu'à nous sans modification, toujours consacré au culte catholique pour lequel il a été construit et qui se célèbre encore sous ses voûtes... Il se compose de deux octogones réguliers, concentriques inscrits dans un carré ; l'octogone central supporte un tambour et une coupole ; contre la face orientale est bâti le chœur terminé en abside et flanqué des deux sacristies en usage... A la base de la coupole règne une série de petites fenêtres ; c'est le plus ancien exemple existant d'un système d'éclairage qui reçut à Sainte-Sophie de Constantinople son plein développement (1). »

L'élément le plus original de l'église d'Ezra se réfère à la coupole d'un singulier aspect de mitre d'évêque, mitre épatée, ovoïde. Huit piliers supportent d'abord un tambour qui de huit côtés progresse géométriquement à seize, puis à trente-deux, puis se résout en un cercle base de la calotte étrange, et l'on ne sait trop que dire de ce diadème épiscopal posé sur le quadrilatère de pierre noire comme sur un écrin d'ébène destiné à le remiser décemment. Au fond du chœur, des gradins circulaires ont servi au clergé contemporain des grands conciles d'Orient : et l'on éprouve je ne sais quel tressaillement mystique, à penser que, sous cette coupole, furent acclamés les dogmes définis à Byzance ou à Nicée et les Pères qui revenaient de les définir.

Dehors, personne ne trouble le recueillement de ces bâtisses décrépites ; j'erre au milieu de tombeaux accolés à l'église, qui se colorent d'une lumière plus ardente sans être moins froidement vides et désunis. Une vieille paysanne, pliée en deux, sort d'une brèche des murs de l'atrium, fantôme de vie à moitié éteinte égaré sur les

(1) De Vogüé, *Syrie Centrale*, p. 61.



tombes d'un cimetière ; et, tandis que j'esquisse le geste de vouloir l'interroger, elle trottine du côté de nos tentes, effrayée d'une si matinale rencontre en ces lieux déserts. Mes compagnons se décident à ouvrir la maison de toile aux rayons du soleil; prestement ils viennent eux aussi visiter le temple que des siècles de prière ininterrompue rendent si vénérable.

Au retour, très rapidement, les moukres emballent nos effets, distribuent les charges à chaque bête de somme et nous partons. Le campement à peine quitté, nous renouvelons connaissance avec les étendues de roches volcaniques, la mer pétrifiée de lave rousse ou violâtre ; sur le sol tourmenté nos chevaux hésitent, suivent une ligne rien moins que directe. Ezra disparaît derrière les tristes monceaux noirâtres et l'on n'entend plus guère le bruit des cloches des Grecs qui martèlent l'office du matin. La plaine du Hauran si plantureuse d'ordinaire, maintenant si désolée par la sécheresse, déroule à perte de vue ses champs d'épis maigres. Nous montons droit au nord ; la redoutable avalanche de scories arrête son ourlet sépiacé à 500 mètres de notre route ; en face, la chaîne du Liban nous accompagne vers Damas de sa blanche traînée de neige. On garde un silence bien morne : ni la beauté de l'horizon légèrement embrumé par la chaleur, ni l'appréhension des bandits du Ledjah n'excitent l'imagination, ne délient les langues. C'est l'heure grise, accablante où l'on s'en va cahin-caha au gré de la monture sous un ciel de plomb terriblement embrasé.

Un gros bourg plane au-dessus des abîmes du Ledjah : *Kirateh ;* cela ne ressuscite aucun souvenir, attendant peut-être une identification qui sommeille en quelque coin de l'histoire. A dix heures, nous coupons la ligne du chemin de fer de l'Hedjaz, vue la dernière fois à Deraat, et le P. J... nous invite à prendre contact avec le village inconnu, à la base duquel serpente la voie ferrée.

Nous grimpons à l'ouest ; presque à l'entrée du *balad* une construction basse, chaperonnée de l'une de ces tours haut-fourneau, spéciales à la terre de Huss, indique une

mosquée. A l'intérieur, un calme reposant, une exquise fraîcheur règnent à l'ombre des voûtes, à certains endroits, trouées d'une large blessure, où se précipite le soleil. Sur le sol de terre battue, une étonnante propreté contraste vivement avec les sordides exhibitions des cases environnantes, des colonnes, à chapiteaux assez frustes, soutiennent les berceaux de basalte, frôlés de l'aile des colombes bleues qui s'y promènent. Pour un lieu de prière musulmane, il faut avouer que le recueillement n'y manque pas. Personne ne nous reçoit à l'entrée, personne ne s'offre à nous expliquer l'édifice, personne ne nous congédie. La maison de prière est ouverte à tout passant, la plupart étant des disciples du prophète, on ne songe pas davantage à fermer les portes afin d'exploiter les étrangers, ils ne viennent jamais ici. Au sommet de la taupinière, assise de ce village de *Mehadjeh*, une seconde mosquée sans intérêt. Nous cherchons du regard notre chemin : une bifurcation inquiétante au beau milieu de la plaine. Le bourrelet brun du Ledjah nous sert d'indication précise et l'on se remet à longer ces interminables champs d'épis maigres, si clairsemés que si nous y laissions nos chevaux paître en liberté il ne resterait rien de la moisson future.

Là-bas, légèrement gazé de buée vibrante, quelque chose de bleuâtre se dresse, une masse imposante, sorte de bourg féodal surveillant la Noukrat; mais c'est encore bien loin. Une vingtaine de cases de terre sèches, noyées dans l'immensité de la plaine; un homme vêtu de noir sort précipitamment de l'une de ces maisonnettes jaunes, c'est un prêtre grec qui nous supplie de nous reposer un instant chez lui. Le brave homme ignore que nos étapes sont déterminées d'avance, et qu'il faut rejoindre ce soir nos bagages partis en avant ; impossible d'accepter son hospitalité si cordiale, et bientôt ce hameau chrétien s'efface en la monotone teinte brune du *merdj* indéfini. La forteresse se dessine, nous retournons au Ledjah ; une fois de plus il faut affronter les amoncellements de basalte, car le bourg, à présent distinctement perçu, se hisse sur les remparts qu'ont formés les *Ghararats*.

Il est midi, *Kubab* protègera notre déjeuner contre les feux du soleil : une rougeâtre échancrure semble indiquer la vaste exploitation d'une carrière de minerai ; c'est par là que nous essayons de nous glisser jusque dans l'entonnoir qui précise la ville. Du limbe occidental de cet entonnoir, nous interrogeons les descentes de cases qui remontent à l'assaut de la cathédrale grecque étalée sur le revers oriental. Un dôme de zinc, d'un bleu opâle, miroite à la magnifique lumière ; devant l'édifice s'aligne la colonnade d'une galerie, délicieux déambulatoire du clergé et des fidèles ; mais d'habitation d'évêque il ne s'en révèle aucune, toutes les maisons se ressemblent en ce creux circulaire, où s'entassent les degrés de chaleur.

— Vous verrez l'évêque, nous avait dit le papas d'Ezra, vous lui présenterez mes hommages.

L'évêque, où peut-il bien habiter ? Notre cheik, enfin, déniche un naturel, un chrétien qui nous conduit au palais épiscopal. Le palais épiscopal... imaginez ce que pouvait être la demeure d'un apôtre, de Pierre chez le corroyeur de Jaffa, de Paul chez les faiseurs de tentes, et vous aurez à peu près l'idée du palais épiscopal du Hauran. Une cour assez vaste, entourée de murs ; devant, une large porte d'entrée, à l'angle sud-ouest, une case d'un étage. Et tout cela reflète un air de khan syrien, d'abri passager, où bêtes et gens trouvent un pauvre gîte avant de poursuivre leur chemin : c'est notre cas personnel. Le palais épiscopal grisonne de la poudre fine charriée par le vent lourd du désert : patine des vieux jours, décrépitude, lézardes se sont posées sur le palais, à le confondre avec les plus miséreuses bâtisses du voisinage.

Un atelier de menuiserie s'établit au rez-de-chaussée ; très ruineux l'escalier qui dessert l'étage supérieur. Là, par exemple, un balcon, qui divise en travers le mur du couchant, nous régale d'une vue superbe depuis les grisailles d'Ezra jusqu'aux escarpements d'or fauve, dressés à la hauteur de Damas. Une pointe d'inquiétude, il est vrai, excite un certain frisson quand nous sommes tous réunis sur cette plate-forme étroite et d'une solidité peu rassurante.

— Entrez, mais entrez donc — et d'un geste pressant, un clerc barbu, un ancien élève des Pères Blancs nous introduit dans les appartements de Monseigneur. Tout se ressemble en ce pays de misère et le successeur des métropolitains d'Arabie n'est pas mieux logé que le moudir de Bosra, le remplaçant du *Dux Arabiæ* de Trajan. Deux chambres contiguës : l'une, la salle de réception, l'autre, réservée à l'évêque ; et c'est tout. Rapidement on déménage la première du plus que modeste mobilier du pontife hauranien ; le long des murs s'étendent des couvertures, des tapis relevés de coussins, etc., de vrais lits de repos, vite transformés en lits de table, à l'antique, car Ibrahim déballe au milieu du salon du *palazzo vescovile* ses très démocratiques et très graisseux paquets de victuailles.

Combien délicieux ce déjeuner à l'ombre, combien reposante cette tenue à table empruntée à la dernière cène ; et voilà que l'on oublie la route énorme parcourue du côté du sud, et les accablements de chaleur. Mais, au moment d'attaquer les boîtes de conserves, Sa Grandeur s'amène pour nous saluer. Vite, vite, on rectifie la position, en trois temps nous sommes debout, pendant que les sardines et le Corned-Beef gisent à nos pieds. Mgr Kadi porte une croix d'or sur sa soutane rouge ; c'est bien le seul ornement précieux dont il se pare. Figure osseuse, d'un teint olivâtre, perdue sous des fuseaux de barbe noire, avec des yeux perçants, l'évêque inspire un double sentiment de vénération et de pitié. C'est bien la physionomie d'un ascète, d'un homme qu'absorbe le monde invisible du grand mystère, c'est dans son cadre authentique un successeur des apôtres ; mais il est si dénué de ressources, il est si pauvre !

Monseigneur, après avoir reçu nos hommages, se retire presque aussitôt, de peur sans doute de trop longuement contrister notre appétit. On se rassied, et l'on s'acharne sur certaines poules aux membres potelés, dont la défense est admirable. Je le crois bien, Ibrahim a oublié de les faire cuire. Une nouvelle suspension de séance gastronomique, et l'on brise hâtivement les œufs d'une omelette monstre : des œufs ou des poules c'est à peu près la même

chose. L'évêque, suivi du cheik chrétien, vient nous offrir le café : un vieillard taillé en prophète ce cheik de Kubab, tout pénétré d'un profond respect à l'endroit du prélat. Pauvre chrétienté ! le gouvernement de Stamboul l'accable d'impôts ; et l'on prélèvera, cette année de disette, un tribut de 20.000 francs sur des récoltes imaginaires. Mgr Kadi encourage ses fidèles ; après les pluies d'hiver, il quitte Damas, sa quasi résidence, visite toute sa mission par le détail, se mêle aux populations du Hauran, et réside à la frontière du Ledjah.

— Ce Ledjah n'est pas toujours sans danger, raconte-t-il; une nuit nous fûmes attaqués par les Arabes ; trois cents naturels du Trachôn furent tués, et moi-même je ne sais comment j'échappai au massacre.

A brigand, brigand et demi : les Bédouins valent les voleurs du Ledjah. — A la sourdine les clercs de l'évêque, des chrétiens se glissent dans la salle épiscopale, tous forment une couronne au pontife : nous ressuscitons le spectacle impressionnant des visites apostoliques lorsque Paul et Barnabé parcouraient ces mêmes régions et parlaient du Christ aux synagogues de Syrie. Réconfortés et délassés, nous disons adieu à l'évêque du Hauran, emportant avec nous un parfum de christianisme primitif d'un charme exquis.

Des méchantes roches du Ledjah nous regagnons notre route de la plaine inféconde. Comme elles demandent à boire, ces tiges grêles des orges habituellement si drues. Et pas une goutte d'eau ne tombe humecter la terre rouge brique, et le ciel d'une implacable pureté se contente d'épandre sur les champs arides, semés de pierrailles, une éclatante lumière.

A droite, entre le vaporeux bourrelet du Trachôn et le chemin des caravanes, des boules noires et rousses s'agitent parmi les chardons hérissés. Brusquement, le soldat druse fait pirouetter sa cavale, s'élance contre les boules noires un instant immobiles, et qui, de plus belle ensuite, se trémoussent à l'orient. C'est une chasse, la chasse à tout un troupeau de gazelles, mais une chasse infructueuse : les

prudents quadrupèdes, à l'instar des bandits, battent en retraite au Ledjah, où ils savent par expérience que les cavaliers n'iront pas les y poursuivre.

Les ondulations de la route nous écartent des promontoires calcinés. Vers quatre heures, en rase campagne, s'étalent à leur aise les cases bien piteuses du village de *Jébab*. A gauche, cinq cents mètres avant de toucher aux maisons, un tumulus de pierres taillées, restes probables d'une tour de garde de l'époque romaine.

— Le nom du *balad?*

— Jébab, me répond un vieillard appuyé sur un bâton.

— Déjà ! — Et il me syllabe une seconde fois : Jébab.

Des huttes se groupent en îlots détachés sur le fond rouge de la plaine ; au bout du dernier notre campement se mire dans l'ovale d'eau morte d'une mare ceinte de rochers arides. C'est Jébab : l'heureuse nouvelle que l'on nous susurre au débotté ; ici point d'orge, point d'eau potable. Et dire que nos moukres ont commis la faute d'y planter nos tentes ! Il fallait continuer la marche ; Jébab est une erreur ; nous aurions dû nous maintenir à la lisière du Ledjah, et nous arrivions avant la nuit à *Mousmiyeh*, un point définitif de notre itinéraire. Qui nous a trompés ? Le soldat? les moukres paresseux ? Rien à voir à Jébab que la misère, rien à goûter que l'eau sale, rien à recueillir que des microbes de fièvre. On hésite ; finalement le P. J... n'ose pas imposer à nos hommes un déplacement tardif.

De l'infect bourbier on apporte une eau verdâtre que l'on filtre à travers un voile de mousseline avant de la verser dans la théière ; malgré cette précaution, le thé laisse évidemment à désirer. Alors on envoie un mulet, à une heure et demie de distance, nous chercher un tonnelet d'eau propre à la source formée par la rupture d'un vieil aqueduc. Les indigènes en foule assiègent le mur de pierre sèche, derrière lequel blanchissent nos abris de nomades. Si nous n'avons rien à explorer à Jébab, nous sommes nous-mêmes un spectacle peu banal à ces braves gens, et les soldats qui nous gardent ont beau multiplier les coups de cravache, les curieux fuient d'un côté pour

revenir d'un autre. A quoi bon les priver de ce plaisir fort innocent, si les traits et les gestes des *Kaouâdjât* les intéressent !

La nuit chasse les dernières rougeurs de la lumière mourante et la nature allume au firmament ses phares de rubis et de topaze, tous ces feux scintillants dont Job admirait l'armée sublime en cette même Noukrat el Hauran. Et les rires sonores des fellahs curieux, des villageoises gamines s'étouffent, s'évanouissent, pendant qu'au loin, du couchant, s'approche la sombre masse du mulet qui nous apporte le précieux breuvage.

21 avril.

Le miroir de l'étang, plaqué de mousses vertes, réfléchit de bon matin le visage hâlé des femmes de Jébab. Noblement drapées dans la blouse bleue traversée de bandes rouges ou couleur de safran, la tête enveloppée d'un keffiyé, femmes et filles du *balad* descendent majestueuses de leurs misérables taudis vers le bassin pierreux d'une eau livrée à tout usage. On dirait des princesses de bronze, sortant d'un plutonique royaume et portant sur la tête l'amphore qui désaltérera les forgerons du Tartare, tant leur aspect est d'une dignité rigide, leur physionomie tranquille, leur démarche solennelle et alourdie. Cependant comme l'on tire les alouettes au miroir, j'ai dressé mon Kodak sur un tertre de pierres, et je déclanche vivement, lorsque ces mines curieuses essaient de déchiffrer l'énigme du soufflet de maroquin et de l'objectif doré.

7 heures : le jeu cesse ; nous nous dirigeons sur Damas en caressant le très faible espoir de l'atteindre avant la nuit. Entre le Ledjah qui a l'air de s'élever davantage et la montagne dénudée de *Mutalein*, nous cheminons d'une allure rapide, quand un coup de trompe nous impose un temps d'arrêt. Quel nouvel accroc au programme de la journée ? — C'est un marchand de Syrie qui supplie notre cheik de l'admettre dans notre caravane jusqu'à Mousmiyeh, car il redoute d'être dévalisé par les brigands du

Ledjah s'il voyage seul. Quelle riche aubaine d'émotions, une attaque des successeurs de Zénodore (voir Josèphe). Le cheik bienveillant place le marchand sous notre sauvegarde ; et, parce que la monture du Syrien ne peut suivre l'amble des chevaux de Iacin, l'hospitalité nous condamne à ralentir la marche.

A bout de patience, le chemin n'ayant pas l'air de bifurquer à droite vers l'antique Phœna, le soldat trace un angle droit, met le cap sur le Ledjah et nous engage au milieu des cultures, plus riches d'énormes chardons aux caresses un peu rudes que d'épis de froment. Des débris de poterie se montrent çà et là, sous les renflements de certains pâturages si tondus qu'émergent seules des touffes d'asphodèles. Les anciens peuples avaient ici des demeures disparues à la poussée des invasions successives. De nouveau la voie ferrée de l'Hedjaz ; et de suite, à côté du rail, commencent les amas de lave, les coulées à cassures charbonneuses, l'inextricable réseau d'affreux rochers que les Grecs ont si bien nommé la Trachônitide.

Mais quelque chose de plus curieux, de plus intéressant : regardez ces hommes en cercle, assis contre les anfractuosités de la roche, le fusil à la main, à l'affût sans doute ? — Oui sans aucun doute à l'affût ; mais de l'oiseau que nous traînons à notre remorque. Hein ! si le négociant de Syrie avait du flair ; il était attendu le bonhomme, il nous doit certes un gros cierge devant les icônes de sa paroisse s'il est chrétien, et s'il est fils du Prophète, une longue prière tourné vers la Casba. Vingt minutes plus tard, une maison blanche bâtie récemment près d'un enclos livré à la culture des légumes, le gazouillis d'un tout petit ruisselet qui fuit à la plaine. Les Turcs ont placé, à cet endroit, un corps de garde, un poste d'observation pour protéger les voyageurs ; mais les brigands s'en moquent. Une eau fraîche, limpide, sort en bouillonnant de sous un rocher, qu'ombragent des peupliers et des saules. C'est là le campement tout désigné des futures caravanes de l'Ecole biblique, en ces parages.

Nous montons à Mousmiyeh : l'habituelle horreur du manteau volcanique du Ledjah s'augmente, ici, des ruines



pantelantes de l'antique Phœna : « On dirait, écrit G. Rey, une immense mosaïque couverte d'arabesques en relief. C'est à peine si les laves solidifiées des environs de Catane peuvent en donner une idée (1). » Du côté de la plaine, vous voyez des maisons encore presque intactes, noires à jalouser des nègres, et qui interrogent l'horizon, depuis l'on ne sait quelle époque, pour savoir si des hôtes viennent leur rendre l'animation et la vie. D'autres maisons voisines ont perdu, l'une, la chambre haute, l'autre, un mur de façade, et les regards plongent effrontément jusqu'aux *secretiora* si réservés jadis. De l'intérieur du Ledjah se hissent le dos allongé d'un aqueduc hors d'usage, les murs des réservoirs romains ; car Phœna appartint aux Césars, et compta même une série d'évêques.

Le chemin, en casse-cou perpétuel, dévale légèrement sur une place, un Champ de Mars que barre au sud la vaste façade très jaune, très banale, très récente d'une caserne turque. On ne saurait concevoir l'impression fâcheuse que produit cette modernité sans caractère, entourée de ruines si tragiquement grandioses, cette maçonnerie d'une si désespérante platitude au milieu d'une nature d'un modèle si étrange. M. de Vogüé vit, ici, le plus beau prétoire des proconsuls romains en Syrie : des arcs accouplés, reposant sur des groupes de colonnes, et ces colonnes érigées sur des piédestaux superbes, couronnées de chapiteaux corinthiens (2). La déconvenue ne saurait être plus pénible. Ah les Turcs ! ils nous ont fait le prétoire de Phœna, et nous invitent à visiter leur caserne couleur de bois de réglisse.

Quatre corps de bâtiment dessinent à l'intérieur, avec des colonnes non dépourvues d'art, un cloître central. — Je profite de l'autorisation accordée par le commandant du poste, pour fureter dans tous les coins de l'édifice. Déjà mes compagnons sont hors de la caserne lorsque je parviens à découvrir les colonnes de M. de Vogüé. Elles sont

(1) *Voyage*, etc., p. 55.
(2) *Syrie Centrale*, p. 65.

dissimulées dans le bâtiment sud, vis-à-vis de la porte d'entrée. Elles regrettent assurément leur gloire passée, ensevelies au fond d'obscurs magasins militaires. L'illustre auteur de la *Syrie Centrale* conjecture qu'après avoir entendu les plaidoiries des rhéteurs du prétoire, ces magnifiques fûts noirâtres virent évoluer les théories des fêtes chrétiennes et que le tribunal devint une église. Impossible de distinguer, en leur ténébreuse retraite, les croix grecques que l'archéologue français découvrit sur leurs chapiteaux.

Dehors, à la lumière crue du grand jour, des âmes charitables sont occupées à délivrer le P. G. d'une nuée de bestioles brunes attachées à sa belle robe blanche : toute une armée de vermine orientale qui l'a envahi pendant qu'il visitait une chambrée. Pas fier du tout l'officier du poste : la chambrée, allègue-t-il, était livrée aux vagabonds.

Nous remontons à cheval : cette fois c'est l'adieu définitif au Ledjah, à la terre de Huss, et l'entrée au pays Damasquin.

10 heures : du bord élevé de la frontière du Trachôn, au loin vers le Safa, des essais de mirage nous offrent l'illusion de beaux lacs bleus découpant des falaises violettes. Devant nous s'allonge, s'allonge, suivant une inflexible ligne droite, la moire blanche de la route impériale, le Tarik-Soultan de Damas.

(Fin.) A. DARD.



LES
MISSIONS SULPICIENNES

Suite (1)

Dès les premières années de la colonisation du Canada, Saint-Sulpice avait porté ses ambitions apostoliques jusque vers ces provinces qui se trouvent aujourd'hui sur le territoire des Etats-Unis. Une esclave d'une nation indienne du sud-ouest avait fait à M. Dollier de Casson (2) une description fort avantageuse de ses compatriotes. A dater de ce jour, le généreux sulpicien n'eut plus qu'un désir: se dévouer au salut de ces peuples inconnus. Il confia à son supérieur, M. de Queylus, son dessein et ses espérances. Celui-ci, toujours désireux d'étendre de plus en plus le royaume de Dieu, lui permit de faire immédiatement ses préparatifs de départ.

Vers ce temps, Cavelier de la Salle (3) à qui le séminaire de Montréal avait gracieusement accordé un fief noble (4),

(1) Voir le numéro de juin.
(2) M. Dollier de Casson fut supérieur de la mission de Ville-Marie (Montréal) en 1686.
(3) Rene-Robert Cavelier, sieur de la Salle, était né à Rouen en 1643; son père était un riche marchand de la ville. Son frère, Jean Cavelier de la Salle entra dans la Compagnie de Saint-Sulpice.
(4) Les prêtres de Saint-Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal, faisaient aux colons des concessions de terre et des conditions très avantageuses. Le fief de Cavelier de la Salle était situé à quelques milles de Montréal. La Salle, après Jacques Cartier, donna à cette région le nom de la Chine parce qu'il croyait pouvoir trouver, par le Saint-Laurent, l'Ohio et le Missouri, un passage vers le Céleste Empire.

s'apprêtait à commencer ses fameux voyages de découvertes dans l'Ohio et le Mississipi. A la prière du gouverneur de la Nouvelle-France, M. Dollier consentit à accompagner le jeune explorateur. M. Bréhan de Galinée, sur l'ordre de M. de Queylus, se joignit à son confrère, et l'expédition partit de Ville-Marie le 16 juillet 1669. Après des fatigues accablantes, les voyageurs parvinrent à la cataracte du Niagara. Non loin de là, ils rencontrèrent Joliet (1) qui retournait à Ville-Marie, après avoir vainement tenté de pénétrer dans le lac Supérieur. C'est alors que Cavelier de la Salle, malade de la fièvre, quitta les deux missionnairec et les laissa s'acheminer seuls vers le lac Erié. Leur but, suivant les instructions de M. de Queylus, était de se fixer chez les Illinois. Ils approchaient déjà de l'entrée du lac Michigan, lorsqu'une nuit, sur les bords du lac Erié, les vagues, soulevées par une tempête furieuse, vinrent balayer leur campement et emporter au fond des eaux leurs caisses de vivres, de vêtements et de munitions. Avec regret ils se décidèrent à rebrousser chemin. Mais, avant de dire adieu à la merveilleuse vallée des grands lacs, sur cette terre que n'avait pas encore foulée le pied de l'étranger, ils plantèrent une croix, et y suspendirent l'écu de France, aux armes de Louis XIV (23 mars 1670) : c'était la prise de possession, à la fois au nom du Christ et au nom du Roi. M. de Bréhan en rédigea le procès-verbal, précieux document qui servit plus tard à mettre des bornes aux envahissements des Anglais. Cette expédition valut à M. de Queylus une lettre flatteuse de Colbert : « Le roi a appris avec beaucoup de plaisir, lui écrivait ce ministre en 1671, le zèle et l'application que vous avez, non seulement pour tout ce qui peut augmenter la colonie de Montréal, mais même pour étendre le christianisme dans les parties les moins connues de la Nouvelle-France. Sa Majesté vous en sait beaucoup de gré. »

Cependant Cavelier de la Salle avait repris ses projets

(1) Joliet appartient à la glorieuse phalange des Jésuites qui évangélisèrent le nord-ouest de l'Amérique au XVIIe siècle.



sous le patronage du gouverneur, M. de Frontenac. Après bien des difficultés, il pénétra en 1682, dans la vallée du Mississipi et, le premier de tous les Européens, descendit le fleuve jusqu'à son delta. Quand il recommença son exploration par le golfe du Mexique, il reçut de M. Tronson trois ecclésiastiques pour l'accompagner : son frère, l'abbé Jean Cavelier de la Salle, sulpicien de Montréal, et ses deux neveux, élèves du séminaire Saint-Sulpice de Paris : MM. d'Esmonville et de Chefdeville. Celui-ci, avec quelques compagnons, s'arrêta au confluent du Missouri pour y fonder le fort Saint-Louis. Il paya de sa vie son audace à demeurer seul avec quelques soldats au milieu de nations sauvages ennemies.

M. Tronson avait conçu le projet de fonder une mission dans la Louisiane. L'assassinat de Cavelier de la Salle (1687) fit tomber ses espérances. Du moins, il eut avec M. de Bretonvilliers et M. de Queylus la gloire de coopérer quelque peu à une grande entreprise patriotique. Donner à notre patrie un empire qui eût compris les deux tiers de l'Amérique du Nord et réduit les Anglais à une partie du littoral oriental de ce continent : tel était, en effet, le but de Cavelier de la Salle. M. de Bretonvilliers, M. de Queylus et M. Tronson n'aperçurent peut-être pas aussi clairement toute la portée du concours qu'ils prêtaient à l'explorateur, mais la postérité qui l'apprécie à sa juste valeur, ne peut que leur être reconnaissante de leur zèle apostolique et de ses conséquences coloniales (1).

Animé du même esprit que M. Olier et ses successeurs

(1) Dans des temps plus rapprochés de nous, en 1745, un autre sulpicien, M. François Piquet, dont le célèbre Lalande nous a donné une notice biographique dans le dernier volume des « Lettres Edifiantes », servit d'aumônier à nos soldats dans une expédition contre le fort anglais Edward. Ayant compris, en conversant avec les Iroquois, qu'il y avait chez ces sauvages un désir sincère d'embrasser le christianisme il conçut le projet d'établir, sur la rive méridionale du lac Ontario, une mission semblable à celle du Sault-Sainte-Marie et du lac des Deux-Montagnes. Encouragé, en effet, par le gouverneur français, M. de la Jonquières, il choisit l'emplacement où se trouve aujourd'hui la ville d'Ogdensburg et y construisit le fort de la Présentation. De là, il visita toute la partie nord de l'Etat de New-York, jusqu'aux chutes du Niagara.

immédiats, M. Emery, fidèle aux traditions sulpiciennes, eut la pensée, en 1790, d'envoyer ses prêtres aux Etats-Unis, dans les contrées qu'arrosent l'Ohio et le Mississipi. Le moment était propice. Les agitations religieuses qui ébranlaient notre pauvre pays semblaient par contre calmées aux Etats-Unis. Le premier congrès de la nation libre tenu en 1789, avait solennellement proclamé que l'exercice du culte ne rencontrerait aucun obstacle. L'Eglise catholique pouvait donc espérer un apostolat fructueux au sein de la jeune république du Nouveau-Monde, qui regardait l'avenir avec une légitime ambition. Les régions de l'ouest surtout devaient attirer les missionnaires catholiques, car les malheurs du temps y avaient laissé des colons canadiens ou français sans secours religieux. Tout sollicitait le zèle sacerdotal des fils de M. Olier. « Je voudrais, écrivait M. Emery à l'un de ses anciens élèves, aller aux Illinois, sur les bords du Mississipi, dans ce diocèse en friche de Baltimore, qui a 1.500 lieues de long sur 800 de large. J'ai toujours désiré finir mes jours sur le rivage du grand fleuve américain, et si des considérations d'un plus haut intérêt ne m'avaient point arrêté, je serais déjà au delà des mers. »

Des événements providentiels lui firent changer la direction des missions qu'il projetait. C'est la colonie de Maryland qui attira les regards et la pensée de M. Emery.

Le 15 août 1790, à Londres, dans la chapelle du château de Ludworth remplie de prêtres et de fidèles, avait lieu la consécration épiscopale du premier évêque de Baltimore, Mgr Carroll (1).

Celui-ci avait mis le nonce de Paris, Mgr Dugnani, au courant des besoins de l'Eglise naissante des Etats-Unis. Il lui avait dit les offres de services que lui avaient faites des prêtres venant du Portugal et de l'Allemagne, mais il avait insisté sur la nécessité de former un clergé dans le pays même. Alors qu'il n'était encore que préfet apostolique, dès l'année 1786 ou 1787, le digne prélat avait conçu le

(1) Voir sur l'Eglise du Maryland et l'épiscopat de Mgr Carroll, *le Catholicisme aux Etats-Unis*, 1er volume. Bloud, Paris, 1905.



projet d'établir un collège catholique à Georgetown, au Maryland, dans un lieu qui, depuis, englobé dans le district de la Colombie, est devenu une partie de la ville de Washington. Le cardinal préfet de la Propagande avait chaleureusement approuvé ce dessein et voulait aider de tout son pouvoir à sa réalisation. Le pape Pie VI, en nommant Mgr Carroll évêque de Baltimore, lui ordonna tout spécialement de fonder un séminaire dans les Etats-Unis pour y procurer par ce moyen un clergé suffisant aux besoins de son vaste diocèse. D'autre part, M. Emery se confiait au nonce apostolique de Paris pour l'importante décision à prendre sur les missions de Saint-Sulpice en Amérique.

Telles furent les circonstances qui modifièrent tout le plan du successeur de M. Olier. Mgr Carroll écrivait le 9 septembre 1790 au cardinal Antonelli, préfet de la Propagande: « A la prière de Son Excellence le nonce apostolique, un des directeurs du séminaire de Saint-Sulpice (M. Nagot) est venu à Londres; nous avons conclu avec lui, dans des conférences, l'établissement prochain d'un séminaire à Baltimore. De cette fondation, il faut l'espérer, résultera un grand bien pour la religion. A mon avis, c'est un dessein très manifeste de la bonté de Dieu sur nous, que de susciter ainsi d'excellents prêtres pour nous apporter un si grand secours, dans ce temps où le nouvel évêché aura un besoin immense de leurs travaux. »

La Congrégation de la Propagande apprit cette nouvelle avec la satisfaction la plus vive, et fit même parvenir à M. Emery une lettre pleine des témoignages les plus honorables de sa haute estime et de son approbation (1).

Dès le retour de M. Nagot, M. Emery s'occupa active-

(1) Cette direction du Saint-Siège a toujours été regardée à Saint-Sulpice comme la marque la plus sûre de l'appel de Dieu; la Compagnie considère ces lettres comme des titres de noblesse. C'est avec l'encouragement de Rome que M. Olier entreprit son œuvre à Saint-Sulpice, sur un territoire soumis à la juridiction de notre Saint-Père le Pape. C'est aussi avec l'encouragement de Rome que M. Olier s'engagea à envoyer des prêtres de sa Compagnie à Mgr Carroll dans un diocese qui, alors comme aujourd'hui, était l'objet des sollicitudes toutes particulières du Souverain Pontife.

ment des préparatifs du voyage et des moyens nécessaires à prendre pour que l'œuvre du grand séminaire pût immédiatement commencer au Nouveau-Monde.

Dans le but de suppléer au défaut de sujets assez avancés dans leurs études, il résolut d'envoyer quelques ecclésiastiques du séminaire de Paris. Cette mesure lui permettait d'occuper aussitôt les professeurs, et d'attendre que d'autres candidats au sacerdoce pussent être préparés dans le pays même. La pensée, d'ailleurs, que ces jeunes gens venus de France et déjà accoutumés à la règle d'un séminaire exciteraient l'émulation de jeunes Américains catholiques, n'était point étrangère à cette sage démarche.

Les abbés qu'il choisit furent MM. Tulloh et Floyd, nés l'un et l'autre en Angleterre, M. Périneau, originaire du Canada, au courant de la langue anglaise, un jeune Américain, M. Edward Caldwell, né à Elizabethtown dans le New-Jersey et récemment converti, enfin M. Jean de Montdésir, du diocèse de Chartres. Quatre prêtres de bonne volonté : MM. Nagot, Tessier, Garnier et Levadoux acceptèrent avec une générosité toute faite de foi et d'amour, la proposition d'aller se dévouer à l'œuvre dont la Providence chargeait la Compagnie en Amérique.

M. Nagot devait diriger le nouvel établissement et en être le premier supérieur. Alors âgé de soixante-sept ans, il avait été successivement professeur de théologie, supérieur de la maison de philosophie et directeur du grand séminaire à Paris. C'est là qu'il avait eu au nombre de ses enfants spirituels le célèbre abbé Edgeworth qui assista Louis XVI sur l'échafaud. M. Garnier n'était âgé que de vingt-neuf ans. Il avait enseigné la théologie au séminaire de Lyon et passait à juste titre pour un linguiste distingué. M. Levadoux avait été pendant longtemps directeur du séminaire de Bourges. M. Tessier, né en 1758, dans le diocèse d'Angers, avait professé déjà deux ans à Viviers.

Pleins de confiance dans la Providence qui n'abandonne jamais ceux qui font avec esprit de foi et obéissance le sacrifice de leur patrie et de leur vie, ils se placèrent sous la protection de la Vierge de Lorette, de M. Olier, des

vénérés supérieurs de la Compagnie et se préparèrent à partir pour cette terre lointaine et inconnue où, au milieu de beaucoup d'épreuves, ils allaient remplir une grande mission.

Le 10 juillet 1791, la petite colonie arriva heureusement à Baltimore. La venue des messieurs de Saint-Sulpice avait été annoncée aux catholiques d'Amérique par une lettre de Mgr Carroll. « Je me propose, avait dit le digne prélat aux fidèles, de les avoir tout près de moi et de ma cathédrale afin qu'ils soient pour ainsi dire le clergé de mon église et qu'ils contribuent à la solennité du culte divin. C'est un événement d'une grande importance et d'heureux augure pour notre diocèse, bien qu'il soit triste à penser que cette bénédiction ne nous est accordée qu'à l'occasion de l'état lamentable de la France. »

Une maison, qui servait de cabaret à un mille de la ville (ce qui la fit appeler *one mile tavern*), fut d'abord louée avec un terrain de six hectares, mais presque aussitôt achetée par M. Nagot pour la somme de 850 livres, ce qui équivaut à 2.266 dollars de la monnaie américaine d'aujourd'hui, et à 11.330 francs. La transformation de l'immeuble, quelque radicale qu'elle dût être, fut poussée avec tant d'activité que, le 18 juillet, Saint-Sulpice put prendre possession du local qui fut le premier séminaire d'Amérique. Le 22 du même mois, dans une chambre qui servit de chapelle, la sainte messe fut célébrée par M. Nagot. L'organisation et l'ameublement de la maison, opérés avec la même promptitude, s'achevèrent de manière que l'on pût commencer les exercices réguliers du séminaire le 3 octobre. La retraite spirituelle fut différée jusqu'au 10 décembre; elle se termina le 15, jour de l'octave de l'Immaculée Conception, par la bénédiction solennelle de l'oratoire, que les directeurs placèrent sous le vocable de la Vierge Marie. La fondation sulpicienne était faite. Elle était faite sur un champ assez vaste pour lui laisser la possibilité d'une grande extension dans l'avenir.

Le diocèse de Baltimore, en 1790, comprenait tous les Etats actuels à l'est du Mississipi, à l'exception de quelques

districts, près de la Nouvelle-Orléans, en Floride et dans le voisinage de Détroit. La population catholique de vingt mille âmes, disséminée un peu partout, était desservie par trente-cinq prêtres seulement, y compris même les Sulpiciens.

Le spectacle n'est pas sans grandeur ! Un si petit nombre d'ouvriers en face d'un champ immense qu'il s'agit de défricher, et où il faudra tout créer au milieu d'obstacles humainement insurmontables ! Les élèves des Sulpiciens devinrent, avec leurs maîtres, les héroïques pionniers de la civilisation catholique en Amérique. A peine, par la fondation du premier évêché, la hiérarchie ecclésiastique avait-elle été établie aux Etats-Unis, que le Saint-Siège s'était empressé de recommander à Mgr Carroll la convocation d'un synode diocésain. Cette assemblée du clergé d'Amérique était, en effet, de la plus grande importance et le prélat lui-même en sentait toute la nécessité. Il fallait mettre en contact les uns avec les autres, les prêtres de son immense diocèse, différant entre eux de langue, de nationalité, d'éducation et même de méthode de ministère. Il était urgent d'adopter une discipline commune et d'en harmoniser les statuts avec les besoins de l'Eglise dans la République américaine. Là, serait la garantie de l'unité d'action dans l'œuvre des missions si éloignées les unes des autres.

Le Synode fut le premier acte public auquel les directeurs de Saint-Sulpice prirent part après leur arrivée à Baltimore.

La venue des Sulpiciens contribua à amener sur le continent américain d'autres prêtres qui augmentèrent bientôt le clergé et donnèrent par leur zèle et leur sainteté un grand éclat à l'Eglise naissante de ce pays.

Un de ceux qui offrirent les premiers leurs services et leurs dévouements fut le futur évêque de New-York, M. Jean Dubois. Né à Paris le 24 août 1764, M. Dubois avait fait de brillantes études au collège de Louis-le-Grand. Ses parents le destinaient à l'armée ; lui, préféra entrer au séminaire oratorien de Saint-Magloire. Ordonné en 1787. il exerça le ministère à la paroisse de Saint-Sulpice. La

Révolution força le jeune abbé à s'expatrier aux Etats-Unis.

Le souvenir que M. Dubois avait conservé de ses premiers labeurs et la sainte amitié qu'il forma avec les directeurs du séminaire de Baltimore, le décidèrent à se joindre aux fils de M. Olier et à fonder, avec leur concours, la grande œuvre de sa vie, le petit séminaire de la Montagne (1). De nouvelles recrues vinrent aussi accroître la colonie sulpicienne. Un an après le premier départ, en 1792, M. Emery envoya en Amérique trois prêtres de la Compagnie : MM. Chicoisneau, David et Flaget. Ils amenaient avec eux deux jeunes Français: MM. Théodore Badin et Barret, qui se joignirent aux premiers élèves venus à Baltimore avec M. Nagot.

L'arrivée des ecclésiastiques de France donna au culte divin un cachet de grandeur qu'il n'avait pu avoir jusqu'alors. Sous les lois pénales d'Angleterre, les prêtres catholiques, dans les « British Dominions », avaient offert le Saint-Sacrifice dans la plus stricte simplicité. Les autres offices se faisaient aussi dans de très humbles conditions. Lorsque les Sulpiciens, accoutumés aux rites solennels de l'Eglise et consacrés déjà par leur mission, à préparer des jeunes lévites aux cérémonies, arrivèrent sur le sol américain, et que, d'autre part, le vieil esprit de persécution eut disparu, les services religieux, principalement à Baltimore, prirent un caractère imposant.

Une lettre de Mgr Carroll, au cardinal préfet de la Propagande, datée du 23 avril 1792, nous dit l'impression que firent sur lui et sur les habitants de Baltimore la vue de cette petite communauté et la solennité des offices. « L'établissement du séminaire, disait le prélat, est certainement pour ces pays un spectacle nouveau et singulier ; la piété consommée avec laquelle ces dignes prêtres se conduisent en toutes choses est un objet d'admiration, et leurs exemples sont pour tous ceux qui ont été appelés à la vigne du

(1) Cette institution est aujourd'hui entre les mains du clergé séculier, et est devenue un collège d'études secondaires.

Seigneur une sorte de stimulant et d'aiguillon. Ce sont là, de grands et singuliers effets de la bonté de Dieu ; mais ce qui est plus précieux encore, c'est que, par l'établissement de ce séminaire, on obtiendra que les clercs soient élevés dans la pureté de la foi et la sainteté des mœurs. Toute notre espérance est dans le séminaire de Baltimore. Depuis l'arrivée des prêtres de Saint-Sulpice, la célébration des offices de l'Eglise et la dignité du culte divin ont jeté un grand éclat ; en sorte que si l'église de Baltimore est peu digne du titre de cathédrale, eu égard à sa forme et à son étendue, elle peut bien cependant être considérée comme une église épiscopale pour le nombre de son clergé. »

Le 24 du mois de juin 1792, de nouveaux départs de France eurent lieu. Aux directeurs de Baltimore vinrent s'adjoindre trois nouveaux confrères : MM. Maréchal, Richard et Ciquard. Un digne ecclésiastique, M. Matignon, les accompagnait et venait se mettre à la disposition de Mgr Carroll (1). Le clergé des Etats-Unis s'augmentait donc et se constituait. Cette année-là même, 1792, un événement eut lieu qui, malgré sa modeste apparence, revêtait un caractère d'intérêt général pour la jeune République américaine. Ce fut la première ordination au séminaire de Baltimore, heureuses prémices du labeur de Messieurs de Saint-Sulpice sur la terre étrangère. M. Floyd reçut des mains de Mgr Carroll les ordres mineurs, ainsi que MM. de Montdesir et Périnault. M. Badin fut ordonné sous-diacre.

Cette petite armée d'ouvriers évangéliques devait naturellement se disperser au loin où l'appelaient les âmes.

De leur côté, les prêtres de Saint-Sulpice ne trouvèrent point à Baltimore un aliment suffisant à leur zèle. Les vocations n'abondaient pas. Il n'y eut dans le séminaire jusqu'en 1794 que cinq séminaristes. Les missions, au contraire, demandaient partout des ouvriers.

(1) M. Matignon était docteur en Sorbonne et tenait un rang élevé dans le clergé de Paris ; quelque temps après son admission au doctorat, en 1785, n'étant alors âgé que de 32 ans, il avait été nommé professeur royal de théologie au collège de Navarre.



C'est pourquoi, après le synode, Mgr Carroll, comme un chef d'armée, distribua les postes, traça les lignes d'action. Son diocèse, nous l'avons dit, comprenait le territoire entier des Etats-Unis, c'est-à-dire toutes les immenses contrées situées à l'est du Mississipi. Sans doute les catholiques y étaient encore peu nombreux. Il y avait environ seize mille fidèles dans le Maryland, sept mille dans la Pensylvanie, de quinze cents à deux mille dans les autres Etats ; mais que serait l'avenir ? Ne fallait-il point préparer le terrain ? Quand ce qu'on appelle le *Traité de Jay*, en 1796, eut mis fin à l'occupation, par l'Angleterre, du Michigan et de quelques autres districts au nord-ouest, le fardeau déjà si lourd qui pesait sur les épaules du prélat se trouva plus pénible encore à porter. Il fallut, en conscience, fournir des apôtres à ces populations, aussi bien qu'aux régions qui longeaient le Mississipi. Dans le territoire qui forme aujourd'hui l'Illinois, l'Indiana et l'Ohio, on ne trouvait pas un seul prêtre. Les populations de ces provinces étaient en grande partie canadiennes françaises, mêlées pourtant aux restes des anciennes tribus d'Indiens, comme les Miamis et les Ottawas, que les Pères Jésuites et le séminaire des Missions étrangères avaient évangélisées au XVIIe siècle.

« Au poste de Vincennes, sur les bords de la rivière Wabash, il y a, disait Mgr Carroll à M. Emery, une population de deux cents familles catholiques françaises attachées fermement à la religion et privées de prêtres depuis longtemps. Le village de Kaskakias sur l'Illinois compte trois cents âmes fidèles à l'Eglise. Ce chiffre augmente tous les jours, par le retour des habitants qui, pour échapper aux dévastations de la dernière guerre, étaient allés s'établir dans les colonies espagnoles ou sur les rives du Mississipi ; à cinq lieues de Kaskakias se trouvent quinze foyers chrétiens. Il y a en outre près de quatre mille foyers catholiques, d'origine française, à l'ouest de l'Ohio sur les bords du Michigan.

Emu de cette situation, M. Emery permit à ses prêtres de répondre aux ardents désirs de Mgr Carroll.

Envoyés de Baltimore comme d'un centre d'opération par celui que Dieu avait mis à leur tête, MM. Levadoux, Richard, Dilhet, Olivier, organisèrent l'Eglise du nord-ouest et plantèrent l'étendard de la croix dans ces villes qui depuis sont devenues les évêchés de Détroit, du Sault-Sainte-Marie, de Green-Bay, de Grands-Rapides, de Saint-Paul, etc. M. Richard ne cessa de ranimer la foi des catholiques répandus dans l'Indiana, le Michigan et l'Ohio, jusqu'à ce qu'il tombât victime de sa charité en soignant des cholériques. Ses travaux vraiment prodigieux lui attirèrent le singulier honneur d'être élu membre du Congrès. C'est le seul prêtre en Amérique qui ait eu une fonction politique ; il s'en démit d'ailleurs aussitôt. Dans la ville de Détroit, sa statue et celle du P. Marquette ont été érigées en mémoire de leur dévouement.

M. Badin, le premier séminariste ordonné aux Etats-Unis, eut à cœur de suivre ses maîtres dans leurs courses apostoliques ; il passa cinquante ans de sa vie sacerdotale dans les missions du Kentucky. Le prince russe Démétrius Galitzin, entré dans la Compagnie de Saint-Sulpice après sa conversion, alla donner, en Pensylvanie et en Virginie, des exemples de dévouement et de vertu dont le temps n'a point encore effacé le souvenir. Une magnifique église s'élève actuellement dans la ville toute catholique de Loreto dont il a créé la première paroisse.

Ce ne fut pas seulement à l'ouest des Alléghanies, sur les anciens théâtres de l'apostolat français, que les prêtres de Saint-Sulpice montrèrent leur zèle de missionnaires. En Virginie, M. Dubois visita Richmond et fonda les paroisses de Norfolk et d'Alexandrie. Ses prédications et ses catéchismes le rendirent également célèbre dans tout le Maryland. M. David résida dans la partie basse du Maryland pour prendre soin de trois groupes de fidèles dont le petit village de Secaia était le centre. Dieu se plut à répandre les plus abondantes bénédictions sur ses travaux. Il fut le premier à introduire et à mettre en honneur parmi les fidèles la salutaire pratique des retraites spirituelles. Par ce moyen il donna à la piété un élan extraordinaire dans toute la

région confiée à ses soins. Il prêchait tous les ans jusqu'à quatre retraites dans chaque paroisse, réunissant successivement les hommes mariés, les femmes, les jeunes gens et les jeunes filles.

A Baltimore même, les directeurs du séminaire ne purent se refuser à prêter leur concours aux prêtres du ministère. M. Garnier fut chargé d'un quartier de Baltimore près du port, appelé Fell's Point ou « la Pointe ». Il y fonda la paroisse de Saint-Patrice, aujourd'hui l'une des plus populeuses de la ville.

Entre temps, poussé par son zèle, et en pleine conformité aux désirs de son saint évêque, il visitait, à des distances considérables de Baltimore, des groupes de fidèles, parmi lesquels il faisait les fonctions de missionnaire; à trois reprises, il eut à assister des malades atteints de la fièvre jaune. Rien n'arrêtait son ardeur.

M. Tessier et M. Chicoisneau s'occupaient de l'instruction de quelques fidèles dans la chapelle même du séminaire. M. Tessier forma plus tard à Baltimore, avec M. Dubourg, une petite paroisse de nègres auxquels il se dévoua jusqu'à ses dernières années, laissant à d'autres le soin des blancs qui s'étaient joints à eux.

Mgr Carroll plaça M. Maréchal à Sainte-Marie, dans la partie basse du Maryland, à l'ouest de la baie de Cheasapeake, puis à Bohémia, à Philadelphie, et enfin au collège de Georgetown en 1802 pour y enseigner la philosophie.

D'ailleurs encore vinrent d'autres appels pressants pour la prédication de la foi. En 1790, peu après l'installation de l'évêque à Baltimore, les Indiens du fleuve Saint-Jean, dans le Maine, c'est-à-dire les tribus des Passamaquodis, des Micmacs et des Abenakis avaient envoyé à Mgr Carroll une ambassade pour demander un prêtre. Ces indigènes étaient les descendants de ces magnanimes catholiques indiens évangélisés au XVIIe siècle par les prêtres français, Jésuites et Sulpiciens, de Montréal. Ils avaient su conserver leur foi au milieu des cruelles persécutions protestantes. Comme gage de leur bonne volonté et de leur esprit chrétien, ils offrirent au prélat un crucifix pré-

cieusement conservé pendant plusieurs générations dans la famille du chef d'une tribu (1). « Nous n'avons point de prêtres pour nous instruire ou administrer les sacrements, disaient-ils dans leur humble et touchante requête; nous n'avons point de saint sacrifice pour prier; il nous faut une robe noire. Mgr Carroll leur donna, en 1792, M. Ciquard. Bien qu'il fût alors prêtre depuis plus de vingt ans, ce vénéré Sulpicien ne faisait, en partant pour les forêts du Maine, que revenir aux premiers desseins qu'il avait commencé d'exécuter en 1783 lorsqu'il s'embarqua pour le Canada. Son ambition était de se dévouer aux Indiens.

Ainsi se dispersaient dans toutes les parties des Etats-Unis les fils de M. Olier, enseignant, prêchant, organisant des catéchismes, entendant des confessions, visitant les malades, évangélisant en un mot, mais ne perdant point de vue l'idéal de leur vie et les plus chères espérances de leur cœur : l'éducation des jeunes lévites.

Cependant les prêtres se multipliaient. Les ordres religieux, Dominicains, Jésuites, Franciscains, reprenaient leurs glorieuses missions. L'esprit de liberté pénétrait de plus en plus dans la nation. Tout annonçait des progrès rapides. L'acquisition de la Louisiane (1803), qui ajoutait un vaste territoire à la juridiction de Mgr Carroll, nécessita bientôt l'érection de nouveaux sièges épiscopaux. En 1808, Pie VII créa en Amérique la première province ecclésiastique, celle de Baltimore, avec quatre sièges suffragants: New-York, Boston, Philadelphie et Bardstown. Dans un pays où le travail et le sacrifice jusqu'à la mort étaient les seules richesses du prêtre, les Sulpiciens crurent pouvoir devenir évêques. Ils formèrent avec Mgr Flaget, Mgr David, Mgr Chabrat, et plus tard Mgr Bruté, les églises de Bardstown (aujourd'hui Louisville), de Nashville, de Cincinnati, de Cleveland, de Vincennes, de Fort Wayne, de Chicago, etc. Ils réparèrent, avec Mgr Dubourg et ses disciples, les ruines des églises de Saint-Louis et de la Nouvelle-Orléans, qui

(1) C'était le crucifix du P. Rasle, jésuite martyr.

comprenaient alors les territoires où depuis ont été érigés les sièges épiscopaux de Mobile, de Saint-Joseph, de Little Rock, de Kansas-City, de Natchitoches et de Saint-Louis. Mgr Chanche créa l'église de Natchez ; Mgr Vérot devint l'apôtre de la Floride et du grand diocèse de Savannah.

Au nord-est, mêmes labeurs et mêmes succès avec Mgr Maréchal et ses disciples, Mgr Whitfield et Mgr Eccleston. Les travaux des conciles qu'ils ont préparés, convoqués, présidés, ont amené peu à peu la formation complète de tous les diocèses de l'Union. Partout aussi ils ont fait œuvre de paix et de conciliation (1). Les troubles de Philadelphie et de Charleston furent apaisés par Mgr Maréchal, et après lui par Mgr Kenrick, élève lui-même de Mgr Flaget. Le calme fut rétabli à New-York par Mgr Dubois, qui organisa ce splendide diocèse, aujourd'hui le plus populeux du monde catholique.

Envoyés seuls, ou presque seuls, pour évangéliser des territoires plus grands que la France, *ils surent se créer des auxiliaires :* ici, encourageant l'institution de collèges, là, fondant des communautés de saintes religieuses pour prendre la charge d'écoles, d'orphelinats et d'hôpitaux, partout excitant le zèle de ceux qui pouvaient les aider dans leur œuvre. Il leur importait peu de qui venait le bien, pourvu qu'il fût fait.

Mgr Dubourg seconda l'établissement des Jésuites à Saint-Louis, et Mgr Dubois, à Fordham ; Mgr Flaget appela les enfants de saint Ignace à Bardstown, se réjouit de voir les Dominicains s'établir à Sainte-Rose et contribua à l'établissement des Trappistes à Gethsemani ; Mgr Bruté sollicita l'établissement des Eudistes à Vincennes. Sur la demande des directeurs de Sainte-Marie de Baltimore, les Lazaristes de France s'établirent dans ce diocèse et prirent la direction des Sœurs de charité d'Emmittsburg. Au risque de laisser en souffrance leur propre séminaire, les fils de M. Olier aidèrent dès le commencement le collège de

(1) Sur les difficultés dont il s'agissait de triompher, voir quelques détails au premier volume de *Catholicisme aux Etats-Unis*, collection *Science et Religion*, Bloud et Barral.

Georgetown à s'établir, et consentirent plus tard à fermer leur propre collège de Sainte-Marie, à la condition que les Pères Jésuites ouvrissent une maison pour y suppléer.

Ces apôtres, eux-mêmes travailleurs infatigables, comprirent que leur œuvre ne serait efficace que s'ils étaient aidés par la prière. Ils eurent à cœur d'encourager et de diriger les vocations religieuses; ils ouvrirent des maisons de retraite pour les saintes âmes avides de pratiquer les conseils évangéliques et leur confièrent la mission d'obtenir, par leur vie de recueillement et leurs bonnes œuvres, les grâces nécessaires à la conversion des peuples et au développement de l'œuvre catholique. C'est dans ce but, autant que pour trouver des coopératrices zélées et intelligentes, que furent fondées les communautés des Sœurs d'Emmittsburg dans le Maryland, des Sœurs de Nazareth au Kentucky, des Sœurs de Détroit dans le Michigan et des Sœurs Oblates à Baltimore vouées aux besoins spéciaux des nègres. Ces communautés se sont répandues dans tous les Etats-Unis et rivalisent de zèle avec celles établies par les Sulpiciens à Montréal, sous les noms de Sœurs Grises, Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et Sœurs de l'Hôtel-Dieu.

Mais l'œuvre à laquelle les Sulpiciens des Etats-Unis attachèrent toujours le plus d'importance fut celle de l'éducation de la jeunesse. Les écoles ou collèges de Saint-Mary's à Baltimore, Saint-Mary's-de-la-Montagne à Emmittsburg, Saint-Joseph's et Saint-Mary's à Bardstown ont été fondés directement par eux. D'autres collèges ont comme surgi de terre sous leur inspiration ; le collège des Barrens dans le Missouri, l'université de Saint-Louis, dans le même Etat, le collège du Grand-Côteau dans la Louisiane, des institutions du même genre à Vincennes et à Détroit, le grand collège de Fordham à New-York, doivent en grande partie leur origine ou leur développement aux encouragements reçus des évêques ou missionnaires sulpiciens. Cependant, l'apostolat par excellence auquel Saint-Sulpice eut toujours l'ambition de se dévouer en Amérique (l'œuvre même pour laquelle M. Olier a fondé sa Com-

pagnie), fut celui des séminaires ecclésiastiques. Dans leur maison de Baltimore les Sulpiciens ont formé des apôtres qui, de là, se sont répandus dans tous les Etats de l'Union. A cette formation du clergé ils ont été heureux et fiers de consacrer leurs efforts, leurs talents et toutes leurs ressources.

Ce fut le premier soin de Mgr Flaget dans son diocèse de Bardstown. Il commença par établir son grand séminaire de Saint-Thomas, dont Mgr David, son coadjuteur, fut nommé supérieur. Dès que Mgr Bruté eut visité son diocèse de Vincennes, et que la générosité de ses amis de France l'eut mis en possession de quelques ressources, il fonda un séminaire, où lui-même enseigna, jusqu'à ce qu'il obtînt de la société des Eudistes de venir l'aider dans cette œuvre capitale. Mgr Dubourg agit de même à la Nouvelle-Orléans, et pour assurer le résultat de ses efforts, il amena de Rome une communauté de Lazaristes à qui il pria Mgr David d'inculquer l'intelligence et le goût des traditions américaines. Sous la direction du P. de Andreis il fonda le grand séminaire des Barrens, avec l'aide du futur évêque de Saint-Louis, Mgr Rosati. A New-York, Mgr Dubois imita cet exemple. Après la maison de Nyack il bâtit celle de Lafargeville, et applaudit au zèle de son coadjuteur qui établit le séminaire de Saint-Joseph à côté du collège de Saint-John à Fordham. L'érection d'un séminaire fut encore la plus grande des sollicitudes de M. Richard à Détroit.

L'impossibilité la plus évidente dans un pays où il était absolument seul et sans ressources arrêta pour un temps ce généreux apôtre du Michigan, mais il ne perdit jamais l'espoir de réussir. Avec M. Dilhet il ouvrit une école cléricale dans son presbytère, et prépara tout pour qu'un séminaire pût être fondé au moins après sa mort.

L'histoire de Saint-Sulpice est donc intimement liée à l'histoire du développement même de cette Église américaine. Aujourd'hui Saint-Sulpice possède, dans le Maryland, le petit séminaire Saint-Charles, destiné à mettre en pratique tous les règlements du grand archevêque de Milan pour la formation des enfants à l'esprit sacerdotal. Cette ins-

titution compte près de deux cents élèves qui se destinent au sacerdoce et forme avec le grand Séminaire de Baltimore, l'Université de Saint-Sulpice.

En vertu d'un acte pontifical, les Sulpiciens peuvent conférer les grades académiques en droit canon et en théologie ; par concession de l'Etat, leurs élèves peuvent obtenir d'eux les diplômes du baccalauréat et de la licence ès lettres.

Le grand Séminaire, entièrement reconstruit en 1878, est compté aujourd'hui parmi les monuments remarquables de Baltimore. Sous son toit vivent près de trois cents élèves, représentant, on peut le dire, presque toutes les langues européennes et toutes les provinces ecclésiastiques des Etats-Unis. Il a donné à la république américaine un cardinal, vingt-trois archevêques ou évêques et plusieurs milliers de prêtres.

C'est dans les salles spacieuses de cette Maison de Saint-Sulpice que se sont tenues en 1885 les séances du troisième concile national des Etats-Unis. En 1891, le centenaire de sa fondation réunit dans son enceinte à peu près tous les évêques du pays et plus de mille prêtres qui eurent à cœur de venir marquer leur reconnaissance pour ses éminents services. La ville même, quoique protestante, ne voulut point rester étrangère à ces démonstrations. Protestants et catholiques rivalisèrent entre eux pour témoigner leur estime à ces prêtres français qui, pendant un siècle, avaient généreusement consacré leur énergie et leurs talents à la formation du clergé et contribué par là au bien général de la République des Etats-Unis.

Semblable à la ruche qui envoie ses essaims au loin pour y produire un nouveau miel, le Séminaire de Baltimore eut la consolation en 1884, de contribuer directement à l'établissement d'une autre colonie sulpicienne dans la Nouvelle-Angleterre. A cette époque, en effet, le vénérable évêque de Boston voulut bien confier la formation de son nombreux clergé aux « Messieurs de Saint-Sulpice. » En 1896, les Sulpiciens, inauguraient à New-York, devant une foule de cinquante mille personnes, en présence des autorités religieuses, le magnifique Séminaire de théologie dont ils prenaient la direction. Un an

après, se faisait une nouvelle fondation à San Francisco, à l'extrémité ouest des Etats-Unis. Baltimore, Boston, New-York, San Francisco, auxquels il faut ajouter Washington et son séminaire universitaire : voilà aujourd'hui les centres vivifiants de l'apostolat rêvé par M. Olier et par M. Emery.

Ce n'est donc pas en vain que la Compagnie de Saint-Sulpice s'est implantée aux Etats-Unis. Par elle-même ou par les prêtres qu'elle a produits, elle a fait resplendir les clartés de la foi des bords de l'Atlantique aux rives du Pacifique. Le rôle que les Jésuites avaient eu dans les missions de la période coloniale, elle a eu l'ambition de le remplir dans l'Eglise catholique de l'Amérique indépendante, après l'établissement de la hiérarchie. Vers l'Amérique se dirigent encore chaque année de généreux enfants de M. Olier, fidèles à leur noble vocation. Ils ne s'occupent plus des œuvres extérieures; mais ils n'ont rien perdu de leur dévouement à cette Église américaine dont leurs prédécesseurs ont posé les fondements dans les larmes et dans la souffrance.

Quel rôle leur sera réservé dans l'avenir? c'est le secret de Dieu. La destinée de Saint-Sulpice en France apparaît pleine d'ombres et d'incertitudes ; que sera-t-elle dans le Nouveau-Monde ? Peu importe la réponse à cette question. A l'heure qu'il est, Saint-Sulpice tient pour ainsi dire entre ses mains la formation du clergé des plus importantes régions de la grande République. L'association des anciens élèves, organisée dans de nombreux diocèses de l'Atlantique au Pacifique resserre les liens entre les membres du clergé et les enfants de M. Olier. Si la Providence conserve à la Compagnie la sublime mission dont elle l'a investie jusqu'à ce jour, que les Sulpiciens soient fiers des immenses labeurs qui les attendent et des fruits qu'on espère d'eux ! Leur unique préoccupation sera de continuer de mériter la reconnaissance de l'Eglise américaine en ne cessant pas de la servir avec le meilleur de leur cœur (1).

(1) Cette vue à vol d'oiseau de l'œuvre de Saint-Sulpice, en Amérique, pourra se compléter plus tard dans un volume qui est déjà en préparation.

Après ce rapide exposé des missions de Saint-Sulpice depuis le XVII[e] siècle, on ne saurait disputer à la Compagnie de M. Olier le droit de goûter les saintes joies que donne à toute famille religieuse et française un patrimoine d'honneur et d'apostolat.

La vocation de M. Olier, nous l'avons vu, eut une double fin : une fin primaire, la formation du clergé à l'esprit apostolique, une fin secondaire, l'établissement d'une Eglise dans la Nouvelle-France. Pour réaliser cet idéal, Dieu voulut que M. Olier fût d'abord un missionnaire lui-même et qu'il y eût toujours à Saint-Sulpice des ouvriers évangéliques prêts à tout quitter, et, au besoin, à répandre leur sang pour le triomphe de la foi. Voilà ce qui explique depuis deux cent cinquante ans les œuvres sulpiciennes sur un terrain qui ne semblait pas d'abord devoir être celui de la Compagnie. La sanctification du clergé fut toujours la tâche par excellence de Saint-Sulpice. Par esprit de fidélité inviolable à cette vocation première, M. Emery était prêt à rappeler de Baltimore et des Etats-Unis ses prêtres qu'il craignait de voir trop absorbés au dehors ; et il l'eût fait, si la voix de Pie VII lui-même et les supplications de Mgr Carroll ne lui eussent révélé qu'il était dans le plan de Dieu de les laisser à leurs fonctions de missionnaires en attendant l'heure désirée d'une consécration plus exclusive à l'éducation du clergé. Pour cette œuvre de formation ecclésiastique, ils ont tout entrepris ; pour elle, ils s'enferment avec joie dans la solitude d'un séminaire ; mais quand Dieu les appelle au salut des âmes dans le monde, ils y consacrent leur vie, n'ignorant aucune des initiatives du missionnaire et ne restant étrangers à aucun des sacrifices que Dieu demande d'un apôtre.

On les a vus, dès l'origine, parcourir la France entière se livrant aux labeurs des missions dans le fond des montagnes et au sein des populations protestantes. Ils ont ambitionné d'aller en Chine ; plusieurs partirent pour l'Orient. Fiers d'être choisis de Dieu pour la création d'une église au Canada et l'établissement de séminaires dans la République américaine, ils se se sont succédé les uns aux autres

pendant plus de deux siècles sur la terre d'exil; et là, comme saint Paul, ils se sont faits tout à tous. Dans l'abondance ou dans la noire misère, seigneurs de Montréal ou pauvres habitants des forêts, couronnés des honneurs hiérarchiques ou inconnus dans les frimas de l'Acadie, fondateurs d'évêchés et de brillants collèges ou impuissants à réaliser leurs rêves apostoliques, ils n'ont jamais connu le repos. Fermes au milieu des révolutions, inébranlables sous le coup des persécutions de l'Angleterre, ils ont continué leur œuvre jusqu'à aujourd'hui dans cette seconde patrie française qui leur doit et la pureté de sa foi et les exemples du plus généreux patriotisme sans déloyauté envers les pouvoirs établis.

Des îles du golfe Saint-Laurent aux sources de l'Ottawa, de la Louisiane aux grands lacs du nord-ouest, du Maine à la Californie, ils ont prêché la doctrine de Jésus-Christ, dépensant leur vie au service des âmes. Pour étendre le royaume du Christ, des théologiens de Sorbonne, des écrivains distingués, des savants, des fils de famille ont franchi l'Océan et se sont fait une gloire de leur titre nouveau d'humbles catéchistes et de maîtres d'école.

Passant avec une surnaturelle indifférence de la vie calme du professeur à l'activité des plus intrépides hérauts de la Foi, ils se sont enfoncés dans les savanes ou les forêts vierges du Nouveau-Monde, évangélisant les colons européens ou les tribus indiennes, les groupant en villages qui se transformèrent plus tard en paroisses ou en sièges épiscopaux. Architectes, géographes, aumôniers militaires, administrateurs de paroisses ou d'immenses diocèses, explorateurs de régions inconnues, par dessus tout, hommes de prières, directeurs d'âmes, ils ont répandu autour d'eux, avec les bienfaits de la civilisation, le parfum de Jésus-Christ, et plusieurs ont cueilli la palme du martyre.

Par une providence particulière, Saint-Sulpice a pris part à presque toutes les œuvres d'apostolat français qui se sont accomplies autour de lui. A M. Olier fut révélée surnaturellement, nous l'avons vu encore, la fondation du séminaire des Missions étrangères, en réponse à ses dé-

sirs d'aller en Extrême-Orient mourir pour Jésus-Christ. De la fondation de la *Chapelle royale de France*, à Londres, datent les premiers mouvements de l'Angleterre vers le catholicisme ; un évêque sulpicien, Mgr Dubourg, contribua à l'établissement de la Propagation de la Foi. Des maisons de Saint-Sulpice sont sortis les fondateurs des congrégations du Saint-Esprit, des Oblats de Marie, des Maristes et des Frères des écoles chrétiennes, dont les membres se sont répandus d'une extrémité du monde à l'autre, à la gloire de Jésus-Christ et de son Eglise. Le Bienheureux Libermann, Mgr Mazenod, le P. Colin, le Bienheureux de la Salle furent élèves sulpiciens. Les archevêques des Etats-Unis, assemblés en 1899, ont confié à Saint-Sulpice l'organisation de l'œuvre de la Propagation de la Foi dans leur riche pays, en reconnaissance du zèle apostolique dont les enfants de M. Olier ont donné tant de preuves depuis la fondation du Séminaire de Baltimore.

La Compagnie de Saint-Sulpice appartient donc vraiment, malgré le petit nombre de ses membres, aux glorieuses phalanges de l'apostolat catholique et français. Qu'on pardonne à un humble prêtre d'avoir voulu, dans les circonstances actuelles, se le rappeler avec amour et s'en féliciter.

ANDRÉ.



DU

PRINCIPE FONDAMENTAL DE LA MORALE

D'après Aristote et saint Thomas

Saint Thomas, dans toutes les questions qui touchent à la philosophie, se montre le fidèle disciple d'Aristote et s'attache pas à pas à sa doctrine. Partout il invoque son autorité, et souvent il ne fait que développer les opinions du philosophe de Stagire. « Le maître l'a dit : cette formule célèbre des Pythagoriciens est pour lui un argument de haute valeur et de premier ordre. C'est surtout dans la morale qu'il continue les traditions des Péripatéticiens, et que, par un prodige de tact et de prudence et avec une science incomparable, il les associe dans une synthèse lumineuse avec les vérités révélées. Ainsi il leur emprunte sa théorie sur l'union de l'âme et du corps et sur la nature et la division de nos facultés. Il adopte la doctrine célèbre du milieu, dans les actions qui constitue l'essence de la vertu, et la distribution des vertus en deux groupes, les vertus morales et intellectuelles, de même que la distinction des quatre vertus cardinales. Nous voudrions reprendre cette thèse de la domination d'Aristote au moyen âge, vieille querelle qui n'est pas près de s'éteindre. Pour le faire avec plus de succès, nous prendrons une seule proposition de la *Morale à Nicomaque*, le Principe fondamental des actes humains, et nous montrerons ce qu'il est devenu dans la Somme théologique.

I

Aristote, voulant rédiger le code des devoirs de l'homme et retracer les règles qui doivent le diriger dans ses actions, s'adresse d'abord à l'expérience et en dégage les principes généraux. C'est la méthode du Lycée. Comme Socrate et Platon, il affirme que la science a pour but, l'universel, le permanent, le nécessaire, et qu'il n'y a point de science de l'individu et du particulier. Mais en même temps, il ajoute qu'il faut commencer par un examen attentif des faits, sous peine de sortir du réel, et de se perdre dans la voie des hypothèses chimériques, comme il arrive trop souvent à Platon. Ainsi procède-t-il dans la morale. C'est en sondant les replis de la nature humaine, c'est en discutant les opinions du vulgaire et des philosophes qu'il cherche à découvrir le vrai principe qui doit dominer la morale.

Tout art, dit-il, toute recherche scientifique, aussi bien que nos actes et nos déterminations morales, semblent toujours avoir en vue quelque bien que nous désirons atteindre ; et c'est là ce qui fait qu'on a parfaitement défini le bien quand on dit qu'il est l'objet de tous nos vœux. Toutefois si cette fin générale est commune, il y a de grandes différences dans les fins particulières qu'on se propose. Parfois ces fins sont simplement les actes mêmes qu'on produit ; d'autres fois, outre les actes, ce sont les résultats qui en sortent. Et dans ces derniers, quelle diversité n'est-on pas obligé de reconnaître ! La santé est l'objet de la médecine ; le vaisseau est le but de l'achitecture navale ; la victoire est le but de la science militaire, la richesse, celui de la science économique.

Mais si les arts diffèrent entre eux par leur fin, ils ne sont pas complètement isolés, et ils s'enchaînent les uns aux autres avec un ordre merveilleux, il y a des groupes, et une subordination étroite entre ces groupes. Les sciences infé-

rieures dépendent de sciences plus élevées. Ainsi l'art de la sellerie et tous les arts qui concernent l'emploi du cheval sont subordonnés à la science de l'équitation, et celle-ci à son tour ainsi que les autres arts militaires sont soumis à la stratégie. Aristote désigne ces sciences qui commandent aux autres d'un nom particulier qui marque leur importance. Il les appelle architectoniques ou fondamentales. Plus on s'élève dans la hiérarchie, plus leur dignité augmente.

Il tire de cette subordination des fins particulières une conclusion importante qui est comme le pivot de toute la morale. Si les biens sont subordonnés les uns aux autres, si les biens augmentent en valeur, à mesure qu'on gravit les degrés de la hiérarchie, il y aura donc en dernier lieu un bien qui dépassera tous les autres, et ce bien sera le terme où s'arrêtera l'activité de l'homme dans sa poursuite incessante de la perfection. « S'il est à tous nos actes un but définitif que nous voulons atteindre pour lui-même et en vue duquel nous recherchions tout le reste ; si, d'un autre côté, nous ne pouvons pas dans nos déterminations remonter sans cesse à un motif, ce qui serait se perdre dans l'infini, et rendrait nos désirs parfaitement stériles et vains, il est clair que le but commun de tous nos vœux sera le bien, et le bien suprême : ne faut-il point penser aussi, que pour la règle de la vie humaine, la connaissance de cette fin dernière ne soit d'une haute importance, et que, comme des archers qui visent à un but marqué, nous soyons alors mieux en état de remplir notre devoir (1) ? »

Tout homme agit en vue du bien, et le bien est la fin des actions humaines. Les biens sont recherchés pour eux-mêmes ou en vue d'autres biens, ils sont ou des moyens ou des fins, les fins surpassent en dignité et en valeur les biens simplement relatifs ou les moyens. Il faut admettre un bien suprême qui fixe la mobilité de la volonté humaine. Ces trois principes, saint Thomas les reprend, les discute, les complète et ce qui n'était qu'une ébauche dans la phi-

(1) *Mor. à Nicomaque*, I. c. II.

losophie, devient un tableau achevé, un édifice dont toutes les parties sont bien ordonnées, et contribuent à la solidité et à la beauté de l'ensemble.

Il serait trop long de nous étendre sur les huit propositions du saint docteur qui correspondent à cette partie de la *Morale à Nicomaque*. Il y prouve que l'homme agit toujours pour une fin, qu'il faut arriver à une fin dernière, que cette fin dernière est unique, et que tous les hommes y tendent nécessairement. Toutefois, ils se trompent souvent quand il s'agit de déterminer quelle est cette fin dernière. Au lieu de chercher Dieu qui seul peut suffire à la capacité de l'âme et rassasier ses désirs, ils placent leur fin dernière soit dans les richesses, soit dans les plaisirs, soit dans les honneurs, soit dans un autre bien créé. Et c'est là ce qui introduit le désordre dans le monde, et caractérise le péché. Tout homme tend à une fin dernière et il se repose quand il y est arrivé. Cette fin dernière il la poursuit sans cesse et dans chacune de ses actions.

Comme il est facile de s'en convaincre, par le simple exposé que nous venons de faire, saint Thomas et Aristote tiennent le même langage, partent des mêmes principes, suivent une marche identique. Mais quelle différence dans les développements apportés à la doctrine du Stagirite ! Quelle clarté lumineuse ; quelle ampleur dans le théologien ! Veut-il démontrer que l'homme agit pour une fin, et que c'est là le caractère des actions proprement humaines ? Il ne se contente pas d'une affirmation pure et simple, mais après avoir rappelé le principe d'Aristote que la fin est ce qui meut la volonté dans les actes humains, il analyse avec profondeur ce que c'est que l'action propre à l'homme. L'homme diffère des animaux en ce sens qu'il est le maître de ses actions. D'où il résulte que seules les actions dont l'homme est le maître, peuvent être appelées actions humaines. Or, l'homme ne commande à ses actions que par la volonté et la raison. Les seules actions qui procèdent de ces deux facultés, qui sont faites avec délibération et pour une fin, sont proprement des actions humaines. Prenons encore pour exemple, la thèse de la fin dernière

des actions humaines. Nous rencontrons encore ici, au début, une proposition d'Aristote. « Voici ce que dit le philosophe : ceux qui ne s'arrêtent pas à une fin dernière, anéantissent la nature du bien, *qui infinitum faciunt auferunt naturam boni.* » Ce point de départ fixé, il procède au développement de la thèse. « Le philosophe prouve qu'il n'est pas possible dans les causes motrices d'aller jusqu'à l'infini. Il n'y aurait pas alors premier moteur, et les autres moteurs ne pourraient agir, car ils n'agissent que sous l'impulsion du premier. Or, dans ce qui touche à la fin de nos actions, on peut considérer l'ordre à deux points de vue, soit que l'on considère l'intention, soit que l'on considère l'exécution. Il faut, soit dans l'intention, soit dans l'exécution, partir d'une cause première. Dans l'ordre de l'intention, la cause agit sur la volonté ; s'il n'y a pas de cause première, c'est-à-dire de fin définitive, la volonté restera éternellement inerte. Dans l'ordre d'exécution, la cause première, c'est l'action qui commence. Si on la supprime, on ne commencera jamais à agir. Ainsi donc de quelque côté qu'on se tourne, il est impossible de remonter jusqu'à l'infini. S'il n'y avait pas une fin dernière, on ne pourrait rien désirer, aucune action n'aurait de terme, l'intention serait dans une continuelle instabilité. Si, dans les moyens qui peuvent nous conduire à la fin, on ne pouvait s'arrêter à quelque chose de primitif, on ne pourrait jamais commencer à agir, on délibérerait sans cesse, on se perdrait dans le rêve de l'infini.

II

Il faut donc arriver à une fin dernière : Aristote et surtout saint Thomas l'ont établi par des arguments irréfutables. Mais en quoi consiste cette fin ? Aristote, selon son habitude, a recours à l'observation. Il cite d'abord les opinions de ses prédécesseurs et du vulgaire, puis il propose sa théorie. « Reprenons, dit-il, notre première assertion ; et

puisque toute connaissance, toute résolution de notre esprit a nécessairement en vue un bien d'une certaine espèce, expliquons quel est le bien que suivant nous recherche le politique, et par conséquent le bien supérieur que nous pouvons poursuivre dans tous les actes de notre vie. Le mot qui le désigne est accepté à peu près par tout le monde; le vulgaire, comme les gens éclairés, appelle ce bien suprême le bonheur; et dans leur opinion commune, vivre bien, agir bien, est synonyme d'être heureux. Mais sur la nature et l'essence du bonheur les opinions se partagent; et dans cette discussion, le vulgaire est loin d'être d'accord avec les sages. Les uns le placent dans des choses apparentes et qui éclatent aux yeux, comme le plaisir, la richesse, les honneurs, tandis que d'autres se tournent d'un autre côté. Quelquefois même on a cru (et ici l'auteur vise Platon et la théorie des idées), qu'au-dessus de tous les biens particuliers, il existe un autre bien en soi qui est la cause unique que toutes ces choses secondaires sont aussi des biens (1). »

Aristote nous avertit qu'il n'essayera pas de réfuter toutes ces opinions. Ce serait peine inutile. Il abordera de front les plus répandues, celles qui semblent avoir quelque vérité et quelque raison. Il n'y a, dit-il, que trois genres de vie que l'on puisse distinguer, la vie de plaisir, la vie politique, la vie contemplative. Plus loin il parle d'une quatrième vie, la vie du spéculateur, de l'homme qui concentre son activité sur la poursuite de la richesse. Mais il la traite avec un superbe dédain et refuse de l'examiner. « Quant à la vie où l'on ne se propose que de s'enrichir, c'est une sorte de violence et de lutte continuelle; mais évidemment la richesse n'est pas le bien dont nous sommes en quête; la richesse n'est qu'une chose utile et, recherchée en vue de choses autres qu'elle-même... » Il ne sortira pas du cercle qu'il s'est tracé, et soumettra à un examen sérieux les trois genres de vie mentionnés plus haut et, en premier lieu, il engagera la discussion sur la vie de plaisir.

(1) *Mor. à Nic.*, l. I, Ch. v. sur la fin.

Aristote a un admirable bon sens pratique. Il se tient à distance de tous les extrêmes. En cela il se sépare de son maître qui trop souvent se laisse égarer par de beaux rêves. Il ne nie pas que le plaisir ne soit un bien, qu'il ne soit digne d'être recherché pour lui-même, et il fait observer avec raison que le philosophe Eudoxe s'exprimait avec justesse quand il soutenait que tous les êtres, sans exception, soupiraient après le plaisir. Mais il avait tort de conclure qu'il était le bien suprême. Le plaisir, d'abord, est quelque chose de relatif. Nous le désirons surtout en vue du bonheur que nous croyons y trouver ; les satisfactions qu'il nous procure ne peuvent satisfaire nos appétits, et laissent toujours dans notre âme un vide qui amène le dégoût et la lassitude. En troisième lieu, le plaisir s'adresse aux facultés inférieures de l'homme et nous assimile à la brute. La vie de plaisir est le partage des natures peu élevées. « Ainsi les natures vulgaires et grossières croient que le bonheur c'est le plaisir, et voilà pourquoi elles n'aiment que les jouissances matérielles... La plupart des hommes, tels qu'ils se montrent, sont de véritables esclaves, choisissant par goût une vie de brute.

Le second genre de vie où l'on pourrait placer la fin de l'homme est la carrière de la politique. Les esprits distingués et vraiment actifs font consister le bonheur dans la gloire, et croient avoir rempli leur destinée, quand ils sont arrivés au faîte des honneurs. Mais ils se trompent. « La gloire et les honneurs semblent appartenir à ceux qui les dispensent bien plutôt qu'à celui qui les reçoit, tandis que le bien que nous proclamons est quelque chose qui est tout personnel. Ensuite on ne paraît poursuivre la gloire que pour se confirmer soi-même dans l'idée qu'on a de sa propre vertu ; on cherche à captiver l'estime des gens sages et du monde dont on est connu, parce qu'on la regarde comme un juste hommage au mérite qu'on se suppose (1). »

Ce n'est ni dans les richesses, ni dans les plaisirs, ni dans les honneurs et dans la gloire qu'il faut placer le bien

(1) *Mor. à Nic.*, l. II, ch. v.

suprême de l'homme. Ce bien c'est celui qui n'est jamais cherché pour un autre bien, qui est éternellement désiré pour lui-même. Or les honneurs, les plaisirs, la science, la réputation ont pour but surtout d'assurer notre bonheur, et c'est en définitive notre bonheur qui détermine notre volonté, lorsqu'elle aspire à la possession de tous ces biens. Le bonheur est la fin dernière de l'homme parce que nous le désirons pour lui-même, et que les autres fins sont subordonnées à cette fin dernière. Le bien suprême est quelque chose de parfait et de définitif. Or ce caractère convient au bonheur et ne convient qu'au bonheur. De plus, il est de l'essence du bien suprême de se suffire à lui-même. L'indépendance est le trait qui le distingue avant tout.

Mais ce bonheur en quoi consiste-t-il? Nous avons vu qu'il ne fallait pas le demander aux biens extérieurs ni aux biens du corps. Ce ne sont ni les richesses, ni les plaisirs, ni les honneurs qui peuvent nous le procurer. C'est un bien humain, et c'est dans la nature de l'homme que nous pourrons en trouver les éléments. Ici le procédé adopté par Aristote est fort intéressant et mérite d'être approfondi. « Le plus sûr moyen d'obtenir la notion exacte de ce bien suprême, c'est de savoir quelle est l'œuvre propre de l'homme. De même que pour le musicien, pour le statuaire, pour tout artiste, et en général pour tous ceux qui produisent quelque œuvre et qui agissent d'une façon quelconque, le bien et la perfection, ce semble, sont dans l'œuvre spéciale qu'ils accomplissent, de même, à ce qu'il paraît, l'homme doit trouver le bien dans son œuvre propre, si toutefois il est une œuvre spéciale que l'homme doive accomplir. Mais est-ce que par hasard quand le maçon, le tourneur, etc., ont une œuvre spéciale et des actes propres, l'homme seul n'en aurait pas? Serait-il condamné par la nature à l'inaction? Ou plutôt si l'œil, si la main, si le pied, et en général si chaque partie du corps remplit évidemment une fonction spéciale, n'est-il pas à croire que l'homme, indépendamment de toutes ces fonctions diverses, a encore la sienne propre? Mais quelle peut être cette fonction caractéristique? »

Continuant sa méthode d'observation, le philosophe arrive à reconnaître dans l'homme trois espèces de vie, la vie végétative, la vie sensible et la vie raisonnable. C'est dans une de ces trois vies que se trouve l'œuvre propre à la nature de l'homme, celle qui fait l'objet de notre examen, et qui nous apportera la vraie solution. Il est évident qu'il faut mettre hors de ligne les deux premières. La vie de nutrition et de développement convient aux plantes aussi bien qu'à l'homme. La vie de sensibilité est commune à d'autres êtres, au cheval, au bœuf, et en général à tous les animaux.

Nous sommes donc forcés de recourir à la vie raisonnable, et de nous renfermer dans le cercle des actes de la raison, ou des actes inspirés par cette faculté. Dans cette vie raisonnable, on peut distinguer deux parties, l'une qui ne fait qu'obéir à la raison, l'autre qui possède directement la raison, et s'en sert pour penser. De plus, cette faculté est tantôt en puissance et tantôt en acte. Le bonheur qui est la perfection dernière de l'homme, s'il se trouve quelque part dans la nature de l'homme, supposera donc l'acte même de la raison. La fonction propre à l'homme pourra dès lors se définir l'acte de l'âme conforme à la raison, ou du moins l'acte qui ne peut s'accomplir sans la raison.

Nous sommes arrivés au cœur même de la question. Nous savons dans quelle partie de la nature humaine. Il reste à compléter cette théorie. L'œuvre du musicien n'est pas une œuvre quelconque. On n'est pas musicien pour tirer quelques sons discordants d'un instrument de musique. Cette œuvre doit avoir une certaine supériorité, et l'œuvre du musicien se confond avec l'œuvre du bon musicien. De même aussi ces actes doivent s'accomplir dans des conditions d'ordre et de régularité, c'est-à-dire suivant une vertu qui est propre à l'homme mûri et développé. La perfection propre à l'homme n'est autre que l'activité de l'âme dirigée par une vertu parfaite.

En d'autres termes, le véritable bonheur de l'homme consiste dans la pratique de la vertu. L'entendement est la partie la plus élevée et la plus noble de l'être humain,

c'est quelque chose de divin selon l'expression d'Aristote. Tout ce qui émane de l'entendement portera un caractère de grandeur et de noblesse qui élève l'homme au-dessus des autres créatures. Ceux qui agissent bien, peuvent seuls prétendre à la gloire et au bonheur. La vie des hommes de bien est en même temps la plus douce. Elle n'a pas besoin le moins du monde que le plaisir vienne se joindre à elle comme une sorte d'appendice et de complément ; elle porte le plaisir en elle-même, car, ajoute le philosophe, celui qui ne trouve pas son plaisir aux actions vertueuses, n'est pas vraiment vertueux, de même qu'on ne peut pas appeler juste celui qui ne se plaît pas à pratiquer la justice ; ni libéral celui qui ne se plaît pas aux actes de libéralité, et ainsi du reste.

Ainsi d'après Aristote, le bien suprême de l'homme, sa fin dernière, n'est autre que la pratique de la vertu, l'exercice de l'intelligence. La vie contemplative lui paraît donc la plus noble et la plus heureuse des vies. Il la préfère à la gloire des législateurs, des guerriers et des politiques. « L'acte de Dieu, dit-il, qui l'emporte au bonheur sur tout autre acte, est purement contemplatif; et l'acte, qui chez les humains, se rapproche le plus intimement de celui-là est aussi l'acte qui leur assure le plus de félicité. Pour Dieu, l'existence tout entière est heureuse : pour les hommes, elle n'est heureuse que dans la mesure où elle est une imitation de cet acte divin... Aussi loin que va la contemplation, aussi loin va le bonheur ; et les êtres qui sont les plus capables de réfléchir et de contempler, sont aussi les plus heureux, non point indirectement, mais par l'effet même de la contemplation ; car elle est d'un prix infini ; et je me résume en disant que le bonheur peut être regardé comme une sorte de contemplation (1). »

Le bonheur consiste dans les biens de l'âme, la pratique des vertus morales et intellectuelles. Au-dessus de tous ces biens et de toutes ces vertus, plane l'exercice de la contemplation. C'est là, d'après Aristote le bonheur suprême, la

(1) *Mor. à Nic.*, l. X, ch. VIII, vers le milieu.

félicité auprès de laquelle pâlissent tous les avantages de ce monde. Toutefois, il se demande si les biens extérieurs ne seraient pas nécessaires à la félicité de l'homme dans ce bas monde. On connaît les belles pages de Platon sur la beauté de la justice et sur la félicité de l'homme juste qui, dépouillé de tous les biens de ce monde, réduit à la pauvreté, en butte à la calomnie, et privé de sa réputation d'homme vertueux, torturé par la souffrance et suspendu à une croix infâme, se proclame heureux parce qu'il possède la justice, le plus grand de tous les biens. Aristote ne suit pas son maître dans ces hautes régions. Il ne perd pas de vue les nécessités de l'existence et la fragilité humaine. Il déclare que pour être complet, les biens extérieurs sont nécessaires. La privation des choses indispensables, les souffrances, les maladies altèrent le bonheur. Pour conserver la paix et nous soustraire aux atteintes cuisantes de l'anxiété et de l'angoisse, nous avons besoin de nous appuyer sur les créatures et de faire appel à un secours étranger. Citons le passage où il expose le rôle de ces sortes d'avantages. « Le bonheur, pour être complet, semble ne pouvoir se passer des biens extérieurs. Il est impossible, ou du moins il n'est pas facile de faire le bien quand on est dénué de tout ; pour une foule de choses, ce sont des instruments indispensables que les amis, les richesses, l'influence politique. Il est d'autres choses dont la privation altère le bonheur des hommes à qui elles manquent: la noblesse, une heureuse famille, la beauté. On ne peut dire qu'un homme soit heureux s'il est d'une difformité repoussante, s'il est d'une mauvaise naissance, s'il est isolé et sans enfants; encore moins peut-être peut-on dire d'un homme qu'il soit heureux, s'il a des enfants ou des amis complètement pervers, ou si la mort lui a enlevé les amis ou les enfants qu'il possédait. Ainsi donc, nous le répétons, il semble qu'il faille encore pour le bonheur ces choses secondaires et voilà pourquoi on confond souvent la fortune avec le bonheur, comme d'autres le confondent avec la vertu (1). »

(1) *Mor. à Nic.*, l. I, ch. VIII sur la fin.

Voyons de quelle manière la question a été reprise et résolue par S. Thomas. Il suit pas à pas les traces du maître, professe pour lui un véritable culte, et tout en se séparant en certains points de sa doctrine, profite de ses arguments pour le combattre, et met en pleine lumière ce qui était resté dans l'ombre. Etablissons d'abord l'état du litige, et dégageons-le de toutes les parties accessoires. Aristote a fait ici une confusion ou ne les a pas suffisamment démêlées. Il s'agit de déterminer les éléments qui composent le bonheur, en d'autres termes, quelles sortes de biens concourent à remplir pleinement les appétits de la nature humaine, et à ce titre peuvent être assignés comme fin dernière à la volonté. Ce n'est pas encore le moment de se demander quelle est l'essence même de ce bien suprême, de cette fin dernière. Aristote n'a pas fait cette distinction Aussi est-il souvent difficile à comprendre. Ses arguments ne portent pas toujours, et il n'échappe pas à certaines contradictions qu'on ne peut guère résoudre.

Cette fin dernière de l'homme ne peut être placée que dans le bien. Il faudra donc parcourir toute la série des biens pour la découvrir. C'est ce que fait S. Thomas, mais en fidèle disciple d'Aristote, il adopte la fameuse division des biens en trois groupes : les biens extérieurs, les biens du corps, les biens de l'âme, et il démontre que la fin dernière ne peut se rencontrer dans aucun de ces biens. Il examine d'abord les richesses, les honneurs, la réputation, la puissance, et dans tous ces biens, il découvre de telles imperfections que l'homme, même arrivé au comble des honneurs et de la fortune, aurait toujours de nouvelles aspirations et vivrait sans cesse dans l'inquiétude et dans le trouble. Nous ne pouvons entrer dans le détail de l'argumentation du saint docteur. Ce n'est pas notre dessein. Signalons seulement la concordance de cette argumentation avec celle du philosophe grec. Ce dernier avait réfuté la théorie du plaisir en disant que le plaisir suppose toujours un bien supérieur, qu'il n'est désirable pour l'homme que parce qu'il peut contribuer à son bonheur. Il avait appliqué le même principe à la richesse et à la réputation.

Comme Aristote, S. Thomas soutient que l'honneur ne peut être la fin de l'homme, parce que l'honneur est dans celui qui honore, il semble appartenir plutôt à celui qui le dispense qu'à celui qui le reçoit, tandis que le bien que nous proclamons est quelque chose de personnel. La puissance non plus ne peut être la fin de l'homme. La raison profonde qu'il en donne est encore empruntée à Aristote qui nous déclare que la puissance est par sa nature un principe, et que la béatitude est une fin.

Mais si la béatitude de l'homme ne peut avoir sa source dans les biens extérieurs, aura-t-elle sa réalisation dans les biens de l'âme, comme le veut Aristote? Nous avons vu plus haut la théorie du grand philosophe. Elle est spécieuse et, présentée sous une autre forme, aurait quelque chance d'être une vérité définitive. S. Thomas l'attaque et il a raison. Le bien qui est la fin dernière est le bien parfait, le bien qui remplit la capacité de la volonté humaine. La volonté humaine tend vers le bien universel, le bien universel seul peut la satisfaire. Ni l'âme, ni aucune de ses perfections, n'ont ce caractère de perfection et d'universalité. L'être de l'âme et tout ce qui lui appartient, ne lui est donné que grâce à une participation, c'est donc quelque chose de particulier qui ne peut devenir la fin dernière de l'homme. Mais on peut considérer la fin de l'homme à un autre point de vue. Au lieu de porter ses regards sur l'objet même de la béatitude, on peut se borner aux rapports de l'âme avec cette béatitude, et regarder de quelle manière elle peut arriver à l'acquérir et à la posséder. Il y a deux choses dans la fin dernière, l'objet et la fin en elle-même, l'acquisition et la possession, la première est quelque chose d'incréé et qui est au-dessus des puissances de l'âme, l'autre est quelque chose d'inhérent à l'âme, c'est par l'intelligence et la volonté qu'elle appréhende la béatitude.

Aristote, ainsi que nous l'avons vu, tout en plaçant la béatitude de l'homme dans l'acte parfait de la raison, n'exclut pas les biens extérieurs. Il les regarde comme des accessoires, mais comme des accessoires dont on ne peut se passer. Ils ne sont pas seulement utiles, mais nécessaires

et s'ils viennent à manquer, le bonheur n'est pas complet. Il est très difficile ici de le mettre d'accord avec lui-même. Il a prétendu, dans le même chapitre, que la béatitude était désirée pour elle-même, que tous les autres biens n'avaient d'autre but que de nous aider à l'atteindre. C'est un bien qui satisfait complètement nos désirs, il est complet et définitif. D'un autre côté, ce qui revient à peu près au même, il se suffit à lui-même et confère à l'homme une indépendance complète. L'homme arrivé à ce terme n'a besoin de rien, il est parvenu au comble de ses désirs. Il ajoute même qu'on ne peut rien y ajouter et que si un bien si petit qu'il soit, pouvait s'y joindre, il cesserait dès lors d'être le bien définitif et ne serait plus la fin dernière de l'homme. Comment donc ce bien dernier a-t-il besoin d'être complété par les biens extérieurs? Il n'est donc plus la fin dernière, et le seul objet digne d'être convoité par l'homme. Il y a là une contradiction qui a résisté à tous les efforts de sa puissante dialectique.

Saint Thomas nous apporte la vraie solution. Il distingue entre la béatitude parfaite qui n'est autre que la possession du bien infini, c'est-à-dire la vision de Dieu, et la béatitude imparfaite telle que nous pouvons la posséder dans cette vie. Pour cette dernière, les biens extérieurs sans être de l'essence de cette béatitude, lui sont absolument nécessaires. Ils lui servent d'instrument pour les opérations de la vertu. La justice, la tempérance, le courage y trouvent des occasions constantes de s'exercer et de grandir. « Le juste a besoin de gens, dit Aristote, envers lesquels il pratique la justice. Il passe des conventions avec ses semblables, restitue des dépôts, a mille autres relations du même genre. L'homme courageux montre sa vertu dans le mépris des dangers, sa constance dans les périls. L'homme tempérant a besoin d'être en contact avec le plaisir pour faire éclater les nobles dispositions de son âme. C'est dans le ciel seulement que nous jouirons de la béatitude parfaite. Nous ne serons plus assujettis aux besoins de notre corps, nous trouverons dans notre union avec Dieu toute espèce de bien, et nos facultés seront complètement rassa-

siées. Dans cette vie, plus nous approchons de cette béatitude parfaite, moins nous avons recours aux biens extérieurs, et Aristote l'avait compris lorsqu'il affirmait en parlant de la vie contemplative, qu'elle est supérieure à la vie active en ce qu'elle nous affranchit davantage des biens du corps.

Toute cette argumentation de saint Thomas est empruntée à Aristote. C'est du philosophe grec qu'il a tiré cette idée si juste que ces biens ne constituent pas l'essence de la béatitude et qu'ils s'y joignent comme un accessoire indispensable dans cette vie à cause de l'union de l'âme et du corps. Il nous donne un commentaire abondant mais clair et précis des principes émis dans la *Morale à Nicomaque* dans cette excursion intéressante à travers diverses manifestations de la justice, de la tempérance et du courage. Cette pensée, admirable par son élévation et sa profondeur, que la vie contemplative l'emporte sur la vie active, parce qu'elle nous rapproche plus près de Dieu, est toute du philosophe grec. On dirait qu'il a dans toute cette discussion un pressentiment des vérités révélées et qu'il n'est qu'un écho des sublimes enseignements des prophètes de la Judée.

Saint Thomas nous a démontré que la béatitude de l'homme ne pouvait être demandée aux créatures et que les perfections de l'être qui est appelé à commander aux autres et qui vivant au centre de l'univers est un tableau abrégé de ses merveilles, ne pouvaient lui tenir lieu de fin dernière. Cette fin ne se trouve ni dans les biens extérieurs, ni dans les biens du corps, ni même dans les biens de l'âme. Il faut remonter plus haut et s'élever jusqu'à Dieu, pour que notre intelligence et notre volonté obtiennent pleine et entière satisfaction. Sur ce point, il a complété et rectifié la théorie du philosophe grec. Il a recueilli les parcelles de vérités qu'elle renfermait, comme on retire d'une mine les parcelles de diamant cachées et enfouies dans la houille, en a fait disparaître tous les éléments qui en obscurcissaient l'éclat, et ainsi purifiées et devenues radieuses, il les a réunies en un système fortement conçu et bien ordonné

dans toutes ses parties. C'est grâce à la méthode d'analyse, c'est en divisant chacune des difficultés en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre, comme le prescrira plus tard Descartes, qu'il a réussi à tirer de l'ébauche du philosophe grec un corps de doctrine savamment combiné, et d'une clarté lumineuse. Il a d'abord à la suite d'Aristote développé ce principe que l'homme avait une fin dernière et qu'il tendait dans toutes ses actions vers cette fin dernière. Puis continuant sa marche, il a déterminé quels sont les éléments qui composent cette fin dernière. Il nous reste à traiter une dernière question, qui nous paraît des plus importantes et qui est comme le couronnement du système. Quelle est l'essence même et la nature de cette fin dernière ou de la béatitude ?

III

Aristote a ici rencontré le vrai. Seulement comme nous l'avons remarqué plus haut, il n'a pas su le démêler avec une clarté suffisante. Il a confondu deux choses : l'objet même de la béatitude et sa nature intime. Saint Thomas consacre huit thèses à l'examen de cette question. Mais avant de nous conduire ainsi d'étape en étape jusqu'au terme de la route à parcourir, il circonscrit et délimite le terrain. Grâce à cette distinction entre l'objet de la béatitude et son essence, tous les nuages qui planaient autour de la théorie aristotélicienne, se dissipent et la lumière jaillit vive et éclatante. Rappelons cette première thèse. « La fin c'est la béatitude, la fin dernière s'entend de deux manières. D'abord c'est la chose même que l'on désire, ainsi pour un avare l'argent est la fin. Ensuite elle peut signifier l'acquisition, la possession, l'usage ou la jouissance de l'objet qu'on désire, comme si on disait que pour l'avare la fin est de posséder l'argent et pour l'intempérant de jouir de la chose qui lui donne du plaisir. *Finis dicitur*

dupliciter. Uno modo ipsa res quam cupimus adipisci, sicut avaris est finis pecunia. Alio modo ipsa adeptio, vel possessio, seu usus, aut fruitio ejus rei quæ desideratur, sicut si dicatur, quod possessio pecuniæ est finis avari, et frui re voluptuosa est finis intemperati (1). Si on entend la béatitude dans le premier sens elle est quelque chose d'incréé, c'est Dieu lui-même. Dieu seul peut par son infinie bonté combler tous les désirs de l'homme. Mais si on l'explique de la seconde manière, elle est quelque chose de créé et qui existe dans l'homme. C'est ainsi qu'il faut la considérer car il s'agit non pas de l'objet de la béatitude, mais de la possession et la jouissance elle-même.

Cette distinction établie, le saint docteur se demande dans quelle partie de l'homme nous devons placer la béatitude. C'est évidemment dans l'âme puisque l'âme est ce qu'il y a de plus noble, ce qui nous élève au-dessus des autres créatures et nous assimile à Dieu. Mais est-ce par la sensibilité, par l'intelligence ou par la volonté que nous arrivons à la possession de ce bien qui constitue la béatitude. Dans l'intelligence, on peut distinguer l'entendement spéculatif ou l'entendement pratique. Il y a encore les sciences diverses dont les principes ont été fournis par l'entendement et par l'expérience. Le terrain à parcourir est donc très vaste. L'horizon s'élargit à mesure qu'on avance dans les régions à explorer. La béatitude aura son fondement dans les facultés les plus nobles, et dans les opérations les plus parfaites, mais toutes les manifestations sensibles ou intellectuelles que nous venons d'énumérer y apporteront leur quote-part, et y contribueront à leur manière. C'est à peu près ce que nous apprend le philosophe grec. Mais les éléments de la théorie sont disséminés dans les dix livres de la morale, il nous les donne par fragments épars. Le mérite de saint Thomas, c'est de les réunir en corps de doctrine, de lier ensemble ces divers éléments, de les enchaîner, de manière à ce qu'ils se fortifient et s'éclairent les uns les autres.

(1) S. THOMAS, *Summa*. L. II, quest. III, art 1er.

Entrons maintenant dans les détails. Le philosophe après une discussion pleine de finesse et une analyse très délicate et très subtile, était arrivé à cette conclusion que la béatitude était l'acte de la raison selon une vertu parfaite. Nous avons exposé plus haut cette analyse, nous n'y reviendrons pas. Saint Thomas prend cette définition, se l'approprie et et l'explique à sa manière. La doctrine en passant par le théologien prend un air d'originalité, et acquiert une force qu'elle n'avait pas dans le philosophe grec. La béatitude de l'homme est la perfection dernière de l'homme. Or ce qui fait la perfection d'une chose c'est l'acte, car la puissance sans l'acte est imparfaite. Il faut donc que la béatitude soit dans l'acte dernier de l'âme.

Dans l'âme il y a plusieurs facultés. Au degré le plus infime se trouve la sensibilité. Aristote avait donné à cette faculté une part dans la béatitude. En tant qu'elle est soumise à la raison, elle peut contribuer à la perfection de l'homme; et par conséquent entre comme élément dans sa fin dernière. Nous avons vu plus haut que, d'après lui, la vertu était inséparable du plaisir et que tout acte bon était plein de charme, que l'homme ne pouvait être dit vertueux s'il ne se plaisait à la pratique de la vertu. Cette doctrine est incontestable, elle est fort belle et nous l'approuvons encore davantage, lorsqu'il nous dit que la béatitude est un bien parfait, et que l'homme, pour y parvenir, doit être perfectionné dans toutes ses parties et par conséquent dans ses opérations sensitives. Saint Thomas porte la lumière dans cette discussion, et détermine avec une exactitude parfaite le rôle de la sensibilité. D'abord les opérations de cette faculté n'appartiennent pas à l'essence de la béatitude. Cette dernière consiste dans l'union intime avec le bien increé, et par les sens nous ne pouvons atteindre que les biens corporels. Mais ils peuvent y contribuer d'une manière accidentelle, soit en la préparant, soit comme conséquence de cette union avec Dieu. Comme les opérations de l'intelligence dépendent des sens en cette vie, la béatitude imparfaite telle qu'il nous est donné de la posséder ici-bas, suppose les opérations de la sensibilité. En

second lieu nous disons comme conséquence, et cela dans la béatitude parfaite que nous attendons après notre mort. Après la résurrection générale, nos corps participeront à la gloire de notre âme, et les opérations de nos sens seront perfectionnées grâce à cette influence salutaire. Comme dit saint Augustin, *ex ipsa beatitudine animæ, fiet quædam refluentia in corpus, et in corporeos sensus, ut in suis operationibus perficiantur* (1). Cette béatitude de l'âme rejaillira pour ainsi dire sur le corps et les sens, de manière qu'ils seront perfectionnés dans leurs opérations.

Il faut donc s'élever plus haut pour découvrir l'essence de la béatitude, et pénétrer dans les régions supérieures de l'âme. C'est la gloire d'Aristote d'avoir compris que seule la raison de l'homme pouvait lui procurer la félicité. La définition qu'il en a donnée est admirable, et c'est un vrai triomphe pour lui de nous en avoir indiqué la formule: L'acte de la raison selon la vertu parfaite. Seulement la théorie est ici à l'état d'embryon. La raison est quelque chose de complexe. Il y a d'abord l'entendement qui appréhende les principes premiers. On peut aussi rapporter à l'entendement les diverses opérations intellectuelles. En outre, la science peut-elle constituer la félicité de l'homme? Et la volonté, ne doit-on pas aussi la ranger dans les facultés supérieures? Saint Thomas a parfaitement compris ce qui manquait à la théorie du philosophe grec. Tout en acceptant les principes, il les modifie, il en tire les conséquences, et comble les lacunes qui parfois répandent une certaine obscurité dans l'exposition et la font paraître un peu incohérente.

D'abord il démontre que l'essence de la béatitude est dans l'intelligence, et non pas dans la volonté. On doit, dit-il, distinguer deux choses dans la béatitude, l'être même de la béatitude, et ce qui est purement accidentel, c'est-à-dire le plaisir qui s'y ajoute. Quant à ce qui regarde l'être de la béatitude, il est impossible que la délectation et l'acte de la volonté le constituent. La volonté, en effet, se

(1) S. Augustin, *Lettre à Dioscore.*

porte sur un objet ou présent, ou absent. Dans le premier cas, il y a plaisir, dans le second un simple désir. Or ni le plaisir, ni le désir ne constituent la fin. Le plaisir est une conséquence de la fin obtenue, le désir est un mouvement vers la fin. Il éclaircit cette matière par des exemples sensibles. L'avare désire l'argent, il se réjouit quand il le possède. L'argent qui fait l'objet de ses désirs n'est pas présent, il allonge la main pour le saisir et le rendre présent. Il en est de même pour la fin intelligible. Dès le début, nous voulons l'atteindre. Mais elle est absente, il faut que l'intelligence la rende présente à la volonté qui alors s'y complaît et se repose.

C'est donc l'acte de l'intelligence qui forme l'essence de la béatitude. Mais est-ce l'entendement dont il s'agit ? ou faut-il encore le concours des opérations intellectuelles, soit les déductions tirées des principes premiers, soit les déductions non moins complexes de l'expérience ? Les sciences particulières font-elles partie de l'essence de la béatitude ? Aristote l'a prétendu, et il confirme son opinion par des arguments qui ne manquent pas de solidité. Tous les hommes ont un désir naturel de savoir, et les sciences spéculatives sont recherchées pour elles-mêmes. Ce qui est le caractère distinctif de la béatitude. En outre, la béatitude est une opération selon la vertu parfaite. Or les vertus les plus parfaites sont purement spéculatives. Et il en compte trois, la science, la sagesse et l'intellect. Saint Thomas s'appuyant sur les principes même d'Aristote, démontre que l'essence de la béatitude ne peut pas être expliquée par les sciences particulières. La vertu d'une science, d'après Aristote, ne va pas au-delà des ses principes et les principes des sciences spéculatives sont découverts par les sens. La considération fondée sur ces sciences ne peut donc s'étendre au-delà de la connaissance sensible. Or la béatitude ou la fin dernière de l'homme franchit cette borne étroite, et s'élève jusqu'à l'infini. Mais rien n'empêche de voir dans cette connaissance, une imitation de la fin dernière, à ce titre elle peut apporter une large contribution à la béatitude imparfaite, et, ramenée

à ces termes, l'opinion d'Aristote est conforme à la vérité.

Saint Thomas, après avoir discuté la théorie d'Aristote, arrive à une conclusion définitive. La béatitude de l'homme consiste dans la vision de l'essence divine. La vision de Dieu, l'union de notre intelligence avec l'intelligence divine, voilà notre fin dernière, voilà notre béatitude parfaite. Il cite les paroles de l'apôtre saint Jean (I Joan., III, 2) *cum apparuerit similes ei erimus, et videbimus sicut est.* Lorsque Dieu nous apparaîtra, nous lui serons semblables, et nous le verrons comme il est. C'est la preuve de l'Ecriture, et c'est celle que réclame en premier la théologie. Mais dans le développement de cette preuve, il ne dédaigne pas de s'adresser au Lycée, et d'en tirer une confirmation pour sa thèse. Il est curieux de voir Aristote prêter des armes bien aiguisées pour la défense des plus hautes vérités révélées. Citons les propres paroles du saint docteur: « La dernière perfection de l'homme ne peut être que dans la vision de l'essence divine. Pour le prouver avec évidence, il faut considérer deux choses: la première c'est que l'homme ne peut être parfaitement heureux, tant qu'il lui reste quelque chose à désirer, la seconde c'est que la perfection d'une puissance doit se mesurer d'après son objet et que l'objet de l'intelligence c'est l'essence même de la chose. De ces deux principes, le premier est emprunté à la morale (L. I, ch.), le second au traité de l'âme (L. III, 26). Il suit de là que l'acte de l'intelligence n'est parfait que lorsqu'il appréhende l'essence même de son objet. Or, continue le saint docteur, si l'intelligence connaît l'essence d'un effet, sans pouvoir deviner ce que c'est que la cause, elle éprouve au moins le désir de s'élever jusqu'à la recherche de cette cause, et elle est inquiète jusqu'à ce qu'elle l'ait découverte et qu'elle en connaisse la nature. Ici vient une comparaison empruntée à la métaphysique d'Aristote. Si quelqu'un connaissant une éclipse de soleil, considère qu'elle provient d'une cause, il est excité à rechercher cette cause qu'il ignore, il admire, il recherche, et ne se repose que lorsqu'il est parvenu à connaître l'es-

sence de cette cause. » Ce raisonnement et cette comparaison conduisent le saint docteur à la conclusion. Si donc l'intellect humain — en connaissant l'essence d'un objet créé conclut simplement à l'expérience du créateur, son activité est éveillée, et elle n'est point satisfaite, il lui reste encore un désir naturel de connaître l'essence même de la cause. Il n'est pas encore arrivé au parfait bonheur et sa fin dernière. D'où il faut conclure que pour la béatitude parfaite l'intellect humain doit arriver à l'essence même de la première cause. Et ainsi il n'aura sa perfection dernière que par son union avec Dieu comme avec son objet, dans lequel seul consiste la béatitude de l'homme.

Telle est l'essence de la béatitude parfaite. L'homme ne sera complètement heureux que lorsque délivré des soucis et des inquiétudes de la vie présente, il pourra exercer la plus noble de ses facultés, et que cette faculté se portera vers le seul objet capable de la satisfaire, c'est-à-dire vers l'infini et l'universel, en d'autres termes lorsqu'elle s'unira à Dieu par les liens les plus intimes, et que grâce à la lumière de la gloire elle appréhendera l'essence divine, et que selon l'expression de l'Evangile elle entrera dans la joie du Seigneur.

C'est là un commentaire très fidèle et très net de la définition d'Aristote. On peut même affirmer que la théorie du philosophe grec est incomplète et manque de clarté, si elle ne s'éclaire des magnifiques développements que nous apporte saint Thomas. Aristote avait dit que la béatitude réside dans la raison. Saint Thomas nous a expliqué quel est le véritable sens de ces mots, la raison de l'homme, et comment la raison seule pouvait être le siège de la béatitude. Aristote l'avait défini un acte de la raison, et il avait ajouté que dans la raison on distinguait l'acte et la puissance. Saint Thomas va plus loin, et à l'aide des principes de la métaphysique aristotélicienne, il nous fait comprendre que la puissance est une simple capacité de recevoir l'être, qu'elle renferme l'imperfection, et se rapproche du néant, que l'acte seul est la perfection de l'être et que la béatitude étant la perfection de l'homme est nécessairement un acte. Cet acte est

selon la vertu, et selon une vertu parfaite. Voilà encore des mots dont il faut rechercher la véritable signification dans la Somme théologique. Cet acte est celui d'un homme diligent et soigneux σπουδαιίυ δ'ἀνδρὸς εὖ ταῦτα καὶ καλῶς, d'un homme qui agit bien et d'une manière excellente. C'est exact, c'est bien observé, mais pour avoir la lumière complète, il faut aller à la Somme théologique, ainsi que nous l'avons fait.

Ph. Gonnet.



FAUST

TRAGÉDIE DE GŒTHE

Traduction nouvelle complète, strictement conforme au texte original

Par Ralph Roderich SCHROPP (1)

Bonnes ou mauvaises, les traductions françaises de *Faust* abondent. Il semble vraiment que ce mystérieux poème ait, comme le chant de la Lorelei, fasciné les traducteurs pour les attirer sur un abîme où beaucoup devaient se perdre. Mme de Staël publia, en 1810, quelques fragments du premier *Faust*. Philarète Chasles a rendu célèbre ce vers :

(ich) Heisse Magister, heisse doktor gar,

par l'étrange version qu'il en a faite : Je suis professeur, je suis le docteur Gar.

Il aimait la fantaisie et la poussait parfois un peu loin. N'est-ce pas lui qui fit *de chic* tout un cours sur un roman de Jean-Paul, dont il n'avait lu que les premières pages ? En 1823, le comte de Sainte-Aulaire donna de *Faust* une traduction peu exacte et sans valeur. Celle de A. Stappfer, qui parut à la même époque, bien que plus consciencieuse est maladroite et n'offre aucun intérêt littéraire. Gérard de Nerval en fit cinq ans après « une transcription romantique

(1) **Paris, Perrin et Cie**, 1905.

qui, si elle n'était pas un modèle d'exactitude, avait au moins le mérite de rendre avec vivacité et grâce l'allure de l'original ». Gœthe en fut ravi. Depuis, nous avons eu la traduction de Henri Blaze de Bury, qui a eu du succès et un grand nombre d'éditions ; celle de Marc Monnier en vers libres d'une souplesse sans pareille ; celles du prince de Polignac, de F. Sabatier, de Camille Benoît, celle de Georges Pradez (1895), traduction métrique où l'auteur a cherché à rendre à la fois la pensée et la poésie de l'original ; la dernière en date est celle de Mlle S. Paquelin, et ne comprend que la première partie de *Faust*.

Ces traductions diverses, M. Ralph Roderich Schropp les a étudiées et confrontées avec le texte allemand. Celles en vers lui paraissent de belles infidèles. « La versification, dit-il, ne permet jamais qu'une adaptation très superficielle du texte de l'œuvre. Il n'est possible, en vers, que d'en rendre le sens plus ou moins exactement, par suite de l'obligation que cette forme impose de sacrifier aux exigences que requièrent la beauté et la correction des vers, la précision du texte. » Il ne conteste pas la valeur littéraire des écrivains qui se sont essayés à rendre le *Faust* en prose française, mais il estime « qu'aucune des traductions existantes, même de celles réputées les meilleures, ne saurait, sous le rapport de l'exactitude, résister à une sérieuse épreuve de confrontation avec le texte. Plusieurs, dit-il, ne dénotent qu'une stérile et vaine agitation. Laissant de côté les nombreux contresens qu'on relève çà et là principalement parmi les premiers traducteurs, ce qui frappe chez la généralité de ces écrivains, dont beaucoup même ne brillent pas de maîtrise dans la langue française, c'est leur style flasque pour rendre en prose la robuste versification de Gœthe ». Il remarque ensuite « le manque de précision dans les mots employés, surtout dans les adjectifs, qu'ils ont ordinairement adaptés à la manière française de juger et de sentir, sans se placer au point de vue du caractère de la race germaine, sous lequel l'œuvre est conçue et écrite. Ils se sont trop souvent mépris en voulant adapter le texte allemand à leur texte français,

tandis qu'il s'agissait de pratiquer le contraire. Ce défaut de correction provient sans doute aussi de ce que la plupart de ces traducteurs ne paraissent avoir eu qu'une connaissance imparfaite de la langue allemande, et qu'ils ont cherché à franciser le plus possible ce drame essentiellement germain, comme ils le font d'ailleurs, selon ce qui leur a été enseigné dès la jeunesse, à l'égard de toute œuvre étrangère qu'ils traduisent ». M. R. R. Schropp pense que, pour mieux réussir la traduction d'œuvres germaines dans une langue néo-latine, il convient « d'appartenir par la naissance à la nation de l'écrivain dont veut traduire les œuvres ».

Il y a assurément une grande part de vérité dans ces critiques et ces observations. Mais si je ne puis douter que le traducteur germain — qu'est d'ailleurs M. R. R. Schropp — comprenne beaucoup mieux qu'un Latin la poésie, la pensée, les nuances, les délicatesses de l'original allemand, je crains fort qu'il ne sache, qu'il ne puisse les faire passer dans la langue nouvelle. Et mon appréhension n'est que trop justifiée par la façon dont M. R. R. Schropp veut « transmettre à la phrase française les tonalités, les rythmes et les cadences de style qui charment dans l'original », et les « transporter dans la traduction pour qu'elle plaise dans sa prose poétique ». Pour « se rapprocher de la clarté, de l'énergie, de la concision, du sentiment avec lesquels Gœthe s'exprime », M. R. R. Schropp a calqué des mots français sur les expressions du texte. Sa version ou plutôt son thème est, pour m'expliquer clairement par une locution de collège, de l'allemand habillé en français. A force de vouloir conserver le caractère de la poésie, de l'original, il les garde si bien qu'il se refuse à nous les livrer. Et, en vérité, il manifeste non pas l'ignorance de notre langue et de notre grammaire qu'il possède bien, mais l'inconscience presque absolue du génie du français. Qu'on en juge !

Il transporte mot à mot les germanismes dans sa traduction. C'est ainsi que nous lisons : « Et si même il ne s'était pas donné au diable, il devrait pourtant *aller à fond !* »

La métaphore usuelle d'ailleurs en allemand *zu Grunde gehen* a passé telle quelle dans le français où, au lieu d'être expressive, elle est simplement obscure et confuse. On ne pourra guère comprendre cette phrase : « Le cher Saint-Empire romain, comment tient-il seulement encore ensemble »? qu'en se référant au texte :

Das liebe heil'ge Röm'sche Reich
Wie hält's nur noch zusammen ?

Je ne sais si je juge d'un point de vue trop exclusivement français, mais il me semble que les adjectifs manquent singulièrement de propriété et de précision dans les exemples suivants : « Un titre doit d'abord leur rendre *familier* que votre art dépasse beaucoup d'arts ». « Ma mère est par trop *stricte.* » « Faut-il que ce sournois *aride* trouble cette plénitude de visions ! » « Avec quel vin puis-je être *serviable?* » « Dompte, dompte, pour l'amour *des* parents, de *violentes* impulsions *ultra-vives! Agrestement* dans le calme sois l'ornement du *plan.* »

Les adverbes sont employés à tort ou maladroitement : « Un célibataire est *difficilement* à convertir. » Pourquoi ne pas dire *difficile à* ou *Il est difficile de ?* « Vous êtes beaucoup seule ? » Ce *beaucoup,* équivalent de *viel* indique-t-il la fréquence ou l'intensité ? a-t-il le sens de *souvent* ou de *très ?* Voici des phrases qui rappellent celles que l'on dit, que l'on écrit et que l'on imprime dans la Suisse française : « Maintenant, attends seulement, je l'attrape déjà, » *ich krieg'ihn schon.* « ... qu'il aimait pas peu du tout » *gar nicht wenig.* « Fais seulement d'abord attention. » « Avec toi *seulement* il danse sur l'esplanade. » « Donnez *seulement toujours.* »

M. R. R. Schropp emploie fréquemment les verbes actifs d'une façon neutre, sans compléments, ce qui donne à ses phrases une allure bizarre et déconcertante. « Ne considère pas comme rapine de fumer toi-même le champ dont tu *récoltes.* » Ce n'est plus, je pense, ce défaut, mais une audacieuse inversion que nous offre la phrase suivante : « Châteaux forts aux murailles élevées et à créneaux, filles

aux sentiments hautains, dédaigneux, je voudrais conquérir! ». En allemand, le présent de l'indicatif est très souvent employé avec le sens du futur. M. Schropp le garde en français et dit : « Maintenant lâche-moi! Je reviens bientôt, tu *peux* ensuite questionner. » — « Tu *vois* bientôt, avec ce breuvage dans le corps, Hélène, dans chaque femme. » — « Bientôt, je le crains, se *dissout* l'union. »

Pour se tenir plus près du texte, M. Schropp traduit *wie* dans le sens de *en qualité de*, *en tant que* par *comme*, alors qu'en le supprimant, la phrase serait non seulement plus rapide, mais plus française et plus claire. « Il te laisse entrer comme fille, non pas retourner comme fille. » — « Si comme adolescent tu honores ton père, tu retiendras volontiers de lui, si comme un homme tu as la science, ton fils peut atteindre un but plus élevé. »

Voici encore de singulières méprises : Cette espèce (cette race, cette engeance) ne flaire jamais le diable, *et la tiendrait-il* au collet, au lieu de *la tiendrait-il* ou *quand bien même il la tiendrait*. Mais le texte en allemand porte :

Und wenn er sie berin Kragen halte.

Cette manie d'exactitude littérale conduit notre traducteur à des méprises grotesques.

« Liebe Puppe », dit Faust à Margarete, *chère mignonne*. M. Schropp écrit avec assurance *chère poupée !*

Et cependant M. Schropp n'évite pas les inexactitudes, il modifie parfois le sens, au moins pour le lecteur français, par la façon brutale dont il traite notre langue et les tournures germaines qu'il y introduit de force. De sa part il est bien téméraire de blâmer le « style flasque » des traducteurs français : le principal défaut du sien est de n'être pas français. S'il a voulu garder le style précis, vigoureux, hardi de Gœthe, il n'a pas laissé passer grand'chose de son charme, de sa musique, de sa douceur et de sa beauté.

Eckermann raconte que dans l'entretien qu'il eut avec Gœthe le soir du 13 avril 1823, le poète qui goûtait particulièrement nos auteurs du XVI[e] siècle, exprima le désir

que *Faust* fût traduit en français du temps de Marot. Je doute que le style et la langue marotiques conviennent au poème de *Faust*, et rendent bien l'ironie acerbe et âpre de Méphistophélès, les aspirations, les rêves, les tortures et le désespoir de l'âme de Faust, la tendresse naïve et songeuse de Margarete — en 1823 l'admirable tragédie d'*Hélène* dont Gœthe avait l'idée, n'était pas achevée — mais certainement M. R. R. Schropp est resté aussi loin que possible de la grâce, de la souplesse, de l'aisance, de la délicatesse du poète français et qui semblaient à Gœthe un idéal.

Traduire un poème est chose impossible : si l'essai peut être tenté entre langues de même origine et d'esprits apparentés, il ne peut aboutir qu'à une accommodation, à une adaptation, si les idiomes sont de génies aussi différents que l'allemand et le français. Et quand le poème est ce drame merveilleux, mais si original, si particulier, si profondément humain et si mystérieux — ce qui n'en fait pas le moindre charme — la tentative est illusoire. La traduction ne donnera jamais qu'une idée vague, incomplète, inexacte de ce que peut être l'original. Il est des expressions allemandes, des mots allemands qui n'ont pas en français de correspondants : *Sehnsucht*, *Schwärmerei*, *Stimmung*, *Wonne*, *Gemüt*, *Wehmut*, les prétendus équivalents ou les périphrases ne rendront jamais la pensée germaine, et les images et les tours et surtout le rythme et la mélodie, en un mot la musique si expressive des vers allemands qui est sinon tout, au moins le premier élément de la poésie. On peut transférer en une autre langue le fond d'un ouvrage de science, d'histoire ou de philosophie. On ne traduit pas un morceau oratoire, on ne traduit pas un poème.

Si bonnes que soient les traductions que Blaze de Bury, Marc Monnier ont faites de la ballade du *Roi de Thulé*, elles ne nous rendent pas l'expression, la poésie, la musique, elles ne nous donnent pas l'impression, la *stimmung* de l'original. M. R. R. Schropp nous offre de cette vérité une preuve nouvelle. Est-ce à dire qu'il ait fait

une œuvre inutile et que sa traduction soit mauvaise. Non, ce que j'en ai cité permet au lecteur de la juger au point de vue français, et me dispense de lui appliquer un qualificatif que je ne trouve pas. Il ne faut cependant rien exagérer : j'ai cité les passages qui m'ont le plus choqué, et malgré cela, dans leur ensemble, les discours de Méphistophélès par exemple, dans le premier *Faust* se lisent bien et, dans la seconde partie, la beauté de la poésie, la splendeur des idées transparaissent sous le voile un peu rude de cet étrange français. Mais par son exactitude littérale, par son mot à mot scrupuleux, par ses germanismes mêmes, par la façon adéquate quant aux mots dont elle est moulée sur le texte de Gœthe, et la manière dont elle parle allemand en français, cette traduction est la meilleure pour nous aider à lire l'original, pour nous faire pénétrer le génie de la langue allemande en même temps que la pensée, la poésie, la forme de *Faust*. Car elle ne nous dispense pas de lire le texte, elle est en quelque sorte un guide qui nous le fait suivre pas à pas. Elle est excellente, je le répète, pour l'étude de la langue allemande et du chef-d'œuvre de Gœthe. A ce titre, elle vient à son heure. Nous ne sommes plus au temps de Philarète Chasles et des bons romantiques, et nous ne pensons pas connaître un ouvrage pour en avoir parcouru une traduction. Ce n'est pas un mince service que nous rend M. Schropp en nous aidant à déchiffrer cet admirable poème, et ce n'est pas non plus un mince mérite que d'avoir affronté ce travail et de l'avoir mené à fin. M. R. R. Schropp prépare une traduction du Théâtre de Gœthe. Tout en profitant de l'expérience acquise par la traduction de *Faust*, qu'il ne change pas de système; car, s'il ne saurait prétendre faire une œuvre littéraire française, il nous aide à lire, il nous épèle pour ainsi dire les plus beaux chefs-d'œuvre de la littérature allemande.

J. B.





BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

La théologie de Tertullien, par Adhémar d'ALÈS, prêtre. Un vol. in-8° de XVI-535 pp. Paris, G. Beauchesne, 1905. — Prix : **6** fr.

Il est peu d'auteurs parmi les Pères de l'Eglise dont il importe autant d'étudier la pensée et les œuvres que Tertullien. Fondateur de la théologie latine, et créateur de sa langue, il est, à tous égards, et bien qu'ennemi, en principe, de toute nouveauté, un initiateur qui a fortement marqué sur elle son empreinte, et dont l'influence dure encore. Aussi était-il tout indiqué comme sujet d'une des premières études que devait comprendre la *Bibliothèque de théologie historique* publiée sous la direction des professeurs de théologie de l'Institut catholique de Paris. A M. A. d'Alès est échu le soin de nous présenter, en un volume compact, la théologie du grand africain.

Le livre s'ouvre par une *Introduction* dans laquelle l'auteur rappelle brièvement la vie de Tertullien, et fixe la chronologie de ses œuvres. Cette chronologie coïncide avec celle de M. P. Monceaux, sauf en un point : le *De virginibus velandis* est ramené à l'an 206 environ, au lieu de 208-211. Puis M. d'Alès expose, en neuf chapitres, l'enseignement de Tertullien : 1° sur la divinité du christianisme et ses preuves ; 2° sur Dieu et la Trinité ; 3° sur la création : hommes et anges ; 4° sur le Christ ; 5° sur l'Eglise, l'Ecriture, la tradition ; 6° sur la vie morale et chrétienne ; 7° sur la prière et les sacrements ; 8° sur l'Eglise et le siècle ; 9° enfin sur le montanisme. Beaucoup de ces sujets ont été traités par Tertullien dans des écrits exprès. L'auteur a analysé ces écrits, mais a eu soin, à la fin de ses chapitres, d'en

résumer les données : précaution qui n'était pas inutile vu la longueur des analyses. Dans d'autres cas, il a fallu chercher un peu partout les éléments de l'exposé ; et ces recherches ont été faites, à ce qu'il m'a paru, d'une façon consciencieuse et fort complète. Je signalerai, comme particulièrement intéressants, les tableaux des pages 86 et suivantes, où M. d'Alès rapproche de la théorie de Tertullien sur la génération du Verbe les données des apologistes grecs du IIe siècle sur le même sujet, et la discussion des textes relatifs à l'Eucharistie et du sens du verbe *repræsentare* (pp. 356 et suiv.). L'auteur croit, avec M. Funk, qu'il s'agit bien de l'agape dans *Apologeticum*, 39, et je suis de son avis. Il pense que, vis-à-vis des païens, l'Eglise observait un certain arcane, et il a encore raison (p. 317). Il me semble, d'autre part, qu'il juge un peu sévèrement (p. 99) la doctrine de Tertullien sur le Saint-Esprit. Pourquoi n'a-t-il pas cité le texte de l'*Adversus Praxean* (13) si catégorique sur la divinité du Saint-Esprit, l'unique texte des trois premiers siècles, remarquons-le bien, où cette divinité soit explicitement affirmée ? N'a-t-il pas forcé un peu (p. 265) la théorie de Tertullien sur le péché originel ? Elle n'est pas aussi claire qu'il la présente. Page 273, M. d'Alès suppose que Tertullien, quand il écrivit le *De Pœnitentia*, admettait que l'Eglise pouvait pardonner les trois *peccata mortalia*. Probablement en effet : cependant son tempérament extrême et sa conduite ultérieure peuvent faire concevoir quelque doute.

Ce sont là en tout cas de bien légères taches, si taches il y a, dans un travail si considérable et d'une aussi considérable difficulté. Négligeons-les, et félicitons plutôt l'auteur de nous avoir donné, sur le premier en date des Pères de l'Eglise latine, une œuvre qui est bien près d'être définitive, et qui s'imposera, en tout cas, à l'attention de l'érudit, chaque fois qu'il voudra connaître la doctrine théologique du grand Africain.

J. TIXERONT.

Das Fegfeuer. Le Feu du Purgatoire suivant la doctrine catholique, par le Dr Franz SCHMID. Un vol. in-8° de 214 pp. Brixen, Pressvereins-Buchandlung, 1904.

Le but de l'auteur, dans ce petit volume, est d'étudier non pas la doctrine du Purgatoire en général, mais le point de savoir si le feu du Purgatoire est un feu réel et matériel. Dans une

première partie, le Dr Schmid fait donc un exposé des témoignages patristiques de l'Eglise latine et de l'Eglise grecque et de l'enseignement de l'Ecriture et des théologiens sur cette question. Dans une seconde partie, il fait valoir les preuves internes et de convenance qui militent en faveur de l'admission d'un feu matériel, et réfute les objections élevées contre cette thèse. Sa conclusion est que, sans être une vérité de foi, et sans que la doctrine contraire mérite aucune censure, l'opinion qui regarde le feu du Purgatoire comme un feu proprement dit et réel est théologiquement certaine, et que ceux qui la condamneraient et la déclareraient erronée devraient eux-mêmes être regardés comme téméraires et coupables d'erreur. — La partie la plus utile de cette consciencieuse étude est certainement la partie positive où se trouvent groupés tous les textes, visant le Purgatoire, des Pères grecs et latins.

J. T.

La Vie liturgique, par Eugène Chipier, licencié ès lettres. In-12, pp. 458. Lyon, E. Vitte, 1904.

Voici un livre fort instructif, écrit avec onction, assez original, qui, propagé parmi les fidèles et sérieusement médité, les éclairerait sur le véritable caractère de la vie chrétienne, et les ramènerait à la pratique des vertus austères de l'Evangile. L'auteur part de ce principe que la liturgie n'a pas pour but seulement de rendre à Dieu les devoirs qui lui sont dus ; elle instruit encore les fidèles sur les moyens les plus propres à les sanctifier, leur offre un tableau admirable de toutes les vérités qu'ils doivent croire et retracer dans les détails de leur journée. Cet enseignement n'a rien de vague et d'imprécis comme on a osé le dire dans le parlement ; il est au contraire très net, très varié, et de plus adapté aux besoins modestes du peuple, comme aux exigences plus hautes du savant. Ainsi que le dit M. Chipier, « l'office divin, avec ses discours, ses poésies, ses prières, nous offre un abrégé de la littérature religieuse. » Cet abrégé est si riche qu'à chaque jour l'esprit reçoit une nourriture surabondante. Mais il est temps d'exposer le plan de l'ouvrage et d'en résumer les principaux enseignements.

D'abord nous avons un excellent chapitre sur la vie en général. Ayant à parler de la vie liturgique, l'auteur devait nous initier au mystère de la vie. Nous retrouvons dans ce cha-

pitre les notions des philosophes, surtout d'Aristote et de saint Thomas. La vie est un mouvement, et ce mouvement doit avoir son principe dans l'être lui-même. Voilà pourquoi la vie commence avec les plantes. C'est le degré le plus inférieur. La sève monte, les feuilles s'épanouissent, la fleur déroule ses couleurs et son dessin. Le fruit enfin s'éveille, et peu à peu arrive à sa maturité, et tout cela par un principe intérieur qui est dans la plante. Au-dessus est la vie des animaux, puis celle de l'homme qui réunit en lui les opérations végétatives et sensitives, et y ajoute celles de la vie intellectuelle.

Cette définition de la vie étant donnée, l'auteur nous ouvre les portes du sanctuaire, et développe à nos regards les parties de la divine liturgie qui, comme autant de drames émouvants, réveillent dans les cœurs des émotions pures et les élèvent à Dieu. Toutes renferment des trésors de grâce, toutes ou bien arrachent les âmes aux ténèbres de la mort, ou fortifient la vie qu'elles ont déjà reçue. Pour notre âme, vivre c'est se mouvoir vers Dieu. Rien n'est plus propre que le culte à créer ce mouvement d'ascension vers les régions supérieures. Notre corps même en reçoit une influence salutaire.

Nous avons dit la liturgie en général. C'est encore plus saisissant quand nous venons aux scènes particulières. D'abord la sainte messe, c'est le sacrifice de la croix continué. Sur tous les points du globe, une hostie pure et sans tache est offerte à Dieu, qui supplée à l'insuffisance des hommes et répare par des hommages d'une valeur infinie leur ingratitude et leurs iniquités sans nombre. Après une bonne explication des cérémonies de la messe, viennent des considérants sur l'office divin, le chant liturgique, les fêtes, les sacrements, tout autant de sources fécondes par lesquelles la vie se développe dans les âmes.

Le livre se termine par un chapitre qui mérite une attention toute particulière. Il est intitulé : Conclusion. Notre situation. Résolutions. C'est d'abord un excellent résumé des idées longuement expliquées dans les chapitres précédents. La liturgie offre à l'âme un aliment substantiel. Puisée au service divin, cette nourriture pénètre dans toutes ses facultés et les perfectionne. L'intelligence, la mémoire, l'imagination se vivifient et se renouvellent. « Le dernier des Vandales, dit M. Chipier, Gélimer, demandait à son vainqueur un pain pour apaiser sa faim, une lyre pour chanter ses malheurs, une éponge pour essuyer ses larmes. Tous les fils d'Eve reçoivent en cet exil, par la vie

liturgique, le pain de la communion et la lyre de la louange, avec la consolation de mêler leurs larmes au sang de l'agneau (1). » Autrefois en France la vie liturgique formait le centre de la vie du peuple, comme l'Eglise était le centre de la cité. La foule se pressait dans le temple, soit à la grand'messe, soit aux vêpres. Même en dehors du dimanche, les artisans venaient en corps fêter leur patron. Nos preux puisaient un nouveau courage dans l'assistance aux offices. Joinville, à Marseille, s'embarquait au chant du *Veni Creator*. Beaucoup de nos localités doivent leur existence à une chapelle. Au diocèse de Lyon, sur cinq cent quatre-vingt-dix-huit communes, plus d'un quart portent des noms sacrés.

C'est dans le renouvellement de la vie liturgique qu'est le salut. Nous sommes en pleine déchéance depuis plus d'un siècle. La cause en est dans l'indifférence des chrétiens et l'abandon des pratiques du culte religieux. D'où vient ce malheur, et pourquoi a-t-on ainsi déserté l'église et réalisé cette parole du prophète : Les voies de Sion sont dans le deuil parce qu'il n'est personne qui vienne à ses solennités ? Il faut l'attribuer à l'ignorance, à la mollesse, au respect humain et aux préjugés qu'une presse impie a accumulés dans l'esprit du peuple. C'est la conclusion de l'ouvrage. Elle signale une plaie profonde et les remèdes propres à la guérir ; elle est en même temps pleine de détails de mœurs qui la rendent très intéressante.

Ph. Gonnet.

Etudes bibliques. — I. **Etudes sur les religions sémitiques**, par le P. M.-J. Lagrange, correspondant de l'Institut ; 2e édition, revue et augmentée. In-8°, xiv, 527 pp. Paris, Lecoffre, 1905. Prix : **10** fr.

II. P. M.-J. Lagrange : **La Religion des Perses**. *La réforme de Zoroastre et le Judaïsme;* in-8°, 54 pp. Paris, Lecoffre, 1904.

I. En moins d'un an et demi ces *Etudes sur les religions sémitiques* ont atteint leur seconde édition ; ce beau succès est d'un heureux présage, car il prouve tout à la fois que les études bibliques trouvent en France un public nombreux et que les travaux des catholiques ne sont plus, comme autrefois, négligés par la critique savante comme non avenus. Ce succès paraît

(1) *Vie liturgique*, p. 353.

avoir étonné l'auteur lui-même. Nous devons constater cependant qu'il était bien mérité. Dans l'impossibilité où nous sommes d'analyser en détail ce livre, si plein de faits et d'idées, nous nous bornerons à signaler les sujets traités.

Dans l'introduction, le P. Lagrange étudie les origines de la religion et de la mythologie, et prouve contre les partisans de l'évolutionnisme en religion que le monothéisme ne procède pas du polythéisme par voie d'épuration. Il détermine ensuite quels furent les Sémites, leur habitat primitif, leurs groupements principaux. Le dieu commun des Sémites a été El, probablement dieu unique. Quelle idée représentait ce terme ? Il signifierait « le fort » ou « le premier », ou « le but des désirs et des efforts de l'humanité », ou si l'on trouve cette idée trop métaphysique, « celui vers lequel on va pour lui rendre un culte, dont on recherche la protection, auquel on tend par la prière ». Dieu reçoit encore d'autres noms chez les Sémites : Baal, qui signifie dieu, maître et seigneur ; Mélék, Milk, Molék, c'est-à-dire Dieu, le roi. De plus, pour les Sémites, Dieu est un parent, surtout un père. Au culte des dieux se rattache celui des déesses, Achéra et Astarté, la dame ou la maîtresse.

Voici les titres des chapitres suivants : Sainteté et impureté. Les choses sacrées : les eaux sacrées, les arbres sacrés, l'enceinte sacrée, les pierres sacrées, bétyles, stèles, cippes. Les personnes consacrées : personnel du culte, consécration personnelle, la circoncision. Le sacrifice : Idée générale. Les temps sacrés : le calendrier, les fêtes. Les morts : les noms des morts, les usages funéraires, la sépulture, les devoirs rendus aux morts, l'autre vie. Les mythes babyloniens : l'épopée de Gilgamès, les cosmogonies babyloniennes, la cosmogonie chaldéenne, le mythe de la création, Bel et le dragon, les origines de l'humanité. Les mythes phéniciens : Philon de Byblos, cosmogonie, histoire primitive, histoire des Ouranides.

Le dernier chapitre : *Caractère et développement historique des religions sémitiques* est nouveau, ainsi que celui sur les temps sacrés. Les Sémites sont incontestablement très supérieurs aux Egyptiens, et même aux Grecs, dans la démarcation qu'ils tracent entre les dieux et le monde des corps ; l'idée que le Sémite se faisait du divin était plus claire que celle que possédaient les Egyptiens, plus profonde que celle des Grecs ; leurs dieux sont plus transcendants, ce sont des êtres au-dessus de

l'humanité. Sur les origines, il est difficile d'arriver à des conclusions très nettes : le sentiment religieux était exprimé chez tous les Sémites par le mot El, désignant à la fois un dieu personnel et la source de toute divinité, de sorte que la religion des Sémites se présente comme un sentiment religieux envers les dieux, seigneurs de toutes choses. Pour une période antérieure, on peut concevoir le partage du divin entre le dieu masculin et le dieu féminin, puis le dieu à la fois masculin et féminin, et enfin Dieu. Par suite de l'adoption des dieux de leurs voisins et des étrangers, les religions sémitiques aboutirent à un polythéisme plus étendu.

Il y aurait quantité d'idées nouvelles, d'aperçus ingénieux à glaner dans cette œuvre importante qui mérite non pas d'être lue, mais d'être étudiée. Pour en saisir toute la valeur et en tirer un profit sérieux, il sera nécessaire de n'être pas arrêté par les difficultés du sujet, et aussi par quelques légers défauts, qui déparent un peu ce travail : manque d'ordre et exposition quelquefois nuageuse. Ce dernier défaut tient peut-être au sujet, dont les données sont tellement abondantes et diverses qu'elles paraissent quelquefois contradictoires.

II. Dans une brochure intitulée : *la Religion des Perses*, le P. Lagrange a essayé de prouver par une étude de la religion des Perses, après ou avant Zoroastre, que celle-ci n'a pas eu d'influence sur la religion judaïque ; l'inverse serait plutôt vrai.

E. Jacquier.

P. Ulbald-d'Alençon, **Les Opuscules de saint François d'Assise** ; *Nouvelle traduction française. Nouvelle bibliothèque Franciscaine*, 2ᵉ série, T. II. Paris, Poussielgue, 1905, avec préface de François Coppée. 1. vol. in-16, 286 pp. Prix : 1 franc.

On sait le développement inattendu que la littérature franciscaine a pris depuis quelques années dans les milieux les plus variés, et quelquefois les moins orthodoxes.

Ces « Tertiaires » d'un nouveau genre, groupés sous la bannière de M. Paul Sabatier, stimulent à leur tour l'activité scientifique des enfants de la maison.

C'est avec plaisir que nous voyons insérer dans la collection Poussielgue un recueil à la fois populaire et sérieux des écrits du Poverello.

Une analyse sommaire suffit à en faire apprécier le mérite, et l'utilité pratique.

L'éditeur fournit d'abord quelques éclaircissements sur l'ouvrage classique de Wadding ; il en relève les imperfections, et sépare avec soin les opuscules authentiques des écrits douteux.

Ceux-là renferment les deux règles de 1210-1221 et de 1223, avec le testament du saint et des fragments de la règle de sainte Claire ; puis les admonitions ou avis spirituels, un petit nombre de lettres, d'oraisons, et l'office de la Passion du Seigneur.

Le P. Ubald croit devoir classer dans la seconde catégorie la règle de l'ordre des Pénitents, deux lettres du F. Elie, les billets à saint Antoine et à la dame romaine Jacqueline de Settesoli, le Cantique du soleil (ce qui semble bien sévère), ceux de la fournaise et de l'amour divin (œuvre probable de F. Jacopone), la prière en temps de maladie, et le testament d'avril 1226.

Il ajoute en appendice la Bulle d'Innocent IV (9 août 1253) qui contient la règle des Clarisses, la très belle invocation à la pauvreté, qui date sans doute de 1227, le célèbre morceau de la joie parfaite qui appartient aux Fioretti, enfin quelques témoignages intéressants du chroniqueur français Jacques de Vitry, sur les débuts de l'Ordre (à partir de 1216.)

Les personnes pieuses trouveront à s'édifier dans ce petit volume, et les amateurs, chaque jour plus nombreux, des choses franciscaines, le consulteront avec profit.

Les unes et les autres remercieront le R. P. Ubald d'avoir enrichi de la sorte et sa propre bibliographie, déjà copieuse, et la collection Poussielgue, sur laquelle nous aurons bientôt à revenir à propos de nouvelles biographies séraphiques.

L'Année des Malades, par la comtesse de Flavigny. Deux vol. in-16 carré, de 234 et 219 pp. Paris, Lethielleux, 1904. — Prix : 4 fr.

Tout le monde connaît le beau livre de H. Perreyve sur « La journée des malades ». Celui de Mme la comtesse de Flavigny, que nous annonçons ici, est de même inspiration et se propose le même but : nous aider à sanctifier nos maladies et à en tirer le profit que la Providence entend que nous en recueillions. Seulement, au lieu de s'adresser à tous les malades indistinctement, *L'Année des Malades* — et cela justifie son titre — s'adresse plus particulièrement à ceux « pour qui l'infirmité est un état »,

aux valétudinaires, à ceux en qui le ressort de la vie n'est pas seulement faussé pour quelques jours, mais affaibli et usé, et qui vivent dans ce monde comme n'en étant plus.

A ces vaincus de la vie, supposés chrétiens, Mme la comtesse de Flavigny, dans son premier volume, « *La vie et l'oraison du malade* », rappelle d'abord ce qu'est, au regard de la foi, la maladie, comment ils la doivent sanctifier, à quel travail ils doivent se livrer, quels sacrements ils doivent recevoir, comment il est nécessaire qu'ils se préparent à la mort; puis, insistant sur l'*oraison du malade*, elle propose et développe douze sujets de méditations pour les divers temps (avent, noël, carême, etc.) et fêtes principales de l'année. Le second volume, « *Les lectures spirituelles du malade* », contient cinquante-deux courts morceaux sur les aspects chrétiens de la maladie, extraits des meilleurs auteurs anciens et modernes.

On ne peut que recommander ce beau travail où l'examinateur « n'a rien trouvé que de très conforme à la foi chrétienne et de très capable d'édifier le lecteur ».

J. T.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Questions brûlantes, par Fernand NICOLAY, in-12, p. 344. Paris, Retaux, 1905. Prix : **3 fr. 50**.

Ce sont bien des questions brûlantes qui sont agitées dans ce volume. Il s'agit de l'éducation, du divorce et de ses conséquences, de l'avenir du suffrage universel, de la science du xxe siècle, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, des congrégations et des lois existantes, des enterrements civils et de la crémation. La manière de les traiter est parfaitement en harmonie avec la nature du sujet, et très propre à convaincre et à entraîner les esprits. L'auteur montre par des faits bien constatés les conséquences désastreuses de l'éducation neutre, du divorce, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Comme il a une connaissance profonde de notre législation, et de l'histoire du droit civil, il prouve que toutes les mesures défavorables à la religion sont complètement illégales et injustes. Signalons l'intéressant chapitre intitulé : Les biens du clergé : une erreur historique. On dit souvent que les biens du clergé ont été

confisqués par l'Assemblée Constituante. C'est là une erreur grave. On rejeta la formule du projet de loi : les biens du clergé appartiennent à la nation, et on y substitua la formule qui est dans le décret du 2 novembre 1789, après un long discours de Mirabeau où il était dit qu'on ne voulait pas spolier l'Eglise, que le clergé continuerait d'administrer ses biens. On voulait simplement avoir un gage pour payer les dettes du royaume. Le clergé venait simplement au secours de l'Etat, sauvait le pays en détresse et faisait acte de patriotisme. Par conséquent les biens du clergé n'ont pas été enlevés à l'Eglise par un acte officiel, l'Etat reconnaissait qu'elle était propriétaire, il s'engageait à assurer l'exercice du culte, à l'acquittement de toutes les fondations pieuses et le fonctionnement des œuvres attachées au culte; le décret n'a pas été rapporté. Seulement quand est venue la tourmente révolutionnaire, on n'a pas tenu compte des engagements stipulés, mais c'était un temps d'anarchie. Lors du concordat, on a tout simplement remis en vigueur le décret de la Constituante. Le Pape a bien voulu consentir à ne pas inquiéter les propriétaires. L'Etat alors, par un contrat solennel, a reconnu le droit de l'Eglise et s'est chargé de subvenir aux besoins du clergé. Le budget du clergé est donc une dette nationale. Le clergé est créancier de l'Etat, avec plus de droit encore que les porteurs de rente française. L'auteur, après cette discussion vigoureuse dont nous n'avons donné qu'une faible esquisse, termine par cette apostrophe : supprimer le traitement ecclésiastique, rien donner en échange, c'est une injustice manifeste et une violation flagrante du droit. Après l'Eglise, les rentiers.

Instruire, est-ce moraliser ? L'auteur répond par la négative. La science à elle seule ne suffit pas pour rendre bon et honnête, c'est une arme qu'on met entre les mains de l'homme. Si on n'a soin d'y joindre l'enseignement de la morale, elle lui apportera des ressources inespérées pour satisfaire ses passions, et en fera un être dangereux pour la société. La thèse est envisagée sous toutes ses faces. La statistique, les témoignages des hommes les plus éminents démontrent que les crimes se multiplient lorsque l'enseignement de la morale est négligé. Et cet enseignement pour être efficace doit avoir son fondement dans la religion. C'était la pensée des païens eux-mêmes. Aristote, Cicéron, Sénèque, Plutarque sont unanimes. Les modernes font écho ici à la doctrine des anciens. La religion est la base unique de

la morale : qui parle ainsi ? Diderot, Voltaire, Rousseau tiennent le même langage. Un peuple athée serait une horde de brigands. La divinité est le lien sacré de la société, le frein du scélérat, l'espérance du juste. Sans religion pas de vraie probité, affirmera Rousseau. Il n'est pas jusqu'à Robespierre qui n'ait proclamé hautement les dangers de l'athéisme. Qui donc, dit-il en s'adressant à ce monstre, t'a donné mission d'annoncer au peuple que la divinité n'existe pas ? L'idée de son néant inspirera-t-elle à l'homme des sentiments plus purs et plus élevés que ceux de son immortalité ? Dans le XIX[e] siècle, Cousin, Guizot, Gouffroy, Victor Hugo sont peut-être plus explicites encore et plus énergiques. L'instruction, dit Cousin, doit être religieuse, c'est-à-dire chrétienne, sinon l'on n'a rien fait, et Guizot : Si l'instituteur n'est pas l'auxiliaire du prêtre, la morale de l'école est en danger.

Il y a dans cet ouvrage des documents précieux et quelques pages éloquentes, où l'indignation éclate en accents pleins d'une noble véhémence. Nous ne citons que les premières phrases de la fin du chapitre que nous venons d'examiner. Vous, laïcisateurs intolérants, vous avez chassé Dieu de l'âme de l'enfant ; vous avez entravé l'influence salutaire de l'aumônier des prisons ! Eh bien ! voyez votre œuvre ! En une seule année, il y a eu trois cent quatre-vingt-dix-huit suicides de mineurs, dont soixante-sept d'enfants. Dans ce même laps de temps, on a enregistré quatre-vingt mille récidives, constatées judiciairement.

En vérité, à voir ce qui se passe, il semblerait que les pouvoirs publics ont un intérêt secret à préparer des légions d'hommes sans foi, pour arriver à constituer une société sans lois. Oui, sans lois ; car les décrets suffisent au despotisme.

Ph. GONNET.

Aristoxène de Tarente et la musique de l'antiquité, par Louis LALOY, ancien élève de l'école d'Athènes, docteur ès lettres, grand in-8°, p. 354. Paris, Lecène-Oudin. 1905.

La musique est très ancienne dans la Grèce. Comme c'était un élément essentiel de la poésie lyrique, elle en a suivi toutes les vicissitudes. Les deux arts marchent de pair et se prêtent un mutuel concours. Les grands poètes lyriques furent aussi de grands musiciens. De très bonne heure, les Grecs ont cherché à

pénétrer dans les secrets de l'harmonie. Sans compter les musiciens de profession, tel que Lasos d'Hermione, Damon et Pythoclès, les philosophes eux-mêmes ont abordé ces problèmes difficiles et ont essayé de les résoudre en remontant aux principes premiers. Mais c'est surtout avec Aristoxène que la musique est devenue une science. Un ouvrage sur ce grand théoricien ne peut être complet qu'à la condition de rappeler les travaux antérieurs qui l'ont préparé, et de faire pour ainsi dire l'histoire de la musique dans l'antiquité. Le sujet est donc très vaste, et l'auteur le traite avec profondeur.

Aristoxène a fait comme une révolution dans la science de la musique, et nous le connaissons très peu. A part une petite notice de Suidas, et quelques citations dans Sextus Empiricus et Diogène de Laerte, nous ne trouvons rien qui nous renseigne sur sa vie et sur ses œuvres. Il était de Tarente, passa la plus grande partie de sa vie en Grèce, surtout à Athènes où il fut disciple d'Aristote. Il prit quelque teinture de philosophie chez les Pythagoriciens dans la Grande-Grèce, continua à Athènes dans la société d'Aristote, mais s'adonna surtout à l'étude de la musique. Il avait eu la bonne fortune de naître d'un père, artiste de premier ordre, Mnésias ou Spintharos. Il suivit les leçons de Xénophile, se forma à l'école de Lampros d'Erythrée, et vécut quelque temps à Mantinée où les institutions musicales étaient florissantes. Il vécut, dit Suidas, au temps d'Alexandre et de ses successeurs. Ses ouvrages ont trait à la musique, à la philosophie, à l'histoire, à tous les problèmes de l'éducation. On compte quatre cent cinquante-trois livres.

Après cette notice sur la vie et les œuvres d'Aristoxène, M. Laloy nous indique les nombreux systèmes imaginés par ses prédécesseurs. L'enfantement fut pénible et laborieux. Il fallut plusieurs siècles pour rassembler les matériaux, les coordonner, et construire cet édifice majestueux tel qu'il nous apparaît au siècle des successeurs d'Alexandre. Le premier éveil fut donné par les Pythagoriciens. C'est par la science des nombres qu'ils arrivèrent à jeter les fondements de la science musicale... L'acoustique pythagoricienne partit de l'expérience du monocorde : en mesurant les longueurs des cordes qui donnent les trois consonnances d'octave, de quinte et de quarte, ils trouvèrent entre ces longueurs des rapports fixes et définis $\frac{2}{1}$, $\frac{3}{2}$, $\frac{4}{3}$. Plus tard, de nouvelles notions s'ajoutèrent à ces premières notions. On découvrit le rapport $\frac{9}{8}$ qui représente le ton ma-

jeur, c'est-à-dire l'excès de la quinte sur la quarte. Cette découverte est due probablement à Philolaos. On essaya de ramener ces quatre premiers nombres à une loi générale et unique. De là naquit l'idée de la proportion harmonique. Avec Philolaos et Archytas, on évalue les rapports de la gamme tout entière. Enfin, on finit par introduire dans la musique le principe de la vitesse et des mouvements vibratoires.

La théorie pythagoricienne pénétra dans les différentes écoles et devint la base de l'enseignement musical. Les plus illustres maîtres de lyre et d'aulos, un Lasos, un Pythoclides, un Damon ne se bornaient pas à faire des virtuoses dans l'art de toucher des instruments, ou d'exécuter des morceaux, ils leur enseignaient encore les relations fondamentales qui donnaient à leur art sa signification mathématique. Il vint un moment où cette théorie se trouva tout à fait insuffisante. Elle avait su distinguer les diverses nuances de la voix, elle considérait dans la musique les intervalles qu'elle emploie, les rapports numériques qu'ils traduisent. Mais elle gardait le silence sur la manière de disposer les sons dans un certain ordre. En d'autres termes, elle était sèche, abstraite, restait dans les régions ardues des mathématiques, et s'occupait fort peu de la mélodie.

Ce fut l'œuvre des nouvelles écoles. La création des modes enfanta la mélodie, en réduisant la succession des sons à un petit nombre de formes fixes et simples, de types bien définis. Suivant la manière de combiner entre eux les intervalles, on eut différents motifs, et diverses phrases musicales. Le mode dorien s'établit si l'on trouve dans un tétracorde d'abord un intervalle de deux tons, ou deux tons successifs, ensuite deux quarts, ou deux tiers, ou un simple demi-ton. Le mode lydien existe, lorsque ce même tétracorde présente d'abord le petit ou les deux petits intervalles, ensuite l'intervalle complémentaire qui achève la quarte. Dans le mode phrygien un petit intervalle, simple ou divisé, devra être encadré entre deux intervalles plus grands. Cette partie est très savante, et demande pour être comprise une connaissance très approfondie de la métrique grecque, et des principes par lesquels les savants modernes expliquent la nature et la propagation du son.

La partie la plus neuve et la plus approfondie de l'ouvrage de M. Laloy est son étude sur la théorie musicale d'Aristoxène. Cette théorie laisse de côté les spéculations pythagoriciennes, les considérations morales, et même les questions relatives à

la nature du son. Il cherche à résoudre le problème le plus important que les musiciens antérieurs avaient abordé sans en connaître l'étendue et la difficulté. Comment se fait-il que la musique emploie certains sons, et non pas d'autres? Y a-t-il moyen de dresser un tableau où toutes les gammes soient comprises ? Ce problème est résolu dans l'harmonique. Cet ouvrage dont nous possédons une longue partie contient la théorie d'Aristoxène sur la musique. M. Laloy l'étudie avec beaucoup de soin. Cette étude qui est remarquable pour l'érudition et la profondeur de la doctrine se divise en deux parties : les Principes et les Eléments. Dans l'impossibilité où nous sommes de nous attarder à une discussion détaillée, nous donnerons la conclusion de l'auteur qui nous paraît établir une juste compensation des qualités et des défauts d'Aristoxène. « Son œuvre est inégale, abrupte et heurtée. On passe à chaque instant de pensées profondes et de vastes aperçus à des discussions oiseuses, à des distinctions inutiles. ... Il y avait dans ce cerveau puissant, un singulier mélange d'idées et de penchants contraires, et l'œuvre s'est formée avant que la lutte intérieure fût terminée. Musicien par sa nature et son éducation première, initié ensuite à la discipline pythagoricienne, converti enfin à l'aristotélisme, Aristoxène n'a pu échapper complètement à ces influences diverses (1). »

Ph. GONNET.

La crise du Patriotisme à l'Ecole, par Emile BOCQUILLON, instituteur public à Paris, avec une *Préface* de M. René GOBLET. Un vol. in-12 de XXIII-481 pages. Paris, Vuibert et Nouy. Prix : **3 fr. 50.**

La *Préface* de ce livre a fait beaucoup plus de bruit que le livre lui-même, parce qu'elle a été publiée dans la *Revue politique et parlementaire*, et surtout parce qu'elle émane d'un ancien président du Conseil, d'un ancien ministre de l'Instruction publique, M. René Goblet.

C'est un cri d'alarme poussé par un Français, qu'effraye le travail antipatriotique des Hervé et des sous-Hervé, disant à la veuve de Paul Bert : « Il ne faut plus parler de patriotisme. »

M. Emile Bocquillon a le courage de signaler la réponse indignée de Mme Paul Bert, de flétrir la *Revue de l'enseignement*

(1) LALOY, 260.

primaire, le *Volume* de M. Payot, le *Journal des instituteurs* et les *Bulletins d'Amicales*, qui propagent les doctrines antimilitaristes et antipatriotiques. Il s'élève contre le chant de l'*Internationale* dans les écoles officielles et la proscription des manuels de « patriotes », comme Charles Dupuy, Compayré, Mabilleau, qualifiés « d'empoisonneurs », tandis que le lauréat d'un concours public, M. Franchet, appelle le dogme de la Patrie « l'école de la haine ». L'appel des instituteurs laïques patriotes aux cent vingt mille instituteurs et institutrices de France a provoqué une levée de boucliers des internationalistes : à Paris, dans le *Radical*, l'*Action*, la *Lanterne*, l'*Aurore;* dans la presse socialiste de province, dans la presse pédagogique, dirigée par M. Devinat, M. Payot, M. Ferdinand Buisson.

Sans doute, il y a eu de nombreuses adhésions, dans l'Université et dans la presse, à la Ligue des instituteurs patriotes. Sans doute encore, l'interpellation du 3 juin 1904, sur l'internationalisme à l'école, nous a valu de superbes discours de MM. Grosjean et Gauthier de Clagny et de belles déclarations de M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique. Mais ces déclarations sont restées lettre morte. Hervé a redoublé sa propagande, et la *Revue de l'enseignement primaire* affirme qu'il a pour disciples *quatre-vingt mille* instituteurs ou institutrices. La plupart ont applaudi Thalamas, l'odieux insulteur de Jeanne d'Arc.

A ce débordement d'antipatriotisme M. Bocquillon oppose le le journal *l'Ecole patriote* et l'exemple des grands républicains patriotes, des Etats-Unis, de la Suisse, enfin « le cri d'alarme du général de Négrier sur le moral de l'armée », et de M. Sansbœuf contre « les mauvais bergers ».

M. Bocquillon oublie beaucoup trop que les Gambetta, les Ferry, les Paul Bert, ont été les premiers à crier contre l'armée et la Patrie. En 1869, à la veille de la guerre, dont les républicains avaient préparé les désastres, en refusant d'accorder au maréchal Niel l'organisation de la garde mobile, Gambetta signait et soutenait à Belleville le programme électoral suivant :

« Suppression des armées permanentes et diminution du budget de la guerre et de la marine (retenez la date : 1869 !)

« Suppression du budget des cultes.

« Instruction primaire, laïque et obligatoire, et augmentation financière de ce budget.

« Expulsion des Jésuites du corps enseignant. »

De quoi se plaignent donc les admirateurs des Ferry et des Gambetta? Les internationalistes, les « sans Patrie » exécutent avec une logique impitoyable le programme du « borgne sonore ». Le patriotisme est inséparable de la Religion, et tant que M. Bocquillon ne fera pas rentrer la Religion à l'Ecole officielle, il ne ralliera à son drapeau, l'*Ecole patriote*, mais sans Dieu, qu'une infime minorité d'instituteurs et d'institutrices. Les « sans Dieu » doivent être et sont presque toujours des « sans Patrie ».

L'abbé Théodore Delmont.

PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

Carl Brockelmann. **Syrische Grammatik** mit Paradigmen, Literatur, Chrestomathie und Glossar, seconde édition corrigée et augmentée, dans la collection Porta Linguarum Orientalium. Berlin, Reuther et Reichard. 1905. Prix : **10** fr.

M. C. Brockelmann, auteur d'un bon lexique syriaque-latin, donne une nouvelle édition de sa grammaire syriaque, avec paradigmes, indications bibliographiques, chrestomathie et glossaire.

La grammaire elle-même est assez courte, très suffisante d'ailleurs pour les débutants auxquels elle s'adresse ; on peut même trouver que, pour un ouvrage élémentaire, l'auteur s'étend bien longuement sur les permutations de consonnes et les modifications de voyelles, comme aussi sur la question de l'accent. La phonétique et la morphologie ont été revisées et partiellement transformées dans cette nouvelle édition.

La chrestomathie constitue la partie la plus étendue de l'ouvrage, puisqu'elle occupe cent quarante-cinq pages, alors que la grammaire n'en contient que quatre-vingt-dix-huit ; l'auteur y attache beaucoup d'importance et juge que c'est la partie capitale de son œuvre ; il l'a encore développée dans la seconde édition. On y trouve d'abord cinq morceaux en prose et un poème de saint Ephrem, écrits en caractères jacobites ; puis d'assez longs extraits de l'histoire des martyrs de Beit-Slok et de la vie de Rabboula, en *estrangelo ;* enfin un hymne de Jacques de Saroug, un extrait de la vie de Jacques Baradée par

Jean d'Ephèse, et différents morceaux de littérature profane, écrits en caractères nestoriens.

On ne peut comparer cette grammaire aux travaux plus étendus publiés en Allemagne par Nœldeke et en France par Rubens Duval, mais avec ce seul petit volume l'étudiant aura entre les mains tous les éléments nécessaires pour s'initier à la connaissance du syriaque et il est inutile de dire que la compétence de l'auteur et sa méthode vraiment scientifique en font un guide sûr et complètement recommandable.

E. P.

R. P. Longhaye : **Dix-neuvième siècle**. *Troisième période* (*1850-1900*). — Un vol. in-12 de 448 pages. Paris, Victor Retaux. Prix : **3** et **5** fr.

Ce volume est le troisième de la série que le R. P. Longhaye consacre au *Dix-neuvième siècle.* Il en a étudié successivement la première période, 1800-1830; la seconde période, 1830-1850. Il aborde cette fois la troisième période, 1850-1900. N'est-ce pas, à proprement parler, la seconde du XIXe siècle ? La première, que domine le Romantisme, ne va-t-elle pas du livre *De la Littérature* de Mme de Staël, 1800, et du *Génie du Christianisme*, 1802, jusqu'à l'avènement du Naturalisme, vers 1850 ?

Mais les divisions sont toujours plus ou moins arbitraires. Ce qui ne l'est pas, c'est l'histoire elle-même. Or, ramener toute la seconde moitié du XIXe siècle à Sainte-Beuve, Renan, Taine, avec la poésie Parnassienne et Symbolique, le drame tragique de François Coppée, de Bornier et de Rostand, même en annonçant pour un autre volume la comédie, le roman, et les écrivains catholiques depuis 1830, est-ce se conformer à l'histoire littéraire ? Il ne le semble pas : c'est plutôt l'amoindrir et la dénaturer.

La *critique*, après Sainte-Beuve, a d'illustres représentants : Brunetière, Jules Lemaitre, Emile de Pontmartin, Paul Bourget, Sarcey, de Montégut, Faguet, pour ne citer que les plus célèbres.

L'*histoire*, depuis 1850, ne s'incarne pas tout entière dans Renan et dans Taine : le duc de Broglie, Victor Duruy, Fustel de Coulanges, Gaston Boissier, Camille Rousset, Paul Thureau-Dangin, de Beaucourt, Albert Vandal, Henri Houssaye,

Emile Ollivier, Albert Sorel, comptent parmi nos plus grands historiens.

La *poésie* pourrait se plaindre qu'il n'y ait pas même une mention, dans le livre du P. Longhaye, pour Joseph Autran, Victor de Laprade, Barbier, Fabié, de Pommairols, Eugène Manuel, Louis Mercier.

Mais à prendre le livre du P. Longhaye pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un recueil de monographies, une œuvre d'apologiste contre Sainte-Beuve, Renan, Taine, les Parnassiens et les Décadents, il faut reconnaître qu'il contient d'excellentes pages, aussi lourdes de forme que riches de fond. S'il est juste pour Renan, dont il n'analyse pas suffisamment les *Origines du Christianisme* et l'*Histoire du peuple d'Israël*, œuvre de romancier plutôt que d'historien, il semble bien sévère pour le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, dont il oublie, ou à peu près, les *Portraits contemporains*, les *Portraits littéraires*, les *Portraits de femmes*, pleins de tant et de si piquantes monographies, avant celles des *Lundis*.

Il exagère aussi beaucoup le mérite de Taine, « esprit puissant », « grand esprit », tant qu'on voudra, mais dont la philosophie positiviste, orgueilleuse, athée, est aussi fausse que dangereuse; dont la critique « physiologique », avec la théorie de « la race, du milieu, du moment », réfutée, d'ailleurs, par M. Giraud et le P. Longhaye, est formellement contredite par les faits; dont l'histoire enfin, systématique et déterministe, laisse tant à désirer sur l'*Ancien Régime* et le *Régime moderne*. Tout le monde sait que M. de Pontmartin, dans le *Correspondant*, a écrit un long article, peu suspect de la part d'un royaliste, pour établir que le portrait de Napoléon, peint par Taine, est « indigne » d'un historien français, à cause surtout des sources étrangères et notoirement hostiles que cite seules l'auteur du *Régime moderne*. Or, le P. Longhaye aggrave encore les jugements si injustes de Taine sur l'auteur du Concordat, sur le plus grand capitaine des temps modernes et de tous les temps. De ce capitaine il n'est pas dit un mot dans Taine, sauf pour affirmer qu'il a fait « tuer des millions d'hommes », erreur grossière, réfutée cent fois par les Allemands eux-mêmes, qui ont établi que, sauf la guerre d'Espagne, toutes les autres guerres de l'Empire ont été provoquées, soudoyées par l'Angleterre, qui a dépensé pour cela 19 milliards.

Le P. Longhaye, d'ailleurs, met sur le même pied « Jacobi-

nisme et Césarisme ». Il semble, pourtant, qu'il y a quelque différence entre le « Césarisme » de Napoléon et de Louis XIV, avec les PP. de la Chaise et Tellier pour confesseurs, et le Jacobinisme de Robespierre et de Waldeck-Rousseau ou de Combes, mettant à la porte le Christ et les Jésuites ; qu'il y a quelque différence entre « le Césarisme » du second Empire, que maltraite le P. Longhaye, en l'accusant bien à tort d'avoir « trahi (?) la religion traditionnelle », et le Jacobinisme sectaire qui ne permet plus aux Jésuites de régir leurs collèges, ouverts presque tous sous le second Empire. Est-ce que le R. P. Longhaye ne serait pas heureux de retrouver la liberté que lui garantissait ce « Césarisme » chrétien ? Mais la mémoire historique, on l'a vu, n'est pas sa « faculté maîtresse », et « il imagine un temps, page 31, un temps heureux où, plus que Lamartine (?), l'auteur des *Odes et Ballades* passait pour le plus grand poète catholique du moment » (!).

Ces remarques, qui montrent avec quel soin nous avons lu l'ouvrage du P. Longhaye, ne nous empêchent pas de le recommander vivement, à cause de la sûreté de sa doctrine, à cause de la justesse de ses aperçus philosophiques et à cause de son enthousiasme, non pas pour les poèmes philosophiques de Sully-Prudhomme ou pour le style poétique de Taine, trop matérialiste et trop lourd, mais pour le style de Sainte-Beuve, pour les *Jacobites* de François Coppée et la *Fille de Roland*, d'Henri de Bornier, qui, « une fois, aurait été Corneille, sinon mieux » (?).

L'abbé Théodore DELMONT.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.



TABLE DES MATIÈRES

MAI-AOUT 1905

MAI

JUIN

JUILLET

AOUT

IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18, LYON.